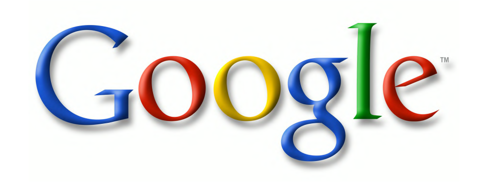
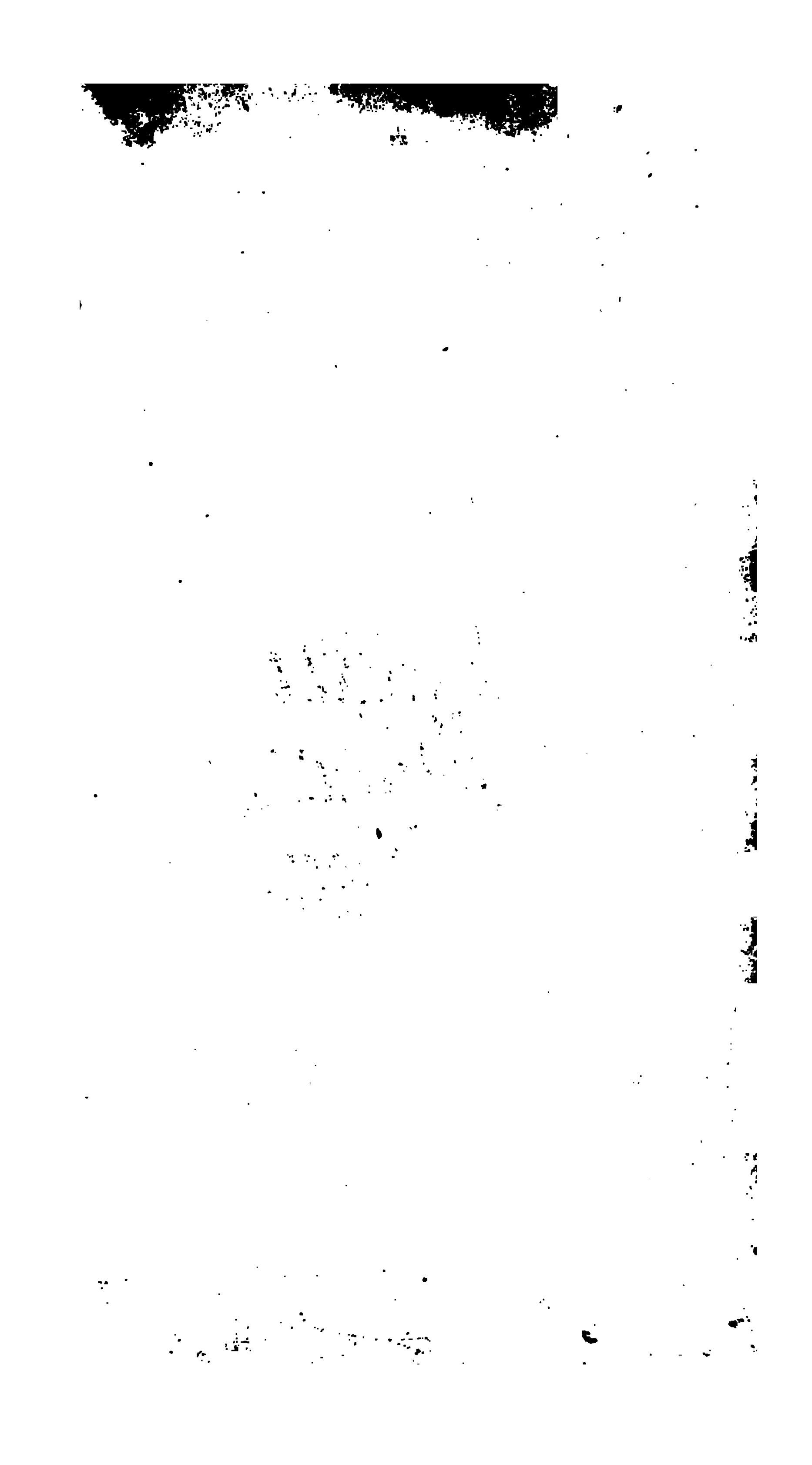

Google





HISTOIRE
DE
L'ÉGLISE,

PAR M. L'ABBÉ

BERAULT-BERCASTEL, Antoine Henri de

CHANOINE DE L'ÉGLISE DE NOYON.

Nouvelle édition, augmentée d'une Continuation de cette même Histoire, depuis 1721, où s'est arrêté M. Berault, jusqu'en 1801, époque du Concordat sur les affaires de l'Église de France.

TOME II,

DEPUIS la mort de l'empereur Constantin en 337, jusqu'à la décadence de l'empire d'Occident en 423.

A TOULOUSE,

Chez J. B. BROULHIET, éditeur, rue Saint-Rome.

1809.

SOMMAIRES

DU SECOND VOLUME, EN FORME DE TABLE.

LIVRE HUITIÈME.

LIVRE NEUVIÈME.

LIVRE DIXIÈME.

LIVRE ONZIÈME.

LIVRE DOUZIÈME.

LIVRE TREIZIÈME.



HISTOIRE DE L'ÉGLISE.

TOME SECOND.

Depuis la mort de l'empereur Constantin en 337, jusqu'à la décadence de l'empire d'Occident en 423.

LIVRE HUITIÈME.

Depuis la mort du Grand Constantin en 337, jusqu'à celle de Constance en 361.

Quand les fidèles pleuraient la mort du grand Constantin, ils ne savaient pas encore toutes les raisons qu'ils avaient de le regretter. Constance, fils bien différent d'un si religieux pere, à qui il succéda aussitôt en Orient, devait réunir ensuite sous sa domination toute l'étendue de l'empire, et y faire régner avec lui une hérésie presque aussi impie, et plus cruelle ou plus perfide que n'avait été le paganisme. Auparavant néanmoins le Seigneur voulut consoler son église, par le moyen

de deux fils dignes du premier empereur solidement chrétien.

L'aîné des trois frères, qui portait comme le père le nom de Constantin, et qui régnait dans la partie la plus occidentale de l'empire, n'eut rien de plus pressé que de renvoyer S. Athanase à son église. Il adressa sur son compte des lettres honorables aux catholiques d'Alexandrie. C'était l'intention du grand Constantin, leur écrivit-il (1), de rendre lui-même Athanase à son église, s'il n'eût été prévenu par la mort. Son dessein principal, en lui ordonnant de vivre dans les terres de ma domination, ce fut de le soustraire à la rage de ses ennemis, ou pour mieux dire, de ces bêtes féroces prêtes à le dévorer. Je l'ai traité de manière à convaincre tout l'univers de l'estime que j'ai pour lui, et qu'on ne peut refuser à la personne vénérable d'un si saint homme. Que la divine providence vous le conserve, et termine à jamais votre affliction que j'ai moi-même ressentie.

Muni d'un pareil témoignage, Athanase traversa en pleine sureté toute l'étendue des états de Constance, et fut rétabli sur son siége, aux acclamations générales du peuple et du clergé. Les ariens frémissaient de dépit; mais ils n'osèrent ouvertement s'y livrer. Ils recommencèrent leurs sourdes trames auprès de leur nouveau souverain, avec d'autant plus de succès, que Constance leur était déjà incomparablement plus favorable que son père. Il craignit cependant de contredire ses frères, fort attachés l'un et l'autre à la saine croyance, et trop instruits pour en abandonner le plus zélé défenseur. L'esprit de parti n'était pas encore assez vif pour cela, dans ce prince naturellement irrésolu et craintif, qui d'ailleurs ne croyait pas encore son autorité assez bien affermie, et qui avait une guerre dangereuse à soutenir contre les Perses.

Mais la division s'étant mise dans la famille

(1) Theod. *l.* II, *c.* 2.

impériale, son issue funeste à l'état le fut encore davantage à la religion. Constantin n'avait jamais été content de son partage, qui outre la Grande-Bretagne, l'Espagne et les Gaules, comprenait encore la Rhétie, c'est-à-dire ce qui est au nord de l'Italie, avec quelques places sur la mer Adriatique. L'Afrique excitait principalement sa cupidité. Il se crut en état de l'enlever à Constant, qui n'avait pas d'aussi bonnes troupes que celles des Gaules. Sous prétexte d'aller au secours de Constance contre les Perses, il rassembla une puissante armée, et se jeta tout à coup sur l'Italie. Sa sécurité fit sa perte. Il marchait sans ordre et sans précaution, comme à des provinces déjà conquises plutôt qu'à conquérir. Tout ce que put faire Constant si brusquement assailli, ce fut de jeter quelques troupes dans les défilés des montagnes. Constantin qui précédait son corps d'armée, avec une élite peu nombreuse de ce qu'il avait de plus brave, tomba dans l'embuscade. Il fit inutilement des prodiges de valeur; tout fut taillé en pièces, le prince avec les soldats. C'est ainsi qu'il périt, à l'âge de vingt-six ans, trois ans seulement après la mort de son père, c'est-à-dire l'an 340.

Quelque fâcheuse que fût cette perte pour l'église, elle en souffrit peu tandis que Constant survécut. Il se rendit à l'armée de son frère sitôt qu'il en eut appris la défaite, se fit prêter serment par les troupes du vaincu, et s'empara de tout l'Occident sans nul obstacle. Constance assez embarrassé de son différent avec les Perses, peu enclin d'ailleurs aux hasards des armes, et beaucoup plus propre à faire la guerre au clergé qu'aux légions, se contenta par force de son premier sort; et par un effort qui lui coûta peut-être encore davantage, il ménagea soigneusement les catholiques, que Constant protégeait avec un zèle égal à celui du jeune et malheureux Constantin. Toutefois, pour ne pas se laisser pénétrer par ses sujets ariens, qui déjà l'obsédaient sans relâche et qui le sollicitèrent

vivement contre Athanase, il leur répondit qu'il ne voulait pas prononcer lui seul sur une affaire qui agitait tout le monde chrétien; que l'Occident s'y trouvait intéressé aussi-bien que l'Orient, et qu'il convenait sur-tout que l'évêque de Rome en prît connaissance (1).

Une pareille réponse ne faisait pas le compte des sectaires. Mais il leur convint d'en paraître contens, et d'approuver un projet qu'ils prévoyaient ne devoir pas leur être fort avantageux. Ils venaient de perdre un de leurs grands appuis dans la personne d'Eusèbe de Césarée, mort après avoir publié la vie, ou plutôt le panégyrique du grand Constantin. Tous les partis indistinctement rendaient justice aux qualités éminentes de ce prélat, à son savoir, à son éloquence, et à quelques vertus qui en ont imposé à plusieurs écrivains catholiques : mais sa mémoire, dans l'estime générale, n'est recommandable que par ses talens. Dans plusieurs endroits de ses écrits, à travers les voiles de la dissimulation, on n'aperçoit que trop son inclination, tant pour la doctrine que pour la personne d'Arius. Quant aux faits éclatans de la religion, trop connus pour être altérés, il les présente avec une simplicité qui porte elle seule la conviction dans l'esprit de ses lecteurs. Mais pour sa conduite à l'égard des ariens, il se montra, au moins fort long-temps, lâche, timide, jaloux de plaire aux grands et à leurs séducteurs. Il fit néanmoins quelques rétractations qui doivent mitiger nos jugemens. Comme il approchait alors de la fin de sa carrière, moment si capable d'inspirer un vrai repentir, on ne doit pas juger de ce désaveu, ainsi que de sa soumission apparente au concile de Nicée, tandis qu'il était livré à des amis impérieux qui subjuguaient sa faiblesse.

Il eut pour successeur Acace qui, à ce que présume Baronius, n'est autre que le fameux prêtre

(1) Socr. *l.* 11, c. 2.

arien, si malheureusement accrédité auprès du grand Constantin, et plus encore auprès de sa sœur Constance. Acace, surnommé le Borgne, dont il est ici question, avait au suprême degré le secret de se faire valoir, nonobstant la difformité de sa figure, qu'il compensait avec avantage par beaucoup de pénétration et de capacité; mais sur-tout par son art incomparable à s'insinuer dans l'esprit des grands. Il composa, entr'autres ouvrages, la vie d'Eusèbe son prédécesseur, dont il donna l'idée qui convenait aux intérêts de la secte.

Vers ce même temps, saint Alexandre de C. P. couronna, par une mort précieuse aux yeux du Seigneur, quatre-vingt-dix-huit ans d'une sainte vie, dont il en avait passé vingt-trois dans l'épiscopat. Il marqua avant de mourir l'estime singulière qu'il faisait d'un ecclésiastique de son clergé, nommé Paul; et c'en fut assez à son église, pour faire honneur à la mémoire du digne pasteur qu'elle regrettait, en élevant Paul à sa place. Macédonius, diacre de cette église, que nous verrons bientôt acquérir une funeste renommée, avait déjà de lui-même toute la bonne opinion qui est ordinaire aux chefs de parti. Mais pour cette fois ne se trouvant pas le plus fort, il montra de la soumission, et se contenta d'intriguer pour parvenir au rang de prêtre. Paul n'en fut pas plus tranquille. Comme son élection s'était faite en l'absence d'un empereur moins jaloux du gouvernement de l'état que de celui de l'église, ce prince témoigna une grande colère à son retour, trouva Paul indigne de l'épiscopat, et lui substitua contre toute justice Eusèbe de Nicomédie, en faisant néanmoins tenir à ce sujet un concile pour la forme. C'est ainsi que ce prélat hérétique et courtisan devint évêque de la capitale, en ajoutant au scandale de ses translations ambitieuses, celui de l'oppression et de l'intrusion.

Le saint pape Jule remplissait alors la chaire de saint Pierre, Silvestre étant mort à Rome le dernier

jour de l'année 335. Dix-huit jours après, on avait élu le prêtre Marc, romain de naissance, qui n'occupa le siége qu'environ huit mois, durant lesquels, à ce que l'on croit, il fut réglé que le pape serait sacré par l'évêque d'Ostie, et que ce prélat porterait pour cette cérémonie, le *pallium*, ornement pontifical, consistant en une sorte d'étole antique, qu'on accorda dans la suite à tous les archevêques. On ne voit pas qu'il soit parlé plutôt du *pallium*, qui était fait de laine blanche en forme de bandes, et de quatre croix rouges. Les sous-diacres de l'église romaine qui le faisaient, y employaient la laine de deux agneaux offerts sur l'autel, dans l'église de Sainte-Agnès, le jour de sa fête, tandis qu'on chantait l'*Agnus Dei*; puis le portaient à l'église de S. Pierre, où on l'exposait quelque temps sur les corps des saints apôtres. Après la mort de Marc, le saint siége vaqua quatre mois; et Jule, romain de naissance, fut institué pape le 5 du mois de Février de l'an 337. Il eut aussitôt l'occasion de signaler son discernement et ses lumières pour la défense de l'église.

Les ariens s'empressèrent à le prévenir au sujet d'Athanase dès qu'ils se virent réduits par la politique de Constance à garder quelques mesures. Ils employèrent pour cela ceux d'entr'eux qu'on nommait eusébiens, et qui, à l'exemple de l'ambitieux Eusèbe, avaient l'art d'éviter l'anathème, soit par des équivoques, soit par le désaveu formel de leur hérésie, quand il servait à leurs fins. Le chef de leur délégation était un prêtre appelé Macaire, qu'ils avaient chargé de lettres adressées au souverain pontife, contenant des accusations, tant contre Athanase que contre Asclépas de Gaze et Marcel d'Ancyre. Il n'y eut sorte de ruse ni de mensonge que n'employât Macaire pour engager le pape à communiquer par lettres avec Piste que les eusébiens avaient ordonné évêque d'Alexandrie : arien sans ménagement, et dont les partisans d'Eusèbe se servaient, selon leur méthode ordinaire, pour

publier la doctrine qu'eux-mêmes professaient plus secrètement. Il leur était facile de donner, à une si grande distance, l'idée qu'ils voulaient de cet hérétique, tandis qu'il n'y avait personne pour les contredire.

Mais le saint patriarche d'Alexandrie, qui n'avait, ni moins d'activité que ses ennemis, ni moins d'habileté dans les affaires, envoya de son côté, pour défendre sa cause à Rome (1). Bientôt cette nouvelle parvint à la connaissance des députés eusébiens; et ce fut un coup de foudre pour Macaire. Dans la crainte de se voir confondu avec tant d'opprobre, il prévint l'arrivée des Egyptiens orthodoxes, et repartit, tout malade qu'il était, sans nulle précaution, sans le moindre délai, sans sauver en aucune façon les apparences vis-à-vis du pape, qui dans ce moment-là même l'attendait à son audience. Ainsi les agens d'Athanase n'eurent aucune peine à persuader au souverain pontife que Piste était un des plus obstinés disciples d'Arius, excommunié premièrement par son évêque Alexandre de sainte mémoire, et depuis par le concile de Nicée. Ceux des eusébiens qui restaient à Rome, ne purent démentir ces faits, et furent également convaincus d'imposture, sur tous les chefs de leur accusation, dans une conférence publique où le pape assista. Poussés si vivement, ils ne virent jour à se tirer d'affaire, ou à gagner du temps, qu'en demandant un concile où comparût Athanase avec ses accusateurs. Jule souscrivit à leur requête, et prit ses mesures pour l'exécution.

Ce n'était pas sur un concile romain qu'ils fondaient leur espérance. Eusèbe, en politique expérimenté, dressait des batteries bien plus favorables à ses vues. Instruit par ses émissaires du tour que ses tentatives prenaient en Italie, il voulut éluder ou affaiblir en Orient, par une con-

---

(1) Ath. *Apol.*

damnation célèbre d'Athanase, tout ce que l'Occident pourrait faire. L'occasion se présentait tout naturellement. L'église magnifique d'Antioche, commencée depuis dix ans par le grand Constantin, venait d'être achevée, et Constance avait à cœur que la dédicace s'en fît avec la solennité la plus éclatante. Les évêques, pour lui plaire, vinrent avec empressement de toutes les églises voisines, et des provinces même assez éloignées. On en compta jusqu'à quatre-vingt-dix-sept, partie catholiques, partie ariens. Mais quoi qu'en disent différens écrivains modernes, il paraît que les sectaires l'emportèrent autant par le nombre que par la protection des puissances et par l'ascendant d'un faux zèle sur la réserve et la froide prudence de ce qu'on appelait gens pacifiques. Il n'y eut personne qui pût ou qui osât défendre Athanase avec une certaine vigueur. Il n'était venu aucun évêque d'Italie, ni de tout le reste de l'Occident, personne de la part du pape Jule, dit l'historien Socrate; quoique les canons défendissent dès-lors, comme l'observe le même auteur, de rien statuer d'important, ou de relatif aux affaires générales, sans le consentement de l'évêque de Rome (1).

L'empereur Constance était présent, et l'on ne doutait plus de ses mauvaises dispositions par rapport aux orthodoxes. Ce prince d'une capacité médiocre, et très-avide de renommée, eut le travers assez commun à ces sortes de génies, d'en vouloir acquérir dans les disputes de religion, tandis qu'il abandonnait le souverain pouvoir aux eunuques du palais (2). Il était entièrement asservi à l'un d'eux, qui portait encore le nom d'Eusèbe : homme vicieux et frivole, sans ame et sans caractère, mais prenant toutes les impressions de ce fameux prêtre que Constantin avait fait dépositaire

(1) Socr. *l.* II, *c.* 8; Soz. II, 6.
(2) Amm. XV, *c.* 3; Jul. *ad Ath.*

de son testament, et à qui Constance accordait une confiance encore plus aveugle que n'avait fait son père. Insensiblement et tour-à-tour, le prêtre et l'eunuque infectaient l'esprit de l'empereur. La multitude infinie de dogmatiseurs qui remplissaient la cour, où l'on ne respirait plus qu'un air de sophisme et de chicane, achevèrent d'obscurcir dans l'esprit du prince jusqu'aux premiers principes de la foi. Il en était là quand il parut au concile d'Antioche, dit de la dédicace, la cinquième année de son règne, 341.

Les évêques eusébiens étaient accusés d'hérésie par tous les autres. Il ne leur fut pas difficile d'en imposer à un prince qui n'avait en horreur que le nom d'hérésie, et non la doctrine réellement hérétique. Ils en furent quittes pour dresser de nouveaux symboles, dont la lettre ne présentait rien d'impie, mais d'où l'erreur et l'impiété n'étaient pas exclues; c'est-à-dire, qu'on n'y employait pas les expressions consacrées par le concile de Nicée, et qu'il avait jugées seules suffisantes pour la conservation de la foi. On trouva cependant des couleurs pour supprimer le terme de consubstantiel; et l'on prétexta que l'objet du concile de la dédicace n'était pas la condamnation de l'arianisme, mais celle de la doctrine de Sabellius, de Paul de Samosathes, qu'on reprochait à Marcel d'Ancyre.

On prétend que ce concile ne laissa pas de faire d'excellens canons de discipline, qui ont été reçus par toute l'église. Car quoiqu'il y ait un autre concile d'Antioche plus ancien et plus respectable que celui-ci, savoir, sous le pontificat de saint Eustache, c'est pourtant à ce dernier que plusieurs savans attribuent la discipline dite en général du concile d'Antioche. Mais il y a plus d'apparence qu'on la tient de plusieurs conciles différens, dont on a recueilli les canons les plus utiles.

On y trouve beaucoup de règlemens faits à Ni-

cée : ce qui prouve au moins que ce n'est pas l'ouvrage des ariens déclarés, mais tout au plus des eusébiens, les plus difficiles et les plus subtils du parti. On excommunie ceux qui n'observeront pas le décret de Nicée sur le temps de la célébration de la pâque. On défend les translations d'évêques d'un siége à l'autre; et l'on prévient tous les prétextes dont l'ambition ou la légèreté peut se couvrir pour éluder cette loi. La plupart des autres canons roulent sur le ministère et le régime ecclésiastique, la stabilité et la résidence, la soumission des prêtres à leur évêque, la subordination même des chorévêques, eussent-ils reçu l'ordination épiscopale. Le cinquième canon ordonne la peine de déposition contre les schismatiques opiniâtres, et fournit le premier exemple de ce qu'on appelle implorer dans l'église le bras séculier. S'ils continuent, dit-il, d'exciter le trouble parmi les fidèles, qu'ils soient réprimés, comme séditieux, par la puissance extérieure.

Le quatrième et le douzième canons condamnent avec la plus grande rigueur un évêque déposé qui n'aurait pas laissé de faire ses fonctions, ou qui aurait eu recours à la puissance impériale pour se soustraire à la sévérité des lois de l'église. C'était là le grand objet des sectaires, et le reste ne leur servait que d'acheminement et de voile, pour aller plus plausiblement à leurs fins. Partant de ce point de règlement pour donner une forme canonique à leur manœuvre contre saint Athanase, ils prétendirent qu'il était doublement coupable, et pour s'être plaint au grand Constantin, après avair été déposé par leur concile de Tyr, et pour être depuis rentré dans son église sans avoir été rétabli par un concile. S'étant donc ligués au nombre de quarante des plus ardens ou des plus intrigans, et ayant prévenu l'empereur, ils proposèrent d'ordonner un nouvel évêque pour Alexandrie, à la place d'Athanase, qu'ils donnaient pour légitimement déposé, et non légitimement rétabli.

Le pas était dangereux pour l'évêque qu'on substituerait à un si grand homme. Athanase était adoré de son peuple, et pour peu qu'on eût de sens, on ne pouvait être flatté de lui succéder d'une pareille manière. Aussi cette dignité fit-elle peur à un homme de qualité, encore nommé Eusèbe, et natif d'Edesse en Mésopotamie : il la refusa nettement (1). Un Cappadocien, appelé Grégoire, fut moins délicat, quoiqu'il eût long-temps étudié à Alexandrie sous les yeux du saint patriarche, qu'il dût mieux le connaître, et qu'il en eût reçu mille témoignages de bonté. Ayant donc été ordonné, il partit sur le champ pour aller prendre possession, appuyé de l'autorité souveraine. L'empereur, non content d'écrire en Egypte, envoyait avec lui l'eunuque Arsace, et des gens de guerre pour prêter main-forte. D'ailleurs on pouvait tout attendre de Philagre, préfet d'Egypte pour la seconde fois, et remis en place uniquement à cause de sa haine et de ses violences contre les catholiques.

Le peuple étant assemblé, le préfet commença par lire les dépêches de la cour pour l'installation de Grégoire au lieu d'Athanase. La consternation égala la surprise. La multitude court aux églises, pour les préserver de l'invasion. On murmure ; on s'écrie que c'est l'ouvrage de la cabale et de l'impiété ; qu'il n'y a ni plainte, ni mécontentement des fidèles contre leur évêque ; que quand il serait coupable, encore ne pourrait-on lui donner un successeur d'une manière si étrange et si indigne. Le préfet qui craignait le peuple innombrable de cette grande ville, gagna sous-main les juifs, les gens sans foi et sans moeurs, fit appeler de la campagne tous les ennemis du nom chrétien, et les joignit à ce qu'il y avait de plus effréné parmi la jeunesse (2).

Tous s'arment d'épées ou de bâtons, et courent en tumulte aux églises où le peuple fidèle se tenait

(1) Socr. *l.* 11, *c.* 10. (2) *Ep. Jul. ap. Athan.; Apol.* 2.

rassemblé. Il est plus facile d'imaginer que de représenter les scènes horribles qui s'y donnèrent. L'incendie et l'homicide furent les moindres profanations. On épargnait moins les prêtres et les moines que la plus vile populace. On les écrasait tout vifs sous les pieds des chevaux, ou on les enchaînait comme des bêtes de somme. Des vierges consacrées à Dieu souffrirent les derniers outrages. Celles-là s'estimèrent heureuses, qu'on se contenta de dépouiller et de fouetter publiquement. Les divins mystères furent jetés dans la fange. Les idolâtres firent leurs sacrifices sur les saints autels, en blasphémant Jesus-Christ, et en exaltant leurs infames simulacres. Ils brûlèrent tout ce qu'ils découvrirent de livres sacrés, descendirent tous nus dans le baptistère; et là, dirent et firent des infamies que la pudeur frémit de se rappeler.

Tout cela se passait dans le carême, aux approches de la pâque. Grégoire enchérit sur les attentats de ses émissaires. Le jour du vendredi-saint, il entra dans une église avec le gouverneur et les habitans idolâtres; et pour punir l'horreur même qu'on avait de ses violences, il fit fustiger en public, puis emprisonner plus de trente personnes de marque, tant vierges que femmes mariées. Il ne révéra pas même la sainte solennité de la pâque, et jeta ce jour-là un grand nombre de fidèles dans les prisons. Enfin il s'empara de toutes les églises; en sorte que le peuple et le clergé catholique se virent réduits à la dure alternative, ou de se bannir du lieu saint, ou de communiquer avec les impies. On rechercha si rigoureusement les ministres sacrés, que les malades en danger de mort n'en pouvaient recevoir les sacremens, pas même le baptême. Mais ils aimaient encore mieux s'en voir privés, que de paraître souscrire à l'usurpation des hérétiques, par l'acceptation de leur ministère; ne doutant pas que Dieu ne fît miséricorde à l'ardeur sincère de leurs désirs pour les sacremens, que la seule crainte d'applaudir à l'impiété les empêchait de recevoir.

Il n'eût rien manqué aux vœux de Grégoire, s'il eût pu se saisir de la personne d'Athanase. Mais le saint évêque l'avait prévenu. Comme les factieux marchaient à l'église où il avait son logement, dans la disposition de l'y mettre à mort, il s'échappa, gagna le port, et s'embarqua pour l'Italie, afin d'assister au concile qu'on avait convoqué à Rome.

Le Cappadocien, après cela, voulut visiter l'Egypte. Mais ce fut moins une visite pontificale qu'une course de brigands. Il était accompagné de Balace, lieutenant de Philagre, et de ses barbares soldats. On flagella les prélats qui eurent le courage de résister au schisme, et on les chargea de chaînes. Le saint évêque Potamon, qui avait perdu un œil pour la foi sous la tyrannie des païens, fut si rudement frappé sur la tête, qu'il consomma son martyre peu de temps après.

Les mêmes violences s'exercèrent dans les monastères de la Thébaïde. Vierges et solitaires, tout fût traité sans humanité comme sans pudeur. L'horreur du crime et l'esprit de Dieu saisirent saint Antoine. Il écrivit à Balace d'un ton de prophète, qu'il voyait la vengeance divine prête à s'appesantir sur sa tête sacrilége, s'il ne cessait de persécuter les serviteurs de Jesus-Christ. L'impie fit un grand éclat de rire en lisant cette lettre, la jeta par terre, et cracha dessus, sans nul égard à la dignité de son propre rang. Puis s'adressant au porteur, il le chargea de dire au saint, que puisqu'il prenait tant d'intérêt aux monastères, il allait le visiter lui-même. Cinq jours n'étaient pas écoulés, que la vengeance divine éclata. Balace se trouvait à cheval, à côté du vicaire d'Egypte; les deux chevaux commencèrent à se jouer ensemble, et les maîtres s'en amusaient, loin d'en prendre aucune inquiétude. Tout à coup le cheval du vicaire se jeta sur Balace, le mordit à la cuisse, et la lui déchira avec acharnement. On l'enleva enfin à l'animal furieux, et on le reporta chez lui, où il mou-

rut le troisième jour. Tout le monde admira le prompt accomplissement de la prophétie ; et les hérétiques mêmes conçurent de la vénération pour le saint prophète (1).

Il avait alors quatre-vingt-dix ans. Mais l'ennemi qui ne cesse jamais de tendre des piéges aux plus hautes vertus, lui mit en pensée qu'il n'était point dans le désert de solitaire aussi parfait que lui. La nuit suivante, le Seigneur lui révéla qu'il y en avait un beaucoup plus saint à quelque distance de sa demeure, et lui inspira le désir de l'aller reconnaître de ses propres yeux. Sitôt que le jour parut, Antoine se mit en marche sans savoir où il irait ; mais il ne doutait point que celui qui l'inspirait ne le dirigeât. Il avança comme au hasard, ou plutôt avec cette foi sûre qui ne connaît point de hasard ; et le troisième jour il arriva dans la matinée à la caverne, où saint Paul, premier hermite, vivait oublié du monde, depuis la persécution de l'empereur Dèce (2).

L'entrée en était fort obscure, et Antoine marchait à tâtons, quand il aperçut enfin une faible lumière. Mais au bruit de sa marche, Paul avait fermé sa porte au verrou. Antoine se mit à genoux, et conjura le solitaire de lui ouvrir. Vous savez qui je suis, lui dit-il ; et celui qui m'envoie vous a révélé pourquoi je suis venu. Je ne mérite pas à la vérité de vous voir ; mais sachez que je ne me retirerai point d'ici sans vous avoir vu. N'espérez pas de me lasser. Le soleil a fourni la moitié de son cours depuis que je frappe ; je persisterai le jour et la nuit jusqu'à la mort ; et si vous refusez de me recevoir vivant, vous ouvrirez au moins pour me donner la sépulture après mon trépas. Paul, en qui les saintes douceurs de la solitude et l'habitude de la vertu n'avaient qu'ajouté à la gaieté naturelle de son humeur, lui répondit que la menace n'était pas le ton qui convînt à un suppliant.

---

(1) *Vit. Ant. c.* 10. (2) Hier. *in Vit. Paul.*

Vous étonnez-vous, ajouta-t-il, que je ne m'empresse pas à recevoir votre visite, puisque vous n'annoncez que la tristesse, et ne parlez que de mourir?

Alors il ouvrit sa porte en souriant. Ils s'embrassèrent, se saluèrent par leurs noms, quoiqu'ils n'eussent jamais ouï parler l'un de l'autre, et rendirent de tendres actions de grâces au Seigneur. Ils s'assirent ensuite, et Paul parla ainsi : Voyez donc celui que vous êtes venu chercher de si loin: bel objet de vos recherches, une tête parsemée de quelques cheveux blancs, un corps ruiné par les années, et tout près de rentrer dans la terre d'où il est sorti. Mais parlons d'objets tout différens. Comment, dites-moi, va le monde aujourd'hui? Les hommes bâtissent-ils toujours des maisons aussi solides que s'ils ne devaient pas mourir? Y a-t-il encore des grands jaloux de la domination, et des esclaves d'un vil intérêt? Veut-on toujours leur faire adorer des dieux de bois et de métal? Comme ils s'entretenaient de la sorte, en s'interrogeant et en se répondant tour à tour, un corbeau abaissant son vol près d'eux, déposa un pain, et disparut. Voyez, reprit Paul, la bonté du maître que nous servons : il y a soixante ans que je reçois chaque jour la moitié d'un pain; aujourd'hui que Jesus-Christ voit deux de ses soldats, il a doublé les vivres. Ils firent la prière de bénédiction, puis se reposèrent au bord d'une fontaine qui jaillissait de la roche où se trouvait la grotte, pour y prendre en paix leur frugal repas. Mais il s'éleva une difficulté fort sérieuse, par rapport à l'honneur de rompre le pain. Pour le déférer au voyageur, Paul insistait sur le devoir de l'hospitalité; Antoine, d'un autre côté, sur le respect dû à l'âge. La dispute pensa durer jusqu'au soir; et l'on n'en sortit qu'en convenant que chacun tirerait le pain de son côté, pour le mettre en morceaux. Ils se désaltérèrent à la fontaine, et partagèrent la nuit suivante entre la prière et de pieux colloques.

Le jour étant venu, Paul dit à son hôte : Mon frère Antoine, je savais depuis lŏng-temps que vous habitiez ces déserts, et Dieu m'avait promis que je vous verrais : mais il ne vous envoie qu'au terme de ma carrière, afin de me donner la sépulture. A ces mots, Antoine fut pénétré de douleur, et conjura Paul, en versant un torrent de larmes, de l'emmener avec lui dans les demeures éternelles. Non, dit Paul, vous ne devez pas ainsi borner vos désirs à votre avantage : vos leçons et vos exemples sont encore nécessaires aux frères. Il entra néanmoins dans la peine de son saint ami, voulut lui épargner le spectacle de sa mort, et lui dit : Allez, je vous prie, mon frère, chercher pour m'ensevelir, le manteau que vous a donné l'évêque Athanase. Antoine étonné d'une connaissance si prophétique, partit aussitôt sans répliquer un seul mot, et fit beaucoup plus de diligence que son corps exténué ne semblait le permettre.

Toutefois ses disciples avaient déjà trouvé le temps de son absence extrêmement long. Deux des plus affectionnés, qui s'avançaient au-devant de lui avec beaucoup d'inquiétude, dirent aussitôt qu'ils purent le joindre : Mon père, où avez-vous tant demeuré ? Rien n'égale les alarmes de vos enfans. Malheureux pécheur que je suis, s'écria-t-il, comme hors de lui-même : Ah ! que je porte injustement le nom de solitaire ! J'ai vu Elie, j'ai vu Jean dans le désert, j'ai vu dans Paul un habitant céleste. Il n'en dit pas davantage en ce moment, et l'on n'osa point l'interroger.

Aussitôt qu'il eut pris le manteau qu'il revenait chercher, il repartit avec empressement, ayant toujours Paul dans l'esprit et comme sous les yeux. Dès le lendemain, après environ trois heures de marche, il eut une vision, où au milieu des anges et des bienheureux, il aperçut le saint anachorète vêtu d'un blanc éblouissant et montant au ciel. Il se prosterna sur le champ, et s'écria noyé de larmes : Paul, pourquoi me quittez-vous sans me faire

vos

vos derniers adieux ? Ne vous ai-je donc connu que pour avoir le regret accablant de vous perdre ? Il sembla voler, le reste de la route ; et quand il fut arrivé à la grotte de Paul, il trouva le corps à genoux, les yeux et les mains levés au ciel, et crut avoir pris une fausse alarme. Mais en voulant l'embrasser, il reconnut avec amertume la vérité de ce que figurait la vision.

Il enveloppa le mort du manteau d'Athanase, le tira de la grotte, et chanta à l'entrée les prières ordinaires de l'église. Après quoi se voyant sans instrumens propres à creuser la terre, il se trouva fort embarrassé pour l'inhumer selon la coutume des fidèles. Alors il aperçut deux lions qui accouraient avec impétuosité du fond du désert. Un premier mouvement d'effroi s'éleva dans son ame : mais bientôt il se rassura par la foi en la providence. En effet, ces terribles animaux allant droit au corps de Paul, le flattèrent d'abord de leurs langues et de leurs queues, et poussèrent comme des rugissemens de douleur. Ensuite ils se mirent à fouir de leurs ongles, firent en peu de momens un trou plus que suffisant pour le corps d'un homme, et reprirent le chemin du désert. Antoine étendit le corps dans la fosse, le couvrit de terre ; puis il mit sur la place quelque marque propre à la faire reconnaître. Le jour suivant, il repartit pour son monastère, emportant, comme une riche succession, la tunique que Paul s'était faite de ses propres mains, et qui n'était qu'un tissu de feuilles de palmier, semblable à celui des corbeilles. A son arrivée, il fit dans toute son étendue le récit d'un événement si capable d'édifier ses disciples. Cette grossière tunique de feuilles de palmier, il mettait une sorte de gloire à la porter, et il n'en usait qu'aux fêtes les plus solennelles, telles que Pâques et la Pentecôte.

Saint Antoine survécut quinze ans au premier des anachorètes, et ne mourut qu'à l'âge de cent cinq ans. Ses austérités furent toujours les mêmes,

aussi-bien que son zèle à instruire un nombre infini de solitaires et de cénobites, qui en formèrent une infinité d'autres à leur tour. Sans aucun avantage naturel qui le distinguât, son éminente sainteté l'a rendu fameux dans toute l'étendue du monde chrétien. Quoiqu'il ne sût pas lire, on a de lui quelques lettres, avec une règle assez courte, qu'il avait dictées dans la langue de son pays, et qu'on a traduites en grec et en latin.

Les seuls ennemis de la foi refusaient de rendre justice à des vertus aussi merveilleuses que celles de ces hommes tout célestes. Leur attachement déclaré pour leur pasteur légitime effaçait toutes leurs bonnes qualités aux yeux de son rival hérétique. Mais tandis que l'intrus ne pensait qu'à établir son autorité par les voies les plus indignes, Athanase fugitif porta ses plaintes au père commun des fidèles et des pasteurs de toutes les églises (1). Il produisit au souverain pontife les attestations de quatre-vingts évêques d'Egypte, qui déposaient tout ce que l'on pouvait dire de plus convaicant en sa faveur. Mais dès qu'il fut personnellement connu, son mérite éclatant, sa manière de vivre, sainte, sage et modeste, sa rare piété, toutes ses vertus firent sa meilleure recommandation. On fut bientôt convaincu qu'il n'était odieux aux impies, que parce qu'il leur était redoutable. Le saint pape Jule sentit même pour Athanase, à son premier aspect, une bienveillance qui prévenait toutes les réflexions, et une affection comme irrésistible. Dans toute la suite de sa vie, il rendit grâce à Dieu de lui avoir fait connaître un si digne évêque. Pour le saint patriarche, après qu'il eut mis son affaire en état, suivant les règles de la prudence chrétienne, il en abandonna le soin à la providence. Il ne témoigna ni empressement, ni inquiétude, fit sa principale occupation des exercices de la piété et de l'assistance aux divins offices; en sorte qu'il

---

(1) Ath. *Apol.* 1.

semblait n'avoir entrepris qu'un voyage de dévotion aux lieux sanctifiés par le martyre des saints apôtres. Toute sa suite, vraiment digne de lui, ne pouvait qu'augmenter l'édification parmi les Romains. Il avait amené quelques solitaires de la Thébaïde, d'une vie plus angélique qu'humaine. Ce spectacle était nouveau pour l'Occident, qui s'instruisit de leur manière admirable de vivre (1). Alors on vit les premières dames de l'empire fouler aux pieds la mollesse et le faste de la grandeur, et le disputer aux hommes les plus courageux, dans l'observance de toutes les pratiques rigoureuses de la retraite et de la pénitence. Athanase demeura dix-huit mois à Rome, en attendant inutilement ses accusateurs.

Le pape leur écrivit pour les presser de venir à un concile que leurs députés avaient demandé. Il leur marqua un terme, au bout duquel, s'ils n'arrivaient avec de bonnes preuves, il ne pourrait plus douter de leur mauvaise foi ni de la faiblesse de leur cause. Mais ils étaient désespérés de savoir Athanase à Rome, où dès-lors il n'y avait plus moyen pour eux de manœuvrer; d'autant mieux que le souverain en était solidement catholique, et ne se mêlait des affaires de l'église que pour la faire jouir de toute la liberté de l'évangile. Rien ne s'y devait traiter que sur les canons, dans un concile où il ne se trouverait ni tyran, ni satellites, pour imprimer la terreur et gêner les suffrages. Ainsi le témoignage de leur conscience empêcha ces fourbes de se présenter. Ils affectèrent des lenteurs, et retinrent les porteurs des lettres pontificales au delà du temps assigné. Après quoi ils les renvoyèrent avec une confession de foi toujours dans leur goût artificieux, c'est-à-dire, qui n'exprimait rien d'hérétique, mais qui n'excluait pas formellement l'hérésie par le terme de consubstantiel.

(1) Hier. *Ep*. 16.

Le concile ne laissa pas de se tenir. Il s'y trouva plus de cinquante évêques, dont plusieurs de Thrace, de Syrie même, de Phénicie et de Palestine. Il y avait des prêtres d'Alexandrie, parfaitement instruits de ce qui touchait leur évêque. On discuta son affaire dans toutes les formes. Les noirceurs de la calomnie furent mises en évidence. On démontra que le concile de Tyr n'avait été qu'un brigandage; et le grand Athanase fut absous d'une voix unanime. Le concile jugea aussi, en faveur de Marcel d'Ancyre, d'Asclépas de Gaze, de Paul de Constantinople, et généralement de tous les catholiques persécutés par la faction des ariens. C'est ainsi, disent Socrate et Sozomène (1), que tous les évêques opprimés avaient recours au pape, et trouvaient leur appui dans la prérogative de son siége, qui lui donnait droit de prendre soin de toutes les églises.

Comme c'était une ancienne coutume, que par honneur pour le siége apostolique, les décrets des conciles où le pontife romain présidait en personne, ne se publiassent que par ses propres lettres, ce que l'Afrique imita par la suite au regard de son primat; le pape Jule, au nom de son concile, écrivit aux Eusébiens (2). D'abord il réfute leurs calomnies contre les évêques flétris à Antioche, et fait sentir la justice et la régularité de leur réhabilitation à Rome. Que si vous avez, ajoute-t-il, de meilleures connaissances sur ces faits; pourquoi n'êtes-vous pas venus ici les proposer et les soutenir en face, à des accusés qui se sont présentés de bonne grâce, et qui se disent prêts à répondre à quiconque et sur quelque chef que ce soit ? Il fallait, ou ne pas pousser les affaires au point où vous l'avez fait, ou ne pas vous décrier vous-mêmes, en reculant avec une pusillanimité si suspecte, après vous être avancés avec tant d'ostentation. Mais outre Athanase et Marcel, que répondez-vous au sujet de

(1) Socr. II, 15; Soz. III, 8.

(2) *Ap. Ath. ap. t. 2. Concil. p.* 493.

cette multitude de prêtres et d'évêques persécutés, chassés, tourmentés en toutes les manières, et qui apportent ici de jour en jour la nouvelle de vos violences, en y venant chercher un asyle? O mes frères! les jugemens de vos églises s'écartent étrangement des règles de l'évangile, et vont à des peines inconnues, au bannissement et à la mort. Si ceux que vous poursuivez étaient coupables, comme vous le dites, il fallait écrire à nous tous, afin que nous pussions porter de concert un jugement convenable. Car ce sont des évêques qui ont souffert tous ces maux, et des églises distinguées qui ont reçu la foi de la bouche même des apôtres. Vous deviez sur-tout porter à notre église les accusations intentées contre l'évêque d'Alexandrie. Ne savez-vous pas que c'est la coutume de nous écrire d'abord, et que la décision doit venir d'ici? Mais sans nous avoir instruits, et après qu'on a fait ce qu'on a voulu, on demande que nous le confirmions de notre suffrage, sans connaissance de cause.

La déclaration du souverain pontife releva le courage des orthodoxes. Peu après le concile d'Antioche, l'usurpateur du siége de C. P. le fameux Eusèbe étant venu à mourir, surchargé de crimes et d'années, puisqu'il était déjà vieux quand l'arianisme commença, vingt ans auparavant; alors le peuple catholique remit sur son siége le saint évêque Paul, qui en était le titulaire légitime, et qui en avait été chassé si scandaleusement. Mais en même temps les ariens, sous la conduite de leurs zélateurs et du métropolitain Théodore d'Héraclée, hérétique comme eux, ordonnèrent Macédonius dans une autre église. Les citoyens attachés respectivement aux deux partis, formèrent deux puissantes factions. Le maître même de la milice, appelé Hermogène, y perdit la vie, en montrant de la partialité en faveur des factieux les plus protégés, et en augmentant le trouble au lieu de l'appaiser. A cette nouvelle, l'empereur Constance

se rendit précipitamment d'Antioche à C. P. malgré la rigueur de l'hiver et les affaires capitales qui rendaient sa présence nécessaire en Orient. Il ne fit cependant mourir personne ; et se laissant fléchir aux prières du sénat et aux larmes du peuple qui vint au-devant de lui, il fit grâce de la vie à cette multitude de coupables. Mais il réduisit à la moitié la quantité de blé que l'empereur son père faisait distribuer gratuitement. Il chassa aussi Paul de la ville, sans toutefois confirmer l'élection de Macédonius ; se tenant offensé qu'on l'eût ordonné sans sa participation, et le regardant avec Paul, comme la cause de la sédition. Du reste, il n'annulla rien de ce qui avait été fait pour l'intrus, et souffrit qu'il tînt ses assemblées dans l'église où on l'avait ordonné.

Le pape, après avoir inutilement tenté de ramener les esprits par ses avertissemens paternels, sentit qu'il fallait d'autres expédiens contre une pareille faction. Il informa l'empereur Constant des procédés de l'impiété, sur-tout contre les évêques d'Alexandrie et de Constantinople. Le vicaire de Jesus-Christ, loin de rien dire qui pût brouiller les deux augustes frères, ne chercha qu'à rapprocher de la bonne voie celui qui s'en écartait, par les sollicitations du prince religieux qui persévérait avec une inviolable fidélité (1). Aussi Constant se contenta-t-il d'écrire ; mais il le fit d'une manière qui pût enfin devenir efficace. Il exigea que trois des évêques qui avaient agi avec si peu de ménagement contre leurs plus illustres collègues, vinssent lui rendre compte de leur conduite. Sa puissance, et la conjoncture des affaires de l'Orient le mettaient en état de prendre ce ton d'empire. Car depuis qu'il s'était approprié tous les domaines de son frère Constantin, Constance toujours plus embarrassé de la guerre des Perses, allait au-devant de tout ce qui pouvait lui plaire.

(1) Socr. 11, 18.

Il envoya quatre évêques à Constant, qui n'en demandait que trois. Les sectaires ne manquèrent pas de choisir les plus habiles d'entr'eux ; savoir, Théodore évêque d'Héraclée, Narcisse de Néroniade, Maris de Calcédoine et Marc d'Aréthuse en Syrie. Ces artificieux députés entreprirent de justifier ce qui s'était fait au concile d'Antioche. Mais les occidentaux, moins exercés à la dispute, allèrent d'abord au fait, et demandèrent préalablement leur confession de foi. Ceux-ci présentèrent à l'ordinaire un symbole embarrassé qui n'était, ni positivement hérétique, ni suffisant contre l'erreur. saint Maximin de Trèves en découvrit le venin, et leur refusa sa communion. Sous la direction d'un si bon pasteur, le jeune empereur continua de se tenir purement et inviolablement attaché à la formule de Nicée, et conçut parfaitement qu'on ne persécutait Athanase, que parce qu'il la défendait avec plus de succès que personne. Les députés repartirent donc très-mal satisfaits de leur commission, et Constant pensa mûrement à remédier aux troubles qui désolaient l'église.

Constance feignit de tout approuver. La guerre se poussait vivement par les Perses. Sapor leur roi était un ennemi terrible : prince d'un grand génie et d'un grand courage, d'une audace, d'une fierté et d'une cruauté formidables, furieux sur-tout contre le nom romain. C'est principalement à ce titre que les chrétiens de ses états eurent tant à souffrir durant tout le cours de son long règne. Comme le christianisme avait pris son origine et son accroissement principal dans l'empire, souvent les barbares ne distinguaient pas entre le nom romain et le nom chrétien, et confondaient dans leurs préventions des objets si différens, sans penser depuis combien de temps la foi se trouvait établie dans les autres nations. Les apôtres même l'avaient prêchée dans les provinces de la Perse, et la première épître de l'évangéliste S. Jean prouve que ce ne fut pas sans succès. Elle s'y était con-

sidérablement accrue par le commerce de l'Osroëne et de l'Arménie ; et du temps de Sapor, il y avait des églises nombreuses dans tous ses états.

Les mages, race comme sacrée où le sacerdoce était héréditaire, ne voyaient qu'avec un extrême dépit les progrès de cette religion étrangère, qui en décriant le culte du soleil, diminuait de jour en jour le crédit et la fortune de ces prêtres mercenaires. Ils étaient d'ailleurs animés par les juifs, très-nombreux en Perse, et beaucoup plus ardens que les idolâtres contre les chrétiens. Ceux-ci furent accusés d'entretenir des intelligences avec les Romains. En conséquence, et sans nul examen de la part de Sapor, il les accabla d'impôts, dont il commit l'exaction à des hommes impitoyables. Peu après il ordonna de trancher la tête à tous les prêtres chrétiens, d'abattre les églises, de brûler une quantité de monastères, établis fort avant dans la Haute-Asie, avant même que le nom de solitaire fût connu en Occident (1). Quant au chef principal des fidèles, Siméon, évêque des villes royales de Séleucie et de Ctésiphonte, il le fit comparaître devant lui. Ces deux villes étaient peu éloignées l'une de l'autre, et bâties sur les deux rives opposées du Tigre ; Séleucie, siége de l'empire des Parthes, et Ctésiphonte de celui des Perses, conservant chacune le rang et les priviléges de capitale.

Le saint évêque comparut, chargé de chaînes, et le roi lui ordonna d'adorer le soleil, en lui promettant de grandes récompenses s'il obéissait ; et le menaçant, s'il résistait, d'exterminer avec lui tous les fidèles. On ne pouvait s'attendre à voir changer si vîte ce chef de la vraie religion ; mais on espérait l'ébranler avec le temps. Après une confession généreuse, Sapor le fit conduire en prison. Le confesseur aperçut en passant l'eunuque Ustazade, qui avait élevé le roi dès sa plus tendre enfance, et qui tenait un des premiers rangs à la

(1) Soz. II, 8 et 9; *Act. sinc. p.* 632.

cour. Ustazade était chrétien dans l'ame ; et s'il avait renoncé Jesus-Christ, c'était contre sa conscience, uniquement pour conserver sa fortune. L'évêque lui en fit de vifs reproches, rejeta même avec mépris les marques de bienveillance et de vénération dont le prévint l'apostat. A l'instant celui-ci conçut toute l'énormité de sa faute, répandit un torrent de larmes, et témoignant sa douleur à la façon expressive des orientaux, il quitta l'habit blanc qu'il portait, prit des habits de deuil, et s'assit à la porte du palais en poussant des sanglots et de profonds gémissemens.

Le roi le fit venir, et lui demanda s'il était arrivé quelque malheur dans sa maison. Non, seigneur, lui répondit-il ; mais plût à Dieu qu'au prix de toutes les infortunes de ce genre, je me fusse épargné le crime qui cause mes remords ! La vie et la lumière me sont devenues odieuses ; je ne puis sans frémir regarder ce soleil, que j'ai feint de reconnaître pour un Dieu, et que j'ai adoré par complaisance pour vous. Je mérite la mort, et pour avoir trompé mon roi, et pour avoir renoncé mon Dieu. Sapor, dans sa surprise, ne savait à quoi se résoudre. Il aimait tendrement ce vieillard qui lui avait long-temps tenu lieu de père, et il n'attribuait son changement qu'aux maléfices des chrétiens. Tour-à-tour il employa les caresses et les menaces. Enfin tout étant inutile, il ordonna que loin de sa vue on allât lui trancher la tête. Le pénitent songeant au scandale de son apostasie, fit demander au roi, pour grâce dernière, qu'un crieur public déclarât par toute la ville qu'Ustazade était condamné, non pour avoir agi contre son prince, mais pour n'avoir pas voulu renier son Dieu. Sapor y consentit d'autant plus volontiers, que cet exemple de sévérité lui paraissait des plus propres à épouvanter les chrétiens.

Dès le lendemain, jour du Vendredi-Saint, on amena le saint archevêque Siméon ; et le roi, à qui il ne manqua point de marquer une fermeté iné-

branlable dans la foi, le condamna, comme Ustazade, à périr par le glaive. On exécuta auparavant, sous les yeux du prélat, plus de cent chrétiens, évêques ou autres ecclésiastiques, sans que le courage d'aucun d'eux se démentît. Le seul Ananie parut un peu effrayé. Mais l'intendant des ouvriers, nommé Pusiquès, et chrétien zélé, eut la générosité de lui dire : Prenez courage, Ananie, fermez un instant vos regards aux vanités de ce monde, vous allez jouir de la céleste lumière. A peine eut-il proféré ces mots, qu'il fut pris lui-même, et mené au roi. Il confessa avec une liberté qui fit recourir contre lui aux raffinemens de la cruauté la plus barbare. Sa fille, qui avait consacré sa virginité au Seigneur, fut aussi dénoncée et mise à mort.

L'année suivante, le même jour du Vendredi-Saint, on prononça la peine de mort par tout le royaume, non-seulement contre les ecclésiastiques, mais contre quiconque s'avouerait chrétien. Les mages se répandirent dans les villes et les villages, pénétrèrent dans toutes les maisons, et firent les perquisitions les plus rigoureuses. On immola tout sans discernement, et jusque dans le palais du roi, ceux de ses officiers qui lui paraissaient les plus chers. Dans cette confusion fut enveloppé l'eunuque Azade, plus nécessaire qu'Ustazade, et si cher à Sapor, qu'il condamna cette aveugle fureur, et défendit pour la suite de faire ainsi mourir tumultueusement les chrétiens. On restreignit de nouveau la proscription aux ecclésiastiques : mais la contrainte la rendit d'autant plus violente, contre l'objet qu'elle se réservait. Alors Sadoth, successeur de Siméon dans l'évêché de Ctésiphonte et de Séleucie, en fut la principale victime. Il résidait par prudence dans celle des deux villes que la cour n'habitait pas, c'est-à-dire, à Séleucie. Mais le roi s'y étant rendu en personne, fit prendre le nouvel évêque, avec ceux de ses clercs, des solitaires et des vierges consa-

crées que l'on put découvrir, le tout au nombre de cent vingt-huit personnes. On les tint cinq mois dans un affreux cachot : mais on les en tirait de temps en temps, pour les tourmenter entre des poutres, qui leur serraient tellement les reins et les épaules, qu'on entendait craquer tous leurs os. On leur répétait souvent pendant la torture : Obéissez au roi qui vous enjoint d'adorer l'astre bienfaisant du jour ; et au lieu de supplices, les faveurs royales tomberont en abondance sur vous. Nous adorons, répondaient-ils, le Créateur de tout l'univers, et non le soleil qui est son ouvrage. Ils eurent enfin la tête tranchée. Sadoth avait deux sœurs consacrées à Dieu, l'une vierge, l'autre dans l'état de viduité. On les remit au chefs des mages, afin de leur faire leur procès. Mais le lubrique pontife fut touché de la beauté de la vierge, nommée Tarbule, et lui fit dire secrètement, que si elle voulait l'épouser, il trouverait moyen de lui obtenir grâce, ainsi qu'à sa sœur. Elle répondit avec indignation, qu'elle avait un époux d'un ordre bien différent, et qu'elle ne craignait point une mort qui devait la rejoindre à l'objet de son chaste amour, aussi-bien qu'au saint évêque son frère. Le prêtre en fureur fit conduire les deux sœurs devant la porte de la ville. Chacune fut attachée à deux pieux, à l'un par le cou, et à l'autre par les pieds. En cet état, on les scia par le milieu du corps, dont ensuite on suspendit les moitiés ruisselantes de sang, à de hautes pièces de bois plantées de chaque côté de la rue.

La persécution devint encore plus cruelle dans la province d'Adiabène, située sur la frontière de l'empire romain, et presque toute chrétienne. L'évêque Acepsimas mourut à la torture, en confessant Jesus-Christ jusqu'au dernier soupir. Dans toutes les provinces indistinctement, il y eut une multitude innombrable de martyrs de toute condition. On a conservé les noms de vingt-trois évêques, du nombre desquels était Dausas, qui

fut pris en un lieu nommé Zabdée, et martyrisé avec environ deux cent cinquante personnes. On ne vit de différence entre les martyrs de Perse et ceux des nations policées, que dans l'héroïsme plus nécessaire aux premiers, pour résister à la cruauté plus atroce des barbares. Long-temps on se souvint avec vénération d'une troupe de seize mille, tant hommes que femmes. Le reste fut en si grand nombre, qu'on ne put jamais en avoir l'état, quelque soin que prissent à cet effet les fidèles de Perse et ceux de Syrie leurs voisins (1).

Le christianisme ne faisait pas de moindres progrès dans les autres régions. L'empereur Constance, zélé à sa manière, contribua beaucoup à l'établir chez les Homérites, c'est-à-dire, chez les anciens Sabéens, à l'extrémité de l'Arabie-Heureuse, vers l'Océan (2). Leur religion était auparavant une idolâtrie mêlée de judaïsme. Constance envoya des ambassadeurs avec des présens magnifiques, pour demander la liberté de construire chez eux des églises à l'usage des marchands romains et des naturels du pays qui voudraient apprendre la religion de l'empire. Le plus connu de ces ambassadeurs était un certain Théophile, Indien de naissance, qui donné en ôtage dès sa tendre jeunesse au grand Constantin, avait embrassé non-seulement la foi, mais la vie monastique. Ce furent les ariens auxquels il était attaché, qui lui firent conférer la dignité d'évêque pour cette mission : bonne œuvre d'éclat, entreprise avec ardeur par des gens de parti, jaloux sans doute de ce qu'Athanase venait d'envoyer le saint missionnaire Frumence aux Ethiopiens, en deçà de la Mer-Rouge. L'entreprise de Théophile ne laissa pas d'avoir de grands succès. Le prince des Homérites se convertit, et voulut faire lui-même les frais de trois églises, l'une à Dafar, capitale de son état,

(1) Soz. II, 14. (2) Philost. *l.* III, *c.* 4 *et seq.*

les deux autres dans les villes principales, où les Romains et les Perses faisaient leur commerce.

Ainsi les ariens s'efforçaient-ils d'accréditer une secte orgueilleuse, qui ne se contentait plus de primer dans les provinces de Constance. Quatre ans tout au plus après leur concile de la dédicace, ils s'assemblèrent de nouveau dans la ville d'Antioche, dressèrent une nouvelle formule de croyance, et l'envoyèrent en Occident, avec quelques évêques des plus adroits du parti. Ils trouvèrent les Occidentaux réunis à Milan, et l'empereur Constant au milieu d'eux, fort occupé à chercher un remède aux maux de l'église. Pénétré de vénération pour toutes les grandes qualités d'Athanase, il disait souvent que son crime n'était autre que son zèle et son habileté à défendre la foi. Les dernières injustices qu'on lui avait faites, et qui duraient encore, il les qualifiait de trames d'iniquité, et il se croyait indispensablement obligé de les faire cesser. Il manda le saint évêque à Milan, et Athanase s'y rendit le plutôt qu'il lui fut possible. Ce que le jeune empereur ouït de la bouche du patriarche, touchant l'état déplorable de la religion en Egypte et dans tout l'empire d'Orient, acheva d'enflammer son zèle.

Saint Jule, pape, saint Maximin, évêque de Trèves, et le grand Osius de Cordoue, avaient prié tout nouvellement ce bon prince d'écrire à son frère Constance, afin de convoquer de concert un concile général de l'Orient et de l'Occident, où les accusations des prélats chassés de leurs siéges fussent examinées à fond, et jugées enfin sans appel (1). Ce projet donnait des terribles inquiétudes aux évêques ariens; mais leur protecteur était pressé de manière à n'oser refuser. On convint réciproquement de tenir le concile à Sardique en Illyrie, aux confins des deux empires, afin que les évêques de l'un et de l'autre s'y pussent ren-

(1) Ath. *Apol.* 1; Socr. 11, 20; Soz. 11, 11.

dre commodément, et n'alléguer aucun prétexte de refus.

Le pape Jule ayant ainsi procuré la convocation du concile, il marqua aussi, de concert avec les empereurs, le temps de la célébration, c'est-à-dire, cette année-là même 347. Quoique le terme fût assez court, parce qu'on appréhendait toujours quelque changement de la part des puissances, au moins de celle qui était mal intentionnée; il ne laissa pas d'y venir des évêques de plus de trente-cinq provinces, même des plus éloignées; et tous avaient au fond le temps suffisant pour s'y rendre. Toutefois on ignore le nombre juste de ces pères, qui est exagéré par certains auteurs, et trop diminué par d'autres. L'opinion la plus vraisemblable, c'est qu'ils approchaient de deux cents, sans compter ceux à qui l'on envoya des copies du concile, et qui de concert avec ceux qui prononcèrent, souscrivirent au nombre de plus de trois cents. Entre les évêques présens, on remarque sur-tout Osius, appelé dès-lors le père des conciles, Protogène de la ville même de Sardique, Vincent de Capoue, Vérissime de Lyon, Maximin de Trèves, Euphratas de Cologne et Gratus de Carthage, tous vénérables par leur âge et leur expérience, par leur doctrine et leur vertu. Le pape Jule ne pouvant sans péril s'éloigner du centre des affaires ecclésiastiques, envoya ses légats, Archidame et Philoxène, prêtres, et le diacre Léon.

De la part des eusébiens, les principaux évêques furent Théodore d'Héraclée, Ménophantes d'Ephèse, Narcisse de Néroniade en Cilicie, Etienne d'Antioche, George de Laodicée, Acace de Césarée de Palestine, Ursace et Valens de Pannonie, et le fameux Ischiras que son parti avait élevé à l'épiscopat, en récompense de toutes ses manœuvres contre S. Athanase. Comme les hérétiques sentaient fort bien la faiblesse de leur cause, au défaut de bonnes raisons, ils amenèrent avec eux deux offi-

ciers revêtus de la dignité de comtes, pour dominer, comme ils avaient fait au conciliabule de Tyr. Mais ils trouvèrent une assemblée toute différente, toute ecclésiastique, incapable de se laisser effrayer par des gens armés et par l'appareil imposant de la puissance séculière. L'empereur Constant avait d'ailleurs défendu, de la manière la plus imposante, à tout laïque d'entrer au concile, ni de gêner en rien la liberté des suffrages. Athanase, qu'ils imaginaient n'oser même se présenter, paraissait avec toute la sécurité de l'innocence reconnue, et semblait défier ses ennemis superbes, chargés à leur tour par des accusateurs qui ne voulaient être entendus que la preuve et l'évidence à la main. Divers ecclésiastiques, outragés avec violence, représentaient les chaînes dont on les avait chargés; des évêques en venaient défendre d'autres, qui étaient encore bannis; les parens ou les amis de ceux qu'on avait mis à mort, demandaient justice de ces attentats sacriléges. On articulait, entr'autres particularités, l'oppression d'un évêque, nommé Théodule, réduit à errer loin de son église, et à périr enfin dans sa fuite. Quelques-uns montraient les coups d'épée et les autres blessures encore toutes sanglantes qu'ils avaient reçues. Non-seulement des particuliers, mais des églises entières se plaignaient des derniers outrages faits au sanctuaire, aux clercs et aux vierges, pour n'avoir pas voulu communiquer avec les sectateurs de l'impie Arius. Deux évêques d'Arabie, Astère et Macaire, qui étaient arrivés jusqu'à Sardique en la compagnie des eusébiens, venaient de les quitter pour se joindre aux orthodoxes, et dévoilèrent les trames odieuses de ces perfides sectaires (1).

Tant de révolutions inattendues causaient à ceux-ci d'étranges inquiétudes. Ils se tinrent renfermés dans le palais où on les avait logés, et convinrent entr'eux de ne point entrer au lieu de l'assemblée

(1) *Synod. Apol. Athan.*

générale, d'empêcher tous les Orientaux d'y paraître, et de se retirer eux-mêmes sous le premier prétexte. Ils aimaient beaucoup mieux avoir à rougir de leur fuite, que d'attendre une condamnation qu'ils voyaient inévitable. L'honneur les touchait peu; et leur fortune qui leur importait infiniment davantage, restait en sureté sous la protection de Constance, qui ne souffrirait jamais qu'on les dépossédât réellement de leurs siéges. En vain leur représenta-t-on qu'il fallait, ou ne pas venir au lieu du concile, ou comparaître à ses séances; qu'il leur importait d'être confrontés avec des adversaires contre qui ils se vantaient d'avoir de si bons moyens; qu'après ce jugement contradictoire, ceux-ci n'auraient plus à prétexter qu'on les avait condamnés sans les entendre, et que des sentences si solennellement confirmées demeureraient à jamais irrévocables. La voix de leur conscience leur criait beaucoup plus haut, qu'ils ne sortiraient point d'une assemblée canonique à leur avantage.

Ils répondirent d'abord, qu'ils ne pouvaient prendre part à un concile qui communiquait avec Athanase, Marcel d'Ancyre, et les autres évêques déjà condamnés. Mais substituant tout à coup la défaite de la politique à celle de l'hypocrisie, ils feignirent que leur empereur les mandait pour la célébration d'un triomphe sur les Perses. Sans s'arrêter à la frivolité de cette excuse, le concile repartit, qu'ils eussent à venir se défendre des accusations intentées contre eux, ou qu'ils s'attendissent à être jugés en rigueur, et à voir absoudre ceux qu'ils poursuivaient. Cette dénonciation ne changea rien à leur arrangement; ils partirent avec précipitation, et se retirèrent à Philippopolis en Thrace, ville de l'empire d'Orient assez voisine de C. P. et où ils eurent la prétention chimérique de former eux-mêmes, et eux seuls, le concile œcuménique.

Il ne fallait point d'autre justification pour Athanase.

nase. On voulut néanmoins qu'il se justifiât : mais il démontra si clairement son innocence, avec l'indignité des procédés employés contre sa personne et contre son clergé, que les pères du concile ne purent retenir leurs larmes, et s'empressèrent à le consoler par les témoignages de l'affection la plus compatissante. Des lettres synodales furent expédiées sur le champ, pour notifier aux églises d'Egypte et de Lybie, spécialement à celle d'Alexandrie, la justification du saint patriarche et les vœux de toute l'église, pour qu'on le reçût comme il le méritait. Ayant ensuite examiné les plaintes rendues contre les eusébiens, le concile les trouva si bien fondées et si criantes, qu'il priva huit de leurs principaux évêques, non-seulement de l'épiscopat, mais de la communion des fidèles. On s'était convaincu, à n'en pouvoir plus douter, du dessein qu'ils avaient de faire triompher l'arianisme, aussi-bien que de leurs violences perpétuelles contre quiconque refusait de partager leur hérétique communion. C'est ainsi que Grégoire, cet odieux Cappadocien qui s'était emparé du siége patriarcal d'Alexandrie avec autant de cruauté que d'impiété, fut déposé, exclus à jamais de l'épiscopat, et tous les sujets qu'il avait ordonnés, privés des fonctions de leur ordre.

Après la cause d'Athanase, on examina celle de Marcel, évêque d'Ancyre, et celle d'Asclépas, évêque de Gaze, aussi déposés par les Eusébiens. On les rétablit dans leurs églises, d'où l'on chassa Basile et Quintien, élus par les hérétiques. Le pape Jule, comme nous l'avons dit, avait déjà reçu à sa communion Asclépas et Marcel, parce qu'ils n'étaient en butte à leurs ennemis, que pour leur éloignement de l'arianisme. Il est vrai que la réhabilitation de Marcel, fort décrié en Orient, fut toujours contestée par les Orientaux, et que saint Athanase refusa, du moins par la suite, de communiquer avec lui. Saint Hilaire même, saint Basile, saint Jean-Chrysostome, avec plusieurs autres doc-

teurs respectables, en parlent comme d'un hérétique imbu des mêmes impiétés que Photin. Mais il n'était pas question à Sardique, soit des sentimens cachés d'un fourbe habile, soit plutôt des variations d'un esprit léger, à qui l'on a reproché en effet d'être retourné à son vomissement.

Quelques membres du concile proposèrent ensuite de dresser une formule nouvelle de croyance: mais la proposition fut aussitôt rejetée, comme faisant injure à la confession de Nicée qu'elle donnait pour défectueuse, et comme autorisant la démangeaison périlleuse de toucher aux anciens symboles. Il n'en fut pas ainsi de la discipline, qui varie selon les temps, et dont on dressa vingt nouveaux canons (1).

Osius qui proposait les matières, fit sentir combien il serait pernicieux de laisser introduire la coutume de changer d'évêché; que le motif intéressé de ces translations était manifeste, en ce que ces pasteurs inconstans ne quittaient jamais un grand siége pour un moins considérable. Cet abus parut si scandaleux aux pères de Sardique, qu'ils ordonnèrent contre ceux qui s'en rendraient coupables par la suite, la privation de la communion, même à la mort (2): circonstance qu'il faut entendre, ou de la réconciliation solennelle, ou du cas auquel l'opiniâtreté rendrait indigne de tout genre de réconciliation; sans quoi l'on ne pourrait accorder avec lui-même ce sage concile, qui explique ou adoucit ce qui lui avait paru d'une rigueur excessive dans quelques règlemens locaux, par rapport à l'abandon apparent de certains pécheurs dans leurs derniers momens. On ne fut guère moins sévère sur l'article de la résidence: ce concile interdit absolument, sous peine de déposition, tous les voyages des évêques à la cour, à moins d'un ordre formel de l'empereur ou d'une nécessité évidente. Afin de procurer l'exécution de cette loi, on auto-

---

(1) Theod. 11, 8. (2) *Can.* 2.

rise les évêques des lieux placés sur les grandes routes, à s'informer, quand ils verront passer un autre évêque, quel est le terme et le sujet de son voyage (1).

On régla aussi la manière générale de procéder contre les évêques; et voici les termes de ce canon, le plus fameux de Sardique (2) : Si un évêque condamné dans sa province se croit mal jugé, ceux qui auront examiné l'affaire, écriront à l'évêque de Rome, pour honorer la mémoire du bienheureux Pierre, son prédécesseur, et si le pontife juge qu'il faille renouveler le jugement, on le reprendra, et lui-même donnera des juges sur les lieux : que s'il ne trouve rien à réformer dans la sentence rendue, elle sera confirmée par-là même, et la cause terminée. On ajoute que le pape pourra commettre le jugement de ces appellations aux évêques de la province voisine, et même envoyer un prêtre, avec la qualité de son légat, selon que sa sagesse le trouvera convenable. Ce n'était pas attribuer au siége apostolique une juridiction nouvelle, mais en régler l'usage pour le bon ordre de la hiérarchie. L'église de France a été spécialement jalouse de garder cette forme dans le jugement de ses prélats, qui en effet ont été constamment jugés dans le royaume par leurs comprovinciaux ou par leurs voisins. Telles furent les dispositions capitales de la discipline du vrai concile de Sardique.

Car, pour diminuer la flétrissure qu'il imprima à l'impiété arienne, les Orientaux retirés du congrès général s'assemblèrent à Philippopolis, et voulurent donner à leur conciliabule l'autorité et le nom de concile légitime. Plusieurs catholiques qui ne manquaient pas de lumières, y furent si bien trompés, que la confession de Philippopolis, se trouve dans les fragmens de saint Hilaire de Poitiers, sous le nom de symbole de Sardique. Elle présentait un sens très-orthodoxe, et ne péchait

(1) *Can.* 12.

(2) *Can.* 3, 4 et 5.

que par l'omission du terme de consubstantiel. Mais les fourbes qui en étaient les auteurs, n'usèrent pas de la même circonspection dans le reste de leur conduite. Ils portèrent la témérité jusqu'à excommunier les prélats d'Occident les plus vénérables, Osius de Cordoue, saint Maximin de Trèves, et même le pape saint Jule. Ils publièrent une lettre synodale, datée de Sardique, où ils pouvaient en effet l'avoir composée, et ils l'adressèrent à tous les évêques du monde chrétien, entr'autres à Donat, évêque donatiste de Carthage (1). Ils n'avaient rien plus à cœur que d'engager ces schismatiques dans leurs intérêts, et de les opposer aux catholiques de cette illustre église, aussi-bien qu'à Gratus leur évêque, qui s'était trouvé au concile de Sardique, avec trente-cinq de ses suffragans. Mais ils n'eurent pas même cette misérable satisfaction, puisque les donatistes persévérèrent dans la foi de la consubstantialité et l'horreur de l'arianisme, sans retourner cependant à l'unité.

Il paraît qu'au retour de Sardique, Gratus avait supplié l'empereur Constant d'étendre ses soins religieux aux églises d'Afrique. Ce prince, toujours prêt à servir la religion, y envoya aussitôt deux commissaires de marque, uniquement chargés en apparence de distribuer des aumônes et de soulager les pauvres en chaque église. Mais ils devaient exhorter tout le monde à quitter le schisme et à rentrer dans le sein de l'unité, sans rien entreprendre qui ressentît la contrainte. Néanmoins les chefs des donatistes firent courir le bruit qu'on ne venait que pour exercer la persécution, et le faux évêque Donat invectiva contre les commissaires impériaux avec la dernière insolence, parla très-injurieusement de l'empereur même, envoya de toute part défense de recevoir les aumônes.

Un autre Donat, évêque donatiste de Bagaye, leva hautement l'étendard de la révolte, en faisant

(1) *Tom.* 2, *Conc.* *p.* 699

attrouper les circoncellions, ces brigands fanatiques, qui dévastaient les campagnes, les armes à la main, et que les évêques schismatiques avaient été obligés d'abandonner eux-mêmes à la rigueur des lois. Il fallut recourir à Silvestre, comte d'Afrique, qui les fit chasser de leurs villes avec leur clergé. Mais les rebelles ne se soumirent pas sans combattre : ainsi les gens armés de part et d'autre remplirent le pays de sang et de carnage. Donat de Bagaye ne voyant pas son parti le plus fort, se jeta de désespoir dans un puits. Un certain Marcule se précipita du haut d'un rocher, et les donatistes honorèrent ces ennemis publics comme autant de martyrs (1).

Quoique les évêques catholiques n'eussent aucune part aux voies de rigueur, que l'amour de l'ordre et une juste défense rendaient nécessaires, on n'en prit pas moins occasion de décrier l'église, et les chefs du schisme s'en montrèrent plus obstinés ; mais il y eut beaucoup de peuple qui rentra dans l'obéissance des pasteurs légitimes.

Après leur réunion, Gratus assembla de toutes les provinces d'Afrique un nombreux concile, que l'on compte ordinairement pour le premier de Carthage, quoiqu'il y en ait eu plusieurs auparavant, particulièrement sous saint Cyprien ; mais c'est ici le plus ancien dont on ait conservé les canons. Ils tendent principalement à réprimer les abus introduits par le schisme. Les schismatiques croyaient nul le baptême conféré hors de la communion de Donat ; et le concile défend généralement de baptiser de nouveau ceux qui l'ont été au nom de l'adorable Trinité. Il défend aussi de rendre les honneurs du martyre à ceux qui se seront précipités, ou tués d'une autre manière, par enthousiasme ou par fanatisme et par désespoir. Enfin on condamne l'usure, sans distinction, et pour tous les états.

(1) Aug. *Tract.* 11 *in Joan.*

Constant qui ne se bornait pas à faire ainsi fleurir la religion dans ses provinces, apprit dans ces entrefaites les nouveaux excès des eusébiens, toujours honorés de la protection de Constance. Dans la ville d'Andrinople où ils repassèrent après leur désertion de Sardique, ils firent couper la tête à dix personnes, pour leur attachement à la foi ancienne (1). Lucius, évêque du lieu, perdit la vie comme ses ouailles prédestinées, et pour la même cause. Les deux évêques d'Arabie, Macaire et Astère, qui avaient fait l'affront à leurs tentateurs déguisés de se séparer d'eux en arrivant à Sardique, furent bannis, après toutes sortes de mauvais traitemens. Mais toujours la secte en voulait principalement au grand Athanase. Long-temps on garda les ports et les portes des villes par où il devait passer ; on fit même expédier des ordres aux juges d'Alexandrie, afin que si ce patriarche ou certains ecclésiastiques de son parti se trouvaient dans la ville ou dans son territoire, on leur tranchât la tête.

Tant d'attentats si souvent réitérés obligèrent Constant à procéder avec vigueur auprès de son frère. On venait de condamner à Milan, où l'empereur d'Occident tenait sa cour, les erreurs de Photin, évêque de Sirmich, telles à peu près qu'autrefois celles de Paul de Samosathes. On avait prononcé à Sardique contre Ursace et Valens, qui commençaient à jouer les premiers rôles parmi les sectaires, quoique sans nulle lumière, et sans aucun principe que l'envie de faire fortune par le crédit d'une secte intrigante. Ces hypocrites, qui savaient l'art de se prêter au temps, furent réduits à demander pardon de leurs erreurs. Mais on voulait procurer l'exécution générale de tous les décrets de Sardique, et rétablir les prélats orientaux injustement déposés. On députa pour cela vers l'empereur Constance les évêques de Capoue et de Co-

(1) Athan. *ad solit.*

logne, Vincent et Euphratas. Constant leur associa le préteur Salien, avec le caractère de son envoyé, et chargea la députation d'une lettre pour l'empereur son frère. Il y prenait le ton d'un prince qui prétend n'être plus la dupe des belles promesses, et en priant, il laissait entrevoir ce qu'on risquait à rejeter sa supplique.

Les ariens pressentirent toutes les conséquences de cette délégation. Pour les détourner, ils résolurent de perdre les évêques députés. Constance se trouvait à Antioche, dont le patriarche Etienne, l'un des boute-feux du parti, ne se refusait à aucune sorte de manœuvre. A la demande de ce vil évêque, un jeune impudent sollicita une femme publique de venir passer une nuit avec des étrangers qui devaient la récompenser largement, à ce qu'il promettait, sans s'expliquer davantage (1). Elle vint à l'heure convenue, et par intelligence avec un domestique de la maison qu'occupait Euphratas, elle fut introduite dans la chambre où il était couché. Au bruit qu'elle fait en entrant, l'évêque s'éveille, et demande qui va là. N'entendant que la voix d'une femme, il jette un cri de surprise et d'indignation. Aussitôt plusieurs faussaires apostés pour rendre témoignage, s'approchent du lit avec de la lumière, et déjà traitent l'évêque de scélérat. La femme de son côté apercevant les traits d'un vénérable vieillard, et tout ce qui annonce un saint évêque, crie dans le premier mouvement, à la fraude et à la trahison. Tous les gens du logis accourent en tumulte ; on ferme les portes, et l'on arrête une troupe de sept faussaires, que l'on garde avec la courtisanne.

Le lendemain la chose étant divulguée par toute la ville et la cour, le préteur Salien pressa Constance de faire éclaircir ce mystère de ténèbres. On fit l'information dans le palais ; et l'on procéda suivant les formes, tant civiles qu'ecclésiastiques, distin-

(1) Theod II, 9.

guées dès-lors. Les évêques protestèrent contre l'effusion du sang et les tortures ; Salien au contraire, et l'empereur qu'il sût persuader ou intimider, furent d'avis qu'on donnerait la question. On n'y eut pas appliqué les prisonniers, qu'ils révélèrent toute la suite du complot ; et il fut constaté qu'il s'était brassé par l'ordre du patriarche Etienne. On remit le prélat coupable aux évêques qui se trouvaient à la suite de la cour, et qui le déposèrent, en le chassant de l'église.

Mais les ariens eurent encore assez de crédit pour lui substituer Léonce, l'un de ces mauvais sujets à qui saint Eustathe avait refusé, comme à Etienne, l'entrée de son clergé. Celui-ci fut surnommé l'Eunuque, et lui-même s'était rendu tel, par une intention plus blâmable encore que l'action (1). Comme il était éperdument attaché à une jeune personne qu'il avait corrompue, et qu'il ne laissait pas de donner pour une vierge au-dessus de tout soupçon ; se trouvant néanmoins pressé de rompre cet impur commerce, il s'était mutilé de ses propres mains, pour se conserver la liberté d'habiter au moins avec l'objet de sa passion. En conséquence, et en vertu des canons de Nicée, on le déposa de la prêtrise où il avait été promu depuis l'expulsion de saint Eustathe : ce qui n'empêcha pas les ariens de l'élever enfin sur le grand siége d'Antioche.

Ce fut cet étrange patriarche qui mit dans le clergé, et soutint de tout son pouvoir Aëtius, candidat encore plus méprisable, fils d'un malfaiteur publiquement justicié, réduit lui-même en servitude, puis ouvrier en cuivre et larron décrié dans son métier, de là médecin ou charlatan, sophiste ridicule, enfin dogmatiseur si grossier et si impie, que le peuple lui donna le surnom d'Athée (2). Du reste, plus conséquent que les autres sectateurs d'Arius, il acquit une odieuse, mais très-grande célébrité,

(1) Theod. II, 24.

(2) Phil. *l.* III, *c.* 5.

en se faisant chef d'une secte d'ariens, qui parut nouvelle, en ce qu'elle était la plus hardie ou la moins dissimulée. Il soutint que le Verbe, non-seulement n'était ni consubstantiel, ni égal au Père, mais qu'il ne lui était pas même semblable. Il en était venu là, par sa témérité à creuser dans les profondeurs de l'Être divin, qu'il se vanta de concevoir aussi clairement qu'il se connaissait lui-même; quoiqu'il connût à peine les divines écritures, et bien moins encore les ouvrages des pères. Mais quelques notions confuses de la dialectique, un goût extrême pour la dispute, avec beaucoup de présomption et une grande force de poumon, lui tenaient lieu de tout mérite. Jamais il ne put croire qu'il y eût une génération éternelle en Dieu; parce qu'il ne trouvait pas moyen de la faire quadrer avec les catégories d'Aristote. Quant aux mœurs, il n'estimait, ni jeûnes, ni prières, nul genre de bonnes œuvres, pas même l'observation des préceptes du décalogue; réduisant tout le christianisme à la foi ou à la connaissance de l'Être suprême. Comme on gémissait devant lui sur quelques fautes des plus grossières commises avec des femmes, il n'en fit que plaisanter sans nulle pudeur, et traita cette honteuse passion de nécessité naturelle et indifférente, comme de se gratter dans une démangeaison; c'est ainsi qu'il s'en exprimait.

L'empereur Constance ouvrit tant soit peu les yeux sur des scandales qui se portaient si loin. Soit droiture d'ame, soit crainte de son frère, il commença par rappeler d'exil les prêtres et les diacres d'Alexandrie attachés à saint Athanase, et il défendit d'inquiéter personne à son sujet. L'usurpateur de ce siége étant venu à mourir, ce prince consulta les évêques d'Orient, qui lui conseillèrent de rétablir Athanase, plutôt que de s'exposer à une guerre civile. Il lui en écrivit aussitôt une lettre fort obligeante, lui témoigna beaucoup de compassion sur ce qu'il avait eu à souffrir pendant son exil, et l'invita à revenir incessamment faire le bonheur

et la joie de ses ouailles. Athanase ne se pressa point, trop instruit par son expérience de la dissimulation naturelle de cet empereur, et de son faible pour les suborneurs qui l'obsédaient. Constance lui écrivit une seconde et une troisième lettre, et lui fit écrire par ceux de ses officiers en qui il savait qu'Athanase prenait plus de confiance.

Le saint patriarche se rendit enfin, et partit pour Alexandrie. Comme il n'avait pas voulu quitter l'Occident sans en voir le pieux empereur, il jugea qu'il convenait de rendre les mêmes devoirs à Constance ; et il passa par Antioche, où la cour depuis quelque temps faisait sa résidence ordinaire. Le prince lui fit de grands honneurs, et montra un plaisir sensible à le voir. Il parut même qu'il agissait de bonne foi, et il lui promit avec serment, de ne plus ouvrir l'oreille aux imputations qu'on publierait contre lui. Athanase se montra néanmoins à la cour de ce prince, tel que par-tout ailleurs. Tout le temps qu'il séjourna à Antioche, il ne communiqua en aucune manière avec le patriarche Léonce, mais seulement avec les eustathiens, c'est-à-dire, avec les fidèles attachés aux enseignemens du dernier patriarche orthodoxe, qu'ils suivaient dans toute leur pureté, quoiqu'au centre de l'hérésie. L'empereur Constance, avant de quitter Athanase, lui demanda une église dans Alexandrie, pour ceux qui n'étaient pas de la communion du saint prélat. J'y consens, répondit-il avec une présence d'esprit admirable, pourvu qu'ils en accordent une dans Antioche aux fidèles qui tiennent la foi de Nicée. La proposition parut juste au prince : mais les ariens ne la voulurent point accepter ; persuadés que leur doctrine ne ferait pas grand progrès à Alexandrie, sous un évêque tel qu'Athanase ; et que dans Antioche au contraire, si les eustathiens obtenaient une église pour s'assembler librement, l'ancienne foi, par son divin ascendant et par la force de la vérité, reprendrait bientôt le dessus. Constance ne lui demanda plus

rien, et renvoya même à leurs siéges Marcel d'Ancyre et Asclépas de Gaze.

Athanase prit sa route par la Palestine, dont les évêques pensaient bien assez généralement, et qui embrassèrent hautement sa communion, au nombre de dix-sept, Maxime de Jérusalem à la tête. De là il rentra aussitôt en Egypte. On ne saurait exprimer la joie que tout le monde témoigna en le revoyant après tant de persécutions et une si longue absence, joie vraiment digne de la cause qui la produisait. On se donnait d'innocens festins, où les pauvres avaient la meilleure part; on habillait des orphelins et des veuves; les maris et les femmes célébraient à l'envi les louanges du fils de Dieu triomphant de ses blasphémateurs; les maisons particulières semblaient autant d'églises destinées aux divines actions de grâces et à la recommandation des vertus; plusieurs jeunes hommes embrassèrent la vie solitaire; les filles les plus propres à figurer dans le monde par tous les avantages de la nature et de la fortune, consacrèrent leur virginité à Jesus-Christ; les calomniateurs du saint pasteur se rétractèrent juridiquement, ses ennemis lui demandèrent ses bonnes grâces, en abjurant de toute part les profanes opinions, et en peu de temps toutes les églises jouirent d'une paix profonde (1).

Ces heureuses nouvelles réjouissaient les vrais fidèles dans toute l'étendue du monde chrétien, quand une mort à jamais lamentable, et qui déconcerta tous les raisonnemens humains touchant la conduite de Dieu à l'égard de son église, renversa tout à coup les espérances qu'on fondait sur de si beaux commencemens. Le défenseur si dévoué et si nécessaire à l'épouse de Jesus-Christ, l'empereur Constant perdit par une conjuration inattendue l'empire et la vie, âgé seulement de trente ans. Sur le reproche qu'on lui faisait de négliger le gouvernement et d'abandonner l'autorité à ses minis-

(1) Ath. *ad solit.*; Socr. II, 24.

tres, le gaulois Magnence, parvenu de grade en grade jusqu'au premier rang de la milice, prit la pourpre, tandis que l'empereur, passionné pour la chasse, ne pensait qu'à se divertir. La trame fut si bien conduite, que de gré ou de force le rebelle fut généralement reconnu par les troupes, à Autun où se trouvait la cour; et cela avec tant de célérité, que l'infortuné Constant se trouvait encore à chasser dans les forêts voisines. Il se sauva avec quelques gardes du côté de l'Espagne, où il comptait trouver plus de sureté. Magnence le fit poursuivre par des officiers perfides, qui l'atteignirent au château d'Elne, sous les Pyrénées, et le massacrèrent le 27 Février de l'an 350. Vétranion ayant appris cet attentat en Pannonie où il commandait, et à Rome, Népotien neveu du grand Constantin, ils prirent tous deux la pourpre sous le prétexte de la justice et d'une illustre vengeance. Constance n'en fut pas la dupe, et il les soumit sans beaucoup de peine. La partie de Magnence était mieux liée, et quand le dernier des fils de Constantin l'apprit, il faisait la guerre aux Perses avec peu de succès.

Il fallut courir au plus pressé, et abandonner la lice à Sapor, qui vint assiéger la ville de Nisibe en Mésopotamie, la principale clef de l'empire de ce côté-là. La place fut réduite à la dernière extrémité, et eût succombé infailliblement sans le secours de son saint évèque Jacque, non moins célèbre par ses miracles que par ses vertus. Il priait nuit et jour dans l'église, tandis que les citoyens soutenaient un combat fort inégal, à n'en juger que sur les moyens naturels. Mais le roi de Perse s'étant lui-même approché des murs, crut y voir un homme dont la pourpre et le diadème jetaient un éclat extraordinaire. Il s'imagina d'abord que c'était l'empereur, et il menaça des derniers supplices ceux qui l'avaient assuré de l'absence de ce prince. Cependant on le convainquit que Constance était en effet bien loin. Alors il comprit ce que signifiait la vision, et que le ciel se déclarait pour les Romains,

De dépit, dit-on, il lança un javelot dans les airs, comme pour s'en prendre de son affront à Dieu même. On observait tout du rempart. Saint Ephrem, disciple et diacre du saint évêque, l'alla prier de venir jeter sa malédiction sur l'armée impie. Le saint pasteur monta sur une tour ; et voyant ces troupes innombrables et menaçantes, il conjura le Seigneur de manifester sa puissance à ces superbes idolâtres, par le moyen de ses plus faibles créatures.

A l'instant des essaims de moucherons, aussi épais que les nues, s'abattirent sur le camp infidèle (1). Ils entraient dans les trompes des éléphans, dans les yeux et les oreilles des chevaux, qui rompant leurs rênes et s'échappant en fureur, mirent par tout le désordre et la confusion. Sapor, encore mieux forcé de reconnaître la main de l'Eternel, leva le siége, plein de honte et de désespoir. Ainsi Constance se vit délivré de l'appréhension qu'il avait de ce côté-là ; et le Tout-puissant qui se tient plus honoré de notre soumission que de notre pénétration, en laissant périr le défenseur de son église, protégea miraculeusement son plus dangereux ennemi.

Il marcha contre l'assassin de son frère, après avoir pris la précaution de créer césar, Gallus son cousin germain, qu'il laissa sur la frontière de Perse. Les rebelles s'avancèrent de leur côté ; et les deux armées se rencontrèrent dans une plaine, près de la ville de Murse en Pannonie. Magnence combattit avec beaucoup de valeur. Pour Constance, moins accoutumé aux combats qu'aux disputes du religion, il se tint renfermé dans une église hors de la ville, pour prier avec ses ariens. Dans l'alarme universelle, Valens, évêque du lieu, ne s'oublia point, et tira parti de la crédulité du faible empereur, avec un artifice qui peut seul donner idée de ce fourbe (2). Il avait disposé des gens à cheval, pour apprendre secrètement les

(1) Philost. III, 23. (2) Sulp. Sev. *His. lib.* 2.

événemens de la bataille. On l'avertit, sans que Constance s'en doutât, que l'ennemi pliait. A l'instant feignant de sortir d'une extase, il dit au prince qu'un ange venait de lui annoncer la victoire. En effet, les troupes de Constance combattant avec une bravoure prodigieuse, pour les restes du sang chéri de Constantin, et sa cavalerie fort supérieure à celle des révoltés ayant culbuté tout ce qu'elle avait en face, prit en flanc leurs troupes de pied, les enfonça et les mit en désordre. Le combat ne finit point encore; mais il continua durant la nuit, avec un acharnement qu'on ne trouve que dans les forces divisées d'un même empire. Enfin le champ de bataille resta au légitime empereur, mais tout jonché de morts, en nombre à peu près égal de part et d'autre. Ainsi les vieilles légions furent presque entièrement détruites; et telle est peut-être la principale cause de la décadence de l'empire romain, qui ne fut jamais plus exposé à l'invasion des barbares, que depuis cet épuisement.

En voyant tant de guerriers étendus sans vie, le triste vainqueur ne put retenir ses larmes. Son armée se trouva si affaiblie, qu'il ne se crut pas en état de poursuivre alors sa victoire. Mais la campagne suivante acheva ce que ce premier succès, et plus encore les négociations de l'hiver avaient préparé. Il fallut néanmoins se battre une seconde fois. Magnence avait formé dans les Gaules une nouvelle armée. Elle fut défaite par les lieutenans de Constance, entre le Rhône et les Alpes. Le vaincu se sauva à Lyon, où ne voyant plus de sureté pour sa personne, il s'abandonna au désespoir, tua sa mère de sa propre main, porta plusieurs coups de poignard à son frère Décence qu'il venait de créer césar, puis se tua lui-même l'an 353. Devenu ainsi maître unique de l'empire, Constance se vit en état d'exécuter sans crainte toutes ses volontés, tant pour le gouvernement politique que pour la religion.

C'est à cette époque qu'il faut rapporter ses plus criantes injustices contre les orthodoxes, et la plus grande rigueur de sa persécution. Avant le dénouement entier de cette tragique scène, on avait déjà remarqué que le persécuteur devenait plus hardi à mesure que le ciel affermissait son pouvoir. Dès qu'il eut soumis Vétranion, l'un des révoltés, il assembla, tout en faisant route, à Sirmich, métropole de l'Illyrie, un concile presque uniquement composé d'évêques ariens, qu'il traînait par tout à sa suite. On voulait condamner dans son église même, Photin, évêque de cette ville, en faisant voir, sur le point où il errait, la conformité de l'Orient avec l'Occident. Ce jugement, comme utile et juste, fut applaudi de tout le monde. Mais par la manie trop ordinaire aux novateurs, on dressa un nouveau symbole. De tous les articles qu'il comprend en grand nombre, et qui proscrivent différentes erreurs, aucun n'exprime la consubstantialité, ni même la ressemblance du Fils de Dieu avec son Père. On y dit même : Nous ne plaçons pas le Fils au rang du Père, et nous le concevons comme lui étant subordonné. Mais il faut observer que le terme de subordination qu'on emploie ici, marque précisément l'ordre d'origine, et non l'inégalité qu'y ont trouvé quelques écrivains modernes ; puisque le concile d'Antioche pour la dédicace, si constamment cher aux eusébiens, et qui doit par conséquent expliquer celui-ci, attache clairement à ce mot le sens que nous disons. Ce dernier symbole est néanmoins insuffisant, à raison de sa réticence, tant sur la ressemblance de substance, que sur l'égalité : et tel est le venin de cette première formule de Sirmich, dont il sera question dans la suite.

Une des premières victimes immolées à la malheureuse prospérité de Constance, fut saint Paul de C. P. Il était rentré dans son église, sans qu'on sache trop comment, mais vraisemblablement,

comme saint Athanase, par la protection de Constant. Constance n'eut rien de plus pressé que d'ôter un prélat si catholique à la capitale, pour y instituer Macédonius. Comme le peuple rendait plus de justice à Paul, il fallut user d'adresse, et rompre le treillis d'une fenêtre par où l'on enleva le saint évêque. Cependant il s'éleva une furieuse émeute, quand il s'agit de conduire Macédonius à l'église, et il périt plus de trois mille personnes en cette rencontre, soit par les armes des soldats que commandait le préfet Philippe en l'absence de l'empereur, soit par le tumulte où elles furent étouffées. L'évêque Paul fut traîné, tout couvert de chaînes, d'exil en exil, jusqu'à Cucuse dans les déserts du Mont-Taurus. Là on l'enferma dans un affreux réduit, où on l'abandonna aux horreurs de la faim. Mais au bout de six jours qu'il respirait encore, ses satellites trouvant ce terme trop long, l'étranglèrent, et publièrent qu'il était mort de maladie. Ils furent honteusement décelés par un arien même, et l'église ne tarda point à honorer le saint martyr.

Les hérétiques n'en devinrent que plus ardens contre Athanase, qu'ils avaient vu rétablir dans son siége d'une manière si honorable. Mais ce qui faisait sa justification devint son plus grand crime. Constance en parcourant des vastes régions à la suite des rebelles, n'avait pu remarquer sans étonnement le grand nombre d'églises qui se tenaient honorées de la communion du saint évêque d'Alexandrie, tandis que les sectaires s'appliquaient sur toute chose à lui faire croire la défection générale de tous les évêques en faveur de la secte. Ils changèrent de batterie, firent à Athanase un crime capital de cette unanimité même, et prétendirent confirmer par-là les soupçons de ses dangereuses correspondances et de ses intrigues.

Les coriphées du parti étaient alors Léonce d'Antioche, Théodore d'Héraclée, Acace de Césarée de Palestine, George de Laodicée en Syrie, et

Narcisse,

Narcisse de Néroniade, tous conservés en place par la protection séculière, quoique tous canoniquement déposés. Nous le prévoyions parfaitement, disaient-ils au prince, quand vous rappelâtes ce sujet turbulent, que c'était nous décrier, et nuire encore davantage à votre tranquillité (1). Il a rempli l'univers de ses lettres artificieuses. Vous venez d'observer comment il a séduit la plupart des évêques. Ceux même qui tenaient pour nous, il en a gagné une partie ; et bientôt, si l'on n'y met ordre, il aura le reste. Peu s'en faut qu'on ne nous appelle publiquement hérétiques, et qu'on ne fasse la même injure à Votre Majesté. Mais ce qui n'eût pas été expédient, tandis qu'on semait la zizanie entre les deux augustes frères, votre juste ressentiment doit à présent l'en punir. Non-seulement il a indisposé contre vous l'empereur Constant, mais il a pris le parti du parricide Magnence, et nous avons la copie d'une lettre exécrable qu'il lui a écrite.

Constance échauffé par des pratiques dont il avait reconnu si souvent la perfidie, y fut pris de nouveau. Il oublia ses promesses et les sermens par lesquels il les avait confirmées, résolut de faire condamner Athanase par les occidentaux même, et de le chasser à jamais de son siége. Les ariens eurent l'assurance de s'adresser au pape Libère, qui avait succédé à saint Jule, mort le douzième d'Avril de cette année 352, après un honorable pontificat de plus de quinze ans. Libère ne donnait pas de moindres espérances, tant par sa doctrine que par ses vertus, spécialement par une humble appréhension des devoirs du pontificat, qu'on le força d'accepter quarante jours après la mort de son prédécesseur. A peine fut-il en place, qu'on lui écrivit d'Orient, pour lui proposer et le presser de refuser sa communion à Athanase. Il se persuada que le plus expédient en des conjonctures

(1) Ath. *ad solit.*

si critiques, c'était d'assembler un concile où l'on traitât d'abord de la foi, qui ne pouvait varier dans l'église : après quoi, ce qui touchait l'évêque d'Alexandrie, et faisait cause commune avec la religion, s'arrangerait de soi-même. Aussitôt il envoya vers l'empereur, pour la convocation.

Vincent de Capoue, sur qui le pape avait droit de compter, fut le chef de cette légation, et assista à un concile qui se tint à Arles dans les Gaules, où Constance passa l'hiver de l'année 353, après la défaite et la mort de Magnence (1). Ce légat avait assisté aux conciles œcuméniques de Nicée et de Sardique, où saint Athanase fut si bien justifié. Toutefois il n'eut pas la force de résister aux menaces de l'empereur : il signa la condamnation du grand Athanase, sans même qu'on eût traité préalablement de la foi, comme le portait sa commission. Son exemple entraîna presque tous les évêques. Mais Paulin de Trèves, successeur de saint Maximin, fut inébranlable, et dit en termes exprès, qu'il consentait seulement à la condamnation de Photin de Sirmich et de Marcel d'Ancyre : en quoi il fit éclater, outre la fermeté de sa foi, la sagacité de son esprit et la justesse de son discernement. On l'exila, et il mourut dans le lieu de son bannissement. Lucius de Mayence imita son courage, et fut encore plus maltraité. On l'étrangla dans son exil, pour avoir résisté aux vives instances qu'on lui faisait sans cesse de consentir à la condamnation d'Athanase.

On ne saurait exprimer la douleur de Libère, aussitôt qu'il eut appris la prévarication de son légat (2). Il le désavoua publiquement, en écrivit à l'empereur dans les termes les plus amers, et lui envoya proposer, par Eusèbe évêque de Verceil, et Lucifer de Cagliari, la convocation d'un concile général de l'Orient et de l'Occident. Lucifer, métropolitain de Sardaigne et des îles voisines,

(1) Lib. *Ep.* t. 2, *Concil.* (2) Hil. *Fragm. p.* 425.

était encore moins distingué par son rang, que par la réputation alors intacte de sa doctrine et de sa vertu, de son habileté dans les affaires et dans les sciences ecclésiastiques. Mais ce qui importait surtout à sa commission, c'est qu'il concevait parfaitement l'étroite connexion des intérêts d'Athanase avec ceux de l'église. Eusèbe, natif de Sardaigne, d'où venaient apparemment sa liaison avec Lucifer et le motif du pape pour les associer, n'avait été mis sur le siége de Verceil, que pour un mérite capable de le faire préférer, quoiqu'étranger, à un grand nombre de bons sujets du pays. C'est le premier évêque qui ait uni dans l'Occident la vie monastique à la vie cléricale. Il vécut et fit vivre ses clercs dans l'exercice assidu du jeûne, de la prière et de la lecture, dans le travail et l'éloignement de toute société séculière. Tels étaient les ministres ou médiateurs que le pape Libère employa cette seconde fois auprès de l'empereur Constance.

Ce prince, à qui la feinte ne coûtait rien pour en venir à ses fins, les écouta avec beaucoup de tranquillité, quoiqu'ils lui présentassent la vérité sans nul déguisement. Il promit de convoquer l'année suivante un concile à Milan, où tous les évêques du monde chrétien pourraient venir en liberté, sans excepter ceux d'Egypte, bien qu'extrêmement attachés à saint Athanase. Les ariens donnèrent volontiers leur consentement, bien persuadés de l'ascendant qu'aurait la puissance impériale sur l'esprit des prélats, quel qu'en pût être le nombre.

Mais avant de pousser les orthodoxes au point où il se proposait, Constance voulut n'avoir aucune inquiétude au sujet de Gallus. Beau-frère et cousin germain de l'empereur, ce nouveau césar abusait de son autorité, et on l'accusait d'aspirer à l'indépendance. L'empereur l'attira auprès de lui, par sa dissimulation et ses artifices ordinaires. Aussitôt on l'arrêta, on lui fit son procès, et il eut la tête tranchée l'an 354, à l'âge de vingt-neuf ans, dont il en avait régné près de quatre.

Julien son frère se vit alors dans le plus grand péril. On l'avait arrêté en même temps que Gallus, et il demeura sept mois en prison. Des ennemis puissans cherchaient à le perdre. L'impératrice Eusébie au contraire le protégea de tout son pouvoir, et engagea l'empereur à l'entendre lui-même, sur les ombrages qu'il en avait conçus. Il était éloquent, et parla si bien, qu'il obtint d'être renvoyé à Athènes, afin de se perfectionner, c'est ainsi qu'il s'en exprimait, dans les sciences préférables à toutes les couronnes. Ce prince avait pour lors vingt-trois ans, et professait encore publiquement la religion chrétienne. Mais depuis trois ans, ou déjà il avait totalement renoncé la foi dans le secret de son cœur, ou il y était bien médiocrement attaché. On remarqua même dès son enfance qu'il penchait comme naturellement vers le paganisme. Lorsqu'étudiant avec son frère l'éloquence et la dialectique, ils s'exerçaient l'un et l'autre à parler pour ou contre la religion; c'était toujours Julien qui choisissait de soutenir la cause des faux dieux et des idolâtres.

Son esprit léger, inquiet, excessivement avide de la nouveauté et du faux merveilleux, se plaisait sur-tout dans la compagnie des astrologues, des faiseurs d'horoscope, et des plus grands aventuriers entre les sophistes. Avec de pareilles dispositions, le séjour de la Grèce ne pouvait que fortifier son inclination pour l'idolâtrie. Il ferma les yeux à ce qu'il y avait de plus propre à l'éclairer. Depuis quelque temps, le philosophe ou magicien Maxime le flattait de l'espérance de voir les anciens dieux de l'empire. Un jour il le conduisit pour cela dans un temple d'idoles. Après beaucoup de cérémonies superstitieuses et d'évocations de tous les genres, le jeune prince les vit, ou s'imagina les voir sous des figures épouvantables. Saisi de frayeur, il fit le signe de la croix, par un reste d'habitude. Tout disparut à l'instant; et Julien se récriant sur la vertu de la croix; ce n'est pas la crainte, lui dit

l'enchanteur, qui a mis les dieux en fuite, mais l'horreur qu'ils ont eu de votre infidélité (1). Julien qui n'abandonnait la foi que parce qu'il se piquait de raison, se paya néanmoins de cette faible défaite.

Il fit connaissance à Athènes avec Basile et Grégoire, qui achevaient le cours de leurs études, et qui devinrent bientôt les deux plus éclatantes lumières de l'église. Ils le pénétrèrent dès-lors, malgré ses soins à cacher sa profane défection. Il trahissait, par tout son extérieur, le désordre des facultés de son ame (2). La plupart de ses mouvemens les plus ordinaires étaient convulsifs et désagréables (3). Il branlait perpétuellement la tête et les épaules, grimaçait du geste et de la bouche, toujours chancelant sur ses pieds et mal assuré dans sa démarche. Souvent il s'interrompait lui-même en parlant, ou s'arrêtait tout court d'une manière bizarre, faisait des questions hors de propos, et des réponses entortillées, autant dépourvues de sens que de grâce et de méthode. Ces ridicules étaient d'autant plus choquans, qu'il n'avait rien que de laid et de rebutant dans l'air, le visage et toute la figure; le nez retroussé, le cou enfoncé et fort épais, les épaules démesurément larges, la taille courte et ramassée, avec une mal-propreté révoltante : en sorte que Grégoire en le voyant, disait quelquefois à son ami Basile : Quel monstre nourrit l'empire romain! Fasse le ciel que je sois mauvais prophète (4).

Ces deux illustres amis étaient l'un et l'autre de Cappadoce; Basile de Césarée, métropole de la province, et Grégoire de Nazianze, fils de Grégoire alors évêque de cette ville. Ces deux familles très-distinguées par le rang et la noblesse, l'étaient encore davantage par une piété comme héréditaire. Dans la seule famille de Basile, entre ses frères et sœurs, et sans sa mère sainte Eumélie, on

(1) Theod. III, 3.
(2) Greg. Naz. *Orat.* 4.
(3) Amm. Marc. *l.* 15, *c.* 8.
(4) *Or.* 4, *p.* 122.

compte trois saints révérés par l'église, Grégoire évêque de Nysse, Pierre évêque de Sébaste, et Macrine leur sœur.

Basile, plein de connaissance et d'érudition, se rendit profond dans toutes les parties de la philosophie relatives à la religion, apprit des autres ce qu'il fallait pour en parler avec justesse et avec aisance; et cela de si bonne heure, qu'avant de venir joindre Grégoire à Athènes pour y perfectionner son goût, une haute réputation l'y avait déjà dévancé. Il se fit un genre d'éloquence, plein de force et de noblesse, exact et méthodique, avec une diction si pure, si propre et si précise, que les meilleurs juges l'égalent aux orateurs les plus vantés de l'ancienne Grèce, sans en excepter Démosthène.

Grégoire de Nazianze qui, outre son père, compte aussi plusieurs saints dans sa famille, savoir Gorgonie sa sœur, et son frère Césaire, ne se signala pas moins, tant par sa profonde doctrine que par son éloquence pleine d'élévation et de chaleur. Il eut à un tel point le don d'intelligence des saintes écritures et des plus hauts mystères, qu'on le regarde entre les pères de l'église, pour la sublimité et la pénétration, comme saint Jean parmi les évangélistes. On assure que de tous les anciens docteurs, lui seul n'avança aucune proposition qui ait eu quelque conformité apparente avec l'erreur. Ces lumières et cette heureuse justesse lui ont acquis par excellence le surnom de théologien. Il n'eut pas le coup d'œil moins bon pour la connaissance des hommes, comme il le fit voir en prévoyant le premier ce que serait un jour Julien.

Ce prince se tenait toujours comme enseveli dans l'obscurité et l'étude, quand le mauvais état des Gaules ravagées par les barbares obligea Constance à le créer césar, et à l'envoyer au secours de ses provinces. Soit amour de la philosophie, soit crainte du sort de son frère, il parut sortir d'Athènes à regret. Etant arrivé à Milan où l'empereur l'attendait, on lui fit quitter la barbe et le manteau de

philosophe; en présence des soldats, on le déclara césar, le 6 Novembre de l'an 355, jour pour jour à la vingt-quatrième année révolue de son âge; puis on lui fit épouser la princesse Hélène, sœur de Constance, qui le pressa de partir incontinent pour les Gaules, après avoir pris néanmoins toutes les mesures imaginables pour l'empêcher de s'y rendre trop puissant. Le soupçonneux empereur voulut encore demeurer en Italie pour l'observer de plus près, mais sous ombre de se tenir plus à portée des frontières de l'empire.

Déjà il avait assemblé le concile que le pape avait demandé l'année précédente, et dont les ariens pressèrent eux-mêmes la célébration, après avoir dressé toutes leurs batteries pour y dominer. Il se tint à Milan, suivant la première annonce, dès les premiers mois de cette année 355. On y vit peu d'Orientaux, dont la plupart s'excusèrent sur la longueur du chemin : les Occidentaux étaient plus de trois cents. Saint Eusèbe de Verceil, qui du voisinage observait mieux le tour que prenaient les affaires, ne voulait pas s'y rendre. Les autres prélats, l'empereur, et sur-tout les légats du pape le pressèrent avec tant d'instance, qu'il ne put enfin s'en défendre. On s'assembla d'abord dans l'église, selon la coutume, les évêques vers l'autel, soustraits aux regards publics par un grand voile qui séparait le chœur de la nef, et le peuple restant en foule vers la porte. Denys, disciple d'Eusèbe qui le regardait comme son fils, occupait alors le siége de Milan. L'auteur d'un sermon attribué faussement à saint Maxime de Turin, raconte, au sujet de cet évêque, une histoire assez bien arrangée pour avoir fait fortune par cet endroit, et pour avoir imposé à quelques écrivains, dont la critique est ordinairement plus circonspecte. Cette pièce apocryphe qui porte avec elle des caractères évidens de supposition et du peu de jugement de son auteur, rapporte que Denys avait eu la simplicité de signer d'abord la condamnation d'Atha-

nase ; qu'Eusèbe, à son arrivée, lui fit concevoir de quelle conséquence elle était pour toute l'église ; qu'ensuite pour la faire effacer, le saint évêque de Verceil feignit de vouloir signer lui-même, mais en se plaignant qu'on eût fait signer avant lui un évêque qui lui était aussi inférieur en âge que Denys son élève ; et que les ariens effacèrent à l'instant la souscription prématurée de Denys. Il serait bien étonnant que toutes ces particularités, supposées vraies, eussent échappé à Socrate, à Sozomène et à Théodoret, qui n'en font point la moindre mention. Ces trois auteurs au contraire, les seuls garans sûrs des événemens de cet âge, représentent unanimement saint Denys comme un prélat d'une constance inébranlable dans le parti orthodoxe, et spécialement au concile de Milan.

Saint Eusèbe, pressé de souscrire à la condamnation du grand Athanase, présenta un exemplaire du concile de Nicée, en disant que l'ordre apostolique, et la marche tracée aux pères de Milan, dès le premier moment de la convocation, était de mettre avant toute chose le dogme en assurance, en se soumettant aux décrets de Nicée (1). Denys s'avança aussitôt, pour souscrire à ce saint concile. Mais Valens de Murse, qui venait de retourner à son vomissement, en rétractant la rétractation même qu'il avait adressée peu auparavant au pape Jule, lui arracha la plume des mains, et cria séditieusement qu'on n'avancerait rien par-là. Les prélats bien intentionnés répliquèrent. Les sectaires s'émurent avec toute la chaleur d'un parti puissamment protégé. Mais le peuple plus bouillant encore se mit à crier avec menace, de l'autre côté du voile, qu'il fallait chasser les ariens. Denys, évêque du lieu, se montra pour exhorter à la modération et à la paix, en représentant que la religion de Jesus-Christ n'employait pas les soulèvemens à sa défense.

(1) Hil. 2 *Orat. ad Christian. in fin.*

Cependant les novateurs effrayés abandonnèrent le lieu saint et firent transférer le concile au palais. Alors on ne se donna plus la peine d'observer aucune forme ecclésiastique. L'empereur s'érigea en président, ou en despote du concile; et au lieu de symbole à souscrire, il ne proposa qu'un édit profane et tyrannique, où tout le venin de l'arianisme se trouvait à découvert. Il prétendait avoir reçu sa mission à sa manière. Un songe en faisait tout le fondement; et ses sujets ne devaient, selon lui, demander d'autres preuves de sa catholicité, que les victoires par lesquelles le Tout-puissant se déclarait en sa faveur. La formule ne put toutefois passer; et elle fut rejetée avec horreur par ce peuple catholique et nombreux, à qui on la lut dans l'église.

On en revint à la condamnation d'Athanase. L'empereur envoya chercher Lucifer, Eusèbe, Denys, et les pressa extraordinairement d'y souscrire, persuadé qu'il était du grand effet que produiraient des exemples de ce poids. Comme ils insistaient sur le défaut de preuves; c'est moi, leur dit-il en se levant d'un air emporté, c'est moi qui suis l'accusateur d'Athanase. Croyez sur ma parole ce qu'on avance contre ce perturbateur. Ils répondirent avec une liberté respectueuse, qu'il ne s'agissait pas d'une affaire temporelle, où l'autorité impériale fût en droit de prononcer; qu'en ce cas-là même, on ne devrait pas condamner un absent, hors d'état de se défendre; que pour eux, jamais on ne les engagerait à contrevenir en rien aux règles ecclésiastiques. Mais ce que je veux, reprit-il, doit passer pour règle. Ainsi en jugent les évêques de Syrie. Obéissez, ou vous allez être bannis (1). Tous les prélats orthodoxes levèrent les mains au ciel, et conjurèrent le prince de ne pas abuser, contre les serviteurs de Dieu, d'un pouvoir qu'il tenait de Dieu même, et ils lui rappelèrent les vengeances du juge terrible des rois comme des sujets.

(1) Sulp. Sev. *lib.* 2.

Mais sans rien entendre, et ne consultant que les premiers transports de sa colère, il menaça à grands cris, tira l'épée contre eux, et commanda de les traîner au supplice. Puis changeant tout à coup, il les condamna seulement à l'exil. Avant qu'on emmenât les légats du pape, le prêtre Pancrace et le diacre Hilaire, collègues de la légation de Lucifer, furent dépouillés de leurs vêtemens, et déchirés à coups de fouet. Ursace et Valens, avec les eunuques de leur faction, devinrent les ministres de ces indignités ; et durant toute la scène, ils firent de grands éclats de rire ou de fades plaisanteries, comme aurait pu faire la plus vile populace (1).

Les gens de guerre s'ouvrirent un chemin, du palais à l'église, à travers les troupes du peuple, avec une brutalité sanguinaire ; et ils pénétrèrent jusque dans le sanctuaire, pour en arracher les évêques orthodoxes qui y restaient. On se saisit de cent quarante-sept, tant ecclésiastiques que laïques zélés, dont la plupart furent renfermés en d'affreuses prisons. Outre Lucifer, Eusèbe et Denys, différens autres prélats n'abandonnèrent point Athanase, et subirent le bannissement comme les premiers. Mais la meilleure partie souscrivit à sa condamnation, soit par crainte, soit par surprise et par inconséquence. Les exils furent accompagnés de tous les accessoires qui les pouvaient renplus insupportables. On envoya les bannis dans les provinces les plus éloignées, dont ils ignoraient la langue, où leurs ennemis dominaient ; et ce que n'avaient pas imaginé les persécuteurs idolâtres, on les tenait en des lieux séparés, afin qu'ils ne pussent s'encourager ni se consoler mutuellement. Cependant ces traitemens injurieux ne leur attiraient que des respects de la part du très-grand nombre des églises. Presque toutes les provinces leur envoyèrent des députés, comme à des confes-

(1) Athan. *ad sol.*

seurs de Jesus-Christ; tandis qu'on n'avait que de l'horreur des ariens, regardés dans leur barbare triomphe, non comme des vainqueurs, mais comme des bourreaux (1).

Saint Denys de Milan fut relégué en Cappadoce, où il obtint par la généreuse ferveur de ses prières une mort prompte, afin de ne pas survivre à la funeste catastrophe de son église. Car à sa place on mit l'hérétique Auxence, qui avait été fait prêtre par Grégoire d'Alexandrie, et qui, dans tout le cours de son ministère, se montra digne d'une telle ordination (2). Il n'entendait pas seulement la voix des ouailles auxquelles on le préposait, ignorant parfaitement le latin; il était encore moins versé dans les sciences ecclésiastiques, mais uniquement dans la gestion des choses de négoce et d'intérêt; plus propre, en un mot, à faire un publicain qu'un évêque. Il était si odieux au peuple catholique, qu'il fallut l'introduire dans l'église à main armée (3).

L'empereur ne se trouvait pas encore satisfait. Il ambitionnait sur toute chose de mettre dans son parti le successeur du prince des apôtres, le chef de l'église. Sans cesse les novateurs répétaient à ses oreilles, que s'il pouvait gagner l'évêque du siége apostolique, il serait bientôt maître de tous les autres. En un mot, on lui fit désirer si vivement que la proscription d'Athanase fût confirmée par l'autorité ecclésiastique qui réside principalement dans les évêques de Rome, que tout le monde en était imbu, jusqu'aux auteurs païens de ce temps-là, tels qu'Ammien-Marcellin qui nous l'apprend en propres termes (4). Constance envoya donc au souverain pontife l'eunuque Eusèbe, chargé de présens et de menaces. Tout fut inutile. Ce qui humilia davantage l'envoyé, c'est que Libère ne refusa pas seulement de souscrire à la condamnation d'Athanase, mais se déclara sans ménagement contre la croyance

(1) Sulp. Sev. *l.* 2.
(2) Hil. *in Aux.*
(3) Ambr. *l.* III, *de Spir. c.* 10.
(4) *Lib.* XV, *c.* 7.

des eusébiens, si fiers de leurs derniers succès; qu'ils ne prenaient plus qu'un soin très-médiocre de cacher leurs sentimens ou leur attachement à ceux d'Arius. L'eunuque ne voulut pourtant pas rapporter les présens de l'empereur ; mais il les déposa, comme une offrande, dans l'église de saint Pierre. A ce moment de crise, le pape jugea que la crainte du scandale que donnerait cette espèce de communication avec un hérétique, devait l'emporter sur les déférences dues en toute autre circonstance à la majesté impériale, et il fit mettre les présens hors du lieu saint.

L'eunuque devint enfin furieux ; mais plus confus encore et entièrement déconcerté, il retourna précipitamment vers son maître, qui résolut d'enlever le pontife, et de le faire amener à Milan. L'empereur en écrivit à Léonce, gouverneur de Rome, à qui l'exécution ne parut pas facile, à cause du peuple qui chérissait ardemment son pontife. Mais quand les princes veulent le mal jusqu'à un certain point, toutes les difficultés s'aplanissent. Léonce prit si bien ses mesures, que Libère, enlevé de nuit, fut loin de la ville avant que la multitude en eût connaissance.

Arrivé à Milan, l'empereur lui donna aussitôt audience, ou pour mieux dire, lui fit subir un interrogatoire, où ce prince dissimulé ne soutint pas mal le ton mêlé d'autorité et de modération qu'il s'était prescrit. L'eunuque Eusèbe et plusieurs autres instigateurs se mêlèrent dans l'entretien, à dessein d'émouvoir le pontife et de le faire échapper en saillies peu respectueuses. Toutefois Libère gardant un sage milieu entre l'audace et la pusillanimité, soutint avec autant de dignité que de courage la cause de l'église et d'Athanase. C'est mon ennemi particulier, disait l'empereur ; il m'a brouillé avec mes frères, et je m'estimerais plus heureux de réduire ce perturbateur universel de tout gouvernement, que d'avoir vaincu le traître Magnence (1).

(1) Theod. *l.* 11.

Il n'y a plus rien à me représenter en sa faveur ; ma résolution est prise : ou signez sa condamnation, ou partez pour l'exil ; je vous donne trois jours pour y penser. L'espace de trois jours ou de trois mois, repartit Libère, ne changera rien à ma disposition. Envoyez-moi dès ce moment où il vous plaira.

Au bout de trois jours, l'empereur retrouvant le pape inébranlable, le relégua à Bérée en Thrace, sans néanmoins lui faire aucun mauvais traitement. Il commanda au contraire de lui délivrer une somme considérable pour son voyage, et l'impératrice enchérit encore sur cette libéralité. Libère refusa tout, en prétextant que l'état avait besoin de ses fonds pour les troupes, et il partit gaiement pour sa destination (1).

Après son départ, Constance voulut faire élire un autre pape. Mais il n'en était pas de la pierre sur laquelle le fils de Dieu a fondé son église, comme des siéges décorés de prérogatives arbitraires par des dispositions humaines. Tout le clergé de Rome avait juré de ne point recevoir d'autre chef, tant que Libère vivrait. La faction des ariens ayant choisi Félix, archidiacre de l'église romaine, les clercs catholiques demeurèrent si fermes, que les factieux ne purent avoir entrée dans aucune église, et se virent réduits à l'ordonner dans le palais. Félix même, tout en succombant à l'amour de l'élévation, ne se départit jamais de la doctrine de Nicée : tant elle était solidement établie dans cette église qui doit y affermir les autres (2).

Après cette entreprise, la secte eut l'ambition de triompher d'Osius (3). Ce seul évêque lui en paraissait valoir une infinité d'autres. Confesseur de la foi sous les persécuteur sidolâtres ; auteur, après Dieu, de la conversion du grand Constantin, et de ce que ce prince avait fait de plus grand pour la

(1) Soz. IV, 11.
(2) Hier. *de Script. in Acac.*
(3) Soz. IV, 11.

religion ; cent ans d'une vie irréprochable, dont plus de soixante d'un saint épiscopat et des plus honorables ministères ; le mobile de toutes les grandes affaires de l'église ; ses discours et ses lettres reçus de tous les catholiques comme autant d'oracles : les sectaires ne fatiguaient pas moins les oreilles de Constance par ces représentations, qu'ils ne l'avaient fait au sujet du souverain pontife. C'est Osius, lui répétaient-ils sans cesse, dont l'autorité soulève tout le monde chrétien contre vous ; c'est lui qui dressa le symbole fatal de Nicée ; c'est lui qui par-tout fait passer pour hérétiques les défenseurs du juste opprimé, du pieux et docte Arius (1). Ses premiers succès lui inspirent une ardeur toujours nouvelle et une présomption insupportable. La punition de ses collègues, ou plutôt de ses élèves et de ses créatures ; tout est inutile, si l'on n'humilie ce pédagogue impérieux, ou si l'on ne trouve moyen de le rendre docile à son tour.

L'empereur le manda, et lui donna dans ses lettres mille témoignages d'estime et de bienveillance. Quand il le vit arrivé, il redoubla ses flatteries et ses artifices pour l'engager à condamner Athanase et à communiquer avec les ariens, deux points qu'on ne séparait plus. Mais le vénérable vieillard témoignant une douleur amère, pour la seule assurance qu'on avait de lui tenir de pareils discours, répondit avec tant de force et de sagesse, que l'empereur saisi de la crainte des divins jugemens le laissa retourner à Cordoue. Il convint à la cabale de n'importuner de quelque temps le prince sur cet objet. Epiant depuis cela les conjonctures et les momens, elle revint à la charge si à propos, et pressa si fort l'inconstant empereur, qu'il écrivit plusieurs fois à Osius, tantôt d'une manière douce et flatteuse, tantôt d'un ton menaçant.

Le prélat demeura inébranlable, et fit une réponse aussi convenable à son honorable vieillesse,

(1) Ath. *ad sol.*

que digne de passer à tous les âges futurs (1). J'ai confessé pour la première fois, écrivit-il, dans la persécution de Maximien, votre aïeul. Si vous voulez faire le même personnage que cet ennemi du Dieu que nous adorons, je suis également prêt à tout souffrir, plutôt que de trahir la vérité et de flétrir l'innocence. J'ose même vous déclarer que je renonce à votre communion, si désormais votre majesté m'écrit d'une manière si peu digne d'un maître chrétien. Ne suivez donc pas les impressions des sectateurs d'Arius ; tenez-vous en garde contre les Orientaux ; n'écoutez pas Ursace, ni Valens; ayez horreur de la malignité qui s'attaque plus au fils de Dieu qu'à un évêque. C'est moins contre Athanase que les séducteurs vous animent, qu'en faveur de l'hérésie et de l'impiété. Croyez-moi, prince, et accordez quelque confiance à mon expérience et à mes cheveux blancs : je suis votre aïeul par l'âge, et je sais parfaitement tout ce qui se passa au saint concile de Sardique, qu'on blasphème en votre présence. Les ennemis d'Athanase y eurent pleine liberté de l'accuser et de le convaincre, s'ils eussent été en état de le faire. Rappelez-vous encore, quand vous eûtes mandé à Antioche l'évêque d'Alexandrie, comment il parut dans votre cour, au milieu de ses ennemis; comment ils refusèrent de l'écouter, ou craignirent de paraître devant lui; comment vous refusâtes vous-même d'entendre une justification inutile.

Pourquoi donc écoutez-vous encore les imposteurs? Pourquoi sur-tout écouter Ursace et Valens, après qu'ils ont fait l'aveu de leur calomnie, et qu'ils se sont rétractés avec confusion? Ils n'y furent pas forcés; on ne les fit pas maltraiter par des gens de guerre; ils ne furent point intimidés par l'empereur Constant. On n'en usait pas sous son règne, à Dieu ne plaise! comme on en use aujourd'hui. Mais si ces fourbes blâment la violence; s'ils se

---

(1) Ath. *ad sol. p.* 837.

plaignent sans sujet de l'avoir soufferte, et si vous-même la désapprouvez, cessez de l'employer. Ne faites pas présider vos comtes et vos gouverneurs aux jugemens de l'église; n'exilez pas des évêques, dont tout le crime est de ne point applaudir à d'énormes abus. Autrement n'encourrez-vous pas le reproche d'exercer de plus grandes violences que celles dont vous vous plaignez? Car que fit jamais de semblable votre auguste frère? Souvenez-vous, tout empereur que vous êtes, que vous n'en êtes pas moins homme, pas moins sujet à la mort. Redoutez les jugemens éternels. Ne vous ingérez pas dans les choses ecclésiastiques. Vous n'avez point d'ordres à nous donner en cette matière: vous les devez prendre de nous. Dieu vous a commis les rênes de l'empire, à nous le gouvernail de l'église; et comme on contrevient à l'ordre de Dieu en entreprenant sur votre puissance, ainsi vous ne pouvez sans crime vous attribuer ce qui nous regarde. Il est écrit: Rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu. Il ne nous est donc pas permis de nous arroger la domination dans l'empire, et vous ne devez pas exercer le ministère du sacerdoce. Le désir que j'ai de votre salut, me fait écrire avec liberté; et autant il me convient de vous parler de la sorte, autant il vous est expédient de montrer que je ne l'ai pas fait sans fruit.

Une lettre de cette énergie devait produire l'effet le plus heureux, pour peu que l'empereur voulût consulter la religion ou la raison. Elle ne fit qu'irriter Constance, toujours plus obsédé de ses adulateurs hérétiques. Il contraignit une seconde fois Osius à le venir trouver, et il le retint un an à Sirmich. Le respectable centenaire y fut accablé d'outrages et de traitemens inhumains, chargé brutalement de coups, appliqué à de rudes tortures. Enfin la faiblesse du corps, et apparemment de l'âge, abattant l'esprit, sans vouloir condamner Athanase, il souscrivit la seconde formule de Sirmich, qu'on ne peut excuser d'hérésie: exemple encore

moins

moins étonnant qu'effrayant de la fragilité humaine, contre laquelle les plus longs triomphes ne doivent jamais nous rassurer. Dès qu'il eut acquiescé à ce qu'on prétendait, il obtint la liberté de retourner en Espagne, où il mourut bientôt après; mais en pénitent, et dans la communion de l'église, comme S. Athanase et S. Augustin nous l'apprennent (1). A l'article de la mort, il protesta d'une manière authentique et par forme de testament, contre la violence qui l'avait abattu, anathématisa l'arianisme avec le plus grand éclat, et il exhorta tout le monde à en concevoir la même horreur.

La persécution qu'on exerça contre un homme si généralement révéré, on l'étendit avec beaucoup moins de ménagement aux prélats ordinaires. Les orthodoxes de tout ordre y furent de même exposés, à proportion de leur rang et de leur zèle; mais on s'attachait principalement aux évêques. On les traînait devant les juges, afin que ceux-ci les obligeassent de souscrire; et l'on avait intimé l'ordre aux magistrats de chaque ville, sous peine d'amende pour eux-mêmes, s'ils ne subornaient chacun son évêque (2). Tout le tempéramment consistait dans la permission de renvoyer à l'empereur ceux qui ne pourraient être intimidés que par sa présence. Il y en eut plusieurs qui renoncèrent lâchement à la communion d'Athanase. On forgea mille imputations contre ceux qui résistèrent; on leur suscita toutes sortes d'affaires et d'embarras pour les éloigner de leurs églises, et encore plus vîte on mettait dans leurs places les plus déterminés suppôts de l'hérésie. Par une providence particulière, qui parut inspirer d'autant plus d'aversion de la contrainte qu'elle fut exercée avec plus d'empire, les peuples refusèrent en plusieurs endroits d'admettre ces intrus. Là on les installait de vive force, et l'on traitait en criminel d'état tout citoyen qui se montrait chrétien aussi-bien que sujet.

(1) Ath. *ad solit. p.* 841. (2) Ath. *ad solit. p.* 829.

Mais toujours Athanase faisait le principal objet de la haine de Constance et de ses ariens. Toute l'église catholique leur semblait concentrée dans sa personne, et ce n'était que pour le réduire qu'on avait préalablement séduit tant d'évêques. Quand ils eurent souscrit à sa condamnation, on crut ne devoir plus rien ménager. L'orage avait été plus de deux ans à se former : sa violence répondit à cette longue et ténébreuse fermentation. Nous n'entreprenons pas de faire la peinture de ces dernières horreurs, qu'il est difficile de tracer avec les couleurs convenables. Nous nous contentons d'avertir que ce qui arriva quelques années auparavant, à l'installation du faux évêque Grégoire dans le siége d'Alexandrie, et qu'on en peut regarder comme la première scène, ne fut qu'un léger crayon de cette horrible catastrophe.

George de Cappadoce, qui à cette seconde fois s'empara du siége d'Athanase, ne se donnait pas la peine de paraître vertueux, pas même honnête homme (1). Sans foi, sans mœurs, sans éducation, sans naissance, et d'abord sans état, il n'était connu qu'en qualité d'aventurier et de parasite, vendu à quiconque lui donnait à manger. Ce fut une fortune pour lui d'obtenir une place de bas employé dans l'entreprise des vivres. Il y malversa, se vit obligé de se dérober par la fuite au châtiment de ses pillages, et d'errer de province en province. Tel fut le second émule qu'on opposa au plus illustre prélat de son temps. Encore était-il d'une dureté rustique, désagréable dans les manières et les propos, sans nulle teinture des lettres, sans nul usage du monde, étourdi et brouillon, naturellement impitoyable, sans aucun principe de religion, et païen autant qu'hérétique, uniquement propre à installer l'impiété arienne dans la chaire épiscopale de la seconde ville du monde.

Cette grande église et toutes celles de sa dépen-

(1) Amm. Marc. *l.* 22, c. 11.

dance furent en même temps privées de leurs pasteurs légitimes; c'est-à-dire, toute la grande et florissante province d'Egypte, avec la Lybie qui en dépendait. On les relégua au fond des plus affreux déserts de l'Afrique, et on les força de partir sur le champ, quel que fût leur âge, et en quelque état que se trouvât leur santé. Il y en eut environ quatre-vingt-dix traités de la sorte, et il ne se trouva qu'un seul lâche parmi eux, savoir Théodore d'Oxirinque, qu'abandonna avec mépris tout son clergé (1). De tant d'illustres proscrits, plusieurs moururent en route ou à leur terme, soit de misère, soit des indignités qu'ils eurent à souffrir. On leur substitua aussitôt après leur départ, de jeunes gens sans retenue, sans autre mérite qu'une confession précipitée de l'arianisme que plusieurs d'entr'eux ne connaissaient que de nom, et sans autre titre qu'une somme comptée aux officiers impériaux qui mettaient publiquement les dignités ecclésiastiques à l'enchère (2). Une multitude innombrable de fidèles de l'un et de l'autre sexe, spécialement entre les moines et les vierges, furent horriblement immolés dans le lieu saint, et toujours suivant le goût lubrique de l'hérésie, après des outrages infiniment plus insupportables à leur vertu, que n'était la mort.

Comme Athanase se rencontrait avec une bonne partie de son peuple dans l'une des principales églises d'Alexandrie, elle fut investie de plus de cinq mille soldats légionaires, armés en règle, le casque en tête, et l'épée nue en main. Il exhorta ses ouailles à se retirer tranquillement; ce bon pasteur refusant de mettre sa propre vie en sureté, tandis que la moindre partie du troupeau resterait en péril. Déjà les portes étaient rompues; et à la faveur des lampes sacrées, car cette horrible scène se passa de nuit, on voyait étinceler les armes de la troupe qui avançait en criant et en me-

(1) Marc. et Faust. *p.* 777. (2) Ath. *ad sol. p.* 863.

nacant. Le bruit et le tumulte étaient effroyables. On se renversait les uns sur les autres, et il y eut quantité de personnes étouffées. Le saint évêque n'abandonna point encore la partie; et sentant qu'on n'en voulait personnellement qu'à lui, et que la plus grande fureur serait suspendue jusqu'à ce qu'il fût arrêté, il s'exposait généreusement à périr pour le salut de son peuple.

Enfin la plupart étant sortis, les clercs et les solitaires qui restaient l'entraînèrent avec eux. Il fut tellement pressé dans la foule, qu'il manqua d'être suffoqué. Long-temps il demeura évanoui et sans connaissance, en sorte qu'on l'enleva comme mort : ce qui apparemment facilita son évasion au milieu de tant d'ardens satellites, d'où elle semblait ne pouvoir se faire sans miracle (1). Quand on le sut vivant, il n'y eut réduit si caché qu'on ne furetât dans les villes et dans les campagnes. On ne peut exprimer tout ce qu'il eut à souffrir en se cachant. Il demeura un temps considérable dans une citerne sèche, où le maître et la maîtresse du logis lui portaient à manger par intervalle. Les incommodités de la fuite, dit-il lui-même, sont plus difficiles à supporter que les douleurs de la mort; et le principal mérite de ceux qui souffrent persécution, consiste à persévérer sans ennui et sans impatience.

Les ministres de la tyrannie soupconnant qu'on pourrait le trouver dans les solitudes de Tabenne qu'il affectionnait particulièrement, envoyèrent des soldats fouiller ces pieux asiles. La troupe effrénée se fit ouvrir toutes les portes des monastères et des laures, sans pouvoir le découvrir. Alors on reconnut la différence de leurs angéliques habitans, dégagés de tout intérêt terrestre, à ces prélats timides qui attendaient des grâces de la cour. Ces pieux et intrépides solitaires, observant l'évangile au pied de la lettre, ne daignaient pas

---

(1) *Ath. de Fug. p.* 717.

saluer les ennemis de l'église : mais ils confessaient leur foi, sous les épées nues, et ne se consolaient qu'on refusât la mort à leur zèle, que par les outrages qu'ils essuyaient pour la même cause.

Athanase se trouvait en effet parmi les cénobites de Tabenne, quoiqu'on n'eût pu l'y découvrir. Il craignit qu'enfin le poids de la persécution ne retombât sur ces généreux hôtes, et il s'enfonça davantage dans la solitude, édifiant à leur tour les anachorètes les plus écartés du commerce des humains. Ils voyaient avec admiration, dans ce prélat accablé de travaux et de chagrins, autant de recueillement que dans aucun d'eux. Longtemps ils protestèrent avoir plus profité dans la science sublime de la perfection évangélique, par le moyen de ses entretiens et de ses exemples, que par toutes leurs austérités et leurs oraisons. On croit que cette retraite dura environ six ans, pendant lesquels cet infatigable docteur s'efforça de n'être pas moins utile à l'église, qu'au milieu des villes les plus habitées. Il confirma dans la foi les cantons écartés de son diocèse, qu'il pouvait encore visiter ; et dans ses intervalles de loisir, il composa, entr'autres ouvrages, son admirable apologie à Constance, avec son épître aux solitaires.

Il voulait prévenir ceux-ci contre l'artifice des hérétiques, qui n'osant tenter de les séduire, abordaient à leurs saintes demeures, pour se vanter au moins d'être en communion avec eux. Il les pria d'examiner avec une scrupuleuse attention la croyance des voyageurs qui les visiteraient ; de ne point entendre ceux qui tiendraient une doctrine suspecte, pas même ceux qui communiqueraient avec les sectaires, à moins qu'ils ne promissent de rompre ce commerce scandaleux. Il est une autre lettre de saint Athanase aux solitaires, beaucoup plus étendue que celle-ci, et qu'on doit plutôt appeler un traité qu'une épître. Elle comprenait deux parties, la première concernant le dogme, et que nous n'avons plus. Dans la

seconde, toute historique et conservée presque entière, le saint pasteur justifie sa fuite contre les calomnies des sectaires mêmes, qui, en l'y forçant, la lui reprochaient comme une lâcheté.

Dans l'apologie adressée à l'empereur, il discute à fond les différens chefs d'accusation intentés contre lui-même, montre son innocence dans tout son jour, et avec toute la liberté convenable à la cause qu'il défendait (1). Jaloux principalement de la réputation de sujet fidèle, si importante à l'honneur et à l'autorité de l'épiscopat, son éloquence prend un degré étonnant de chaleur, touchant les semences de zizanie qu'on l'accusait d'avoir fomentée entre l'empereur régnant et Constant défunt. Son ardeur s'enflamme encore davantage, au sujet de son attachement prétendu pour le tyran Magnence (2). Prince, dit-il, il s'agit ici, non d'un intérêt pécuniaire, mais de la gloire de l'église. Ne laissez pas sur elle les ombres odieuses d'un soupçon si bien dissipé; et qu'on ne soit plus en doute, si des chrétiens, et sur-tout des évêques, ont en exécration de si monstrueux attentats, les conspirations, l'ingratitude et la perfidie. Si j'étais accusé devant un autre juge, j'en appellerais à l'empereur. Etant accusé devant vous, qui puis-je invoquer ? Le Père adorable de l'adorable Fils qui a dit : Je suis la vérité. Source éternelle et éternellement féconde de cette vérité, redoutable vengeur du mensonge et des impostures, prenez donc la défense de l'opprimé, qui ne l'est que pour vous; et protégez, avec l'honneur de votre ministre, celui de l'église que le Christ s'est acquise au prix de tout son sang.

Le dernier chef d'accusation contre le saint patriarche, c'était d'avoir désobéi à l'empereur, en refusant de sortir d'Egypte. A cela il répond, qu'il n'est, ni assez audacieux, ni assez imprudent, pour résister à un si grand prince. Il s'efforce en-

(1) *Apol. p.* 674. (2) *Ibid. p.* 677.

suite de le convaincre qu'il ne l'a point fait, par l'exact récit de tout ce qui s'était passé. Et comme, d'une autre part, les ennemis de la foi triomphaient de leurs malheureux succès contre lui, il n'épargne rien pour mettre en discrédit leurs coupables trames. S'il est honteux, dit-il, que des évêques ayent cédé à la crainte, il est bien plus honteux de la leur avoir imprimée ; rien ne marque mieux l'iniquité d'une pareille cause. Tel est le procédé, non du Sauveur qui se contente d'inviter en disant : Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il me suive ; mais de l'antechrist, qui ne fait que des faussaires et des hypocrites, par les menaces perpétuelles du bannissement et de la mort.

L'apologie fut inutile : la persécution se poussa avec fureur, par tout où l'on avait de l'attachement pour Athanase et pour la foi de Nicée, depuis l'Egypte et la Syrie jusqu'aux extrémités de l'Occident. Les Gaules étaient trop distinguées par ces beaux endroits, pour demeurer en paix dans un trouble si général. Saturnin, évêque d'Arles, l'un des principaux siéges de l'église gallicane, faisait depuis quelque temps de sourdes tentatives, pour répandre l'ivraie dans toute cette moisson florissante. On découvrit ses liaisons avec les novateurs, spécialement avec Ursace et Valens ; et il fut exclus de la communion de presque tous les évêques ses compatriotes (1). Il forma cependant le dessein de faire triompher l'erreur ; et par la faveur impériale, il fit assembler un concile à Beziers, dans les premiers mois de l'année 356. Mais il s'y rencontra, dans la personne d'Hilaire, évêque de Poitiers, un de ces grands hommes constitués par le Seigneur, tant pour arracher que pour planter, et pour déconcerter toute la malignité de l'homme ennemi.

Il était né à Poitiers même, de l'une des plus illustres maisons de toutes les Gaules. Avec un

(1) Sulp. Sev. *lib.* 2.

génie supérieur, et non moins d'ardeur pour les sciences, il avait les connaissances philosophiques et littéraires les plus profondes et les plus étendues. Elevé dans le paganisme, il ne puisa d'abord que dans les écrivains profanes, qui ne purent satisfaire la justesse de son esprit, ni son admirable droiture dans la recherche de la vérité et du bon ordre assorti à la nature raisonnable. Il en avait déjà senti l'incompatibilité avec toute autre chose que la vertu. Ce que les païens enseignaient de la divinité, partagée par ces sages charnels entre les différens sexes, attribuée quelquefois à ce qu'il y avait de plus vicieux dans l'un et dans l'autre, aux brutes mêmes et à des muettes statues; il en découvrit clairement la fausseté et l'extravagance; et il se convainquit qu'il ne pouvait y avoir qu'un seul Dieu, éternel, tout-puissant, immuable(1). Après tant de recherches, les livres sacrés lui étant tombés entre les mains, il fit dans la connaissance de la vérité, des progrès dignes des sources pures où il puisait enfin, et des dispositions qu'il apportait à leur lecture. Il souhaitait, à ce qu'il nous dit lui-même, que la croyance du vrai, ainsi que la pratique du bien, eût une récompense éternelle. L'évangile de saint Jean surtout lui apprit toute l'étendue de la divine charité envers les hommes. Il ne trouva rien que de croyable, dans l'incompréhensibilité même de l'infinie perfection, dans l'anéantissement du Verbe fait chair pour nous racheter, et dans l'élévation de la nature humaine à l'union hypostatique avec la divinité. Il embrassa le dogme de la consubstantialité, sans avoir ouï parler du saint concile qui l'avait définie; et l'ayant puisée dans l'évangile, par une illustration comme immédiate de la lumière incréée, il le défendit avec toute l'ardeur et la fidélité due à un enseignement si divin.

L'évêché de Poitiers étant venu à vaquer, à ce

(1) Hil. *de Trin.* 1.

qu'on croit, par la mort de S. Maixant, frère de S. Maximin de Trèves, on ne trouva point de plus digne successeur à un si saint évêque, qu'Hilaire, quoique marié. La réputation de ses lumières et de sa vertu donna un tel crédit à sa doctrine, qu'il ne conserva pas seulement la vraie foi dans son diocèse et dans les provinces voisines, mais qu'il préserva de l'arianisme toute l'étendue des Gaules. Au concile assemblé par les intrigues de l'hérétique Saturnin, il eut le courage de dénoncer ce patron même de l'hérésie, aussi emporté dans son ressentiment, que corrompu dans la foi et dans les mœurs. Le sectaire n'imagina rien de mieux contre un tel antagoniste, que de le faire reléguer jusqu'en Phrygie, par une fausse relation qu'il envoya à Constance, de ce qui se passait à Beziers. Avec Hilaire partit Rodane de Toulouse, plus fort par cette liaison que par son caractère naturellement facile, et qui mourut courageusement dans son exil, aussi-bien que Paulin de Trèves. On ne nomma point de successeur au saint évêque de Poitiers, qui continua pendant son absence de gouverner son diocèse, par l'excellent clergé qu'il y avait formé.

Son nom, avant sa personne, avait passé les monts et les mers; et il lui était venu d'illustres disciples des régions les plus éloignées. De ce nombre fut le grand saint Martin, né en Pannonie d'un homme de guerre, et engagé dès sa jeunesse dans la même profession, où il exerça cet acte héroïque de charité, qui le dépouilla d'une partie de son vêtement en faveur d'un membre indigent de Jesus-Christ, et qui attira sur toute la suite de sa vie l'abondance des grâces célestes (1). Dès qu'il put obtenir son congé, il vint se ranger à Poitiers sous la conduite du saint évêque qui lui donna place entre ses clercs, et qui voulut même le faire diacre. Mais l'humble prosélyte se crut encore trop honoré de

(1) Sulp. Sev. *Vit. Mart. init.*

recevoir l'ordre d'exorciste. En vain chercha-t-il l'obscurité et l'abjection : par l'exercice même de ce ministère inférieur, le Tout-puissant commença à lui communiquer ce don éclatant des miracles, qui en a fait un des plus célèbres thaumaturges de l'église.

Cependant son digne maître confiné en Orient, y figurait plutôt en apôtre qu'en banni. S'il n'y put rétablir la foi dans son état primitif, au moins empêcha-t-il son entier dépérissement et des abus infinis. Par-tout où il paraissait, son courage et ses lumières rendaient pour le moins l'hérésie plus timide. Il semblait n'avoir quitté son église, que pour prendre la sollicitude de toutes les autres. Mais celles de Gaule l'intéressaient plus particulièrement. N'en recevant cependant aucune lettre des évêques, il conçut les plus cruelles inquiétudes : il craignit qu'ils n'eussent, comme tant d'autres, cédé à l'opiniâtreté des séducteurs, et que la religion ne leur fût devenue indifférente, ainsi que sa propre personne. Il apprit enfin par leurs lettres tardives, que la difficulté des relations était la seule cause qui l'en avait privé jusque-là. Les nouvelles épreuves de leur foi, et leur nouveau triomphe sur l'hérésie le dédommagèrent agréablement de ses alarmes. Ils lui apprirent la condamnation expresse qu'ils venaient de faire de la seconde formule, dressée à Sirmich l'an 357, par Potamius, évêque de Lisbonne, et adoptée par tout le parti hérétique (1).

Il sut encore que saint Phébade d'Agen employait ses lumières et son éloquence à réfuter cette formule captieuse, beaucoup plus mauvaise que la première qui ne péchait que par son insuffisance ; tandis que le blasphème et l'impiété perçaient de toute part les voiles grossiers dont celle-ci les enveloppait. On est convenu, portait-elle, qu'il n'y a qu'un Dieu, Père tout-puissant, comme on le

(1) Hil. *de Syn.*

croit par tout le monde, et un seul Jesus-Christ son fils unique, notre Seigneur et notre Sauveur, engendré de lui avant les siècles; que l'on ne peut ni ne doit reconnaître deux Dieux, puisque le Seigneur lui-même a dit : J'irai à mon père et à votre père, à mon Dieu et à votre Dieu; passage que les auteurs de cette formule relevaient avec emphase, pour attribuer la divinité au seul Père, à l'exclusion du Fils. On s'est accordé sur tout le reste, ajoutait-on avec encore plus de malignité; mais comme quelques-uns, en petit nombre, étaient frappés du mot de substance, on a jugé à propos de n'en faire aucune mention. Sous ce beau prétexte, on ne parlait, ni d'identité, ni même de ressemblance de nature; et tout le contexte induisait naturellement à penser, que le Fils de Dieu était d'une autre nature que son Père, tiré, non de sa substance, mais du néant, comme tous les êtres créés. Saint Phébade examine la suite de cette formule d'un bout à l'autre, et fait remarquer que ce qu'elle semble avoir de bon est placé avec tant d'artifice, qu'on peut aisément le détourner à un sens mauvais.

Exposant après, avec la plus exacte précision, la foi catholique sur l'unité de substance; voilà, dit-il, ce que nous croyons fermement, ce que nous tenons des prophètes et des apôtres, ce que les saints martyrs ont signé de leur sang. Nos provinces sont tellement attachées à cette croyance, que si un ange du ciel nous annonçait le contraire, nous lui dirions anathème, à l'exemple de l'apôtre. Qu'on cesse donc de nous opposer le nom d'Osius, quoique le père des évêques, et que sa doctrine ait été si sûre jusqu'ici. Quel usage peut-on faire de l'autorité d'un homme, ou qui se trompe à présent, ou qui s'est toujours trompé? Personne n'ignore quels ont été ses sentimens jusqu'à ce grand âge; avec quelle constance il a soutenu la foi catholique, et condamné les ariens à Sardique ainsi qu'à Nicée. S'il pense différemment aujourd'hui;

s'il soutient ce qu'il a condamné, et condamne ce qu'il a soutenu, son autorité, je le répète, n'est point recevable. S'il a mal cru pendant quatre-vingt-dix ans, je ne me persuaderai pas qu'après quatre-vingt-dix ans il commence à mieux croire.

Cette fermeté des évêques de Gaule piqua d'émulation les Orientaux mêmes, et mit la division en re les contradicteurs du concile de Nicée. Plusieurs d'entr'eux, qui rejetaient précisément le terme de consubstantiel, comme inusité dans les écritures, conçurent les conséquences d'une dissimulation, ou d'un langage équivoque, qui accréditait une doctrine qu'eux-mêmes regardaient au fond comme hérétique. Ils se rassemblèrent en concile, à Ancyre, capitale de Galatie, par les soins du métropolitain Basile. On prétend que ses intentions n'étaient pas plus pures que sa foi; qu'il avait des vues sur le siége d'Antioche près de vaquer par la mort du patriarche eunuque, c'est-à-dire, du méprisable Léonce. Enfin Basile était fort soupçonné de jalousie contre Eudoxe, qui après la mort de Léonce se fit transférer par cabale et sans aucune forme régulière, du petit siége de Germanicie, au patriarcat du Levant. Quoi qu'il en soit, le résultat du concile d'Ancyre fut la condamnation des anoméens, c'est-à-dire des ariens déterminés, qui niaient, non-seulement que le Fils de Dieu fût consubstantiel au Père, mais qu'il lui fût semblable en substance. C'est ce que signifie le mot grec *anomoios*, dissemblable (1).

Eudoxe se trouvait à la tête de cette faction, la plus impie de l'arianisme, avec Acace de Césarée, et Uranius de Tyr. Tout nouvellement ils avaient condamné en concile, tant le mot *homoiousios*, semblable en substance, que l'*homousios*, consubstantiel. Cet Eudoxe, quoique d'un naturel doux, ou plutôt faible et timide, avait pour la secte un zèle qui le tirait de son caractère, et ne

(1) Hil. *de Syn. p.* 320.

lui laissait pas même observer les mêmes ménagemens qu'à son prédécesseur Léonce. Formé à l'école d'Aëtius, il n'avait pas plus de modération que cet aventurier effréné, à l'égard de ceux qui le contredisaient. Aussi le maître ne snt pas plutôt la fortune de son disciple, qu'il accourut d'Egypte où son impiété et son insolence l'avaient réduit à se cacher. Il amena, pour renfort, un certain Eunomius, autre aventurier de même génie et de même conduite, qui par la suite fit, quoique sans nulle opinion particulière, un schisme nouveau parmi les anoméens même.

On y compte encore les aëriens, à ne faire état que des schismatiques les plus célèbres. Ils étaient disciples d'Aërius, qui sans rien enseigner de particulier sur la Trinité, fit bande à part, en soutenant qu'il n'y a aucune différence entre le prêtre et l'évêque; qu'il est inutile de prier pour les morts; et en supprimant, avec la célébration des fêtes, les pratiques les plus solennelles du culte extérieur, qu'il traitait généralement d'observances judaïques.

Dans l'autre parti, qu'on appelle des demi-aëriens, Basile d'Ancyre, Eustathe de Sébaste, Eleusius de Cyzique étaient les tenans les plus renommés. Ils n'admettaient pas le concile de Nicée; et quoiqu'ils soutinssent fortement le Fils semblable au Père en substance et en toute chose, ce qui emportait au fond l'identité de nature, ils la niaient cependant en termes formels. Le dernier anathème de leur concile d'Ancyre condamne expressément le terme de consubstantiel.

Ils songèrent à mettre l'empereur de leur côté; et ne s'en fiant qu'à eux-mêmes, tous trois allèrent le trouver à Sirmich, et le conjurèrent de pourvoir à l'exécution des décrets de tant de conciles, qui avaient prononcé la ressemblance de substance ou de nature entre le Père et le Fils. Afin de n'être en butte à personne, ils retranchèrent pour cette fois, de la profession de leur croyance, l'anathème

porté contre le dogme de la consubstantialité.

Leur arrivée à la cour fut on ne saurait plus à propos. Un prêtre d'Antioche, nommé Asphale, ardent émissaire du patriarche Eudoxe et d'Aëtius, était au moment de s'en retourner, avec des lettres impériales des plus favorables à ces deux impies. Basile dévoila au prince l'énormité de leur hérésie, et le toucha au point de lui faire retirer la lettre qu'il avait déjà remise à Asphale. Constance écrivit sur le champ à l'église d'Antioche une lettre toute contraire, où nous trouvons la preuve la plus sensible de l'ignorance et de la légéreté de cet empereur (1). Il désavoue Eudoxe dans cette seconde pièce, le traduit comme un usurpateur audacieux qu'il n'a point autorisé, et recommande aux fidèles de l'éviter, aussi-bien qu'Aëtius, qu'il traite de pernicieux sophiste.

Alors, c'est-à-dire en 358, il se tint dans la malheureuse ville de Sirmich une troisième assemblée schismatique des évêques qui se trouvaient à la cour. Basile y domina, avec les autres ariens mitigés. Une formule nouvelle qui adoptait la ressemblance de nature, fut subrogée à la seconde, où le consubstantiel et le semblable en substance avaient été rejetés tout ensemble. Ursace et Valens, qui ne tenaient à rien qu'à la faveur et à la fortune, admirent sans difficulté ce symbole; mais on y inséra avec artifice ce qui avait été prononcé contre Paul de Samosathes, contre Photin et Marcel d'Ancyre, afin de faire au moins rejeter le terme de consubstantiel.

De Bérée, lieu de l'exil du pape Libère, Constance le fit alors venir à Sirmich. On assure communément, quoiqu'il y ait des preuves et des opinions fondées pour la négative, que ce pontife, après avoir pendant deux ans de vexation confirmé ses frères dans la foi, encore plus par l'exemple de son détachement et de son courage que par ses pa-

(1) Soz. *l.* IV, *c.* 13.

rôles, venait enfin d'accorder aux importunités de Demophile, évêque de Bérée, ce qu'il avait refusé avec tant de gloire à tous les efforts de la puissance impériale. Il souscrivit, à ce qu'on prétend, soit la première, soit la troisième formule de Sirmich, dans lesquelles on ne lit rien à la vérité qui exprime l'erreur, mais qui ne l'excluent qu'insuffisamment, et avec une ambiguité ou une obscurité dont on peut abuser, contre la marche sage et sûre qu'avait tracé un concile œcuménique. Au moyen de cette lâche et scandaleuse complaisance, l'empereur satisfait de Libère lui permit de retourner à Rome, et fit enjoindre au clergé romain de le recevoir, sans toutefois déposséder Félix.

Pour les demi-ariens, qui se voyaient triomphans à Sirmich, ils n'accusèrent pas seulement d'hérésie Aëtius et Eudoxe d'Antioche, mais encore de crimes d'état; comme d'avoir eu part autrefois aux entreprises du césar Gallus. Eudoxe eut ordre de quitter Antioche; et il se retira dans l'Arménie, sa patrie. Aëtius, après une accusation en forme, fut condamné à être banni à Pépuse en Phrygie. Eunomius, qu'Eudoxe venait d'ordonner diacre et qu'il envoyait en cour comme son député et son défenseur, fut pris en route par les émissaires des demi-ariens, et relégué dans la même province de Phrygie. D'autres anoméens considérables furent traités de la même manière, jusqu'au nombre de soixante-dix : ainsi leur parti parut alors totalement ruiné.

Pendant ces révolutions, Libère retournait à Rome, où il arriva au mois d'Août de l'année 358, la troisième de son exil. Il y a peu de suite et de conformité entre les témoignages des différens auteurs, touchant la manière dont il y fut reçu. Voici ce qui nous y a paru de plus conséquent et de plus vraisemblable. Le peuple romain, aussi attaché à son pontife qu'à la foi catholique, désirait passionnément son rappel; et pendant son absence, peu de personnes avaient communiqué avec

Félix. Mais quand on vit des effets marqués de la bienveillance de l'empereur et de ses ariens à l'égard de Libère, l'affection se convertit en défiance, et bientôt en mépris. L'indignation éclata, lorsqu'on eut appris ce que son retour lui avait coûté. Une multitude d'ecclésiastiques et de laïques, emportés par l'ardeur de leur zèle, rejetèrent la communion d'un pasteur qu'ils soupçonnèrent d'avoir trahi les intérêts de l'église. Félix, abhorré comme un usurpateur sacrilége durant les épreuves et la persévérance du pontife légitime, commença à leur devenir cher. On exalta le courage avec lequel il s'était déclaré contre l'hérésie de ses protecteurs; et une partie considérable, tant du clergé que du peuple, s'attacha à sa communion. Voilà sans doute pourquoi les sentimens sont si partagés entre les modernes, sur la qualification qu'il faut donner à son ministère. La plupart des anciens, entr'autres saint Augustin et saint Optat de Milève, ne le comptent point dans la suite des évêques de Rome.

La providence ne permit pas qu'une division, si pernicieuse dans les conjonctures où l'on se trouvait, durât long-temps. Félix abandonné des officiers impériaux qui professaient une foi toute différente de la sienne, ne put se soutenir, et fut même chassé deux fois hors de Rome. Les uns disent qu'il vécut encore plusieurs années, et qu'il garda la dignité épiscopale sans fonction; d'autres, que les gens de Constance lui tranchèrent la tête, trois mois après, à cause de son attachement inviolable à la saine doctrine. Au moins peut-on le réputer martyr, pour les mauvais traitemens qu'il reçut des ennemis de la foi. Le savant Papebroque et Baronius n'hésitent pas de le compter au nombre des saints. Celui-ci rapporte, qu'à la réforme du calendrier romain, comme il était question de retirer Félix du martyrologe à cause de son ordination illégitime, on trouva son corps sous un autel, avec une inscription qui constatait son martyre :

ce

ce qui ne laissa plus douter qu'il n'eût effacé par sa mort ce que son ordination avait eu de vicieux.

Libère qui, suivant les opinions les plus défavorables, n'avait prévariqué que par crainte et par respect humain, sans jamais perdre la foi dans le cœur, rentra aussi en lui-même, vraisemblablement peu après qu'il eut été remis en possession de son siége. Il rompit avec les sectaires, reçut les clercs les plus dévoués à Félix, et réunit ainsi sous son obéissance tous les ordres d'une église qui ne lui avait marqué de l'éloignement, qu'autant qu'elle l'avait cru déserteur de la foi de Nicée. Mais il répara ce scandale avec le plus grand éclat, par son zèle contre les décrets de Rimini.

L'empereur jugea ce concile nécessaire, pour abattre sans ressource le parti des anoméens ou purs ariens. La ville de Nicée avait d'abord été indiquée pour le lieu de la célébration. Mais la divine sagesse, qui tire partie des vices comme des vertus des princes, se servit de l'inconstance naturelle à celui-ci, pour empêcher qu'un second concile tenu à Nicée en des temps si mauvais, ne répandît quelques nuages sur le premier, et ne dônnât lieu aux simples de confondre l'un avec l'autre. Cependant les partisans d'Eudoxe d'Antioche et d'Acace de Césarée commençaient à rétablir leur crédit; et déjà ils en eurent assez pour faire convoquer deux conciles au lieu d'un. Leur condamnation leur paraissait inévitable, à moins de former une assemblée particulière qui leur fût dévouée. Car malgré leurs brigues, et suivant le cours des choses humaines, la pluralité devait être au moins pour la ressemblance de substance entre les personnes divines. Les motifs qu'on fit valoir auprès de l'empeur, pour la multiplication des congrès, furent l'épargne pour le fisc et les évêques, beaucoup moins de difficultés et de fatigues, en abrégeant ainsi les voyages. On assigna donc Rimini, ville d'Italie sur la mer Adriatique, pour les Occiden-

taux; et pour les Orientaux, la ville de Séleucie, en Isaurie.

Le concile de Rimini fut indiqué le premier, et l'empereur à l'ordinaire donna ses ordres pour défrayer les prélats sur la route. Ceux de Gaule, saint Phébade d'Agen et saint Servais de Tongres à la tête, refusèrent généreusement les libéralités d'un prince ennemi de la vraie foi (1). Ils avaient obligation à saint Hilaire, d'être prévenus sur tout ce qu'il était expédient qu'ils sussent de l'état des choses en Orient, d'où il leur envoya son traité des Synodes.

Là il leur expliquait les différentes confessions dressées par les Orientaux, depuis le saint concile de Nicée; leur faisait remarquer qu'elles étaient compatibles pour la plupart avec la saine doctrine, et qu'on ne devait pas regarder comme ariens ceux qui les admettaient. Elles condamnaient les erreurs des purs ariens, et ne péchaient qu'en ce qu'elles n'employaient pas le terme de consubstantiel. Mais le saint docteur prouve que c'est la même chose au fond, de dire le Fils de Dieu semblable à son Père en substance comme en toute autre chose, ou de tenir qu'il lui est égal. En effet, et en supposant, comme il le fait, l'unité nécessaire de l'Etre infini, rien ne peut lui être parfaitement semblable quant à la nature, sans être de la même nature. Après cette observation importante, Hilaire adressant la parole aux Orientaux bien intentionnés, les conjure de ne point s'arrêter aux mots, puisqu'ils conviennent des choses, et de ne pas rendre suspect leur *homoiousios*, en rejetant l'*homousios*, qui a la même signification pour les gens de bonne foi.

Outre les évêques des Gaules, il en vint à Rimini une quantité d'autres non moins catholiques de toutes les régions d'Occident. On remarque, comme les plus considérables, Restitut de Carthage, le

(1) Sulp. Sev. *l.* 2, *p.* 139.

plus distingué par la dignité de son siége, et qui semble avoir présidé au concile, malgré sa jeunesse; Musonius, évêque de la province Byzacène, dans la même région d'Afrique, vieillard d'un grand poids, pour sa capacité aussi-bien que pour sa maturité et son expérience; Vincent de Capoue, revenu parfaitement aux principes de la soumission et de l'orthodoxie. On nomme entre les ariens, Ursace et Valens si long-temps et si malheureusement fameux; Démophile de Bérée, illustre dans la secte par la séduction de Libère, et Auxence de Milan. Le nombre total des évêques montait à plus de quatre cents, dont environ quatre-vingts ariens. Taurus, préfet du prétoire d'Italie, eut ordre de l'empereur d'assister au concile, et de ne point laisser partir les prélats, qu'ils ne fussent d'accord sur le dogme : s'il réussissait au gré du prince hérétique, il lui promettait le consulat, qu'il lui donna en effet au bout d'un certain temps. Sous le mot d'union ou d'accord entre les évêques, c'était leur prévarication qu'on mettait à prix; et le préfet ne l'avait que trop bien entendu.

Ursace, Valens et les autres chefs de la cabale se présentèrent au concile, avec la confession de foi dressée cette même année 359, à la dernière assemblée de Sirmich. Elle rejetait, comme on l'a vu, les termes de substance et de consubstantiel, sous prétexte qu'ils n'excitaient que le trouble et la division : elle disait simplement le Fils semblable au Père en toutes choses. Il vaut bien mieux, répétaient sans fin les sectaires, parler de Dieu simplement, que d'introduire un langage nouveau qui cause tant de fermentation : faut-il, pour quelques paroles qui ne se trouvent pas dans les livres saints, mettre le feu et le scandale dans toute l'église? Ils n'imaginaient point qu'il en dût coûter davantage pour en imposer aux prélats d'Occident. Les hérétiques subtils de l'Orient, dont ceux de Rimini tenaient leurs instructions, regardaient les Occidentaux en général comme des

gens grossiers et mal instruits. Mais sans se faire gloire des rafinemens de la dialectique, ces docteurs vraiment chrétiens et attachés inviolablement à la méthode de l'évangile, répondirent qu'il fallait s'en tenir à l'ancienne doctrine, enseignée par les premiers disciples du Sauveur, et par leurs successeurs sans interruption jusqu'à ceux qui avaient dressé le symbole de Nicée; que ce qu'on y voulait substituer, portait dans sa nouveauté même une preuve sans réplique de sa corruption.

Ils proposèrent d'anathématiser la doctrine d'Arius, et l'on dressa un acte qui proscrivait toutes les hérésies en général, et celle d'Arius en particulier. On y déclarait que la profession de foi présentée par Ursace et Valens était contraire à la croyance de l'église. Les ariens ne voulurent recevoir aucun de ces décrets : ce qui leur attira la qualification authentique de fourbes et d'hérétiques, nommément à Ursace et à Valens, qu'on déposa, ainsi qu'Auxence de Milan, Démophile de Bérée, Germinius de Sirmich, et Caïus, évêque en Pannonie. Ainsi la foi de Nicée fut-elle aussi la foi de Rimini, où elle triompha, tant de la puissance impériale que des supercheries de l'arianisme, tandis que le concile eut quelque liberté. C'est pourquoi les premières sessions en sont réputées canoniques et légitimes, comme en différens conciles postérieurs dont la fin ne répondit pas aux commencemens. Mais l'empereur ne tarda point à le convertir en une assemblée tumultueuse et profane, indigne d'être guidée par l'Esprit-Saint, et de représenter le règne de Jesus-Christ.

Constance avait ordonné, avant l'ouverture des deux conciles assemblés tout à la fois à Rimini et à Séleucie, que dix députés de chacun lui vinssent communiquer les résolutions, afin qu'il vît si elles étaient conformes aux saintes ecritures, et qu'en ce cas il les munît de son approbation. Tels étaient les termes du rescrit, à peine concevables

de la part d'un prince qu'on n'accuse pas d'avoir fait un jeu de la religion. Les dix députés furent choisis entre les orthodoxes : mais les hérétiques en envoyèrent un pareil nombre de Rimini ; et ceux-ci firent tant de diligence, qu'avant l'arrivée de leurs antagonistes, déjà ils avaient tellement prévenu l'esprit de l'empereur, qu'il ne voulut pas seulement admettre les derniers en sa présence. Ces députés catholiques étaient d'ailleurs de jeunes prélats sans expérience et sans capacité, choisis sans doute pour la seule éminence de leur rang et de leurs autres qualités extérieures. On ne sait le nom que de Restitut de Carthage, jeune évêque lui-même, quoique chef de la légation. Quant aux députés de la faction hérétique, c'étaient des vieux fourbes, rompus à la manœuvre, capables de noircir la conduite la plus régulière, et de donner une couleur avantageuse aux plus crians attentats.

Les dix catholiques marquèrent d'abord un zèle très-vif, et refusèrent sans ménagement de communiquer avec les ariens de la cour. Mais Constance eut bientôt amorti leur ardeur éphémère par ses délais affectés et ses rebuts mortifians. Ils entrèrent en conférence, contre leur premier plan reçu du concile, avec les évêques ariens. C'était pour ceux-ci un commencement de victoire et l'augure d'un plein triomphe. En effet, les jeunes députés, après avoir exigé pour la forme quelque léger éclaircissement, signèrent une confession de foi que leur présenta Valens ; la même absolument que le concile avait rejetée, sinon qu'elle était encore plus mauvaise, en ce qu'elle disait le Fils simplement semblable au Père, et supprimait ces mots, *en toutes choses*. Ils allèrent plus loin : ils dressèrent un acte, par lequel annullant ce qui s'était fait à Rimini, ils déclarèrent avoir reconnu la pureté de la foi de Valens et d'Ursace, en conférant avec eux.

Après cela, on renvoya tous les députés, ariens

et catholiques, à Rimini où ceux-là rentrèrent triomphans. Constance écrivit au préfet Taurus, de faire signer la même confession à tout le concile, sous peine d'exil pour ceux qui refuseraient, si toutefois ils ne passaient pas le nombre de quinze. Ici la timide politique de ce prince l'emporta encore sur l'enthousiasme de son zèle. Au premier bruit de la prévarication de leurs envoyés, les pères refusèrent de communiquer avec eux. Mais quand on sut les ordres du prince, tout fut dans l'effroi et la confusion. La plupart ne savaient à quoi se résoudre; et assez long-temps on flotta dans cette irrésolution (1). Cependant la pusillanimité, l'ennui d'une longue absence, les incommodités inséparables de la prolongation inattendue de leur séjour dans un pays étranger, la malignité avec laquelle elles étaient aggravées par tous les gens qui participaient au gouvernement et à la police, enfin le prétexte de la paix, avec mille autres considérations non moins imposantes, détachait chaque jour quelque prélat du bon parti. Les esprits une fois ébranlés, ce fut par troupe qu'on se présenta pour souscrire; en sorte que le nombre de ceux qui demeurèrent entièrement irréprochables, se réduisit à vingt, y compris les saints évêques Phébade d'Agen et Servais de Tongres, qui servirent aux autres de modèles et d'appuis.

Le préfet, qui n'oubliait point la promesse du consulat, n'omit rien pour abattre ces deux colonnes du concile. Mais avec des confesseurs qui n'aspiraient qu'au martyre, il employa les prières et les artifices, préférablement aux menaces. Il ne manquait pas de ces motifs éblouissans, dont la prudence du siècle trouve toujours moyen de colorer les fautes qui ne nuisent qu'à la religion. Vous êtes presque seuls de votre avis, leur disait-il; pensez-vous servir l'église en donnant l'exemple de l'obstination et de la discorde? Il n'est ni

(1) Sulp. Sev. *l.* 2, *p.* 142.

de la piété, ni de la modestie évangélique, de préférer son sens propre à tant d'insignes docteurs, qu'on ne peut sans témérité accuser de trahir leur conscience.

Phébade tenait encore ferme. Mais enfin on lui fit agréer un tempérament que proposèrent Ursace et Valens. C'était d'ajouter à la dernière formule de Sirmich les correctifs et les modifications nécessaires, et de consentir aux additions, pourvu qu'on s'abstînt des termes de substance et de consubstantialité qui agitaient tous les esprits. L'espérance de la réunion éblouit ces deux hommes si bien intentionnés. Ils crurent pouvoir sacrifier à la concorde, un mot dont on mettait d'ailleurs le sens à couvert (1). Pour cela, Phébade et Servais proposèrent divers articles, pour être ajoutés à la formule en question, et suppléer à son insuffisance. Alors, pour dissiper toutes les alarmes et renchérir en apparence sur ces corrections, Valens s'écria : Si quelqu'un dit que Jesus-Christ n'est pas Dieu, fils de Dieu, engendré du Père avant les siècles, qu'il soit anathème : si quelqu'un dit que le fils de Dieu n'est pas semblable au Père, selon les écritures; ou s'il ne dit pas que le Fils est éternel avec le Père, qu'il soit anathème. Tous répétèrent à chaque fois : Qu'il soit anathème. Puis le fourbe ajouta : si quelqu'un dit que le Fils est créature, comme sont les autres créatures, qu'il soit anathème. Tout le concile continua de répondre : *Qu'il soit anathème*; ne saisissant pas le venin de cette proposition à double entente. Les catholiques voulaient déclarer que le fils de Dieu n'est nullement créature ; et les ariens, qu'il n'est pas une créature telle que les autres, mais d'un ordre plus parfait.

Bientôt ces rusés parjures se glorifièrent avec éclat de leur indigne succès (2). Les évêques n'étaient pas arrivés dans leurs diocèses où l'empereur con-

(1) Damas. *ap. Theod.* 11, 22. (2) Hier. *in Lucif. c.* 7.

tent d'eux les laissa retourner, qu'ils reconnurent le piége auquel on venait de les prendre. Ils gémirent du scandale, en se trouvant, avec autant de douleur que d'étonnement, transformés en hérétiques, sans avoir changé de croyance : à quoi saint Jérôme fit allusion quelque temps après, en disant que l'univers fut tout étonné de se trouver arien. Les perfides sectaires publièrent avec emphase qu'on ne reconnaissait le fils de Dieu que pour une créature, quoique d'un ordre supérieur à toutes les autres. On se crut dispensé d'employer le terme de substance, et la foi de Nicée courut un danger prochain d'être abandonnée. Alors on sentit combien une guerre ouverte avec les ennemis de l'église est préférable à la paix qui n'est pas fondée sur une entière soumission. Ces bons évêques, dupes de leur simplicité à Rimini, confessèrent leur faute, et demandèrent pénitence. Ils se voyaient méprisés et rejetés par ceux qui étaient restés dans les différentes provinces.

Grégoire, évêque d'Elvire en Espagne, les exclut formellement de sa communion, et fut applaudi par saint Eusèbe de Verceil (1). Ceux de Gaule qui avaient assisté à ce malheureux concile, se rassemblèrent à Paris, et manifestèrent la fraude qu'on avait mise en œuvre pour leur faire supprimer le consubstantiel et toute expression formelle de substance. Par une résolution unanime de toutes les provinces d'Italie, les évêques en cassèrent tout ce qui s'était fait en dernier lieu à Rimini. Le pape Libère déployant tout son zèle pour la saine doctrine depuis la retraite de Félix, se montrait à leur tête, en digne successeur de l'apôtre chargé de confirmer ses frères dans la foi. C'est ce qu'il nous apprend lui-même par un écrit où il ajoute, que les orthodoxes trompés par les manœuvres de Sirmich, consommées à Rimini, mais presque tous rentrés dans le devoir, ren-

(1) Libell. Marcel. et Faust. *p.* 34; Hilar. *Fragm.* 11.

daient courageusement hommage au saint concile de Nicée ; et se déclaraient avec d'autant plus de force contre l'arianisme, qu'ils en avaient mieux reconnu le génie perfide.

Le concile de Séleucie, qui faisait comme une partie de celui de Rimini, s'était tenu dans la même année 356. L'empereur y envoya de même des officiers puissans et affidés, pour l'exécution de ses vues. Il s'y trouva cent soixante évêques, de trois différens partis ; premièrement ceux qui rejetaient simplement le terme de consubstantiel, et qui formaient le beaucoup plus grand nombre ; secondement ceux qui ne voulaient point abandonner cette unique sauvegarde de la foi, faisant le plus petit nombre ; enfin les anoméens, ou les purs ariens, au nombre d'environ quarante, qui n'admettaient, ni l'égalité, ni la ressemblance de substance entre les personnes divines. Parmi les premiers, quoiqu'appelés communément demi-ariens, plusieurs ne laissaient pas d'être catholiques au fond. Ils croyaient toute la doctrine de la consubstantialité, et ils s'abstenaient précisément de la fameuse expression des pères de Nicée, par un amour mal entendu de la paix et de la concorde. Les principaux de ceux-ci étaient George de Laodicée, Eleusius de Cyzique, Silvain de Tarse, Macédonius de C. P. Basile d'Ancyre, et Eustathe de Sébaste. Les Anoméens avaient à leur tête Acace de Césarée, d'où ils furent souvent nommés acaciens, Eudoxe d'Antioche, avec les fameux diacres Aëtius et Eunomius, Uranius de Tyr et George d'Alexandrie. Entre les catholiques décidés et irrépréhensibles, la plupart étaient Egyptiens, et fort attachés à saint Athanase.

Par une disposition marquée de la providence, saint Hilaire de Poitiers se trouva à ce concile. Comme il était relégué en Phrygie, il semblait qu'il eût besoin d'un ordre particulier pour pouvoir aller à Séleucie, ville d'Isaurie. Toutefois, sur l'ordre général d'y envoyer tous les évêques,

le gouverneur de la province le fit partir, comme les Orientaux. Soit curiosité de leur part, soit estime de son mérite, il en fut très-bien accueilli. On s'informa de lui fort au long, et avec un grand empressement, de la croyance de ses compatriotes. Car les ariens accusaient tout ce qui ne pensait pas comme eux, de sabellianisme, ou de ne reconnaître qu'en paroles la Trinité des personnes divines. Hilaire fit une ample confession de sa foi, en montra la conformité parfaite avec celle de Nicée, et attesta que la croyance générale des Occidentaux, Gaulois et autres, n'était pas différente de la sienne. Ainsi fut-il admis à la communion des évêques d'Orient, et reçu dans leur concile.

Mais il y eut d'abord de vives contestations, pour savoir par où l'on commencerait, soit par la dénonciation des personnes coupables, soit par l'examen des questions de foi. L'empereur Constance, pour s'ériger en arbitre des conciles, n'en était pas plus habile en ces sortes d'affaires. Il donnait assez d'ordres; mais c'était leur multiplicité même qui causait l'incertitude. Ses lettres équivoques semblaient tantôt prescrire une certaine marche, et tantôt un autre procédé tout différent. Enfin l'on commença par le dogme. L'impie et présomptueux Acace ne se déguisa point. Il rejeta audacieusement le symbole de Nicée, ne voulut entendre, ni à égalité, ni à ressemblance de nature entre le Père et le Fils, soutint avec obstination qu'il ne pouvait y avoir de génération dans la divinité; que l'origine du fils de Dieu n'était autre que sa création; que son être procédait du néant; que Jesus-Christ, en un mot, n'était qu'une créature. A ces blasphèmes, la secte effrontée ajouta ceux qui avaient souvent alarmé la pudeur comme la piété dans la bouche d'Eudoxe d'Antioche; que si Dieu, par exemple, avait un fils, il fallait aussi qu'il eût une femme, et mille autres de ces plaisanteries méprisables et de ces honteux blasphèmes, que les impies de tous les temps ont substitués avec tant

de complaisance à la chaste gravité du langage des pères et de l'écriture.

Tous les orthodoxes, les Macédoniens même, ou les demi-ariens, avec saint Hilaire qui les rapporte, frémissaient d'horreur (1). Le saint docteur s'estimait malheureux que de pareilles impiétés eussent souillé ses oreilles. Les murmures retentissaient dans tout le lieu de l'assemblée, et durèrent jusqu'au soir. Avant qu'on se séparât, Silvain de Tarse proposa de s'en tenir à la célèbre exposition de foi d'Antioche, dite de la dédicace, qui établissait la ressemblance de nature ou de substance entre le Fils et le Père, mais qui n'exprimait pas leur consubstantialité, et point assez clairement la divinité de Jesus-Christ. Comme la plus grande partie des évêques de Séleucie pensaient ou parlaient en demi-ariens, ils applaudirent à la proposition de l'évêque de Tarse, et s'en tinrent au symbole d'Antioche. Acace et ses adhérens protestèrent et sortirent de l'assemblée.

Il y eut trois autres séances, où les acaciens firent de nouvelles tentatives; mais toujours sans succès : après quoi ils abandonnèrent le champ de bataille aux demi-ariens, qui avec quelques catholiques condamnèrent l'impiété du pur arianisme et de ses fauteurs. Après les citations d'usage avec les délais nécessaires, la sentence de déposition fut prononcée contre Acace de Césarée en Palestine, Eudoxe patriarche d'Antioche, George d'Alexandrie, Uranius de Tyr, et quelques autres moins célèbres.

Voilà ce qui se passa de plus important dans les conciles de Rimini et de Séleucie, les deux grands scandales de l'église, dont les ennemis cependant n'ont d'autre raison de triompher que leur haine même contre elle, et l'oubli des règles consacrées par l'usage uniforme de tous les siècles. Ils s'autorisent principalement de l'assemblée de Rimini,

(1) Hil. *c. Gonst.* 1, *n.* 13.

qui fut extrêmement nombreuse, qui pouvait seule représenter l'église universelle, et qui en effet la représenta quelque temps. Car il faut distinguer deux parties bien différentes dans ce concile. Il cessa d'être infaillible et légitime, après qu'il eut prononcé contre les évêques ariens; et l'antiquité l'a reconnu pour œcuménique jusque-là. Quant à ce qui suivit, et que saint Athanase, dans son traité des Synodes, composé ou du moins publié à cette occasion, appelle, non plus le concile, mais les nouveautés de Rimini, il est évident que ce ne fut plus une assemblée canonique réglée sur l'esprit et la pratique des apôtres, et capable de représenter l'église. Il n'y restait alors ni ordre, ni liberté; on détruisait précisément dans cette confusion, ce qu'on venait de statuer en procédant selon les lois et les usages de l'antiquité. L'Esprit-Saint ne saurait être contraire à lui-même, et si des deux décisions contradictoires, il faut lui en attribuer une, ce ne sera certainement pas celle qui, extorquée par la violence, obscurcit en quelque manière la foi constante et universelle des églises répandues dans tout le monde chrétien.

La grande difficulté n'est pas d'exempter d'erreur les pères de Rimini, mais de faire voir que leur dernier procédé ne substituait pas inévitablement l'erreur aux vérités catholiques, ou que les fidèles qui vivaient dans le temps malheureux de ce concile, ne pouvaient à son occasion tomber dans l'arianisme que par leur faute; c'est-à-dire, qu'en ces fâcheuses conjonctures, on ne pouvait errer que de mauvaise foi. Or les évêques assemblés, tout en prévariquant, ne proposaient pas une doctrine hérétique. Tous au contraire, à l'exception des purs ariens qui faisaient le très-petit nombre, convenaient extérieurement sur le dogme et l'enseignement public, qui se trouvait toujours conforme à la foi ancienne. Que si leur confession péchait par son insuffisance, ce défaut même dura peu de temps. Au moins fut-il corrigé sitôt que les

hérétiques en voulurent tirer avantage, et lorsque le danger de la séduction devint effectif. Alors les pères qui s'étaient laissés surprendre, témoignèrent leurs regrets, et rejetèrent hautement le sens nouveau que la cabale attachait à la formule souscrite, ainsi que les conséquences qu'elle tirait de leurs souscriptions.

Le souverain pontife, à qui il appartient de publier les décrets des conciles, s'éleva contre ceux-ci avec une grande vigueur, au nom de tout l'épiscopat. Les successeurs des apôtres reconnurent la voix de Pierre, et se rallièrent sous leur chef, sans en excepter ceux que les stratagèmes de l'ennemi avaient égarés. Libère ne manqua point d'écrire de toute part, inculqua plus que jamais le respect dû aux décisions de Nicée; et pour me servir des expressions de Sirice, son contemporain et son successeur presque immédiat, il cassa sans ménagement le concile de Rimini (1). La multitude des évêques en flétrit de même les lâches conventions, dans les provinces diverses : ils se rassemblèrent par métropoles, ou s'écrivirent les uns aux autres; avertirent leurs ouailles, pour lever ou prévenir le scandale, et pour rétablir la saine doctrine dans toute sa splendeur. Les peuples d'ailleurs étaient généralement attachés à la vraie foi, jusque dans les diocèses gouvernés par des prélats ariens. Rien ne prouve mieux ces heureuses dispositions, que les subtilités et les équivoques dont ces faux pasteurs furent contraints d'user sans cesse dans leurs innovations. Quant à la condamnation des formules ariennes, faite alors par le très-grand nombre des évêques dans toute l'étendue de l'église, Lucifer de Cagliari, saint Hilaire, saint Athanase, tous les auteurs les plus respectables l'attestent expressément et uniformément. Ainsi quand les prélats, trompés et surpris à Rimini, n'auraient pas réparé avec tant d'avantage

(1) *Ep. ad Episc. an.* 389.

le scandale de leur crédulité ou de leur condescendance ; que sont trois à quatre cents, et même cinq à six cents évêques, en comptant ceux de Seleucie, par rapport à la totalité des siéges épiscopaux de ce premier âge ? Les écrivains les mieux instruits en comptent plusieurs milliers ; et sans accumuler ici les témoignages, le sixième canon de Sardique, portant défense d'ordonner un évêque pour un village ou pour une ville si petite qu'un seul prêtre y suffise, fait assez présumer à quel point les prélats se trouvaient multipliés dans ces temps anciens.

Qu'on examine sans prévention le véritable état des choses. Quand on parle du corps de l'épiscopat, il n'est pas question des évêques séparés par l'hérésie ou par le schisme consommé ; comme aujourd'hui, dans le corps de l'église enseignante, nous ne faisons point état des évêques schismatiques de la Grèce, ni des hérétiques d'Angleterre. Ainsi doit-on, pour le temps de l'arianisme, réduire l'examen des membres de l'épiscopat aux prélats catholiques, c'est-à-dire, à ceux qui n'étaient ni hérétiques, ni schismatiques notoires, et qui se réduisaient au petit nombre des purs ariens. Il faut encore compter dans l'épiscopat, les prélats orthodoxes chassés de leurs siéges, et en exclure les usurpateurs. Tout cela présupposé, combien les évêques qui professaient la saine doctrine ne surpassaient-ils pas en nombre, tant ses ennemis déclarés, que ceux qui paraissaient l'avoir méconnue ? Que si des écrivains intéressés à réduire au petit nombre la profession de la foi, se sont plus à exagérer cette triste défection, et si aux faibles évêques de Rimini ils en associent encore une multitude d'autres qui les imitèrent dans les différentes provinces ; en est-il moins constant par toute l'histoire, que la séduction ne fut que successive, et qu'en quelque point de temps particulier qu'on puisse marquer, le nombre des pasteurs qui professaient la vérité l'emportait infiniment sur celui des

prévaricateurs? Jamais le protecteur adorable de l'église n'y souffrit des nuages capables de ternir le caractère divin de sa visibilité, et ses plus rudes épreuves firent souvent le principe de ses plus heureux succès.

Par la division que les conciles de Rimini et de Séleucie mirent entre ses ennemis, ils lui procurèrent en effet un avantage inestimable. Les demi-ariens avaient conçu la plus vive inimitié contre les ariens purs. Après avoir prononcé contre eux plusieurs sentences de déposition, ils se mirent en devoir de leur donner des successeurs, et de faire exécuter les dispositions de Séleucie dans toute leur étendue. Rien n'eut cependant encore son effet. Des hérétiques déposés, quelques-uns retournèrent à leurs siéges, sans aucune formalité ; d'autres portèrent leur plainte à C. P. L'audacieux Acace y traîna, non sans peine, le patriarche Eudoxe, dont il lui fallut encore combattre long-temps la pusillanimité naturelle.

D'un autre côté, leurs rivaux envoyèrent dix députés à Constance, pour lui référer ce qui s'était passé à Séleucie, suivant l'ordre qu'il avait donné à ce concile de l'Orient, aussi-bien qu'à celui de l'Occident. Basile d'Ancyre, chef de cette députation, mena avec lui Eustathe de Sébaste, Eleusius de Cyzique et Silvain de Tarse. Acace avait pris les devants, avec Eudoxe qu'accompagnaient Aëtius et Eunomius. Ils trouvèrent les eunuques du palais qui dominaient l'empereur, toujours attachés, comme eux, à ce que l'arianisme avait de plus impie, et ils ne désespérèrent pas de reprendre leur premier ascendant sur l'esprit inconstant de ce prince. Cependant l'évêque d'Ancyre lui demanda justice des blasphèmes d'Eudoxe, que la jalousie put lui faire inculper, de préférence à Acace qui était l'ame du parti. Eustathe de Sébaste l'appuya, s'étendit fortement sur la manière dont Eudoxe voulait ressusciter les impiétés les plus monstrueuses d'Arius; et pour n'en laisser aucun doute, il

proposa de lire la confession de foi de ce patriarche, sans principes et sans retenue dans ses accès de fanatisme. L'empereur consentit à l'entendre, et marqua autant d'horreur que de surprise à la lecture des blasphèmes qu'on y vomissait contre le Verbe incarné : chacun des auditeurs frémissait de la même indignation. Constance demanda à Eudoxe s'il était l'auteur de cette confession exécrable. Il paya de dissimulation, et répondit qu'elle était d'Aëtius. On fit venir ce dernier ; et comme il ignorait où en était l'affaire, il avoua sans façon cette pièce impie. L'empereur le chassa honteusement de sa présence, et donna des ordres pour le bannir. Par la crainte d'être enveloppé dans la même peine, Eudoxe fut contraint d'anathématiser cet écrit révoltant.

Comme le parti des anoméens se trouvait dans cette crise, arrivèrent à C. P. les derniers députés de Rimini. Ils avaient au fond la même foi que les acaciens ou anoméens, quoiqu'ils s'énonçassent avec plus de réserve, et ils se joignirent à eux ; mais ils leur firent concevoir la nécessité d'admettre quelques tempéramens. C'est pourquoi les acaciens, contens que les Occidentaux eussent abandonné à Rimini le terme de substance, adoptèrent sans plus de difficulté la formule de ce concile. L'empereur crut avoir tout gagné, par un accord qui n'était que l'ouvrage de l'intérêt du moment, sans nul concert dans les esprits. Traitant en conséquence, selon les formes de l'administration temporelle, ces objets sacrés et délicats pour lesquels il n'avait ni mission, ni capacité, il procéda de la manière la plus coactive à faire souscrire la confession de Rimini à tous les évêques qui se trouvaient à C. P. (1). Comme elle disait précisément le Fils semblable au Père, sans faire nulle mention de substance, Silvain de Tarse et Eleusius de Cyzique refusèrent courageusement de signer. On prétend que ces

(1) Hier. *Chron. an.* 361 ; Greg. Naz. *Or.* 2.

évêques,

évêques, demi-ariens jusque-là, se convertirent sur le champ avec sincérité.

Les acaciens ayant ainsi prévalu, tinrent, l'an 360, à Constantinople, un nouveau concile, afin d'annuller tout ce qui s'était fait à Séleucie. S. Hilaire se trouvait dans la ville impériale, où il avait suivi les députés orientaux, pour savoir ce qu'il plairait à l'empereur d'ordonner de sa personne. Vivement alarmé de ce péril extrême de la foi, il présenta une requête au prince, où d'abord il était question de l'injustice faite au saint évêque en l'exilant; et il offrait d'en confondre l'auteur, c'est-à-dire Saturnin d'Arles, qui se trouvait aussi à C. P. Mais ce n'était là qu'un expédient employé par le saint docteur, pour passer aux intérêts de l'église, qui lui étaient infiniment plus chers. Vous m'écouterez sur mon exil, dit-il en effet à Constance (1), quand et de la manière qu'il vous plaira : je m'empresse à vous entretenir d'une affaire bien plus importante. Consterné du péril où je vois le monde chrétien, et tremblant d'un côté pour mon propre salut, dans l'appréhension des divins châtimens dûs au coupable silence d'un évêque ; de l'autre côté, craignant encore plus pour le salut de votre majesté et de tout votre empire, je viens vous annoncer la foi que vous voulez apprendre des évêques, et dont personne n'a le courage de vous instruire. Car il ne faut pas prendre pour la doctrine invariable de l'église, la multiplicité de ces formules qui se diversifient chaque jour. Ces variations mêmes prouvent invinciblement, que telle n'est point la vraie foi. C'est là, prince, la foi des conjonctures et de la politique, non de l'évangile. Depuis le saint concile de Nicée, les évêques à qui vous accordez votre confiance, ne font autre chose que de composer des symboles. Combien la foi de l'année dernière n'est-elle pas changée parmi eux? Tous les ans, que dis-je? tous les mois, ils en font

(1) *Lib. 1 ad Const.*

paraître de nouvelles professions; et tandis qu'ils arrangent des mots, qu'ils disputent des sens, que l'un dit anathème à l'autre, que les esprits s'échauffent, se remplissent d'aigreur et d'amertume, ils ont presque tous perdu la foi et la charité de Jesus-Christ. Ainsi et bien plus au long le saint docteur poussait-il ce reproche d'instabilité, le plus capable de confondre les nouveautés hérétiques dans tous les âges.

Il fit son traité contre l'empereur Constance dans le même temps, c'est-à-dire l'an 360, ou, comme il le dit expressément et ce qui revient au même, cinq ans après l'exil de Paulin, d'Eusèbe, de Lucifer et de Denys. Mais on présume que cet ouvrage, d'une liberté et d'une force extraordinaires, ne devint public qu'après la mort de l'empereur. La fureur même de la persécution, et la nécessité d'un remède aussi violent que cette pièce véhémente, n'eût pas été un titre suffisant pour parler ainsi à un souverain, toujours respectable quoique persécuteur; à moins que l'ardeur qui la dictait, n'ait été véritablement inspirée à son pieux auteur, comme autrefois aux Machabées, dont il cite l'exemple.

Dans la requête à l'empereur, Hilaire avait demandé une conférence, touchant les innovations et les variations perpétuelles en fait de dogme, avec les ariens rassemblés alors en concile dans la capitale. Cette espèce de défi alarma les sectaires; et pour écarter un antagoniste si redoutable, ils persuadèrent à Constance de le renvoyer dans les Gaules, comme un homme capable de troubler tout l'Orient. Tel fut le moyen dont se servit la providence, pour rendre le saint évêque de Poitiers à son église: après quoi, les acaciens firent tout ce qu'ils voulurent.

La formule de Rimini fut confirmée, et on la fit souscrire aux demi-ariens. On cassa formellement tout ce qu'avait ordonné le concile de Séleucie : on rétablit les évêques déposés, entr'autres, Eudoxe

d'Antioche, si odieux à Constance peu de momens auparavant. Cependant la religion bizarre de ce prince, demeurant scandalisée des propos d'Aëtius, il fallut lui accorder la condamnation de cet impie, peu différent dans la réalité de tant d'autres à qui l'on faisait des traitemens tout contraires. Aëtius fut envoyé en exil au pied du Mont-Taurus; et ce qu'il y a de fort singulier, on se garda bien de le qualifier d'hérétique, et de flétrir sa doctrine de la dissemblance. Mais ce furent les évêques demi-ariens, sur-tout les chefs de ce parti, qui portèrent le poids du ressentiment des anoméens. Comme ceux-ci n'étaient pas trop d'accord entr'eux pour la foi, ils ne fondèrent leur sévérité sur aucune erreur, mais sur diverses imputations, qui ne manquent jamais quand on a pour soi l'autorité souveraine. Saint Cyrille, évêque de Jérusalem, fort odieux aux acaciens, fut compris dans cette condamnation et déposé pour la seconde fois. Il l'avait été en premier lieu, par les intrigues personnelles d'Acace qui, en sa qualité de métropolitain de la Palestine, prétendait faire dépendre de lui l'évêque de la ville sainte, réputée exempte. Mais la vraie cause de la mésintelligence était l'attachement de Cyrille à la foi de Nicée. Le saint évêque avait appelé de sa première déposition à un tribunal supérieur, et l'empereur avait autorisé l'appel. Toutefois l'acte fut regardé comme irrégulier, et l'on accusa Cyrille d'avoir donné au clergé le premier exemple de ces appellations, comme dans les tribunaux laïques : reproche injuste, sur-tout dans la bouche des sectaires, au jugement de qui Cyrille n'était coupable qu'autant qu'il gênait leurs manœuvres. Le saint prélat avait été depuis rétabli au concile de Séleucie. On mit Irénée ou Hérennius à la place de Cyrille, quand il fut de nouveau déposé.

On remplit de même les places des autres évêques. A Cyzique on institua Eunomius, ce fameux disciple d'Aëtius, et qui ne se contentant pas longtemps d'un rôle subalterne, devint hérésiarque.

Comme il passait pour éloquent, les acaciens le placèrent près de C. P. d'autant plus volontiers, qu'après l'expulsion de Macédonius, enveloppé dans la disgrace des demi-ariens, Eudoxe s'était emparé du siége de cette capitale, et voulait avoir dans son voisinage et à sa disposition ce fougueux orateur. Le concile acacien de C. P. qui approuvait la double translation d'Eudoxe, autrefois de Germanicie à Antioche, et présentement d'Antioche à la ville impériale, déposa en même temps l'évêque Draconce, pour avoir changé de siége. Tant il est vrai que les novateurs, avec toute leur imposante régularité, se font un jeu de la discipline et de la morale ainsi que du dogme. Eudoxe officia pour la première fois dans son nouveau siége, à la dédicace de Sainte-Sophie, que l'empereur Constance acheva de bâtir, en y renfermant la basilique de la Paix, environ trente-quatre ans après que le grand Constantin eut commencé cet auguste édifice.

Macédonius, après sa déposition, devint chef d'une secte particulière. Jamais cependant il ne fut moins attaché qu'alors à l'arianisme. On prétend qu'il alla jusqu'à soutenir la doctrine de la consubstantialité; mais il continua de nier, comme les ariens, la divinité du Saint-Esprit. Il soutint expressément que ce n'était qu'une créature semblable aux anges, quoique d'un ordre plus élevé. Les semi-ariens déposés à C. P. embrassèrent cette nouvelle opinion, dont furent infectés quelques évêques, qui ne donnaient même dans aucune erreur touchant la personne du fils de Dieu. Elle fit principalement fortune parmi le peuple curieux de la capitale, et dans ses monastères plus occupés des rafinemens de la spéculation que des sentimens de la componction. Mais elle n'acquit une certaine célébrité, qu'après plusieurs règnes, en s'installant insensiblement à la place de l'arianisme, à mesure que les ariens perdaient leur crédit.

Le siége d'Antioche, vacant de fait par la translation d'Eudoxe à C. P., et de droit par la mort

de saint Eustathe, arrivée à Philippes en Macédoine, lieu de son dernier exil; les deux partis, tant orthodoxes qu'ariens, s'accordèrent à choisir Mélèce, né en Arménie d'une famille illustre. Il avait été fait évêque de Sébaste, à la place d'Eustathe; mais l'indocilité de ce peuple avait obligé ce nouveau pasteur, le plus pacifique et le plus doux des hommes, de se retirer à Bérée. Il était d'une simplicité et d'une candeur admirables, de ce caractère affectueux et bienveillant qu'on ne peut se défendre d'aimer. On voyait la bonté de son ame peinte sur son visage et dans toutes ses manières. Toujours un doux sourire égayait sa physionomie; il ne sortait de sa bouche que des propos obligeans; et l'on ne pouvait tant soit peu le fréquenter, sans chercher à s'en faire un ami (1). Les ariens, comme tous les sectaires, attribuant volontiers à leur secte tous les sujets distingués qui n'avaient point encore eu d'occasion de les contredire, ou supposèrent Mélèce dans leur sentiment, ou se persuadèrent qu'une douceur aussi vantée que la sienne serait au moins tolérante, puisqu'ils furent les principaux auteurs de sa promotion. Les catholiques d'Antioche, qui le connaissaient mieux, donnèrent de tout leur cœur les mains à son élévation, et le consentement fut unanime.

Mais personne ne demeura long-temps en doute sur la foi de Mélèce. L'empereur, qui se trouvait à Antioche pour s'opposer aux Perses, ayant donné ordre de le faire venir, les évêques assemblés allèrent au-devant de cet homme admirable, avec les différens ordres du clergé et toute la foule du peuple. Les ariens et les eustathiens s'empressaient également à le voir. La curiosité attirait jusqu'aux juifs et aux idolâtres. Il commença ses fonctions par prêcher suivant la coutume, et

(1) Greg. Nyss. *Or. in Mel.*; Chrys. *Or. in Mel.*; Greg. Naz. *Carm.*

prononça un discours que nous a conservé saint Épiphane, et qui est un modèle de l'éloquence ecclésiastique (1). Il y donna clairement à connaître l'intégrité de sa foi; quoique la modération qui influait dans toutes ses démarches, le fit abstenir des termes de substance et de consubstantiel. Aucun des auditeurs ne s'y méprit; et Eudoxe présent, comme tant d'autres évêques mal-intentionnés, fit les derniers efforts pour engager Mélèce à se rétracter. Il fut inébranlable; et on le relégua, sans plus différer, à Mélitine sa patrie, c'est-à-dire, un mois après son élection. Il est inconcevable de quelle utilité il fut à la religion, en un si court espace de temps. On en peut juger par l'extrême fermeté que les fidèles de son église marquèrent depuis dans la vraie foi, qui avait paru prendre des charmes tout nouveaux dans sa bouche : ils conservèrent un attachement presque égal pour la personne même de leur pasteur (2). Tous avaient chez eux son portrait; ils le gravaient dans leur cachet et sur tous leurs meubles; ils donnaient si généralement son nom à leurs enfans, qu'après quelques années on ne portait presque plus que le nom de Mélèce, soit à la ville, soit à la campagne. Quand il lui fallut partir pour l'exil, le gouverneur le prit dans sa voiture; mais ce premier officier fut assailli à coups de pierres par la multitude au désespoir, et il eût infailliblement péri, si Mélèce ne l'avait couvert de son manteau.

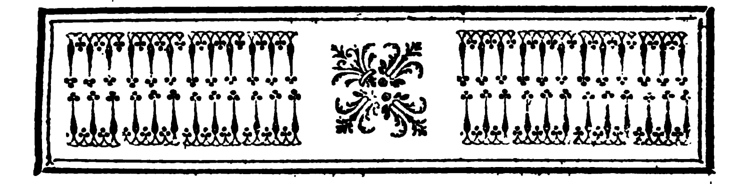
A la place de Mélèce, on mit Euzoïus, fameux arien, qui replongea dans la division l'église d'Antioche. Aucun orthodoxe ne voulut communiquer avec lui. Ceux même qui depuis trente ans avaient souffert trois patriarches hérétiques, se séparèrent de celui-ci avec l'indignation la plus éclatante, pour tenir leurs assemblées dans une église à part. Ils voulaient se joindre aux eustathiens, c'est-à-

(1) *Hær.* 73. (2) Chrys. *in Mel.*

dire, à ceux des catholiques qui depuis l'expulsion de saint Eustathe refusaient toujours de communiquer avec aucune sorte d'ariens : mais ces eustathiens les rejetèrent, comme indignes de la pureté de leur communion, à raison des rapports qu'eux et leurs pasteurs avaient eus avec les hérétiques. Ainsi l'église-mère du levant se trouva divisée en trois partis, celui des ariens qui suivaient Euzoïus, celui des eusthathiens, et ce que l'on commença de nommer les méléciens, qui faisaient le plus grand nombre, et qui étaient orthodoxes comme les eustathiens, quoique moins irréprochables avant cette époque. Tout ceci se passait l'an 368, sous les yeux de Constance, qui en ressentit un dépit cruel ; mais il était réduit à dissimuler, par les conjonctures des affaires de l'état qu'il ruinait, tandis que celles de la religion absorbaient son loisir et toutes ses facultés avec aussi peu de dignité que de succès.

Le césar Julien pendant ce temps-là gagnait l'estime et l'affection des troupes, par les avantages qu'il remportait sur les frontières de la Gaule ; et il augmentait de jour en jour les soupçons du faible empereur. Mais ces ombrages avancèrent eux-mêmes ce que Constance appréhendait. Les légions qu'il voulut enlever au césar, sous prétexte de la guerre de Perse, se mutinèrent et proclamèrent Julien auguste, malgré sa résistance feinte ou sincère. Constance partit furieux, sitôt qu'il put quitter la frontière des Perses. Mais à peine fut-il en Cilicie, qu'il y tomba malade. Réduit en peu de jours à l'extrémité, il demanda le baptême à Euzoïus qui l'avait suivi ; et il le reçut en effet de ce patriarche arien : dernier sujet de trembler sur le sort de ce prince, qui donna cependant des signes de repentir. Ainsi mourut l'empereur Constance, le troisième jour de Novembre de l'année 361, la quarante-cinquième de son âge : faible, inconstant, curieux et superstitieux, mais, par-dessus tout, poussé de la manie de dog-

matiser. Il fit plus de mal à la vraie religion, que les persécuteurs infidèles. Séducteur d'abord, et tout le temps qu'il eut quelque chose à craindre; violent et cruel, depuis qu'il se vit maître absolu de l'empire. Sa mort eût été un sujet de joie pour tout le monde chrétien, si à un persécuteur hérétique n'eût succédé un apostat idolâtre.



HISTOIRE DE L'ÉGLISE.

LIVRE NEUVIÈME.

Depuis la mort de Constance en 361 , *jusqu'à la chute de l'arianisme en* 378.

Les catholiques respirèrent , à la mort de l'empereur Constance qu'ils ne croyaient point avoir lieu de regretter. Ils se promettaient un sort plus tranquille sous un successeur qui à la vérité ne trahissait déjà que trop la religion de ses pères, mais qui avait au moins la réputation d'un prince équitable et philosophe. Telles n'étaient pas encore les vues du Seigneur sur ce vivant édifice qui s'affermit par les secousses, et qui en devait essuyer de tout genre. L'église avait résisté à toute la violence inspirée par la superstition des peuples , accrue par les défiances et l'ambition des tyrans, envenimée par la jalousie et l'intérêt des prêtres idolâtres. Après une foule d'hérésies qui mesuraient nos mystères sur les règles d'une vaine dialectique, et les anéantissaient en leur ôtant leur sainte obscurité ; après tant de sectes, moitié chrétiennes et moitié païennes , la simplicité de l'évangile venait de confondre, dans l'arianisme , la plus audacieuse et la plus artificieuse de toutes les factions.

Il lui restait à soutenir contre Julien toutes les tentations réunies ensemble, les divisions intestines habilement fomentées, l'exclusion des charges et des honneurs, et même des sciences ou des études ; les propres armes de l'église que ce dangereux tyran tourna contr'elle, en imitant son auguste discipline, en donnant un air de dignité, de sagesse et de raison aux plus odieuses pratiques de l'idolâtrie et de la magie. S'il employait la violence, il s'étudiait beaucoup plus à dépouiller ses victimes de la gloire, que de la vie, et toujours les supplices étaient ordonnés sous un autre prétexte que celui de la religion.

Ce nouvel empereur, dès le commencement de son règne et tout en marchant contre Constance à la tête d'une formidable armée, publia qu'il ne prétendait que faire bonne contenance pour ménager la paix ; qu'il se sacrifierait plutôt que de faire combattre une partie de l'empire contre l'autre, et qu'il était résolu de proposer aux deux armées d'épargner le sang romain, en nommant celui des deux chefs auquel elles préféraient d'obéir. Après cette protestation, il fallait, pour un philosophe, paraître conséquent. Il pleura son rival, prit un habit de deuil, et s'achemina vers C. P. Le sénat et le peuple lui marquèrent autant d'attachement que les troupes. On le regardait comme le seul héritier du grand Constantin, et comme un prince amateur sincère de la sagesse et du bonheur public. Il ménagea toutes les religions ; et quoiqu'il eût déjà fait des actes assez éclatans d'apostasie, il fit rendre à Constance les honneurs ordinaires de la sépulture chrétienne, et assista à toutes les prières de l'église.

Toutefois il ne tarda point à réformer le gouvernement et à punir les ministres coupables. L'eunuque Eusèbe, grand chambellan et tout-puissant sous le dernier règne, périt sur un échafaud, aux acclamations de tout le peuple. Sa mort ne parut pas moins juste aux ariens qu'aux

catholiques opprimés, tant il avait indignement usé de son crédit. Taurus, dont les violences faites aux pères de Rimini avaient été récompensées du consulat, fut envoyé en exil (1). Dans le palais impérial d'Orient, ce n'était que maîtres d'hôtel, qu'eunuques, que parfumeurs et baigneurs. Le nouvel empereur réduisit toutes ces charges au sort des métiers, et l'on n'attacha plus que le mépris à cette mollesse asiatique et si peu romaine. Mais la réforme, inspirée par la passion, donna dans l'excès contraire, et dépouilla le trône de tout ce qui en relevait la majesté. Aux sénateurs, assez souvent traités en esclaves, on rendit, sinon la puissance républicaine, au moins quelque reste de son autorité, avec toutes les marques de son ancienne prééminence. Le peuple n'eut pas moins sujet d'être content : outre la remise des arrérages dus au trésor impérial, Julien supprima la cinquième partie de tous les impôts.

Il voulait absolument gagner l'affection publique : sentiment estimable, s'il eût été inspiré par de meilleures vues. Mais ses philosophes, ou plutôt ses sophistes et ses imposteurs, lui ayant autrefois prédit le point de grandeur où il se trouvait, il croyait le devoir aux dieux qu'ils faisaient profession d'adorer, et il commença par établir la liberté de tous les cultes. Et comme s'il n'y avait point de milieu entre égaler toutes les religions, et persécuter ceux qui ne professent pas la meilleure, il faut, disait-il, instruire les hommes, et non tyranniser les esprits. Ceux qui se trompent dans un point aussi important que les observances religieuses, sont plus dignes de compassion que de haine. C'est une double cruauté d'user de rigueur envers des malheureux, qui s'égarent plutôt par ignorance que par choix.

L'esprit faux et bizarre de ce prince avait tou-

---

(1) Amm. Marc. *l.* VII, *c.* 3.

jours paru incliner aux superstitions du paganisme, depuis qu'il avait joui de quelque liberté. Mais son aversion pour la mémoire et les descendans de Constantin, en conséquence des mauvais traitemens qu'il avait éprouvés avec sa famille de la part de Constance, fortifia encore ce penchant, où il entra aussi de la politique. En se déclarant pour l'idolâtrie au moment qu'il fallait marcher contre Constance, il crut se faire un puissant appui de ce qui restait de païens dans l'empire. Une grande partie du sénat n'avait oublié, ni Mars, ni Jupiter, ni aucune des vieilles chimères qu'elle prenait pour la base de la puissance romaine. Dans la Grèce entêtée depuis si long-temps de sa mythologie et de son héroïsme fabuleux, grand nombre d'enthousiastes se persuadaient encore qu'ils allaient redevenir le premier des peuples, si Minerve était honorée de nouveau dans Athènes, ou si l'on revenait à Delphes écouter les oracles d'Apollon.

L'empereur publia des édits, afin d'ouvrir les temples, de rétablir les sacrifices et toutes les observances idolâtriques. Il tenta d'effacer son baptême par des cérémonies non moins ridicules que sacriléges. Il voulut aussi acquérir un caractère pour sacrifier; et il se fit instituer prêtre d'Apollon, suivant les rites idolâtres. C'était celui des dieux à qui il accordait sa prédilection. Ses jardins étaient devenus comme un temple, par la multitude des autels qu'on y rencontrait : mais près de son appartement, il y avait une superbe chapelle, consacrée au soleil, c'est-à-dire au frère de Latone, son dieu favori. Chaque jour il lui offrait des victimes à son lever, et à son coucher il le priait assez gratuitement de ne pas manquer à reparaître le lendemain sur l'horison. Des ordres furent expédiés à toutes les villes, pour le rétablissement des idoles qu'avait détruit Constantin, et pour en ériger dans le palais même de C. P. On y plaça en effet une statue dédiée à la fortune de la ville; et pour la première fois, la nouvelle Rome bâtie pour punir

l'ancienne de son attachement à la superstition, se vit elle-même profanée par l'idolâtrie. Le zèle du prêtre-empereur se porta à des profusions et à des puérilités qui excitaient les risées des païens même. La dépense des sacrifices devint onéreuse à l'état; et quelque temps avant son expédition de Perse, on disait que s'il en revenait vainqueur, il ne resterait plus de bœufs en Asie.

La religion chrétienne avait tout à risquer. Mais pour lui nuire, Julien prit une voie diamétralement opposée à celle des autres persécuteurs (1). Il crut que la plus efficace, comme la moins apparente, serait de l'abandonner aux différentes sectes qui la divisaient. Ce fut par ce motif, autant que pour décrier les violences du dernier règne, qu'il rappela tous les évêques exilés, et leur donna la liberté d'enseigner chacun selon ses principes (2). Par cette marche insidieuse de Julien, que la providence dirigea au bien de l'église, Lucifer de Cagliari, Eusèbe de Verceil, Cyrille de Jérusalem, le grand Athanase et tous les orthodoxes les plus célèbres se virent de rechef en état de faire face avec avantage aux ariens déconcertés. Mais le saint patriarche d'Alexandrie ne put remonter sur son siége, qu'après la mort de l'usurpateur George.

Le parti des semi-ariens ou macédoniens, qui commençaient à se confondre ensemble, vit aussi rétablir ses principaux chefs. Parce que les acaciens, les plus maltraités d'abord, comme ayant eu le plus de part aux faveurs du règne précédent, étaient devenus les plus faibles; il les appuya suffisamment pour les tenir en état de perpétuer les troubles et la division. Les donatistes, réduits presque à rien, osèrent de nouveau cabaler. Il n'y eut pas jusqu'aux juifs, dont il ne relevât le courage. Il voulait affaiblir les adorateurs du vrai Dieu les uns par les autres, pour les accabler tous dans leur épuisement commun.

---

(1) *Or. Greg. Naz. p.* 7. (2) Liban. *Or.* 10.

Né dans le sein de la vraie religion, il en connaissait assez le génie pour savoir que les cruautés ne servent qu'à la rendre plus ferme, et pour employer principalement contre les fidèles les piéges de l'insinuation et de la séduction (1). Il leur enviait d'ailleurs la gloire du martyre. Quand la haine ou la colère l'emportait, bientôt il leur trouvait quelque autre crime que leur religion, ou il ne manquait pas de revenir à ce personnage affecté de modération et de douceur, qui lui donnait un air de philosophie et d'empire sur lui-même, dont il était extrêmement flatté. Un jour qu'il sacrifiait dans son temple de la Fortune, l'arien Maris, évêque de Calcédoine, guidé par un zèle que nous laissons au lecteur le soin d'apprécier, vint, tout aveugle qu'il était, lui reprocher sans ménagement le déshonneur que son apostasie faisait au sang de Constantin. Ton Dieu, lui répondit Julien qui le prit sur le ton plaisant, le Galiléen que tu adores, est-il plus digne de nos hommages, lui qui ne peut te rendre la vue? Je lui rends grâces, repartit l'évêque, d'un aveuglement qui m'épargne la douleur de voir l'apostat qui le blasphème. L'apostat ne fit pas semblant d'entendre la réplique.

Amateur de ces railleries ou de ces dérisions cruelles qui sont des lâchetés sur le trône, après quelques autres mesures inefficaces, il défendit aux chrétiens par un édit formel d'enseigner et d'étudier les belles-lettres (2). Homère, disait-il, et Démosthène ont adoré les dieux : pourquoi les proposer à la jeunesse comme des hommes admirables, s'ils se sont trompés dans le point le plus important, ainsi que le prétendent les sectateurs du Galiléen? Qu'ils se bornent à expliquer les élégantes productions de Luc ou de Matthieu. Il fallait obéir aux dispositions de cette étrange tyrannie, dont la science et les arts devenaient la matière ; mais les docteurs chrétiens en creusèrent avec d'autant plus

(1) Soz. v, 5. (2) *Ibid.* 18; Greg. Naz. *Or.* 3.

de succès la mine féconde des divines écritures.

Ce fut à cette occasion que les deux Apollinaires, père et fils, donnèrent une forme si attrayante à leurs ouvrages en vers et en prose sur des sujets de religion. Pour remplacer les auteurs profanes et récréer la jeunesse en l'instruisant, Apollinaire le père écrivit en vers héroïques l'histoire des Israélites, et divisa son ouvrage en vingt-quatre livres, à l'imitation d'Homère. Il composa aussi sur différens traits des livres saints, des tragédies, des comédies, des odes, dans la manière de Pindare, de Ménandre et de Sophocle. Le jeune Apollinaire mit l'évangile et les écritures des apôtres en dialogues, suivant la méthode de Platon. Il avait une facilité prodigieuse; et quoiqu'il eût donné la plus grande partie de son temps aux auteurs profanes, il fit contre Porphire et les autres philosophes païens, des traités d'une force supérieure à tout ce qui s'était composé avant lui, sans en excepter les écrits d'Eusèbe de Césarée.

Saint Basile, si bon connaisseur, en jugeait très-avantageusement, et les lisait volontiers. Un jour on lui rapporta, selon le récit de Sozomène, que l'empereur Julien en avait donné son jugement sur quelque trait particulier, en ces termes laconiques : je l'ai compris, je l'ai lu, je l'ai condamné (1). Le saint docteur, à ce qu'on ajoute, fit cette réplique : l'empereur peut l'avoir lu; mais il ne l'a point compris, autrement il ne l'eût pas condamné. Il y a des auteurs qui attribuent cette repartie à quelques autres personnes. De toutes les œuvres des Apollinaires, il ne nous reste en entier que la traduction des pseaumes en vers par Apollinaire le fils, qui dans la suite fit un si méchant usage de ses talens.

Saint Ephrem, diacre de l'église d'Edesse, publia dans le même temps que les Apollinaires, un nombre étonnant d'excellens ouvrages. On ne sait ce qu'on doit admirer le plus, ou de la fécondité

(1) Soz. v, 18.

de sa plume, ou du degré de perfection qu'elle donnait à tant de productions de tout genre. Il composait en vers aussi parfaitement qu'en prose; et ses hymnes qu'on chantait dans les églises de Syrie et de Mésopotamie, en faisaient les délices. Le style en est si fourni de pensées, si orné du fond même des choses, qu'on en retrouve encore la beauté, et sur-tout la sublimité, dans les traductions qui nous en restent; quoiqu'ils n'aient pu manquer d'éprouver des altérations considérables en passant de l'original syriaque dans la langue grecque de génie si différent, et du grec ensuite dans les autres idiomes où nous les lisons. Tous ses écrits, aussi-bien que ses hymnes, devinrent si célèbres, au rapport de saint Jérôme, qu'on les lisait publiquement, après les livres saints, en différentes églises. De bons juges témoignent y ressentir encore aujourd'hui l'impression de la tendre piété et de la douce componction qu'ils respirent.

Toutefois ils n'étaient le fruit, ni d'une heureuse culture, ni d'une étude profonde. Ephrem avait pris naissance dans la campagne de Nisibe, de parens pauvres et réduits à vivre des plus rudes travaux du labourage. Après quelques étourderies de jeunesse, il se donna mûrement à Dieu, et embrassa la vie ascétique, sous la conduite de son évêque, l'illustre saint Jacques, qui délivra des Perses la ville de Nisibe, de la façon merveilleuse que nous l'avons rapporté, et dans le temps même qu'Ephrem était avec lui. On voit par les œuvres du disciple, combien il avait profité dans la vie intérieure, sous un si bon maître. Elles contiennent les plus parfaites instructions, soit pour les reclus concentrés dans leurs cellules, soit pour les hermites dispersés dans les solitudes, soit enfin pour les cénobites ou les moines qui vivaient en communauté. On y trouve aussi des descriptions agréablement diversifiées des travaux différens qui les occupaient, comme de faire des nattes et des paniers, des cordes, de la toile, du papier, et de transcrire

les livres. C'est de lui que nous tenons quelques particularités touchant les solitaires de la Mésopotamie et de la Haute-Syrie vers la Perse, encore admirables après ce qu'on a vu de ceux d'Egypte. Ils comptaient Aonès pour leur premier instituteur, assez peint d'un seul mot, en le nommant l'Antoine de ces cantons (1). On les nommait eux-mêmes paissans, parce qu'ils erraient continuellement sur les montagnes avec les animaux qui y cherchaient leur nourriture; bien plus dignes d'être comparés à des esprits déjà séparés de leurs corps, dont ils ne connaissaient presque plus les besoins ni les habitudes! Ils n'avaient, ni maisons, ni usage d'aucun aliment préparé. Sans cesse ils faisaient retentir ces lieux sauvages du chant des hymnes de l'église. Quand il fallait prendre quelque aliment, ils mangeaient les herbes qui croissaient sur leur passage. Leurs retraites étaient des roches ou des creux d'arbres, et leur sépulture, le lieu où ils se trouvaient au moment de la mort, pour laquelle toute leur vie n'était qu'une préparation continuelle.

Cependant Julien continuait d'exercer, dans les plus belles provinces de l'empire, son genre ironique de persécution. L'an 366, il fit une loi sérieuse de donner aux fidèles le nom de galiléens. Il révoqua tous les priviléges que les empereurs chrétiens avaient accordés aux clercs et aux vierges, abolit les pensions ecclésiastiques, exigea même la restitution du passé, et en fit le recouvrement avec une extrême rigueur. On enleva en même temps des églises, les vases d'or et d'argent, et tout ce qu'elles possédaient de précieux, sous le prétexte moqueur de faciliter aux chrétiens l'observance de la pauvreté évangélique. Sous ombre qu'il leur était aussi commandé de fuir les honneurs et d'endurer patiemment les injures, il les exclut légalement de toute dignité, et leur ôta toute action en justice, même pour se défendre.

(1) Soz. VI, 33 et 34.

A travers la noire malignité de Julien, et les marques affectées de mépris qu'il donnait au christianisme, on ne laissait pas d'apercevoir qu'il n'avait pu étouffer l'estime que lui inspirait malgré lui la pureté des mœurs et le vif éclat des vertus chrétiennes. Il profita même de ces exemples pour la réforme du paganisme qu'il avait entreprise, et qui faisait peu de progrès, nonobstant la chaleur de son zèle; comme il s'en plaint à l'un de ses pontifes. L'hellénisme, dit-il (1), c'est le nom qu'il aimait à lui donner, ne va pas comme il le devrait; et c'est par notre faute. L'hospitalité, le soin des morts ainsi que des vivans, et le règlement des mœurs; voilà ce qui a si fort accru le parti des ennemis de nos dieux. Vous devez pratiquer tout cela; et il ne suffit pas que vous soyez personnellement hommes de bien. Faites savoir à tous ceux qui vous sont subordonnés dans l'administration des choses religieuses, qu'un sacrificateur ne doit point aller au théâtre, ni boire dans une taverne, ni exercer un métier honteux. Privez des fonctions du sacerdoce, ceux qui refuseront de se conformer à cette police. Dévoués au service des dieux, qu'ils aient soin de tenir leur rang à tous les égards. Visitez rarement les gouverneurs. Quand ils entrent dans la ville, que nul sacrificateur n'aille au-devant d'eux; mais seulement quand ils viennent aux temples: alors même, n'avancez pas au delà du vestibule. Dès que le magistrat atteint la porte du lieu sacré, il devient simple particulier. C'est vous qui commandez au dedans, en vertu de la loi divine, à quoi l'on ne peut résister sans une sacrilége arrogance. En chaque ville, établissez des lieux publics d'hospice pour les étrangers de notre religion, et pour tous les pauvres indistinctement. Il est honteux que nous laissions tant d'indigens sans secours, tandis qu'on ne voit mendier aucun juif, et que les impies galiléens, outre leurs pauvres, nourrissent

(1) Jul. *Epist.* 49.

encore les nôtres. J'ai déjà assigné les fonds nécessaires pour ces établissemens : mais engagez les hellénistes à en partager le mérite, et les gens de campagne à offrir pour la même fin les prémices de leurs récoltes.

Julien donne à ses pontifes des règles encore plus visiblement calquées sur nos statuts ecclésiastiques (1). Il veut qu'ils s'abstiennent, non-seulement des actions honteuses, mais encore des paroles déshonnêtes, des bouffonneries, des railleries, messéantes. Il leur interdit la lecture des livres obscènes, d'Archiloque, d'Aristophane, de tout comique trop libre; il les borne à l'étude d'une philosophie amie des mœurs et de la religion, et non telle que l'épicuréisme ou le pyrrhonisme. Quand il en vient aux spectacles, il dit qu'il voudrait bannir des théâtres tout ce qu'ils ont d'impur; mais que la chose ne lui étant pas possible, les prêtres doivent au moins les abandonner tout entiers à la populace, n'avoir même, ni liaison, ni rapport, avec un comédien ou un farceur. L'apôtre de l'hellénisme voulait encore bâtir des espèces de monastères, c'est-à-dire, des lieux de retraite et de prière séparés, pour les hommes et pour les vierges, ainsi que des jours et des heures réglés pour prier en commun et à deux chœurs; mais il n'eut pas le temps de travailler à l'exécution de tous ces projets.

Il s'empressait encore davantage à suborner tout ce qu'il pouvait de chrétiens, par de perfides caresses, et en faisant quelquefois des personnages tout-à-fait indignes de son rang. C'était principalement aux sujets distingués par leurs talens, que s'adressait ce dangereux suborneur. Il connaissait et estimait la famille de Grégoire, évêque de Nazianze, qui avait été marié avant son épiscopat. Ayant étudié à Athènes avec celui des fils de Grégoire qui portait le même nom que son père, toujours il conserva la plus haute idée de son rare mérite. C'est

(1) Jul. *ibid.*

pourquoi il fit l'impossible pour l'attirer à la cour, avec son ami Basile qu'il ne prisait pas moins. Mais Julien remplissait trop la mauvaise idée qu'il avait depuis si long-temps donnée de lui à ces vertueux condisciples, pour qu'ils voulussent contracter une liaison si contagieuse.

Le jeune Grégoire au contraire souffrait très-impatiemment de sentir son frère Césaire en faveur à cette cour impie. Instruit et profond dans la plupart des sciences, Césaire s'était particulièrement livré à la médecine; mais il ne l'exerçait qu'en bienfaiteur de l'humanité, avec un désintéressement, et une noblesse qui ne répondait pas seulement à celle de sa naissance, mais qui le mettait au niveau des premières conditions. Pour le fixer dans la ville impériale, on lui déféra, entr'autres distinctions, le rang de sénateur. La ville prévenue depuis long-temps de la même estime, avait autrefois envoyé une députation à l'empereur Constance, pour le supplier d'y fixer Césaire. Ce prince le fit; et son successeur le voulut avoir dans son palais même, où le protégé de cet apostat fit toujours son capital de mettre en honneur la religion de ses pères.

Cependant ces dangereux bienfaits causaient à sa famille les plus vives alarmes. Vous nous faites sécher de douleur, lui écrivit un jour son frère Grégoire, et vous nous couvrez en même temps de confusion. Le fils d'un évêque devenu courtisan du souverain ennemi de Jesus-Christ : quel sujet d'étonnement et de scandale! Mon père en est si affligé, que la vie lui est à charge. Jusqu'ici nous avons caché cette fatale nouvelle à notre mère, qu'elle ferait expirer de douleur. Sur des remontrances si touchantes, et pour épargner de plus longues alarmes à des proches si respectables, Césaire, qui vivait à la cour comme il aurait pu faire parmi eux, ne laissa point de l'abandonner, en sacrifiant sa faveur avec toutes ses espérances. Il avait étonné Julien par mille autres témoignages

de son attachement inébranlable à la foi ; mais quand l'empereur vit cette indifférence pour la fortune et les honneurs, il ne fut plus maître de son admiration, et s'écria tout hors de lui-même : Heureux père, d'avoir de pareils enfans ! malheureux enfans, d'avoir un tel père !

Il y eut quantité d'hommes à talens qui honorèrent de même leur religion. Dans leur multitude, on remarqua Proérèse et Victorin. Le premier était un habile dialecticien d'Athènes, sous qui Julien avait étudié, et qui tenant à honneur de souffrir des opprobres pour Jesus-Christ, quitta son école, quoiqu'il fût excepté de la loi générale qui défendait aux chrétiens d'enseigner. Victorin, natif d'Afrique, professa la rhétorique à Rome, avec un éclat sans exemple avant lui. Il avait eu pour disciples ce qu'il y avait de plus illustre parmi les sénateurs. En un mot, la réputation de ce rhéteur fut si grande, qu'elle parut l'égaler aux héros ; et comme aux triomphateurs, on lui avait érigé une statue dans la place de Trajan. Il ne s'était rendu chrétien que dans la vieillesse et après les plus longues délibérations. Mais ce parti pris, il persévéra avec une fermeté vraiment héroïque, que sa célébrité et le caractère de la persécution de Julien lui donnaient chaque jour de nouvelles occasions de signaler.

Cependant quelques chrétiens lâches se laissèrent pervertir. De ce nombre fut le sophiste Ecébole, moins fameux par son mérite que par son instabilité, ou son génie constamment extrême ; dévot affiché sous Constance, ardent idolâtre sous Julien, et après ce règne impie, pénitent enthousiaste. La plupart des autres apostats furent des gens de guerre ou de cour ; les uns esclaves de l'ambition, les autres ennemis de tout frein, ou n'ayant pour loi que les caprices du prince. Pour en attirer encore d'autres, Julien fit usage des plus malignes inventions, jusqu'à ne permettre d'exposer en vente sur les marchés de C. P. que des vivres offerts aux

idoles, afin que les fidèles se trouvassent réduits à la faim ou à une sorte d'apostasie. C'était la coutume en certaines occasions, que les empereurs, élevés sur leur trône avec un pompeux appareil, fissent de leur propre main des largesses aux troupes. Julien, dans une de ces cérémonies, fit placer à ses côtés un autel, un brasier, de l'encens, et il exigea que chaque soldat mît l'encens sur le feu, avant de recevoir son présent. On leur faisait entendre que ce n'était là que le renouvellement d'une coutume ancienne et indifférente.

Quelques-uns éventèrent le piége, et n'eurent pas la force de résister (1). La plupart n'aperçurent point l'artifice. Mais sur les reproches qu'on leur fit ensuite, ils donnèrent les plus vifs témoignages de repentir, coururent par les rues et les places publiques, en criant à voix haute : Nous sommes toujours chrétiens ; que tout le monde l'entende! Jesus-Christ, Sauveur adorable, nous ne vous avons point renoncé ; si notre main a été surprise, le cœur n'y avait nulle part ! Il y en eut d'assez courageux pour aller jusqu'aux pieds de l'empereur rejeter l'argent qu'ils venaient de recevoir, en lui disant : Réservez vos dons pour ceux qui les acceptent à des conditions si honteuses : pour nous, ils nous sont beaucoup plus odieux que la mort. Coupez nos mains qu'ils viennent de souiller ; tranchez la trame funeste de nos jours ; immolez-nous à Jesus-Christ notre divin maître, qu'on nous a fait trahir contre notre volonté.

A cet affront, la philosophie de Julien l'abandonna. Il entra dans un transport furieux, et commanda d'éloigner les confesseurs pour leur trancher la tête. On les conduisit aussitôt hors de la ville ; et déjà le bourreau avait le fer levé, lorsqu'il survint un ordre d'arrêter l'exécution. Hélas ! dit l'un de ces généreux guerriers, nommé Romain, je ne suis donc pas digne du martyre ! Ils

(1) Theod. III, 16; Soz. V, 17.

furent bannis aux extrémités de l'empire, avec défense d'habiter dans aucune ville. Il se trouva des exemples de cet héroïsme entre les premiers officiers. Jovien, qui fut depuis empereur, résista en face à Julien. Le courage de Valentinien, qui parvint aussi à l'empire, ne fut pas moins exemplaire. Il commandait une compagnie des gardes de l'empereur ; et cet emploi le fixant aux côtés du prince, il entra un jour avec lui dans le temple de la fortune. Les ministres du temple aspergeant la multitude avec des rameaux trempés dans l'eau lustrale, en laissèrent tomber quelques gouttes sur le manteau de Valentinien. Il leur témoigna son indignation avec vivacité, et sur le champ déchira la partie du manteau que l'eau avait touchée. Julien fut piqué jusqu'au vif, et l'envoya en exil, sous prétexte qu'il ne tenait pas sa troupe en bon état. Il ne voulait pas lui procurer l'honneur de souffrir pour Jesus-Christ; mais personne n'y fut trompé. Ni Valentinien, ni Jovien ne furent privés de leurs charges. La politique, ou le besoin qu'on avait de leurs services, l'emporta sur la vengeance.

Quand Julien crut l'idolâtrie rétablie parmi les troupes, il supprima l'étendard de Constantin, appelé *labarum*, ce monument révéré du triomphe de la vraie religion, et il remit en sa place l'ancien et sacrilége étendard de la république, qui fut tout à la fois le signal de l'impiété et de la cruauté. La cour et les armées adorant publiquement les idoles, il pensait n'avoir plus besoin de feindre, ni de se contraindre. Il chassa des villes les évêques et tous les ecclésiastiques, afin que la multitude, qui ne peut demeurer sans religion, n'ayant plus d'exercice de la véritable, prît celle qui restait en usage. Non content de confisquer les églises, il ordonna que les temples des dieux fussent rebâtis aux dépens de ceux qui les avaient démolis sous les règnes précédens; et comme il y avait une impossibilité absolue à l'exécution, on

emprisonna de toute part les clercs et les évêques, on les appliqua aux tortures, on en condamna plusieurs à la mort.

Alors il y eut nombre de martyrs, beaucoup même au delà des vues du souverain, par les troubles et les émeutes séditieuses qui s'élevèrent dans les villes les plus proches de la cour. Les idolâtres, fiers de sa protection, ne gardèrent plus de mesures, et parurent agités par les démons qu'ils adoraient. Les chrétiens le plus relâchés ne pouvaient souffrir l'horreur de leurs blasphèmes, encore moins peut-être les dérisions et les injures. Ils y répondirent dans le même goût, et leur reprochèrent l'absurdité de leur culte. Bientôt la populace, de part et d'autre, en vint aux mains; et toujours les emportemens meurtriers des païens demeuraient impunis, tandis qu'on châtiait avec sévérité les moindres saillies des chrétiens. On prit à tâche de donner les charges civiles et militaires aux plus grands ennemis du christianisme. En un mot, le zélateur fit si bien, que sous le prétexte de la liberté de religion, il mit la confusion dans tout l'empire.

A Dorostre en Thrace, Emilien fut jeté au feu par des soldats, pour avoir renversé des autels. Le gouverneur de Mère en Phrygie ayant donné ses ordres pour le rétablissement des idoles, trois chrétiens, nommés Macédonius, Théodule et Tatien, en brisèrent quelques-unes, pendant la nuit et si secrètement, qu'on allait faire périr à leur place différentes personnes faussement soupçonnées (1). Mais les coupables vinrent s'accuser et se livrer eux-mêmes. Le gouverneur leur offrit leur grâce s'ils voulaient sacrifier. Ils aimèrent mieux endurer toutes sortes de tortures, après lesquelles ils furent rôtis comme saint Laurent; et leur courage égala celui de cet illustre martyr.

A Pessinonte en Galatie, deux jeunes hommes

---

(1) Soz. v, 11; *Act. sinc. p.* 649.

souffrirent en présence de Julien même. Il allait de C. P. à Antioche, pour la guerre de Perse; et il se détourna pour sacrifier à la mère des dieux, dans son ancien temple de Pessinonte. On lui présenta les deux jeunes chrétiens, qui confondirent les raisonnemens emphatiques qu'il employa pour les suborner. Il leur fit subir une horrible torture. L'un des deux, tout déchiré par les ongles de fer, montra aux bourreaux, dans une de ses jambes, le seul endroit du corps qui demeurât sans blessure, en se plaignant qu'ils ne l'eussent pas consacré, comme le reste, par la croix de Jesus-Christ. On ne le fit pas mourir; et l'historien Rufin, qui le nomme Théodote, dit l'avoir connu long-temps après. Il lui demanda s'il avait senti la violence des tourmens. Le fervent confesseur répondit, que la joie de souffrir pour son divin Sauveur, lui causait des transports si vifs, qu'ils absorbaient tout autre sentiment.

Julien fit encore des martyrs en d'autres endroits de la Galatie. Le plus célèbre fut un prêtre d'Ancyre, nommé Basile comme l'évêque, mais d'une croyance bien différente. Ce fut le principal soutien de la saine doctrine contre les ariens, sous l'empire de Constance. Sous Julien, il s'occupait sans relâche à visiter les fidèles, afin de les prémunir contre le péril de l'idolâtrie. Il fut tourmenté à trois reprises différentes, et mourut dans les douleurs de la torture. Un hérétique de la secte des encratites, appelé Busiris, fut aussi appliqué aux tourmens dans la ville d'Ancyre. Il les soutint avec un héroïsme qui mit dans tout son jour la gratuité et la force miraculeuse de la grâce. Quand on voulut le suspendre par les bras, selon l'usage, pour lui déchirer les côtés; pourquoi, dit-il au gouverneur, perdre le temps à me pendre et à me dépendre? Et levant ses mains au dessus de sa tête; je me tiendrai, poursuivit-il, en cette posture, aussi long-temps qu'on le voudra. On le prit au mot, et il tint parole. Mais, par la misé-

ricorde du bon maître au service duquel il n'est rien de perdu, il ne périt pas dans cette affreuse torture, et il obtint la grâce de rentrer dans le sein de l'église catholique.

Julien passa de Galatie en Cappadoce, où il fit aussi des martyrs, principalement à Césarée. Il ne pouvait souffrir cette grande ville, florissante surtout par la piété chrétienne. Depuis long-temps on y avait abattu les temples vantés de Jupiter et d'Apollon, et l'on venait d'y détruire tout récemment celui de la Fortune, le seul qui y restât. Le tyran en punit toute la ville, lui ôta son titre de cité, quoiqu'elle fût métropole d'une province très-considérable; il la dépouilla même du nom de Césarée que lui avait donné l'empereur Tibère, et lui fit reprendre son ancien nom de Mazéca. On la priva, à plus forte raison, de tous ses priviléges; ses habitans eurent l'humiliation de se voir imposés par tête; les clercs furent enrôlés dans les plus obscures milices; les églises, tant à la ville qu'à la campagne, dépouillées de tout ce qu'elles possédaient en meubles et en immeubles.

Marquant toujours sa trace par sa sombre haine contre le christianisme, et la rougissant de temps en temps du sang chrétien, l'empereur traversa la Cilicie, et arriva enfin à Antioche. Il n'était pas aimé dans cette capitale de tout le Levant, où dominaient les fidèles convertis de la gentilité, et dont elle avait été comme le berceau. On y souffrait avec peine le nom de galiléen, substitué par les ordres du tyran au nom de chrétien, qui devait son origine à cette église. Le persécuteur philosophe fut curieusement observé par un peuple ingénieux et malin, libre dans ses saillies et dans sa censure. On se permettait des railleries assez piquantes : l'on disait hautement, qu'un empereur devait avoir d'autres soins que de nourrir sa barbe, d'autres fonctions que celles d'un sacrificateur et d'un victimaire; qu'il ne serait que le singe des héros de l'Italie, en forçant la nature pour exhaus-

ser sa taille, en se bouffissant et en marchant à grands pas.

De tous ces traits satiriques, celui qui attaquait sa barbe, symbole de sa philosophie, lui parut le plus piquant. Il y riposta dans le même goût, et à cette occasion il composa contre les citoyens d'Antioche la satire qui prend de là son titre grec de *Misopogon*. Le remplissage est aussi pitoyable que le fond de l'ouvrage; et nulle part on ne trouve un exemple plus sensible des extravagances où l'on peut donner avec un très-bel esprit. Ce ne sont que des traits de mauvais plaisant, de plates ironies, d'insipides et bas quolibets, avec la peinture dégoûtante de ses grands ongles, de sa poitrine velue, de la malpropreté excessive de sa barbe et de sa chevelure. Dans les reproches qu'il fait à la capitale d'Orient, le plus grave est de prendre Jesus-Christ pour Dieu tutélaire, au lieu d'Apollon et de Calliope. Il ne laisse pas de se rencontrer dans ce méchant ouvrage un trait précieux pour la tradition, à l'endroit où l'auteur se plaint que les fidèles se prosternaient devant les sépulcres; ce qui marque le culte des martyrs.

Il mit ainsi le comble au mépris qu'inspirait de sa personne son peu de dignité dans toutes ses démarches (1). Il annonçait hautement qu'il ne prisait pas moins le titre de pontife que celui d'empereur. Il courait sans cesse du temple de Jupiter à celui de la Fortune, de là à ceux de Cérès, de l'Amitié, et même assez loin de la ville, au bois de Daphné consacré à sa divinité favorite, c'est-à-dire à Apollon. Ce que les autres princes les plus dévots entre les idolâtres ne faisaient qu'une fois le mois, il le pratiquait journellement et plusieurs fois le jour. Il saluait, sans jamais y manquer, par l'effusion du sang des victimes, le lever et le coucher du soleil; et il en immolait encore souvent la nuit aux démons nocturnes. Non

(1) Amm. XXII, 9.

content d'assister à tous ces sacrifices, il les offrait de ses mains, partageait tous les bas offices des subalternes, allait et venait sans cesse, fendait le bois, soufflait le feu de sa bouche, portait les victimes, aiguisait le couteau pour les égorger, tournait et retournait leurs entrailles sanglantes, et en était souvent lui-même tout ensanglanté (1). De tous les recoins de l'Orient si fécond en fanatiques, et de tous les lieux du monde, accouraient en foule à sa cour des devins et des charlatans de toute espèce. Le palais ne désemplissait pas d'artisans les plus vils, d'esclaves même, de malfaiteurs échappés aux mines ou à l'échafaud, et qu'on voyait tout à coup transformés en hiérophantes et en vénérables pontifes. Souvent l'empereur renvoyait, sans leur donner audience, des magistrats et des gouverneurs des provinces venus des extrémités de l'empire pour des affaires d'état; et cependant il paraissait dans les rues environné de ce burlesque cortége, séparé de ses gardes et de ses officiers, qui s'en amusaient de loin. Jamais il ne trouvait le temps long au milieu de cette populace, où il faisait de grandes clameurs, riait à gorge déployée, se divertissait de leurs saillies grossières, et de leurs bouffonneries insipides. Saint Jean Chrysostome, qui n'écrivait ces détails que vingt ans après l'événement, prévoyait toute la peine qu'on aurait dans la suite à le croire, et il en prenait à témoin tous ses auditeurs (2).

Peu après son arrivée à Antioche, et vraisemblablement avant d'y connaître tout le discrédit du paganisme, Julien se transporta au bourg de Daphné, pour la fête d'Apollon qui s'y célébrait tous les ans. Il comptait trouver, dans le culte et les sacrifices, une magnificence digne de la capitale de l'Orient. Mais il fut aussi mortifié que surpris, de ne voir, ni victimes, ni encens, pas même un gâteau pour offrande; tellement que le

(1) Greg. Naz. *Or.* 4. (2) *Orat.* 2 *in S. Babyl.*

sacrificateur fut obligé d'apporter une oie de chez lui, afin de pouvoir immoler. Pour ranimer la dévotion, l'empereur harangua : mais ni le sénat, ni le peuple n'en devinrent plus libéraux.

Le prédicateur eut même le chagrin d'occasioner la conversion du fils d'un sacrificateur. Ce jeune homme, après avoir arrosé d'eau lustrale les viandes qu'on servait au prince, se sentit tout à coup touché de la grâce, et s'enfuit de Daphné à Antioche, qui en était éloignée de deux lieues. Il alla trouver une diaconesse, amie de sa mère, et qui l'avait souvent exhorté à se faire chrétien. Aussitôt elle le mena au saint évêque Mélèce, qui était rentré dans son siége, ainsi que tous les prélats exilés par Constance. Mais le prosélyte, quelque soin qu'on eût pris de le cacher, fut découvert par son père et ramené chez lui. L'idolâtre furieux le déchira à coups de fouet : puis ayant fait rougir des aiguilles au feu, il les lui enfonça dans les pieds, dans les mains, par tout le dos, et l'enferma étroitement dans sa chambre. Le confesseur ne perdit rien de sa fermeté ; et il trouva moyen de s'échapper une seconde fois. Théodoret qui rapporte cette histoire (1), dit que les portes de la chambre où ce jeune homme avait été renfermé, s'ouvrirent d'elles-mêmes comme il priait, et qu'il recourut chez la diaconesse. Elle l'habilla en femme, le prit avec elle dans sa litière, et le conduisit de nouveau à saint Mélèce. La nuit suivante, il partit avec saint Cyrille de Jérusalem, qui se trouvait à Antioche, et qui accéléra pour lui son départ. Après la mort de l'empereur Julien, le jeune chrétien convertit le sacrificateur son père. L'historien dit tenir tout ce détail du fils même, qui le lui avait raconté dans sa vieillesse.

L'empereur fut beaucoup plus content des villes voisines que d'Antioche. Au premier ordre, plusieurs rétablirent les temples, ruinèrent les tom-

(1) *Lib.* III, *c.* 14.

beaux des saints martyrs, et firent toute sorte d'avanies aux fidèles. L'évêque d'Aréthuse était particulièrement odieux aux païens, pour avoir agi très-vigoureusement contre eux sous le dernier règne. Il s'appelait Marc, et avait été du parti arien, ou semi-arien. Mais les louanges dont le comble saint Grégoire de Nazianze (1), à portée de le bien connaître, ne laissent pas douter qu'il ne fût rentré dans la communion de l'église. On l'arrêta tumultuairement, et on le traîna dans les rues par les cheveux, sans plus de respect pour la vieillesse où il était parvenu, que pour son mérite. On lui flagella tout le corps jusqu'au sang, puis on le jeta dans un cloaque, d'où on le retira peu après, par un autre genre de cruauté, afin de le livrer à la pétulance d'une multitude d'enfans qu'on excitait à lui déchiqueter tous les membres avec leurs stylets à écrire. On lui serra les jambes jusqu'aux os avec de petites cordes, et avec un fil on lui coupa les oreilles. Après quoi on l'enduisit de miel, et dans un tissu d'osier, percé à jour de toute part et suspendu en l'air, on l'exposa au soleil, pour attirer sur lui des essaims de mouches. Ce courageux vieillard confondit ses persécuteurs par son invincible patience; en sorte que tout honteux enfin de leur fureur, ils le laissèrent aller, et plusieurs d'entr'eux voulurent être instruits de sa bouche dans la vraie religion.

Les infidèles de Sébaste en Palestine portèrent l'impiété jusqu'à violer le tombeau extraordinairement révéré de saint Jean-Baptiste. Ils en tirèrent les os, et les brûlèrent, après avoir pris la sacrilége précaution de les mêler avec des ossemens de différens animaux, de peur que les fidèles n'en recueillissent les cendres, pour continuer d'honorer ces reliques insignes. On en sauva néanmoins une partie. Des moines venus de Jérusalem pour faire leur prière, se mêlèrent parmi les exécuteurs qui les

(1) *Or.* 3, *p.* 90.

brûlaient, et en dérobèrent quelques-unes, qu'ils rapportèrent comme un riche trésor à leur monastère. De là on les fit passer secrètement à Alexandrie, où on les cacha dans l'épaisseur d'une muraille, en attendant des temps plus favorables pour les remettre en honneur : ce qui arriva sous l'empire de Théodose.

Dans la ville de Panéade, dite autrement Césarée de Philippe, on voyait une statue de Jesus-Christ que la femme de l'évangile, guérie d'une perte de sang, lui avait fait ériger. La figure de cette personne agenouillée levait les mains vers un homme debout, qui était enveloppé d'un grand manteau, et qui tendait les bras vers la malade avec une douceur extrême. Ces deux statues, faites de bronze, se trouvaient placées auprès d'une fontaine, devant la maison qui avait appartenu à cette femme reconnaissante. Julien fit abattre ce pieux monument, et mit sa propre statue à la place. Mais la foudre tomba dessus, sans néanmoins la détruire tout-à-fait; en sorte qu'elle demeura mutilée et toute noircie, comme pour perpétuer le souvenir de cette humiliation. On la voyait encore soixante ans après, du temps de l'historien Sozomène (1).

Il y avait dans la même province deux villes de mœurs aussi différentes qu'elles étaient voisines l'une de l'autre. Elles n'en avaient fait qu'une autrefois; et Majume, la plus petite des deux, fut d'abord l'arsenal de Gaze. Constantin lui avait donné depuis le droit de cité, avec le nom de Constance, en récompense de son attachement tout particulier au christianisme; et il ne voulut plus qu'elle dépendit da Gaze idolâtre. Dès que Julien régna, les habitans de Gaze songèrent à rentrer dans leurs droits sur Majume, qu'ils récupérèrent à la première demande. Ils se souvenaient encore avec dépit de l'affront fait à leur dieu Marnas par saint

(1) Soz. p. 629.

Hilarion, et des conversions opérées par les miracles de cet illustre solitaire. Ils sollicitèrent et ils obtinrent que son monastère fût abattu, lui-même condamné à mort avec son fidèle Hésychius. On les fit chercher par toute la terre; mais la providence les couvrant de ses ailes, la persécution ne servit qu'à édifier un plus grand nombre d'endroits, où le saint fuyant de ville en ville ou de contrée en contrée, conformément à l'évangile, donna par-tout successivement le spectacle de sa vertu merveilleuse.

Zénon, que l'on croit avoir été évêque de Majume, fut massacré de la manière la plus horrible, avec ses deux frères, Eusèbe et Nestable, à qui l'on ne reprochait que l'horreur qu'ils avaient de l'idolâtrie. On les prit dans leur maison où ils s'étaient cachés, on les emprisonna, on les flagella cruellement. Comme après cela le peuple se trouvait assemblé au théâtre, quelqu'un s'avisa de crier dans la foule que ces galiléens sacriléges avaient abusé de la crédulité des derniers empereurs, pour ruiner la religion de l'empire. A l'instant, l'assemblée se tourne en sédition. La multitude court furieuse à la prison. On en tire les trois frères, on les traîne par les rues, tantôt sur le ventre, tantôt sur le dos, en donnant par ces alternatives une sensibilité toujours nouvelle à leurs blessures, en les meurtrissant même avec dessein contre le pavé, en les frappant de pierres, de bâtons, de tout ce qui tombait sous la main. Les femmes, quitant leur ouvrage, enfonçaient dans ces victimes palpitantes leurs aiguilles et leurs fuseaux. Les gens de métier et les domestiques les déchiquetaient avec la pointe de leurs outils ou de leurs couteaux. Les gens de cuisine les suivaient avec leurs chaudières, versaient sur eux l'eau bouillante, et les perçaient de leurs broches. Après les avoir mis en pièces, et leur avoir brisé la tête, de telle sorte que la cervelle se répandait sur la terre, on les traîna hors de la ville, à l'endroit où l'on jetait les bêtes mortes.

Là,

Là, on alluma un grand feu, on brûla les corps, autant qu'il fut possible dans cette fureur précipitée, et l'on mêla les os qui restaient avec ceux de divers animaux, pour qu'on ne put les discerner. Le gouverneur de la ville, quoique païen, fut indigné de ces barbaries, et fit quelques diligences pour les punir. Mais l'empereur le trouva si mauvais, qu'il l'exila. Est-ce une si grande affaire, dit-il contre ses vains principes d'humanité, quand un helléniste massacrerait dix galiléens (1).

Mais ce fut principalement à Héliopolis, ville de Phénicie près du Mont-Liban, que les idolâtres, sûrs de la façon de penser de leur maître, abusèrent de leur crédit contre les adorateurs du vrai Dieu. Ils commencèrent par sacrifier à leur ressentiment le diacre Cyrille, qui du temps de Constantin avait brisé plusieurs idoles. Non contens de lui avoir ôté la vie, ils lui ouvrirent le ventre, et mangèrent son foie. Mais la vengeance divine éclata sur tous ces monstres. Les dents leur tombèrent toutes ensemble, leurs langues s'en allèrent en pourriture, et ils perdirent en même temps la vue. De toute antiquité, le peuple d'Héliopolis avait été si adonné au culte de Vénus, que les femmes s'y faisaient un honneur d'imiter cette impudique déesse. Le règne du pieux Constantin n'avait que suspendu le cours du mal. Il recommença sous Julien, avec d'autant plus d'emportement, qu'il avait été plus gêné. Mais ces mous et obscènes Asiatiques conçurent un dépit tout particulier contre les vierges chrétiennes, qui leur étaient aussi odieuses que différentes de leurs filles et de leurs femmes qu'ils prostituaient par religion. Ces vierges timides, dont la pudeur eût été blessée de paraître le visage découvert, on les rasa et on les exposa toutes nues aux insultes publiques. Puis ajoutant à l'infamie la barbarie la plus cruelle, on leur fendit le ventre, et on y jeta de l'orge à des pourceaux, qui mangeaient en même

(1) Greg. Naz. *Or.* 3, *p.* 91.

temps leurs entrailles. Ce honteux raffinement d'inhumanité avait un attrait particulier pour les ames atroces de cette impudique province. Il y passa de ville en ville, et on l'exerça même, à Gaze et à Ascalon, sur les prêtres aussi-bien que sur les vierges. Saint Grégoire de Nazianze dit que les choses allèrent à un point qu'on ne pourrait croire, si l'on n'en avait une multitude de témoins oculaires (1). L'empereur dissimulait tout. Loin de craindre sa justice, on était assuré d'avoir au moins son approbation tacite.

Aussi les plus monstrueuses vexations s'étendirent-elles d'Orient en Occident, jusqu'aux provinces les plus reculées. En Gaule, un soldat nommé Victrice fut bâtonné pour la seule cause de la foi, puis déchiré par tout le corps avec des têts aigus, enfin condamné à avoir la tête tranchée. Le bourreau perdit subitement la vue en le conduisant au supplice. Ensuite les chaînes du confesseur tombèrent d'elles-mêmes. Personne n'osant les lui remettre, on courut en foule annoncer cette nouvelle au juge, qui se convertit, et laissa le prisonnier en liberté. Il fut depuis évêque de Rouen, et travailla avec succès à la propagation de la foi sur toutes les côtes de la Belgique.

Rome ne manqua point d'avoir ses martyrs, jusque dans les premières conditions. Il n'en est point de plus célèbres que les deux frères Jean et Paul, dont les noms ont mérité place dans le canon de la messe ; Jean et Janvier, prêtres ; la vierge Bibiane, avec sa mère Daphrose, son père Flavien qu'on dit avoir été préfet, et Gordien vicaire du préfet.

Sur les plaintes des idolâtres d'Alexandrie, l'empereur Julien fit venir à Antioche, Artémius, duc ou gouverneur d'Egypte, odieux pour avoir brisé des idoles, du temps de Constantin. Son aversion déclarée pour l'idolâtrie fut un crime irrémissible, qui le fit condamner à perdre la tête par la main du

(1) *Or.* 3.

bourreau. L'église l'honore entre ses martyrs, le vingtième d'Octobre. Quand les païens d'Egypte eurent appris sa destinée, la proscription d'un homme de ce rang qu'on leur sacrifiait, leur inspira une telle audace, qu'ils parurent en perdre la raison, plus encore le sentiment et l'humanité, et ils s'abandonnèrent aux excès les plus inouis contre tout ce qui était ou paraissait chrétien.

Le faux patriarche George fut la première victime de cet emportement. Il était également haï des chrétiens et des païens. Son insatiable avarice lui avait fait commettre les plus énormes exactions : il s'associait, pour piller, avec les traitans les plus sordides ; plus fertile qu'aucun d'eux en inventions et en expédiens inhumains pour extraire la substance des peuples. Sous prétexte que l'empereur avait les droits d'Alexandre le Grand sur les maisons d'Alexandrie, que cet ancien conquérant avait toutes fait bâtir, et qui lui appartenaient en propre, George en faisait payer par les citoyens un louage fort cher, dont il ne manquait pas de s'approprier une bonne partie. Un trait de zèle, singulier en soi, et plus étonnant encore dans un pareil pasteur, acheva de pousser à bout la fureur de ce peuple. On avait découvert, dans un endroit fort secret de la ville, une cave pleine de têtes de morts, femmes et enfans, autrefois sacrifiés au dieu Mitras. Cet étrange zélateur les fit exposer sur les places publiques, pour manifester les abominations du paganisme, et les rendre odieuses (1).

Les païens ne pouvant souffrir cet affront, s'armèrent de tout ce qu'ils purent trouver, et se jetèrent sur les travailleurs qui creusaient encore. Ils en blessèrent et en tuèrent plusieurs, et le travail fut bien vite abandonné. La multitude idolâtre courut de là à l'église où était George, qu'elle en arracha. Il semblait qu'on dût l'immoler sur le champ : ils se contentèrent néanmoins de l'empri-

(1) Soz. v, 7.

sonnément. Peu après ils recourent à la prison ; lui écartent les jambes avec des crocs, le mettent sur un chameau, le promènent par la ville durant toute la journée, en l'accablant d'injures et de coups; puis ils le jettent dans un grand feu avec le chameau. Le désordre dura plusieurs jours, sans que le magistrat se donnât le moindre soin pour l'arrêter. Les séditieux massacrèrent une infinité de fidèles, les uns à coups d'épée, le plus grand nombre à coups de pierre ou de bâton. Ils en étranglèrent plusieurs de leurs propres mains; ils en crucifièrent quelques-uns, plus encore par impiété contre la croix que par cruauté.

Le tumulte et la discorde se mirent dans une multitude de familles, armèrent jusqu'aux frères les uns contre les autres, et contre leur propre père. La fureur et le fanatisme avaient rompu les liens les plus tendres et les plus sacrés. Les choses furent portées à un tel excès, que l'empereur en fut, ou en parut très-irrité. Mais on savait à quoi s'en tenir sur ses dispositions habituelles. Tous les persécuteurs subordonnés étaient bien convaincus, qu'en outre-passant leurs ordres, ils n'avaient rien à craindre. Si quelque plainte parvenait jusqu'au trône de la part des chrétiens, le prince répondait, par une ironie également impie et cruelle, que leur partage était de souffrir; que leur Dieu ne leur recommandait rien davantage.

Par une suite de la même impiété, il montra une complaisance toute particulière à faire ponctuellement observer l'édit qu'il avait rendu pour enrôler dans la milice les clercs et les moines. Un disciple de saint Apollone retiré depuis quarante ans dans le désert de la Thébaïde, ayant été ainsi engagé de force, le charitable maître, avec plusieurs autres disciples, se transporta dans la prison, afin de consoler le frère qui y était détenu. Le centurion de garde survint comme ils y étaient : irrité de leur assurance, il les retint prisonniers, dans le dessein de les enrôler tous. Mais au milieu de

la nuit, un ange rayonnant de lumière apparut tout à coup dans la prison, dont il ouvrit les portes. En même temps, un affreux tremblement de terre se fit sentir par toute la ville, et renversa la maison du centurion, dont les domestiques les plus affidés furent écrasés sous les ruines (1). Ce n'était plus le règne de cette aveugle idolâtrie, confondue en trop de manières depuis l'origine du christianisme, pour asservir les Romains aux caprices d'un prince qui s'efforçait en vain de la soutenir sur le penchant de sa ruine. D'abord les gardes et les geoliers se jetèrent aux pieds des saints solitaires, et les prièrent de se retirer, en leur protestant qu'ils aimaient mieux mourir pour eux, que de résister à la divine puissance. Le centurion accourut lui-même de grand matin avec les personnes les plus considérables, et il acheva de vaincre la charité des pieux prisonniers, beaucoup moins inquiets pour leur propre vie, que pour celle de leurs gardes qu'ils exposaient en s'évadant. Ils se retirèrent en chantant les louanges de Dieu, et retournèrent ainsi jusqu'à leurs solitudes. Saint Apollone, fameux par plusieurs autres miracles, vécut encore long-temps depuis celui-ci, et ne cessa d'édifier, avec environ cinq cents disciples, tout le pays d'Hermopole où il habitait.

Cependant l'empereur fit mine de sévir contre la barbare émeute d'Alexandrie; mais il se laissa facilement appaiser par le comte Julien, son oncle, qui protégeait l'Egypte dont il avait été préfet, et il se contenta de faire une vive déclamation, en forme de lettre, contre les excès, dont cet écrit est une preuve convaincante. Quand vous n'auriez point de respect pour l'immortel Alexandre votre fondateur, dit-il aux coupables (2), ni même pour le grand dieu Sérapis; comment en avez-vous pu manquer à ce point, pour les devoirs communs de l'humanité? Ne deviez-vous pas au moins rougir de

(1) Pallad. *Hist. Laus.* c. 52. (2) Jul *Epist.* 10.

commettre les mêmes excès que vous reprochiez à vos ennemis ? Il raconte à ce propos les sujets de plainte qu'ils avaient contre George, et il ajoute : Ce scélérat méritait, dira-t-on, le traitement qu'il a reçu. J'en conviens. Il en méritait peut-être un plus rigoureux encore ; mais vous n'en deviez pas être les exécuteurs. Quelle indignité, que des citoyens osent déchirer un homme, comme feraient des chiens affamés, ou comme les bêtes les plus sauvages et les plus carnacières ! A la fin de la lettre, il ordonne qu'on recueille les livres de George, et qu'on lui apporte à Antioche la riche bibliothèque de cet indigne évêque, qui sans presque aucune teinture des lettres, avait, comme beaucoup d'autres ignorans, la manie des livres.

Après la mort de cet intrus, saint Athanase rentra sans obstacle dans Alexandrie, environ sept ans après avoir été contraint de se cacher si soigneusement. Ce fut un nouveau triomphe que ce retour. Le peuple alla au-devant de lui jusqu'à une journée de chemin, et en si grand nombre, que toute l'Egypte y paraissait rassemblée. On montait sur les toits ou sur les arbres pour le voir ; d'autres s'estimaient assez heureux d'entendre le son de sa voix ; on croyait obtenir les faveurs du ciel en touchant sa robe, ou seulement en se rencontrant sous son ombre. Les habitans de la capitale, comme dans les plus augustes solennités, étaient rangés par troupes, selon l'âge, le sexe et les professions diverses. Les différentes nations qui affluaient dans cette ville opulente, le centre du commerce de tout l'Orient, exprimaient, chacune dans sa langue, les mêmes chants de louange et d'alégresse. Des flambeaux sans nombre brûlaient dans tous les quartiers, avec des feux où l'on répandait en abondance les parfums les plus odorans. On fit des festins publics ; on passa des nuits entières en des réjouissances également vives et innocentes. Il n'y avait que la faction du malheureux George qui fût réellement odieuse aux Alexandrins : on laissa si géné-

ralement rentrer les orthodoxes dans toutes les églises, que les ariens se virent réduits à tenir leurs assemblées secrètement, dans quelques maisons écartées.

Comme saint Eusèbe de Verceil et Lucifer de Cagliari revenaient de la Thébaïde, où ils avaient été exilés par l'empereur Constance, Eusèbe, toujours attentif au bien de la religion, proposa à Lucifer d'aller trouver saint Athanase, pour aviser ensemble à la conservation et aux progrès de la foi, dont ces trois personnages, célèbres chacun à sa manière, étaient alors réputés les trois colonnes principales. Lucifer se crut plus nécessaire à Antioche; et il laissa deux de ses diacres, pour intervenir de sa part, et conjointement avec Eusèbe, dans ce qu'on pourrait faire à Alexandrie.

Athanase assembla un concile, qui ne fut pas nombreux, mais tout composé de confesseurs. On prit de sages mesures pour remédier aux maux causés par les derniers troubles, et beaucoup plus encore par le gouvernement des ariens. Mais rien ne parut plus important à régler, que la manière de réconcilier les évêques qui avaient eu la faiblesse de souscrire au concile de Rimini. Ils se trouvaient ariens, pour ainsi dire, sans le savoir; parce que les sectaires donnaient un sens hérétique à des expressions que ces prélats avaient adoptées dans un sens tout différent. Ils protestaient, par tout ce qu'il y a de plus sacré, qu'ils n'avaient nullement pressenti l'usage qu'on faisait de leur fatale condescendance (1). Nous croyions de bonne foi, disaient-ils en versant des torrens de pleurs, que le sens répondait aux paroles. En traitant avec des gens qui n'avaient en bouche que l'amour de la paix et de la vérité, nous n'imaginions pas qu'ils recélassent autre chose dans leur cœur que ce qu'énonçaient leurs lèvres. La bonne opinion que nous avions des méchans, nous a trompés; et

(1) Ath. *Ep. ad Antioch.*

notre charité, trop réservée à censurer les prêtres du Seigneur, fait tout le principe de notre faute. Ils ajoutaient qu'en relâchant à la fin quelque chose de leur première fermeté, ce n'était que par la crainte qu'on ne mît à leurs places des hérétiques pour infecter leurs troupeaux.

Le concile d'Alexandrie usa d'indulgence, de peur qu'une sévérité hors de saison ne devînt plus nuisible qu'utile à la foi. On statua que ceux qui avaient été entraînés par surprise, ou par une sorte de violence, non-seulement obtiendraient le pardon, mais qu'ils conserveraient leur rang dans le clergé, en condamnant l'erreur, et en renonçant à la communion des hérétiques. Non que l'on crût, dit S. Jérôme (1), que ceux qui auraient professé l'hérésie pussent être légitimement maintenus dans les fonctions épiscopales ; mais parce qu'il était constant que ceux qu'on y maintenait n'avaient jamais été hérétiques. Paroles qui font parfaitement entendre le fameux passage où le même père dit en orateur, qu'après la surprise de Rimini tout le monde fut étonné de se trouver arien. Quant aux chefs du parti, le concile leur pardonna sous les mêmes conditions; mais sans leur conserver leur rang clérical. Saint Athanase savait, comme il nous l'apprend par ses lettres, qu'on avait déjà ordonné la même chose dans la plupart des provinces, nommément en Grèce, en Espagne, dans les Gaules, et que l'église romaine approuvait cette conduite (2). Le pape Libère, en écrivant aux évêques d'Italie, ordonnait de recevoir ceux qui étaient tombés à Rimini, pourvu qu'ils fissent profession de la foi de Nicée, et qu'ils condamnassent les chefs de la secte (3).

Outre ces points de règlement, on traita de la doctrine dans ce concile d'Egypte, et l'on ne saurait voir sans admiration avec quelle exactitude

(1) Hier. *in Lucif.* c. 7.
(2) *Epist. ad Ruf.*
(3) *Epist.* 11, *in Fragm. Hil.*

on y expose la foi catholique touchant les plus sublimes mystères, non-seulement de la Trinité déjà expliqués contre les ariens, mais touchant l'incarnation et la rédemption. On en déduit avec la même justesse les conséquences assurées qui résultent de ces principes, et qui furent attaquées depuis par les apollinaristes et les nestoriens : preuve irréfragable que la foi catholique, l'ouvrage de Dieu et non de l'eprit humain, fut toujours la même depuis son origine, et qu'elle ne doit rien aux inventions nouvelles, ni à la succession des années. On disputa d'abord sur le terme d'hypostase; parce qu'entre les pères du concile, quoique généralement orthodoxes, les uns n'en admettaient qu'une en Dieu, et les autres en admettaient trois. Mais on se convainquit par des explications réciproques, que la diversité n'était que dans les mots; ceux-ci entendant par les trois hypostases, trois personnes véritablement distinguées dans l'adorable Trinité, contre les prétentions impies de Sabellius; et ceux-là entendant l'unité de nature et de substance, par le terme d'hypostase qu'ils confondaient avec celui d'essence.

Aussitôt après le concile, saint Eusèbe partit d'Alexandrie, pour aller rejoindre Lucifer à Antioche, où ce prélat, bien différent du sage et pacifique évêque de Verceil, n'avait rien moins que réussi à rétablir le calme et la concorde. On sait qu'il y avait dans cette église, outre les ariens, deux partis orthodoxes, les eustathiens et les méléciens qui ne communiquaient point ensemble. Lucifer voulut persuader aux eustathiens qui n'avaient point d'évêque, de reconnaître saint Mélèce. Mais trop ardent pour tout ce qu'il voulait, et n'imaginant jamais devoir temporiser, bien moins encore attendre du secours, il prit son parti avant l'arrivée de saint Eusèbe, dont les conseils lui devenaient indispensablement nécessaires en des conjonctures si délicates. Il eut l'imprudence et la présomption d'ordonner sans délai

évêque d'Antioche, le prêtre Paulin, chef des eustathiens. Toutefois on n'accuse pas Lucifer d'avoir fait sans autorité cette ordination, qui fut reconnue dans la suite par le siége apostolique. On croit qu'ayant été légat du pape Libère, il en avait reçu des pouvoirs fort amples pour l'Orient. Eusèbe étant arrivé là-dessus, et trouvant le mal sans remède, il partit incontinent pour son diocèse, sans avoir voulu communiquer avec aucun des deux partis, de peur d'augmenter le mal en se déclarant. Il eut même la discrétion de ne pas s'expliquer sur la fausse démarche de Lucifer, dont il se contenta de gémir secrètement.

Toute modérée qu'était cette conduite, elle offensa vivement cet esprit ombrageux et fier, qui rompit la communion avec son saint collègue, et bientôt avec l'église universelle. Il rejeta sans nul égard les décrets du concile d'Alexandrie, auquel Eusèbe avait eu si bonne part et dont il apportait la lettre synodale. Lucifer ne voulut jamais qu'on admît à la pénitence, suivant ces sages dispositions, ceux qui avaient communiqué avec les ariens. Il n'osa néanmoins rejeter ces règlemens d'une manière formelle, parce que ses diacres venaient de l'approuver en son nom. Il se contenta pour lors de les condamner par sa conduite, en observant une discipline toute contraire. Ainsi commença un nouveau schisme, qui s'étendit principalement en Sardaigne, où se trouvait le siége de ce prélat inflexible, et de là en Espagne. On ne reproche à Lucifer que cette rigueur schismatique contre les ariens, sans nulle erreur dans la foi. Tant il est dangereux de prendre pour zèle la dureté de son humeur, et de substituer un si mauvais guide à ces douces et saintes impressions qui font le seul principe de la vraie vertu. Saint Athanase excuse, autant qu'il peut, Lucifer sur sa bonne intention. Soit persuasion, soit prudence, il continua de le ménager, au moins pendant tout le temps que ce génie difficile passa à Antioche, et qui fut long. Lucifer

retourna enfin à son église de Cagliari, où il mourut huit ans après. Son schisme fut prolongé par Hilaire, ce diacre de l'église romaine, qui était de Sardaigne, et qu'on a vu sous l'empire de Constantin souffrir pour la foi les tortures et l'exil. Celui-ci alla jusqu'à rebaptiser les ariens, ce que son maître n'avait point fait. Mais comme il n'était que diacre, et qu'il ne se trouva ni évêques, ni prêtres engagés dans sa secte, elle finit bientôt avec lui.

Saint Eusèbe, en arrivant en Italie, eut la joie d'y rencontrer encore saint Hilaire de Poitiers, qui travaillait de toute part au rétablissement de la paix et de la religion. Guidés par le même esprit, ces deux grands hommes joignirent leurs efforts, et leurs succès furent abondans dans toutes ces contrées. C'est ce que nous apprenons, d'une lettre des évêques italiens à ceux d'Illyrie(1). Nous sommes tous absolument d'accord, écrivaient-ils, de garder religieusement les saints décrets de Nicée, contre Arius et Sabellius; et d'un consentement unanime, nous avons cassé ceux de Rimini. Nous vous félicitons d'être revenus aux mêmes sentimens. On voit par ces derniers mots le bon état de la foi en Illyrie, où l'impiété hérétique s'était élevée avec tant d'audace sous Photin; et avec beaucoup plus d'insolence encore et de contagion, par les artifices d'Ursace et de Valens. La réparation du scandale n'était pas ancienne: les églises d'Illyrie en avaient la principale obligation à saint Eusèbe même, et au séjour qu'il venait de faire chez eux en revenant d'Orient. Saint Hilaire en apprit de lui le détail avec un plaisir inexprimable. Il combla à son tour la joie d'Eusèbe, en lui racontant avec quelle ardeur et quelle uniformité les églises de Gaule, aussi-bien ou mieux encore que celles d'Italie, avaient rendu à leur foi tout son ancien lustre. Il lui apprit ce qui s'était passé en plusieurs conciles, et spécialement dans celui de Paris; comment les oppo-

(1) Hil. *Fragm.* 12.

sitions de Saturnin d'Arles venaient d'échouer dans cette dernière assemblée de ses compatriotes, bien différente de celle de Beziers, d'où ce cabaleur hérétique avait pris occasion de faire exiler le zélé docteur; comment, pour la même cause d'hérésie, on y avait encore déposé Paterne de Périgueux. A ces deux Gaulois près, tous les autres étaient parfaitement irréprochables, ou n'avaient à se reprocher que des fautes de surprise, déjà même effacées par un repentir exemplaire.

Ces triomphes presque universels de la vérité avaient trop d'éclat, pour que le père du mensonge laissât les triomphateurs plus long-temps en paix. Le docteur, de toute l'église le plus formidable aux ariens, fut encore le plus vivement et le premier attaqué. Durant l'absence d'Athanase, l'idolâtrie et la superstition, après l'hérésie, avaient repris vigueur en Egypte, et sur-tout dans la capitale. Sous la protection impériale de Julien, toutes sortes de prêtres, ou plutôt de profanateurs, de devins et de magiciens, s'y trouvaient rassemblés, et y exerçaient des impiétés de toute espèce. Ce n'était pas seulement dans le vol des oiseaux et les entrailles des victimes ordinaires, que de sanguinaires augures cherchaient des pronostics de l'avenir. On égorgeait les enfans de l'un et de l'autre sexe, on observait leurs intestins palpitans, et l'on faisait servir leur sang aux pratiques les plus exécrables de la magie. Le saint patriarche ne s'endormait pas sur de pareilles horreurs; et les auteurs de l'abomination ne pressentaient déjà que trop, combien ils auraient à combattre ses efforts. Ils écrivirent sans plus tarder à l'empereur, qu'Athanase rendait seul tout leur art inutile; et que si on le laissait en Egypte, bientôt il n'y demeurerait pas un helléniste. Julien répondit dans son style ordinaire, qu'un prêtre galiléen, chassé par tant d'ordres impériaux, aurait bien dû attendre un ordre nouveau et formel pour reprendre sa place. A la vérité, poursuit-il, j'ai accordé aux galiléens bannis par Constance, le

retour en leur pays, mais non dans leurs églises. Athanase ayant donc repris avec son audace accoutumée le siége qu'ils nomment épiscopal, je lui commande de sortir de la ville, sans le moindre délai, sous peine, s'il y demeure, d'un châtiment digne de sa révolte.

En vain le peuple fidèle d'Alexandrie, au nom de toute la ville dont il faisait la meilleure part, supplia le souverain par des lettres pressantes de révoquer sa déclaration. Il leur fit une réponse dure et méprisante; trouvant mauvais sur toute chose, qu'ils ossasent, en quelque nombre qu'ils fussent, prendre le nom de la communauté, à l'exclusion de la partie helléniste qu'il en nomme la plus saine. Si vous avez fantaisie, ajoute-t-il, de vous tenir attachés aux absurdes enseignemens de vos imposteurs, accordez-vous du moins ensemble, et sachez vous passer du turbulent Athanase. Il est plusieurs de ses disciples, moins audacieux que lui, et assez capables de repaître vos oreilles des mêmes impiétés et des mêmes chimères. Un petit homme, tel que celui-là, habile ou ardent en intrigues, et faisant gloire d'exposer étourdiment sa vie, n'est propre qu'à vous engager dans le désordre et les calamités. Le prince écrivit en même temps au préfet d'Egypte, afin d'assurer et d'accélérer l'exécution de ses ordres. Si, dit-il, avant les calendes de Décembre où l'on touchait, Athanase ne sort d'Alexandrie et de toute l'Egypte, j'en jure par le grand Sérapis, vous payerez une amende qui n'ira pas à moins de cent livres d'or. Quand vous n'auriez rien autre chose à me mander, répondez-moi sur ce qui concerne cet ennemi des dieux.

Il n'en fallait pas tant au préfet pour obéir. Il le fit avec un feu et un éclat dont la cour impie dut être satisfaite. Les troupes se répandirent par toute la ville, le fer à la main; la grande église fut brûlée par les païens et par les juifs; mille émissaires, animés par l'espoir de la récompense, cherchèrent par-tout Athanase, non pour le faire disparaître

d'Egypte, il n'était pas à présumer qu'il osât encore s'y montrer; mais pour le mettre à mort, comme l'empereur en avait secrètement donné l'ordre. L'exécution n'était pas sans difficulté, ni même sans péril, au milieu d'un peuple qui aimait passionnément son pasteur. Le saint prit le fuite, pour obvier à des inconvéniens plus fâcheux. Les fidèles alarmés l'environnèrent en pleurant et en gémissant. Il leur dit d'un air gai, et d'un ton d'assurance qui ne laissa point douter qu'il ne fût éclairé d'une lumière prophétique sur la mort de Julien : Ce n'est qu'un nuage qui se dissipera bientôt (1). Il entra dans une barque qu'il trouva au bord du Nil, et remonta le fleuve vers la Thébaïde. On le poursuivit par la même voie, et en peu de momens on parvint presque à lui. Tous ceux qui l'accompagnaient lui conseillèrent de débarquer, et de s'enfoncer dans le désert. Le saint au contraire fit sur le champ retourner la barque, et reprit la route d'Alexandrie, allant au-devant de ceux qui le cherchaient; afin de montrer, disait-il, que celui qui nous protège est plus grand que celui qui nous persécute. Il les eut bientôt rencontrés. Ils demandèrent à ceux qui l'accompagnaient, si Athanase était encore loin. Ils répondirent qu'il était tout proche, et qu'en se pressant ils le joindraient bientôt. Les émissaires ne manquèrent pas de passer outre, en redoublant de diligence. Athanase échappa ainsi, en homme de tête, et par cette présence d'esprit qui ne se montre jamais mieux que dans la surprise et les rencontres imprévues. Il rentra dans la ville, et y demeura caché jusqu'à la mort du tyran, que le ciel lui avait fait connaître comme prochaine.

La vengeance divine avait en effet prescrit des bornes d'autant plus courtes à la vie de ce persécuteur, que ses artifices nuisaient plus à la religion que la cruauté des Néron et des Dioclétien. Il passa

(1) Soc. III, 14.

encore cet hiver à Antioche, en se préparant à la guerre de Perse.

Les gens sages en trouvaient l'entreprise déplacée, contre des ennemis alors aussi tranquilles que redoutables, et qu'il n'était pas prudent d'irriter dans les commencemens d'un règne, où l'on ne voyait pas encore tout ce qu'on avait à craindre ou à espérer du dedans. Mais Julien comptait sur ses augures, ses idoles et sa philosophie, qu'il préférait à toutes les règles de la politique. Ses charlatans l'assuraient que l'ame d'Alexandre le Grand avait passé dans son corps, et que les Perses ne tiendraient pas mieux qu'autrefois contre leur ancien vainqueur. Ce n'était plus de sénateurs, ni de généraux et d'officiers expérimentés que se formait le conseil. On n'apercevait autour du prince ni par tout le palais, que des aventuriers qu'il croyait aveuglément sur leurs promesses effrontées. Il fit encore venir dans ces conjonctures le philosophe Maxime qui l'avait initié aux sciences occultes, c'est-à-dire à la magie, et il le combla d'honneurs excessifs, avec autant de dommage pour la gloire de la philosophie même, que pour le respect du gouvernement. Maxime en perdit la tête, et ne songea plus qu'à marquer une magnificence toute contraire à ses anciens principes. Cependant les grands ressentaient la plus vive indignation de voir un pédant affecter en toute rencontre l'égalité avec eux, et souvent même la préséance.

Ceux d'entre les faux sages qui soutenaient le mieux les apparences auprès de Julien, n'avaient que les dehors et l'habit d'austère. Ils ne s'étudiaient qu'à lui fournir incessamment de nouveaux amusemens et de nouvelles voluptés; de manière que sa chasteté vantée dans les Gaules, et toujours assez bien soutenue, à l'exception du concubinage, fournit toutefois à mille soupçons en Orient, ou du moins à de fréquentes et très-libres plaisanteries. La multitude ne pouvait se persuader, que passant la meilleure partie de sa vie avec des personnes qui

n'étaient rien moins que vertueuses, il ne fît que d'indifférens et de froids sacrifices à Vénus, ou à la bonne déesse. On en faisait des risées en le voyant passer; on invectivait tout haut contre lui; on le chansonnait publiquement (1). Durant quelque temps, il voulut user des mêmes armes, et se mit lui-même au niveau d'une populace effrénée et des plus vils satiriques. Mais enfin la patience lui échappa, et il menaça de décharger tout le poids de sa vengeance sur le peuple d'Antioche, aussitôt après la guerre des Perses.

Il y avait au bourg de Daphné une fontaine qui portait le nom de Castalie, comme celle de Delphes, et à laquelle on attribuait également la vertu de faire connaître l'avenir. Elle se trouvait, ainsi qu'un temple nommé pour cela le temple de Delphes, dans un bois sacré de dix à douze milles de circuit, tout planté de myrthes, de cyprès, de lauriers, et d'autres arbres odoriférans. C'était là, comme les Grecs le contaient, que la nymphe Daphné fuyant Apollon avait été changée en laurier. La terre émaillée de fleurs, la fraîcheur de mille ruisseaux qui serpentaient de toute part, l'air embaumé par le parfum des plantes, le chant des oiseaux, l'amolissement de tous les sens, autant que l'exemple de la divinité qu'on révérait en ce lieu, portaient à la volupté et à l'oubli de la pudeur. Aussi fallait-il que quiconque fréquentait les promenades de Daphné, eût quelque intrigue amoureuse, ou qu'il feignît d'en avoir. C'était une sorte d'irréligion, ou une stupidité méprisable, d'y aller sans cela.

Pour faire cesser un si pernicieux abus, le césar Gallus, bien différent de l'empereur son frère, y avait autrefois transféré les reliques du martyr saint Babylas; et depuis onze ans qu'elles y reposaient, l'oracle était devenu muet. Toutes les victimes et les libations de Julien ne purent lui rendre la parole.

---

(1) *Misopog. passim.*

Il ne la reprit un moment, que pour confesser sa honte et la cause de son impuissance, qu'il attribua nettement à la présence du saint. L'empereur commanda aussitôt que les chrétiens enlevassent les reliques, dont la translation se fit avec un concours et une solennité extraordinaires. On la regardait comme un glorieux triomphe sur l'enfer. L'apostat paraissait furieux de leur piété, et surtout de l'assurance avec laquelle ils chantaient des cantiques contre ses idoles. Il s'emporta à quelques excès, et fit d'abord appliquer différens confesseurs aux tortures. Mais il revint bientôt sur ses pas, craignant de convenir par-là de sa confusion, ou d'associer de nouveaux athlètes à la gloire du saint martyr.

On replaça les reliques dans la ville d'Antioche, à l'endroit d'où on les avait ci-devant tirées; et peu après le feu prit au temple de Daphné, en consomma tous les toits, les plus beaux ornemens, et l'idole qui était une statue d'Apollon d'une rare beauté. Les murailles et les colonnes restèrent tout entières, et le ravage du feu parut une démolition faite à dessein et avec précaution. Cependant l'empereur fit faire les perquisitions les plus rigoureuses, jusqu'à mettre à la question les ministres du temple et le grand sacrificateur lui-même : tant cet étrange philosophe se montrait inconséquent, et comptait peu sur ses partisans les plus intéressés, dans ce dépérissement irrémédiable de l'idolâtrie! On aurait bien voulu pouvoir inculper les chrétiens, ou d'autres mortels, quels qu'ils fussent; mais il n'y avait pas à cela le moindre jour, et tout ce qu'on put mettre en évidence, c'est que l'incendie avait commencé par le faîte de l'édifice, et que les habitans des campagnes voisines y avaient vu descendre le feu du ciel.

L'apostat, par réflexion et par une chicane inouie, voulut absolument en rendre les chrétiens responsables. En conséquence, il fit piller les vases sacrés de la grande église d'Antioche, et fermer

généralement toutes les églises de la ville. Ce fut le comte Julien, son oncle, qui se chargea de l'expédition, avec le grand trésorier Félix, tous deux renégats comme leur maître. Il y eut des profanations des plus sacriléges, et de ces blasphèmes d'autant plus coupables, qu'on y prenait le ton de la plaisanterie, et qu'ils se faisaient avec plus de sang froid. Voyez en quelle vaisselle est servi le fils du charpentier, disait Félix, tournant et retournant les vases où brillait la magnificence du grand Constantin. Le comte Julien les jeta par terre, s'assit dessus, et commit dans l'église même des indécences indignes de son rang, en quelque rencontre qu'il eût pu se trouver. A cette fois, il y eut beaucoup de martyrs. On fait sur-tout mention du prêtre Théodore ou Théodoret, fervent catholique. La constance de son zèle le retint dans la ville, tandis que tous les autres ecclésiastiques prenaient la fuite. Le comte le fit appliquer aux plus cruelles tortures, pour le forcer à découvrir les trésors de l'église; et comme Théodore persista courageusement à ne vouloir trahir ni son église, ni sa foi, il eut la tête tranchée.

On immola une multitude d'autres fidèles, dont on n'eut jamais une liste exacte, parce qu'on en massacra de nuit la meilleure partie. Mais on jeta leurs corps dans l'Oronte, en telle quantité, que les eaux du fleuve en furent arrêtées dans leur cours. On trouva de plus dans des puits, en de profonds souterrains, et jusque dans les lieux secrets du palais, les cadavres de plusieurs chrétiens qui avaient disparu tout à coup, et qui furent enfin reconnus.

On compta quelques apostats. Mais il sembla que la providence eût pris à tâche de ne pas laisser ce scandale impuni, dans un temps où l'autorité souveraine le pouvait rendre si contagieux. Théotechne, prêtre d'Antioche, et un évêque nommé Héron, ayant tous deux idolâtré, ils éprouvèrent l'un et l'autre, d'une manière visible, les effets de la divine vengeance. Héron fut atteint d'une ma-

ladie si affreuse et si dégoûtante, qu'abandonné absolument de tout le monde, et privé d'asile comme de soulagement, il expira au coin d'une rue. Théotechne, devenu aveugle et rongé de vers, mourut dans un accès de frénésie, ou plutôt de rage, en se déchirant de ses propres mains.

Le comte Julien eut un sort encore plus effrayant. Tout son corps ne parut qu'un ulcère. Mais l'endroit du siége éprouva une corruption plus profonde que tout le reste, et jetait une si grande quantité de vers, qu'on ne pouvait l'épuiser. Pendant quarante jours qu'il vécut en cet état, on lui appliqua des oiseaux recherchés à grands frais, pour attirer ces insectes dévorans au dehors. Mais ils s'enfonçaient d'autant plus, et lui causaient des douleurs affreuses en lui rongeant les chairs vives. les excrémens lui sortaient par la bouche, et il se faisait horreur à lui-même. Sa femme, demeurée fervente chrétienne, et dont la piété s'était même accrue par la tentation, lui fit reconnaître dans ce châtiment la puissance divine de Jesus-Christ, l'exhortant avec les plus tendres instances à se repentir. Touché de ces discours, et plus encore de ses propres souffrances, le malade pria l'empereur de rendre aux fidèles l'église d'Antioche; mais il ne s'attira que des railleries, et il mourut peu après. Les auteurs païens rapportent les circonstances de cette mort, telles exactement que le font les chrétiens. Elle avait été précédée de quelques jours par celle du trésorier Félix, emporté subitement en vomissant tout son sang par cette bouche impie qui s'était rendue coupable de si affreux blasphèmes.

Ces deux morts extraordinaires parurent d'un mauvais présage à l'empereur, qui à travers ses bravades laissa remarquer son épouvante. Dans les inscriptions publiques faites en son honneur, on lisait ces trois mots latins : *Felix Julianus Augustus*. On ne manqua pas d'en inférer que l'empereur, marqué par le dernier mot, suivrait bientôt la destinée de ses deux ministres, désignés par les premiers.

Le terme en effet n'était pas éloigné. Mais le prince impie devait encore fournir une grande preuve à la divinité de Jesus-Christ, comme à la vérité de ses divins oracles, par sa malignité même à les décrier. Il n'aimait pas les juifs. Mais pour faire une nouvelle peine aux chrétiens qu'il haïssait encore davantage, il résolut de relever les restes abattus de la synagogue, et il fit reprendre aux juifs l'usage presque oublié de leurs sacrifices. Comme la loi leur défendait de sacrifier ailleurs qu'à Jérusalem, il leur offrit d'en rebâtir le temple : ce qu'ils acceptèrent avec une joie incroyable. Son principal dessein était de démentir les prophéties, tant celle de Daniel qui annonce la ruine du temple comme irréparable, que celle du Sauveur qui porte expressément qu'il n'y demeurerait pas pierre sur pierre. Il attira les plus habiles ouvriers de toutes les contrées, commanda des troupes de travailleurs, et commit la surintendance de l'ouvrage à Alipius, l'un de ses officiers les plus affidés.

Les juifs se rendaient de tous les coins du monde à Jérusalem, en triomphant et en publiant que le royaume d'Israël allait être rétabli. Pour partager la gloire de l'entreprise, leurs femmes donnaient leurs plus précieux ornemens, s'empressaient à travailler de leurs propres mains, de quelque rang qu'elles fussent, creusaient la terre qu'elles arrosaient de leur sueur, et poussaient l'enthousiasme jusqu'à la transporter dans les pans de leurs robes. On dit même que par respect, ou plutôt par ostentation, on employa pour ces travaux des pelles et des paniers d'argent. Tout ce peuple réprouvé, couvert si long-temps d'opprobre, mais tout à coup relevé par la protection impériale, ne manqua pas d'insulter aux chrétiens en mille manières. Le saint évêque Cyrille, de retour de son bannissement, entendait et voyait tout sans s'émouvoir. Il assurait les fidèles qu'ils apercevraient bientôt quelque signe frappant de l'im-

puissance des hommes, et de l'extravagance de leurs tentatives contre les arrêts du ciel.

On détruisit facilement ce qui restait de l'ancien temple, jusqu'à n'y pas laisser pierre sur pierre, selon la lettre des écritures; on creusa avec la même facilité les fondations du nouveau. Mais sitôt qu'on eut posé les premières pierres, il survint un horrible tremblement de terre qui les vomit de son sein, et les jeta à une grande distance. On vit s'écrouler la plupart des bâtimens du voisinage, entr'autres, des galeries où se retiraient les juifs destinés au travail. Tous ceux qui s'y trouvèrent furent écrasés, ou du moins estropiés. Des tourbillons de vent emportèrent le sable, la chaux et tous les autres matériaux, dont on avait fait des amas immenses (1). Mais ce qu'il y eut de plus terrible comme de plus divin, c'est que des globes de feu sortant de l'édifice, et roulant de tous côtés avec une rapidité effroyable, renversèrent les ouvriers, les entraînèrent avec eux, les consumèrent jusqu'aux os, ou les réduisirent entièrement en cendres. Tout l'atelier en quelques momens demeura désert. La flamme alla même trouver, et sembla dévorer avec avidité les marteaux, les pioches, les ciseaux, et tous les instrumens qui étaient en réserve dans un bâtiment écarté. Un torrent de feu serpentant par le milieu de la place, et jaillissant çà et là en mille rayons étincelans, brûla ou étouffa les juifs qu'il discernait avec une sorte d'intelligence. Ce terrible phénomène se réitéra plusieurs fois en plein jour. La nuit, chaque juif aperçut sur ses vêtemens des croix si bien empreintes, qu'on ne pouvait les effacer, quelqu'effort que l'on fît. Il parut aussi dans les airs, depuis le Calvaire jusqu'à la montagne des Oliviers, une croix étincelante de lumière. Les obstinés enfans de Jacob ne laissèrent pas de retourner au travail, à diverses reprises;

(1) Philost. VII, 14.

ils se rassuraient les uns les autres; ils voulaient à toute force tirer parti de la faveur du prince apostat. Toujours ils furent repoussés d'une manière également fatale et miraculeuse; en sorte que plusieurs d'entr'eux, et un nombre encore plus grand d'idolâtres, confessèrent avec éclat la divinité de Jesus-Christ, et demandèrent le baptême (1).

Non-seulement tous les historiens ecclésiastiques, de quelque parti qu'ils soient, catholiques, ariens, novatiens, mais les païens mêmes, tels qu'Ammien-Marcellin, tout admirateur qu'il se montre de Julien l'apostat, rapportent unanimement ce prodige. Saint Grégoire de Nazianze, saint Ambroise, saint Jean Chrysostome, l'ont relevé publiquement peu d'années après l'événement, en présence d'une multitude d'auditeurs à qui ils le rappelaient, comme à des témoins oculaires. Saint Chrysostome en particulier ajoute que de son temps on voyait encore tout ouvertes les fondations creusées par les juifs, et que cette ébauche était pour tous les spectateurs, une preuve sans réplique de ce que l'impiété avait tenté et n'avait pu consommer (2).

Julien confus s'appliqua enfin à une entreprise moins désespérée. Durant tout l'hiver, il avait fait ses préparatifs pour la guerre de Perse. Il consulta les plus fameux oracles, particulièrement ceux de Delphes, de Délos et de Dodone. Tous lui promirent la victoire. Il y en eut un qui lui assura, au nom de tous les dieux ensemble, qu'ils allaient, sur les pas de Mars, lui préparer de glorieux trophées, près du fleuve qui porte le nom du plus féroce des animaux; ce qu'il interpréta du Tigre. En route, il ne cessa de faire des sacrifices, des libations, des encensemens, et d'exercer les pratiques détestables d'une homicide magie. A Carres en Mésopotamie, il fit murer les portes du temple de la Lune, après y avoir sacrifié.

(1) Amm. XXIII, 1. (2) *Tract. Quod chr. sit Deus.*

On l'ouvrit peu après sa mort, et l'on y trouva une femme pendue par les cheveux, les mains violemment étendues, et le ventre ouvert. Il y avait cherché des présages de la victoire, qu'apparemment il ne croyait pas encore trop assurée après toutes les promesses de ses dieux. On découvrit, dans le palais d'Antioche, des coffres pleins de têtes de morts, des caves entières remplies de cadavres sacrifiés aux idoles, une multitude d'enfans de l'un et de l'autre sexe, disséqués pour des opérations magiques (1).

Tant d'horreurs qui ne devaient lui imprimer que la crainte de la vengeance divine, lui inspiraient au contraire une aveugle sécurité. Diverses nations lui envoyèrent offrir des secours : il refusa leurs offres, en disant avec une hauteur insensée, qu'il appartenait aux Romains de secourir les étrangers, et non d'en être secourus. Il le prit sur un ton plus haut encore, avec les Sarrazins pensionnés par l'empire, et fort mal payés. Aux plaintes qu'ils en firent, il répondit qu'un empereur belliqueux n'employait que le fer à ses desseins, et non l'or ou l'argent : ce qui leur fit prendre parti pour les Perses. C'était la même vanité, ou la même extravagance, dans toutes les rencontres. A un bon mot, à une sentence emphatique, à une frivole ostentation d'esprit ou de grandeur d'ame, il sacrifiait sa tranquillité, sa sureté et celle de l'empire.

Il écrivit au roi d'Arménie, qu'il eût à se tenir prêt pour le joindre avec ses troupes : mais c'était moins pour en tirer avantage, que pour se vanter en sa présence, comme un grand homme de guerre, comme le favori du dieu Mars, et pour vomir mille blasphèmes contre Jesus-Christ, parce que les Arméniens professaient la religion chrétienne. Entre tous ses travers, sa manie la plus marquée était l'estime qu'il faisait des observances

(1) Theod. III, 26.

idolâtriques, et ses dérisions insipides contre nos divins mystères. Il en revenait là perpétuellement, comme un esprit malade, à l'objet qui l'a mis en délire. Voilà ce qui dirigeait tous les soins et les mouvemens qu'il pouvait se donner pour l'état. Il se hâtait, disait-il, de terminer les guerres étrangères, pour n'avoir plus d'autre affaire que d'exterminer les impies, c'est-à-dire les chrétiens, selon son style. Il se proposait d'ériger les plus impures idoles dans toutes nos églises, et de construire un amphithéatre à Jérusalem, pour se procurer le plaisir de voir des moines usés de pénitence, et de vieux évêques aux prises avec les lions et les ours. Mais sans attendre qu'il pût librement exercer toute sa haine, il commença dès-lors à fouler par les impôts tous les adorateurs du vrai Dieu. Il fit imposer rigoureusement quiconque n'adorait pas les idoles, et le tribut s'exigea de la manière la plus dure et la plus impitoyable (1).

En partant d'Antioche, dès le cinquième jour de Mars, il y avait laissé un gouverneur, connu pour un génie turbulent et cruel. On lui fit là-dessus des remontrances, à quoi il répondit : Je sais fort bien qu'Alexandre ne mérite pas un pareil gouvernement; mais Antioche mérite un tel gouverneur. En passant près de Cyr, il vit une troupe de peuple assemblé à l'entrée d'une caverne. On lui dit que c'était la retraite du saint solitaire Domitius, que les peuples du voisinage venaient trouver, afin de s'édifier et d'obtenir la guérison de leurs malades. Son état, reprit Julien avec une cruauté ironique, est de vivre seul; c'est à moi de faire qu'il ne s'en écarte point. Sur le champ, il ordonne de boucher la caverne, où le saint resta muré, et mourut de faim. L'église l'honore entre ses martyrs. A Nisibe, il fit tirer de la ville les reliques de l'illustre évêque saint Jacques, que les habitans regardaient comme leur sauvegarde. Aussi cette importante place ne tarda point à devenir la conquête des Perses.

---

(1) Oros. *l.* VII, *c.* 30.

Pendant le cours du voyage, Julien passait presque toutes les nuits à écrire. Libanius prétend que ce fut alors qu'il composa son grand ouvrage contre la religion chrétienne, que ce rhéteur met au-dessus des écrits de Porphire sur le même sujet. Il est à croire que Maxime et les autres philosophes qui suivaient l'empereur, mirent avec lui la main à la plume, et que tous ces adulateurs réunirent leurs productions sous le seul nom de ce prince. Il ne nous reste de ce chef-d'œuvre de l'impiété, que ce qu'en a conservé saint Cyrille d'Alexandrie, dans la réfutation qu'il en a faite. On y rebattait avec les objections de Celse déjà mises en poudre par Origène, celle qu'Eusèbe de Césarée avait réfutées ou prévenues dans sa démonstration évangélique.

Mais rempli d'ailleurs de témoignages ou d'aveux honorables à la foi catholique, cet écrit de Julien fut incomparablement plus utile que nuisible au christianisme. On y reconnaît que Jesus-Christ guérissait les aveugles et les boiteux; qu'il avait délivré des possédés, à Bethsaïde et à Béthanie. On n'y trouve à la vérité ces actions que petites et méprisables; mais on n'en conteste nullement la réalité. Pour la divinité de Jesus-Christ, on convient que les fidèles la tenaient de la première antiquité; puisqu'on tourne contre eux le reproche même de polythéisme, en ce qu'ils adoraient le fils de Dieu, comme le Père. Mais on reconnaît en même temps, qu'ils ne prétendaient pas adorer plusieurs dieux. L'apostat ajoute néanmoins que le bon homme Jean, c'est ainsi qu'il nomme par mépris le plus sublime des évangélistes, est le premier qui ait clairement énoncé la divinité de Jesus, en voyant que cette maladie, pour continuer à me servir des expressions de l'apostat, avait déjà gagné une grande multitude, en plusieurs villes de Grèce et d'Italie. Il reproche encore aux fidèles de donner sans cesse à Marie le titre superbe de mère de Dieu; de rendre un culte religieux aux morts, c'est-à-dire, aux martyrs, et

d'honorer d'un profond respect, dans la croix, l'instrument du plus ignominieux des supplices : points importans de tradition, contre les hérésies qui se sont élevées depuis ce premier âge.

Le meilleur ouvrage qui nous reste de Julien, et où sa malignité servit assez bien sa verve, c'est la satire qu'il fit des empereurs, sous le titre de Discours des Césars. Mais il ne s'y trouve de remarquable, par rapport à notre objet, que son affectation révoltante à rabaisser le grand Constantin. Les autres pièces que nous avons encore de ce prince rhéteur et sophiste, telles que ses lettres et ses discours, ne respirent que la vanité, le pédantisme et l'alliage bizarre d'une morgue philosophique avec la superstition populaire. C'était pour se donner l'air du premier des césars, que cet imitateur puéril se piquait de passer la nuit à écrire, et d'employer le jour à l'administration des affaires.

Les Romains étant entrés en Perse par l'Assyrie, ils y prirent quelques places, et eurent l'avantage sur un gros parti d'ennemis. En action de grâce, Julien voulut sacrifier dix taureaux au dieu Mars. Mais neuf tombèrent morts subitement, à ce que raconte Ammien-Marcellin (1), et avant qu'on les eût frappés. Le dixième, ajoute le même auteur, rompit ses liens; et ayant été ramené et immolé à grand'peine, il ne servit qu'à augmenter la consternation des idolâtres. Cependant le roi des Perses offrit la paix à des conditions fort avantageuses pour l'empire : Julien ne voulut pas seulement entendre les ambassadeurs. Un grand nombre de places avaient ouvert leurs portes ; de toute part le pays était ravagé, et la terreur du nom romain répandue bien avant dans le royaume. Mais ces premiers succès avaient plus d'éclat que d'avantage. Le mal qu'on faisait à l'ennemi en ruinant ses campagnes, devenait encore plus dommageable à l'armée

(1) Amm. *lib.* 24, *ab init.* etc.

romaine, qu'il mettait dans l'impossibilité de subsister dans un pays, où il ne lui restait pas, comme aux Perses, la ressource des provinces ultérieures.

L'empereur eut encore l'imprudence de quitter le voisinage des rivières, pour s'engager au milieu des terres, sur la parole de quelques transfuges. Imaginant même n'avoir plus besoin de sa flotte, il la fit réduire en cendres, sous ombre d'ôter à ses troupes toute envie de reculer. A la vérité, son armée s'augmentait de tout ce qu'il y avait de troupes dans ses vaisseaux; mais ce n'était pas les combattans qui lui manquaient. Il importait infiniment davantage de faciliter la subsistance que cette augmentation de troupes allait rendre impossible. En vain se promit-on de retrouver l'abondance dans les riches provinces où l'on commençait à pénétrer. Les Perses avaient dépouillé leur propre pays; et l'on ne put s'y procurer, ni grains, ni fruits, ni fourrages; en sorte que les Romains se virent bientôt réduits aux plus dures extrémités; et pour reculer le moment de mourir de faim, ils furent obligés de manger leurs chevaux. Cependant l'ennemi harcelait perpétuellement cette armée affaiblie et presque entièrement ruinée.

L'arrière-garde ayant été attaquée, l'empereur y courut précipitamment, comme il se trouvait, sans cuirasse, et muni seulement d'un bouclier qu'il prit à la hâte. Une seconde alarme le rappelle à l'avant-garde. Les ennemis sont pourtant repoussés; et comme ils tournent le dos, Julien montre les fuyards en levant le bras et en criant aux légions de poursuivre. Alors un dard, lancé sans doute à la façon des Perses, par un de leurs cavaliers qui fuyaient, lui effleura le bras, et plongea bien avant entre les côtes jusques dans le foie. Il s'efforça de le retirer avec impatience, et se coupa les doigts. A l'instant il tomba évanoui sur son cheval. On l'emporta, on pansa la plaie; et après le premier appareil, il se sentit soulagé et voulait retourner au combat. Sa faiblesse l'arrêtant

encore, il demanda le nom du lieu où il se trouvait (1). On lui dit qu'il se nommait Phrygie. Comme on lui avait prédit autrefois qu'il mourrait en Phrygie, il parut frappé, et ne douta plus qu'il ne fût au moment de la mort. Toutefois il soutint son personnage philosophique, s'entretint quelque temps avec ses faux sages, touchant la noblesse des ames et la réunion prétendue de la sienne avec les astres; puis il expira, sur le milieu de la nuit du 26 au 27 Juin de l'année 363, âgé de trente-un à trente-deux ans, dont il n'en avait pas tout-à-fait régné trois.

On rapporte, que se sentant mortellement blessé, il commanda à quelques eunuques de le jeter dans la rivière, afin de cacher sa mort, et de passer pour un dieu, comme Romulus; mais que l'un d'eux dilvulgua ce projet, et le fit manquer. Quelques auteurs ajoutent que ce prince endurci puisa le sang dans sa plaie, et le jeta vers le ciel, en disant: Tu as vaincu, Galiléen. Mais Théodoret n'établit ce fait que sur le bruit vague qui en avait couru, et l'historien Sozomène le donne pour un propos de peu de personnes. D'autres prétendaient au contraire, que c'était contre le soleil qu'il avait jeté son sang, en reprochant à ce Dieu qu'il avait tant honoré, son ingratitude et son injuste prédilection pour les Perses. Tout ce qu'on peut inférer de certain, c'est que l'apostat ne donna en mourant que des marques d'obstination dans son impiété.

Il n'est point de prince dont on ait plus diversement parlé que de Julien. Les païens l'ont élevé jusqu'aux nues, et quelques chrétiens l'ont peut-être excessivement rabaissé. Outre l'opposition d'intérêts entre ces juges divers, c'est que Julien avait en effet un de ces caractères équivoques et faux, qui sont très-difficiles à saisir. Il faisait parade d'une élévation d'ame, égale ou supérieure à celle des plus

(1) Philost. VII, 15.

illustres philosophes, et donnait dans les superstitions les plus ridicules. Il se vantait d'avoir quitté le christianisme par force de raison, et se livrait sans réserve aux plus absurdes extravagances du polythéisme. Il affectait un mépris extrême pour les fidèles, et les proposait pour modèles à ses pontifes. Il voulait passer pour humain, bienfaisant, doux et modéré, avare du sang même le plus vil; et il projetait de ne plus garder de mesures avec les chrétiens qui faisaient la meilleure partie de l'empire, d'égaler l'empereur Dèce dans sa fureur contre eux, s'il ne pouvait le surpasser. Il choisissait même dans toutes les religions les victimes de ses sacrifices homicides, et de sa détestable nécromancie. Ainsi, malgré sa vaine ostentation de bienfaisance, on a cru assez généralement qu'il été né cruel, et qu'il n'avait pris quelque empire sur ses penchans que par son étude à les contraindre sous le règne de Constance, afin de se conserver la vie. On ne peut néanmoins disconvenir que cet homme singulier n'eût des qualités dignes d'éloges. Mais il mêlait des défauts et des vices, qui le font blâmer de toute personne raisonnable. Nous ne nous sommes arrêtés qu'à ceux qui touchent notre objet, sans nous appesantir sur son caractère. C'est par la suite de ses actions, comme par la règle la plus convenable à notre genre et la meilleure à tous les égards, que nous le laissons enfin juger au lecteur.

Aussitôt après sa mort, les principaux officiers de l'armée se rassemblèrent, et déférèrent unanimement l'empire à Jovien. Il fallait que ce commandant des gardes impériales, par ses qualités personnelles, eût acquis une extrême considération, puisque ce grade n'était pas à beaucoup près le plus proche du trône. On lui connaissait en effet, outre un courage à toute épreuve, un de ces génies féconds en ressources, et d'un usage si nécessaire dans la position où l'on se trouvait. Sa figure auguste semblait seule annoncer sa destination. Il

était d'une si haute stature, qu'on ne put d'abord trouver un habit impérial qui lui convînt; gros à proportion, bien fait et de bonne mine. Toujours une joie noble était peinte sur son visage, avec cette sérénité inaltérable qui annonce une ame supérieure à tous les embarras; et il se trouvait à l'âge de trente-deux ans, c'est-à-dire au période de la vie où ces dons de la nature brillent dans toute leur splendeur. Il était bienfaisant, d'un caractère ouvert, d'un commerce doux et facile, facétieux même avec ceux qui l'approchaient. Mais ce qui importait sur-tout à l'église, il avait une foi pure, et une fermeté à lui tout sacrifier.

Peu après son élection, on dressa un trône à la tête de l'armée, et on l'y fit monter, revêtu de la pourpre, en le proclamant auguste et césar tout ensemble. Aussitôt, et sans plus de politique, comme je suis chrétien, dit-il avec la franchise qui lui était naturelle, je ne puis commander aux soldats de Julien, s'ils demeurent attachés à ses erreurs. Une armée abandonnée du Dieu seul véritable et puissant, ne pourrait qu'être la proie des barbares. Les soldats s'écrièrent tout d'une voix : N'appréhendez rien, Seigneur; vous commandez à des chrétiens. Les plus âgés d'entre nous ont été instruits par le grand Constantin; les autres par ses fils. Julien a régné trop peu de temps pour affermir l'impiété dans ceux même qu'il a séduits.

L'empereur ne pensa plus qu'à sauver des troupes qui se montraient si dignes de ses soins. Sa religion et sa foi en la providence ne furent pas trompées. Après quelques jours de marche, où les Romains firent bonne contenance devant les Perses, le roi, contre tout espoir, leur envoya offrir la paix. A la vérité, les conditions n'étaient pas fort avantageuses. Mais l'armée romaine manquant absolument de vivres, allait infailliblement périr, et l'on conclut une trève de trente ans.

Avant qu'on eût pu recevoir des nouvelles de ce qui s'y passait, le bruit de la vengeance divine sur

Julien se répandit d'une façon merveilleuse par tout l'Orient. Dans le temps du combat où il périt, un pieux grammairien d'Antioche s'entretenait avec le sophiste Libanius, à qui des talens distingués le liaient particulièrement. Celui-ci le plaisantant sur le christianisme, lui demanda : Que fait à présent le fils du charpentier? Il fait un cercueil pour son plus grand ennemi, répondit le grammairien, d'un ton prophétique que la publication de l'événement justifia bientôt (1). Dans l'Osroëne, à plus de vingt journées du camp de l'apostat, le fameux solitaire saint Julien-Sabas, alarmé des menaces de ce prince contre l'église, s'efforçait depuis dix jours d'en détourner l'effet, en priant continuellement, et en versant des torrens de larmes. Tout à coup ses disciples lui virent prendre un front serein, et changer même son air habituel de gravité et de componction en une gaieté fort extraordinaire. Ils lui en demandèrent la raison, et il leur répondit : Il est étendu sans vie, le sanglier féroce qui ravageait la vigne du Seigneur. On sut peu de temps après que Julien était mort au jour et à l'heure que le saint l'avait annoncé (2). Le jour même de cette prédiction, Didyme l'aveugle, dans sa retraite d'Alexandrie, se sentant extrêmement chagrin pour la même cause que saint Sabas, passa la journée entière en oraison, sans vouloir prendre aucune nourriture. L'accablement de sa tristesse l'assoupit enfin, et il vit en songe des chevaux blancs fendant les airs, et montés par des cavaliers qui criaient : Dites à Didyme, qu'aujourd'hui à sept heures Julien a été tué : leve-toi, Didyme, prends désormais ta nourriture avec joie, et fais savoir ce qui t'est révélé à l'évêque Athanase. Didyme marqua le jour du mois et de la semaine, et jusqu'au moment précis de la révélation, qui était la septième heure de la nuit, comme on la comptait anciennement, c'est-à-dire, une heure après minuit. Tout se vérifia dans la plus grande exactitude (3).

(1) Soz vi, 2. (2) Philoth. c. 30. (3) Pallad. *Laus.* c. 4.

Mais sur la première parole de cet illustre aveugle, personne ne fit difficulté de croire. C'était un prodige de génie, et il n'avait pas moins de piété. Ayant perdu la vue dès l'âge de quatre ans, il ne laissa pas, en écoutant les bons maîtres, d'apprendre parfaitement la grammaire, la rhétorique, la dialectique, la philosophie de Platon et d'Aristote, les plus hauts principes des mathématiques, les corollaires même les plus éloignés de leurs élémens, tels que la musique et l'astronomie que les anciens nommaient harmonique. Il s'appliqua beaucoup plus encore à la science de la religion, comme on en peut juger par son traité du Saint-Esprit contre les Macédoniens, qui nous reste en latin, de la traduction de saint Jérôme. Il composa beaucoup d'autres ouvrages, qu'il dictait en notes à différens secrétaires. Il ne possédait pas seulement toutes les parties des saintes écritures, mais tous leurs interprètes célèbres, particulièrement Origène, dont tous les immenses écrits lui étaient familiers, et qu'il ne se lassait pas d'exalter, en disant que ses censeurs ne l'entendaient point. Sa mémoire était comme un livre, où ce qu'il avait une fois entendu, demeurait imprimé d'une manière ineffaçable. Il se rendit en un mot si bon théologien, qu'on lui confia la fameuse école de l'église d'Alexandrie, comme au maître le plus capable qu'on eût pu trouver dans un si bel âge, pour les sciences et les vertus ecclésiastiques. Ce choix plut infiniment à saint Athanase. Didyme ne se rendit pas moins recommandable aux grands prélats d'Occident, tels que saint Hilaire de Poitiers et saint Eusèbe de Verceil, tant par son éminente vertu, que par son opposition constante aux ariens et aux autres hérétiques de son temps. Quand saint Antoine vint au secours de la foi catholique à Alexandrie, il rendit jusqu'à trois visites à ce grand homme. Un jour il lui demanda s'il n'avait point de regret d'être privé de la vue. Didyme eut quelque honte d'avouer ce qui en était. Comme il ne

ne répondait rien, saint Antoine lui fit la même question une seconde et une troisième fois. Enfin Didyme avoua ingénument que cette privation ne lui était pas peu sensible. Je m'étonne, reprit le saint, qu'un sage tel que vous regrette l'avantage de la vue, dont les moucherons, les fourmis et les plus vils insectes sont doués aussi-bien que l'homme ; au lieu de vous réjouir de la faculté de voir et de posséder l'Être suprême, que nous ne partageons qu'avec les ames saintes et les bienheureux anges. Il vaut incomparablement mieux voir de l'esprit, que de ces yeux charnels, dont un seul regard peut dans un moment nous exclure à jamais de la vision béatifique de la lumière éternelle.

Après les prédictions sorties de tant de bouches respectables, on ne douta point que la droite du Seigneur ne se fût enfin déployée. Mais quand la nouvelle en arriva du camp à Antioche, nul des fidèles ne mit de bornes à sa joie. Autant les dernières menaces de l'apostat y avaient causé d'alarmes, autant on s'empressa dans toutes les églises à rendre de dignes actions de grâce au vrai Dieu. Ce ne fut que pieuses réjouissances, qu'innocens festins dans tous les quartiers de la ville. Le peuple s'écria dans ses premiers transports : Où sont vos promesses, aruspices menteurs, impudens sophistes ? L'Eternel a vaincu ; le Christ triomphe du mensonge et de l'impiété. Mais quand on eut retrouvé dans le palais les amas effroyables de cadavres, toutes ces têtes d'hommes, de femmes et d'enfans, employées, comme on a vu, à d'infernales observances ; alors l'empereur parricide de ces Romains dont il se disait le père, ne parut plus qu'un monstre digne de l'exécration publique.

Saint Grégoire de Nazianze composa presque sur le champ deux longs et sublimes discours, afin de ramener tous ces mouvemens au Seigneur, et de lever entièrement le scandale que peut causer la prospérité passagère des méchans. On ne saurait marquer d'une manière plus énergique, ni plus

véritablement éloquente, combien fut insensé le dessein d'abolir le christianisme, et plus encore de contrefaire cette œuvre du Dieu trois fois saint, comme l'apostat se l'était proposé dans son chimérique hellénisme. Peut-être même que le tableau ménage trop peu un empereur à peine expiré, et envers qui l'on ne devait pas se croire tout-à-fait déchargé du tribut de respect dû à sa dignité, quelles qu'eussent été les qualités de sa personne. Mais sans faire valoir la différence des mœurs ou des imaginations orientales et des nôtres, le ciel venait de donner des marques si éclatantes de sa vengeance contre Julien, que le saint docteur parut autorisé à représenter au naturel cet ennemi de Dieu. On serait également surpris d'entendre ce père, si orthodoxe et si bien décidé, exalter l'empereur Constance, hérétique et persécuteur, si l'on n'en trouvait la cause dans le contraste de l'apostat impie qui lui avait succédé immédiatement, avec un prince chrétien assez bien intentionné, selon quelques autres pères, mais entouré sans cesse des plus habiles séducteurs, plus faible ou plus ignorant que méchant, et plutôt trompé sur la personne de saint Athanase qu'ennemi de sa doctrine. Du reste on ne peut qu'admirer dans les discours de saint Grégoire de Nazianze contre Julien, outre son éloquence et ses talens ordinaires, un amour sincère de la religion, avec une piété revêtue de tous les charmes de l'esprit et du sentiment.

Il s'était depuis long-temps exercé à cette sainte étude, avec son ami Basile, dans les solitudes du Pont, où ils n'occupèrent leurs plus belles années que de la pratique du bien et de l'étude des bonnes lettres. Grégoire venait d'être ordonné prêtre, comme malgré lui. Il n'avait jamais envisagé qu'avec effroi la sainteté et la capacité requises pour le sacerdoce, quoique l'église eût un si grand besoin de ministres semblables à lui, contre une infinité d'ennemis et d'enfans dénaturés qui dé-

chiraient son sein. Le père de l'humble docteur n'ignorait pas ses alarmes; mais de concert avec les plus sages et les mieux intentionnées de ses ouailles, applaudies de tout le troupeau, il crut que cette défiance de soi-même était une raison de plus pour accélérer l'ordination. Le fils céda à la première impression du respect paternel, et à l'empressement de ses concitoyens. Mais revenant, peu de jours après, sur cette condescendance peu méditée d'abord, et se représentant plus vivement que jamais la pesanteur de sa charge, il retourna dans la province du Pont auprès de son ami. La réflexion le ramena cependant à Nazianze pour la fête de Pâques, dans la crainte de chagriner son père, et de résister, comme Jonas, à l'ordre du ciel : c'est ainsi qu'il s'en exprimait.

Basile était allé vers le même temps à Césarée sa patrie, et il se trouva présent à la mort de l'évêque Dianée. Eusèbe, son successeur, encore peu versé dans les connaissances propres de l'épiscopat, y voulut suppléer, en s'attachant Basile, qu'il fit prêtre, et qui n'avait pas moins d'appréhension du saint ministère que son ami Grégoire. Mais il se soumit comme lui, à cause des besoins de l'église. Il ne s'attendait pas, qu'entre ses épreuves, une des plus rudes serait le refroidissement du prélat à qui il était si nécessaire. Ce fut par-là même, c'est-à-dire, par un mérite supérieur à un rang subalterne, perspective presque toujours fâcheuse à celui qui occupe la première place, que commencèrent, à ce qu'on pense, les mécontentemens et les mauvais procédés d'Eusèbe. Il parut jaloux du crédit et de la haute estime qu'attiraient à un simple prêtre son éloquence et sa vertu. Les moines qui déjà regardaient Basile comme leur maître et leur chef, ne manquèrent pas de se déclarer pour lui; et ils entraînèrent la partie la plus nombreuse ainsi que la plus distinguée des fidèles. Les choses en vinrent à un tel point, qu'il y aurait eu schisme, sans la modestie et la pru-

dence du saint prêtre. Il prit le parti de se dérober à un peuple dont il ne pouvait plus contenir l'attachement excessif. Voilà pourquoi nous voyons, qu'assez peu de temps après avoir reçu le sacerdoce, il se retira de nouveau dans le Pont avec Grégoire de Nazianze. Là son zèle ne fit que changer d'objet. Ne pouvant, sur-tout depuis la grâce de sa consécration, demeurer oisif, il s'appliqua à cultiver la plus digne portion de la vigne du Seigneur, en conduisant dans les sentiers de la perfection une multitude d'ames privilégiées et rassemblées dans des maisons régulières, en les formant par ses exemples, et en leur traçant ces règles sages qui bientôt se transmirent de toute part, et qui le font justement passer pour le père des cénobites de l'Orient.

Cette sainte profession, et tous les exercices de la piété chrétienne reprirent sous Jovien la faveur qu'ils méritaient. Il ne rendit pas seulement les immunités et les pensions aux clercs et aux autres personnes consacrées à Dieu; mais il rétablit généralement et sans délai tout ce que le grand Constantin, avec les plus pieux de ses fils, avait ordonné en faveur du christianisme, et que Julien avait aboli. Du pays même des Perses, il écrivit aux gouverneurs des provinces, pour l'exécution de ce dessein, et il attribua dans ses lettres les derniers malheurs des armes romaines aux impiétés qu'il s'empressait de faire cesser. Sitôt qu'il eut le pied sur les terres de l'empire, il publia un édit en règle, pour le rappel des évêques bannis, soit par Julien, soit par Constance; il commanda de toute son autorité, que les églises fussent rendues à ceux qui avaient conservé la foi de Nicée, et il écrivit en particulier à saint Athanase, qu'il regardait comme le principal défenseur de la bonne doctrine, pour apprendre de lui ce qu'un vrai fidèle était obligé de croire (1).

(1) Soz. VI, 3.

Toujours attentif à servir l'église, Athanase avait déjà repris ses fonctions, sur la garantie prophétique du vertueux Didyme. Aussitôt qu'il eut reçu la lettre du pieux empereur, il convoqua les évêques de sa dépendance ; puis il fit réponse, au nom de tous ses prélats de l'Egypte, de la Thébaïde et de la Lybie. Dans cette instruction, il part, à son ordinaire, du fondement inébranlable de la foi chrétienne, et ne propose autre chose à croire que le symbole de Nicée, qu'il insère tout entier dans sa lettre, de peur des copies falsifiées que l'on faisait courir. Sachez, ajoute-t-il (1), religieux empereur, que telle est la doctrine des apôtres, établie dans toutes les églises ; dans celles d'Espagne, des Gaules et des îles Britanniques ; dans toute l'Italie et la Campanie ; dans la Dalmatie, la Mysie, la Macédoine et la Grèce entière ; en Afrique, en Sardaigne, en Chypre, en Crête, en Pamphilie, en Lycie et en Isaurie ; par toute l'Egypte et la Lybie, le Pont, la Cappadoce et les pays voisins ; enfin dans toutes les églises orientales, excepté un petit nombre qui suit les erreurs d'Arius. Nous connaissons, par leurs œuvres, la foi de toutes ces églises, et nous en avons la profession formelle dans leurs lettres. Or, le petit nombre de ceux qui rejettent cette croyance, ne saurait fonder un préjugé raisonnable contre le monde entier.

On voit par ce monument, que l'arianisme ne fut jamais aussi étendu qu'affectent en toute occasion de l'insinuer les ennemis de la visibilité de l'église. C'est donner autant d'atteinte à la vraisemblance et au sens commun qu'à cette divine prérogative, que de concentrer la saine doctrine, durant des temps si considérables, dans la profession obscure du petit nombre des fidèles. Il n'était pas possible, qu'en deux à trois ans qu'avait régné Julien, neutre d'ailleurs entre les

(1) Ath. *t.* 1, *p.* 245.

chrétiens orthodoxes et les hérétiques, une secte supposée plus nombreuse que l'église même de J. C. sans qu'on en puisse alléguer de raison, eût été réduite au point où saint Athanase la représente à Jovien. Il est vrai néanmoins, que sous cet empereur elle commençait à s'affaiblir extrêmement; mais comme toutes les nouveautés profanes, par ses variations interminables, et par ses divisions intestines qui augmentaient de jour en jour. Les ariens purs étaient enfin devenus souverainement odieux aux semi-ariens qui se rapprochaient insensiblement des prélats orthodoxes, et que nous verrons bientôt s'y réunir tout-à-fait. Cependant l'église, avec toute sa douceur et son indulgence pour leur faiblesse, ne relâchait rien de sa rigueur contre la nouveauté. Son digne organe en ce point, comme dans ses sentimens contre l'arianisme rigoureux, Athanase, sans ménagement pour les semi-ariens ou macédoniens qui attaquaient déjà la divinité du Saint-Esprit, ne la soutint pas moins fortement que celle du Sauveur, dans son épître même à Jovien.

L'empereur, enchanté de l'écrit, voulut voir l'écrivain même, et s'instruire à fond dans ses doctes entretiens. Ce prince, aussi sensé que pieux, sentait tout l'usage qu'il pouvait faire d'un pareil maître, au milieu de tant de sectaires. Ils infestaient principalement les provinces voisines de la cour, où ils abordaient sans cesse de toutes les autres, dans le dessein de pervertir le nouvel empereur, comme ils avaient fait Constance. Il écrivit une seconde lettre à l'évêque d'Alexandrie, pour le presser de le venir joindre à Antioche, où il s'était arrêté à son retour de Perse.

Les bontés du souverain réveillèrent la jalousie des sectaires. La cabale arienne fit pareillement venir d'Alexandrie, avec quelques autres hérétiques, le prêtre Lucius leur chef, si déjà il n'en avait été ordonné évêque. Ils se présentèrent à l'empereur, comme il sortait de la ville, pour

faire spectacle par leur grand nombre, et par une grande ostentation de zèle et de religion. Ils se jetèrent à ses pieds avec tout l'artifice d'acteurs bien exercés dans leur personnage, lui demandèrent un évêque tous ensemble et à grands cris. Le prince qui n'était pas prévenu, répondit avec simplicité, qu'il avait déjà donné ses ordres pour le rétablissement d'Athanase, et que ce digne pasteur reparaîtrait bientôt dans son église. Ah ! seigneur, reprirent-ils, il a été chassé par l'empereur Constance et par le grand Constantin. Un homme de guerre, avec ce zèle prompt et ingénu qui est ordinaire à sa profession, prit la parole et dit : Je vous prie, seigneur, de faire attention à la qualité de ces gens-là. Ce sont les restes du parti George le Cappadocien, qui a désolé la ville d'Alexandrie et toute la province. Ne me parlez pas contre Athanase, reprit Jovien. Des accusations de vingt ans, pour cette seule raison, devraient être oubliées; je sais d'ailleurs pourquoi et comment il fut accusé.

Ils revinrent plusieurs fois à la charge, et ils avancèrent un jour, que si Athanase retournait à son église, la ville était perdue. Je m'en suis néanmoins informé très-soigneusement, repartit l'empereur : il est orthodoxe, et il instruit bien son peuple. Il est vrai, répliquèrent-ils : ce qu'il dit est bon; mais il a de mauvais sentimens dans l'ame. Puisque vous convenez, reprit l'empereur, qu'il ne dit et n'enseigne rien que de bon, cela suffit. C'est à Dieu de scruter les cœurs; nous autres hommes, nous devons nous en tenir aux paroles (1). Seigneur, dirent encore les ariens, il nous appelle hérétiques et novateurs. C'est son devoir, répondit l'empereur, comme de tous ceux qui veillent à la conservation de la saine doctrine. Lucius voulut insister; mais le prince, qui avait l'humeur facétieuse, finit par une plaisanterie.

(1) Soz. VI, 5.

Lucius, lui dit-il, comment êtes-vous venu ? Par mer, seigneur, répondit-il, et au milieu des plus grands dangers. Eh bien, de peur des mêmes périls, dit l'empereur, retournez par terre.

Pendant le séjour de Jovien à Antioche, il s'y tint un concile. Nous ne voyons pas que saint Athanase y ait assisté, soit qu'il ne fût point encore arrivé, soit qu'il eût craint, en y prenant part, de se déclarer contre le parti de Paulin. Cette assemblée fut composée de vingt-sept évêques de diverses provinces, entre lesquels on s'étonnerait de retrouver le fameux Acace de Césarée, si l'on n'était accoutumé à voir ces zélateurs de secte se faire une foi complaisante, et presque toujours conformé à celle de la cour. C'était saint Mélèce qui présidait au concile, dont les décisions dogmatiques déplurent à la communion de Paulin, comme favorisant, à ce qu'elle prétendit, les opinions semi-ariennes et macédoniennes. Elles sont néanmoins exactement catholiques. On y établit même la consubstantialité. Mais le mot de semblable en substance s'y trouve, en explication du consubstantiel; et l'on n'y dit rien de la divinité du Saint-Esprit. Ce qu'on infère des reproches, peut-être outrés, d'un parti jaloux, c'est qu'un assez bon nombre de ceux qui communiquaient avec saint Mélèce et son concile, étaient encore soupçonnés de regarder le Saint-Esprit comme une créature; quoiqu'ils n'eussent plus d'erreur, touchant le fils de Dieu. Pour saint Mélèce lui-même, qui craignait apparemment d'émouvoir les esprits sur trop d'objets à la fois, et pour la partie du peuple qui lui était attachée, ils avaient une croyance également sûre touchant les trois personnes divines.

De leur côté, ils accusèrent Paulin des erreurs de Sabellius et d'Apollinaire qui commençait à faire du bruit. Tant il est dangereux que les partis opposés, même entre les gens de bien, ne se tiennent pas dans les bornes de la modération, ou seu-

lement de l'équité. Saint Athanase en avait écrit d'Alexandrie à l'évêque Paulin, qui profita du voyage du saint patriarche à Antioche, pour se justifier dans l'esprit d'un prélat, dont l'estime entraînait celle de toute l'église. Il lui donna une confession de foi écrite de sa propre main, où il reconnaissait trois hypostases, c'est-à-dire trois personnes distinctes en Dieu, et une seule substance qu'il appelle aussi hypostase. Mais on voit par les explications qu'il ajoute, que ce terme, encore équivoque, signifiait tantôt essence ou nature, et tantôt personne, selon les endroits où on l'appliquait. Pour ne laisser aucun nuage sur sa doctrine, Paulin anathématisa d'une manière précise, et ceux qui rejetaient le symbole de Nicée, ou ne confessaient pas la consubstantialité du Père avec le Fils, et ceux qui faisaient du Saint-Esprit une créature, enfin Sabellius, Photin, et généralement toute hérésie. Il déclara plus spécialement encore, contre Apollinaire, qu'il n'attribuait point au Sauveur, comme ce nouvel hérésiarque, un corps humain sans sentiment propre et sans entendement, c'est-à-dire sans une ame humaine.

Tel fut l'emploi que saint Athanase fit de son temps, pendant son séjour à Antioche. L'empereur le renvoya gouverner paisiblement son troupeau, et conserva la plus haute idée de sa capacité comme de sa vertu. Il partit incontinent lui-même, impatient de combler à C. P. la publique alégresse, qui allait se convertir au contraire en un deuil accablant. A Dadastène sur les confins de la Galatie et de la Bithynie, il rencontra les sénateurs que la capitale envoyait au-devant d'un maître si cher. Mais la nuit du seize au dix-sept de Février, on le trouva mort dans son lit. La plupart des auteurs disent qu'il fut suffoqué par la vapeur du charbon, qu'on avait allumé dans sa chambre pour l'échauffer. C'est ainsi que cet excellent empereur, âgé seulement de trente-deux ans, replongea l'église

dans les alarmes et la consternation, par une mort soudaine et prématurée, après un règne de moins de huit mois.

On lui donna cependant un successeur non moins renommé que lui pour son généreux attachement au christianisme. Ce fut Valentinien, fils de Gratien, comte d'Afrique, né à Cibales en Pannonie, l'an 321, et illustré, comme on l'a vu sous l'empire de Julien, par l'éclatante confession qui le fit exiler. On le revêtit solennellement de la pourpre, dans la ville de Nicée, dix jours après la mort de son prédécesseur, c'est-à-dire, le 26 du même mois de Février de cette année 364. Avec un courage à toute épreuve, il avait un esprit juste et pénétrant, l'air et les manières agréables, beaucoup de grâce et de facilité à s'énoncer. Il était sincèrement attaché à la foi catholique, et assez pieux pour s'être fait baptiser sans attendre le déclin de sa vie, suivant l'abus encore assez commun de son temps. Les vrais fidèles attendaient une puissante protection d'un prince annoncé par de si heureux présages; mais ils ne furent pas longtemps à se détromper. Sitôt qu'il fut sur le trône, il se livra d'une manière exclusive aux soins purement temporels de l'administration. Il se fit même, de cette réserve, une règle de conduite, qui avait quelque chose de bon dans son principe, mais qu'il poussa infiniment trop loin. Extrêmement frappé de la méthode que l'empereur Constance avait si malheureusement suivie, de s'ingérer dans les conférences des docteurs et les décisions des conciles, dans tout ce qu'il y avait de plus spirituel et de plus sacré, il donna dans l'excès tout contraire, assez analogue à son caractère d'indifférence, et il ne s'employa presque jamais à ce qui intéressait la religion.

Mais le plus grand dommage qu'il lui causa, ce fut sans doute d'associer à l'empire son frère Valens: ce qu'il exécuta, le 28 Mars, un mois seulement après sa propre élévation. Toutefois, au moment

de se donner un collègue, il reçut un avis qui aurait bien dû le tenir en garde contre le sentiment aveugle de la nature. Comme il délibérait sur le choix, Dagalaïfe, homme de tête et d'autorité, qui commandait la cavalerie, et avait beaucoup influé dans l'élection de Valentinien, lui dit avec franchise : Si vous aimez votre famille plus que l'état, vous avez un frère; si vous préférez l'état à votre famille, cherchez la personne la plus capable de le bien conduire. La voix de la nature l'emporta : il partagea l'empire avec son frère, qui à la vérité n'était pas sans mérite. Sa figure même en annonçait beaucoup au delà de la réalité; et quoiqu'il fût borgne, il fallait l'envisager de fort près, pour apercevoir ce défaut. Valentinien lui confia les provinces orientales, et se réserva l'Occident, avec l'autorité principale ou le droit général d'inspection sur tout l'empire.

Milan était le siége où, depuis l'élévation de la famille de Constantin, les empereurs d'Occident fixaient leur demeure. Valentinien, en y arrivant, trouva la chaire épiscopale occupée par l'arien Auxence, qui n'était suivi que de la moindre partie du peuple. Les orthodoxes, en beaucoup plus grand nombre, ne voulaient point absolument communiquer avec ce loup perfide, déguisé en pasteur. Ils s'assemblaient en d'autres églises, soutenus par saint Hilaire de Poitiers et saint Eusèbe de Verceil, qui se trouvaient encore ensemble en Italie, pour les intérêts de la foi.

L'empereur en cette rencontre oublia sa maxime, de ne se mêler jamais des affaires de religion. Ami de tout genre de paix et de concorde, et prenant peu d'intérêt au triomphe de la foi quand il lui devait coûter quelque travail ou quelque souci, il ne laissa pas de faire tenir une conférence entre Auxence et Hilaire, en présence de quelques autres prélats. Auxence, qui n'était point en état de se mesurer avec un tel antagoniste, eut, à son ordinaire, recours au stratagème et à la fourberie. Il

confessa en termes exprès *le Fils vrai Dieu*: mais il faisait tomber, par une parjure et misérable subtilité, la qualification de *vrai* sur le nom de Fils, et non sur celui de *Dieu;* de sorte qu'il entendait que le Fils était véritablement Fils, et non véritablement Dieu (1). Valentinien, craignant de voir trop clair, prévenu d'ailleurs par Auxence, ne voulut pas qu'on approfondît l'équivoque, réputa l'évêque arien catholique, communiqua avec lui, et fit enjoindre à Hilaire de quitter Milan.

Ce zélé docteur, ne pouvant rien faire de plus, composa un écrit adressé aux prélats orthodoxes, afin de mettre dans tout son jour la fourberie des sectaires, et d'empêcher qu'on ne se laissât tromper par le fantôme de la paix, ou par l'appas de la faveur. Considérons, je vous prie, disait-il en s'efforçant de leur communiquer l'héroïsme de son saint courage, considérons de quel secours se sont servis les premiers ministres de l'évangile. Quels potentats ont aidé les apôtres à faire adorer le fils de l'Eternel, sous la forme d'un esclave, et à faire passer presque toutes les nations, de la molle et fastueuse idolâtrie au culte austère du Dieu de toute sainteté? Etaient-ils soutenus des officiers de César, quand ils célébraient les divines louanges dans les fers et sous les coups des bourreaux? Paul institua-t-il l'église du Christ, par les édits de Néron, dont il fut la victime? Ses disciples se soutenaient-ils par la protection de Domitien ou de Dèce? Ne fut-ce pas plutôt la haine impuissante de ces princes qui donna son plus beau lustre à la céleste doctrine? Mais il semble aujourd'hui que les avantages humains rendent la foi recommandable; et de politiques raisonneurs, cherchant à autoriser par ces endroits le nom de Jesus-Christ, voudraient persuader qu'il est faible de lui-même.

Hilaire entre ensuite dans le fond de son sujet, et fait toucher au doigt l'indignité de l'imposture

(1) Hilar. *in Aux.*

d'Auxence : ce qui était facile. C'est pourquoi revenant encore au danger principal de séduction, c'est-à-dire, à l'amour ou au prétexte d'une paix et d'une union mal-entendue ; oui, dit-il, et je ne saurais trop le répéter, vous prenez grossièrement le change, et vous prévariquez d'une manière inexcusable, en vous en laissant imposer par le seul nom d'unité, ou en faisant consister l'église dans le lieu et l'édifice matériel. N'avons-nous pas été avertis que l'antechrist doit siéger dans les plus augustes sanctuaires ? Les forêts, les antres, les cachots, tels sont dans ces rencontres les plus sûrs asiles ; et tels furent les lieux où l'Esprit-Saint parla aux prophètes. Nous l'avons recherchée par tous nos soins, mes chers frères, la paix vraiment désirable et salutaire ; mais les suppôts des puissances du monde et de l'enfer l'ont toujours écartée, pour y substituer la paix de l'impie, l'union et la conspiration contre l'œuvre de Dieu. C'est ainsi qu'ils se montrent, non les prédicateurs de Jesus-Christ, mais les hérauts de l'antechrist. Que leur chef assemble donc contre moi tant de conciliabules qu'il lui plaira ; que l'hérétique me déclare hérétique, et me donne pour tel dans les nouvelles et les affiches publiques, suivant ses manœuvres accoutumées ; qu'il soulève contre moi toutes les puissances de la terre, en me qualifiant de brouillon et de perturbateur : quant à lui, il sera toujours un démon pour moi, tandis qu'il sera un arien. Me garde l'adorable Rédempteur de faire jamais la paix avec d'autres que ceux qui, selon les décrets de Nicée, confessent qu'il est vrai Dieu, et anathématisent sans contrainte les blasphémateurs hypocrites ou scandaleux de sa divinité !

Ici le saint évêque fait une remarque bien utile pour tous les temps ; mais sur-tout pour ceux où les novateurs déguisés prennent un langage nouveau, pour cacher leurs impiétés : d'où il arrive, dit-il, que sous des pasteurs hérétiques, les peuples demeurent catholiques. On leur enseigne que Jesus-

Christ est Dieu, et ils le croient vrai Dieu. On enseigne qu'il est fils de Dieu, et ils le croient de même nature que son Père. On enseigne qu'il est avant tous les temps, et ils le croient éternel. Les oreilles du peuple sont plus saintes que les cœurs des ministres. Ainsi pouvons-nous ajouter depuis tant d'autres hérésies; ainsi les simples fidèles conservèrent-ils la foi de l'église, touchant les sacremens par exemple et la liberté, tandis que de subtils novateurs, par leurs explications ou leurs restrictions, anéantissaient le sens naturel des symboles qu'ils admettaient publiquement.

Saint Hilaire retourna de Milan dans son diocèse, où il mourut trois ans après, consumé des travaux immenses que cet Athanase de l'Occident, pour le peindre d'un seul trait, ne cessa jamais d'essuyer pour les différentes parties de l'église, auxquelles il se crut toujours redevable depuis son entrée dans l'épiscopat. Ses grandes entreprises et ses souffrances pour la foi, honorées par un grand nombre de miracles, rendirent son culte si célèbre, que dans quelques anciens sacramentaires, on trouve son nom inséré au canon de la messe, après celui des martyrs. Son style est sublime, plein d'ame et de chaleur, et si véhément, que saint Jérôme le comparant au fleuve le plus impétueux qui arrose les régions où vivait le saint docteur, l'appelle le Rhône de l'éloquence latine. Quelques critiques trouvent même qu'il s'emporte quelquefois au delà des bornes. Mais ce qui paraît lui avoir échappé, s'explique facilement, par la suite des textes et le corps de sa doctrine évidemment catholique. Dans ce qu'il avance de plus particulier, ce père vraiment profond fournit toujours quelque preuve digne de considération. S'il prétend, par exemple, que Judas n'a pas reçu le corps du Sauveur dans la dernière cène, il établit son opinion sur quelques paroles de l'évangile, où Jesus-Christ lui paraissait avoir attaché la possession du royaume de Dieu à cette première communion. Outre les douze livres

de la Trinité, le traité des synodes, et trois écrits contre les ariens, nous avons de saint Hilaire, des commentaires sur la plupart des pseaumes et sur l'évangile de saint Matthieu, dont on croit qu'il composa quelque partie depuis sa retraite de Milan, pour l'instruction de son peuple. Saint Eusèbe survécut peu à saint Hilaire : c'est tout ce qu'on sait du saint évêque de Verceil, depuis qu'il eut quitté ce digne ami.

Pour le grand Athanase, dont les jours n'avaient jamais été plus précieux à l'église que depuis la mort de ces deux saints, il s'en fallait bien qu'il ne fût encore délivré de ses travaux et de ses combats. Mais toujours assuré sur le fond de la providence, sans s'inquiéter de l'avenir, il profita du calme présent, pour rétablir l'intégrité de la foi, l'ordre et la discipline dans son vaste diocèse, et pour y faire refleurir la piété. Il en fit la visite générale, partie sur une petite barque, partie sur un âne : équipage peu conforme sans doute à l'éminence de sa dignité. Mais un nombreux cortége d'ecclésiastiques, de saints solitaires, et même d'évêques accourus de tous côtés au-devant de lui, l'honoraient infiniment plus que n'aurait pu faire tout le faste de la grandeur. Des peuples entiers se rassemblaient sur ses pas; et lorsqu'il marchait de nuit, comme les chaleurs de l'Afrique y obligent souvent, sa route n'était qu'une illumination continue. De temps en temps il faisait halte; et avec ce don admirable qu'il avait pour la parole, il attendrissait tout le monde jusqu'aux larmes: son exemple seul, et le souvenir de tout ce qu'il avait souffert pour la foi, c'en était assez pour mettre ses auditeurs dans la disposition d'y tout sacrifier à leur tour.

Il remonta le Nil en bateau, et arriva jusqu'à Tabenne, aux monastères célèbres de saint Pacôme. Là il y avait plusieurs milliers de cénobites, semblables aux sociétés des esprits célestes, uniquement occupés du soin de l'ame et de l'obser-

Christ est Dieu, et ils le croient vrai Dieu. On enseigne qu'il est fils de Dieu, et ils le croient de même nature que son Père. On enseigne qu'il est avant tous les temps, et ils le croient éternel. Les oreilles du peuple sont plus saintes que les cœurs des ministres. Ainsi pouvons-nous ajouter depuis tant d'autres hérésies; ainsi les simples fidèles conservèrent-ils la foi de l'église, touchant les sacremens par exemple et la liberté, tandis que de subtils novateurs, par leurs explications ou leurs restrictions, anéantissaient le sens naturel des symboles qu'ils admettaient publiquement.

Saint Hilaire retourna de Milan dans son diocèse, où il mourut trois ans après, consumé des travaux immenses que cet Athanase de l'Occident, pour le peindre d'un seul trait, ne cessa jamais d'essuyer pour les différentes parties de l'église, auxquelles il se crut toujours redevable depuis son entrée dans l'épiscopat. Ses grandes entreprises et ses souffrances pour la foi, honorées par un grand nombre de miracles, rendirent son culte si célèbre, que dans quelques anciens sacramentaires, on trouve son nom inséré au canon de la messe, après celui des martyrs. Son style est sublime, plein d'âme et de chaleur, et si véhément, que saint Jérôme le comparant au fleuve le plus impétueux qui arrose les régions où vivait le saint docteur, l'appelle le Rhône de l'éloquence latine. Quelques critiques trouvent même qu'il s'emporte quelquefois au delà des bornes. Mais ce qui paraît lui avoir échappé, s'explique facilement, par la suite des textes et le corps de sa doctrine évidemment catholique. Dans ce qu'il avance de plus particulier, ce père vraiment profond fournit toujours quelque preuve digne de considération. S'il prétend, par exemple, que Judas n'a pas reçu le corps du Sauveur dans la dernière cène, il établit son opinion sur quelques paroles de l'évangile, où Jesus-[illegible] avoir attaché la possession d[illegible] cette première communion [illegible]

Il y avait une sainte émulation entre les personnes de sexe différent ; car les femmes le disputaient aux hommes, non-seulement en pureté de conscience et en piété, mais jusque dans les pratiques les plus rigoureuses de la pénitence. Cet héroïsme si étonnant avait commencé par la sœur de S. Pacôme. Etant venue pour voir son illustre frère, dont le nom se rendait chaque jour plus célèbre, le saint abbé lui fit dire qu'il lui suffisait de la savoir en bonne santé, et qu'il importait peu à des créatures faites pour le ciel, de se voir ici-bas des yeux du corps. Le cœur de Pacôme, pour avoir été formé par la grâce n'en était pas moins sensible ; mais le Seigneur avait ses vues en lui inspirant cette dureté apparente. A la réponse de son frère, la tendre sœur répandit un torrent de larmes. Plus touchée cependant d'admiration que de chagrin, elle prit la résolution d'imiter une vie qui inspirait des sentimens si célestes. Pacôme, au comble de sa joie, lui fit bâtir par ses disciples un monastère séparé du sien par le Nil, et qui en fort peu de temps se trouva rempli d'une multitude de vierges, que l'émulation, si active dans ce sexe, égala pour le moins aux hommes en austérité comme en ferveur. Mais il n'est point de précaution qu'on ne prît, afin que la conformité même d'inclinations et d'habitudes vertueuses n'occasionât aucune sorte de familiarité. Les seuls vieillards les plus éprouvés visitaient ces servantes de Dieu, soit pour les instruire et les diriger dans les routes épineuses de la perfection, soit pour les autres services absolument indispensables qu'il fallait leur rendre, et toujours les entrevues étaient fort courtes : ces pères spirituels ne manquaient point de revenir chez eux pour l'heure des repas, et ne mangeaient ni ne buvaient jamais chez les religieuses, sous quelque prétexte que ce pût être.

Le vigilant patriarche, dans la visite de ces saintes maisons qu'il eut alors tout le loisir d'observer, ne vit qu'avec une espèce de ravissement, non

pas précisément ces troupes immenses d'anges terrestres de l'un et de l'autre sexe, mais bien plus encore ce commerce tout divin entre des créatures revêtues d'une chair si fragile. On lui raconta une infinité de miracles opérés par ce peuple de saints. Mais leurs vertus merveilleuses lui parurent un bien plus grand prodige. Il eût désiré de pouvoir s'arrêter plus long-temps encore parmi tant d'objets si capables de l'attacher. Dans la nécessité de retourner au centre de son vaste et nombreux bercail, il recueillit précieusement et remporta dans son cœur une ample matière à ces pieuses réflexions. Afin même d'en repaître assidument sa piété, il voulut écrire la vie de saint Antoine, et de quelques-uns de ses plus fidèles imitateurs.

Le reste de l'Orient ne jouissait pas à beaucoup près de la même félicité ni de la même concorde que l'Egypte. La division agitait sur-tout les fidèles d'Asie. La plupart des grands siéges avaient des prélats ariens, ou demi-ariens. Eudoxe de C. P. professait toujours le pur arianisme. Depuis que Valens était sur le siége de Murse, il n'avait pas encore produit au dehors l'impiété recélée au fond de son ame. On ne savait plus ce qu'on devait penser d'Acace de Césarée, qui avait été réduit à signer la consubstantialité sous le court empire de Jovien. Ainsi les macédoniens ou semi-ariens formaient le plus fort ou le moins réservé des deux partis qui partageaient l'arianisme.

Ils demandèrent aux empereurs, et obtinrent la permission de tenir un concile à Lampsaque, près du détroit de l'Hellespont. Ils y prirent à peu près les mêmes résolutions qu'au fameux concile de Séleucie, ou qu'à celui de la dédicace d'Antioche, qui leur servait de règle depuis si long-temps : c'est-à-dire, qu'on s'en tint à l'assertion qui dit le fils de Dieu semblable au Père en substance. On cassa tout ce qu'avaient ordonné Eudoxe et Acace, les principaux chefs de ces anoméens impies qui allaient jusqu'à rejeter absolument la ressemblance

du Fils avec le Père, on rétablit, comme injustement opprimés, les évêques déposés par ces durs ariens; et l'on porta sans délai ce résultat à l'empereur Valens, afin de le lui faire confirmer. Déjà l'artificieux Eudoxe avait prévenu non-seulement l'empereur, mais tout ce qui avait quelque crédit à sa cour : de manière que les députés arrivant à Lampsaque, Valens les exhorta d'abord à s'accorder avec Eudoxe; puis, sur les difficultés qu'ils en firent, il les exila, et fit mettre leurs ennemis en possession de leurs églises.

Il était furieux qu'ils eussent osé flétrir jusqu'au concile de Rimini, pour lequel enfin il manifesta tout son attachement. Eleuzius de Cyzique était le grand arc-boutant du parti macédonien. L'empereur rassembla les évêques ariens, le fit paraître, et le pressa très-vivement d'embrasser leur communion. Eleuzius fit d'abord une assez belle défense pour la cause qu'il soutenait, puis il signa dans un mouvement soudain de frayeur tout ce qu'on exigeait de lui : mais pénétré presque aussitôt d'un repentir sincère, et docile aux impressions de la grâce qui éclaira subitement son ame des plus pures lumières de la foi, il se pressa de quitter des lieux si funestes à sa vertu. Arrivé dans son diocèse, il désavoua courageusement sa lâcheté, plus encore par ses larmes que par ses discours, et demanda lui-même à être déposé. Toutefois le peuple qui le chérissait et révérait en lui d'éclatantes vertus, ne témoigna que du respect pour sa générosité et son humilité exemplaires. Valens n'eut garde de mieux traiter les orthodoxes que les demi-ariens. Les novatiens même, parce qu'ils professaient la vraie foi de la Trinité, furent enveloppés dans la persécution, et l'on ferma les églises qu'ils conservaient dans la ville impériale. Pour les catholiques, ils n'y en avaient point encore recouvré, depuis qu'elles leur avaient été enlevées par l'empereur Constance.

Le Seigneur fit tourner à sa gloire et au bien

de son église des vexations si mal concertées. Les semi-ariens en conçurent pour les purs ariens une aversion sans retour, et ils se résolurent à embrasser la communion des orthodoxes, plutôt que celle de leurs communs persécuteurs. Trop observés pour tenir un concile nombreux en un seul endroit, ils firent plusieurs petites assemblées en divers cantons de l'Asie-Mineure, où ils convinrent de recourir à l'empereur Valentinien et au pape Libère. A cet effet, ils leur députèrent Eustathe de Sébaste, Silvain de Tarse et Théophile de Castabale en Cilicie, avec charge de ne point élever de dispute sur le terme de consubstantiel, mais d'embrasser sans modification la croyance et la communion de l'église romaine.

Les députés ne trouvèrent pas Valentinien en Italie, et n'osèrent l'aller chercher dans les Gaules, dont la guerre avec les Barbares rendait les routes fort périlleuses. Ainsi tournant toutes leurs vues vers le souverain pontife, ils lui remirent aussitôt leurs lettres de créance. Libère craignait quelque nouvelle surprise de la part de ces Orientaux, qu'il regardait comme de dangereux hérétiques; mais ils lui témoignèrent que dans l'ame ils avaient toujours détesté l'erreur; qu'ils n'avaient point imaginé de meilleur moyen pour faire cesser un scandale apparent, que de venir en personne confesser la foi d'une manière uniforme avec la mère de toutes les églises; qu'ils sentaient enfin la nécessité indispensable de s'en tenir aux saints décrets de Nicée, non-seulement pour le fond des choses, mais aussi pour les expressions si sagement employées contre la perfidie arienne; que leur procédé devait paraître d'autant plus intègre, qu'en tout temps ils avaient confessé le fils de Dieu semblable au Père en toute chose : ce qui était le croire en effet consubstantiel, comme ils le confessaient enfin d'une manière expresse.

Le pontife leur demanda leur profession de foi par écrit, et ils la donnèrent telle que nous l'avons

encore. Le symbole de Nicée y est transcrit d'un bout à l'autre ; toutes les hérésies et tous les hérétiques condamnés. Ils ajoutent à la fin, ce qui est digne de remarque par rapport aux formes juridiques et à nos usages : Si quelqu'un désormais veut intenter une accusation contre nous, ou contre ceux qui nous ont envoyés, qu'il vienne avec des lettres de Votre Sainteté par-devant les évêques orthodoxes ; qu'il y subisse avec nous le jugement de ceux que vous aurez désignés, et que celui qui sera convaincu, soit puni. On voit que, malgré les troubles de l'Orient, la juridiction du pape ne laissait pas d'y être reconnue. Libère, après ces suretés, admit les semi-ariens repentans à sa communion. On ne trouve pas qu'il les ait inquiétés, touchant le dogme du Saint-Esprit ; soit que les restes du parti ne se fussent pas encore expliqués sur cet article, en la manière qu'ils le firent par la suite, et qui leur attira la condamnation authentique de toute l'église ; soit plutôt qu'il eût regardé la réception pure et simple du symbole de Nicée par leurs commissaires, comme un aveu suffisant de ce point de foi. Il les renvoya donc en paix, avec une lettre adressée nommément à soixante-quatre évêques semi-ariens ou macédoniens, et à tous les prélats catholiques de l'Orient en général. Elle leur apprenait que tous ceux qui avaient été surpris ou contraints à Rimini, étaient revenus presque sans exception à la profession de la bonne doctrine ; qu'ils avaient anathématisé formellement l'exposition de ce pernicieux concile, souscrit celle de Nicée, et ne marquaient plus qu'une vive indignation contre Arius et ses sectateurs.

Le pape Libère mourut quelque temps après cet heureux événement, c'est-à-dire, le 24 Septembre de l'année 366. C'est ainsi qu'il termina sa carrière, avec toute la gloire qui avait illustré la très-grande partie d'un pontificat de plus de quatorze ans, et que sa chute, quelle qu'elle ait

été, n'a pu flétrir. Cette faiblesse passagère se trouve réparée par tant de traits d'un courage soutenu parfaitement depuis son repentir, que saint Basile, saint Ambroise, et d'autres docteurs de ce poids le qualifient de bienheureux; et il se trouve en effet honoré comme saint dans quelques églises (1). Quelques jours après sa mort, on lui donna pour successeur un Espagnol de naissance, nommé Damase, dont le père avait mérité d'être promu au rang de prêtre de l'église romaine. Il était âgé de plus de soixante ans, à son élection; et pendant le cours de ces années, il n'avait donné que des exemples de sagesse, de vertu, d'un extrême attachement aux bons principes. Une telle surémi-nence de mérite n'empêcha point que le diacre Ursin ne se crût injustement oublié. Il assembla une troupe de séditieux, et se fit sacrer évêque de Rome, contre toutes les règles. La plus grande partie du peuple, aussi-bien que la plus saine, tint ferme pour Damase qui prévalut. Il y eut néanmoins beaucoup de troubles, et même du sang répandu. A la fin l'empereur usa de son autorité pour soutenir le pontife légitime, et le turbulent Ursin fut chassé.

Le pontificat commençait à être revêtu d'un assez grand éclat, pour exciter la cupidité et l'ambition. Je ne suis pas étonné, dit Ammien-Marcellin, en rappelant l'histoire de ce schisme, que ceux qui prétendent au pontificat des chrétiens, fassent les plus grands efforts pour y parvenir, puisqu'il les constitue dans un état fixe d'honneur et de fortune, où les oblations des dames romaines leur procurent des fonds inépuisables. Ils ne sortent qu'en équipages magnifiques; ils ne paraissent que superbement vêtus; et la délicatesse de leur table le disputerait à celle des rois (2). On sent à ce ton amer, que cet auteur païen consultait sa malignité et ses préventions, beau-

(1) *Apud Boll. M. Sept.* (2) Amm. XXVII, c. 3.

coup plus que la vérité. C'est dans le même esprit que Prétextat, désigné consul, dit au pape Damase qui l'exhortait à se convertir : Cédez-moi votre place, et sur le champ je me ferai chrétien. Tout ce qu'on peut sensément conclure de ces hyperboles ironiques, c'est que dès-lors la papauté était revêtue d'une certaine magnificence. Marcellin rend plus de justice à différens prélats, qui par leur frugalité, dit-il, par la modestie de leurs vêtemens et de tout leur extérieur, se rendent également recommandables au Dieu suprême et à ses vrais adorateurs. Il faut néanmoins convenir qu'il y avait alors beaucoup d'ecclésiastiques justement soupçonnés d'une ambition et d'une avidité profanes.

On trouve une loi publiée dans ces temps-là par Valentinien, qui, pour couper la racine à ces vices, défendit aux clercs de ne rien recevoir des femmes dont ils dirigeaient les consciences, ni par donation actuelle, ni par testament. Saint Jérôme de son côté, avec saint Ambroise, selon le véritable esprit de l'église de tous les siècles, s'éleva contre la dévotion intéressée, qui, sous prétexte de ces liaisons en Jesus-Christ, rompait les liens de la nature, en substituant des successeurs étrangers aux héritiers naturels. Je ne me plains pas, dit-il, de la loi qui humilie les clercs en les forçant au désintéressement clérical; mais je suis fâché qu'il s'en rencontre qui l'ayent méritée, et qu'il faille nous réduire, comme malgré nous, à plutôt amasser des trésors pour le ciel que pour cette vie périssable.

Valens s'ingérait d'une toute autre manière que Valentinien dans les affaires de l'église. Les députés du concile de Lampsaque, à leur retour d'Italie en Orient, avaient trouvé leurs collègues assemblés de nouveau en concile dans la ville de Thyane. Ils les comblèrent de joie, par le récit de ce qu'ils venaient de conclure à Rome, et par les lettres qu'ils rapportaient, tant du siége apostolique, que

Christ est Dieu, et ils le croient vrai Dieu. On enseigne qu'il est fils de Dieu, et ils le croient de même nature que son Père. On enseigne qu'il est avant tous les temps, et ils le croient éternel. Les oreilles du peuple sont plus saintes que les cœurs des ministres. Ainsi pouvons-nous ajouter depuis tant d'autres hérésies; ainsi les simples fidèles conservèrent-ils la foi de l'église, touchant les sacremens par exemple et la liberté, tandis que de subtils novateurs, par leurs explications ou leurs restrictions, anéantissaient le sens naturel des symboles qu'ils admettaient publiquement.

Saint Hilaire retourna de Milan dans son diocèse, où il mourut trois ans après, consumé des travaux immenses que cet Athanase de l'Occident, pour le peindre d'un seul trait, ne cessa jamais d'essuyer pour les différentes parties de l'église, auxquelles il se crut toujours redevable depuis son entrée dans l'épiscopat. Ses grandes entreprises et ses souffrances pour la foi, honorées par un grand nombre de miracles, rendirent son culte si célèbre, que dans quelques anciens sacramentaires, on trouve son nom inséré au canon de la messe, après celui des martyrs. Son style est sublime, plein d'âme et de chaleur, et si véhément, que saint Jérôme le comparant au fleuve le plus impétueux qui arrose les régions où vivait le saint docteur, l'appelle le Rhône de l'éloquence latine. Quelques critiques trouvent même qu'il s'emporte quelquefois au delà des bornes. Mais ce qui paraît lui avoir échappé, s'explique facilement, par la suite des textes et le corps de sa doctrine évidemment catholique. Dans ce qu'il avance de plus particulier, ce père vraiment profond fournit toujours quelque preuve digne de considération. S'il prétend, par exemple, que Judas n'a pas reçu le corps du Sauveur dans la dernière cène, il établit son opinion sur quelques paroles de l'évangile, où Jesus-Christ lui paraissait avoir attaché la possession du royaume de Dieu à cette première communion. Outre les douze livres

de la Trinité, le traité des synodes, et trois écrits contre les ariens, nous avons de saint Hilaire, des commentaires sur la plupart des pseaumes et sur l'évangile de saint Matthieu, dont on croit qu'il composa quelque partie depuis sa retraite de Milan, pour l'instruction de son peuple. Saint Eusèbe survécut peu à saint Hilaire : c'est tout ce qu'on sait du saint évêque de Verceil, depuis qu'il eut quitté ce digne ami.

Pour le grand Athanase, dont les jours n'avaient jamais été plus précieux à l'église que depuis la mort de ces deux saints, il s'en fallait bien qu'il ne fût encore délivré de ses travaux et de ses combats. Mais toujours assuré sur le fond de la providence, sans s'inquiéter de l'avenir, il profita du calme présent, pour rétablir l'intégrité de la foi, l'ordre et la discipline dans son vaste diocèse, et pour y faire refleurir la piété. Il en fit la visite générale, partie sur une petite barque, partie sur un âne : équipage peu conforme sans doute à l'éminence de sa dignité. Mais un nombreux cortége d'ecclésiastiques, de saints solitaires, et même d'évêques accourus de tous côtés au-devant de lui, l'honoraient infiniment plus que n'aurait pu faire tout le faste de la grandeur. Des peuples entiers se rassemblaient sur ses pas; et lorsqu'il marchait de nuit, comme les chaleurs de l'Afrique y obligent souvent, sa route n'était qu'une illumination continue. De temps en temps il faisait halte; et avec ce don admirable qu'il avait pour la parole, il attendrissait tout le monde jusqu'aux larmes: son exemple seul, et le souvenir de tout ce qu'il avait souffert pour la foi, c'en était assez pour mettre ses auditeurs dans la disposition d'y tout sacrifier à leur tour.

Il remonta le Nil en bateau, et arriva jusqu'à Tabenne, aux monastères célèbres de saint Pacôme. Là il y avait plusieurs milliers de cénobites, semblables aux sociétés des esprits célestes, uniquement occupés du soin de l'ame et de l'obser-

Christ est Dieu, et ils le croient vrai Dieu. On enseigne qu'il est fils de Dieu, et ils le croient de même nature que son Père. On enseigne qu'il est avant tous les temps, et ils le croient éternel. Les oreilles du peuple sont plus saintes que les cœurs des ministres. Ainsi pouvons-nous ajouter depuis tant d'autres hérésies; ainsi les simples fidèles conservèrent-ils la foi de l'église, touchant les sacremens par exemple et la liberté, tandis que de subtils novateurs, par leurs explications ou leurs restrictions, anéantissaient le sens naturel des symboles qu'ils admettaient publiquement.

Saint Hilaire retourna de Milan dans son diocèse, où il mourut trois ans après, consumé des travaux immenses que cet Athanase de l'Occident, pour le peindre d'un seul trait, ne cessa jamais d'essuyer pour les différentes parties de l'église, auxquelles il se crut toujours redevable depuis son entrée dans l'épiscopat. Ses grandes entreprises et ses souffrances pour la foi, honorées par un grand nombre de miracles, rendirent son culte si célèbre, que dans quelques anciens sacramentaires, on trouve son nom inséré au canon de la messe, après celui des martyrs. Son style est sublime, plein d'ame et de chaleur, et si véhément, que saint Jérôme le comparant au fleuve le plus impétueux qui arrose les régions où vivait le saint docteur, l'appelle le Rhône de l'éloquence latine. Quelques critiques trouvent même qu'il s'emporte quelquefois au delà des bornes. Mais ce qui paraît lui avoir échappé, s'explique facilement, par la suite des textes et le corps de sa doctrine évidemment catholique. Dans ce qu'il avance de plus particulier, ce père vraiment profond fournit toujours quelque preuve digne de considération. S'il prétend, par exemple, que Judas n'a pas reçu le corps du Sauveur dans la dernière cène, il établit son opinion sur quelques paroles de l'évangile, où Jesus-Chr
avoir attaché la possession du
cette première communion.

de la Trinité, le traité des synodes, et trois écrits contre les ariens, nous avons de saint Hilaire, des commentaires sur la plupart des pseaumes et sur l'évangile de saint Matthieu, dont on croit qu'il composa quelque partie depuis sa retraite de Milan, pour l'instruction de son peuple. Saint Eusèbe survécut peu à saint Hilaire : c'est tout ce qu'on sait du saint évêque de Verceil, depuis qu'il eut quitté ce digne ami.

Pour le grand Athanase, dont les jours n'avaient jamais été plus précieux à l'église que depuis la mort de ces deux saints, il s'en fallait bien qu'il ne fût encore délivré de ses travaux et de ses combats. Mais toujours assuré sur le fond de la providence, sans s'inquiéter de l'avenir, il profita du calme présent, pour rétablir l'intégrité de la foi, l'ordre et la discipline dans son vaste diocèse, et pour y faire refleurir la piété. Il en fit la visite générale, partie sur une petite barque, partie sur un âne : équipage peu conforme sans doute à l'éminence de sa dignité. Mais un nombreux cortége d'ecclésiastiques, de saints solitaires, et même d'évêques accourus de tous côtés au-devant de lui, l'honoraient infiniment plus que n'aurait pu faire tout le faste de la grandeur. Des peuples entiers se rassemblaient sur ses pas; et lorsqu'il marchait de nuit, comme les chaleurs de l'Afrique y obligent souvent, sa route n'était qu'une illumination continue. De temps en temps il faisait halte; et avec ce don admirable qu'il avait pour la parole, il attendrissait tout le monde jusqu'aux larmes : son exemple seul, et le souvenir de tout ce qu'il avait souffert pour la foi, c'en était assez pour mettre ses auditeurs dans la disposition d'y tout sacrifier à leur tour [illegible]

Il rem[illegible] Nil en bateau, et arriva jusqu'à Tabenr[illegible]s célèbres de saint Pacôme. [illegible] milliers de [illegible] sem[illegible] [illegible] qu[illegible]

qu'ils tâcheront de célébrer en vrais chrétiens autant par la pureté du cœur et les bonnes œuvres, que par la cessation des œuvres serviles. On peut inférer d'ici la profondeur et la durée de l'impression qu'avait fait sur les esprits l'opiniâtreté des chrétiens judaïsans, ou des juifs demi-chrétiens, dont le scandale, après plus de trois siècles, était encore l'objet de l'animadversion de l'église. Pendant le carême, on ne doit point célébrer les fêtes des martyrs : ce qui met à l'abri du reproche d'innovation l'usage rétabli depuis quelque temps en certaines églises, de transférer les fêtes ou les offices des saints qui tombent en carême. La communication *in sacris*, c'est-à-dire en choses de religion, avec les hérétiques, est défendue sous peine d'excommunication. On ne doit point même contracter de mariages avec eux. Tous les fidèles qui ne se sont pas bornés aux premières noces, doivent subir quelque pénitence en jeûnes et en prières, avant qu'on les admette à la communion. L'église latine n'a jamais adopté cette rigueur, au moins contre les secondes noces. Le concile de Laodicée finit ses canons, par un catalogue des livres saints, tel que nous le tenons aujourd'hui, à quelques omissions près : dans l'Ancien Testament, il ne compte pas les livres de Judith, de Tobie, de la Sagesse de l'Ecclésiastique, des Machabées; il n'omet que l'Apocalypse dans le Nouveau. Il y avait quelques églises particulières qui, sans rejeter ces écritures, doutaient encore de leur autorité, qui ne fut discutée et pleinement assurée que par la suite.

Aussitôt que Valens eut réduit les barbares à demander la paix, il ne ménagea plus rien avec les orthodoxes. Il persécuta même l'évêque des Scythes, saint Brétannion, comme l'armée romaine était encore dans le voisinage des ennemis qu'elle venait de soumettre. Ce fervent pasteur gouvernait seul toute sa nation, suivant la coutume établie pour ces sortes de peuples. Il résidait à Tomi, capitale de la Scythie sujette aux Romains, sur la

côte occidentale de la Mer-Noire, vers l'embouchure du Danube. Valens se mit en tête de le faire communiquer avec ses ariens, et se rendit à l'église un jour de fête, accompagné d'Eudoxe de C. P. Il y avait un peuple immense, accouru pour voir l'empereur. Saint Brétannion professa et défendit avec force la foi de Nicée. Condamnant même par voie de fait tout commerce avec les hérétiques, il sortit brusquement de l'église où l'on se trouvait assemblé, et passa dans une autre. Il y fut suivi si généralement de ses ouailles, que le prince resta seul avec son cortége. Furieux de cet affront, dans le premier mouvement, il fit arrêter l'évêque, et l'envoya en exil. Mais songeant à tout ce qu'il avait à craindre d'une nation aussi fière que les Scythes, et d'ailleurs si utile aux Romains sur cette frontière, il le fit aussitôt rappeler.

Un des principaux officiers de l'empereur ne montra pas moins de zèle que cet évêque pour la cause commune des fidèles (1). Térence, c'était son nom, ayant demandé à Valens pour toute reconnaissance de ses longs services, qu'il accordât une église aux catholiques, le prince, pour toute réponse, déchira la requête. Le religieux officier ramassa les morceaux, et dit : Seigneur, je suis content ; je n'en recevrai pas moins ma récompense ; et voilà sur quoi je la demanderai à notre commun maître.

Valens avait à peine terminé la guerre des Goths, qu'il fallut tourner contre les Perses. Il n'eut que quelques mois de repos à C. P. et il partit pour Antioche, dès le commencement de l'année 370. Arrivé à Nicomédie, il apprit la mort d'Eudoxe qui était resté à C. P. et qui par une longue transgression des canons avait été évêque de Germanicie, puis d'Antioche, et enfin de la ville impériale. Par une transgression nouvelle, les hérétiques qui déclamaient avec le plus de chaleur contre le relâchement, mais qui ne le combattaient que dans leurs

(1) Theod. IV, 32.

discours ou dans leurs ennemis, établirent en sa place Démophile de Bérée, le même qui avait travaillé à séduire Libère : ce qui ne faisait pas un léger mérite aux yeux de la secte. Mais à l'ordination de ce séducteur, la multitude, au lieu de faire les acclamations accoutumées, ne témoigna que de l'indignation et du mépris. Les orthodoxes portèrent leur choix sur un tout autre candidat, nommé Evagre, dont l'église honore la mémoire ; mais il fut exilé sur le champ, et l'on croit qu'il mourut dans son exil.

Alors la persécution n'épargna plus aucun genre de mauvais traitement. On traîna les catholiques renommés aux prisons et aux tribunaux, on leur fit payer d'énormes amendes, on les frappa avec une brutale cruauté. Il y eut à C. P. une quantité de martyrs, dont le plus célèbre est saint Euloge, avec qui ils sont honorés en commun le 3 de Juillet. Pour se plaindre de ces excès, les catholiques envoyèrent à l'empereur qui était encore à Nicomédie, une députation nombreuse, composée, dit-on, de quatre-vingts ecclésiastiques. Leurs remontrances ne servirent qu'à irriter le tyran. Mais la crainte l'emporta encore sur la haine ou l'impétuosité de la colère ; il dissimula, et donna des ordres fort secrets pour faire périr tous les députés. On feignit de les envoyer en exil, et on les embarqua dans un vieux navire, où les matelots avaient commission de mettre le feu, quand il serait en route. Ils n'étaient pas encore sortis du golfe au fond duquel est située Nicomédie, que le feu prit au vaisseau, d'où les mariniers s'échappèrent au moyen de la chaloupe. Le vent poussa le bâtiment embrasé assez loin sur la côte, où il acheva de se consumer, avec les quatre-vingts martyrs que l'église honore le cinquième de Septembre (1).

De Nicomédie, Valens pénétra dans les principales contrées de l'Orient. La terreur et la consterna-

(1) Theod. IV, 24.

tion marchaient devant lui. A son arrivée, toutes les églises étaient remplies de scandales, de troubles et d'horreurs. En Galatie sur-tout, ses émissaires eurent sujet de s'applaudir de leurs funestes succès. Ils avaient la même espérance pour la Cappadoce; mais Basile vola généreusement au secours du métropolitain Eusèbe, malgré les sujets de mécontentement qu'il en avait reçus. Son ami Grégoire lui avait mandé le péril où se trouvait la ville de Césarée; que les hérétiques avaient tous conspiré contre cette florissante église; que les uns y étaient déjà arrivés, et qu'on y attendait journellement les autres; en un mot, que la doctrine du salut y courait les plus grands dangers. Il s'offrit à suivre Basile, et à courir les mêmes hasards. Il partit en effet avec son pieux ami, qui ne se fit pas presser, le besoin de l'église l'emportant facilement dans son ame sur toute autre considération. Loin de conserver du ressentiment contre l'évêque Eusèbe, il ne chercha qu'à se lier avec lui de cœur et d'affection, pour faire face avec plus d'avantage aux ennemis communs du sacerdoce légitime.

Valens fit mille tentatives pour gagner un docteur tel que Basile. Menaces et caresses, tout fut à pure perte. L'éloquent défenseur de la vérité devint au contraire l'agresseur de l'hérésie, il intimida le prince et sa suite, il les exhorta d'une manière pathétique à se reconnaître, à faire pénitence, à finir au moins une guerre si ouverte et si scandaleuse contre le fils de Dieu et son église. En un mot, tout se traita de façon que Valens et ses fougueux évêques abandonnèrent la partie sans avoir rien gagné; et l'église de Césarée se vit redevable de son salut à un simple prêtre. Mais quoique Basile ne tînt encore que le second rang, déjà il avait l'ascendant principal, au moins une très-grande influence dans toutes les affaires. Il ne quittait point Eusèbe, qui ayant été fait évêque peu après son baptême, ne se trouvait pas assez versé dans les choses de la religion pour des temps si critiques.

Basile l'avertissait, l'instruisait, lui suggérait les ordres qu'il convenait de donner; puis les exécutait avec autant de modestie que de dextérité, et faisait honneur de tous les succès au premier pasteur. Guide sûr et fidèle au dedans, ministre actif au dehors, il était l'ame et le mobile de toutes les opérations; mais avec un air de dépendance, habilement assorti à la délicatesse du prélat, qu'il n'avait eu que trop de lieu de connaître.

Il ne relâcha rien de son activité après l'orage. Il se montra au contraire plus attentif encore dans le calme, soit à maintenir les intérêts de l'église auprès des magistrats, soit à éteindre les altercations intestines avant qu'elles dégénérassent en divisions et en schismes, soit à modérer les excès même du zèle et à prévenir toutes les fausses démarches de l'imprudence; sans parler du cours ordinaire des instructions, de l'assistance des pauvres, de l'hospitalité, de la prière publique et du service des autels, du soin des vierges et des moines. C'est de saint Grégoire de Nazianze qui eut beaucoup de part à ces grandes œuvres, que nous en tenons le détail. Et par ce qu'il dit de l'inspection du culte, de la vie ascétique et cénobitique, il paraît que dès-lors Basile donna aux moines de Césarée des règles de vive voix et par écrit, et qu'il rédigea dans le même temps la liturgie qu'on lui a constamment attribuée, et dont on retrouve encore aujourd'hui l'usage dans les églises orientales, à peu de changemens près. Il signala aussi sa charité dans une famine qui désola la Cappadoce, et qui fut la plus affreuse dont on eût mémoire en ces contrées. Après avoir fait ouvrir la bourse et les greniers des riches, par les charmes victorieux de son éloquence, tout le temps que le fléau dura, il assembla chaque jour des troupes nombreuses d'indigens; et faisant apporter des chaudières pleines de nourritures, il les leur distribua, ceint d'un linge, comme un domestique, à la vue du peuple: mais lui-même ne trouvait rien de plus noble que de

de servir, en esprit de foi et d'humilité, ces membres souffrans de Jesus-Christ.

L'évêque Eusèbe mourut peu après la retraite de Valens, en bénissant mille fois le ciel de lui avoir envoyé un coopérateur et un soutien tel que Basile. Tous les gens de bien jetèrent aussitôt les yeux sur cet incomparable prêtre, pour remplir le siége épiscopal. Mais depuis le triomphe qu'on venait de remporter sur le persécuteur, cette place avait trop d'éclat pour ne pas réveiller la jalousie avec ses intrigues : siége illustre, et sans contredit l'un des plus beaux de tout l'Orient, métropole des deux grandes provinces de la Cappadoce et du Pont, c'est-à-dire de la meilleure partie de l'Asie-Mineure. Le clergé de Césarée ayant écrit, selon la coutume, aux évêques de la dépendance, ils vinrent sans délai pour l'élection. Grégoire, titulaire de Nazianze, et père de Grégoire ami de Basile, était du nombre des suffragans. Il envoya d'abord son suffrage par écrit, parce qu'il était retenu, non précisément par son extrême vieillesse, mais par une maladie qui lui rendait le voyage impossible. Basile était le sujet manifestement le plus digne d'occuper la chaire vacante. Mais les hérétiques et quelques personnes du pays, bien qu'orthodoxes, avaient leurs factions, et cherchaient à l'écarter. Au défaut de bonnes raisons, on s'attacha aux moindres prétextes. Il n'y eut pas jusqu'à sa complexion faible dont on ne fit un motif d'exclusion. A ce sujet, le vénérable vieillard qui gouvernait l'église de Nazianze, s'expliqua d'abord par écrit, en ces termes : Est-il donc question d'instituer un athlète et non un évêque ? Mais voyant peu après combien sa présence devenait nécessaire, malgré sa décrépitude et sa maladie, il quitta son lit pour se mettre en route, se fit porter jusqu'à Césarée, et s'estima heureux de sacrifier sa vie, s'il était nécessaire, pour une si bonne œuvre. Il eut la consolation de recueillir les fruits de son zèle. Basile fut élu, puis ordonné dans toutes les formes canoniques.

Il eut bientôt captivé jusqu'à ses envieux, plus encore par sa modestie sincère et son détachement de la dignité qu'on lui déférait malgré lui, que par l'éclat de ses éminentes vertus, la beauté de son génie, et son talent incomparable pour le gouvernement, où jamais personne ne sut mieux employer ce juste tempérament de douceur et de fermeté qui le rend également aimable et respectable. En passant à l'épiscopat, Basile renchérit encore sur tout ce qu'il avait fait d'excellent durant son sacerdoce. Il établit les observances les plus salutaires et les plus augustes dans son église, la prière commune et presque continuelle, la lecture assidue des pères, la méditation des divines écritures; enfin le chant des pseaumes à deux chœurs, dont l'usage s'est ensuite répandu dans toute l'église. Il est néanmoins difficile de décider à qui l'on doit attribuer l'invention de cette psalmodie.

L'historien Socrate dit, que saint Ignace ayant entendu les anges célébrer alternativement les louanges de Dieu, institua cette manière de chanter dans son église d'Antioche. Théodoret prétend au contraire, que ce furent deux prêtres d'Antioche, Flavien et Théodore qui les premiers, en 350 seulement, y firent chanter les pseaumes de David à deux chœurs. Mais ils paraissent l'un et l'autre dans l'erreur; et Théodoret se trompe certainement, s'il veut donner généralement son époque pour le commencement de cette pieuse observance parmi les fidèles. Nous lisons dans l'épître fameuse de Pline à l'empereur Trajan, que de son temps les chrétiens de Bithynie avaient coutume de s'assembler en certains jours avant le lever du soleil, pour chanter alternativement les louanges de Dieu. Ce qui fait présumer que cette pratique immémoriale vient des apôtres mêmes, et que les autres pasteurs ne furent en ceci qu'imitateurs ou restaurateurs; d'autant mieux qu'on la trouve établie parmi les thérapeutes de Philon, que l'on croit avoir été les chrétiens les plus parfaits des temps apostoliques.

Basile, ainsi que tous les pères de cet ordre visiblement suscités du ciel, ne borna point ses vues sublimes à ces fonctions particulières, ni à son seul diocèse: il les étendit avec succès à toute l'église. Sensiblement affligé, dès son entrée à l'épiscopat, de la divison qui régnait en Orient, même entre quelques prélats orthodoxes, il crut devoir y intéresser les Occidentaux. Il en écrivit d'abord à saint Athanase, qu'il savait en grand crédit auprès d'eux. Je suis persuadé, lui dit-il, que la seule voie de secourir efficacement nos églises, c'est le concours des pasteurs d'Occident. Que ne devons-nous pas espérer, s'ils veulent employer pour nous ce qu'ils ont montré de zèle chez eux, en quelques rencontres des plus délicates? Les puissances respecteront l'autorité d'un si grand nombre d'évêques unis ensemble, et les peuples se soumettront sans résistance. Envoyez donc aux Occidentaux des hommes puissans en doctrine et en parole, afin de leur bien exposer les maux qui nous accablent, et couronnez par cette excellente œuvre les combats infinis que vous avez soutenus pour la foi. Il l'exhorte à procurer par lui-même le calme et la paix à l'église d'Antioche, sans attendre les secours de l'Occident, qui ne peuvent être que tardifs. Il lui représente le schisme de cette illustre église, d'où la lumière devait se répandre dans tout le Levant, comme le plus pressant de tous les maux.

Basile écrivit au grand patriarche d'Alexandrie une seconde lettre, où l'on trouve que l'un de nos historiens renommés n'a point saisi l'énergie ni la propriété de quelques expressions de l'original grec, sur lequel il paraît que sa traduction n'a pas été faite. Il nous a paru convenable, dit le saint docteur, d'écrire à l'évêque de Rome, pour l'engager à connaître de ce qui se passe ici, et à donner sa décision. Comme des bords éloignés qu'il habite, il est difficile d'envoyer assez promptement des députés en commun, et de l'avis d'un concile, il doit agir de sa propre autorité, et commettre des hommes

qui, par un sage tempérament de douceur et de fermeté, soient propres à réprimander et à corriger ceux d'entre nous qui ne suivent pas la voie droite : il faudra qu'ils apportent avec eux tout ce qu'on a fait pour infirmer depuis le concile de Rimini, ce qui avait été résolu par contrainte dans cette assemblée (1). Il est clair, par cette lettre, que le saint métropolitain de la Cappadoce ne demandait pas de simples envoyés, mais des commissaires et des visiteurs en règle.

Si l'on admire comment un évêque, placé sur l'un des principaux siéges de l'Orient, rend hommage à la primauté du souverain pontife dans un point des plus délicats; on peut remarquer aussi que ce respect ne l'empêche pas de juger des premiers en matière de foi, et avec une pénétration admirable concernant des objets encore peu éclaircis. Il releva dans cette même lettre les erreurs de Marcel d'Ancyre, qui furent comme le germe de l'hérésie de Nestorius; et il les trouva dès-lors dignes d'anathème. Jusqu'ici, dit-il en parlant des Italiens, ils ne cessent d'anathématiser Arius; mais on ne voit point qu'ils se plaignent de Marcel, dont l'impiété donne dans l'excès opposé à l'arianisme. Elle attaque la subsistance même du fils de Dieu, en avançant qu'il n'était point avant que de sortir du Père, et qu'il ne subsiste plus après y être retourné : nous en avons la preuve dans les livres mêmes de Marcel. Toutefois les Occidentaux ne l'ont jamais censuré, quoiqu'ils eussent dû le faire pour lever le scandale qu'avait donné leur communication avec lui. Comme on a reproché à Marcel d'Ancyre d'être retourné à son vomissement, nous pouvons présumer qu'il s'agit ici de nouveaux écrits qu'il aura composés depuis sa justification au concile de Sardique, ou de quelque autre démarche qui aura fait juger que cet évêque suspect depuis si long-temps, n'avait jamais procédé de bonne foi.

(1) Basil. *Ep.* 52.

Saint Basile n'avait pu apprendre exactement toutes les circonstances d'un événement qui s'était passé si loin de sa province, et qui ne fut, au pis aller, qu'un ménagement de prudence, tel que le saint métropolitain de Cappadoce a cru pouvoir en user lui-même vers le même temps, à l'égard des macédoniens. Entouré de ces novateurs qui ne voulaient pas confesser en termes exprès que le Saint-Esprit est Dieu, il se contenta, pour communiquer avec eux, qu'ils professassent la foi de Nicée, et déclarassent qu'ils ne croyaient pas le Saint-Esprit créature : ce qui était la même chose au fond, que d'en confesser la divinité qu'il ne cessa point d'inculquer dans ses entretiens particuliers, ni d'enseigner équivalemment dans ses discours publics. Les moines, qui avaient plus d'ardeur que de circonspection dans leur zèle, l'accusèrent néanmoins de trahir sa foi, et relevèrent infiniment au-dessus de lui, Grégoire de Nazianze qui la prêchait clairement dans les plus nombreux auditoires. Mais Grégoire justifiant avec une humilité généreuse la prudence de son ami; je suis, dit-il, un particulier obscur et sans conséquence; je puis parler librement : Basile est illustre par les qualités éminentes de sa personne et par sa dignité; il ne saurait dire un mot qui ne soit relevé, et souvent avec exagération. Il fait bien de ne pas lutter ouvertement contre l'orage, au risque de le rendre plus violent; mais il ne doit point abandonner, et en effet il n'abandonne point le navire. N'enseigne-t-il pas la même doctrine en d'autres paroles ? La vérité réside plus dans le sens que dans les mots. Il est bon d'observer que l'église n'avait point consacré de termes particuliers à l'expression de sa foi sur cet article, et ne semblait encore exiger qu'une confession équivalente, pourvu qu'elle fût certaine et publique; autrement c'eût été retomber dans l'égarement des demi-ariens, par rapport au terme de consubstantiel, et l'on eût trahi véritablement sa foi, en ne la confessant

point dans les termes marqués pour cela par l'église. Basile eut ensuite le malheur de se laisser surprendre par l'évêque hypocrite de Sébaste, cet Eustathe demi-arien, converti en apparence, et qui avait professé la foi de Nicée à Rome, puis au concile de Thyane. Exercé de longue main à la dissimulation, il cachait une ambition dévorante, sous le masque de la vertu, de la simplicité même et de la pauvreté, savait parfaitement s'accommoder aux conjonctures, et n'avait d'autre règle de sa foi, que celle de l'intérêt ou de la faveur des puissances. Mais il était mieux connu de son métropolitain, Théodote de Nicopolis, que de Basile : ce qui attira au saint docteur des désagrémens sensibles de la part de cet archevêque, très-habile sans doute dans l'art de connaître les hommes, mais qui se prévalut étrangement de cet avantage. Il alla jusqu'à fermer à Basile la porte d'un concile assemblé à Nicopolis, et il refusa même de prier avec lui. Le saint reçut l'affront avec une modération et une humilité qui ne fait guère le partage de ceux qui trahissent les intérêts de l'église. Mais il songea en même temps, que ce n'était pas là un genre d'humiliation, où un évêque, content du témoignage de sa conscience, pût rester dans le silence et l'inaction. Il se mit en devoir de dissiper des ombrages, qui tombant sur la foi, ne pouvaient produire que du scandale. Il avait déjà fait signer une confession catholique à Eustathe. Exigeant une sureté nouvelle par rapport à la sincérité ou à la persévérance, il l'invita à un concile, convoqué pour cela des évêques d'Arménie et de Cappadoce. Eustathe refusa d'y venir, sur des excuses frivoles qui ne laissèrent plus douter à Basile, que ceux qui l'avertissaient avec tant de chaleur de la mauvaise foi de ce vieillard hypocrite, ne le connussent en effet beaucoup mieux que lui.

Eustathe acheva de se démasquer, en publiant contre le saint docteur une longue déclamation pleine d'invectives et de calomnies. Il l'appelait

Homousiaste, pour lui faire injure; il l'accusait de l'avoir surpris, en lui faisant souscrire une profession de foi qui contenait la doctrine de la consubstantialité; il lui reprochait sur-tout d'être uni avec l'hérésiarque Apollinaire. Basile méprisa des reproches si mal fondés. Durant trois années entières, il ne publia aucun écrit pour se justifier à cet égard, content de faire bien connaître, par quelques lettres adressées à des particuliers, l'éloignement où il était des erreurs d'Apollinaire. Ces reproches lui parurent d'autant plus méprisables, que son union prétendue avec cet hérétique ne portait que sur une lettre écrite dix-sept ans auparavant, lorsque Basile et Apollinaire n'étaient tous deux que laïques, et que celui-ci n'ayant encore d'autre célébrité que celle d'un très-beau génie, se trouvait en relation avec les plus grands et les plus saints personnages de son temps. Enfin les ennemis de Basile abusant de sa réserve, et attribuant son silence à la faiblesse de sa cause, il se prévalut, pour les confondre, de la démarche vraiment scandaleuse et notoirement impie qu'ils firent enfin, en se joignant aux ariens et à Démosthène, l'un des favoris de l'empereur Valens. Mais auparavant le saint évêque convainquit tout le monde de la pureté et de la fermeté de sa foi, par la confession la plus éclatante, en présence de ce prince.

Valens, toujours animé par ses ariens, continuait à parcourir les provinces, et portait de tous côtés les malignes influences de l'air contagieux qu'il respirait au milieu de ces impies. Il pervertissait quelques lâches entre les prêtres et les évêques; il condamnait, en bien plus grand nombre, les généreux confesseurs à la perte de leur état, au bannissement, aux traitemens cruels de toutes les espèces. Ayant ainsi marqué sa trace de sang et de sacriléges, à travers la plus grande étendue de l'Asie-Mineure et de la Syrie, il menaçait la Cappadoce, dont Basile, aussi odieux que redou-

table aux sectaires, avait été élu métropolitain, malgré toutes les tentatives de la cour pour traverser l'élection. L'empereur envoya devant lui Modeste, préfet du prétoire, et son précurseur ordinaire dans ces exploits de l'impiété. Il avait commission, ou d'obliger l'archevêque de Césarée à communiquer avec les ariens, ou de le chasser de la ville. Cet officier, l'un de ces grands sans foi et sans principes, arien sous Constance, idolâtre sous Julien, nécessaire à Valens dont il flattait l'aveuglement et facilitait les attentats sacriléges, indépendamment de la faveur acquise par ce malheureux talent, était naturellement superbe, impitoyable, cruel. C'était lui qui avait donné le barbare conseil de brûler en mer les quatre-vingts ecclésiastiques, députés de C. P. Il fit amener Basile au pied de son tribunal, qu'il avait eu soin de faire environner de ses licteurs, de crieurs, d'appariteurs ou huissiers, de tout l'appareil effrayant de la tyrannie (1).

Aussitôt que le saint comparut, le préfet l'appelant sèchement par son nom; Basile, lui dit-il (2), à quoi pensez-vous, de résister témérairement à la puissance impériale? Quelle est donc ma témérité, dit le saint d'un air modeste, mais plein de noblesse? Pourquoi, reprit le favori, n'êtes-vous pas de la religion de l'empereur? C'est qu'un plus grand maître me le défend, répondit l'évêque. Vos grandeurs et vos prééminences ne sont que pour le siècle: en fait de religion et de communion, il est égal d'avoir la vôtre ou celle des gens qui vous obéissent. La foi seule, et non la condition, distingue les chrétiens. Hé quoi! dit Modeste en se levant impatiemment de son siége, ne craignez-vous pas les effets de mon indignation et de ma puissance? Qu'entendez-vous par-là, dit Basile? Faites-les moi connaître ces effets. Il ne s'agit pas moins, dit le préfet, que de la confiscation des

(1) Greg. Nyss. *in Eun.* (2) Greg. Naz. *p.* 349.

biens, de l'exil, des tortures, de la mort. Faites-moi d'autres menaces, si vous pouvez, reprit le saint évêque : rien de tout cela n'est de nature à m'émouvoir. La confiscation, dites-vous ; mais qui ne posséde rien, n'a rien à perdre, à moins que vous ne pensiez enrichir le fisc, de ces méchans vêtemens, ou d'un petit nombre de livres qui font tout mon trésor. L'exil : vous ne m'en ferez pas subir la peine, en m'enlevant à cette ville qui ne m'a pas vu naître ; mais par-tout également je trouverai ma patrie, puisque tout appartient au père commun que nous avons dans le ciel. La rigueur même ou la durée des tourmens me concerne assez peu, puisque je n'ai qu'un souffle de vie que le premier effort m'arrachera ; et la mort qui me mettra tout d'un coup au terme dont la route m'est si pénible, sera pour moi le comble des bienfaits. Le préfet fit un étalage de rhéteur sur les avantages de la vie, et sur l'attachement extrême qu'on sent pour elle en chaque rencontre, malgré toutes les raisons de s'y déplaire. Ceux qui sont disposés comme vous le dites, reprit le saint évêque, sont bien différens de Basile. Pour moi, on ne peut me rendre un meilleur office, qu'en délivrant mon ame de cette masse languissante qui aggrave à chaque instant mes souffrances. Surpris d'un héroïsme si rare, d'une sagesse qui garda toujours le milieu entre l'orgueil et la bassesse, d'une égalité d'ame inaccessible à l'effroi, aux sombres soucis dans le sein du péril, le préfet s'écria que jamais personne ne lui avait parlé de la sorte. Vous n'avez donc jamais rencontré d'évêque, repartit Basile ; car à de pareilles menaces, un vrai ministre de Jesus-Christ eût fait les mêmes réponses. En toute autre chose, nous nous faisons un devoir de nous montrer les plus traitables des hommes. Nous évitons la hauteur et la fierté à l'égard des moindres particuliers, à bien plus forte raison avec les dépositaires de la souveraine puissance. Mais quand il s'agit de la cause de Dieu, le

glaive étincelant, les brasiers ardens, les tigres en fureur, l'étalage des plus horribles supplices ne nous font aucune impression. Le préfet voyant les voies de rigueur si inutiles, en tenta de toutes différentes. Eh bien, lui dit-il, ne comptez-vous pour rien de voir l'empereur au milieu de votre peuple, se ranger au nombre de vos ouailles : il ne faut pour cela qu'ôter du symbole le mot de consubstantiel. C'est beaucoup de sauver un ame, dit le saint pasteur, et je compte sans doute pour un très-grand avantage de voir le souverain donner l'exemple au peuple ; mais pour quelque considération que ce pût être, je ne souffrirais pas qu'on transposât même un seul mot dans le symbole dicté par l'Esprit-Saint aux vrais successeurs des apôtres, qu'il a promis d'assister jusqu'à la consommation des siècles.

Le préfet calmé renvoya saint Basile, alla sur le champ retrouver l'empereur, et lui dit : Nous sommes vaincus, seigneur, et je l'avoue sans honte. Cet évêque est au-dessus des menaces ; on n'en obtiendra pas davantage par la voie des promesses. Valens en voulut faire l'essai par lui-même : il vint à l'église le jour de la fête des rois, pour faire communiquer le saint évêque, dans cette solennité, avec les ariens qui suivaient la cour. Mais quand il entendit le chant majestueux des pseaumes; quand il vit le bel ordre et la modestie d'un peuple immense, qui paraissait bien mieux une assemblée de pieux solitaires ; quand sur-tout il aperçut la pompe toute céleste du culte et des cérémonies ; les ministres sacrés plus semblables à des anges qu'à des mortels ; l'évêque, tel que le sacrificateur éternel qu'il représentait, immobile devant l'autel, et aussi recueilli que si tout eût été dans le calme, le prince demeura immobile lui-même, et comme glacé d'une religieuse horreur. Mais s'étant un peu remis de ce saisissement, et voulant présenter son offrande, aucun des ministres ne vint pour la recevoir, parce qu'on ne savait si l'évêque le trouverait

bon. Alors agité d'un soudain tremblement, et ses genoux chancelant sous lui, Valens serait tombé, si l'un des prêtres, qui s'aperçut de sa faiblesse, ne l'eût soutenu. Le sage pasteur, honorant la suprême puissance dans un prince quoique hérétique, ne lui refusa point cette communion imparfaite qui consistait à offrir les dons ordinaires, ainsi qu'à prier avec les fidèles ; mais il ne l'admit point à la participation de l'eucharistie.

Cependant l'empereur ne conçut que du respect pour ce digne évêque, et voulut l'entendre parler de la religion. La conférence se tint au dedans du voile qui séparait le chœur de la nef, assez près de l'autel, où se plaçaient les empereurs, suivant l'usage des églises orientales. Saint Grégoire de Nazianze, qui se trouvait présent, dit que Basile parla comme eût fait un ange de Dieu, et que le prince en parut extrêmement touché (1). Un de ses maîtres d'hôtel, nommé Démosthène, se mêla dans l'entretien, et commit un solécisme en voulant faire un reproche à l'évêque. Basile le regarda en souriant, et dit ces deux mots : un Démosthène ignorant ! Le maître d'hôtel reçut mal la plaisanterie, et s'emporta en menaces. Mais sans s'émouvoir davantage ; songez, lui dit l'évêque, à bien faire servir votre table, et bornez-vous à ce qui est de votre ressort. Ainsi finit la conférence, toute à l'avantage du saint docteur, et sans indisposer l'empereur qui, loin de lui faire aucune peine, lui donna des terres pour fonder un hôpital à Césarée.

Mais les ariens qui obsédaient le prince, s'emparèrent une seconde fois de son esprit, et l'engagèrent à exiler Basile, s'il s'obstinait à ne pas communiquer avec eux. L'impératrice Dominica se montrait des plus ardentes à solliciter contre lui ; et l'on crut l'exécution si certaine, que déjà la voiture était attelée, le saint entouré de ses

(1) Théod. IV, 19.

amis en larmes, et tout prêt à partir. A l'instant le fils de Valens et de Dominica, encore enfant, fut atteint d'une fièvre violente qui le mit en quelques heures à l'extrémité. Le mal était tel, que les médecins n'y voyaient aucun remède. La princesse ne douta point que ce ne fût une punition divine, et communiqua ses alarmes à l'empereur. On fit prier le saint évêque de venir promptement. Dès qu'il eut mis le pied dans le palais, la fièvre se ralentit, et il promit une guérison parfaite, pourvu qu'on lui laissât instruire le jeune prince dans la foi catholique. La condition fut acceptée; l'évêque se mit en prières, et l'enfant guérit sur le champ (1). Mais Valens se rappelant ensuite le serment impie qu'il avait fait à son baptême, entre les mains d'Eudoxe, d'adhérer de cœur et d'effet à la doctrine des ariens, il fit baptiser par ces hérétiques cet innocent infortuné, qui retomba dans sa maladie, et mourut peu de temps après.

Loin d'adorer la main qui le frappait, cet aveugle prince s'abandonna aux conseils des impies, et voulut une seconde fois exiler Basile: la sentence fut même dressée; mais quand l'empereur se mit en devoir de la signer, il lui prit un tremblement convulsif, et la plume se brisa dans sa main. Trois fois il entreprit de signer, et trois fois la plume se rompit. Alors toutes ses préventions cédant à la crainte et à une secrète horreur qu'il ne put cacher plus long-temps, il déchira le papier, révoqua l'ordre, et laissa pour toujours le saint en paix; de sorte que dans cette persécution générale des prélats orthodoxes de l'Orient, par une protection visible du ciel sur les deux plus illustres défenseurs de l'église, il n'y eut que Basile et Athanase qui demeurèrent en repos du côté des ariens. Le préfet Modeste prit encore de meilleures dispositions que son maître. Dans une maladie qui

(1) Ephr. *in Basil. p.* 65.

lui survint peu après la tentative de Césarée, il fit prier l'évêque de le venir trouver, et il lui demanda le secours des ses prières avec une humilité religieuse. Il fut en effet guéri, et ne cessa de publier qu'il devait sa guérison à Basile. Dès-lors commença entre lui et le saint prélat une liaison assez particulière pour qu'ils s'écrivissent fréquemment. Modeste, flatté de ses rapports avec ce grand homme, avait beaucoup d'égard à ses recommandations : Basile sanctifiait par l'exercice de la charité, des relations qui lui eussent peu convenu sans ces vues supérieures.

Quelque temps après que l'empereur fut parti de Cappadoce, Eusèbe, oncle de l'impératrice et gouverneur de la province, suscita un nouveau genre de persécution au saint archevêque, avec toute la hauteur et tout l'acharnement d'un tyran subalterne qui s'assurait d'être soutenu. Quoique dévoué aux ariens, il n'agissait pas par zèle pour l'hérésie ; mais par un motif, sinon plus criminel, au moins plus honteux. Un de ses officiers, devenu éperdument amoureux d'une veuve de qualité, la voulait épouser malgré elle. Cette dame, poussée un jour à l'extrémité, se réfugia dans l'église, au pied du saint autel. Le magistrat, pour faire sa cour, voulut forcer cet asile, si convenable à la nature de l'oppression, et Basile ne manqua point de prendre la défense de la pudeur en péril. Il s'opposa aux gardes envoyés pour enlever la chaste veuve, et lui procura les moyens de s'enfuir. Le gouverneur cita le saint à son tribunal, en vint du premier abord aux voies de fait les plus indignes, ordonna de le dépouiller et de lui déchirer les flancs avec les ongles de fer. Le saint archevêque lui dit sans la moindre émotion, et même avec quelque chose de plus que l'indifférence : Vous me rendrez un grand service, si vous arrachez de mon sein le méchant soufflet qui me suffoque ; voulant parler, ou de la faiblesse de ses poumons, ou d'un asthme dont il était fort

tourmenté. Mais le peuple informé de l'excès révoltant où l'on s'emportait contre son pasteur, entra en tumulte, hommes, femmes, enfans, armés de tout ce qu'ils purent trouver. La maison du gouverneur allait être forcée, et c'en était fait de sa personne, si Basile ne se fût rendu son médiateur. Eusèbe, si arrogant et si dur un moment auparavant, tomba pâle et tremblant aux genoux de son prisonnier. Il n'avait pas besoin de supplications. Délivré des bourreaux non moins effrayés que le gouverneur, le bon pasteur alla au-devant de la foule; et sa vue seule suspendant la fureur de la sédition, il n'eut rien de plus pressé que d'assurer la vie au plus brutal des persécuteurs.

Bientôt encore il arriva, dans l'ordre civil, un changement qui donna beaucoup d'exercice à la patience et à la modération du zélé métropolitain. La province de Cappadoce fut divisée en deux, et Thyane devint la capitale de la seconde. L'évêque Anthime prétendit que l'ordre civil emportait l'ecclésiastique, et que lui-même devenait, sans nulle autre disposition, métropolitain de la seconde Cappadoce. Plus versé qu'Anthime dans la sainte antiquité et les usages religieux, Basile s'y opposa, au moins jusqu'à une ratification ou approbation canonique; et pour confirmer son droit par la possession effective et non interrompue, il créa aussitôt de nouveaux évêques. Aucun ne pouvait faire plus d'honneur à son choix, que son pieux et savant ami Grégoire, fils du vieil évêque de Nazianze. Il le mit à Sazimes, endroit peu considérable, et désagréable par sa situation. Mais il y fallait un homme de mérite et affidé, comme étant placé aux confins des deux nouvelles provinces. Grégoire, comme tous les grands hommes de ces temps exemplaires, ne voulait point être évêque. Mais enfin il céda aux instances d'un ami si cher, et de son propre père qui vint à l'appui avec d'autant plus de chaleur, qu'il comptait par-là fixer son fils dans son voisinage. Ce fut en effet

tout ce qu'opéra l'ordination du jeune Grégoire. Après quelques légères tentatives pour s'établir à Sazimes, où Anthime suscitait difficulté sur difficulté, il reprit la vie privée et solitaire; et il revint enfin à Nazianze assister son père, que ses incommodités et sa décrépitude mettaient hors d'état de remplir ses fonctions par lui-même.

Le bon vieillard ne trouvait plus de consolation que dans ce digne fils, et dans les différens exercices de la piété, sur-tout dans la célébration du saint sacrifice, dont on observe qu'il s'acquittait dans sa chambre quand il était malade : preuve bien marquée de l'usage ancien des messes basses et privées. Tout cependant se trouvait en ordre parmi son troupeau; et la plus parfaite intelligence était rétablie entre les ouailles et le pasteur, depuis que son fils l'avait réconcilié avec les moines, séparés autrefois de sa communion, lorsqu'il avait signé la formule de Rimini. Car l'évêque titulaire de Nazianze avait imprimé cette tache à sa vieillesse; mais par simplicité seulement, et sans avoir jamais rien cru de contraire à la foi de Nicée. Il en fit une rétractation éclatante, et demanda publiquement pardon de cette sorte de scandale, à la persuasion du coadjuteur son fils. Grégoire, dit le vieux ou l'ancien, mourut saintement peu de temps après, à l'âge d'environ cent ans, dont quarante-cinq d'épiscopat. Le jeune Grégoire fit l'oraison funèbre avec autant de sublimité sans doute et de mouvemens pathétiques, que celle de tant d'autres personnages qui ne lui étaient pas si chers. Il prit ensuite le soin de l'évêché de Nazianze; mais pour un temps seulement, et sans jamais vouloir en accepter le titre.

Les autres églises étaient beaucoup plus agitées que celles de Cappadoce. On tourmenta sur-tout les catholiques d'Antioche, toujours courageusement déclarés contre l'évêque arien Euzoïus. Le saint évêque Mélèce fut exilé pour la troisième fois. Il se retira dans l'Arménie, sa patrie, et

habita une terre qui lui appartenait sur les confins de la Cappadoce ; ce qui occasiona des relations fréquentes entre lui et le saint évêque de Césarée, qui ne cherchait de son côté qu'à se lier avec tous les grands hommes qui éclairaient l'église. Tels étaient principalement Eusèbe de Samosathes, Amphiloque d'Icône, Epiphane, métropolitain de Chypre; et aux extrémités de l'Italie, Ambroise élevé depuis peu, de la manière que nous dirons bientôt, sur la chaire de la ville régnante d'Occident, comme on s'exprimait alors, c'est-à-dire, de Milan où résidait la cour. Basile entretenait, par ses lettres et par mille autres attentions, l'amitié de tous ces illustres pasteurs, et plus encore leurs excellentes dispositions à l'égard du troupeau de Jesus-Christ.

Il écrivit même aux évêques d'Italie, en général : car il est beaucoup plus vraisemblable, que la lettre adressée, selon certains critiques, aux évêques du Pont, le fut aux Italiens et au souverain pontife (1). Saint Basile suppose ces prélats au delà des mers : ce qui ne peut désigner la province du Pont, située dans le même continent d'Asie que la Cappadoce. Il les suppose de plus à l'abri de la persécution, qui n'était autre que celle des ariens, également puissans dans toute l'étendue des états de Valens, et il se soumet à leur correction. Ce qu'il ajoute sur les fonctions de la tête dans le corps mystique de l'église universelle, et qu'il attribue à ces prélats, ou à leur chef propre, forme une preuve encore plus forte, et peu différente de la démonstration. Cette lettre, pour ce qui est du fond des choses, et à l'exception de quelques termes arrachés à la douleur par le malheur des temps, ne paraîtra pas moins dictée par l'humilité que par la charité, puisqu'il est encore plus édifiant de se soumettre à la correction de ses supérieurs légitimes, que de marquer de la déférence à ses égaux ;

(1) Basil. *Ep.* 77.

sur-tout

sur-tout en matière de foi et de doctrine, où ces hommages arbitraires ne sont que des abus, quand ils prennent la place de la soumission légitime. Il s'agissait dans cette justification du saint docteur, de ses anciennes liaisons avec Eustathe de Sébaste, et des sentimens ariens ou semi-ariens de ce vieillard artificieux, encore imputés à Basile par ceux qui n'étaient pas à portée de le bien connaître.

Il se plaignit, en plusieurs autres occasions, des Occidentaux et du pape même, principalement au sujet des saints évêques d'Antioche et de Samosathes: il alla jusqu'à reprocher aux Italiens une ignorance ou une inconsidération qui affermissait l'hérésie. Ces expressions, trop dures sans doute, mais vagues et peu conformes à mille endroits où il s'exprime avec autant de respect que de précision, ne sauraient faire injure à la foi de l'église romaine, qu'il exalte en toute rencontre. Il veut simplement dire, que les préventions des Occidentaux contre les défenseurs de la foi catholique, les saints Eusèbe et Mélèce, donnaient un grand avantage aux hérétiques. L'ignorance dont il accuse les prélats d'Occident, n'est que l'ignorance de faits purement historiques, ou de ce qui se passait au fond de l'Asie. Quant à l'autorité suprême du saint siége, et à la nécessité d'y recourir de toutes les parties du monde, saint Basile la marque assez dans ses lettres, sur-tout dans celles qui s'adressent à saint Athanase.

Eusèbe de Samosathes avait un zèle qui le rendait souverainement odieux aux ariens. Des extrémités de la Syrie, où son siége était situé au bord de l'Euphrate, il parcourait sans cesse toute cette grande province, ainsi que la Phénicie et la Palestine, pour subvenir aux besoins pressans d'une quantité d'églises privées de leurs pasteurs légitimes. Afin de n'être pas reconnu par les hérétiques, il se déguisait en soldat, ou portait une tiare sur la tête, à la façon des Perses. Il établissait des prêtres et des diacres catholiques, et même des évêques,

lorsqu'il se rencontrait avec d'autres évêques orthodoxes; soit qu'il fût muni pour cela du pouvoir ordinaire; soit qu'il agît au nom des principaux prélats à qui, en qualité de comprovinciaux ou de voisins des lieux privés de pasteurs, il appartenait d'y en instituer au besoin; soit enfin qu'on n'entende par ces ordinations que celles qu'il procurait par sa sollicitude et ses démarches. En tout cas, il faut imaginer dans un évêque qui vécut toujours saintement et mourut martyr, des raisons qui ne renversent pas la hiérarchie, et toutes différentes de celles qu'on lui a inconsidérément et très-gratuitement attribuées, en le supposant capable de partir de la seule autorité que lui donnaient son âge, sa vertu, et ce qu'il avait souffert pour la foi.

On l'avait arraché à la vie solitaire, à cause de ses rares vertus; et il en continua les pratiques durant les quarante-huit ans que dura son épiscopat. Mais son humeur n'en était, ni moins douce, ni moins affable. Sa porte était continuellement ouverte à quiconque lui voulait parler, soit pendant ses repas, soit pendant la nuit, et sans qu'on dût craindre d'interrompre son sommeil. La faction des ariens, furieuse de tout le bien qu'il faisait en Syrie, le fit reléguer jusqu'au pays du Danube. Le porteur de cette condamnation arriva sur le soir à Samosathes. Le charitable pasteur sachant combien il était cher à ses ouailles, dit à cet émissaire de la secte: Gardez-vous bien de publier le sujet de votre voyage; car si le peuple venait à l'apprendre, il vous jetterait dans l'Euphrate. Il partit lui-même fort secrètement pour son exil, avec un seul domestique, n'emportant pour tout meuble qu'un oreiller et un livre; et d'abord il se rendit par eau à la ville de Zeugma, située plus bas sur le fleuve, à vingt-quatre lieues de distance. Les citoyens apprirent cependant, du porteur même, l'ordre de l'empereur. Le fleuve en un moment fut couvert de barques, et ils eurent bientôt

rejoint leur père, qu'ils conjurèrent, en se lamentant et en l'arrosant de leurs pleurs, de ne point les abandonner à la fureur des loups qui allaient ravager son troupeau. Pour réponse, il leur lut le passage du docteur des nations, qui ordonne d'obéir aux puissances; et il les consola de son mieux, en les exhortant à tenir ferme dans la doctrine des apôtres et des saints conciles.

En allant au terme de son bannissement, Eusèbe passa par la Cappadoce, où nous ne voyons pas qu'il ait eu la liberté de s'entretenir de vive voix avec son ami Basile. Mais ils s'écrivirent souvent pendant cet exil, et l'évêque de Césarée se chargea de faire tenir au saint confesseur les lettres qui lui venaient de son église. Il écrivit même au conseil public de Samosathes, pour consoler et encourager une ville à laquelle il rend ce glorieux témoignage, qu'aucune autre en Syrie ne s'était signalée dans cette persécution par tant de constance.

Nous avons encore une de ses lettres à l'église d'Evaise (1). En montrant, avec une infinité d'autres, l'activité de son zèle, elle achève de détruire l'objection qu'on voudrait tirer des funestes progrès de l'arianisme, contre la visibilité perpétuelle de l'église catholique : témoignage confirmatif de ce qu'on a déjà entendu affirmer par saint Athanase, touchant la pureté de l'enseignement dans le très-grand nombre des églises. Mettant la doctrine de Nicée en recommandation, par l'éclat et l'universalité de sa profession; considérez, dit Basile, toute l'étendue du monde chrétien, et voyez combien en est petite cette partie malade. Tout le reste de l'église qui a reçu l'évangile, depuis une extrémité jusqu'à l'autre, conserve sa foi saine et incorruptible. Qu'on fasse attention qu'il s'exprimait ainsi sous la tyrannie de Valens, et lorsque l'arianisme triomphait autant que jamais en Orient.

---

(1) *Epist. ad Evas.; Ep. ad Neocæs.* 75.

C'est ainsi que le saint archevêque de Césarée se dévouait au service de tous les fidèles, nonobstant ses fréquentes et fortes maladies, et dans le temps même où consumé d'austérités et de fatigues il n'attendait qu'une mort prochaine. Saint Amphiloque, évêque d'Icône, lui écrivit touchant la province d'Isaurie, contiguë à la Lycaonie, et qui n'avait pour lors aucun évêque, au lieu qu'auparavant on y en comptait un grand nombre. Le meilleur sans doute, lui répondit le sage docteur, ce serait de partager le soin pastoral de cette province entre plusieurs prélats. Mais parce qu'il n'est pas facile d'en trouver de dignes, il faut prendre garde qu'en voulant le mieux nous ne manquions le bien; qu'en multipliant les ministres nous n'avilissions le saint ministère, et que nous n'altérions le respect des peuples à qui l'on donnerait des sujets mal éprouvés. Peut-être même vaut-il mieux que nous nous contentions d'établir dans la capitale un homme sûr, qui soit chargé du gouvernement de tout le reste, et qui prenne des ouvriers pour l'aider, s'il trouve le travail au-dessus de ses forces. Mais s'il n'est pas facile de trouver un tel évêque, travaillons premièrement à en donner aux petites villes et aux bourgades qui en ont eu anciennement, avant que d'en mettre un dans la capitale; de peur que celui-ci ne nous embarrasse par la suite, en refusant d'approuver l'ordination des autres. Quelque temps après, il écrivit encore à saint Amphiloque, d'envoyer en Lycie un homme de confiance, pour reconnaître ceux qui conservaient la foi orthodoxe; parce que l'erreur des macédoniens touchant le Saint-Esprit dominait parmi les Asiatiques, c'est-à-dire dans cette partie de l'Asie-Mineure qu'on appelait proprement diocèse d'Asie, et dont Ephèse était la capitale. Ici le zélé docteur descend, pour les choses et les personnes, dans un détail qui montre à quel point il s'intéressait au bon état de toutes les parties de la maison de Dieu.

Le saint évêque d'Icône, Amphiloque, avait contracté avec les deux illustres amis Basile et Grégoire, cette tendre et solide amitié qui est fondée sur la conformité des inclinations, des habitudes et des qualités même indifférentes. Il était né comme eux en Cappadoce, et comme eux d'une extraction noble, d'une science profonde, d'une grande éloquence, d'une vertu éminente et fortifiée par un long usage de la vie solitaire. Il avait toujours entretenu d'étroites liaisons avec Grégoire. Mais depuis que Basile avait été fait évêque, Amphiloque, qui ne le fut qu'après lui, évita sa rencontre, de peur qu'il ne l'engageât dans les saints ordres dont il se croyait fort indigne: précaution que son rare mérite et l'estime publique rendirent insuffisante. La providence l'ayant conduit en Pisidie, il fut élu, malgré toute sa résistance, pour le siége archiépiscopal de la ville d'Icône, érigée depuis peu en métropole de la seconde Pisidie, ou de la Lycaonie. Basile lui écrivit sur son ordination, pour le consoler, l'encourager et l'inviter à le venir voir. Amphiloque y alla en effet. Suivant la coutume qu'on observait à l'égard des évêques étrangers, on l'engagea à prêcher devant les habitans de Césarée, qu'il ravit d'admiration: suffrages d'autant plus honorables, que le goût de ce grand auditoire accoutumé à la haute éloquence de son propre pasteur, en était plus sûr et plus épuré. Amphiloque se proposa dès-lors Basile pour modèle et pour guide dans l'accomplissement de tous les devoirs de l'épiscopat. Il ne le consulta pas seulement sur les profondeurs spéculatives de l'Etre divin, afin de confondre les sophistes hérétiques; mais sur la science pratique des mœurs et de la discipline.

Ce fut pour le satisfaire en ce dernier chef, que le saint docteur écrivit ces trois épîtres canoniques qui sont si justement vantées dans l'antiquité. Elles contiennent quatre-vingt-cinq canons de discipline, en réponse à autant de questions proposées par

l'évêque d'Icône, principalement sur la pénitence publique. Rien de plus propre, soit à faire proportionner, autant qu'il est possible, la peine au péché, soit du moins à inspirer une horreur convenable de certains crimes. Il s'y agit principalement de l'homicide, et des fautes commises dans le mariage. L'homicide volontaire, sous lequel sont compris l'empoisonnement et les maléfices de la magie, est soumis à vingt ans de pénitence. Le pénitent devait être quatre ans *humilié*, à la porte de l'église, pendant les offices, sans pouvoir y entrer; cinq ans entre les *auditeurs*, c'est-à-dire, admis à l'instruction et non aux prières; sept ans *prosterné* pendant les prières; quatre ans *consistant*, ou priant debout. Tels étaient les quatre degrés de la pénitence publique, qui ont subsisté uniformément dans l'église pendant fort long-temps. Pour l'homicide involontaire, c'est-à-dire, qui n'a pas été commis de propos délibéré, mais où il est entré de l'inconsidération et de la négligence, la pénitence est de dix ans.

Celle de l'adultère est de quinze pour les hommes. Si l'infidélité tombe sur la femme, son mari la doit quitter; mais l'épouse ne peut quitter l'époux infidèle. Dans le premier cas, c'est-à-dire, quand le mari a quitté sa femme pour cause d'adultère, on lui permet de se remarier du vivant de cette première épouse, et tel est encore l'usage de l'église orientale. L'église d'Occident a toujours observé une discipline plus évangélique et plus exacte, suivant laquelle la mort seule peut dissoudre le mariage. Elle tolère néanmoins l'usage des Orientaux, avec qui elle n'a point voulu rompre pour ce sujet. Les conjonctions incestueuses sont soumises aux mêmes peines que l'adultère. Saint Basile compte, comme nous, pour inceste, d'épouser deux sœurs l'une après l'autre : la coutume, qui a force de loi, dit-il, est de séparer ceux qui auraient contracté une pareille union, et de ne pas les recevoir sans cela dans l'église. Ici l'on voit

l'ancienneté de la puissance ecclésiastique, par rapport à la validité des mariages. Dans ce qui est encore dit de la nullité des mariages des personnes qui sont sous la puissance d'autrui, telles que les esclaves et les enfans de famille, quelques docteurs croient voir un principe qui autorise notre jurisprudence dans sa conduite envers les mineurs qui se marient sans consentement des parens. Mais elle ne se fonde que sur le rapt de séduction, facile à présumer dans des conjonctions où la passion l'emporte sur tous les intérêts les plus forts et les plus raisonnables.

Pour les péchés contre nature, les peines sont les mêmes que pour l'adultère. Quant à la simple fornication, la pénitence est de quatre ans. Pour les secondes noces, il y avait une espèce de pénitence qui variait selon les églises : mais c'était plutôt une humiliation qu'une expiation proprement dite; si ce n'est pour les quatrièmes noces et au delà, que quelques-uns regardaient comme la polygamie, et traitaient de conjonction brutale, indigne du genre humain. Les ecclésiastiques qui oubliaient la pureté sacrée de leur état, étaient privés de leurs fonctions, et réduits au rang des laïques, sans autre pénitence. C'était la règle ancienne et fondée sur l'équité, qui défend de punir deux fois la même faute; la déposition étant une peine très-grande et perpétuelle de sa nature; au lieu que les laïques rentraient dans tous leurs droits, après l'accomplissement de leurs pénitences. Pour les vierges tombées depuis leur profession, l'ancien usage permettait de les recevoir au bout d'un an, comme les bigames : mais saint Basile est d'avis qu'on use à l'avenir d'une plus grande rigueur, et qu'on les traite comme les adultères. Il paraît que cette ancienne indulgence, à l'égard des vierges consacrées, ne provenait que de la difficulté où l'on avait été dans les commencemens du christianisme, de faire goûter une vertu angélique aux païennes converties. L'église ayant pris toute sa consistance, et la virginité se

trouvant en honneur, on crut devoir plutôt resserrer la discipline en ce point, que la relâcher. Cependant pour que cette sévérité ait lieu, le saint docteur veut que les vierges ayent fait profession de leur plein gré, sans impulsion de parens, et en âge mûr, c'est-à-dire, à seize ou dix-sept ans accomplis : ce qui montre l'antiquité des règles suivies par le saint concile de Trente, touchant l'âge de la consécration des vierges. Les moines ne faisant point encore de profession expresse de continence, saint Basile est d'avis qu'on la leur fasse faire, et que s'ils la violent, ils subissent la pénitence des fornicateurs.

Les parjures, s'ils ont commis le crime de leur propre mouvement, sont soumis à dix ans de pénitence ; et à six, si c'est par une espèce de contrainte qu'ils ont violé leur serment. On décide qu'un vœu ridicule, comme de s'abstenir de la chair de porc, n'oblige point ; à plus forte raison, le vœu ou le serment de mal faire ; par exemple, de punir trop sévèrement ses esclaves : promesse, ajoute-t-on, qui avant l'exécution est déjà un péché digne de pénitence. Pour ceux qui juraient de ne point se laisser ordonner prêtres ou évêques, on ne veut point qu'on les y force contre leur serment, à moins qu'on n'en attende pour l'église un avantage qui fasse présumer que le vœu n'avait pas eu pour objet le plus grand bien. La raison que l'on rend de ce procédé, c'est que l'expérience enseigne que ces sortes d'ordinations réussissent fort mal.

Si pour le larcin le coupable s'accuse lui-même, il sera privé de la communion pendant un an ; et pendant deux, s'il est convaincu d'ailleurs. L'apostat qui a renoncé Jesus-Christ, sera toute sa vie dans l'état des *pleurans ;* mais à la mort, on lui donnera la communion, en prenant confiance dans la miséricorde divine. En général, on permet d'abréger la pénitence, quand le pécheur s'attache à l'accomplir avec une grande ferveur. Tels sont les principaux articles qu'il convenait de remar-

quer dans les épîtres de saint Basile à saint Amphiloque. Dans quelques autres de ses lettres, on voit l'usage des censures en général, tel qu'il est employé de nos jours. On y trouve aussi la défense d'avoir commerce avec un excommunié dénoncé personnellement, même pour les choses ordinaires de la vie.

Nous avons encore, dans la lettre de ce père à Césarie, un monument trop précieux de tradition et de discipline, pour être passé sous silence. Il concerne l'usage de la sainte communion, et de la pratique si justement maintenue contre les sacramentaires, de réserver le corps de Jesus-Christ, et par conséquent de lui rendre d'une manière habituelle et permanente le culte suprême qui lui est dû. Il est utile, écrivait le saint docteur, de communier tous les jours, pour participer au corps et au sang de Jesus-Christ; quoique notre coutume ne soit que de communier quatre fois la semaine, le dimanche, le mercredi, le vendredi et le samedi, outre les jours, quels qu'ils soient, où tombe la fête de quelque martyr. Que dans le temps de la persécution, poursuit-il, on soit obligé de se communier de sa propre main, faute de prêtre ou de ministre, il est assez inutile de le prouver; puisque ce principe se trouve établi par une pratique ancienne et constante. On sait que tous les solitaires, au fond de leurs déserts où il n'y a point de prêtres, gardent la communion chez eux, et se communient eux-mêmes. A Alexandrie et dans le reste de l'Egypte, la plupart des laïques gardent aussi la communion dans leurs logis. Or le prêtre ayant une fois célébré le sacrifice et distribué l'hostie, le fidèle qni l'a reçue toute à la fois, et qui s'en communie ensuite de sa propre main à plusieurs reprises, doit croire qu'il communie de la main du prêtre qui la lui a remise; puisque dans le temple même, où le ministre donne la particule, le fidèle qui la reçoit dans sa propre main, la tient en son pouvoir avant de la porter à sa

bouche. C'est donc la même chose, de recevoir du prêtre une ou plusieurs particules à la fois. Telle était alors la pratique de la communion : le prêtre mettait l'eucharistie dans la main du communiant, qui la portait lui-même à sa bouche.

Il y a sans doute une grande matière d'édification dans les canons de saint Basile, ainsi que dans la sévérité de l'ancienne discipline en général. Toujours on en appellera avec raison aux saintes maximes que la tiédeur et le relâchement n'ont mis hors d'usage, qu'en faisant gémir l'église. Pour tempérer sa douleur, pour seconder les vœux qu'elle exprime en toute rencontre, les ministres de la pénitence doivent s'instruire des anciens canons, en saisir l'esprit et s'y conformer dans la pratique, autant que les circonstances le permettent. Mais comme l'épouse de Jesus-Christ ne juge pas nécessaire ou convenable à son état présent de rétablir toutes ces anciennes observances, ce serait accuser sa sagesse ou sa fermeté, que de l'entreprendre sans son aveu ; ce serait lui reprocher sa décrépitude, sous prétexte de ramener ses beaux jours. Ce serait une témérité bien plus grande encore, d'opposer à ce qu'elle a jugé digne de remplacer des lois mal observées et à la discipline reçue généralement aujourd'hui, les canons des anciens conciles, ou du moins ceux de quelques églises particulières, quoique justement vantés dans l'antiquité. On ne saurait disconvenir, que ceux mêmes de saint Basile ne soient défectueux en quelques articles. Ils n'ordonnent pas seulement de réitérer le baptême des hérétiques qui altèrent la forme de ce sacrement, mais celui des encratites qui baptisent au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit ; parce qu'ils croient avec les marcionites et d'autres sectaires, que Dieu est l'auteur du mal (1). Les canons des Orientaux sur la dissolution du

(1) *Can.* 47.

mariage pour cause d'adultère, ne sont pas plus conformes aux principes évangéliques.

La discipline orientale ne mérite donc pas d'être si fort relevée par-dessus celle des Occidentaux, anciens ou modernes. Quoique celle d'aujourd'hui soit moins sévère ; quoiqu'elle s'accommode aux mœurs, et si l'on veut, aux faiblesses de notre âge ; on doit au moins reconnaître qu'elle est nette et précise, uniforme et fixe, sagement rédigée, et par-tout exactement conforme à l'évangile. Dans la discipline du saint concile de Trente, dans celle de saint Charles-Borromée, et d'une multitude de conciles particuliers, tenus dans les diverses églises en conséquence de ces décrets œcuméniques et divins, ne retrouve-t-on pas tout ce que l'antiquité a de plus pur en fait de morale, de canons essentiellement évangéliques, de règlemens nécessaires pour atteindre à la sainteté, à toute la perfection de la piété chrétienne ; et peut-on former ici d'autre plainte raisonnable, que sur l'inobservation ?

Pour en revenir à saint Basile, il écrivit encore son livre du Saint-Esprit, à la prière de saint Amphiloque. Le pieux évêque d'Icône, beaucoup plus jeune que celui de Césarée, et pénétré pour lui d'un respect bien éloigné de tout soupçon désavantageux, l'avertit néanmoins que ses adversaires affectaient de marquer de l'inquiétude, au sujet des variations employées par l'église de Cappadoce dans la célébration de la doxologie, c'est-à-dire, de la formule de bénédiction en l'honneur de l'adorable Trinité. Au lieu de dire invariablement et uniformément : Gloire au Père, au Fils et au Saint-Esprit ; Basile, en priant avec son peuple, tantôt disait : Gloire au Père, avec le Fils, et avec le Saint-Esprit, et tantôt : Gloire au Père, par le Fils, dans le Saint-Esprit. Outre que rien ne paraissait léger à ces anciens et religieux dépositaires de la tradition, Amphiloque savait encore que l'hérétique Aëtius prétendait établir la dis-

semblance des personnes divines, par un passage de saint Paul, qui en les nommant faisait usage de ces différentes formules.

Basile rejette le sens impie de ce dialecticien hérétique, dont l'impiété cependant, ajoute-t-il, ne peut rien ôter à la sainteté des expressions dictées par le Saint-Esprit même. Il témoigne ensuite combien il est éloigné d'appliquer à la doctrine du salut, des subtilités misérables et tout humaines, inconnues aux écrivains sacrés. Non-seulement il exclut des personnes divines, tout ce qui donnerait la moindre idée d'inégalité ; mais il va jusqu'à enseigner la procession du Saint-Esprit. Il le compare d'abord au souffle qui provient de la bouche de Dieu, puis le rend beaucoup mieux sans doute, en ajoutant, qu'il n'est ni son ouvrage par la création, ni son Verbe par la génération, et qu'il vient de lui d'une manière ineffable. Pour montrer l'origine de la doxologie qu'on taxait de nouveauté, il dit qu'entre les dogmes conservés dans l'eglise, les uns viennent de l'écriture, les autres de la tradition apostolique qui nous les a secrètement transmis ; et que ces deux sources ont la même autorité dans la religion. Personne, ajoute-t-il, ne disconvient de ce principe, pour peu qu'il soit versé dans la science ecclésiastique. Si nous entreprenions de rejeter les coutumes non écrites, comme ayant peu d'autorité, nous porterions sans y penser de mortelles atteintes à l'évangile même ; ou plutôt nous en réduirions la prédication à de purs idiomes, très-souvent inintelligibles. En quel lieu des divines écritures, par exemple, trouvons-nous les prières qui accompagnent la consécration du pain eucharistique et du calice de bénédiction ? Car nous ne nous contentons pas de ce qu'on lit dans saint Paul ou dans l'évangile ; mais avant et après ces paroles, nous en proférons d'autres qui sont tirées de la doctrine non écrite, et qui ont une grande vertu pour le sacrement. Ne sont-ce pas ces instructions secrètes, que nos pères nous ont conser-

vées dans un silence religieux, impénétrable à la curiosité profane, et aussi ancien que l'établissement de l'église, comme il est constant par un usage dont on ne trouve pas l'origine? Enfin le docteur cite en faveur de la tradition particulière dont il s'agissait, c'est-à-dire, de la doxologie; premièrement le ministre même qui l'avait baptisé et admis dans le clergé; puis, entre les plus anciens docteurs, les saints papes Clément et Denys, saint Irénée de Lyon, saint Denys d'Alexandrie, Eusèbe de Palestine, Athénagore, saint Grégoire le Thaumaturge, Mélèce du Pont, et Firmilien. Il ajoute que les chrétiens les plus orientaux, et tous les occidentaux avaient le même usage de chanter dès-lors, comme on le fait encore de nos jours : Gloire au Père, et au Fils, et au Saint-Esprit. Telle était l'attention de cet illustre docteur pour les moindres détails des observances, et pour tout ce qui pouvait intéresser la religion.

Mais s'il étendait au dehors sa sollicitude pastorale, son zèle n'en devenait pas moins vif pour la portion de l'église qui lui était spécialement confiée. L'institution d'un prêtre chargé du soin des ames lui paraissait la plus importante de toutes les affaires. Un seigneur de marque, appelé Nectaire, lui ayant recommandé quelque sujet pour l'une de ces places, il lui fit sentir qu'avec toute son inclination à le contenter, il ne pouvait rien accorder à ses sollicitations en ce genre. Je ne serais pas, lui dit-il, un dispensateur fidèle, mais un mercenaire sacrilége, si j'échangeais le don de Dieu pour l'amitié des hommes. Nous ne faisons notre choix que sur le témoignage du degré le plus éminent de mérite, autant qu'il peut parvenir à la connaissance des hommes : encore tremblons-nous alors, de n'en pas juger comme celui qui lit dans les cœurs. A quels périls ne s'expose-t-on pas, en induisant à procéder d'une autre manière? C'est se charger avec témérité des fautes de ceux qu'on recommande. Si le pouvoir de l'ordre provient des

hommes, qu'est-il besoin de notre de notre ministère et des saints rites, qui dès-lors ne sont plus qu'une vaine représentation de la vérité? Que ne prend-on ce pouvoir de soi-même? Mais si c'est de Dieu qu'on le reçoit, pourquoi opposer nos volontés à la sienne, et ne pas nous en rapporter uniquement aux règles établies pour la connaître?

Ainsi se conduisait invariablement le saint archevêque, comme on l'apprend d'une lettre écrite sur ce sujet à ses chorévêques, où l'on retrouve la même discipline que dans quelques épîtres de saint Cyprien, mais d'une manière plus développée. L'évêque examinait, avec ses prêtres, ceux qui étaient dignes d'entrer dans le clergé; s'ils n'étaient point médisans, emportés, débauchés; si avec l'aversion des grands vices, ils avaient, sinon les vertus et le mérite acquis en un degré éminent, au moins les dispositions propres à y parvenir (1). En un mot, ce vigilant pasteur suivait avec attention tout le cours des mœurs et de la conduite de ses clercs, depuis leur première jeunesse. Les prêtres et les diacres qui demeuraient avec ces élèves, en des maisons semblables à nos séminaires, informaient les chorévêques de tout ce qui s'y passait; et ceux-ci, après en avoir fait le rapport au prélat dont ils étaient les vicaires, admettaient ces candidats au rang clérical. L'évêque les faisait alors lecteurs ou sous-diacres; et quand on les avait encore éprouvés dans ces premiers ordres, il les élevait, de l'avis de son clergé, au diaconat, et enfin à la prêtrise. Telle était la marche tracée par l'apôtre, qui ordonne d'éprouver les diacres avant de leur confier le ministère, et malgré toute l'amertume de tant de réformateurs ou de déclamateurs modernes, tel est encore l'esprit de l'église, et en très-grande partie sa discipline présente. Tout humble fidèle reconnaît, avec une douce consolation, que l'Esprit-Saint n'est pas moins attentif à

(1) Basil. *Ep.* 181.

la régir aujourd'hui, qu'il l'était dans l'âge heureux des Basile et des Cyprien. Sa sainteté est toujours la même dans ses principes : la censure ne peut tomber que sur notre lâcheté à les suivre.

C'était par toutes ces attentions que l'illustre métropolitain de Cappadoce avait formé en assez peu de temps un clergé vénérable à ses persécuteurs mêmes. Rien n'échappait à sa vigilance. Un ecclésiastique septuagénaire avait une personne du sexe à son service, contre la sage disposition des canons. Le chorévêque en avertit le prélat, qui écrivit au prêtre coupable, nommé Grégoire ou Parégoire, de congédier au plutôt cette femme, et de se faire servir par des hommes; que si son âge de soixante-dix ans l'empêchait d'être fort touché de la fréquentation d'une personne du sexe, comme il était naturel de le présumer, il n'en fallait pas moins faire cesser le scandale, dont la crainte influait beaucoup plus dans l'avis qu'il lui donnait, qu'aucune espèce de soupçon; qu'il lui serait d'autant plus facile de s'y conformer, qu'il se prétendait plus libre de passion (1). En un mot, conclut le saint évêque, si vous n'obéissez pas, vous resterez dans l'interdit jusqu'à la mort, qui n'opérera pour vous qu'un compte plus terrible au tribunal du Juge suprême; et si vous osez faire les fonctions du sacerdoce sans vous être soumis, vous serez un objet d'anathème pour tous les fidèles, qui en communiquant avec vous seraient eux-mêmes excommuniés par l'église. On voit ici l'antiquité de l'ordre qu'il faut suivre dans les peines canoniques; l'interdiction ou suspense, puis l'excommunication du sujet qui ne la garde pas, et de ceux qui communiquent avec lui. Le saint docteur emploie tous ces moyens pour la correction d'un seul prêtre, persuadé qu'il était que la bonne constitution d'une église ne peut résulter que de ces soins peu importans en apparence, et qu'un gouvernement moins sacerdotal traite souvent de petitesses.

(1) *Epist.* 19.

Ce n'était pas que ce génie supérieur ne prît les choses en grand, et ne donnât même à l'extérieur tout ce qui pouvait contribuer à l'éclat de la religion. Il fit construire une église magnifique, avec différens corps de logis; l'un plus haut et mieux décoré pour l'évêque, dont son humilité et son extrême détachement ne lui faisaient pas oublier la dignité; les autres plus bas, mais très-propres et très-commodes, pour son clergé. Des terres que lui avait données l'empereur Valens, il dota, suivant l'intention du donateur, un superbe hôpital qu'il fit construire hors de Césarée, en un lieu inhabité auparavant, et qui devint un des principaux ornemens du pays, et comme une seconde ville qui porta long-temps après lui le nom de Basiliade. Outre les asiles des passans et des malheureux de toute espèce, sur-tout des lépreux qui portaient continuellement l'épouvante et quelquefois la contagion parmi les citoyens, il y avait dans cet hôpital des logemens pour tous les gens nécessaires à son service, pour les directeurs, les médecins, les personnes préposées aux pansemens, pour un très-grand nombre de domestiques, de commissionnaires même et de porte-faix, pour la multitude des ouvriers de toute profession, et pour leurs ateliers différens. Souvent le tendre pasteur y allait instruire et consoler les pauvres: il portait la charité jusqu'à embrasser les lépreux, quand il convenait de relever le courage de ceux qui les servaient. Ainsi jouissait-il, avec son peuple, de la bienfaisance du persécuteur, tandis que la persécution dévastait la plupart des provinces.

L'église d'Antioche, où les catholiques se trouvaient divisés, était plus affligée qu'aucune autre. Toujours le saint patriarche Mélèce demeurait dans son exil. Paulin, autre patriarche d'Antioche non moins orthodoxe, fut épargné; sans doute parce que son troupeau, moins nombreux, attirait peu l'attention. On ôta les églises aux ouailles de Mélèce, qui se virent réduites à s'assembler en des

caves

caves et des cavernes, long-temps même en rase campagne, exposées à toutes les injures des saisons, qu'elles supportèrent avec un courage inébranlable. C'est de là que leur vint le surnom de *campagnards*. On en fit mourir un très-grand nombre, qu'on précipita pour la plupart dans le fleuve d'Oronte.

Deux prêtres zélés, Flavien et Diodore, prirent soin du bercail désolé. Tous deux avaient déjà soutenu la persécution, n'étant que laïques, sous l'empire de Constance, et tous deux dans la suite parvinrent à l'épiscopat : Flavien au siége même d'Antioche, Diodore à celui de Tarse. Ils furent assistés par les saints solitaires, qui ne tenant à rien dans ce monde, ne trouvaient qu'à gagner dans la défense de la vérité. Les vexations allèrent si loin, que les païens mêmes en blâmaient l'empereur. Le philosophe Thémistius lui adressa un discours, où pour le détourner d'inquiéter les chrétiens à cause de leurs différentes opinions sur la divinité, il rapporte plus de trois cents manières de penser des païens, touchant le même sujet.

Mais le plus glorieux soutien des catholiques de Syrie, fut sans contredit le solitaire saint Aphraate, Perse de naissance, et d'une illustre famille qu'il avait quittée, ainsi que sa patrie, pour se retirer dans une terre étrangère, où il comptait vivre ignoré. Mais tout le monde accourait vers lui, dans l'admiration de sa vie toute céleste. A peine faisait-il entendre son langage demi-grec et demi-persan, et chacun néanmoins voulait recevoir ses instructions, peuple, magistrats, gens de guerre, savans et ignorans. Un jour l'empereur Valens, regardant d'une galerie de son palais sur le grand chemin, le long de l'Oronte, il aperçut un vieillard couvert d'un méchant manteau et marchant avec une précipitation étonnante pour son grand âge. Il voulut savoir comment il se nommait, et pourquoi il faisait tant de diligence. On lui dit que c'était le solitaire Aphraate, pour qui toute la ville était pénétrée

de la plus profonde vénération, et qu'il se rendait à la place où les catholiques s'assemblaient.

Que prétends-tu, lui cria aussitôt le prince; et pourquoi abandonnes-tu la retraite où tu devrais te tenir renfermé, selon la règle ascétique? Vous avez raison, seigneur, repartit Aphraate; je devrais garder la solitude; mais la vierge la plus retirée et la plus timide demeure-t-elle assise et tranquille dans la maison paternelle, quand elle y voit l'incendie? Elle court au contraire de tous côtés, pour donner et procurer du secours. Vos ariens mettent le feu à l'église : je vole pour l'éteindre. L'empereur, quoique très-irrité, ne répliqua rien; mais un de ses eunuques vomit mille injures contre le saint vieillard. Peu après, cet impie étant allé voir si le bain du prince était chaud, il entra en frénésie, et se précipita dans l'eau bouillante, où il trouva la mort et le châtiment de son impiété. Le bruit s'en répandit dans tous les quartiers d'Antioche, et imprima la terreur aux hérétiques; Valens même n'osa bannir Aphraate, comme il l'avait résolu (1).

Afin d'appuyer leur doctrine d'une autorité aussi respectée en Orient que celle des solitaires, les sectaires qui employaient toutes sortes de moyens, ou spécieux, ou visiblement faux, publièrent que Julien, surnommé Sabas, c'est-à-dire le vieux ou le chenu, pensait comme eux de la divinité de Jesus-Christ (2). C'était le plus renommé de tous les solitaires de la Syrie qui le savait doué, à un point très-éclatant, du don des miracles. Les catholiques l'avertirent du faux bruit qui courait, et bien vîte il s'en vint du pays d'Edesse où il résidait, pour manifester sa croyance au milieu d'Antioche. Il se logea près de la ville, au pied d'une montagne, dans une caverne où l'on disait que l'apôtre saint Paul s'était autrefois caché, et où les fidèles persécutés s'assemblaient. A son

(1) Philost. c. 8. (2) Theod. *l.* 5. *c.* 9.

arrivée, il y fut atteint d'une fièvre très-violente. Les orthodoxes en furent d'autant plus affligés, que cet accident ne semblait pas moins nuisible à la cause de la religion, qu'à la renommée de son défenseur. Mais il leur dit : Ne vous inquiétez pas ; Dieu saura bien me rendre la santé, si elle est utile à sa gloire. Il se mit en prières, et il eut une grande sueur qui emporta subitement la fièvre : après quoi il affecta de se montrer par tout, et toujours entouré de catholiques, confessant la foi par ses œuvres par ses paroles, et la confirmant par un grand nombre de prodiges. A la porte même du palais, un mendiant, qui ne pouvait faire aucun usage de ses jambes, étendit la main, comme le saint parlait, et toucha son manteau. A l'instant même, il se sentit guéri, se mit à courir et à sauter avec des transports inexprimables de joie : ce qui attroupa une multitude innombrable, et couvrit les hérétiques de la dernière confusion. Saint Julien guérit beaucoup d'autres maladies ; et de la manière la plus étonnante, un seigneur nommé comme lui Julien, dont la santé était désespérée. C'est sur le témoignage immédiat des témoins oculaires que Théodoret nous a transmis le détail de ces merveilles.

Le ressentiment des ariens s'étendit à l'évêque d'Edesse, nommé Barse, qui fut relégue d'abord en Phénicie, ensuite à Oxirinque, en Egypte, enfin aux extrémités sauvages de la Thébaïde. On voulut mettre un autre évêque à sa place ; mais le peuple d'Edesse ne voulut jamais le reconnaître. On donna toutes les églises aux ariens, comme on avait fait à Antioche, et les orthodoxes s'assemblèrent de même en pleine campagne. L'empereur, furieux de leur constance, commanda au préfet Modeste de les faire charger par les troupes, la première fois qu'ils s'assembleraient, sans épargner ni âge, ni sexe. Assez favorablement disposé depuis ses liaisons avec saint Basile, le préfet fit avertir sous main ces fervens catholiques, de l'ordre qu'il

avait reçu. Mais il fut bien étonné, lorsqu'il vit courir tout le monde au lieu de l'assemblée, dans la crainte d'échapper au martyre. Il admira surtout une pauvre femme, qui témoignant le même empressement que si elle eût vu le ciel ouvert, tirait d'une main un jeune enfant, et de l'autre fendait la foule afin d'arriver à temps pour recevoir avec l'enfant la couronne du martyre (1).

Modeste retourna dire à Valens, qu'il fallait laisser les catholiques en repos, ou se résoudre à les égorger tous. Quelques jours après, le préfet les rassembla, et leur représenta avec douceur le danger de leur résistance. Et quelle peine, ajouta-t-il, trouvez-vous à obéir ? Il ne s'agit que de communiquer avec l'empereur. Est-ce que l'empereur est devenu évêque, reprit un prêtre nommé Euloge? Non, répondit tranquillement le préfet; mais je vous exhorte, pour votre bien, à communiquer avec les évêques de sa communion. On ne lui répondit que par des cris et mille signes d'horreur. Il y eut beaucoup de ces généreux orthodoxes relégués jusqu'à Antinoüs dans la Thébaïde, entr'autres ce même Euloge et Protogène, qui dans leur exil convertirent une multitude d'idolâtres.

La persécution s'étendit de Syrie en Egypte ; mais ce ne fut qu'après la mort de saint Athanase, qui arriva dans le cours de cette même année 373. Il mourut enfin très-paisiblement dans les bras de son peuple, après quarante-six ans au moins d'épiscopat, passés dans une agitation perpétuelle. L'histoire ecclésiastique de son temps, qui n'est, pour ainsi dire, que son histoire personnelle, fait amplement connaître le caractère et le mérite de cet homme de la droite du Très-haut. Quant à ses écrits, Photius, le meilleur critique des écrivains de sa langue, y trouve, avec une diction nette, facile, abondante, une force et une finesse inimitables. Tout ce qu'il avance et qu'il présente sous

(1) Theod. IV, 16.

le jour le plus avantageux, porte sur une logique solide, et en même temps susceptible des tours nobles et des ornemens de la haute éloquence. Mais son plus grand art consiste à cacher l'art même; et rien ne paraît si simple et si naturel, que les traits les plus victorieux. Il s'insinue dans les esprits, couvert de ses moyens qui font disparaître sa personne : ce n'est pas l'auteur, c'est la raison même qui domine le lecteur; et celui-ci se trouve persuadé, sans s'être aperçu qu'on le voulût faire. Docteur et orateur d'une sagesse extrême, d'un goût exquis, d'une justesse unique dans l'expression, par-tout il proportionne exactement le tour du discours au sujet qu'il traite et aux personnes qui l'écoutent.

Avant qu'il rendît les derniers soupirs, on le pria de désigner son successeur. Il crut devoir le faire, en des temps si difficiles, sans craindre d'aggraver le compte qu'il allait rendre au souverain Juge. Ainsi nomma-t-il Pierre, le fidèle compagnon de ses courses et de ses travaux, que son âge et son expérience, sa capacité, ses vertus éminentes rendaient propre à cette haute et périlleuse dignité. Le clergé et tous les ordres des citoyens, peuple, magistrature, noblesse, témoignèrent leur joie unanime par de vives acclamations. Les solitaires vinrent de leurs retraites écartées prendre part à la commune alégresse; et les évêques voisins s'étant rendus en bon nombre à l'église patriarcale, ils ordonnèrent le nouveau patriarche, qui écrivit aussitôt au souverain pontife et aux prélats principaux des régions diverses.

Mais la mort d'Athanase ayant relevé les espérances des ariens d'Egypte, ils écrivirent promptement à la cour qui se trouvait encore à Antioche. Long-temps auparavant, ils avaient ordonné Lucius pour le siége d'Alexandrie. L'évêque arien d'Antioche, Euzoïus, digne d'une pareille commission, crut qu'il importait à la secte d'aller installer lui-même ce collègue hérétique. Valens

approuva l'entreprise, et commanda des troupes pour l'exécution. On commença par chasser Pierre; et alors se renouvelèrent, avec un genre particulier de scandale et d'impiété, les horribles scènes qui avaient si souvent désolé cette illustre et malheureuse église. D'infâmes bouffons montaient nus dans la chaire sanctifiée par les divins enseignemens d'Athanase; ils se montraient dans le même état sur l'autel sacré, et là faisaient et disaient ce dont la pudeur se permet à peine le vague souvenir. Les ariens et les idolâtres ne semblaient avoir qu'un même culte, comme ils n'avaient qu'un seul intérêt. Quand Lucius arriva ensuite, et qu'il entra dans l'église, les païens lui applaudirent en troupe, et crièrent publiquement : Soyez bienvenu, évêque, qui ne reconnaissez pas le Fils! Que le grand Sérapis qui vous amène, vous comble de ses faveurs.

Les catholiques ne relâchant rien le leur attachement pour l'évêque Pierre, et se rendant sourds aux menaces comme aux promesses, il en fallut venir aux coups. Les fouets et les lanières plombées furent mis en œuvre. On en jeta plusieurs dans les cachots; on en fit embarquer encore davantage pour l'exil. Un grand nombre endura la mort; et à la vue de tant de cruautés, c'était un crime digne de ces mêmes traitemens, de répandre seulement quelques larmes de compassion. La violence s'étendit aux églises voisines. Des prélats qui avaient confessé Jesus-Christ sous Constance et sous Julien, éprouvèrent des traitemens plus rigoureux encore. Mais toujours on exerçait la principale sévérité contre ceux qui travaillaient le plus efficacement à maintenir la vraie foi dans les peuples.

Isidore, qui avait accompagné saint Athanase dans son glorieux voyage de Rome, les deux Macaires, dits d'Alexandrie et d'Egypte, furent transportés et abandonnés dans une île idolâtre où l'évangile n'avait pas encore été prêché. A leur arrivée, la fille d'un sacrificateur, possédée du

démon, se mit à crier : Que vous êtes puissans, serviteurs de Jesus-Christ ! Qui résisterait à votre vertu ! Nous vous cédons la place. Elle tomba par terre, après ces paroles. Les trois confesseurs s'étant approchés, la relevèrent, et lui rendirent une santé parfaite. Avec le père et la fille, tous les habitans de l'île se convertirent et reçurent le baptême. La nouvelle en étant parvenue à Alexandrie, le peuple vint en foule faire des reproches terribles à Lucius. On lui témoigna, d'une manière si animée, la peur qu'on avait que le bras divin ne s'appesantît sur la ville, si l'on ne cessait de persécuter ces trois amis de Dieu, que le faux patriarche appréhendant une sédition, fit donner des ordres secrets pour les laisser retourner à leurs cellules (1).

Rien n'était mieux fondé que le respect des peuples pour ces illustres solitaires. Isidore avait été élevé au Mont-de-Nitrie, solitude révérée entre toutes celles de l'Egypte, à douze ou treize lieues d'Alexandrie. Cinq mille ascètes y vivaient, chacun suivant les impulsions diverses de l'esprit de Dieu. Ils étaient répartis en cinquante maisons différentes, les uns demeurant seuls, les autres deux à deux, ou plusieurs ensemble. Saint Isidore, distingué dans cette multitude de saints, fut élevé au sacerdoce et préposé au gouvernement d'un hospice ou hôpital très-célèbre à Alexandrie.

Des deux Macaires, l'Egyptien, dit aussi l'ancien, habita le premier le désert de Scété. Il montra tant de prudence dès l'âge le plus tendre, qu'on le nommait le jeune vieillard : à quarante ans, il fut doué avec éclat du don des miracles. On relève, dans une multitude de merveilles qu'il a opérées, la résurrection de trois morts. Il fut prêtre, aussi-bien que Macaire l'Alexandrin, qui habitait tantôt à Nitrie, tantôt à Scété, à une journée de chemin par-delà Nitrie. On l'ordonna pour le monastère des

(1) Theod. IV, 21.

Celles, éloigné de trois lieues seulement du Mont-de-Nitrie. La solitude des Celles prenait son nom du grand nombre de cellules qui étaient répandues dans la contrée. Elles occupaient un très-vaste espace, étant assez distantes les unes des autres pour qu'on ne pût respectivement ni se voir, ni s'entendre. Au milieu était une église commune, où l'on se rassemblait le samedi et le dimanche.

Saint Macaire le jeune est spécialement renommé pour l'austérité de sa vie. Pendant sept ans, il ne mangea pas la moindre chose qui eût passé par le feu. Il ne prit par jour, pendant trois autres années, que quatre à cinq onces de pain trempé dans l'eau. Ayant un jour parlé de raisins, on lui en envoya de très-beaux. Le saint les fit porter à l'un des frères qui était malade. Celui-ci, par le même esprit de mortification, les envoya à un autre; ce troisième à un quatrième, ainsi de suite jusqu'au dernier, qui les rapporta à Macaire, sans savoir qu'ils vinssent de lui (1). Afin de s'accoutumer à braver le sommeil, il passa vingt jours et vingt nuits en plein air, exposé aux traits brûlans du soleil et au froid de la nuit, peut-être encore plus insupportable, par le contraste, que les ardeurs du jour. Il passa des carêmes entiers sans prendre d'autre nourriture que quelques feuilles de choux, et le dimanche seulement. Durant les quarante jours, il demeurait debout, sans se coucher un seul moment, sans changer de place, priant ou travaillant sans la moindre interruption, dans la même posture.

Sur les confins de l'Egypte et de la Palestine, il y avait un autre solitaire appelé Moyse, dont la haute réputation parvint aux oreilles de la princesse Mauvie, reine arabe, assez puissante pour inquiéter Valens, dans les embarras qu'il avait sur toutes ses frontières. Elle fit la paix avec les Romains, et stipula, comme une des principales conditions

(1) Pallad. c. 69.

du traité, qu'on donnerait pour évêque à ses sujets, le solitaire Moyse, Sarrasin de naissance. Elle était déjà chrétienne, et sa nation avait quelque teinture de la même religion; mais on voulait mieux s'instruire. Ravi de se tirer d'embarras par une voie si facile, l'empereur fit aussitôt conduire Moyse à Alexandrie, pour y être sacré. On le présenta à l'évêque arien Lucius. Arrêtez, lui dit-il en présence des magistrats et du peuple assemblé : je ne suis pas digne du ministère où l'on m'élève; mais si l'on veut que je l'accepte, quoique indigne, je prends le ciel et la terre à témoin, que je ne recevrai pas l'imposition de mains souillées par les profanations de l'hérésie et par le sang de tant de saints. Vous me jugez témérairement, repartit Lucius, et vous ignorez quelle est ma foi. Les évêques, reprit Moyse, les prêtres et les diacres tourmentés en mille manières déposent assez contre vous : les faits sont de meilleures preuves que les discours (1).

Lucius ne respirait que la vengeance; mais il n'y avait pas moyen de l'exercer : il fallut mener le saint homme aux évêques orthodoxes, réfugiés dans les montagnes. Là il fut ordonné; puis il alla joindre les Sarrasins. Il en trouva peu qui fussent véritablement et solidement chrétiens; mais par son assiduité à les instruire, et par un grand nombre de miracles, il en fit des fidèles dignes de l'émulation des chrétientés les mieux policées. Il eut des successeurs qui portèrent comme lui le titre, tantôt d'évêque des Sarrasins, tantôt d'évêque des camps ou des tentes; parce que ces peuples, errant de contrée en contrée, n'habitaient le plus souvent que sous des tentes.

Les Gaules possédaient dans le même temps un pasteur encore plus merveilleux, dans la personne du grand saint Martin, qu'une vénération unanime avait élevé sur le siége de Tours. De son monastère de Ligugei, le plus ancien qu'on sache avoir été

(1) Ruf. II, 6.

bâti dans les Gaules, faisant céder l'amour de la solitude à la charité sa vertu dominante, souvent il avait fait des excursions apostoliques, pour tirer de leur aveuglement les habitans des campagnes, encore idolâtres en très-grand nombre. Ainsi s'étaient fait connaître son zèle et ses divins talens; et parmi ses miracles, déjà l'on citait deux morts qu'il avait ressuscités. L'épiscopat ne changea rien à sa manière de vivre, ni même à la pauvreté de ses vêtemens. Mais loin d'avilir par-là sa dignité, il la rendit plus vénérable, en augmentant ses travaux, sans rien diminuer de ses austérités ni de son abnégation. Son extérieur peu avantageux, la simplicité de son air et de ses manières, sa chevelure extrêmement négligée, considérations importantes au jugement du siècle, et que quelques prélats d'une piété médiocre n'avaient pas rougi d'opposer à son élection, ne servirent qu'à montrer avec plus d'éclat, que la sainteté et la vraie capacité, quand elles sont au degré suprême, suffisent toujours à la décoration du pasteur.

Pour avoir à sa portée un lieu fixe de recueillement qui lui tînt lieu en quelque sorte de sa chère solitude de Ligugei, il établit un nouveau monastère entre la Loire et une montagne escarpée, en un lieu si sauvage alors, qu'on le regardait comme un désert, quoique à une demi-lieue seulement de la ville. On y vit jusqu'à quatre-vingts moines, qui avaient tous des cellules séparées, creusées la plupart dans la montagne. Tels furent les commencemens du célèbre monastère de saint Martin, nommé depuis Marmontier, ou monastère majeur, d'où les plus illustres églises s'estimèrent heureuses de tirer leurs évêques. Ce qu'il y avait de particulier dans la règle de ces cénobites, outre l'abstinence et les austérités des religieux les plus fervens, c'est que par un détachement propre à ceux-ci, il ne leur était pas permis de vendre, ni d'acheter, comme les autres avaient coutume de faire. Ils n'exerçaient même aucun métier, sinon

de transcrire des livres : encore n'y employait-on que les jeunes gens ; parce qu'on jugeait cette occupation nécessaire à la vivacité plus grande de leur imagination. Les plus âgés vaquaient uniquement à la contemplation des choses célestes : particularité remarquable, et qui devait inspirer quelque réserve aux censeurs déterminés à blâmer tous les usages qui ne cadrent pas avec leur régularité de système, quelque analogues qu'ils puissent être aux mœurs, selon les temps et les lieux.

Nonobstant son goût pour la retraite, Martin, peu après son élévation à l'épiscopat, se crut obligé d'aller à la cour de Valentinien pour certaines affaires, importantes sans doute à la religion, mais qu'on ne spécifie pas. L'impératrice Justine, favorable aux ariens, prévint l'empereur contre le saint évêque, dont elle connaissait l'extrême aversion pour ces hérétiques. Valentinien défendit de l'admettre à son audience, qui lui fut en effet refusée. Mais le saint évêque s'étant mis en prières, un ange lui apparut, et lui dit de retourner vers l'empereur avec assurance. Il retourne au palais, trouve toutes les entrées libres, pénètre jusqu'au prince, qui toutefois ne lui marque au premier abord qu'une indifférence affectée et méprisante. Valentinien semblait s'étudier à ne pas faire un mouvement dont le saint pût se tenir honoré. Mais le siége où il était assis ayant paru tout à coup enflammé, il se leva avec effroi ; et changé par ce prodige, il court embrasser l'évêque, condescend généralement à tous ses désirs, sans lui donner le temps de les expliquer ; et durant son séjour, il le fit souvent manger à sa table : merveille peu surprenante dans la vie d'un saint qui fut le thaumaturge de son siècle, aussi-bien que la gloire de l'église gallicane.

Nous n'entrerons pas dans le détail infini des prodiges que le Tout-puissant opérait journellement par son moyen. Il chassait les démons, il guérissait les maladies les plus incurables, il res-

suscitait les morts, il faisait des miracles en si grand nombre, que les écrits des auteurs contemporains sont tous remplis de ces faits, que plusieurs avaient vus de leurs propres yeux; en particulier Sulpice-Sévère, qui avait été disciple du saint, et qui en écrivit une partie de son vivant. Cet homme plein de talens, d'ambition même avant sa conversion, ne crut pouvoir mieux étudier les règles de la perfection évangélique, que dans les leçons et les exemples de l'admirable évêque de Tours, qu'il observa avec la plus grande attention (1). Contre le préjugé établi de son temps sur l'humble simplicité du saint, il nous apprend qu'il n'avait remarqué dans aucune autre personne, non-seulement tant de mérite surnaturel, mais tant d'esprit, tant d'érudition, et même tant de pureté dans la diction. Ce Sulpice-Sévère est différent de saint Sulpice, dit le Sévère et évêque de Bordeaux, avec qui on le confondait autrefois : il n'était que prêtre; il gouverna deux églises assez éloignées l'une de l'autre, où chaque dimanche il allait célébrer successivement les saints mystères. C'est le premier exemple qu'on trouve, au moins dans les Gaules, de l'usage de biner, ou de dire habituellement deux messes en un jour. Cet écrivain plein d'art, d'élégance et d'agrément, composa encore, sous le titre d'Histoire Sacrée, un abrégé très-bien écrit de l'histoire du Vieux Testament et de celle de l'église, avec trois dialogues, le premier sur les solitaires d'Orient, les deux autres encore sur les vertus et les miracles de son saint maître : matière qu'il ne crut jamais pouvoir épuiser.

Le don des miracles, à ce haut degré qu'on avait admiré dans les premiers prédicateurs de l'évangile, le ciel l'accorda à l'homme apostolique dont la destination était de consommer la ruine de l'idôlâtrie parmi les habitans de la campagne les plus attachés au paganisme qui pour cela porte leur

(1) *Vit. S. Mart.* c. 10 *et seq.*

nom, et bien plus capables d'entendre la voix des prodiges, que les raisonnemens des docteurs et les oracles des prophètes. Aussi Martin réussit-il à forcer la superstition dans ses abris les plus obscurs, et jusque dans les contrées qui en faisaient le retranchement le plus inaccessible. Où l'on ne trouvait que très-peu de fidèles, il ne laissa presque plus d'idolâtres, et il y érigea quantité d'églises ou d'oratoires à la gloire de Jesus-Christ.

Mais si les restes du paganisme rendaient cet homme de prodiges nécessaire à la Gaule, les ravages de l'arianisme en Italie, et sur-tout dans l'église de Milan, demandaient un pasteur puissant en paroles aussi-bien qu'en œuvres. Depuis long-temps elle était gouvernée par un hérétique d'autant plus dangereux, qu'il affectait de paraître orthodoxe. Auxence avait trompé l'empereur Valentinien, en jurant avec une sacrilége impudence, que sa doctrine était la même que celle de Nicée; et la paresse de ce prince, au regard de la religion, lui avait fait croire l'imposteur sur sa parole, malgré la contradiction de ses procédés et les réclamations des conciles. Ainsi l'habile fourbe s'était-il maintenu pendant vingt ans dans la possession de l'un des siéges les plus importans de l'église. Il y mourut enfin, et laissa tout dans le plus effrayant désastre. Les orthodoxes si long-temps vexés ne pouvaient plus supporter l'oppression, les sectaires ne voulaient rien abandonner de leur pouvoir tyrannique, tous les esprits éprouvaient la fermentation la plus violente, et il y avait un danger prochain de sédition et des plus funestes excès. La province avait cependant un excellent gouverneur, à qui l'on observe que le préfet d'Italie, en lui conférant ce gouvernement, avait parlé en ces termes: Allez, Ambroise, et agissez en évêque plutôt qu'en juge. La sédition étant près d'éclater, Ambroise courut à l'église pour calmer le peuple, qu'il exhorta avec une éloquence tendre et insinuante à la concorde et à la sage modération, si nécessaires pour faire le

choix important d'un bon pasteur. A l'instant, toute la multitude, ariens et catholiques, d'une voix unanime, le demande lui-même pour évêque. Un enfant, dit-on, cria le premier par trois fois : *Ambroise évêque !* et tous les assistans prenant la voix de l'innocence pour l'organe du ciel, répétèrent long-temps : *Ambroise évêque, Ambroise évêque !* et ils ne voulurent plus entendre parler pour évêque d'un autre que d'Ambroise.

Comme il n'était que catéchumène, on ne pouvait le choisir, suivant les dispositions ordinaires des canons. Mais la voix publique, avec des circonstances si extraordinaires, parut un signe non équivoque du choix d'en-haut. On écrivit aussitôt à l'empereur qui se trouvait à Trèves, afin d'obtenir son consentement, nécessaire au moins, à raison du gouvernement dont Ambroise était revêtu. Mais le gouverneur, fort affligé de ce qui se passait, employa tous les moyens imaginables pour éviter la dignité sainte qui le faisait trembler. Dans les fonctions séculières qu'il continua d'exercer, il affecta, pour se rendre odieux, une sévérité excessive; et il appliqua publiquement quelques accusés à la question. Son humilité encore peu éclairée alla jusqu'à introduire chez lui des femmes décriées, afin de donner mauvaise idée de ses mœurs.

Telle était la crainte qu'on avait alors dans l'église du fardeau de l'épiscopat. Elle y était si commune, qu'en cette même année 374, un concile tenu à Vienne dans les Gaules, se crut obligé de réprimer cette humilité excessive des clercs qui se décriaient eux-mêmes, pour se soustraire aux dignités ecclésiastiques. Au moins fut-il ordonné d'admettre les témoignages qu'ils rendraient contre leur propre personne. Mais pour Ambroise, on pénétra facilement ses vues. A toutes ses allégations, le peuple ne répondit qu'en criant : Nous persistons dans le choix d'Ambroise, et nous prenons sur nous son péché.

Il voulut s'enfuir, et il sortit en effet de la ville pendant la nuit, pensant aller à Pavie. Le lendemain croyant être fort éloigné de Milan, il se retrouva à la porte de cette ville, où le peuple l'ayant reconnu, lui donna des gardes pour la suite. Il s'échappa néanmoins encore, et il se tint caché dans la maison de campagne de son ami Léonce, jusqu'au moment où l'on reçut la réponse de l'empereur. Flatté de voir choisir les pasteurs de l'église entre les officiers qu'il établissait sur les peuples, Valentinien voulut qu'Ambroise fut incessamment ordonné, et il chargea le vicaire d'Italie de tenir la main à l'exécution. On afficha un ordre précis, et sous de grosses peines, de décéler Ambroise, en quelque lieu qu'il put être; de manière que Léonce jugea ne pouvoir plus se dispenser d'obéir. On amena son ami qui fondait en larmes, et qui se soumit néanmoins, dans la crainte qu'une plus longue résistance ne fût une révolte contre la volonté du Seigneur.

Il voulut être baptisé par un ministre catholique. Huit jours après, il fut ordonné évêque, l'an 374. Mais pour se conformer, autant qu'il était possible, aux règles ecclésiastiques, il exerça dans ce court intervalle les différentes fonctions des ordres inférieurs. Le jour de son ordination, septième de Décembre, à ce que l'on croit, fut célébré comme un jour de réjouissance publique; et tant les prélats d'Orient que ceux d'Occident, lorsqu'ils apprirent ces soins marqués de la providence sur un siége si considérable, en rendirent au Seigneur les actions de grâces les plus expressives. Ambroise pouvait avoir trente-quatre ans. Il ne tarda point à annoncer tout ce qu'on devait attendre de lui: ce qu'il avait d'argent, il le distribua sans réserve aux pauvres, fit à son église la donation de toutes ses terres, dont il ne réserva l'usufruit qu'à sa sœur Marcelline, vierge consacrée par la main du pape Libère, et qui faisait l'édification

de toute la ville de Rome où elle vivait. Pour son frère Satyre qui l'était venu joindre à Milan, le nouvel évêque se déchargea sur lui du gouvernement de sa maison, afin de se livrer tout entier aux fonctions spirituelles.

Il eut très-peu de choses à changer dans sa conduite, pour la rendre épiscopale. Mais comme il ne s'était guère occupé jusque-là que des connaissances convenables à son premier genre de vie, il prit la coutume de donner à l'étude des sciences ecclésiastiques, toutes les heures qu'il dérobait aux affaires moins importantes, et beaucoup plus encore au repos de la nuit. Convaincu que la piété ni la dignité ne dispensent jamais d'être savant, et que les lèvres du prélat, encore plus que celles du prêtre, sont les dépositaires de la doctrine, il méditait continuellement les divines écritures, et il en cherchait infatigablement l'intelligence dans la tradition et la multitude des interprètes. Il voulait connaître tous les auteurs ecclésiastiques de quelque renommée, les modernes ainsi que les anciens; et s'il goûtait les interprétations d'Origène, où il puisait principalement; avec plus de générosité sans doute, et contre l'ordinaire des savans peu enclins à priser leurs contemporains, il témoignait une estime toute particulière pour la perfection des écrits de saint Basile. Tant par son assiduité à étudier ces grands modèles, que la justesse et l'aménité de son propre génie, il acquit en peu de temps une éloquence noble, sage, insinuante, quelquefois véhémente, toujours revêtue d'une diction aussi douce et aussi élégante que propre et naturelle. C'est ainsi que se formait, entre les quatre plus brillans flambeaux de l'église d'Occident, celui que le Seigneur destinait à faire évanouir de l'Italie les ténèbres de l'arianisme.

La part qu'eut Valentinien à l'élection d'Ambroise, fut la plus belle et la dernière œuvre de cet empereur en faveur de la religion. Il mourut

sur la fin de l'année suivante; après avoir régné près de douze ans, et vécu cinquante-cinq. Toujours il avait été fort sujet à la colère; et l'on prétend qu'un violent accès de cette passion, à laquelle il se livra en donnant audience aux ambassadeurs des Quades qui venaient de ravager la frontière de l'empire, lui rompit une veine, et le fit expirer le jour même, 17 Novembre 375. La valeur, la prudence, une activité infatigable contre les barbares prêts à fondre sur toutes les provinces, l'amour du bien public, et le choix des ministres capables de le procurer; toutes ces qualités, vraiment impériales, assurent à Valentinien un rang non commun entre les empereurs. Mais son peu de zèle pour la religion, et son inflexible sévérité, aussi ressemblante à la cruauté qu'éloignée de l'esprit du christianisme, lui attirèrent le blâme des politiques ainsi que des chrétiens.

Aussitôt après la mort de cet empereur, les principaux officiers, pour prévenir les mouvemens, reconnurent le jeune Valentinien son fils, qui n'était qu'un enfant de quatre ans. On n'attendit pas l'aveu de Gratien son aîné, qui était resté à Trèves, et qui avait été déclaré auguste dès l'année 367 : mais ce prince, âgé de seize ans à la mort de son père, et d'une bonté de caractère presque sans exemple, loin d'improuver un arrangement dont tant d'autres se seraient tenus outragés, traita toujours son jeune frère, quoique d'un autre lit, comme son propre fils. Ainsi l'empire se trouva partagé, comme à la mort du grand Constantin; Gratien ne s'attribuant en propre que l'Espagne, les îles Britanniques et les Gaules, régions frontières et les plus exposées aux barbares. Mais tant qu'il vécut, il gouverna l'Occident en général; de manière que les loix données dans toute son étendue jusqu'à la mort de Valens, se trouvent sans nulle exception datées de Trèves ou de Mayence, lieux ordinaires de son séjour.

On en remarque deux, entre les plus favorables à l'église. La première renouvelle les défenses faites aux hérétiques de tenir des assemblées, avec confiscation des lieux où ils auront dressé des autels. Par la seconde, qui concerne les jugemens ecclésiastiques, et qui constate les usages respectables de l'antiquité où nous nous sommes maintenus, il est statué que les causes les moins importantes, en matière de religion, seront jugées par l'évêque et son clergé, ou par le concours du métropolitain et de ses suffragans dans le concile de la province; et que les affaires graves le seront avec plus de solennité par les juges ordinaires et extraordinaires, c'est-à-dire, par les évêques d'un grand district comprenant plusieurs provinces sous un primat ou patriarche : les causes criminelles sont réservées par la même loi aux juges laïques. Tel fut uniquement dans ces ordonnances le but d'un prince religieux, qui ne s'arrogeait pas le pouvoir direct de statuer, en matière purement ecclésiastique, mais celui de procurer l'exécution des règlemens de ce genre. On fait honneur à la religion de Gratien, d'avoir, le premier des empereurs chrétiens, refusé l'habit de souverain pontife, quand les païens, selon la coutume, le lui présentèrent.

Valens, en Orient, usait bien différemment de son pouvoir, sur-tout depuis qu'il se trouvait en pleine liberté, par la mort de l'empereur son frère. Comme les solitaires faisaient un des plus fermes appuis de la doctrine catholique, il ordonna par une loi formelle, qu'ils fussent contraints à porter les armes. Plusieurs troupes de gens de guerre se dispersèrent aussitôt dans les solitudes d'Egypte, pour en forcer les saints habitans à une sorte d'apostasie. La vexation s'étendit aux solitaires des autres provinces, particulièrement à ceux de Syrie, que l'effroi dispersa de toute part : après quoi on brûla leurs cellules avec tous leurs petits ouvrages, dont le produit ne tendait qu'au soulagement des pau-

vres. C'est ainsi que ce persécuteur obstiné comblait la mesure et accélérait le châtiment de ses crimes.

Mais les barbares choisis pour servir d'instrument à la céleste vengeance contre leur séducteur, devaient être séduits avant qu'elle éclatât. Entre les peuples divers venus des extrémités occidentales du Nord sur les frontières de l'empire, et compris indistinctement sous le nom de Goths, ceux qu'on appelait Thervinges étaient déjà chrétiens en assez grand nombre, et ils avaient une extrême vénération pour leur évêque Ulfila. Poussés à bout par les Huns sortis furieux des palus Méotides, où on les avait quelque temps resserrés, ils l'envoyèrent à Valens, afin d'en obtenir la permission de passer le Danube, et de s'établir en Thrace, à condition de servir dans les armées romaines. Ulfila ne fut pas long-temps à C. P. sans voir que tout le crédit était entre les mains des ariens. Soit intérêt personnel, soit amour aveugle de sa nation, soit oubli des principes de la foi et séduction véritable; car il est bien difficile de trouver un motif plausible à l'affreuse résolution d'un homme consacré à des fonctions si apostoliques; il promit de faire embrasser les opinions d'Arius à son peuple, qui le croyait sur sa parole et l'écoutait comme son oracle. C'était lui qui avait inventé les lettres gothiques, et traduit en cette langue la Bible entière, dont les évangiles que nous avons encore, fournissent un monument curieux de l'état où se trouvait alors l'idiome des nations germaniques. Un homme, d'une capacité si extraordinaire pour des peuples tout guerriers et encore sauvages, leur eut bientôt persuadé tout ce qu'il voulut. Par leur commerce avec les autres barbares, les Goths les infectèrent presque tous du venin de l'arianisme. Ainsi Valens, en les pervertissant, fut le premier auteur de la perversion de toutes ces nations infortunées.

Bientôt néanmoins il se brouilla avec ses prosélytes mêmes. A leur arrivée dans la Thrace, on les avait fort mal accueillis. Les officiers romains leur vendaient les vivres à un prix exorbitant : ce qui en réduisit un grand nombre à périr de faim ,et les mit tous au désespoir ; en sorte qu'ils conspirèrent tous ensemble, et firent main-basse sur les troupes romaines qui se trouvaient peu nombreuses. Valens en apprit la nouvelle en Syrie, où il se disposait à réprimer les Perses. Bien vîte il fallut se transporter en Thrace, et la paix fut conclue précipitamment avec le roi Sapor. La politique l'emportant même sur le zèle hérétique, et le zélateur ne voulant point laisser de mécontens sur une frontière d'où il était contraint de s'éloigner, il fit cesser la persécution en Orient, rappela d'exil les prêtres et les évêques, délivra les solitaires condamnés aux mines, et rendit la paix aux orthodoxes, au moins dans les villes considérables, particulièrement à Alexandrie. Pierre, disciple et successeur de saint Athanase, et qui avait cherché un asile à Rome, comme son illustre prédécesseur, revint avec des lettres du pape Damase qui confirmaient son élection. Il avait pour lui tous les cœurs : on lui remit les églises, et l'on chassa l'usurpateur Lucius, qui alla solliciter la vengeance de la cour; mais on y avait de tout autres soucis.

Les troupes que l'empereur, arrivé depuis peu à C. P. avait envoyées en avant contre les Goths, sous la conduite du comte Trajan, venaient d'être battues, accablées par le nombre prodigieux des ennemis. Il ôta le commandement à ce brave et digne chef, à qui il n'épargna point les reproches les plus injurieux, pas même celui de lâcheté. Mais Trajan, catholique vertueux et d'une foi aussi vive que pure, lui répondit courageusement: Ce n'est pas moi, seigneur, qui ai perdu la victoire ; elle était humainement impossible ; c'est vous qui

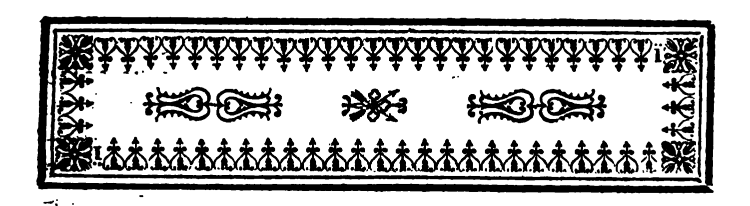
l'avez procurée à nos ennemis, en tournant vers eux le secours du Tout-puissant irrité par l'oppression de ses vrais adorateurs (1). Les généraux Arinthée et Victor, également religieux et grands hommes de guerre, appuyèrent fortement ce discours. Le prince, à qui jamais ils ne furent plus nécessaires, prit le parti de dissimuler. Il rassembla toutes ses troupes, et à leur tête il quitta C. P. le 11 de Juin 378.

La cellule d'un solitaire renommé pour sa sainteté et ses miracles, se rencontrait sur la route de l'empereur. Isaac, c'était le nom du saint homme, le voyant passer, lui cria : Où allez-vous, seigneur, après avoir fait la guerre au fils de Dieu et allumé sa vengeance? C'est lui qui a suscité contre vous les barbares. Faites réparation à sa gloire: autrement vous allez périr avec votre armée. L'empereur répondit froidement : Je reviendrai confondre ta prophétie, et te faire subir la mort due à tes impostures. Sur le champ il donne ordre qu'on tienne le solitaire emprisonné jusqu'à son retour. J'y consens, repartit Isaac en élevant la voix encore davantage ; faites-moi mourir, si l'événement me convainc de mensonge (2).

Valens s'avança jusqu'auprès d'Andrinople, non loin de Nicée en Thrace, lieu malheureusement célèbre par le symbole que les ariens y avaient fait signer aux députés du concile de Rimini (3). La bataille s'engagea, le neuvième du mois d'Août. Les Romains y perdirent les deux tiers de leurs troupes. L'empereur y périt lui-même. On ne retrouva point son corps ; mais il passa pour constant, qu'ayant été blessé d'une flèche, on le transporta à quelque distance, dans une cabane où les ennemis mirent le feu sans savoir qui s'y trouvait. Dans cet asile funeste, il n'échappa qu'un de ses

(1) Theod. IV, 33.
(2) Soz. VI, 40.
(3) *Ibid. c. ult.*

gardes, qui sauta par une fenêtre, et rapporta cette désespérante nouvelle. Ainsi périt, à l'âge d'un peu moins de cinquante ans, le tyran des adorateurs du fils de Dieu, et le dernier soutien de l'impiété arienne chez les nations policées. Depuis ce châtiment exemplaire, elle tomba dans un tel discrédit, qu'on la put regarder comme ruinée dans l'empire; et bientôt elle se fût totalement anéantie, sans les déplorables effets de la séduction parmi les barbares.



HISTOIRE DE L'ÉGLISE.

LIVRE DIXIÈME.

Depuis la chute de l'arianisme en 378, jusqu'à la mort de Théodose en 395.

Si l'impiété trouve souvent des protecteurs parmi les puissances du siècle, la providence y ménage aussi à la religion de solides appuis et de zélés défenseurs. Valens avait tout bouleversé dans l'église d'Orient : nous y verrons bientôt le calme rétabli par un empereur, qui avec autant de bonté et de droiture que le grand Constantin, eut moins de facilité, le discernement plus sûr, ou du moins plus conséquent et plus efficace. Tel fut le grand Théodose, qui, destiné à épurer la société chrétienne du mélange des idolâtres et de la contagion d'hérésies non moins impies, avait besoin de qualités supérieures, ou mieux soutenues que dans le premier libérateur de l'église, qui n'avait été chargé, pour ainsi dire, que de l'ébauche de cette grande œuvre. Le Seigneur, dans ses desseins de miséricorde, donna d'abord ce prince selon son cœur à l'Orient où le mal était extrême; puis il le préposa au gouvernement de tout le monde chrétien.

L'église de C. P. se trouvait dans l'état le plus

déplorable, depuis quarante ans que les ariens y dominaient, sous deux empereurs hérétiques, dont l'un avait succédé à l'autre presque immédiatement. Une infinité de sectaires y dévastaient la bergerie du bon Pasteur; et le petit nombre des ouailles fidèles n'avaient point alors de guide à leur tête. Aucun certainement n'était plus propre à recueillir ou à relever les membres désolés de la dispersion, que le sublime et profond docteur Grégoire de Nazianze. Sa vertu éprouvée, aussi-bien que sa doctrine et son éloquence, lui avait acquis la plus haute réputation. Il était évêque, mais sans diocèse; et il vivait dans la retraite, en Séleucie, près des chastes dépouilles de la première des martyres sainte Thècle, à qui il avait une dévotion particulière. Les catholiques de la ville impériale témoignèrent un vif désir de se ranger sous sa conduite; les évêques zélés applaudirent à leur empressement : mais Grégoire ne pouvait se résoudre à quitter les pieuses douceurs de la solitude. Il résistait aux sollicitations de ses meilleurs amis, qu'il accusait de trahir l'amitié, et qui de leur côté lui reprochaient l'inaction du serviteur inutile, à la vue d'une église exposée sans pilote au plus dangereux orage, tandis qu'il refusait de prendre le gouvernail.

Il se rendit enfin, malgré toute sa répugnance et la faiblesse de sa santé, consumée d'austérités, d'infirmités et de vieillesse. Son corps courbé vers la terre, à ce qu'il nous apprend (1), ne semblait aspirer qu'à y rentrer; sa tête était entièrement dépouillée de cheveux, son visage et ses membres aussi décharnés que ceux des cadavres. Mais l'humble orateur en cache soigneusement la cause honorable, qui était principalement sa pénitence. Cependant ses vêtemens et sa manière de vivre n'annonçant que la pauvreté, le son même de sa voix ayant quelque chose de rude et d'un peu sau-

(1) *Or.* 25.

vage, il fut assez mal accueilli d'abord. Les ariens, pleins de prévention contre la doctrine catholique, imaginèrent ou firent semblant d'imaginer qu'il adorait plusieurs dieux. D'ailleurs fort attachés à leur évêque Démophile, génie souple et insinuant, ils ne pouvaient nommer sans horreur celui qu'ils regardaient comme son rival. Toutes les manœuvres familières à ces fourbes, furent mises en œuvre contre l'homme apostolique. On le calomnia, on le dénonça aux tribunaux, on échauffa tellement la populace contre sa doctrine et sa personne, qu'il s'en vit quelquefois poursuivi à coups de pierres. Mais la modestie, une douceur angélique, une modération inaltérable, avec le courage et la persévérance, triomphèrent de tout. Une fois persuadé qu'il était dans l'ordre de la providence, rien ne put l'ébranler dans le dessein de suivre fidèlement la marche de ses vrais ministres, aussi constans à conserver leurs dignités dans la persécution, qu'enclins à les fuir quand on les leur décerne.

Il logea chez des parens qu'il avait à C. P. et ne voulut être à charge à nulle autre personne, si toutefois il était possible qu'il incommodât ses hôtes; car sa vie était d'une frugalité inconcevable, et sa nourriture, comme il le dit lui-même; aussi peu dispendieuse que celle des oiseaux. Il sortait rarement, jamais pour des visites indifférentes, ni par esprit d'amusement ou par curiosité, dans une ville qui faisait la merveille de l'empire, où tant de spectacles et de monumens rares attiraient des étrangers de tout état et de tous les coins du monde. Rien ne pouvait produire un meilleur effet dans une église, où la vie molle et dissipée des ecclésiastiques causait un dommage infini à la religion. Ainsi la sagesse et la gravité des mœurs de Grégoire lui concilièrent premièrement l'estime, et bientôt après l'affection publique.

Comme les ariens avaient usurpé toutes les égli-

ses sur les orthodoxes, il commenca par rassembler les fidèles dans la maison où il logeait, et cette maison devint par la suite une église célèbre, qu'on nomma l'Anastasie ou la Résurrection, parce que le docteur y avait comme ressuscité la vraie foi. Il n'eut pas fait beaucoup d'instructions, que son éloquence excita l'admiration de tout le monde. Son style élégant et facile, en même temps exact et serré, son imagination aussi brillante que féconde, son raisonnement juste et pressant, joint à une profondeur unique dans la science des écritures; telle était sa manière, qui attirait les catholiques par un motif de piété; et par l'appas du plaisir ou de la curiosité, les hérétiques de toutes les sectes, et les païens mêmes. Pour le mieux entendre, on forçait les balustrades qui environnaient le sanctuaire où il prêchait; souvent on l'interrompait par des acclamations et des battemens de mains; on voyait, dans tous les coins de l'édifice, des copistes occupés à transcrire ses discours tandis qu'il les prononçait.

Toutefois il combattait sans ménagement les erreurs régnantes; et ce fut alors qu'il fit les oraisons qu'on appelle de la théologie, où il expose d'une manière admirable la doctrine sublime de la nature de Dieu et de la Trinité des personnes divines. On croit que ce sont ces pièces si sublimes et si éloquentes malgré la subtilité de la matière, qui lui ont acquis le surnom de théologien. Car c'est ainsi qu'on l'appelle communément dans l'antiquité, pour le distinguer des autres pères du nom de Grégoire: titre éminent, que ce seul écrivain ecclésiastique a partagé avec le plus sublime des évangélistes. Mais bien loin de donner dans l'écueil d'une téméraire curiosité, et de creuser indiscrètement dans la profondeur redoutable de l'Être divin, son premier soin au contraire fut de réprimer la démangeaison périlleuse de dogmatiser, qui régnait alors généralement à C. P. et d'une manière tout-à-fait effrénée parmi les novateurs.

Vers le temps de ces glorieux et pénibles tra-

vaux, il eut à soutenir une autre épreuve, qui coûta infiniment à la sensibilité de son cœur. Son digne et constant ami, Basile de Césarée, termina enfin sa carrière, le premier jour de l'an 379, après que ses vertus eurent achevé de s'épurer par les contradictions et le ressentiment opiniâtre d'Eustathe de Sébaste. Jamais cet hérétique déguisé, ni ses adhérans, ne purent lui pardonner de l'avoir lié au corps de l'église par une confession de foi si authentique et si claire, qu'il ne pouvait plus s'en détacher qu'avec un éclat aussi contraire au plan de cet hypocrite qu'à l'intérêt de sa secte. Mais tous les ordres de la hiérarchie, parmi les orthodoxes et tous les vrais enfans de l'église, révéraient sincèrement le saint docteur, quand la mort le leur enleva.

A ses funérailles, il y eut une telle affluence de toute sorte de personnes, que plusieurs furent étouffées dans la foule (1). C'était à qui toucherait le bord de sa robe, ou le lit sur lequel il était porté au lieu de sa sépulture. Les gémissemens interrompaient au loin le chant des pseaumes; les païens et les juifs se mêlaient avec les fidèles, et ne regrettaient guère moins qu'eux ce père commun de tous les indigens. Ses disciples, ses domestiques même faisaient le récit de ses actions et de ses discours édifians; et la dignité de la matière faisant oublier à tout le monde l'état de ces sortes de panégyristes, les assistans les plus qualifiés les écoutaient avec une attention respectueuse. En un mot, il n'est point d'exemple d'un attachement ou d'une vénération pareille témoignée à aucune autre personne. Plusieurs la poussèrent jusqu'à imiter le saint dans les choses les plus indifférentes; dans sa manière de marcher, de manger, de se vêtir, et même dans quelques défauts extérieurs, tels que sa lenteur à parler. Mais on lui rendit aussitôt des honneurs d'un ordre infiniment plus relevé. On voit, dans le panégyri-

(1) Greg. Naz. *Or.* 20.

que qu'en fit peu après saint Grégoire évêque de Nysse, son frère, que le jour même de sa mort fut changé en un jour de fête, avec des solennités éclatantes. Les plus illustres orateurs s'exercèrent comme à l'envi dans un si beau champ, où l'amitié rendit aux talens supérieurs de Grégoire de Nazianze toute la pompe et la chaleur de ses plus belles années.

L'éloquent diacre d'Edesse, saint Ephrem, n'avait point attendu le trépas de Basile pour en consacrer la mémoire. A la vue de ses vertus et de toutes ses qualités merveilleuses, dans une visite qu'il lui rendit à Césarée, il fut tout à coup saisi de cet enthousiasme qu'il communique encore à ses lecteurs dans le récit qu'il en a laissé (1). Me trouvant, dit-il, dans une ville où je comptais me désaltérer aux sources pures de la charité, j'entendis ces paroles qui me saisirent d'étonnement : Leve-toi, Ephrem, et te repais du divin aliment qui nourrit les ames. Où le prendrai-je, Seigneur, répondis-je avec inquiétude ? La voix poursuivit ainsi, en faisant allusion au nom de Basile, qui signifie roi : Voilà dans ma maison un vase royal, qui te fournira cette précieuse nourriture. Je me lève, je vais au temple du Très-haut, j'entre avec respect sous les augustes portiques, je porte avec empressement mes regards dans l'intérieur de l'édifice sacré, et j'apercois dans le saint des saints le vase d'élection d'où jaillissent les paroles de vie, majestueusement exposé devant les ouailles pures, dont tous les yeux, respirant une sainte avidité, étaient arrêtés sur lui. Je vis de toute part l'immense troupeau se repaître avec ardeur de la nourriture céleste ; je vis couler tout à l'entour des fleuves de larmes, tandis qu'il faisait monter des vœux ardens vers le ciel, comme un encens d'agréable odeur, et j'en vis descendre des torrens de bénédiction. Enfin je vis les chœurs de ces anges terrestres étinceler des

(1) Cot. *Mon. Gr. t.* 3, *p.* 58.

splendeurs de la grâce; et ne pouvant plus résister à l'esprit qui s'empare de tous mes organes, je loue à voix haute la sagesse et la bonté de l'Eternel, qui honore ainsi ceux qui l'honorent.

En effet, Ephrem donna publiquement des éloges à l'archevêque : ce qui causa des rumeurs par toute l'assemblée, et fit dire à quelques personnes : Quel est cet étranger, qui loue ainsi notre évêque? C'est sans doute pour en recevoir quelque libéralité que ce mercenaire le flatte de la sorte. Il s'en fallait bien que le pasteur ne donnât dans la même imagination; le Seigneur ne dédaigna pas d'inspirer à un saint ce qu'il convenait de penser d'un autre saint. Après la célébration du saint sacrifice, Basile fit appeler cet homme extraordinaire, et conversa long-temps avec lui (1). Il n'est pas question dans les historiens de l'antiquité, de l'interprète que certains modernes font ici intervenir sans raison, et en se contredisant équivalemment eux-mêmes : puisqu'Ephrem, en louant publiquement Basile dans l'église de Césarée, fut très-bien entendu par le peuple, il en parla sans doute la langue, et non le syriaque, où cette multitude devait être beaucoup moins versée que son savant archevêque. Etes-vous, lui demanda d'abord Basile, cet Ephrem qui honore le joug du Sauveur par la ferveur et la persévérance avec laquelle il le porte? L'humble diacre répondit : Je suis cet Ephrem qui rampe à peine dans la carrière du salut. Le saint évêque l'embrassa, et le fit manger avec lui. Il parut néanmoins étonné de la manière dont Ephrem l'avait loué publiquement, et il lui en demanda la cause. C'est, dit Ephrem, que je voyais sur votre épaule droite une colombe d'une merveilleuse blancheur, qui semblait vous suggérer tout ce que vous disiez à votre peuple. A toutes les autres questions qu'on put lui faire, il répondit avec un esprit, un fonds de jugement et de

(1) Theod. *p.* 81; Sozom. *p.* 220.

science, qui ne causa pas moins d'admiration au prélat que l'éminente vertu de son hôte.

S. Ephrem survécut fort peu à S. Basile : on croit qu'il mourut environ un mois après lui. Il fit alors un discours qu'on nomme son testament, où il défend de la manière la plus expresse, de lui rendre aucun des honneurs qu'on faisait aux saints, de garder ses habits comme des reliques, de l'enterrer sous l'autel, ou même en aucun autre endroit de l'église. Il veut être mis, sans nul appareil, dans un coin de cimetière. Mais il recommande instamment qu'on fasse pour lui des aumônes, des prières et des oblations, particulièrement le trentième jour après son décès ; ces pratiques respectables étant répandues dès-lors dans toutes les églises (1).

Neuf mois après saint Basile, mourut sainte Macrine sa sœur, dans le monastère qu'elle gouvernait près de la ville d'Ibore de la province du Pont. Son frère, saint Grégoire de Nysse s'y rencontra, comme il revenait d'un concile d'Antioche, où il avait assisté cette année 379. Les moines qui vivaient sous la conduite de saint Pierre, un autre de ses frères, à quelque distance de ces religieuses, vinrent selon leur coutume au-devant de l'évêque, bien qu'étranger dans ce diocèse, et les vierges l'attendirent dans l'église. Tous prièrent ensemble, puis l'évêque leur donna la bénédiction, après quoi elles se retirèrent modestement, sans qu'il en restât une seule pour lui parler : ce qui fit conjecturer à Grégoire, sans doute parce qu'elles étaient voilées, que la supérieure n'était pas de leur nombre. Il se fit introduire chez elles, et trouva sa sœur dangereusement malade. Ils ne s'étaient point vus depuis huit ans, à cause de la persécution qui avait obligé Grégoire à quitter son pays long-temps avant la mort de Basile leur frère commun. Le discours ne tarda point à tomber sur ce cher et respectable défunt,

(1) *Mon. Gr. t. 3.*

et Grégoire parut extrêmement attendri. Macrine, près de rejoindre son saint frère dans les cieux, où son ame paraissait déjà tout entière, consola celui qu'elle laissait en terre, par un excellent entretien sur la dignité de nos ames et le bonheur de la vie future. Le savant évêque de Nysse en fut si content, qu'il le redigea depuis, et en composa un traité de l'ame et de la résurrection, que nous avons encore : mais il a été corrompu, ainsi que quelques autres ouvrages de ce père, vraisemblablement par les origénistes.

Tandis que Grégoire et Macrine s'entretenaient ensemble, ils entendirent entonner les pseaumes pour la prière des lampes, c'est-à-dire, les vêpres. La sainte envoya son frère à l'église, et se mit en prières de son côté. Le lendemain sur le soir, se sentant à la dernière heure, elle ne voulut plus s'entretenir qu'avec Dieu. La prière du soir ayant encore commencé, elle se mit en devoir de s'en acquitter autant qu'elle le pouvait; fit d'abord le signe de la croix sur ses yeux, sur sa bouche et sur son cœur; le fit, à la fin de la prière, sur son visage, et rendit aussitôt l'esprit en poussant un grand soupir. Grégoire retint, pour préparer les funérailles, deux des principales religieuses, dont l'une veuve de qualité, nommée Vestiane, et l'autre la diaconesse Lampadie, qui sous Macrine conduisait la communauté. Il leur demanda si elles n'avaient point en réserve quelques-uns des habits de l'abbesse, propres à parer son corps selon la coutume. Lampadie répondit en pleurant : Vous voyez tout ce qu'elle avait : ce manteau grossier, ce voile qui lui couvre encore la tête, ces souliers usés; voilà toute sa richesse. L'évêque fut réduit à l'orner de l'un de ses propres manteaux; les habits des deux sexes consistant alors en de longues draperies, dont plusieurs convenaient indifféremment à l'un et à l'autre. Vestiane, en accommodant la tête, dit à saint Grégoire : Regardez son collier. Elle le détache par derrière, tire en même temps une

croix et un anneau de fer, que la sainte portait toujours sur son cœur, et les présente à l'évêque. Partageons, dit Grégoire, ces précieux monumens de la pauvreté de Jesus-Christ : gardez la croix, et je retiendrai l'anneau ; car j'y vois aussi une croix gravée. Vous n'avez pas mal choisi, reprit Vestiane ; l'anneau est creux à l'endroit de cette empreinte, et renferme du bois de la vraie croix.

On passa la nuit à chanter des pseaumes, comme dans les fêtes des martyrs. Le jour étant venu, comme il était accouru un peuple infini, saint Grégoire le rangea en deux chœurs, les femmes avec les vierges, les hommes avec les moines. C'est le saint lui-même qui dans sa lettre au solitaire Olympius, contenant la vie de sainte Macrine, nous a transmis cet ordre de funérailles, que le respect de la tradition ne jugera rien moins que minutieux (1). L'évêque diocésain, nommé Araxe, se trouvait à la cérémonie avec son clergé. Saint Grégoire et lui prirent par-devant le brancard où la défunte était étendue sur un lit ; et deux autres ecclésiastiques des principaux du clergé le prirent par-derrière, tous marchant avec une majestueuse lenteur. Un double rang de diacres et d'autres ministres précédaient le corps avec des flambeaux : ce qui marque l'ancienneté de l'usage de porter des cierges allumés en plein jour, comme du reste des cérémonies de l'église aux enterremens. D'une extrémité de la procession jusqu'à l'autre, on chantait des pseaumes tout d'une voix. Arrivé à l'église qui était celle des quarante martyrs, où le père et la mère de Macrine avaient déjà été enterrés, on fit les prières accoutumées avant d'ouvrir le tombeau. A l'ouverture, l'évêque Grégoire eut soin de couvrir d'un drap blanc les corps de son père et de sa mère, craignant de manquer au respect et à la piété filiale, en les exposant, défigurés par la mort, aux regards du public. Après quoi les deux

(1) *Vit. S. Macr. p.* 200 *et seq.*

évêques

évêques ensemble prirent le corps de Macrine, le mirent, comme elle l'avait toujours souhaité, à côté de sainte Emmélie sa mère, et firent une prière commune pour l'une et pour l'autre. Enfin Grégoire se prosterna sur le tombeau, et en baisa la poussière.

Il eut vers le même temps la consolation de voir venger la gloire de son frère Basile, par la condamnation solennelle d'Eustathe de Sébaste, son calomniateur. Suivant le témoignage exprès de Socrate (1), ignoré ou mal rendu par plusieurs historiens, cet hérétique fut enfin anathématisé au concile de Gangres, métropole de la province de Paphlagonie. On dressa dans le même concile différens canons de discipline, dont le second nous montre qu'alors subsistait encore la défense de se nourrir de sang et de viandes suffoquées. Le reste des règlemens ne tend qu'à réprimer les abus introduits par Eustathe et par ses disciples. Ils consistaient principalement à condamner tous ceux qui mangeaient de la viande; à blâmer le mariage, pour quelque raison qu'on le contractât; à embrasser la continence par horreur du mariage; à abandonner ses parens et ses enfans, sous prétexte de vie ascétique; à faire secouer le joug aux esclaves, sous la même couleur de piété; à jeûner le dimanche et à mépriser les jours de jeûne établis par l'église; à se retirer de la maison de Dieu, et à tenir des assemblées à part pour y faire les fonctions ecclésiastiques, sans la présence d'un prêtre délégué par l'évêque; enfin, à mépriser les plus saints usages autorisés par la tradition, tels que les commémorations des martyrs et les offices célébrés en leur honneur. Ces différens abus proscrits par les pères de Gangres, n'étaient qu'un reste du manichéisme, qui reprît bientôt vigueur sous le nom et par le crédit de Priscillien, et que nous verrons souvent reparaître dans la suite, sous des formes

(1) *Lib.* 1, *c.* 43.

nouvelles : tant l'esprit humain est porté à substituer ses nouveautés subtiles et souvent pénibles à la noble simplicité de la foi et de la morale évangélique.

L'antipape Ursin, quoique banni depuis longtemps, remuait encore par le moyen des clercs qu'il avait si illégitimement ordonnés; et plusieurs évêques, condamnés par le saint pape Damase, se maintenaient dans leurs églises. Pour remédier à ces désordres, il se tint à Rome un concile composé d'évêques de toutes les parties de l'Italie. Ils adressèrent une épître aux deux empereurs Gratien et Valentinien, où d'abord ils remercièrent ces princes de ce qu'ils avaient ordonné pour ruiner le schisme d'Ursin, savoir que l'évêque de Rome jugerait les autres évêques : ils les priaient ensuite d'appuyer le règlement qu'ils venaient de dresser, par rapport à ces jugemens et à la décision des affaires ecclésiastiques. La cause de Damase avait été comme remise à l'arbitrage impérial : sur quoi les pères déclarent que le pape suivait en cela l'exemple de ses prédécesseurs, selon lequel le pontife romain peut se défendre au conseil de l'empereur, si l'on ne commet pas sa cause à un concile. Ils ajoutent, ce qu'on ne trouve dans aucun autre monument, que le pape Sylvestre étant accusé par des impies, plaida sa cause devant Constantin.

Pour satisfaire à la demande du concile romain, les deux empereurs ordonnèrent, par un édit en forme, que quiconque prétendrait se maintenir dans son église, contre un jugement pontifical rendu de concert avec sept, ou du moins cinq évêques, et que celui qui étant cité au jugement des évêques refuserait de s'y présenter, serait conduit à Rome sous bonne garde; que si le réfractaire se trouvait dans un pays trop éloigné, on renverrait son affaire au métropolitain; et s'il était métropolitain lui-même, qu'il se rendrait sans délai, soit à Rome, soit devant les juges nommés par l'évêque de Rome, ou bien au concile

de quinze évêques voisins; et qu'il n'y aurait plus moyen après cela de revenir contre le jugement (1).

L'empereur Gratien ne respirait que le bien de la religion et de l'empire. Tous les historiens exaltent à l'envi le caractère de ce prince, doué aussi avantageusement des qualités extérieures que de celles de l'ame : grand, bien fait, beau de visage, mais de cette beauté modeste et même un peu timide qui annonce également la pudeur et la popularité; l'esprit vif et solide, propre aux sciences comme aux affaires; le cœur excellent, sensible, droit, tendant toujours au bien et au vrai. Ces dispositions naturelles avaient été cultivées par la meilleure éducation; son père Valentinien l'ayant accoutumé de bonne heure au travail et à la fatigue, à la vigilance, à la tempérance, à toutes les vertus de la vie privée et du gouvernement. Le poëte Ausone lui avait appris les belles-lettres, et l'auguste disciple fut si reconnaissant, qu'il promut son précepteur, d'ailleurs très-capable, aux premières charges de l'empire. Toutefois on est fort surpris de trouver dans les poésies de l'instituteur d'un prince renommé particulièrement pour sa chasteté, mille traits licencieux qui annoncent dans Ausone des mœurs toutes païennes; quoiqu'on ne doute pas qu'il n'ait été chrétien.

Mais le plus grand service que Gratien rendit tout à la fois à l'empire et à la religion, ce fut l'élévation de Théodose à la dignité impériale. Ce grand homme était Espagnol de naissance, issu de la famille Ulpienne, aussi-bien que l'empereur Trajan à qui il ressemblait, tant pour la figure que pour les bonnes qualités de l'esprit, sans qu'il en eût les défauts. Son père se nommait Théodose, et fut un des plus grands capitaines de son temps. Mais on le calomnia auprès de Gratien; et cet excellent empereur,

(2) *Tom.* 2, *Conc. p.* 1003.

qui, par le seul défaut qu'on puisse lui reprocher, et dans lequel il ne tomba qu'en voulant faire diversion aux penchans plus dangereux pour son âge, perdit un sujet des plus essentiels à l'état. Tandis que le jeune empereur s'abandonnait à son goût pour la chasse et à l'inapplication qu'elle occasione, le comte Théodose, accusé de vouloir usurper l'empire, demeura à la merci de ses jaloux calomniateurs, et fut condamné à la mort, qu'il souffrit en héros chrétien, après avoir demandé et reçu le baptême. Son fils courut risque d'être enveloppé dans la proscription. Quoique très-jeune encore, il était déjà fort avancé dans le service militaire, et avait été pourvu du gouvernement de Mésie, pour ses beaux faits. Il crut devoir céder à l'orage, quitta son gouvernement, et se retira au lieu de sa naissance. Ce fut de là que Gratien, rendu à son bon naturel, et faisant céder toutes les appréhensions de la politique au bien de l'empire, le tira, d'abord pour lui confier le commandement des armées, et bientôt après il partagea avec lui la souveraine puissance.

Cette association se fit à Simirch, capitale de l'Illyrie occidentale, le 19 Janvier de l'an 379. Théodose était alors âgé d'environ trente-trois ans. Outre ce qu'on appelait ordinairement l'Orient, il eut encore dans son partage l'Illyrie orientale, qui comprenait la Thrace avec toute la Grèce, et dont Thessalonique fut réputée capitale. L'Illyrie occidentale fut réservée à Valentinien, avec l'Afrique et l'Italie : l'empire de Gratien comprit les Gaules, l'Espagne et la Grande-Bretagne.

Si Théodose remplit tous les devoirs imposés à sa reconnaissance par le don d'un empire, il ne répondit pas moins fidèlement à ce qu'on attendait de sa religion et de la pureté de sa foi. Une maladie dont il fut attaqué à Thessalonique lui ayant fait désirer le baptême, il déclara hautement qu'il ne le voulait recevoir que d'un ministre orthodoxe. Il ne pouvait mieux tomber qu'entre les

mains de l'évêque du lieu, saint Ascole, non moins distingué par l'éminence de sa vertu, que par son attachement extrême à la saine doctrine (1). Le concours des peuples de la Macédoine et des évêques l'avaient contraint de quitter la vie monastique, pour le gouvernement de cette importante église. Chéri et révéré de tous les plus dignes évêques de son temps, et sur-tout de saint Basile, il ne mérita pas moins la confiance du pape saint Damase, qui l'établit vicaire du siége apostolique dans les dix provinces de l'Illyrie orientale : prérogative qui demeura long-temps à ses successeurs. Nonobstant des préjugés si favorables à Ascole, Théodose ne voulut s'en fier qu'à lui-même, le fit appeler, et en exigea une profession formelle et précise de la foi catholique. Le saint protesta qu'il avait toujours professé la foi de Nicée ; et j'en ai, dit-il, pour garant toute la partie de l'Illyrie qui m'est soumise, et qui conserve cette foi dans toute son intégrité, sans jamais avoir été infectée de l'arianisme. Très-satisfait du prélat, et bénissant le Seigneur, Théodose reçut avec joie le saint baptême, qui en effaçant ce que son ame pouvait avoir de souillures, sembla aussi lui conférer la santé du corps, qu'il recouvra peu de jours après.

Mais ce fut pour ce prince religieux un sujet bien amer d'affliction, d'apprendre le triste état de l'église, non-seulement dans quelques provinces de son empire, mais dans la ville impériale de C. P. où l'hérésie régnait avec plus d'insolence que par-tout ailleurs. Il consacra les prémices de son gouvernement au rétablissement de l'unité, afin d'arrêter à la source les progrès du mal. Tel fut le motif de la loi célèbre qu'il publia peu après son baptême en faveur de l'église romaine, dont il donne la communion pour le signe le plus sûr de la catholicité. Nous voulons, dit-il (2), que tous

(1) Prosp. *Chron. an.* 381.

(2) *L. 2, c. Theod. de Fid. Cath. lib.* 16.

les peuples de notre obéissance suivent la religion que le prince des apôtres enseigna aux Romains, et qu'on voit suivre à présent au pontifé Damase et à Pierre évêque d'Alexandrie; en sorte que, selon les enseignemens apostoliques et la doctrine de l'évangile, nous croyons une seule divinité du Père et du Fils et du Saint-Esprit, sous une égale majesté et une Trinité sacrée. Nous ordonnons que ceux qui tiennent cette pure doctrine, portent le nom de catholiques; que les autres, dont nous réprouvons l'impiété téméraire et insensée, soient appelés du nom infamant d'hérétiques, et que leurs assemblées ne s'arrogent pas la qualité d'églises. Cette loi est du 28 Février 380. Le 27 Mars suivant, il défendit de faire des procédures criminelles dans tout le cours du carême.

Bientôt néanmoins, malgré toute l'aversion de Théodose pour les nouveautés impies, il parut une secte nouvelle des plus corrompues, et son berceau fut la patrie même de l'empereur. Un certain Marc de Memphis apporta les rêveries des manichéens, d'Egypte en Espagne, où il eut pour premiers disciples, une femme nommée Agape et le rhéteur Elpidius. Ces prosélytes en firent un autre beaucoup plus important, dans la personne de Priscillien dont la secte prit le nom (1). C'était un homme distingué par la naissance et les richesses, d'un caractère affable et insinuant, parlant avec beaucoup de grâce et de facilité, laborieux et patient, frugal, désintéressé, d'ailleurs génie ardent et naturellement inquiet, léger et peu solide, gâté depuis long-temps par des études suspectes, par les plus dangereuses curiosités, et comme on le disait, par l'exercice même de la magie. Avec ces dispositions soutenues d'un extérieur modeste et composé, il vit bientôt à sa suite une foule de personnes du peuple, du sexe, de tout ce qu'il y avait d'imaginations faibles et de gens

(1) Sulp. Sev. *Lib.* 2, *Hist.*

inconsidérés dans tous les états ; en sorte que ces erreurs répandirent leur contagion avec une rapidité prodigieuse par toute l'Espagne, où elles infectèrent même beaucoup de personnes de marque, et quelques évêques.

De toute part on formait des conventicules, qui donnèrent lieu aux plus grands désordres. Ces fanatiques s'attroupaient de nuit, hommes et femmes, sans distinction et sans réserve, sans nul égard aux bienséances. Prévenus que la prière leur tenait lieu de tout, de quelque manière qu'ils la fissent, souvent ils priaient nus tous ensemble, sans se mettre en peine de résister à l'emportement de leurs passions, allumées tout à la fois par cette licence et par leur enthousiasme ; en un mot, c'était toute la corruption du manichéisme, réunie avec celle qui avait décrié pendant trois ou quatre siècles les différentes sectes de gnostiques. Mais tout était couvert d'un secret encore plus impénétrable que les ombres des réduits où ils se rassemblaient. La maxime la plus sacrée à la secte et à chacun des sectaires, c'était de nier toujours, de ne jamais révéler le secret, quelques mensonges et quelques parjures qu'il en dût coûter, ce qu'ils exprimaient par ce vers latin : *Jura, perjura, secretum prodere noli.*

Toutefois ils ne purent tellement voiler ces horreurs, qu'elles ne parvinssent à la connaissance d'Hygin, évêque de Cordoue, qui avait beaucoup de ces infames hérétiques dans son voisinage. L'évêque de Mérida seconda celui de Cordoue. Mais ces deux zélateurs, de caractère tout différent, étaient pareillement incapables de remédier à ces désordres. Hygin, assez actif, mais faible et mou, se laissa honteusement corrompre par ceux qu'il avait dénoncés le premier ; et Idace de Mérida les attaqua avec tant de chaleur, qu'il les révolta au lieu de les ramener. Après plusieurs disputes inutiles, il se tint un concile à Saragosse, où, avec les prélats d'Espagne, se trouvèrent ceux d'Aquitaine, entr'autres saint Delphin de Bordeaux, et Fitade

que l'on croit être saint Phébade d'Agen. L'ardent Idace ne manqua point de s'y rendre des premiers, avec un autre évêque du même caractère et presque du même nom que lui, savoir Ithace de Sossube, ville d'Espagne que l'on ne connaît plus.

Il ne nous reste de ce concile qu'un fragment qui paraît en être la conclusion, et qui contient huit canons. Ils tendent tous à faire cesser les pratiques différentes de celles de l'église, et les bizarres singularités qui annonçaient l'hérésie. On défend de s'absenter de l'église pendant le carême et durant la semaine qui précède Noël, ainsi que dans les deux suivantes : ce qui fait juger que dès-lors il y avait au moins une semaine destinée à se préparer aux fêtes de Noël. On défend aussi de donner le voile aux vierges, avant l'âge de quarante ans ; et c'est le plus ancien monument que l'on connaisse de la vie religieuse en Espagne. Si ce règlement concerne, outre les vierges qui restaient dans le sein de leurs familles, celles qui habitaient les communautés éloignées des périls du siècle, ce ne peut être qu'à raison de la nouveauté de ces pieuses institutions, que l'âge de la profession s'y trouve si différent de celui qu'approuvait saint Basile. Mais cette forme de vie n'étant pas encore fort connue aux extrêmités de l'Occident, les prélats, avant d'y admettre, croyaient sans doute devoir exiger des épreuves longues et extraordinaires.

Les priscillianistes n'avaient point comparu au concile ; mais ils n'y furent pas moins condamnés. Ils prétendirent que le jugement en était irrégulier, inique, et tout ce que les novateurs obstinés ont opposé à leur condamnation dans tous les siècles. Loin de se soumettre, ils accordèrent le rang d'évêque à Priscillien, et l'ordonnèrent pour le siége de Labile, que l'on croit être Avila. D'un autre côté, Idace et Ithace poursuivirent les hérétiques avec une fermeté plus profane qu'épiscopale ; et par une méthode inouie que blâme for-

tement Sulpice-Sévère dans son histoire, ils recoururent à la justice criminelle pour les faire punir. Les novateurs cédèrent pour un temps; mais à force d'intrigues et de sollicitations soutenues de présens, ils trouvèrent des protecteurs à la cour de Gratien, et firent annuller tout ce qu'on avait statué contre eux. Ithace lui-même, d'agresseur devint accusé, fut qualifié de perturbateur des églises, et s'enfuit épouvanté dans les Gaules. Il se tint caché à Trèves, dans l'attente de quelque révolution, et tout prêt à saisir la première occasion de venger sa cause, que son étrange procédé ne l'empêchait pas de confondre avec celle de Dieu.

Quand Maxime, après avoir usurpé le titre d'empereur, fut entré triomphant dans cette ville capitale des Gaules, Ithace lui présenta aussitôt une requête contre Priscillien et ses sectateurs. Il y avait de fortes raisons à faire valoir, pour le fond de la cause, et c'était l'argent de la secte qui avait empêché de les écouter à la cour de Gratien, à qui l'on reprochait que l'avarice des favoris rendait tout vénal, sous le règne d'un prince tout occupé de ses amusemens. Cette allégation si puissante sur l'esprit d'un rival, avec un certain fond de religion et d'équité dans Maxime, lui ouvrit l'oreille aux réquisitions d'Ithace. Priscillien fut amené à Bordeaux, afin de répondre par-devant les évêques assemblés en concile; mais il appela lui-même au tribunal de l'empereur, et ils eurent la faiblesse, dit Sulpice-Sévère (1), de déférer à l'appel, au lieu de le condamner par contumace, comme ils auraient dû le faire.

On transporta à Trèves, où résidait la cour de Maxime, l'hérétique Priscillien, avec les principaux docteurs du parti, enveloppés dans l'accusation; et les évêques Idace et Ithace les suivirent, en leur indigne qualité d'accusateurs. Leur ma-

(1) *Lib. 2, sub fin.*

nière d'agir fut encore plus odieuse que ce personnage, et les eût fait prendre autant pour ses bourreaux que pour ses délateurs. Tous les fidèles qui avaient quelque idée de la douceur cléricale, en murmuraient hautement. Ils se scandalisèrent sur-tout de la conduite d'Ithace, qui se trahit alors en mille manières; ne montrant, ni la piété, ni la régularité, ni la modestie et la maturité convenables à un évêque. Dépensier, homme de bonne chère, grand parleur et d'une insolente liberté dans ses paroles; il n'était pas moins libre dans ses jugemens et ses imputations réfléchies : il traduisait, comme priscillianistes, tous ceux à qui il voyait des mœurs plus austères ou plus sérieuses que les siennes, et plus encore ceux qui n'applaudissaient point à son acharnement contre la personne des novateurs. La haute vertu de S. Martin, qui se trouvait à la cour pour y solliciter la grâce de quelques malheureux, ne fut pas épargnée, parce qu'il conjurait le prince de réprimer l'hérésie, sans répandre le sang hérétique.

Maxime eut néanmoins les plus grands égards pour les remontrances du saint archevêque de Tours, tandis qu'il demeura à Trèves. Mais la cour n'était pas l'élément d'un si saint prélat. Il partit aussitôt qu'il eut rempli sa charitable commission, et Priscillien fut condamné à la mort avec ses sectateurs, après avoir subi la question. Ithace poussa l'indécence et l'inhumanité jusqu'à se trouver présent quand on la leur donna.

Durant les premiers éclats de Priscillien en Espagne, l'église de C. P. fut de nouveau troublée par le schisme et les divisions. Saint Grégoire de Nazianze continuait à prendre soin de ce troupeau désolé, sans toutefois s'arroger le titre de pasteur, et plutôt comme missionnaire que comme évêque. Il n'avait que des travaux à recueillir, nulle espèce d'émolument temporel : mais les fruits spirituels et divins le soutenaient; quand ils devinrent, ainsi que ses incomparables talens, la matière de

la jalousie d'un prêtre qui n'avait, pour les balancer, que le vil mérite de l'intrigue. Celui-ci s'unit à un autre sujet plus méchant encore, appelé Maxime, philosophe cynique, des plus dignes de cette équivoque profession, quoiqu'il fût chrétien. Mais ce qui étonne ici davantage, c'est que, par l'artifice de ces deux hommes méprisables, ou par la simplicité qu'ont souvent les saints du génie même le plus transcendant, le charitable docteur interprétant tout en bonne part, devint le panégyriste des bizarreries de Maxime. Il pratique, disait-il (1), notre philosophie, sous un habit étranger, ou plutôt figuratif, dont la blancheur nous peint la pureté de son ame. Il n'a de cynique, que la propriété d'aboyer contre le vice, de caresser la vertu et de veiller à la garde des fidèles. C'est ainsi que les cyniques s'appliquaient les diverses propriétés de l'animal, dont ils empruntaient leur nom.

Cependant le protégé perfide ne tendait qu'à supplanter son protecteur et à se faire patriarche en sa place. Il eut même assez de manége pour engager dans son intérêt Pierre d'Alexandrie, successeur de saint Athanase, désigné par lui-même, dont il semblait d'ailleurs qu'on dût attendre une tout autre conduite, puisqu'il avait d'abord approuvé la mission de Grégoire, et lui avait donné ses lettres pour l'établir sur le siége de C. P. Cependant Maxime ne put gagner, entre les citoyens, que quelque partie du bas peuple, et sur-tout des mariniers, au milieu desquels il fut tumultueusement ordonné par des évêques envoyés d'Egypte. Alors on lui coupa ses longs cheveux, qu'il avait conservés jusqu'à ce moment, et il passa ainsi sans nul intervalle, au grand scandale du public, de l'état de cynique à celui d'évêque. Le souverain pontife, que les évêques voisins informèrent de ce qui venait de se passer, blâma for-

(1) *Or.* 23.

tement les Egyptiens d'avoir ordonné un sujet qui portait, dans son extérieur seul, la preuve de son indignité. Ses longs cheveux, dit le pontife, étaient manifestement contraires à la défense de saint Paul; et avec son habit idolâtre, bien loin d'être élevé à l'épiscopat, il ne devait pas même passer pour chrétien. Le corps du peuple et le clergé de la ville impériale furent également indignés de l'attentat de Maxime, qui chargé de la malédiction genérale, fut chassé de C. P.

Ces troubles pénétrèrent Grégoire d'une vive douleur. Résolu à quitter une place qui n'avait jamais eu d'attrait pour lui, il rassembla son peuple pour lui dire adieu. A la première proposition, toute l'assemblée se récria avec alarme, et ne voulut point entendre à tout ce qu'il s'efforça de leur représenter. Afin même de le fixer par un lien solide, ils lui déférèrent unanimement le titre d'évêque de C. P., et le conjurèrent, les larmes aux yeux, de s'attacher à des enfans qui le révéreraient toujours comme leur digne père. Le saint était bien éloigné d'acquiescer à leurs désirs; persuadé d'ailleurs qu'il ne lui était pas permis d'accepter ce siége, sans y être placé canoniquement par une assemblée d'évêques. Tout ce qu'ils purent obtenir, c'est qu'il resterait jusqu'à ce qu'on eût pris des mesures pour la sureté de la foi et de la tranquillité de leur église. Ce fut là le premier soin de l'empereur Théodose, quand il se rendit enfin à C. P. sur la fin de l'an 380. Il fit déclarer sur le champ à l'évêque arien Démophile, que s'il voulait garder sa chaire en paix, il eût à embrasser la foi de Nicée. Sur le refus de ce pasteur hérétique, on lui enleva les églises. Ainsi le troisième jour après l'entrée de Théodose à C. P., les ariens, dans toute l'étendue de la ville, furent chassés des lieux saints qu'ils possédaient depuis quarante ans, c'est-à-dire, depuis l'usurpation d'Eusèbe de Nicomédie sur le saint évêque Paul.

Théodose rendit au contraire de grands honneurs à l'évêque Grégoire, et le voulut installer lui-même dans la grande église. Les citoyens applaudissaient avec de grandes acclamations, et s'écriaient que pour mettre le comble au bonheur public, il fallait donner à Grégoire la qualité de patriarche. Les magistrats pressaient le peuple; et les femmes, oubliant leur réserve naturelle, le disputaient aux hommes par la vivacité de leurs cris et de leurs démarches. L'humble Grégoire, si alarmé qu'il n'avait pas la force de parler, leur fit représenter, pour détourner indirectement le coup, que ce n'était pas le moment de régler les affaires; mais qu'on ne devait s'occuper, dans une si heureuse révolution, que d'actions de grâces envers le Très-haut. Son extrême délicatesse, ou plutôt son aversion des dignités lui faisait encore regarder l'acceptation du patriarcat comme peu régulière, en conséquence du canon qui défendait à un évêque vacant d'occuper une église vacante, sans l'autorité d'un concile légitime. Enfin il marqua tant de chagrin, qu'on craignit de lui faire violence, et il ne fut point institué ce jour-là.

Il se laissa persuader ensuite, que dans le cas extraordinaire où l'on se trouvait, l'utilité de l'église devait l'emporter sur les formes, et mieux encore sur l'ordination irrégulière de Maxime. L'empereur le mit en possession de la maison épiscopale et des revenus du siége, qui passait pour très-riche. Mais le gouvernement arien n'ayant été qu'une déprédation, le saint évêque trouva tout dans un dérangement déplorable. On lui conseillait de procéder d'abord au recouvrement, par d'exactes recherches : un autre soin lui parut beaucoup plus pressant. Les ariens, quoique si méprisables aux yeux de l'empereur, ne laissaient pas de conserver dans l'état une partie de leur ancienne considération. Les macédoniens se trouvaient de plus en grand nombre dans la ville im-

périale ; les novatiens même et les apollinaristes y possédaient des églises. Théodose se laissa persuader par son sage pasteur, qu'il importait avant toute chose de chercher un remède à de si grands maux. Le plus avantageux qu'on imagina, ce fut de célébrer un concile de tous les évêques de l'Orient. Les Occidentaux ne furent point appelés ; tant parce que les hérésies en question étaient peu accréditées parmi eux, que parce qu'ils n'obéissaient point à Théodose, par les soins de qui ce concile se tint et se convoqua.

Quelques savans prétendent que le souverain pontife fut le premier mobile de la convocation. Ils fondent leur sentiment sur une lettre des pères de C. P. au pape saint Damase, où ils lui disent, qu'en vertu de celle qu'il avait adressée à l'empereur l'année précédente, ils s'étaient assemblés dans la capitale de l'empire d'Orient. Mais ces écrivains n'ont pas fait attention au passage décisif où Théodoret dit expressément, que ces lettres des Orientaux ne furent écrites à Damase, qu'après le concile d'Aquilée, que précéda incontestablement le premier concile de C. P. (1). Elles concernaient directement la seconde assemblée, qui se tint peu après la première dans la même ville de C. P., et qui ratifia tout ce qu'on y avait fait, ce qui peut avoir contribué à la faire regarder par la suite, comme un concile œcuménique, sans que le pape eût influé plus particulièrement dans sa convocation. Quoi qu'il en soit, ce concile s'assembla au mois de Mai de l'an 381. Il s'y trouva cent cinquante évêques orthodoxes, dont les plus connus sont saint Mélèce d'Antioche ; Hellade, du grand siége de Césarée, où il avait succédé à saint Basile ; les deux frères du même saint, Grégoire de Nysse et Pierre de Sébaste, aussi honorés par l'église ; saint Amphiloque d'Icône et saint Cyrille de Jérusalem. Les évêques

(1) *Lib.* v, *c.* 9.

d'Egypte et ceux de Macédoine arrivèrent quelque temps après ceux dont nous venons de parler. Théodose fit même admettre les évêques de la secte de Macédonius, dans l'espérance de les réunir irrévocablement à l'église, et il y en eut trente-six des siéges voisins, la plupart de l'Hellespont. On avait tout lieu de bien augurer de leur foi, depuis la fameuse députation d'Eustathe de Sébaste vers l'église romaine. Tout récemment encore, ils avaient communiqué avec les catholiques, sans condition et sans restriction. Nonobstant ces préjugés favorables, ils firent bientôt douter qu'ils eussent jamais procédé avec une droiture religieuse, ou du moins générale. On les entendit tout à coup déclarer, avec le dernier scandale, qu'ils admettraient plus volontiers le pur arianisme que la doctrine de la consubstantialité : après quoi, ils se retirèrent brusquement du concile, en éclatant de toute part contre la foi de Nicée. Depuis cet emportement des macédoniens ou demi-ariens, tolérés auparavant en beaucoup d'endroits, ils furent anathématisés par le concile, et généralement traités comme hérétiques notoires. Tout ceci arriva dès le commencement de l'assemblée.

C'était le patriarche d'Antioche, saint Mélèce, qui pour lors y présidait, et qui reçut de l'empereur des témoignages extraordinaires d'estime et de bienveillance. Théodose n'étant encore que général de Gratien, avait cru voir en songe un vénérable vieillard le revêtir du manteau impérial (1). Peu de temps après, il parvint effectivement à l'empire. Quand les pères du concile vinrent le saluer en corps, il fut d'abord frappé de l'air majestueux de l'évêque d'Antioche, qui paraissait à leur tête; puis en le fixant, il reconnut le vieillard mystérieux qui lui avait apparu, et dont les traits lui étaient restés profondément imprimés dans l'esprit : il courut à lui, l'embrassa plusieurs

(1) Theodor. v, 6 *et* 7.

fois de suite, voulut baiser en particulier la main qu'il avait vu en songe lui présenter la couronne, puis il raconta publiquement la vision qu'il avait eue. Il le pria en même temps, ainsi que les autres pères, de chercher les meilleurs moyens de pacifier l'église, et leur promit de les appuyer de toute son autorité.

On commença par les affaires particulières de C. P. qui les rassemblaient. L'ordination de Maxime fut examinée et déclarée nulle : on déclara pareillement de nul effet tout ce qui avait été fait pour lui, ou par lui. C'était une conséquence naturelle que l'institution ou la confirmation de saint Grégoire de Nazianze en cette place; le prince qui ne parlait qu'avec admiration de sa vertu comme de son éloquence, témoigna la plus grande ardeur à ce sujet. Mais le saint n'aspirait qu'à la retraite; il résista de toutes ses forces, en conjurant avec effusion de larmes l'empereur et les pères, de porter leur choix sur un sujet moins indigne. Plus il se rabaissa, plus son humilité inspira d'estime pour des vertus qui avaient une base si solide. On le pressa si fort, qu'il se rendit enfin, dans l'espérance de trouver plus de facilité, dans le titre de patriarche, pour la réunion des églises; en particulier pour terminer, de concert avec saint Mélèce, le long schisme d'Antioche. Il fut donc solennellement installé sur la chaire de la ville impériale, par tout le concile, à la demande de l'empereur et du peuple.

Ce fut la dernière action de saint Mélèce; qui mourut immédiatement après, généralement révéré, et presque également chéri de tous les partis qui divisaient l'église. Entre ses vertus, son admirable douceur faisait sur-tout dans les cœurs une impression dont on ne pouvait se défendre. Il avait été vingt ans patriarche d'Orient, le plus souvent persécuté pour la foi, et conservant dans toutes les rencontres une tranquillité d'ame inaltérable. Sa mort fut semblable à sa vie : il expira, en exhortant

exhortant les fidèles à la charité et à la concorde. On le vit aussitôt honoré par la dévotion du peuple, qui appliqua sur son visage des morceaux de linge, pour les garder comme de précieuses reliques. Tous ceux des pères qui avaient quelque réputation d'éloquence, s'exercèrent à faire son éloge. La suréminence de ses vertus le fit compter au nombre des saints par les Occidentaux mêmes, nonobstant les fâcheuses conjonctures de son pontificat, opposé aux prétentions de Paulin, pour qui l'église romaine s'était déclarée (1).

Après la mort de saint Mélèce, le nouvel évêque de C. P. Grégoire de Nazianze présida à la continuation du concile. Il crût que le schisme d'Antioche était à jamais terminé par cette mort, et qu'il ne faudrait que proposer aux deux partis orthodoxes de cette église, de se réunir sous l'obéissance du patriarche Paulin. Mais les jeunes évêques s'élevèrent contre cet avis sage, et réussirent même à gagner les anciens, sans avoir rien à dire contre les prétentions des Occidentaux qui soutenaient Paulin, sinon que l'Orient devait l'emporter, parce que le Verbe fait chair y avait vécu. Grégoire eut beau leur remontrer que Paulin était fort avancé en âge, et qu'en le laissant seul dans le siége patriarcal, sa mort allait bientôt mettre fin au scandale de la scission, et les rétablir dans tous leurs droits. Les représentations furent reçues de plusieurs évêques, comme elles ont coutume de l'être par des gens animés qui n'ont rien de solide à répondre. On réduisit le saint au silence, et même d'une manière si impérieuse et si mortifiante, qu'il commença à se retirer des assemblées où son zèle devenait inutile. Enfin il reprit la pensée de quitter le siége de C. P. qu'il n'avait consenti à garder, qu'afin de procurer une union qui ne lui paraissait plus possible.

(1) *Martyr. Rom.* 12 *Feb.*

Cependant on élut un sujet estimable et digne de cette place éminente, s'il y fût entré autrement, et s'il n'eût pas reconnu lui-même la nécessité de la refuser, comme il s'était engagé peu auparavant à le faire pour le bien de la paix. C'était Flavien, prêtre d'Antioche, qu'on a vu soutenir avec tant de courage cette église en péril, durant les exils de saint Mélèce. Mais Grégoire de Nazianze voyait perpétuer le schisme par cette élection : jamais il ne put se résoudre à l'approuver; bien moins à ordonner Flavien, comme on l'en pressa (1). Dans ces fâcheuses conjonctures, survint un nouvel incident qui acheva de le déterminer à se démettre. On appela les évêques d'Egypte et de Macédoine, qui n'étaient pas encore réputés de l'église d'Orient, mais dont on jugea le concours nécessaire dans les circonstances. A la tête des Egyptiens, paraissait Timothée, patriarche d'Alexandrie, qui avait succédé à Pierre son frère, mort depuis peu. Pierre ayant été pour Maxime le cynique et contre Grégoire, Timothée se trouvait dans les mêmes dispositions. Les évêques d'Egypte, et ceux de Macédoine qui prirent les sentimens des Egyptiens, se plaignirent qu'on n'avait pas observé les canons, en faisant évêque de C. P. un homme qui l'était d'un autre siége. La plainte n'avait qu'une fausse apparence de régularité, et le docte Grégoire ne manquait pas de réponse. Il n'était pas évêque de Nazianze, où il n'avait que soulagé la vieillesse de son père dans ses fonctions; il n'avait jamais été pacifique possesseur de l'évêché de Sazimes, et n'occupait plus ce siége lorsqu'il vint à C. P. au secours de cette église abandonnée, et réduite à un point de désolation qui ne pouvait nullement flatter la cupidité. Par-dessus tout cela, ce titre qu'il avait refusé si long-temps et d'une manière si édifiante, il avait été contraint de l'accepter par le souverain, par le peuple et par un concile de tout l'Orient,

(1) *Carm.* 1, *p.* 25.

qui avait droit d'expliquer et d'appliquer les canons, d'en dispenser même en cas de besoin. Mais comme il y avait peu d'intelligence entre les évêques nouvellement arrivés au concile et les Orientaux proprement dits, la prévention transforma des difficultés minutieuses en objections insolubles.

Grégoire avait même l'estime et l'affection générale des deux partis; en sorte que les évêques arrivés les derniers lui protestaient en secret que c'était plutôt pour se maintenir contre des émules entreprenans qu'ils se plaignaient, que pour lui subroger en effet un nouveau pasteur. Mais il soupirait trop après sa liberté, pour manquer une si belle occasion de la recouvrer : il reparut après bien des absences, au milieu des pères assemblés, et leur protesta qu'il ne souhaitait rien tant que de contribuer à la réunion des esprits ; puis faisant allusion à l'histoire du prophète Jonas, si je vous suis une occasion de trouble, ajouta-t-il, jetez-moi dans la mer pour appaiser la tempête, quoique je ne l'aye point excitée. Il alla sur le champ trouver l'empereur, et lui dit: Seigneur, je viens vous demander une grâce bien plus estimable, à mon sens, que tout ce que sollicite l'ambition. Vous m'êtes témoin qu'on m'a fait malgré moi votre évêque; accordez à Grégoire de céder à l'envie, et daignez lui rendre un repos aussi convenable à son insuffisance qu'à son âge et à ses infirmités. Tout ce qui m'intéresse, c'est de me voir donner un successeur capable de défendre et d'honorer la religion.

Si Théodose eut beaucoup de peine à se rendre, le peuple et tous les gens de bien furent inconsolables quand ils virent qu'on déférait à la demande du saint patriarche, et ils se retirèrent dans un morne silence, pour s'épargner la douleur de voir consommer leur infortune. Ce fut le saint qui se trouva réduit au personnage de consolateur. A cet effet, il fit en présence des pères du concile cet adieu célèbre qu'on a précieusement conservé,

comme un des plus beaux monumens d'éloquence en ce genre (1). En y traçant une exposition abrégée de la foi, dont il avait la pureté si fort à cœur, ce génie heureux et juste, pour exprimer l'idée de personne, employa le mot *prosopon*, que les âges suivans ont reçu de lui comme synonyme d'hypostase, mais beaucoup moins sujet à l'équivoque et à la chicane.

Après la démission du saint patriarche, il fut question de lui donner un successeur. On élut pour cela le préteur Nectaire, vieillard vénérable par sa bonne mine et son illustre naissance, chéri de tout le monde pour son bon naturel, sa popularité et sa grande douceur. Mais loin de se trouver disposé à l'épiscopat, il n'avait pas encore reçu le baptême. Voici comment s'exécuta cette promotion singulière. Comme Nectaire était natif de Cilicie, il voyait souvent Diodore, métropolitain de cette province. Ce prélat roulant dans son esprit les différens sujets qui pouvaient convenir au siége tout nouvellement vacant de la ville impériale, se mit fortement dans l'imagination, que Nectaire le remplirait dignement. Il communiqua son idée à Flavien, déjà fait évêque d'Antioche, et qui ne fit qu'en rire. Mais quand Flavien se trouva seul, la singularité même de cette conception la lui rappela à diverses reprises, et fit enfin son impression (2).

Dans ces entrefaites, l'empereur fit dire aux prélats de proposer par écrit les sujets qu'ils trouveraient dignes du siége de C. P. se réservant d'en nommer un entre ceux qui seraient proposés. Chacun fit sa liste; et comme le patriarche d'Antioche faisait la sienne, l'étrange idée de Diodore de Tarse lui revint encore, et il mit le nom de Nectaire au bas de la liste. L'empereur, au premier coup-d'œil, fut frappé de ce nom : il parcourt diverses fois tous les autres, tenant le doigt arrêté sur celui-ci,

(1) *Or.* 32. (2) Theod. v, 8.

revient à Nectaire, et se détermine enfin pour lui. Tout le monde fut extrêmement surpris, et plusieurs évêques représentèrent qu'il n'était pas baptisé. L'empereur persista dans son choix. Le peuple demandait aussi Nectaire avec empressement. Le concours de toutes ces particularités fut pris pour un signe de la volonté divine. Ainsi Nectaire fut aussitôt baptisé; et portant encore l'habit blanc des néophytes, déclaré évêque de C. P. du commun consentement de tous les pères du concile, sans en excepter saint Grégoire de Nazianze qui concourut à l'élection. Après quoi, Théodose envoya vers le souverain pontife, pour demander ses lettres formées et confirmatives.

Le concile, présidé en premier lieu par saint Mélèce, ensuite par saint Grégoire de Nazianze, et depuis sa démission, par Timothée d'Alexandrie, le fut enfin par Nectaire : ce qui fait présumer qu'il y eut un assez bon nombre de sessions, quoiqu'on en ignore l'état et la suite, ainsi que le temps précis où l'on dressa les décrets dogmatiques et les canons de discipline.

Quant à la foi, on déclara que le symbole de Nicée en serait toujours la règle. Mais comme depuis ce concile œcuménique, compté pour le premier, en tirant de l'ordre commun celui des apôtres à Jérusalem, il s'était élevé de nouvelles hérésies touchant la troisième personne de la Trinité et l'incarnation de la seconde; on dressa un nouveau symbole, en explication du premier; et c'est celui qu'on chante encore aujourd'hui dans la liturgie de la Messe. Les apollinaristes, devenus très-fameux comme on l'a remarqué, soutenaient opiniâtrément que la nature humaine n'était pas en Jesus-Christ, au moins qu'elle n'y était pas entière; qu'il n'avait point d'entendement humain, mais seulement la chair, c'est-à-dire, comme ils l'expliquaient, le corps et l'ame sensitive, et que la divinité y tenait lieu d'entendement. Ils erraient même sur la chair du Sauveur, en disant que son corps

était descendu du ciel, par conséquent d'une autre nature que les nôtres, et qu'il s'était anéanti ou dissous après sa résurrection; en sorte que Jesus avait été homme, plutôt en apparence qu'en réalité. Ces égaremens d'Apollinaire furent d'abord condamnés avec réserve : c'est-à-dire, qu'en censurant ses erreurs, on ne faisait pas mention de sa personne, parce que les plus illustres docteurs de l'Orient étaient prévenus d'une grande estime pour lui. Ayant enfin causé tant de scandale, qu'il n'y eut plus moyen de mettre son honneur à couvert, il fut condamné nommément, dans un concile tenu à Rome quatre ans avant celui de C. P. Mais les Orientaux crurent devoir imprimer une flétrissure particulière à la nouvelle hérésie, dans les contrées où elle se répandait davantage. Tel fut le motif des pères de C. P. pour faire une addition au symbole de Nicée.

Ce symbole, en parlant de l'incarnation du fils de Dieu, se contentait de dire : Il est descendu des cieux, s'est incarné et fait homme, a souffert, est ressuscité le troisième jour, est monté aux cieux, et viendra juger les vivans et les morts. Celui de C. P. dit, qu'il est descendu des cieux, s'est incarné par Saint-Esprit, de la vierge Marie, et s'est fait homme; qu'il a été crucifié pour nous sous Ponce-Pilate, a souffert et a été enseveli, est ressuscité le troisième jour, suivant les écritures, est monté aux cieux, est assis à la droite du Père, et viendra de nouveau juger dans sa gloire les vivans et les morts, et que son royaume n'aura point de fin. Touchant la troisième personne de la Trinité, le symbole de Nicée n'exprimait sa foi que par ces deux mots : Nous croyons au Saint-Esprit. Le symbole de C. P. ajoute, à cause des macédoniens : Nous croyons au Saint-Esprit, qui est aussi Seigneur et confère la vie, qui procède du Père, et qui avec le Père et le Fils reçoit les mêmes adorations et une même gloire, et qui a parlé par les prophètes. Pour tous les hérétiques en général, il

ajoute : Nous croyons en une seule Eglise, sainte, catholique et apostolique; nous confessons un seul baptême pour la rémission des péchés; nous attendons la résurrection des morts, et la vie du siècle à venir. Le commencement des deux symboles est absolument le même.

Après les articles de foi, on dressa les canons de discipline. On marqua d'abord la distinction des provinces ecclésiastiques, et les priviléges des principales églises. Ici l'on statue que les affaires de chaque province se régleront au concile de cette même province, et que si l'assemblée provinciale ne suffit pas, relativement à l'importance ou aux difficultés de l'objet, les parties intéressées s'adresseront à un plus grand concile, formé de *toute la diocèse*, c'est-à-dire, dans le style usité de nos jours, du patriarcat ou de la primatie. Ce canon ne fait plus mention d'appel au pape; la chose ayant été suffisamment réglée dans les statuts généraux de Sardique, auxquels ce concile de C. P. qui n'était d'abord que particulier, ne peut être censé déroger par son silence, quoi qu'en puissent dire ceux qui hasardent, sur cette preuve purement négative, une conjecture de cette conséquence. Mais elle est évidemment démentie par des faits postérieurs, notamment par celui de saint Jean-Chrysostome, évêque de C. P. même. Ce qu'on prétendait empêcher par le sixième canon, c'était de recourir en matière incompétente à l'empereur ou à ses officiers, *au mépris de tous les évêques de la diocèse*, suivant les expressions du concile.

A l'occasion de ces principes du régime ecclésiastique, on voit toute la constitution de l'église orientale; premièrement, les deux patriarcats primitifs d'Alexandrie et d'Antioche, avec des droits bien différens. L'évêque d'Alexandrie avait le gouvernement de toutes les églises de l'Egypte, de la Lybie et de la Pentapole. Celui d'Antioche ne jouissait que de quelques priviléges, de juri-

diction néanmoins ainsi que d'honneur, et les mêmes précisément qu'on avait reconnus à Nicée : car le concile de C. P. ne prétendait rien établir de nouveau, mais simplement confirmer les anciennes coutumes. Le gouvernement ecclésiastique de l'Orient proprement dit, ou de la Syrie dont Antioche était la capitale, est attribué aux évêques orientaux en général, entre lesquels on compte plusieurs métropolitains. Les premiers prélats des trois autres régions de l'église orientale, nommées diocèses dans le sens que nous avons déjà dit, et beaucoup plus étendues, que ce qu'on nomme aujourd'hui de la sorte, savoir l'Asie, le Pont et la Thrace, prirent dans la suite le titre d'exarques. Celui de l'Asie était l'évêque d'Ephèse; celui du Pont, l'évêque de Césarée en Cappadoce, et celui de la Thrace l'évêque d'Héraclée, dès-lors effacé par l'évêque de C. P. Le concile accorde même le pas à l'évêque de la ville impériale qu'il appelle la nouvelle Rome, immédiatement après l'évêque de l'ancienne : et tel est le troisième canon, le plus fameux de tout le concile.

Il ne paraît toutefois conférer à ce siége aucune juridiction nouvelle, si ce n'est peut-être sur la Thrace : mais les suites de cette attribution d'honneur furent de la conséquence la plus effective et la plus rapide. Ainsi, au lieu d'une simple distinction, l'évêque de C. P. s'arrogea en assez peu de temps une juridiction des plus absolues, tant sur l'Asie-Mineure, que sur toutes les provinces de l'Europe soumises à l'empire d'Orient. Avant cela, tout ce que l'on comprenait sous le nom d'Illyrie orientale ou occidentale, avec le reste de l'Europe et l'Afrique, était du patriarcat de Rome.

On ne voit personne qui ait assisté au concile de C. P. de la part du pape ni des Occidentaux. Baronius prétend que le siége apostolique y avait envoyé une profession de foi avec les anathèmes contre les hérésies de l'Orient, et qu'on en tira la

plupart des décisions. Mais ses preuves souffrent de grandes difficultés ; et ce qu'il en veut conclure, se trouve assez bien établi sans ce faible avantage. Le consentement subséquent du souverain pontife et du reste de l'église, qui n'est pas douteux par rapport aux décrets dogmatiques de ce concile, leur donnait tout le poids qui pouvait résulter d'une convocation ordinaire et d'une autorisation formelle. Voilà pourquoi il est reconnu pour concile universel, et compté pour le second œcuménique.

Tout étant statué, les évêques prièrent l'empereur de donner un édit pour appuyer leurs ordonnances, et afin, lui disaient-ils, de mettre la conclusion et le sceau à nos résolutions, ainsi que vous avez honoré l'église par les lettres de convocation. On a toujours entendu qu'il ne s'agissait ici que de procurer l'exécution des canons dressés par la puissance ecclésiastique, et que si l'empereur, en qualité de protecteur de l'église et de concert avec elle, pouvait faire célébrer des conciles, ce n'était point à lui d'apposer, dans la rigueur des termes, le sceau à leurs décisions.

Théodose ordonna de livrer sans délai toutes les églises aux évêques, qui confessant la sainte Trinité, reconnaîtraient une seule divinité en trois personnes, et seraient unis de communion avec Nectaire de C. P. nommé ici comme dernier président du concile, Timothée d'Alexandie, Amphiloque d'Icône, prélat d'une grande sainteté et d'un grand poids, et avec les autres évêques non moins distingués par la pureté de leur foi que par la dignité de leurs siéges. Quant à ceux qui ne tiennent pas la même doctrine que ceux-ci, porte le rescrit en termes exprès, chassez-les de leurs églises, sans qu'elles puissent leur être rendues à l'avenir, afin que la foi de Nicée demeure inviolable. L'exécution de ces ordres est commise au proconsul d'Asie, selon la forme ordinaire des rescrits impériaux, qui se désignaient toujours un ministre particulier. On choisit ce

gouverneur, parce que sa province était la plus infectée des erreurs macédoniennes, qui faisaient l'objet capital de l'animadversion du concile.

Il y eut en même temps plusieurs autres lois en faveur de la religion. On déclara les manichéens incapables de rien donner ou recevoir entr'eux, par testament ou autrement, et on leur défendit de tenir des assemblées, sous quelque nom qu'ils se pussent déguiser. La peine de mort fut même prononcée contre ceux qui prendraient le nom de saccophores, d'encratites, ou d'hydroparastes. En changeant ainsi de nom, ces vicieux sectaires tentaient de se dérober au mépris et à l'horreur qu'excitait la corruption de leurs maximes et de leurs observances. Ils se nommaient saccophores ou porte-sacs, à cause de leur extérieur pauvre, négligé, et d'autant plus imposant qu'ils avaient plus de vices à masquer; encratites ou continens, parce que dans leur libertinage monstrueux, ils condamnaient le mariage; hydroparastes enfin, ou aquariens, parce qu'ils blâmaient tout usage de vin, jusque dans l'eucharistie où ils n'employaient que de l'eau. Ces fanatiques parurent si dangereux et si ennemis du bien public, que le prince chargea Florus, préfet d'Orient, d'instituer des inquisiteurs pour leur recherche. C'est le premier monument où l'on trouve dans les lois le nom d'inquisiteurs contre les hérétiques.

Depuis le règne de l'empereur Constance, on avait laissé le paganisme fort tranquille par tout l'Orient. Les superstitions les plus impies se perpétuaient, s'augmentaient même en bien des endroits, au grand déplaisir des fidèles, et avec scandale pour les faibles. Sur la fin de l'année 381, Théodose, en attendant que la prudence permît de fermer tous les temples des idoles, défendit, sous peine de proscription, les sacrifices de jour et de nuit. Par un édit de la même année, il ôta à tous les chrétiens qui se feraient païens, la faculté de tester, et il cassa leurs testamens précédens.

Dans la partie de l'empire soumise à Gratien, ce jeune et vertueux empereur se faisait un devoir de marcher sur les traces de son auguste collègue. Il restait à Rome, dans le lieu où s'assemblait le sénat, un autel de la victoire; non pas précisément pour la décoration, ou comme un monument antique et curieux; mais on y offrait des sacrifices idolâtres, et le sénateurs chrétiens avaient la douleur et la confusion de voir l'impiété triompher avec insolence dans le sanctuaire des lois. L'empereur Constance l'avait fait abattre anciennement; Julien l'apostat l'avait rétabli; Valentinien, suivant le plan d'indifférence qu'il s'était tracé par rapport à la religion, avait laissé les choses dans l'état où il les avait trouvées. Gratien, plus zélé que son père, fit abattre sans ménagement ce trophée de l'idolâtrie, et confisqua les terres ainsi que les autres biens attribués jusque-là aux temples des faux dieux ou à leurs pontifes. Il abolit de même les priviléges des vestales, ne témoigna que du mépris pour ces vierges abusées par la superstition, ou par l'amour des distinctions puériles qui leur coûtaient de si pénibles efforts. Les sénateurs idolâtres députèrent vers le jeune empereur, pour se plaindre de l'affront qu'ils prétendaient avoir reçu; mais les sénateurs chrétiens, qui commençaient à faire nombre dans une compagnie où l'idolâtrie comptait avoir établi un asile éternel, envoyèrent de leur côté. Gratien répondit d'un air froid et absolu, qu'à des ordres donnés en connaissance de cause, il n'y avait rien à changer.

Il fallut tenir aussi des conciles en Occident, pour maintenir l'intégrité de la foi contre les tentatives de quelques novateurs. Les actes de celui d'Aquilée, tenu cette même année 381, sont des plus dignes d'attention, pour l'exactitude avec laquelle ils instruisent de la manière dont on procéda contre Pallade et Secondien, deux évêques ariens qu'on y déposa. Le premier sur-tout employa tout l'artifice imaginable pour cacher ses sentimens à

force d'équivoques, et quand il se vit convaincu, pour éluder l'autorité de ses juges qu'il disait incompétens. Mais l'habile imposteur avait affaire à un antagoniste encore plus habile. Ambroise, archevêque de Milan, le suivit dans tous ses subterfuges, et le réduisit à demander vaguement et insensément un concile plus équitable et plus nombreux : appel misérable, dont on fit le cas qu'il méritait, en déposant son auteur. On ne trouve à la vérité dans ce concile que trente-deux ou trente-trois évêques : mais on ne vit jamais un concile plus saint, où du moins il se soit trouvé plus de saints, reconnus comme tels par l'église. Ils étaient la plupart d'Italie : mais les autres régions, excepté l'Espagne trop agitée par les troubles du priscillianisme, y avaient chacune leurs députés, et tout l'Occident y prit part. On avait même disposé les choses de telle manière que les évêques d'Orient pussent y venir; bien qu'on ne crût pas nécessaire de se réunir en un même lieu, comme on le fait entendre, pourvu qu'on fût assuré de l'union des sentimens. On n'y vit même personne de la part du pape, ni de toute la partie de l'Italie qui lui était immédiatement soumise, c'est-à-dire, de la préfecture du prétoire de Rome. La raison en peut être la même que celle qu'alléguèrent les Orientaux pour s'en dispenser; savoir, la coutume de ne se rassembler ainsi de toute part que pour les conciles généraux, ou l'inconvénient d'abandonner leurs églises sans une nécessité pressante et relative au bien général.

Saint Valérien tenait la première place, en sa qualité d'évêque diocésain; comme saint Grégoire de Nazianze, et depuis lui, son successeur Nectaire, venaient de le faire au concile de C. P. Mais saint Ambroise, métropolitain du vicariat d'Italie, dont Milan était la capitale, conduisit toute l'action; car il n'y en eut qu'une contre les deux évêques hérétiques. Avant de se séparer, les pères écrivirent aux empereurs, selon l'usage, pour implorer leur autorité en faveur de l'église. A cette

lettre du concile d'Aquilée, nous en joindrons une seconde touchant le même objet ; quoiqu'elle soit d'un autre concile, qui fut tenu peu après dans les mêmes conjonctures et le même pays. Dans ces lettres, adressées l'une et l'autre à l'empereur Théodose, on voit que les pères ne se contentaient pas qu'entre tous leurs collègues les évêques d'Occident, il ne restât que les deux ariens qu'ils venaient de flétrir, et que dans le reste des églises jusqu'à l'Océan, comme ils s'exprimaient, tous les fidèles fussent dans la même communion (1). La sollicitude de tout le monde chrétien affectait vivement leur charité apostolique, et ils n'apprenaient qu'avec douleur que les divisions persévéraient entre les catholiques du Levant, quoique les sectaires y fussent aussi réprimés. L'élection de Flavien à la place de saint Mélèce les affligeait sensiblement, en ce qu'elle perpétuait un schisme ou une désunion qu'on aurait pu éteindre si facilement. Ils blâmaient encore l'élection de Nectaire pour le siége de C. P. Mais il paraît qu'en ce dernier chef, la distance des lieux les avaient empêchés de prendre une connaissance exacte des faits, au moins des personnes ; puisque nous leur voyons donner la préférence au droit du cynique Maxime, sur celui de saint Grégoire de Nazianze.

Ils se plaignaient que Maxime étant venu en Occident pour se défendre dans un concile, les Orientaux eussent décliné le jugement, sans daigner comparaître en aucune manière. Quand il n'y aurait cependant point eu de concile indiqué, ajoutaient-ils, on aurait agi selon le droit et l'ancienne coutume, en recourant au jugement de l'église romaine, et en même temps de l'Italie et de tout l'Occident ; comme ont fait Athanase et Pierre, tous deux évêques d'Alexandrie, et tant d'autres orientaux. Nous ne nous arrogeons pas l'examen ou l'instruction de la cause ; mais nous devions avoir

(1) *Apud Ambros. Epist.* 12.

part à sa décision. Ils proposaient ensuite un concile des deux églises d'Orient et d'Occident, qui se rassembleraient à Rome. L'empereur Théodose, en répondant aux Occidentaux, prit soin de leur démasquer Maxime, et de leur démontrer l'extrême différence de son ordination et de celle de Nectaire. Il leur fit entendre que cette affaire, comme celle de Flavien, avait dû se traiter en Orient, où toutes les parties se trouvaient présentes, et qu'elles avaient été en effet traitées de telle façon qu'il ne restait plus aucun sujet d'agiter ainsi toutes les églises orientales, et de citer leurs évêques en Occident.

Quant à ces évêques, après avoir reçu les lettres de convocation du concile de Rome, ils s'excusèrent eux-mêmes respectueusement, sur le péril qu'ils trouvaient dans les circonstances présentes, à s'éloigner si long-temps de leurs troupeaux. Quelque désir que nous ayons, disent-ils, de correspondre à des invitations si pleines de zèle et de bienveillance, nous n'osons laisser sans pasteurs des églises qui ne commencent qu'à se rétablir. Les faux docteurs en sont chassés; mais ils continuent à faire des assemblées clandestines, et conjurent, avec autant de malignité que de secret, contre la maison de Dieu. Ce voyage d'ailleurs nous serait absolument impossible. Le terme assigné est trop court pour que nous puissions faire nos préparatifs, ou seulement que tous les évêques de notre communion puissent être avertis, et charger les voyageurs de leur consentement. Tout ce que nous pouvons, c'est de vous envoyer nos vénérables frères, les évêques Cyriaque, Eusèbe et Priscien, qui ne vous laisseront pas en doute sur notre façon générale de penser relativement à l'union et à la foi.

Le patriarche d'Antioche, Paulin, ne laissa pas de se rendre à ce concile de Rome; et sa présence vraisemblablement ne contribua pas peu à lui ménager la protection et la communion de l'Occident,

à l'exclusion de son concurrent Flavien, ainsi que des deux évêques qui avaient ordonné ce second patriarche, savoir, Diodore de Tarse et Acace de Bérée. Il vint aussi d'Orient deux illustres docteurs, Epiphane, évêque de Salamine dans l'île de Chypre, et le savant prêtre Jérôme, fort attachés l'un et l'autre à Paulin. Epiphane était né en Palestine, et il professa long-temps la vie monastique, à laquelle le forma saint Hilarion. Pour s'y perfectionner, il passa un temps considérable en Egypte, où il y eut de grands périls à courir de la part des gnostiques qui lièrent assez particulièrement avec lui, pour lui dévoiler leurs sales mystères. Leurs dévotes usèrent même de tous leurs artifices pour le corrompre. Mais la grâce qui le préserva, lui fit employer ces découvertes au décri de l'impudente secte et à la gloire du Seigneur.

Tel est le but du grand ouvrage qu'il composa, sous le titre de *Panarion*, c'est-à-dire, amas de contre-poisons, ou Antidote universel. Il y observe jusques à quatre-vingts hérésies dont il fait l'histoire, et qu'il réfute chacune en particulier. A la fin, il expose les dogmes de l'église catholique, et les principaux articles de sa discipline. C'est là qu'on trouve le fameux témoignage rendu par ce saint docteur à la pureté des ministres ecclésiastiques en général, et à l'église même d'Orient, au moins quant à sa très-grande partie. En réfutant certains hérétiques qui condamnaient absolument les secondes noces, il dit que cette erreur provient de ce qu'ils confondent les laïques avec les prêtres; le sacerdoce, à cause de son admirable dignité, ne se conférant point à ceux qui, après leur première femme, en auraient épousé une seconde. Puis il ajoute, que celui qui est marié, quoique pour la première fois, et qui engendre des enfans, quoique d'une seule femme, n'est toutefois admis à l'ordre, ni d'évêque, ni de prêtre, ni de diacre, ni de sous-diacre; mais qu'on n'y reçoit que ceux qui gardent la conti-

nence virginale ; soit qu'ils ayent toujours vécu dans le célibat, soit qu'ils soient veufs après un seul mariage, ou qu'ils vivent avec leurs femmes comme avec leurs sœurs. Ce qui s'observe religieusement, poursuit-il, dans les lieux où les canons sont exactement gardés ; car on ne saurait dissimuler qu'en plusieurs endroits les prêtres, les diacres et les sous-diacres sont pères. A cette espèce d'objection, le saint docteur répond que cela ne se faisait par l'autorité d'aucune loi ecclésiastique ; mais par la faiblesse et la lâcheté des hommes, qu'on tolérait en certaines conjonctures, à cause de la multitude du peuple fidèle et du petit nombre de ministres parfaitement propres à le gouverner. On entrevoit ici la manière dont le célibat a commencé à se relâcher dans l'église grecque. On y peut encore voir que les ordres sacrés étaient les mêmes pour les orientaux que pour les latins, sans en excepter le sous-diaconat.

Saint Epiphane traite la virginité avec honneur, non-seulement dans les prêtres, mais dans tous les états ; et il lui donne la préférence sur le mariage, qu'il juge néanmoins digne d'estime et de respect. Le jeûne et les macérations, l'abstinence de la viande, ou de certains alimens en certains jours, et beaucoup d'autres pratiques pieuses que de scandaleux réformateurs ont osé attaquer dans les derniers siècles ; on les trouve en usage, et bien plus accréditées encore au temps où le saint évêque de Salamine écrivait, qu'elles ne le sont aujourd'hui.

Outre son Antidote, il fit, à la prière de quelques personnes vertueuses de Pamphilie, ce qu'il intitule Ancorat, dans son goût allégorique, et en représentant, sous le symbole d'une ancre, l'affermissement de l'esprit dans la foi : ouvrage qui ne tend en effet qu'à dissiper les doutes qu'on semait alors contre la foi de la Trinité, spécialement contre la personne adorable du Saint-Esprit.

Saint Jérôme était né en Dalmatie, d'une famille

famille opulente qui lui procura une éducation distinguée. Il vint à Rome dès sa première jeunesse, et il y étudia sous les meilleurs maîtres. La corruption de la capitale l'ayant entraîné dans quelques dérangemens, il s'en corrigea dans un âge mûr, en recevant le baptême. Depuis ce premier changement, cette ame forte ne se démentit plus; et si elle ne prit pas encore le goût parfait des choses saintes et purement évangéliques, au moins elle ne marqua plus d'inclination que pour les choses raisonnables, et s'éleva toujours depuis de vertus en vertus. L'envie de se former et d'enrichir son esprit des productions ingénieuses de tous les climats, l'engagea dans la carrière des voyages. En Gaule, cet estimateur sûr et laborieux copia de sa main le traité de saint Hilaire sur les synodes. Rien ne coûtait à son courage, quand il s'agissait d'approfondir un auteur et d'acquérir de solides connaissances. Il demeura quelque temps à Aquilée, auprès du saint évêque Valérien; il passa ensuite en Orient; et après avoir parcouru plusieurs provinces, en observant tous les monumens précieux, et en recueillant, selon sa comparaison, comme une abeille infatigable, le suc de toutes les plantes qui se rencontraient sur sa route, il s'arrêta dans la célèbre Antioche, l'asile de tous les talens de l'Orient. Il y fit connaissance avec Apollinaire, ce génie rare au centre même du génie, et qui n'était pas encore décrié comme hérétique. Las enfin du grand monde et des distractions, il se retira dans un lieu tranquille et solitaire de la petite province de Calcide, sur les confins de la Syrie et de l'Arabie. Mais les anciennes images de la volupté l'y suivirent, et il s'y trouva extrêmement importuné par leurs impressions opiniâtres. L'assiduité à la prière, et les plus dures austérités ne suffisaient pas pour les dissiper; la providence le permettant ainsi pour l'avantage de l'église, et voulant par ce moyen former celui de tous les saints docteurs, le plus érudit peut-être, et incontestablement le plus versé

contre son gré; et l'ordinand ne donna le consentement requis, qu'à condition qu'il ne quitterait point la vie solitaire. On a dit que par une humilité hors des règles communes, il n'avait jamais offert le saint sacrifice. Mais le sage et savant pontife Benoît XIV a montré que cette conduite n'avait eu lieu que pendant le séjour du saint à Bethléem; c'est-à-dire, dans des circonstances qui écartaient toutes les prétentions que l'on voudrait fonder sur une pratique suivie pour des raisons si différentes (1). Le vrai motif de cette conduite, c'est que Jérôme ordonné par Paulin, et odieux à la plupart des Orientaux, craignait en exerçant les fonctions de son ordre, de renouveler ou d'augmenter les troubles et la division. Par le même motif, il ne voulut pas demeurer à Antioche; et par le désir insatiable de toujours apprendre, il alla de Syrie, ou de Palestine à C. P., tandis que saint Grégoire de Nazianze y était encore. Il prit sous un si grand maître les solides principes des saintes études. On raconte qu'un jour il lui demanda ce que veut dire, dans l'évangile de saint Luc, le sabbat second-premier. Saint Grégoire lui répondit par une plaisanterie, qui montre la valeur que ce judicieux orateur attachait aux applaudissemens du peuple, souvent prodigués le plus à ce qu'il entend le moins. Je vous satisferai, dit-il, dans l'église, où tout le monde m'applaudit. Là il faudra bien que vous sachiez ce que vous ignorez ici. Car si vous étiez le seul à ne rien dire, tout l'auditoire vous prendrait pour un stupide (2). Saint Jérôme se rendit enfin à Rome pour la seconde fois, dans la compagnie de saint Épiphane et de Paulin d'Antioche, lorsqu'ils vinrent au second concile qu'y célébra le pape Damase.

Alors le souverain pontife s'attacha personnellement ce génie supérieur, en qualité de secrétaire, au moins pour ces lettres importantes qui servaient

(1) *Instit.* 94, *n.* 13. (2) Hier. *Epist. ad Nepot.* c. 20.

de réponses aux consultations adressées sans cesse par les différentes églises à leur mère commune (1). Il ne laissa pas de continuer ses travaux inestimables sur les livres saints, dont le pape même l'engagea à corriger la version latine ; et c'est là qu'il mit au jour sa correction du pseautier, selon les septante. Il y vengea aussi la mère de Dieu, de la témérité scandaleuse d'un certain Helvidius, disciple de l'arien Auxence. Cet impie prétendait que depuis la naissance du Sauveur, Marie avait eu des enfans de Joseph : il attaquait la virginité même, et il soutenait que cette vertu angélique n'avait aucune prééminence sur le mariage : erreurs accréditées en Orient par les hérétiques antidicomarianites, et qui commençaient à se répandre en Occident. Jérôme n'eut point de peine à faire sentir la solidité de la croyance contraire qui se trouvait établie dans toute l'église : mais peu content de démontrer la perpétuelle virginité de Marie, il établit encore que son chaste gardien saint Joseph avait pareillement gardé jusqu'à la mort sa pureté virginale. Enfin, sans rien ôter à la dignité du mariage, il exalte infiniment davantage les priviléges de la virginité : ce qu'il fit avec plus d'éclat encore, contre Jovinien qui la déprimait avec plus d'audace. Comme les lucifériens, aussi grands ennemis de saint Damase que chauds partisans de l'antipape Ursin, ne cessaient de cabaler à Rome, Jérôme écrivit contre eux en forme de dialogue. Cet ouvrage abondant en traits d'érudition, et qui remplit parfaitement son objet, est encore plus utile, par l'assurance où il met les vrais principes de la foi, en montrant avec évidence, par les actes mêmes du concile de Rimini, la manière dont on y avait surpris les évêques.

L'étude de l'écriture était alors fort en vogue, et d'un goût universel entre les personnes de piété. Tout le monde recourait sur cette matière à l'habi-

(1) *Ep.* 124, 144.

leté reconnue du docte Jérôme : mais le sexe dévot, jusque dans les premières conditions, signalait principalement son ardeur à s'instruire. La modestie du maître, et plus encore sa chasteté circonspecte, lui inspiraient de l'éloignement pour ce genre de disciples. Mais comme on n'avait jamais tant affecté de mépris pour l'état des vierges, qu'on s'étudiait à les débaucher par principes, en leur demandant si elles prétendaient être meilleures que Sara, que Susanne, que tant d'autres femmes mariées dont l'écriture fait d'éclatans éloges ; le saint docteur crut qu'il ne fallait point abandonner un sexe fragile à sa faiblesse, par l'appréhension scrupuleuse d'être entraîné dans sa chute en lui tendant la main, et que le péril n'était à craindre que pour ceux qui s'y engageaient contre l'ordre de la providence. Il s'occupa donc sérieusement à confirmer dans leurs saintes résolutions les vierges et les veuves, soit contre les maximes spécieuses des séducteurs accrédités, soit contre les amorces de la volupté et de la mollesse qui en devenaient plus dangereuses. Alors on vit une multitude de jeunes personnes, du rang le plus élevé et de la plus riante fortune, s'arracher aux délices de Rome, à l'espoir des plus hautes alliances, pour suivre les traces austères du fils d'un Dieu pur esprit, et d'une mère vierge.

Sainte Marcelle fut, avec sainte Aselle sa sœur, un des plus touchans exemples en ce genre. Marcelle étant restée veuve après sept mois de mariage, sa jeunesse, sa rare beauté, son nom et ses grands biens la faisaient rechercher par un seigneur de la première qualité, nommé Céréalis, qui avait été préfet de Rome et consul. Elle tint ferme contre toutes les poursuites, contre les sollicitations de ses proches et de ses amis, qui lui suggéraient des prétextes d'autant plus séduisans, qu'ils étaient tirés des propres périls de sa vertu, et avaient un air plus plausible et plus légitime. Mais se confinant dans une maison de campagne, à quelque distance de la ville, elle y vécut de manière à écarter tous

les dangers et tous les soupçons. Elle ennoblit les observances de la perfection évangélique dans le monde le plus fastueux, s'assujettit au joug de la vie religieuse, avec sa fille Principie qui prit le même goût dès sa tendre enfance, et qui demeura toujours vierge. Leur exemple fit établir à Rome un grand nombre de monastères d'hommes et de femmes illustres, et donna le relief le plus avantageux à cette sainte profession, assez peu honorée auparavant dans ce centre du faste et de la volupté. Jérôme eut une foule d'autres illustres écolières dans la vertu et les saintes lettres.

Mais en vertu comme en noblesse, on ne vit rien de préférable aux deux illustres romaines Paule et Mélanie, liées ensemble d'une étroite amitié. Rogatus, père de Paule, descendait des premiers rois de la Grèce; sa mère Blésille, des Scipions et des Gracques. Elle épousa Toxotius, de la maison des Jules, c'est-à-dire, de la race auguste des Césars; et de ce mariage, elle eut quatre filles et un fils, tous aussi distingués par leurs vertus que par leur extraction et leurs alliances. Mais Eustochie, la compagne inséparable et les délices de sa mère, ne voulut jamais avoir d'autre époux que Jesus-Christ. Comme elle demeura toujours avec Paule, elle se lia plus particulièrement encore que ses autres enfans, avec le prêtre Jérôme qui en fit la plus grande estime. Nous connaissons aussi par le même docteur, deux illustres veuves, Léa et Fabiole, dont celle-ci fut la première qui fonda un hôpital à Rome, pour les malades qu'elle y servit de ses propres mains.

Mélanie se rendit également recommandable par son détachement et sa piété. Elle était de l'illustre maison des Marcellins, et petite-fille d'un consul. Dans l'espace d'un an, âgée seulement de vingt-deux, elle perdit son époux avec deux de ses enfans; mais la vivacité de sa foi l'élevant au dessus de son âge et de son naturel extrêmement tendre, elle soutint des pertes si sensibles sans verser une

seule larme. Quand elle se vit libre, elle eut la dévotion de visiter au loin les solitaires les plus vénérables, afin de s'encourager de plus en plus à la vertu, par leurs rares exemples (1). Saint Isidore, fort connu à Rome depuis le voyage qu'il y avait fait avec saint Athanase, gouvernait alors l'hôpital d'Alexandrie. Elle le vit, aussitôt qu'elle fut arrivée en Egypte; et par son moyen, elle prit une connaissance exacte des saints répandus dans les solitudes de Nitrie d'où il avait été tiré.

Il l'accompagna même vers saint Pambo, dont la réputation se trouvait au plus haut point. Mais l'admiration de Mélanie fut encore plus grande, quand elle le rencontra occupé d'un travail abject, c'est-à-dire, d'un grossier tissu de feuilles de palmier, pour faire des corbeilles, comme le dernier des frères? Elle lui voulut faire un présent digne d'elle, en différentes pièces d'argenterie qui montaient à quatre cents cinquante marcs. Le solitaire dit simplement, et sans quitter son ouvrage: Que Dieu vous récompense, ma fille. Puis s'adressant à son économe: Distribuez, ajouta-t-il, ces aumônes aux solitaires qui vivent en Lybie et dans les îles; car ces monastères sont plus indigens que les nôtres. Après ce peu de paroles, il continua son travail en silence. Mélanie, encore plus étonnée de cette indifférence, lui dit: Mon père, il est bon que vous sachiez qu'il y a quatre cents cinquante marcs. Le saint, sans tourner les yeux sur ces richesses, ni sur la donatrice; ma fille, reprit-il, celui à qui vous offrez votre argent, n'a pas besoin que vous lui en accusiez le compte, puisqu'il pèse dans sa balance les montagnes et tout le globe de l'univers. Vous auriez raison de m'en dire la valeur, si j'étais le terme de votre charité; mais si elle se rapporte au Seigneur, devant qui deux oboles peuvent l'emporter sur la plus riche offrande, le meilleur est que votre main gauche ignore ce qu'offre la droite.

(1) Pallad. c. 117.

Sur le même mont de Nitrie, Mélanie vit saint Or, qui bien qu'âgé de quatre-vingt-dix ans, gouvernait encore une troupe de mille solitaires. Quand il en recevait un nouveau, il rassemblait tous les autres; et chacun mettant la main à l'œuvre, en un seul jour on construisait une cellule au nouveau disciple. L'ameublement qui n'était pas plus recherché que l'architecture, se préparait en aussi peu de temps. Le spectacle de ces vertus, d'un ordre si nouveau pour des yeux même vertueux, retint jusqu'à six mois la pieuse Mélanie dans cette terre de bénédiction.

Dans la ville même d'Alexandrie, elle ne manqua point de voir le prodige de son siècle, Didyme l'aveugle, aussi justement vanté pour ses vertus que pour son savoir. Il était fort avancé en âge; mais il faisait toujours l'admiration et les délices des plus grands hommes, avec qui il entretenait encore une société aussi intéressante que dans ses plus belles années.

Sainte Mélanie se trouvait en Egypte après la mort de saint Athanase, comme la persécution s'y exerçait encore contre les catholiques, et sur-tout contre les solitaires. Elle crut ne pouvoir mieux employer ses richesses, qui étaient immenses, qu'à soulager les confesseurs. Pendant quelques jours, elle en nourrit jusqu'à cinq mille. Elle fournit la subsistance ordinaire à ceux qui furent relégués en Palestine, au nombre de cent douze, voulut en prendre soin par elle-même, et les suivit pour les encourager. Comme on les gardait étroitement, sans permettre aux personnes d'un certain ordre de les visiter, elle prenait l'habit d'une esclave, et venait sur le soir leur apporter les choses nécessaires. Le gouverneur qui en eut avis, la fit emprisonner sans la connaître. Mais la charité l'emportant sur une humilité stérile, elle lui fit savoir qui elle était; et je vous avertis, dit-on de sa part, moins pour Mélanie qui ne prétend qu'au titre de servante du Sauveur souffrant dans ses membres,

qu'afin que vous ne vous engagiez point dans quelque embarras qui puisse vous nuire. Le gouverneur, aussi effrayé que surpris, s'excusa dans les termes les plus soumis, lui donna une pleine liberté de continuer ses offices de charité, et lui fit tous les honneurs dûs à sa naissance. Elle se rendit enfin à Jérusalem, où sa piété la fixa pendant vingt-cinq ans, et l'occupa infatigablement à exercer l'hospitalité envers les pélerins, spécialement à l'égard des ecclésiastiques et des vierges.

Cependant saint Jérôme résidait près du souverain pontife. Nous avons de lui une lettre écrite, dans cet intervalle, à Ruffin qui accompagnait l'illustre voyageuse, et qui était encore dans une intelligence parfaite avec le saint docteur, et au plus haut point d'estime dans son esprit. Voici comment il s'exprimait sur son compte, dans une autre lettre qu'il écrivit vers le même temps au solitaire Florence, habitué aussi en Palestine (1) : Ne jugez pas de moi par les vertus de mon ami ; vous verrez dans Ruffin des marques non équivoques de sainteté ; Jérôme n'est que cendre et poussière. Pour saint Epiphane et Paulin d'Antioche, ils repartirent pour l'Orient, après avoir passé l'hiver à Rome. Ils prirent leur route par la Macédoine et par Thessalonique qui avait besoin de pareils consolateurs, dans le chagrin où venait de plonger cette église la mort de son saint évêque Ascole, arrivée cette année 383. Anysius, disciple d'Ascole, fut aussi son successeur, et le souverain pontife lui commit, comme à ce saint, son pouvoir sur l'Illyrie orientale, encore dépendante du patriarcat d'Occident. La mort d'un si digne évêque fut pour ceux qui lui ressemblaient, et sur-tout pour saint Amphiloque d'Icône, un motif de redoubler leurs sollicitudes pour le bien de l'église.

Amphiloque était consumé de vieillesse : mais bien loin que son zèle se ressentît de la faiblesse de

(1) *Epist.* 5.

son âge ; ce vénérable vieillard trouvait que l'empereur Théodose, tout bien intentionné qu'il était, ne réprimait pas assez efficacement ce qui restait des ennemis hérétiques du fils de Dieu. Ils avaient été confondus depuis peu, dans un concile qui les convainquit sans réplique de contredire les plus anciens docteurs et toute la chaîne de la tradition : c'était le troisième qu'on tenait contre eux à C. P. Il ne s'agissait plus de prononcer sur un dogme tant de fois décidé, ni de revenir à des disputes plus propres à augmenter les divisions qu'à y mettre fin. Telle était la pensée de saint Grégoire de Nazianze, dès le second de ces conciles, auquel il assista. Il s'en exprima sans doute d'une manière bien forte ou bien générale, ayant, dit-il (1), formé la résolution d'éviter toute assemblée d'évêques, parce qu'il n'en avait point vu qui eût une bonne fin et qui n'augmentât les maux au lieu de les guérir : expressions dont les ennemis des saints conciles ont voulu se prévaloir, et où quelques orthodoxes n'ont vu que le mouvement passager d'un zèle trop amer, ou d'une humeur aigrie par des chagrins et des infirmités perpétuelles. Mais elles nous fournissent au fond un avis très-sage contre la déférence aux dangereuses importunités des hérétiques, que la multiplicité des révisions, des conférences et des conciles ne rend d'ordinaire que plus indociles et plus audacieux.

Saint Amphiloque, d'un génie moins ardent en apparence que l'éloquent et zélé Grégoire, n'en souhaitait pas moins, qu'au lieu de rassembler si souvent les évêques, on procurât une exécution plus prompte de leurs décrets, et qu'on arrêtât les conventicules et toutes les cabales des sectaires. Les choses n'avançant pas autant qu'il le désirait, il vint à la cour, peu après que Théodose eut déclaré auguste, son fils Arcade, âgé seulement de six ans, c'est-à-dire, dans le cours de cette année

(1) *Epist.* 55.

383. Il rendit ses profonds hommages à l'empereur : mais il ne fit nul honneur au jeune auguste qui était assis à côté de son père. Théodose prit le procédé de l'évêque pour une distraction, et le fit avertir. Le prélat s'approchant alors d'un air familier; bon jour, mon fils, dit-il au jeune prince, en lui passant la main sous le menton, et en lui faisant d'autres caresses semblables. L'empereur ordonna avec émotion qu'on fît retirer ce vieillard. Amphiloque se retournant vers le souverain, et prenant une voix haute avec un air de grandeur et de dignité : Seigneur, dit-il, si vous ne pouvez souffrir qu'on manque à un enfant de votre sang, pensez-vous que le père du Verbe fait chair voie avec moins d'indignation refuser à la personne adorable de son Fils les mêmes honneurs qu'à la sienne? Théodose admira la sainte sagesse de l'évêque, le fit rapprocher sur le champ, lui demanda pardon, et lui accorda au delà de ses vœux (1).

Une loi terrible fut aussitôt publiée et ponctuellement exécutée contre les hérétiques. Elle faisait défense à eux tous, nommément aux apollinaristes, ainsi qu'aux ariens et aux semi-ariens ou macédoniens, de tenir des assemblées, même dans les maisons particulières, avec pouvoir à tout orthodoxe de les en empêcher : défense encore de s'assembler à la campagne; ce qui enchérissait sur toutes les lois précédentes; et d'ordonner des évêques. On confisqua les maisons où les novateurs se seraient réunis, et l'on statua que leurs docteurs ou ministres seraient chassés et relégués au lieu de leur naissance. Enfin l'on rendit les officiers civils responsables de l'exécution de ces ordres. Les novatiens n'y étaient pas compris, parce qu'ils tenaient la même doctrine que les catholiques touchant la Trinité.

Quelque temps après, Théodose entreprit de détruire absolument l'idolâtrie. Le grand Constantin avait défendu les sacrifices idolâtres, et

(1) Soz. VII, 12.

même l'entrée des temples ; mais content de les fermer, il craignit d'aller trop loin, et ne jugea point à propos de les abattre. Les empereurs ses fils soutinrent son ouvrage. Julien n'épargna rien pour remettre le paganisme dans toutes ses anciennes possessions. Valens ne fit la guerre qu'aux orthodoxes ; et suivant le génie d'un zèle sans droiture comme sans mission, il laissa pratiquer à tous les autres telle religion qu'ils voulurent; en sorte que sous son règne on célébrait les cérémonies les plus impures du culte idolâtrique, et jusqu'aux orgies de Bacchus. L'empereur Théodose défendit à tout le monde d'adorer les idoles ; et sous peine d'un supplice rigoureux, de faire des sacrifices, au moins dans l'Egypte, regardée comme la source de la superstition, et sa plus féconde pépinière.

En Phénicie, le superbe temple d'Héliopolis, dédié au soleil, fut converti en église. On en fit de même des temples de Damas. A Apamée, saint Marcel fut le premier évêque qui osa procéder à l'observation des lois religieuses de Théodose. Le préfet d'Orient ayant amené des troupes pour contenir les idolâtres, on entreprit d'abord d'abattre le temple de Jupiter, qui était d'une grandeur et d'une richesse prodigieuses. Mais il était encore plus solide ; bâti de pierres énormes, d'une dureté extraordinaire, presque inébranlables par leur propre masse, et liées encore l'une à l'autre par le moyen du fer et du plomb incorporés ensemble ; en sorte que la démolition parut impossible au préfet, du moins pour le terme assigné. Saint Marcel voyant cet officier découragé, lui conseilla d'aller exécuter les ordres de l'empereur dans les autres villes, et se mit en prières. Le lendemain matin, un homme se présenta de lui-même, et promit avec tant d'assurance de renverser, même à peu de frais, ce superbe boulevart de l'idolâtrie, qu'on le laissa faire. Le temple, construit sur une hauteur, était environné de quatre galeries qui en paraissaient autant de remparts inébranlables, et dont les

colonnes ou les superbes contre-forts avaient chacun seize coudées de circonférence. L'entrepreneur déterra ces colonnes qui étaient aussi hautes que le temple, et les étaya de grosses pièces de bois, auxquelles il prétendait mettre le feu. Mais il parut un fantôme effrayant, qu'il prit pour un démon, et qui les empêcha de brûler. Après plusieurs tentatives inutiles, assez bien suivies malgré son effroi, il fit avertir l'évêque. Saint Marcel courut à l'église, fit apporter de l'eau dans un vase, et pria le Seigneur d'empêcher que les puissances des ténèbres ne retinssent davantage les infidèles dans l'aveuglement. Il fit ensuite le signe de la croix sur l'eau, et ordonna à un diacre d'en arroser les étaies, et d'y mettre aussitôt le feu. Le démon s'enfuit, dit Théodoret qui nous a transmis le détail de cet événement, et il ne put résister à la vertu de l'eau bénite, dont nous voyons ici l'antiquité (1). Elle servit, ajoute-t-il, comme d'huile pour allumer le feu, qui consuma les pièces de bois en un instant. Les colonnes entraînèrent le temple dans leur ruine, avec un bruit qui retentit par toute la ville, et qui en même temps la fit retentir des louanges du vrai Dieu. Le courageux pasteur ruina successivement tous les autres temples, à la campagne aussi-bien qu'à la ville. Mais il fut enfin mis à mort par une troupe révoltée d'idolâtres, et il est honoré par l'église. Comme ses enfans demandaient vengeance, le concile de la province s'y opposa, ne trouvant pas convenable de sévir, mais bien plutôt de rendre grâce à Dieu pour un événement qui procurait un illustre martyr à l'église.

Tandis qu'on ruinait ainsi l'empire du démon jusqu'aux extrémités de l'Orient, Gratien en Occident ne remplissait pas avec moins de zèle les devoirs d'un prince chrétien. Mais ces grandes œuvres de piété et d'édification furent bientôt interrompues par les troubles et les plus funestes

(1) *Lib.* V, *c.* 21.

horreurs de la guerre civile. Maxime, Espagnol de naissance, et d'une famille fort médiocre, quoiqu'il se dît parent de Théodose, avait osé prendre la pourpre dans les îles Britanniques où il commandait. Les soldats romains se plaignant que Gratien donnait toute sa confiance aux Barbares employés dans ses armées, l'intrigant Maxime profita de leur mécontentement. Après qu'il eut été proclamé empereur, il se jeta dans les Gaules, souleva les peuples contre l'empereur légitime, lui débaucha ses propres troupes, puis le défit sans peine auprès de Paris. La déroute ou la défection fut telle, qu'il ne resta que trois cents hommes à l'infortuné Gratien, qui prit avec eux le chemin des Alpes, dans le dessein d'aller se rétablir en Italie. Il se recommandait dans sa fuite aux prières de saint Ambroise, dont il savait priser les vertus; et il donnait toutes les marques les plus touchantes d'une foi et d'une vertu héroïques (1). Notre sort n'est-il pas uniquement entre les mains de l'Eternel, disait-il en inspirant sa pieuse confiance au petit nombre qui lui était demeuré fidèle? Les hommes peuvent ôter la vie du corps; mais ils ne sauraient nuire à l'ame ni au salut.

C'est ainsi que la grâce acheva de purifier les vertus de ce prince dans le creuset des tribulations. Il fut joint à Lyon par Andragathe, l'un des officiers de Maxime, qui lui jura sur les évangiles qu'on ne lui ferait aucun mal. On lui fit même reprendre l'habit impérial, qu'il avait quitté sur la route de peur d'être reconnu, et on lui prépara un splendide festin, où il fut assassiné, au mois d'Août ou de Juillet de l'an 383, par ceux mêmes qui venaient de manger avec lui. On ne lui reproche que sa passion pour la chasse avec la dissipation qu'elle entraîne, et une déférence pour ses ministres qui allait jusqu'à la crainte, et qui les rendit vicieux en les rendant tout-puissans. Mais

(1) Ambr. *de ob. Valent. n.* 79.

saint Ambroise présuma que la divine justice acceptait, pour l'expiation de ces fautes de négligence ou d'inadvertance, la mort prématurée que souffrit, en héros chrétien, ce prince d'ailleurs si religieux. Le saint docteur le canonise en quelque sorte, et n'hésite nullement à lui appliquer l'oracle du livre de la Sagesse : Le juste a été enlevé, de peur que la perversité ne corrompît son ame.

Maxime, après l'assassinat de Gratien, se rendit maître de tout l'apanage de cet empereur, c'est-à-dire, des Gaules, de l'Espagne et des îles Britanniques, et il établit son séjour à Trèves, capitale des Gaules romaines. Il fit mourir quelques personnes fort considérées sous le règne précédent, entre lesquelles on remarque Macédonius, maître des offices, qui s'était laissé corrompre par argent en faveur des priscillianistes, et qui, par sa fin malheureuse, vérifia d'une manière bien frappante une prédiction du saint archevêque de Milan. Le charitable pasteur étant venu un jour pour solliciter quelque grâce qui dépendait du ministère de Macédonius, il trouva toutes les portes fermées, sans jamais pouvoir se les faire ouvrir. Une sainte indignation le saisit, et transporté tout à coup d'un mouvement inspiré d'en-haut ; vous viendrez à votre tour, s'écria-t-il, aux portes de la maison de grâce et de paix, et vous n'y pourrez entrer. En effet, après le meurtre de Gratien, comme ce ministre voulut se réfugier dans une église dont les portes étaient ouvertes, il ne put néanmoins y parvenir à temps (1).

Le pape saint Damase mourut sur la fin de l'année qui suivit cette révolution, le 10 ou le 11 Décembre 384, après un pontificat de plus de dix-huit ans, et quatre-vingts années de vie. Ce fut des plus beaux génies et des mieux cultivés de son temps. Il a laissé quelques écrits, même en vers ; entr'autres, son épitaphe, et celle de sa sœur ; la

(1) Paul. *Vit. Ambr.* c. 37.

la vierge Irène, auprès de laquelle il désira d'être enterré. Huit à dix jours après sa mort, on lui donna pour successeur, Sirice, romain de naissance, et prêtre du titre du pasteur. Le jeune empereur Valentinien qui résidait à Milan, applaudit à cette élection, et fit expédier un rescrit, où il est dit qu'Ursin, qui n'avait pas encore renoncé à ses prétentions, était rejeté par le peuple, et Sirice choisi d'une voix unanime.

Avant l'élévation de Sirice, Hymerius, évêque de Tarragone, métropole d'une partie considérable de l'Espagne, avait consulté l'église romaine sur différens points de discipline. Ce fut un des premiers soins du nouveau pontife, de répondre à cette consultation; et c'est ici la première des lettres bien authentiques en ce genre, nommées communément décrétales, parce qu'elles ont force de décret légitime, ou de loi canonique (1). Celle-ci n'a point d'autre avantage particulier, que son ancienneté; et l'on n'y trouve que des règlemens consignés dans les conciles et les autres monumens de même date; si ce n'est peut-être l'âge des sujets admis à la réception des ordres sacrés, et les interstices de ces ordres, qui s'y trouvent marqués plus distinctement que dans nulle autre ordonnance ecclésiastique de cette antiquité. Sirice veut qu'on ait trente ans pour recevoir le sous-diaconat, qu'ensuite on passe cinq ans dans le diaconat avant de recevoir la prêtrise, et deux ans dans la prêtrise avant l'épiscopat. Quant à l'intervalle du sous-diaconat au diaconat, il est simplement statué, sans spécifier de temps fixe, que le sous-diacre peut monter à l'ordre de diacre, s'il en est jugé digne, après avoir promis la continence.

Par les rapports de l'archevêque de Tarragone avec le souverain pontife, on voit qu'un relâchement honteux s'était glissé dans les mœurs du clergé d'Espagne, et que des ecclésiastiques conti-

(1) *Tom.* 2, *Conc. pag.* 1017.

nuaient d'y vivre avec leurs femmes, après leur ordination, comme auparavant; de sorte que Sirice se vit obligé de prononcer l'interdiction contre ceux qui s'obstineraient dans cet abus flétrissant. Les moines et les religieuses qui auraient contracté de sacriléges mariages, sont condamnés à être exclus de la communauté, renfermés en des prisons pour y pleurer leur péché, et à ne recevoir la communion qu'à la mort. On apprend ici qu'il y avait dès-lors différentes communautés religieuses en Espagne, et que le mariage était interdit aux religieux, du concert des deux puissances, la civile et l'ecclésiastique.

On observe aussi quelques autres articles, où la discipline commençait à se rapprocher des usages modernes. S'il est défendu, par exemple, d'administrer solennellement le baptême hors le temps de Pâques, on n'enjoint pas seulement de continuer à le donner aux adultes qui se trouvent en quelque péril de mort; mais de l'accorder sans délai aux enfans pour qui on le demande. On défend aussi de rebaptiser les ariens qui se convertissent. C'est encore dans ce décret qu'on trouve le témoignage important de Sirice touchant la cassation, tels sont les termes originaux, du concile de Rimini par le pape Libère. Quant au choix des clercs, ce pape n'improuve pas que les laïques s'offrent d'eux-mêmes pour entrer dans le clergé, pourvu qu'ils se soumettent aux épreuves convenables, et qu'ils acquièrent les dispositions requises. Mais comme il n'est pas permis d'imposer la pénitence publique aux clercs, il ne l'est pas non plus d'admettre au rang clérical les gens du monde qui auraient fait cette pénitence, quoiqu'ils ayent été absous et réconciliés. Le souverain pontife, sur la fin de sa lettre, dit à Hymerius : Voilà pour répondre à toutes les questions que vous proposez au siége apostolique, comme au chef du corps dont vous êtes membres; puis il charge ce métropolitain de communiquer ces décisions, non-seulement à sa

province de Tarragone, mais à celle de Carthagène, de la Bétique, de la Lusitanie et de la Galice, c'est-à-dire, de toute l'Espagne, et aux régions voisines; ce qui s'entend de la Gaule narbonnaise.

Sous ce nouveau pontificat, saint Jérôme ne demeura pas long-temps à Rome. Son protecteur était mort, son crédit avait excité l'envie, quoiqu'il n'en eût jamais usé que pour l'avancement de la vertu. Mais c'était l'ardeur même de son zèle qu'on lui pardonnait le moins. Ce docteur, ennemi de tout désordre, incapable de tout respect humain, et d'un caractère naturellement ferme, censurait les vices avec une véhémence et une âpreté, qui lui firent beaucoup d'ennemis. Dans son dernier séjour à Rome, il avait composé un petit traité touchant la manière de garder la virginité, et l'avait adressé à la vierge Eustochie, fille de sainte Paule, afin de la mettre en garde contre les périls qu'elle pouvait rencontrer jusque dans le commerce des ecclésiastiques. Il en est, lui disait ce père aussi versé dans la connaissance du monde que dans les sciences, il en est qui briguent les saints ordres, pour avoir un accès plus libre auprès des personnes du sexe. Aussi tous leurs soins se bornent-ils à leur extérieur : il leur faut une chaussure d'une propreté et d'une justesse élégante; leur approche s'annonce par l'odeur des parfums : vous verrez leur chevelure arrangée avec afféterie; les pierreries les plus précieuses étincellent à leurs doigts; ils marchent du bout du pied, et craignent d'imprimer leur trace dans la poudre dont ils sont pétris : vous les prendriez, en un mot, pour de jeunes fiancés, plutôt que pour des clercs (1). En parlant d'une autre passion qui n'est guère moins scandaleuse en des hommes qui ont pris le Seigneur pour leur héritage; il en est, ajoute-t-il, dont toute l'étude se

(1) *Epist.* 22.

borne à savoir le nom et la demeure des femmes de qualité, à connaître et à flatter leurs inclinations. Ceux-ci s'attachent sur-tout aux dames âgées et sans enfans; ils les obsèdent et les suivent partout; ils les laissent à peine seules dans les heures du sommeil; ils leur rendent les offices les plus bas, et se mettent dans la plus servile dépendance de celles qu'ils doivent gouverner.

Une foule de clercs fut choquée de cette liberté du saint docteur, et chacun prit pour sa personne ce qu'il reprenait en général. On l'attaqua de toute manière, d'abord en lui donnant du ridicule, en reprenant jusqu'à son air et ses façons, son regard, son rire, sa démarche. On voulut ensuite rendre sa vertu et sa foi suspectes, précisément par son extérieur simple, négligé et si différent de la vanité qu'il censurait. On l'accusa même, tantôt d'avoir trop de liaisons avec les dames romaines, tantôt de prendre trop d'empire sur l'eprit des jeunes personnes, qu'il rendait, disoit-on, les tristes victimes de son humeur sombre, en les formant à une dévotion et à une érudition également pleines de travers. Le saint prit le parti de céder à l'orage, quitta Rome, et retourna dans la Palestine.

Sainte Paule le suivit de près, et emmena avec elle sa fille Eustochie. C'était la dévotion du temps, de visiter les saintes retraites des solitaires, aussi-bien que les terres consacrées par le sang adorable du Rédempteur, ou par celui des martyrs. Paule commença, sur les côtes mêmes de l'Italie, à visiter la cellule de sainte Domitille, dans l'île de Ponce, où, sous le règne de Domitien, cette princesse du sang impérial avait été reléguée pour la foi. De là elle passa jusqu'en Chypre, dans le diocèse de saint Epiphane qu'elle avait accueilli tout particulièrement à Rome, et qui s'efforça de la délasser à Salamine des fatigues de la navigation. Mais sa ferveur infatigable lui fit employer tout le temps qu'elle passa dans l'île, à parcourir une

quantité de pieuses solitudes, qui s'y trouvaient établies depuis saint Hilarion. A Antioche, le patriarche Paulin lui rendit tous les honneurs dus à l'une des premières maisons de Rome, dont il avait vu tout récemment la splendeur de ses propres yeux. Mais la sainte s'y arrêta peu; elle en partit même au milieu de l'hiver; et par esprit de mortification aussi-bien que d'humilité, elle ne voulut qu'un âne pour monture. C'est saint Jérôme qui nous a laissé le journal de ce voyage, très-intéressant par les vestiges de l'antiquité sacrée, que l'on montrait alors en Palestine (1).

Paule traversa la Syrie, et voulut entrer, à Sarepte près de Sidon, dans la petite tour où avait logé le prophète Elie. A Césarée, elle visita la maison du centenier Corneille, changée en église; celle du diacre saint Philippe, et les chambres des vierges ses filles qui toutes quatre avaient eu le don de prophétie. Quand Paule approcha de Jérusalem, le gouverneur de la Palestine, pour honorer dans la sainte la noblesse romaine, envoya des officiers lui préparer un palais; mais elle ne voulut habiter qu'une humble cellule. Elle fit les saintes stations avec une vivacité de foi à qui le fils de Dieu semblait encore présent dans les monumens antiques de sa charité envers les hommes. Après avoir distribué des aumônes immenses dans la capitale de la Judée, elle prit la route de Bethléem, et vit en passant le tombeau de Rachel que l'on montrait encore. A Bethphagé, elle examina, non sans attendrissement, le sépulcre de Lazare et la maison de ses sœurs. Elle fit sa prière à Sichar, dans l'église bâtie sur le puits de Jacob, le même où le Sauveur avait converti la Samaritaine; puis elle considéra, l'un après l'autre, les tombeaux des douze patriarches; ceux de Josué et du grand-prêtre Eléazar, sur le mont d'Ephraïm; et à Sébaste ou Samarie, celui du prophète Elisée, celui d'Ab-

(1) *Epist.* 27.

dias, mais sur-tout celui de saint Jean-Baptiste, fameux par une infinité de miracles qu'annonçait particulièrement l'affluence des possédés qu'on y conduisait sans cesse, et qui tous obtenaient leur délivrance.

Paule, à l'exemple de Mélanie, passa aussi en Egypte, où elle trouva, sur-tout à Nitrie, tant de sujets d'édification, qu'elle y serait restée avec sa fidèle Eustochie et plusieurs autres vierges qui ne la quittaient point, si la dévotion des saints lieux ne l'eût encore emportée. De retour en Palestine, elle se fixa tout près de Bethléem, y établit des monastères avec des maisons d'hospitalité. Ce fut là qu'elle passa le reste de ses jours, sous la conduite de saint Jérôme, qui y termina de même sa glorieuse carrière, sans dédaigner d'employer au soulagement des malades et des pauvres, ses heures de relâche, et tous les momens qu'il pouvait prendre sur ces grands ouvrages d'esprit qui l'ont fait mettre au rang des pères les plus illustres de l'église. Il retrouva dans la solitude, malgré ses travaux et ses incroyables austérités, la tranquillité et le bonheur qui l'avaient fui, comme tant d'autres, dans le grand monde.

S. Ambroise, attaché par état à l'endroit qu'habitait la cour, eut de son côté beaucoup à souffrir du jeune Valentinien, ou plutôt de sa mère Justine, arienne osbtinée, princesse impérieuse, femme inquiète et entreprenante. Elle avait les dernières obligations à son digne pasteur qui, à sa demande, avait eu la générosité de se charger de la plus périlleuse ambassade vers Maxime, aussitôt après sa révolte et ses premiers succès. Il en avait obtenu la paix tant désirée; il avait empêché le tyran de fondre sur l'Italie; il avait procuré au jeune Valentinien, comme à Justine, le temps de pourvoir à leur sureté commune. Mais le souvenir du service disparut avec le péril. L'impératrice se rappela au contraire l'injure qu'elle prétendait avoir reçue dans la personne de ses évêques hérétiques, Secon-

dien et Pallade, condamnés au concile d'Aquilée, à quoi le saint archevêque de Milan avait eu la meilleure part.

Elle commença la querelle par lui demander une église où les ariens, qu'elle attirait de toute part auprès d'elle, pussent tenir leurs assemblées. Comme ils étaient fort mal accueillis chez Théodose, ils refluaient de toutes les contrées à la cour d'Italie, où le parti avait même un évêque scythe, appelé Mercurien. Mais trop décrié sous ce nom à cause de ses crimes, ce faux pasteur se faisait nommer Auxence; nom fort agréable aux ariens, depuis qu'il avait été porté par le prédécesseur d'Ambroise. Il fallait une église pour lui faire prendre l'exercice de ses fonctions. On députa d'abord vers le saint, qu'on somma dans les formes d'en céder une, et en même temps d'empêcher les émeutes parmi le peuple. Il répondit qu'il était indigne d'un évêque de livrer la maison de Dieu, et que pour la multitude irritée des citoyens orthodoxes, il dépendait de lui de ne point l'échauffer, de l'exhorter même à la paix et à la patience; mais que le succès était au pouvoir de Dieu, qui tient seul les cœurs dans sa main. Sur cette réponse, l'impératrice envoya des gens de guerre, afin de s'emparer du lieu saint. Mais le peuple résista; et sans la prudence du saint archevêque, il y aurait eu bien du sang répandu. La cour imposa de grosses amendes au corps des marchands, comme chefs du reste de la bourgeoisie. On en mit plusieurs aux fers, malgré la circonstance du temps, c'est-à-dire, la semaine sainte où l'on avait coutume de délivrer au contraire les prisonniers. En trois jours, on exigea d'eux trois cents marcs d'or. Mais ils protestèrent qu'ils en donneraient volontiers le double, pour conserver dans son intégrité le dépôt infiniment plus précieux de la foi.

Cependant le gros du peuple se maintenait dans la possession de l'église, qui demeurait investie par les troupes, comme une place assiégée. Mais bientôt

ces guerriers religieux déclarèrent à l'empereur, avec la franchise propre de leur état, qu'ils étaient prêts à lui obéir en tout ce qui ne transgresserait pas la loi de Dieu; que s'il voulait au contraire armer l'hérésie contre leur saint pasteur Ambroise, ils passeraient eux-mêmes de son côté, afin de partager avec lui la gloire de souffrir pour une si belle cause. Ils étaient tous catholiques, aussi-bien que les citoyens de Milan. Il n'y avait d'ariens que les officiers les plus vicieux du palais, gens sans caractère, vendus à la faveur ou à la fortune, avec quelques gens de main que l'impératrice traînait par-tout à sa suite, et qui n'osèrent alors se faire connaître.

Quant aux officiers militaires et à leurs troupes, ils n'avaient pas conçu d'abord jusqu'où l'on se proposait de les mener. Dès qu'ils se virent regardés comme les persécuteurs de la foi, ils entrèrent dans l'église, professèrent leur croyance par leurs œuvres, et se mêlèrent parmi les fidèles catholiques. Comme il voyaient des femmes encore fort épouvantées; ne craignez rien, leur disaient-ils, ce sont des frères qui viennent prier avec vous, et non vous troubler dans la profession de la sainte foi qui nous est commune. A ce coup de la grâce, le charitable pasteur qui soutenait la religion de son peuple par la vertu de la sainte parole, tourna éloquemment son discours sur une révolution si imprévue. Que les divins oracles sont profonds, s'écria-t-il! Vous vous souvenez, mes frères, avec quelle douleur nous lisions ce matin ces paroles du pseaume : *Seigneur, les nations sont venues dans votre héritage*. Il est venu des Goths et d'autres étrangers en armes; ils ont investi le lieu saint : mais ils sont venus en infidèles, et ils se sont comportés en chrétiens. Ils sont venus pour envahir le saint héritage, et ils s'en montrent les dignes cohéritiers. La foi a pour confesseurs ceux que nous prenions pour ses ennemis (1).

(1) Ambr. *Epist.* 20, *n.* 14.

Il continuait de rendre grâce à Dieu, et croyait que l'empereur avait lui-même changé de disposition, quand on l'avertit que ce prince envoyait un secrétaire chargé de ses ordres. Il se retira un peu à l'écart pour l'entendre; mais le secrétaire l'étonna fort, en lui disant : Je viens apprendre de vous-même si vous êtes un rebelle et un tyran, afin que l'on procède en conséquence. Je n'ai rien fait, répondit le saint, qui donne lieu à cette question injurieuse. Et qui peut m'accuser d'avoir oublié la soumission due à César, même en défendant l'église de Dieu ? Je me suis contenté de gémir, en apprenant que la basilique était assaillie par les troupes; et comme plusieurs personnes me pressaient d'y courir, je leur ai répondu : Si c'est un crime de livrer le lieu saint, c'en serait un autre de le défendre à main armée. Qand j'ai su qu'un zèle inconsidéré se portait à des violences, j'ai envoyé les prêtres les plus capables de contenir le peuple dans le respect dû à l'empereur, afin de l'obliger lui-même de rendre justice à notre modération. Si c'est là une rebellion, et qu'on me veuille absolument trouver des crimes; me voici à votre disposition : Ambroise sait mourir pour la justice, et non se révolter. Que tardez-vous à m'immoler ? Dans l'ancienne loi, les prêtres donnaient les royaumes, et ne les prenaient pas; et dans tous les temps, on n'a eu que trop lieu de dire, que les princes affectent le sacerdoce, beaucoup plus que les prêtres ne font l'empire. Maxime ne dit pas que je sois le rival ou le tyran de Valentinien, Maxime qui se plaint avec tant d'amertume que mes sollicitations lui ont ravi l'Italie.

Les fidèles passèrent le reste du jour dans les alarmes et la tristesse. L'archevêque même ne put retourner chez lui, parce que l'église demeurait environnée de gens armés, et l'on y resta toute la nuit : ce qui ne doit pas étonner, si l'on se représente la construction de ces églises antiques. Elles étaient accompagnées de plusieurs corps d'édifices,

contenant des galeries, des salles, des chambres, avec des cours et des jardins, et jusqu'à des bains, dont la nécessité paraissait anciennement indispensable. Il y avait des lieux où l'on pouvait manger et prendre quelque sommeil avec bienséance.

Le lendemain, jour du jeudi-saint, on lut, selon la coutume, un trait de l'écriture, sur le retour des pécheurs à la pénitence. Le peuple en tira l'augure d'un heureux changement. En effet, l'évêque parlant encore, on vint annoncer que l'empereur avait commandé aux troupes de laisser l'église libre, et de se retirer. Les soldats eux-mêmes s'empressaient à publier ces ordres, et baisaient l'autel, en signe d'une joie religieuse.

L'impératrice-mère n'en fut personnellement que plus animée, et elle se retourna si bien, que peu de jours après il parut une déclaration impériale pour autoriser les assemblées des ariens. Bénévole, préfet des mémoires, ou l'un des secrétaires d'état, refusa de la dresser : il aima mieux perdre sa faveur et sa charge, que de prêter sa main à l'iniquité (1). Par cette déclaration, Valentinien embrassait la confession de Rimini, en permettant aux catholiques de s'en tenir à la leur, pourvu qu'ils ne missent point d'opposition à la tranquillité commune. On les menaçait de mort, comme auteurs de sédition, et criminels de lèse-majesté, en cas qu'ils tentassent, même secrètement et par obreption, de se pourvoir contre cette ordonnance. Ainsi abusait-on des termes ; et l'on entassa les qualifications les plus infamantes et les plus outrées, afin de faire perdre de vue la fausse application qu'on en faisait.

Dès que la loi fut publiée, Valentinien, ou plutôt Justine fit intimer à saint Ambroise de comparaître devant l'empereur, qui voulait juger entre lui et Auxence. Le saint évêque répondit avec respect ; mais avec une noble fermeté il fit sentir au prince combien il s'écartait de la maxime de son

(1) Soz. VII, 13.

père Valentinien, qui avait si souvent déclaré que, les juges ne devant pas être de moindre condition que les parties, ce n'était point aux puissances séculières à juger dans les causes ecclésiastiques, ou dans l'ordre spirituel fort élevé au dessus de la sphère du siècle. Qui peut nier, dit-il, que dans les causes de la foi et de l'église, les évêques n'ayent droit de juger les empereurs, loin d'être soumis à leur jugement? Me sied-il de déroger à cette économie divine, dans la crainte du trouble et de l'infortune? Ma tête même ne doit pas être rachetée au prix de cette lâcheté sacrilége : Ambroise ne vaut pas qu'on déshonore ainsi le sacerdoce. Qu'est-ce donc que la vie d'un évêque, par rapport à la dignité de l'épiscopat (1).

Apres cette réponse, il se retira dans la grande église, où le peuple alarmé du péril que son pasteur venait de courir, le garda long-temps la nuit et le jour, dans la crainte qu'on n'attentât à sa vie ou à sa liberté.

La cour envoya de nouveaux satellites, sur qui elle croyait pouvoir compter, et qui environnant l'église, y laissaient entrer tout le monde, et ne permettaient à personne d'en sortir. Mais soit encore par respect, soit par l'appréhension d'un peuple qui adorait son pasteur, on n'osa tenter un enlèvement forcé.

Un courtisan plus dévoué que les autres, nommé Euthymius, promit à l'impératrice de remplir ses coupables voeux. Il loua une maison presque attenante à l'église, et là il tint un char tout prêt pour y jeter l'évêque au premier instant qu'il le pourrait surprendre, et avant que le peuple s'en aperçut. Son projet fut éventé, et manqua. Un an après, jour pour jour, Euthymius fut tiré du même logis, mis dans le char pour être conduit en exil, et le généreux prélat, après l'avoir pourvu d'argent pour son voyage, entra avec des attentions pater-

(1) Ambr. *Epist.* 11, *n.* 4.

nelles dans le détail de toutes les provisions convenables à l'exilé. L'eunuque Caligone, grand chambellan, fut puni à peu près de la même façon, pour avoir menacé le saint de lui couper la tête, s'il ne déférait aveuglément aux désirs de l'empereur. Ambroise s'était contenté de lui répondre: Plût à Dieu que j'eusse une pareille fin ! nous ferions tous deux notre personnage; vous celui d'eunuque, et moi celui d'évêque. Cependant le danger n'était que trop réel pour le saint pasteur, et l'on surprit en effet des assassins qui vinrent pour le massacrer. Caligone eut bientôt après la tête tranchée, pour un crime infame dont il fut convaincu. Ambroise échappa à une infinité d'autres piéges, et souvent d'une manière qui parut tenir du prodige. Enfin les coups éclatans de l'autorité souveraine venant à l'appui des attentats privés, il fut enjoint aux magistrats de chasser des églises les prêtres catholiques, et de mettre à mort ceux qui feraient difficulté d'acquiescer à cet ordre impie.

L'attachement du peuple pour son évêque redoubla avec le péril : durant un long espace de temps, ils se tinrent jour et nuit enfermés dans l'église cathédrale, bien résolus à périr avec lui, s'ils ne pouvaient le garantir de la mort. Ce fut alors que, pour les consoler et convertir leur ennui en une joie chrétienne, il introduisit parmi eux l'usage de la psalmodie alternative, telle qu'elle se pratiquait en Orient, et qu'elle s'est étendue de l'église de Milan dans toutes celles de l'Occident. Outre les pseaumes, il fit chanter de la même manière les hymnes pleins d'onction qu'il avait composés, et ce que le diacre Paulin appelle antiphones : espèces de refrains, qui ont apparemment donné l'origine à l'usage des antiennes. Les hymnes de saint Ambroise devinrent si célèbres, que dans les siècles suivans, au lieu de dire un hymne, on disait une ambroisienne. Nous en chantons encore plusieurs, d'une simplicité si noble et si touchante, que toute l'élégance moderne n'a point paru digne

de leur être préférée. Par toutes ces pieuses inventions, le saint docteur réussit à contenir son peuple dans les sentimens de la religion et de la soumission aux puissances; mais toute la terreur de la persécution ne put le faire consentir à ce que le saint des saints fût livré aux impies. Il protestait que s'il ne s'agissait que des revenus ou même des fonds de l'église, sans les livrer lui-même, il les abandonnerait volontiers; mais que pour le sacré tabernacle, l'abandonner au moment que sa présence en empêchait la profanation, c'était conniver au sacrilége. Enfin le ciel bénit cette persévérance, et fit triompher la bonne cause d'une manière inespérée et vraiment miraculeuse (1).

Les corps des deux illustres martyrs saint Gervais et saint Protais furent découverts par le saint archevêque, qui eut révélation de l'endroit où ils reposaient. Il y avait aussitôt fait fouiller, et l'on avait trouvé deux corps d'une grandeur extraordinaire, décapités l'un et l'autre, et encore baignés de sang, quoiqu'ils eussent consommé leur sacrifice, au plus tard sous l'empire de Marc-Aurèle. On transporta ces reliques révérées à la basilique qu'on nomme encore aujourd'hui Ambroisienne, au milieu d'une multitude prodigieuse de fidèles. La translation fut encore plus éclatante, par le grand nombre de miracles qui s'y opérèrent, soit énergumènes délivrés, soit malades de toutes les sortes guéris par le seul attouchement du drap qui couvrait les saints, ou même par leur ombre. On jetait au passage des mouchoirs ou des vêtemens sur le brancard, et c'était autant de remèdes souverains pour les plaies et les maladies les plus incurables. Mais nulle guérison ne parut plus merveilleuse que celle d'un aveugle nommé Sévère, et connu de toute la ville. Entendant le bruit et apprenant la cause de la joie publique, il s'approche avec empressement, et demande qu'on lui laisse appliquer un mouchoir

(1) *Serm. de Basilic.*

au saint dépôt. Il porte immédiatement ce mouchoir à ses yeux, et recouvre la vue, aux acclamations de tout le monde, et du rhéteur Augustin en particulier, Augustin destiné à devenir une des plus brillantes lumières de l'église, mais encore asservi à la plus aveugle des passions, dont ce divin spectacle le disposa à s'affranchir (1).

La cour de Justine en voulut plaisanter; elle accusa tout à la fois les fidèles de simplicité et l'archevêque d'imposture; mais c'était plutôt pour couvrir la honte des sectaires, que dans l'espérance de se faire croire. La persécution fut même arrêtée. Ambroise répondit aux mécréans par l'évidence du fait, dont toute une grande ville avait été témoin. Est-ce le pouvoir des martyrs, dit-il, que l'on prétend contester ? Ce serait attaquer la puissance de Jesus-Christ même. Quel est donc l'objet de l'envie? En veut-elle au chétif Ambroise ? Mais ce n'est pas lui qui fait les miracles; ce sont les saints martyrs; et en se montrant jaloux de leur gloire, comme font nos ennemis, ils annoncent que la croyance des amis de Dieu différait de la leur. Puis rendant un témoignage des plus éclatans à la présence du Sauveur dans l'eucharistie; méprisons, continue-t-il, le déraisonnement pitoyable des incrédules; mettons, mettons ces honorables victimes à l'endroit où repose notre hostie adorable, Jesus, fils de Dieu ainsi que de Marie; mais qu'il soit sur l'autel, lui qui a satisfait pour tous sur l'autel de la croix, et que les saints rachetés par son sang continuent de lui faire hommage en se plaçant au dessous (2).

Pour la pleine confusion des hérétiques, il arriva que le malin esprit, par la bouche d'un énergumène qu'il saisit tout à coup, se mit à crier d'une voix terrible, que ceux qui refusaient le tribut d'honneur aux martyrs, seraient tourmentés comme lui, avec ceux qui ne tenaient pas la même foi qu'Ambroise. Les ariens prirent avec une aveugle fureur

(1) Aug *Conf.* IX, 7. (2) Ambr. *Ep.* 22, *n.* 29.

le malheureux possédé, et le jetèrent dans un canal, où il se noya. Mais l'un des plus endurcis d'entr'eux se convertit tout à coup, en protestant qu'il avait vu un ange, comme Ambroise prêchait, lui parler à l'oreille, et que l'évêque ne faisait que répéter au peuple ce que lui dictait l'envoyé céleste (1). La conversion fut solide, et le pénitent devint un des plus fervens défenseurs de la doctrine qu'il avait si opiniâtrement combattue. A force de prodiges de tout genre, les ariens furent enfin réduits à plier, et l'impératrice à laisser en paix le docteur pour qui le ciel se déclarait si visiblement.

Mais sur un esprit tel que celui de Justine, la crainte de l'empereur Maxime servit apparemment beaucoup à fortifier ces premières impressions. Il écrivit à Valentinien, pour faire cesser le scandale de cette persécution, en lui représentant le crime et le danger de combattre la foi établie depuis tant de siècles, et que professaient avec tant de concert l'Italie, l'Afrique, toutes les Gaules et les Espagnes; Rome enfin, ajoute-t-il, qui tient le premier rang dans la religion, comme dans l'empire (2).

Il y avait environ deux ans qu'Augustin, près de remplir enfin ses grandes destinées, se trouvait à Milan, quand il y fut témoin de la persécution et des miracles qui la firent cesser. Il était Africain, né à Tagaste en Numidie, d'une famille honnête, mais peu accommodée des biens de la fortune. Son père, nommé Patrice, exerçait quelque charge de magistrature, et il reçut le baptême avant que de mourir. Monique, sa mère, ajoutait une tendre piété au bonheur d'avoir toujours professé la vraie foi. Elle s'était efforcée d'en inspirer à son fils dès l'âge le plus tendre, et jamais elle n'eut rien plus à cœur que cette partie du devoir maternel; ne se croyant mère qu'à demi, comme elle s'en exprimait, tandis qu'elle n'aurait pas communiqué la vie de la grâce à celui qui lui devait la vie naturelle. Mais

(1) Paulin. *Vit.* n. 17. (2) Theod. v, 14.

la dissipation du jeu et des études mêmes, les compagnies, les occasions qui naissent sous les pas des talens et des ames liantes, précipitèrent Augustin en de grands dérangemens, et l'engagèrent enfin dans le plus triste esclavage de la volupté. On ne laissa pas de prendre un soin extraordinaire de ses rares dispositions pour les sciences, qui faisaient concevoir les plus hautes espérances à son père. Il parut et brilla successivement, dans le lieu de sa naissance et dans la capitale de l'Afrique. Ce n'était pas encore là un théâtre digne de son génie supérieur : il crut pouvoir se produire dans la première ville du monde, et vint à Rome, à l'âge de vingt-neuf ans, pour y enseigner l'éloquence, toujours fort honorée dans l'empire.

Par-tout il traînait après lui les mêmes faiblesses, et par-tout il les augmentait, loin de les guérir. L'oisiveté des petits endroits, la licence des grandes villes, les spectacles du théâtre pour lesquels il était passionné, tout nourrissait en lui ce fond de sensualité qui énervait son courage, et qui le rendait de jour en jour plus incapable de secouer les chaînes sous lesquelles il ne laissait pas de gémir. Car avec une ame naturellement droite, et pourvue à un point unique de ce goût de raison qui ne peut se défendre d'un certain amour du vrai bien, poursuivi d'ailleurs sans relâche par la grâce dont il devait être le triomphe aussi-bien que le défenseur, il demandait à Dieu la chasteté ; mais par des voeux inefficaces, qu'il craignait même de voir exaucés. Pour comble de malheur, la curiosité et l'inquiète activité de son esprit l'avaient engagé dans le commerce des manichéens. Leurs discours, d'autant plus pompeux qu'ils avaient plus d'horreurs à voiler, le dégoûtèrent d'abord de la simplicité des divines écritures, et peu après ils le précipitèrent dans l'hérésie.

Plus affligée cependant que si elle l'eût vu mort, sa sainte mère séchait de douleur, et pleurait continuellement sur lui. Elle alla trouver un évêque, qui

qui était en grande réputation de sagesse et de vertu; elle le conjura de faire usage de l'une et de l'autre en faveur de son fils, dans le temps même que celui-ci était le plus infatué des pernicieuses rêveries de Manès, qu'il n'avait point encore approfondies, et qui avaient, pour ce génie ardent, tout le prestige du merveilleux, aussi-bien que de la nouveauté. L'évêque répondit assez sèchement à Monique, de se borner à prier; et comme elle insistait en versant des ruisseaux de larmes: Allez, lui dit-il, il est impossible qu'un enfant qui coûte tant de pleurs à sa mère, périsse jamais (1). Monique reçut cette réponse comme un oracle, et ne cessa point cependant d'en presser l'accomplissement, par ses soins comme par ses prières.

Elle suivit Augustin au delà des mers, et par l'exemple de ses vertus qu'il révéra toujours, elle le toucha plus encore que par toute l'ardeur et la tendresse de ses entretiens. Dans ces conjonctures, la ville de Milan envoya demander au préfet de Rome, un maître d'éloquence qui fût digne de la ville régnante, et Augustin obtint cette place honorable, après avoir fait preuve de sa capacité. Cet événement, fortuit en apparence, n'était rien moins qu'indifférent aux desseins du Seigneur. Le saint évêque de Milan, fort éloquent lui-même, accueillit le nouvel orateur avec une bonté qui commença à lever bien de préventions. Augustin se trouvait assidument aux sermons du prélat. Il est vrai que la renommée d'Ambroise et la curiosité d'Augustin avaient la plus grande part à l'assiduité du nouvel auditeur, qui dans le même temps suivait les discours fleuris du manichéen Fauste, et qui voulait faire comparaison entre ce coryphée des sectaires et l'oracle des orthodoxes. Mais les discours d'Ambroise lui parurent infiniment plus estimables que le brillant verbiage du manichéen; et quoiqu'il ne fît pas d'abord grande

(1) Aug. *Conf.* III, 12.

attention au fond des choses, il y puisa insensiblement la solution de ses doutes, et le premier remède des maladies de son ame.

Mais ce fut la lecture des épîtres de saint Paul, si bien assorties au génie d'Augustin, qui porta le dernier coup à sa résistance, joint aux entretiens d'un saint prêtre de Milan, nommé Simplicien, qui avait déjà servi de maître dans la piété au grand Ambroise. Sur des idées de réforme encore mal digérées, Augustin avait formé le projet de vivre en commun avec un certain nombre d'amis, dont les deux principaux étaient Alype et Nébride, Africains comme lui, et si attachés à sa personne, qu'ils avaient quitté leur pays où ils possédaient de belles terres avec un rang distingué, pour le seul plaisir de rester assidument avec lui. Mais quelques-uns d'entr'eux pensant à se marier, d'autres l'étant déjà, on fit réflexion que les femmes pourraient ne pas s'accommoder de cette société. Les choses en étaient là, quand Augustin fit la connaissance du prêtre Simplicien. En lui donnant toute sa confiance, il lui confessa familièrement, et dans le détail le plus ingénu, ses erreurs et toutes ses faiblesses. Simplicien s'efforça de l'encourager, en lui racontant comment le rhéteur Victorin, connu par une tradition très-estimée des œuvres de Platon, n'avait pas seulement triomphé de toutes les passions de la chair, mais avait renoncé sur le champ aux espérances ainsi qu'à tous les embarras du siècle.

Un autre jour qu'Augustin s'entretenait des mêmes objets avec son fidèle Alype, Pontinien, pourvu d'une charge considérable à la cour, et grand homme de bien, vint lui rendre visite, en qualité de compatriote; car il était aussi d'Afrique. Comme il vit sur une table les épîtres de saint Paul, la conversation s'engagea naturellement sur des matières de piété, et il rapporta différens traits de la vie de saint Antoine, dont Augustin ni Alype n'avaient jamais entendu parler. Ils

n'apprirent qu'avec surprise des faits si merveilleux et si récens. Pontinien n'était pas moins étonné d'une pareille ignorance en des hommes si cultivés. Ces beaux esprits ne savaient pas même, qu'à Milan, où ils vivaient, il y eût un monastère qui retraçât les mœurs angéliques dont le père des cénobites avait donné les premières institutions en Egypte. Pontinien leur apprit encore la touchante conversion de deux seigneurs de la cour, arrivée à l'occasion de la vie du même saint Antoine, qu'ils avaient trouvé à Trèves chez des moines où ils étaient entrés par hasard, un jour qu'il s'y promenait avec eux, et qui leur avait fait embrasser à l'instant la vie monastique.

Durant tout ce récit, Augustin parut absorbé dans les plus profondes réflexions (1). Quand Pontinien se fut retiré; à quoi pensons-nous, dit-il à son ami d'un ton extraordinaire, et en se levant avec une vive émotion ? les ignorans ravissent le ciel, sous nos yeux; et nous, insensés, avec toute notre science, nous croupissons dans le bourbier infect du vice. Rougirions-nous de les suivre ? mais n'est-il pas infiniment plus honteux de n'en point avoir le courage ? Alype le regardait sans rien dire, fort étonné d'une agitation si extraordinaire; et il le suivit dans le jardin, où elle l'emporta. Ils s'assirent tous deux dans l'endroit le plus écarté. Augustin rendait le dernier combat contre la grâce, qui triomphait en lui de tous les soulèvemens de la sensualité; et l'enfer, au moment de perdre un esclave dont l'affranchissement devait avoir de si grandes suites, employait toute sa force et tous ses artifices pour le retenir. Il éprouvait des mouvemens convulsifs, se frappait le front, s'arrachait les cheveux, se contournait les membres et les côtés : ce qui semblait ne dépendre que de sa volonté, il s'indignait contre lui-même, de ne pouvoir se résoudre à le faire.

(1) *Conf.* VIII, 8.

Enfin il se relève brusquement, et s'éloignant d'Alype, il va se jeter sous un figuier, où ne se contenant plus, il versa des torrens de larmes, en criant : Jusqu'à quand, Seigneur, serai-je en butte à votre colère ? jusqu'à quand me verrai-je le jouet de ce que j'abhorre ? et pourquoi demain ? pourquoi non aujourd'hui ? pourquoi non à ce moment ? Il souhaitait, à ce qu'il nous apprend lui-même, la guérison de son ame, et craignait de guérir ; il aurait voulu rompre sa chaîne, et ne le voulait pas. D'un côté, selon la peinture attendrissante qu'il continue d'en faire, les voluptés se présentaient à lui avec tous leurs charmes, et lui disaient au fond du cœur : Augustin, imagines-tu pouvoir désormais vivre sans nous ? La pudeur se montrant d'une autre part, avec un visage modeste et serein, et lui faisant remarquer à sa suite une multitude de jeunes personnes de l'un et l'autre sexe ; crois-tu, lui disait-elle en lui reprochant sa lâcheté, de ne pouvoir, avec les secours d'en-haut, ce que fait si courageusement cette nombreuse et faible jeunesse ? Mais l'assaut des passions redoubla avec tant de violence, qu'il allait encore succomber, quand il entendit une voix du ciel qui lui dit à plusieurs reprises : *Prends et lis*. Il revint promptement à l'endroit où Alype était demeuré ; il porta la main sur les épîtres de saint Paul, et lut à l'ouverture du livre : *Ne croupissez pas dans la débauche et l'impureté ; mais revêtez-vous de Notre-Seigneur Jesus-Christ.*

Ces paroles furent un trait de lumière qui dissipa dans un clin d'œil toutes ses ténèbres, et les impossibilités imaginaires qu'il trouvait à obéir aux inspirations divines. Il prend la résolution efficace de suivre Jesus-Christ par la voie la plus étroite de la perfection évangélique ; puis il dévoile à son ami tout ce qui se passe dans son ame, avec cette paisible fermeté qui a pris son parti sans retour. Alype rouvre le saint volume, et lui fait remarquer cette suite du passage : *Recevez celui qui est*

faible dans la foi. Et se l'appliquant à lui-même, il le pria de l'admettre en société de la vie nouvelle qu'il voulait embrasser, afin qu'ils fussent encore plus étroitement unis par les liens de la vertu que par l'amitié. A ces mots qui comblèrent la joie du saint pénitent, il embrassa tendrement son ami: et tous deux allèrent de compagnie porter à la pieuse Monique une si heureuse nouvelle. Elle bénit cent fois le Seigneur, de ce qu'il appelait cet enfant de larmes et de douleurs à une perfection qui la dédommageait si amplement de ses chagrins passés, et qui surpassait ses voeux mêmes et ses espérances. Car Augustin se détermina sur le champ à renoncer au mariage et à toutes les vaines sollicitudes du siècle.

Dès qu'il se vit libre par l'abdication de son emploi, il se retira à la campagne, dans la maison d'un ami. Là commençant à remplir les vues du ciel sur ses incomparables talens, il écrivit ses premiers ouvrages contre les principes des académiciens et des pyrrhoniens, et sur le bonheur de connaître Dieu; parce qu'il voulut s'exercer d'abord sur des sujets propres à l'affermir dans ses pieuses résolutions. Les sentimens y sont touchans; mais le style, d'une élégance recherchée, se sent encore de l'ostentation de l'école. Il fit dans le même temps son traité de l'Ordre, qui n'a guère de trait qu'à l'ordre des études; puis il écrivit ces pieux et tendres entretiens avec lui-même, qu'il appela Soliloques.

Les préparatifs de son baptême, qu'il ne jugea point à propos de différer plus long-temps, étant faits, il revint à la ville, où il le reçut la veille de Pâques, 24 Avril 387, de la propre main de saint Ambroise: après quoi, il demeura peu à Milan. Le désir de servir plus utilement le Seigneur, lui fit reprendre la route d'Afrique.

Déjà il était à Ostie avec ses amis et sa sainte mère, et ils n'attendaient tous ensemble que le moment de s'embarquer, lorsque Monique fut

atteinte de la maladie dont elle ne devait pas relever. Elle n'avait plus rien qui l'attachât à la vie. Je ne sais ce que je fais encore ici-bas, disait-elle peu de jours auparavant à ce fils, qui après tant d'inquiétudes la comblait de consolation (1). La seule chose qui me rendait la vie désirable, c'était de vous voir chrétien-catholique. Le Seigneur daigne m'accorder au delà de mes vœux. Vous voilà consacré tout entier à son service, et plein de mépris pour les choses terrestres. Quand elle se vit en danger de mort; vous laisserez ici votre mère, lui dit-elle; qu'importe où ce corps repose? ne vous en inquiétez pas. Je vous prie seulement de de ne pas m'oublier à l'autel du Seigneur, quelque part que vous soyez. Elle mourut dans les pieux sentimens qui l'avaient toujours animée, le neuvième jour de sa maladie, la cinquante-sixième année de son âge, et la trente-troisième d'Augustin, l'année même où il avait été baptisé. Après qu'il eut rendu les derniers devoirs à une mère si justement chère, il s'embarqua pour l'Afrique; et aussitôt qu'il fut arrivé à Tagaste, il se retira avec ses amis dans un lieu champêtre, où ils commencèrent à mener dans une parfaite union la vie des premiers fidèles, n'ayant tous qu'une bourse, comme ils n'avaient qu'un cœur et qu'un ame.

Cependant saint Ambroise, tant persécuté par l'impératrice Justine, lui devint plus nécessaire que jamais. La lettre que l'empereur Maxime avait écrite en faveur des catholiques, donnait beaucoup à penser à la cour de Milan. On crut que le saint archevêque, dont la première ambassade avait si bien réussi, n'aurait pas moins de succès dans la seconde. Mais quoiqu'il n'en augurât pas de même, il ne laissa point de se montrer tout prêt, dès qu'il fut question de tenter le bien. Il avait paru la première fois chez l'usurpateur Maxime, avec toute la dignité épiscopale; et il n'avait point voulu avoir

(1) *Conf.* IX, 10.

de communion ecclésiastique avec un sujet qui ne pensait pas même à faire pénitence du meurtre de son maître. Continuant à suivre les canons dans toute leur étendue, il s'abstenait encore de la communion des prélats sanguinaires qui poursuivaient la mort des priscillianistes, et qui participaient à la communion aussi-bien qu'à la faveur de Maxime. Ce n'était pas là le moyen d'obtenir des ménagemens d'un prince qui voyait d'ailleurs son avantage à n'en plus garder. Aussi Maxime fut-il si mécontent de cette seconde ambassade, qu'il enjoignit à l'ambassadeur de s'en retourner sans délai; de façon que l'archevêque n'eut rien de mieux à faire que de reprendre incontinent sa route, avec mille dangers pour sa vie même. Mais plus attentif aux intérêts dont il était chargé, qu'aux siens propres, il eut soin d'écrire à l'empereur Valentinien de se tenir sur ses gardes.

La charité conduisit, vers le même temps, à la cour de Trèves le saint métropolitain de la province de Tours, qui, dans les troubles occasionés par la révolte, avait souvent besoin d'un médiateur tel que l'illustre Martin. En qualité de sujet de Maxime, reconnu empereur par Valentinien et même par Théodose, il eut un peu plus de déférence qu'Ambroise. Toutefois il répugnait infiniment à communiquer avec ce prince; et comme on l'invitait à sa table, il répondit généreusement, qu'il ne pouvait manger avec celui qui avait enlevé à un empereur une partie de ses états, et la vie à un autre (1). Tel est l'ascendant d'une éminente vertu, que l'usurpateur, loin de s'emporter, se réduisit au ton d'apologiste. Il s'excusa sur ce qu'il n'avait pas pris, de son plein gré, le titre d'auguste, et que l'armée l'y avait contraint; que du reste aucun de ses ennemis n'avait perdu la vie que sur le champ de bataille. Le saint, qui avait une bonté d'ame presque sans exemple, se rendit à ces raisons,

(1) Sev. Sulp. *Vit. n.* 25.

et l'empereur en marqua une joie incroyable. Ce fut une fête extraordinaire, à laquelle on invita tout ce qu'il y avait de considérable à la cour. L'évêque fut mis dans le festin à la place d'honneur, à côté du souverain. Un prêtre qui l'avait suivi à Trèves, occupa le premier rang après lui. Quand on eut présenté la coupe au prince, suivant la coutume, avant d'en faire usage, il la passa au saint évêque. Il s'attendait à la recevoir de sa main immédiatement après; mais dès que l'évêque eut bu, n'envisageant les objets que des yeux de la foi, il donna la coupe à son prêtre; ce qui surprit moins l'empereur et les courtisans, qu'il ne les édifia: tant il est vrai que les choses les plus éloignées des mœurs communes se font respecter dans les saints. On en parla par tout le palais, et on loua unanimement le généreux prélat, d'avoir fait à la table de l'empereur, ce que bien d'autres évêques n'auraient osé faire chez un de ses ministres (1).

L'impératrice désira de régaler à son tour le saint archevêque. C'était une nouvelle difficulté encore plus grande que la première; car à l'âge de soixante-dix ans où il était parvenu, jamais il n'avait mangé avec aucune femme. Mais il sollicitait pour des prisonniers, pour des bannis, pour des gens dépouillés de leurs biens: sa charité, l'ame et le mobile de toutes ses œuvres, le fit déroger à la loi qu'il s'était faite; et la princesse en conçut une reconnaissance si vive et si respectueuse, qu'elle ne voulut que le servir, au lieu de se mettre à table avec lui. Elle y plaçait et approchait les mets qu'elle avait préparés de sa main, lui servait à boire, et durant tout le repas, elle se tint attentive et debout, dans l'humble contenance d'une personne faite pour le service. Quand on leva la table, elle fit précieusement garder les restes du pain, et jusqu'aux moindres choses qu'il avait touchées.

Jusque-là l'empereur et l'impératrice, fort

(1) Sev. Sulp. *ibid.*

contens du saint homme, se trouvaient entièrement disposés à remplir ses demandes pour son peuple. Mais les ithaciens n'étaient rien moins que satisfaits. Honteux de se voir retranchés de la communion de l'église, pour avoir oublié ces maximes de douceur qui font tant d'honneur à ses ministres, ils auraient cru se laver de cette tache, en communiquant avec le seul archevêque de Tours. Comme ils pouvaient tout à la cour de Maxime, d'ailleurs leur complice dans les cruautés exercées contre les priscillianistes, ils l'engagèrent à presser Martin de communiquer avec eux. On le prit en particulier, et on lui représenta doucement tous les motifs capables de lui en imposer. Comme il n'en paraissait point touché, l'empereur le quitta en colère, puis ordonna de faire mourir diverses personnes dont le tendre pasteur sollicitait la grâce. Il était nuit quand Martin apprit cette accablante nouvelle. Sa bonté l'emporte, il vole au palais, il ne voit que le personnage de miséricorde qu'il exerce, et il promet d'user de condescendance, si l'on épargne le sang des malheureux. Il se faisait le lendemain une ordination; l'évêque de Tours communiqua, dans cette cérémonie, avec les évêques ithaciens. On lui accorda tout ce qu'il sollicitait; mais ces succès ne portèrent pas dans son cœur la joie pure des bonnes œuvres. Il sortit aussitôt d'une cour où les meilleures vues rencontraient de pareils écueils, pleurant et gémissant par les chemins, sur sa malheureuse complaisance. A deux lieues de Trèves, il s'arrêta quelques momens dans un bois, et laissa passer en avant les gens de sa suite. Là, comme il se livrait à toute l'amertume de ses remords, un ange lui apparut, et lui dit : Tes regrets sans doute sont fondés; mais ne mets pas ton ame en péril en les rendant excessifs. Ta faute, où il est entré moins de volonté que de surprise, est digne d'indulgence. Saint Martin, depuis ce temps-là, sentit quelque diminution dans la ferveur de sa confiance, et moins de facilité qu'auparavant à faire des miracles.

Avant de quitter Maxime, il lui avait donné un avis bien salutaire, si ce prince ambitieux en avait su profiter. Comme il le voyait disposé à faire la guerre à Valentinien, il lui prédit qu'il serait d'abord vainqueur au passage des Monts, mais que peu après ce triomphe séduisant il trouverait sa perte. L'ambition l'emporta sur la prophétie. On crut détourner ses effets par les précautions d'une perfide politique. Tandis qu'on réitérait les assurances d'amitié et de modération à l'imprudent Valentinien, qui n'en avait point voulu croire saint Ambroise, on faisait défiler les troupes de Gaule vers l'Italie, et l'on rendit celui même qu'on attaquait, l'artisan de son propre malheur. A force de protestations de vues de paix et de bienveillance, Maxime l'engagea à recevoir du secours contre les barbares qui ravageaient l'Illyrie, se fraya par cette ruse la route de l'Italie, et ouvrit sans péril le passage si périlleux des montagnes à la moitié de son armée. Bientôt il suivit avec le reste, et Valentinien, comptant ainsi que Justine sur un défenseur, ne s'aperçut de sa méprise qu'au massacre, au pillage, aux embrasemens qui marquèrent dans ses provinces la marche de son oppresseur. La désolation fut affreuse, et telle que le saint évêque de Milan, dont l'église n'avait pas éprouvé la ruine de tant d'autres, mit sans scrupule les vases sacrés en vente, afin de subvenir aux besoins pressans d'une infinité de malheureux, et sur-tout au rachat des esclaves. Hé! peut-on, disait-il, faire un plus digne usage des vaisseaux destinés à contenir le sang du Rédempteur, qu'en rachetant une seconde fois ceux qui l'ont déjà été au prix de ce sang?

Justine et Valentinien, hors d'état de résister à une pareille invasion, s'embarquèrent pour s'aller jeter dans les bras de Théodose : ils eurent le bonheur de gagner Thessalonique, où ce généreux protecteur vint au-devant d'eux. Après avoir d'abord consolé Valentinien; vous ne devez pas vous étonner,

ajouta-t-il en prince vraiment chrétien, du mauvais état de vos affaires, ni des progrès de Maxime; puisque vous combattez la vraie religion, et qu'il la soutient. Bientôt il eut effacé, dans l'ame vertueuse du jeune empereur, les méchantes impressions qu'il avait reçues de sa mère, et il lui fit reprendre la foi de l'église. Les deux augustes rendirent de concert une loi qui faisait défense aux hérétiques de tenir des assemblées, d'instituer des évêques, de se pourvoir même au tribunal du souverain, afin d'annuller celle que Valentinien, ou plutôt sa mère Justine, avait rendue en faveur des ariens l'année précédente. Après ces préliminaires religieux, on ne pensa plus qu'à venger les attentats de Maxime, que Théodose avait ménagé jusqu'alors, et reconnu pour collègue. La générosité l'emporta en tout sur l'intérêt; puisque l'empereur d'Orient eût bien mieux trouvé son compte à précipiter la chute de Valentinien, avec espérance d'en partager les dépouilles, qu'à se déclarer pour lui contre des forces redoutables. Mais il s'en fallut peu qu'une entreprise si louable n'occasionât la ruine d'une des meilleures villes de l'empire.

Pour fournir aux frais de la guerre, on imposa sur Antioche, comme sur les autres villes de l'Orient, des tributs qui firent soulever les citoyens de cette capitale également fière et puissante. L'audace alla jusqu'à renverser les statues de Théodose, celles de son père et de ses enfans; et ce qui l'offensa plus sensiblement encore, celles de l'impératrice Flaccille, morte depuis peu. Il était dans la plus vive douleur de l'avoir perdue, et conservait une tendre vénération pour ses tendres vertus. C'était principalement cette digne épouse qui lui avait inspiré son horreur extrême de l'hérésie, étant elle-même de la foi la plus ferme et la plus soumise, d'une humilité profonde, et d'une charité bien exemplaire dans l'élévation de son rang. Souvent on la vit sans suite, et comme une personne du commun, visiter les pauvres dans les hôpitaux

ou dans leurs chaumières, panser les malades dans leurs lits, les consoler, goûter leur bouillon et le leur servir, faire toutes les fonctions de garde et de domestique. Plus souvent encore elle avertissait son auguste époux de se rappeler leur premier état. Car ils avaient été mariés, et s'étaient trouvés dans l'infortune, ou dans le danger prochain d'y tomber, avant de parvenir à l'empire.

Le peuple d'Antioche ne se borna point à renverser les statues : il y attacha des cordes, les traîna dans les boues, les mit en pièces avec des clameurs et des injures de la dernière insolence. Mais cet accès de frénésie fut bientôt passé, et fit place aux plus cruelles appréhensions. On réfléchit sur les suites d'un pareil emportement. Le bruit se répandit de toute part que l'empereur allait user de la plus grande sévérité; qu'après la confiscation ou le pillage, on abandonnerait aux flammes toutes les maisons avec leurs malheureux possesseurs; qu'on raserait la ville et les remparts jusqu'aux fondemens, et qu'on y ferait passer la charrue. Les citoyens désertaient par troupes innombrables, s'enfonçaient dans les forêts, ne se croyaient pas en sureté dans les cavernes les plus sauvages. Les autres, abandonnés à leur désespoir, se tenaient renfermés chez eux, en attendant le coup du destin dans une espèce de stupidité. On ne voyait personne dans les rues, ni sur les places si fréquentées peu auparavant. Cette ville si peuplée et si florissante ne paraissait qu'un désert effrayant. Les philosophes dont elle était pleine, avaient oublié toutes leurs grandes maximes, et s'étaient enfuis comme le peuple.

Il n'y eut que les philosophes chrétiens, c'est-à-dire les plus fervens d'entre les fidèles, les ecclésiastiques, et sur-tout les solitaires fort multipliés autour d'Antioche, dont cette ville consternée reçut quelque consolation. Il se tiraient des grottes et des tombeaux où ils étaient comme ensevelis, descendaient des montagnes avec empressement,

accouraient au lieu où jamais ils n'avaient mis le pied, sollicitaient les magistrats de la manière la plus pressante, en faveur de cette multitude d'infortunés coupables. Ils restaient les journées entières aux portes du palais où se balançait le sort de la patrie, et ils déclaraient qu'ils ne se retireraient point, avant d'avoir obtenu grâce : ils parlaient même de l'aller solliciter jusqu'à C. P. Nous avons, s'écriaient-ils, un empereur pieux et clément : oui, nous le fléchirons ; et vous l'offenseriez en prétendant le servir, par une rigueur précipitée. Afin de les retenir, il fallut prendre leurs remontrances par écrit, et les envoyer en cour sans délai (1).

Un de ces solitaires, appelé Macédonius, d'une sainteté consommée, mais d'une simplicité purement évangélique, sans nul usage du monde ni des affaires, ayant rencontré deux commissaires envoyés de la ville impériale ; mes amis, leur dit-il, en prenant le premier par le manteau, voici ce que vous direz à l'empereur : vous êtes homme, vos sujets sont aussi des hommes, faits à l'image de Dieu. Pour venger des figures de pierre ou de métal, convient-il de détruire les images vivantes et raisonnables de la divinité? Il est aisé de rétablir vos statues, et déjà elles le sont ; mais il vous sera impossible, tout maître que vous êtes de la terre, de rendre un seul cheveu à ceux que vous aurez fait mourir. A ce discours si fort au dessus de la portée d'un esprit sans science et sans culture, les commissaires restèrent dans l'admiration, et promirent sincèrement d'en faire le rapport au souverain (2).

Les évêques de la province ne témoignèrent pas moins de zèle et de compassion que ces pieux ascètes. Quant à l'évêque Flavien, il était parti pour C. P. après les premiers signes de repentir de ses ouailles, et il fit tant de diligence, malgré les

(1) Chrys. *ad Pop. Ant. Hom.* 17. (2) Chrys. *ibid.*

rigueurs de l'hiver et son âge avancé, qu'il précéda ceux mêmes qui portaient au prince la nouvelle de la sédition.

Pendant son absence, le principal soutien des citoyens désolés fut le prêtre Jean, mieux connu sous le nom de Chrysostome ou Bouche-d'or, que lui acquit son incomparable éloquence. Né à Antioche même, d'une famille noble et chrétienne, il avait étudié sous le fameux rhéteur Libanius, qui dit en mourant, qu'il ne connaissait aucun sujet plus capable que Jean de le remplacer. Mais Jean se livra de bonne heure à une étude plus solide, ayant été instruit dans les saintes lettres par le patriarche Mélèce qui le baptisa et le fit lecteur. Craignant encore pour son salut, dans un séjour brillant et voluptueux, il se retira dans la solitude, où il mena une vie aussi pénitente que recueillie. Il fit même des excès de mortification, qui altérèrent sa santé, et l'obligèrent de revenir à la ville. Mais les infirmités qu'il avait contractées, sur-tout par le froid excessif des nuits qu'il voulut braver, avaient comme éteint en lui la dangereuse passion qu'il craignait le plus. Saint Mélèce le fit diacre à l'âge de trente ans. A trente-cinq, il l'ordonna prêtre ; et lui voyant de grands talens pour la parole, il lui en confia le ministère honorable.

Chrysostome se trouvait au plus beau point de sa carrière, âgé d'environ quarante ans, lorsque le désastre de sa patrie fournit un nouvel aiguillon à son zèle et à son éloquence. A ce sujet, il fit au peuple d'Antioche ses beaux sermons que nous avons encore au nombre de vingt, et qui méritent un rang distingué, même entre les œuvres de ce père, le plus touchant des orateurs ecclésiastiques de ces beaux siècles. La maison de Dieu ne désemplissait pas, tandis que le reste de la ville était désert. On ne trouvait de satisfaction qu'à écouter le tendre et sublime Chrysostome, encore supérieur à lui-même, en des conjonctures qui lui inspirèrent un saint enthousiasme et un pathétique tout divin.

Avec l'admiration, il porta le calme et la confiance dans les ames si abattues peu auparavant; et souvent il se vit obligé de faire suspendre les applaudissemens qu'on lui donnait, ou de s'arrêter lui-même tout court, dans l'impossibilité de se faire entendre au milieu de ces bruyantes acclamations. Ministre fidèle, il ramenait à la gloire du divin maître les dispositions d'un peuple docile; et il tourna tous les cœurs à la crainte de Dieu et à la pénitence. Ainsi en se soumettant avec la plus humble résignation à ce que la providence voudrait ordonner, la malheureuse Antioche l'inclinait-elle à ne rien décerner que de conforme à sa miséricorde.

Cependant la renommée, dont les événemens funestes semblent accroître la célérité, avait déjà fait parvenir aux oreilles de l'empereur la nouvelle de la sédition. Quoique les mauvais chemins eussent retardé les courriers, et que Flavien les eût devancés, ce patriarche, à son arrivée, trouva Théodose instruit de tout ce qui s'était passé. Quand donc le vénérable prélat fut entré dans le palais, il se tint à l'écart, les yeux tristement baissés, et l'air aussi humilié que s'il eût eu à demander grâce pour sa propre personne. L'empereur s'approcha de lui; et d'un ton d'amertume et de sensibilité, mais sans colère, quoiqu'il eût les premiers mouvemens extrêmement prompts, il commenca par faire l'énumération d'une longue suite de faveurs accordées à l'ingrate Antioche depuis le commencement de son règne, ajoutant à chaque article: Est-ce donc là ce que j'avais lieu d'attendre pour reconnaissance? quelle plainte peuvent-ils faire de moi? quelle plainte surtout font-ils de la vertueuse Flaccille? et pourquoi s'en prendre à cette chère et respectable défunte?

Alors l'évêque poussant un profond soupir: Seigneur, dit-il d'une voix entrecoupée de gémissemens et de sanglots, comme le rapporte saint Jean-Chrysostome(1), de qui nous tenons l'éloquente

(1) *Hom. 20, ad Pop. Antioch.*

rédaction d'une pièce trop intéressante, pour craindre d'en présenter ici quelques traits assez étendus; seigneur, nous sommes pénétrés de confusion, sur tous les monumens de la bienfaisance dont vous avez comblé notre patrie; et c'est notre plus grand chagrin, que le sentiment de notre indignité. Ruinez, brûlez, faites couler des fleuves de sang : vous ne nous punirez pas encore comme nous le méritons. Le mal que nous nous sommes fait est pire que tout ce qu'on peut nous faire. Et qu'y a-t-il de plus accablant, que de passer par tout l'univers pour des monstres d'ingratitude ? Ce serait un moindre malheur, que les barbares se fussent emparés d'Antioche, et qu'après en avoir jeté les habitans dans les fers, ils eussent réduit en cendre tous nos édifices. Avec un maître aussi grand et aussi bon que vous, ces malheurs étaient réparables; et avec quel avantage votre magnanimité incomparable ne les eût-elle pas effectivement réparés! Mais à présent que nous nous sommes privés de la protection qui nous valait mieux que nos remparts et toute notre milice, à qui désormais aurons-nous recours? Qui réclamerons-nous, après avoir outragé le meilleur des pères? Aussi nos infortunés citoyens, s'ils ont commis le plus grand des crimes, éprouvent-ils le plus cruel des châtimens. Tourmentés au dedans par les reproches de leur conscience, ils portent leur opprobre sur leur front et dans toute leur contenance. Ils n'osent arrêter leur regard sur personne; ils craignent même de les porter au ciel; ils voudraient s'ensevelir tout vivans, et se cacher à toute la nature.

Mais c'est un outrage, dira-t-on, tel que le diadème n'en essuya jamais. Mais il dépend de vous, ô le plus clément et le plus sage des princes! que cet attentat vous procure une couronne infiniment plus honorable que tous les diadèmes. Celle que vous portez est due en partie à la libéralité d'un bienfaiteur : celle que vous formeront l'humanité, la douceur, le pardon des injures, vous ne la devrez qu'à la bonté de

de votre cœur, qu'à vos seules vertus. Pour une statue renversée, vous en érigerez d'innombrables et d'immortelles dans le cœur, non-seulement de vos sujets, mais de tout ce qu'il y aura jamais d'êtres intelligens et sensibles. Le trait admirable de la clémence du grand Constantin, ne s'en souvient-on pas encore mieux, n'en parle-t-on pas avec plus d'applaudissement qne des batailles qu'il a gagnées, que des trophées et des monumens qu'il a laissés en si grand nombre? Comme on l'incitait à exterminer des séditieux qui avaient jeté des pierres à ses statues, et qu'on lui disait en l'aigrissant, qu'ils lui avaient défiguré le visage, il répondit tranquillement en y passant la main : Je ne m'aperçois pas qu'on en ait fait couler une goutte de sang. Cette admirable parole excite encore les mêmes sentimens que le premier jour qu'il l'a proférée. Mais qu'est-il besoin de vous citer des exemples étrangers ? Il suffit que vous vous ressembliez à vous-même. Souvenez-vous des lettres de grâce que vous fites autrefois expédier pour la délivrance des prisonniers, à la veille des fêtes où nous touchons. Le bienfait ne répondant qu'imparfaitement à votre sensibilité généreuse ; plût à Dieu, ajoutiez-vous dans ce mémorable rescrit, que je pusse aussi ressusciter les morts ! Or, voici, seigneur, le moment d'opérer ce prodige, de retirer des horreurs du tombeau, sans péril, sans effort, non un mort ou deux, mais un peuple innombrable. Une seule parole, un mot d'écrit, dicté par la bénignité chrétienne, va rendre la vie à des milliers de morts ou de mourans. La célèbre Antioche vous devra infiniment plus qu'à son fondateur, plus que si vous l'aviez soustraite à un joug barbare. Vous partageriez ce dernier honneur avec la plupart des princes, du moins avec tout ce qu'on nomme héros. Mais rendre la vie et la fortune pour la plus atroce des injures, et cela quand on est tout-puissant; c'est ce qui honore, non précisément l'empereur, mais l'empire, mais l'humanité, mais le christianisme.

A ce motif de religion, l'orateur attentif à étudier

le visage du prince, crut y apercevoir que, loin de se lasser, il redoublait d'attention, et paraissait plus touché de moment en moment. C'est pourquoi il s'étendit sur l'édification que la clémence d'un monarque chrétien donnerait aux gentils, aux juifs, aux gens de toute religion, qui informés de l'injure, tenaient les yeux fixés sur celui qui l'avait reçue, dans l'attente de ce qu'il ordonnerait. Si vous pardonnez, reprit-il, ils se diront avec admiration les uns aux autres : Qu'il est grand le Dieu des chrétiens, puisqu'il élève ses adorateurs si fort au dessus de la nature ! Qu'elle est sainte, qu'elle est digne de l'Être suprême, la religion qui contient de la sorte un homme plus puissant lui seul que tous les autres ensemble ! Et gardez-vous d'écouter la rampante politique qui vous représenterait l'impunité comme l'aiguillon de l'audace et la ruine du pouvoir. Cette appréhension serait bien fondée, si votre indulgence était l'effet de votre faiblesse. Mais la crainte et les remords ont déjà fait une justice bien exemplaire des coupables. La sévérité la plus rigoureuse ajouterait peu au sort qu'ils éprouvent. Si vous les aviez tout d'un coup retranchés du nombre des vivans, ils seraient beaucoup moins à plaindre que dans les douleurs et la mortelle incertitude où ils languissent depuis tant de jours. Au coucher du soleil, ils ne s'attendent point à revoir l'aurore; et au retour de l'aurore, ils osent encore moins se promettre la fin paisible du jour. Plusieurs, en fuyant dans les déserts, y sont devenus la proie des bêtes sauvages, non-seulement ceux qui avaient eu part à l'attentat, mais des enfans innocens et faibles, mais des femmes timides et du premier rang. Les misérables qui survivent au milieu des mêmes dangers, passent les jours et les nuits dans les réduits les plus écartés, dans les antres obscurs et le creux des rochers. Une voix éloignée, le souffle des vents, l'agitation d'une feuille les fait pâlir et tomber d'effroi. La ville eût été prise par les ennemis du nom romain, qu'elle ne se trouverait

pas dans un état si déplorable. Toutes les autres villes la regardent avec consternation, et la proscription la plus sanglante serait moins efficace pour les contenir dans une respectueuse dépendance.

A chacune de ces images touchantes, le cœur sensible de Théodose s'attendrissait d'une manière plus visible. Flavien continua : Oui, Seigneur, ma confiance égale votre bonté, et j'ose supplier votre cœur paternel d'apporter un remède prompt à la douleur excessive de vos enfans. Il est facile de punir, il est facile de se faire craindre quand on est revêtu de la souveraine puissance ; mais de captiver l'amour de tout le monde, d'affectionner chaque citoyen à votre empire, comme il l'est à sa famille ; c'est ce que les trésors, les plus grands travaux, les armées innombrables n'opérèrent jamais, et ce qui dépend à ce moment de votre seule volonté. Quel triomphe pour nous et pour le Dieu que nous servons, quand par-tout on dira : Une grande cité avait provoqué l'indignation de son souverain ; elle méritait le dernier châtiment ; tous ses citoyens étaient abymés dans la douleur et le désespoir : ni officier, ni magistrat, personne n'osait ouvrir la bouche pour sa défense ; mais un faible vieillard, revêtu du ministère pacifique des autels, a touché le prince au premier aspect ? Certes notre ville ne fait pas peu d'honneur à votre foi, en me chargeant de cette députation ; puisqu'elle juge que vous préférez aux grands du siècle le caractère sacré des prêtres du Seigneur. Je viens donc moins au nom d'un peuple éploré, qu'à celui du Maître suprême des souverains et des sujets ; et je vous annonce de sa part, que si vous remettez la faute commise contre vous, le juge terrible des vivans et des morts vous pardonnera toutes les vôtres. Votre religion, je le sais, a toujours devant les yeux ce tribunal redoutable, où nous devons tous rendre un compte exact de nos œuvres. Eh bien, tout ce que vous auriez pour lors à expier, vous le pouvez effacer dès ce

moment par une parole d'indulgence. Les intercesseurs ordinaires préparent par les présens les voies à leur médiation ; pour moi, je ne vous présente que la loi de notre divin Maître, et je vous conjure de ne vous proposer d'autre modèle, que celui qui perpétuellement outragé par tant d'ingrats, ne cesse de leur faire du bien. Tel est le fondement de mes espérances ; et si elles se trouvaient confondues, sachez, prince, que j'abjure incontinent ma funeste patrie. Jamais Flavien ne reverra une ville que le plus humain de tous les maîtres aurait jugé indigne de rentrer en grâce avec lui.

Ce discours fit tout l'effet qu'on en pouvait attendre. Théodose ne put retenir ses larmes ; et sans opposer aucune difficulté, sans faire valoir la grâce qu'il accordait : Prêtre du Seigneur, dit-il, cessez de vous alarmer. Non, vous ne parlez point à une ame impitoyable. Et qu'y a-t-il de merveilleux, si nous nous laissons fléchir envers nos semblables, tandis que le vrai Maître du monde, outragé, crucifié par des pécheurs tirés du néant et comblé de ses bienfaits, a prié pour eux ! Ce bon prince fit plus : s'intéressant à la cruelle position où se trouvait Antioche, il pressa le patriarche de partir, afin de l'en tirer sans nul délai ; il envoya même quelques courtisans, quand Flavien eut passé le détroit, pour savoir s'il faisait diligence, s'il ne s'arrêtait pas en chemin à cause de la Pâque qui approchait, s'il ne pensait point à la célébrer ailleurs que dans sa malheureuse église.

C'est par un tel usage de pouvoir que cet empereur en obtenait du ciel la conservation et l'accroissement, et qu'il ménagea la divine protection contre les efforts ambitieux de Maxime. Afin de s'assurer encore mieux du succès, il fit consulter saint Jean d'Egypte, fameux anachorète, qui demeurait loin de là, dans la Haute-Thébaïde. La gloire de ce grand serviteur de Dieu s'accroissait autant qu'il prenait de soin de se cacher. Il habitait

tout seul au sommet escarpé d'une montagne, dans une roche où il s'était taillé une espèce de cellule ou plutôt de sépulcre, et où l'on ne parvenait qu'en gravissant avec une extrême difficulté. Il ne permettait à personne d'y entrer, et il recevait par une lucarne les choses indispensablement nécessaires à la vie. Les miracles même qu'il opérait en grand nombre, c'était par le moyen d'une huile bénite qu'il envoyait aux malades; ne souffrant point qu'on les lui amenât, de peur de la vaine gloire et des distractions. Son nom était vénéré dans toutes les régions, et les maîtres du monde regardaient ses prières comme la plus sûre garantie du succès dans leurs entreprises. Théodose envoya vers lui, du fond de la Grèce en Egypte, et il s'en rapporta à cet humble solitaire, de la conclusion de la guerre ou de la paix; persuadé par plusieurs expériences précédentes, tant de son crédit auprès du Seigneur, que du point éminent où il avait le don de prophétie. L'homme de Dieu fit assurer l'empereur qu'il triompherait du tyran, et qu'il y aurait même peu de sang répandu dans cette guerre (1).

Il y eut néanmoins deux combats en Pannonie, où Théodose défit les troupes de Maxime, beaucoup plus nombreuses que les siennes, et qui prirent la fuite aux premières charges. Aussitôt après, le vainqueur traversa sans obstacle la chaîne des Alpes, hérissée en vain de retranchemens où l'on n'osa l'attendre, et il vint surprendre son rival dans Aquilée, qui se fit un devoir de lui ouvrir ses portes. Maxime, abandonné des siens, fut dépouillé des ornemens impériaux, et amené pieds nus et mains liées devant Théodose et Valentinien. Théodose commença par lui reprocher ses attentats; mais attendri insensiblement par l'état d'humiliation où il le voyait, il commençait à balancer entre la justice et la clémence, quand les soldats

(1) Cass. *Hist.* IV, 24; *Vit. Patr.* II, 1.

éloignèrent le tyran de ses yeux, et lui tranchèrent la tête, l'an 388. Son fils Victor fut pris en Gaule par le comte Arbogaste, et subit le même sort que son père. Il restait encore Andragathe, le principal soutien de ce parti, et le meurtrier de l'empereur Gratien : il commandait même, entre la Grèce et l'Italie, une flotte puissante qu'on n'était point en état d'attaquer. Mais sa conscience fut son bourreau : il se jeta de désespoir dans la mer, où il fut noyé. Ainsi finit cette guerre importante, presque sans effusion de sang, selon la prédiction de saint Jean d'Egypte. Théodose craignant aussi d'en ensanglanter les suites, fit publier une amnistie générale. Les ariens s'étant soulevés à C. P. sur le faux bruit qui avait couru de la victoire de Maxime, et ayant poussé l'emportement jusqu'à brûler la maison du patriarche Nectaire, l'empereur leur pardonna de même, à la prière de son fils Arcade. Mais ce qui le combla de la plus juste gloire, ce fut la générosité dont il usa envers l'empereur Valentinien, en lui remettant non-seulement ce que Maxime lui avait enlevé, mais encore l'ancien et florissant apanage de Gratien, les Gaules, la Bretagne et l'Espagne, c'est-à-dire, toute l'étendue de l'empire d'Occident.

Après cette victoire, Théodose se rendit à Milan, où il fit quelque séjour. Etant entré dans l'église, un jour de fête, il apporta son offrande à l'autel, et contre l'usage des Occidentaux, il resta pendant l'offerte dans l'enceinte du sanctuaire. Saint Ambroise qui ne voyait à travers toute la grandeur impériale que le simple fidèle, osa lui demander ce qu'il attendait. L'empereur répondit modestement qu'il se tenait là pour la communion. Seigneur, reprit l'évêque, il n'est permis qu'aux ministres des autels d'occuper la place où vous êtes. Abandonnez-la toute entière au clergé; et puisque la pourpre marque les princes et non pas les prêtres, occupez debout, à la tête

du peuple, le rang qui sied à son chef. L'empereur fit entendre qu'il n'était resté que parce que tel était l'usage à C. P., et il remercia le saint de son instruction. On lui marqua une place distinguée, hors du sanctuaire, mais devant tous les laïques : ordre sage et fixe dès-lors pour les empereurs d'Occident, qui se firent un devoir de s'y conformer. Théodose le voulut même observer en Orient. Etant retourné à C. P. à la première solennité où il assista, de son propre mouvement il s'éloigna de l'autel, aussitôt après avoir présenté son offrande. L'évêque Nectaire en témoigna sa surprise, et Théodose dit en soupirant : Hélas ! que la vérité parvient difficilement à l'oreille des princes ! A peine ai-je pu trouver un docteur qui m'apprît la distance qui se rencontre entre l'empire et le sacerdoce. Je ne connais qu'Ambroise qui porte bien justement le nom d'évêque (1).

Ce pieux empereur s'oublia néanmoins, peu de temps après. Botheric, qui commandait les troupes de l'Illyrie, et résidait à Thessalonique, donna lieu à une émeute, par une aventure en apparence bien indifférente. Il fit emprisonner un cocher du cirque, qui avait tenté de corrompre un de ses gens. Dans une fête publique, où il devait y avoir des courses de chariots, le peuple crut ce cocher nécessaire, et demanda son élargissement avec de grandes instances. N'ayant pu l'obtenir, il s'emporta sans retenue; il en vint à une sédition si violente, que différens officiers furent assommés, traînés par les rues, et Botheric mis lui-même à mort. A la première nouvelle, la promptitude naturelle de Théodose l'enflamma d'une vive colère. Il était au comble de la prospérité, et à ce point de grandeur dont les meilleurs naturels soutiennent si difficilement les dangers. Ce ne fut plus ce prince indulgent et tendre, empressé à mettre fin aux alarmes d'une ville remplie de coupables.

(1) Theod. v, 18.

Thessalonique fut dévouée au sort le plus affreux. Comme le peuple était assemblé dans le cirque, on le fit secrètement investir par les troupes, avec ordre de faire main-basse sur tout ce qu'ils rencontreraient, sans discernement des citoyens irréprochables et des complices de la sédition, toutefois jusqu'à la concurrence d'un certain nombre seulement. Il y eut sept mille personnes immolées de la sorte, parmi lesquelles des passans même et des étrangers furent compris. Les ordres étaient si rigoureux, que les exécuteurs couraient risque de leur propre vie, en se laissant toucher de compassion. Un père leur offrit toute sa fortune pour la vie de deux enfans : ils lui dirent d'en choisir un des deux, parce qu'ils ne pouvaient épargner l'un et l'autre, à cause du nombre des morts qu'ils avaient à fournir. Le malheureux père, fondant en larmes, regardait ses deux enfans sans pouvoir se déterminer à ce choix fatal; et tandis qu'il délibérait, ils furent égorgés l'un et l'autre sous ses yeux (1).

La nouvelle du massacre étant parvenue à Milan où se trouvait Théodose, saint Ambroise en fut accablé. Il eût été sur le champ trouver l'empereur, s'il n'eût écouté que son zèle; mais sa prudence l'engagea à ne point se présenter dans le premier mouvement de sa propre sensibilité, et de donner au prince même le temps de la réflexion; après quoi, il prit encore la précaution de lui écrire (2). D'abord il s'autorisa des paroles du prophète Ezéchiel, qui rendent le prêtre complice du pécheur, s'il ne l'avertit de son péché. Le prenant ensuite par son excellent cœur et par ses vertus : Seigneur, poursuivit-il, vous avez du zèle pour la religion; qui pourait le contester? et la crainte du Juge suprême est fortement imprimée au fond de votre ame. Mais vous avez aussi une sensibilité naturelle, qui à la vérité se tourne aisément à la

(1) Paul. *Vit. Ambr.* (2) Ambr. *Epist.* 31.

compassion quand on l'adoucit; au lieu que si on l'anime, vous ne pouvez presque plus revenir à temps au parti de la modération et de la douceur. Car plût à Dieu que personne n'échauffât jamais cette humeur, si personne ne l'appaise ! Je ne voudrais que vous voir laissé à vous-même : quelque valeur qui vous distingue dans les combats, quelque louange que vous méritiez en tout le reste, la bonté s'est toujours signalée entre vos autres qualités admirables. Mais l'ennemi de tout bien vous a envié ce divin avantage : vainquez-le à votre tour, tandis que vous le pouvez encore. N'ajoutez pas à votre chute l'impénitence et l'endurcissement. Ces sortes de taches ne se lavent que dans les larmes. Ni votre grandeur, ni votre puissance ne peuvent effacer autrement le péché, dont la droiture de votre ame vous accuse sans doute au fond de votre conscience. A la fin de la lettre, le courageux évêque déclare à l'empereur qu'on n'offrira point le sacrifice, s'il se présente pour y assister; puis il ajoute : Entrez dans mes vues, si vous en sentez la justice : que si la majesté de César s'en tient humiliée, ne trouvez pas mauvais que je donne la préférence à la Majesté divine.

Ambroise refusa effectivement l'entrée de l'église à l'empereur (1). On l'avait averti que le prince partait pour s'y rendre; et il y a toute apparence, que Théodose déjà touché de repentir venait pour demander le pardon de sa faute. L'évêque l'attendit dans le vestibule. Dès qu'il l'aperçut; Seigneur, lui dit-il, vous ne comprenez pas toute l'énormité de votre péché, puisque vous ne craignez pas de vous présenter ici. Auriez-vous l'assurance d'étendre une main encore fumante du sang innocent, pour recevoir le corps de Jesus-Christ? Oseriez-vous teindre de ce sang adorable une bouche qui n'a pas été purifiée, après avoir commandé tant d'homicides? Et comme Théodose représenta que le saint

(1) Paul. *Vit. n.* 24.

roi David n'avait pas laissé de commettre le meurtre et l'adultère, le saint repartit : Puisque vous l'avez imité dans son égarement, imitez-le dans sa pénitence. L'humble empereur n'insista pas davantage ; mais il se retira pénétré d'une amère componction, et il s'exclut huit mois de la fréquentation du lieu saint.

Les fêtes de Noël arrivant, l'empereur s'affligeait jusqu'à répandre des larmes. La maison de Dieu, disait-il, est ouverte aux mendians et aux esclaves, tandis que l'entrée m'en est interdite (1). Ruffin, celui des seigneurs de sa cour qui avait le plus de part à son intimité, s'offrit pour solliciter son absolution. Je connais Ambroise, répondit le prince; et je sens moi-même la justice de sa censure. Ruffin se fit fort de persuader l'évêque. Allez donc, lui dit Théodose, qui reprit confiance sur la parole de Ruffin, et le suivit de près. Le médiateur n'ayant rien gagné par toutes ses instances, finit par dire que l'empereur venait lui-même. Le prélat lui repartit, d'un ton imposant : Je vous annonce, Ruffin, que je l'empêcherai d'entrer; et s'il veut user tyranniquement de son pouvoir, vous pourrez me voir égorger, mais vous ne me verrez pas fléchir. Ruffin dépêcha bien vîte vers Théodose, pour lui conseiller de rester dans le palais. Mais déjà l'empereur se trouvait au milieu de la place, et il répondit : J'irai, et je recevrai, s'il le faut, l'affront que je mérite.

Il n'eut garde de descendre à l'église; mais il demanda l'évêque dans la salle d'audience, et le supplia, avec l'humilité du plus simple des fidèles, de le dégager des liens du péché, et de ne pas lui fermer une porte que le Seigneur daigne ouvrir à tout pénitent sincère. Mais quelle pénitence, reprit l'évêque, avez-vous faite après un si grand crime? C'est à vous, dit l'empereur, de m'enjoindre ce que j'ai à faire. L'évêque lui imposa la

(1) Theodor. v, 18.

pénitence publique; car quoique Théodose se fût abstenu de l'entrée de l'église, il n'avait pas encore pratiqué les autres observances des canons. Afin de compenser la durée de la satisfaction par son importance, le zélé prélat lui prescrivit encore plusieurs de ces grandes œuvres dont la souveraine puissance founit tant d'occasions à ceux qui en sont revêtus. Le prince accepta toutes les conditions; et le pasteur levant alors l'excommunication, lui permit l'entrée de l'église. Toutefois Théodose ne fut pas encore admis dans le lieu saint, à la manière accoutumée, avec les autres fidèles; mais seulement dans l'état de *prosterné*, Aussitôt et de son propre mouvement, dépouillant les ornemens impériaux, se prosternant sur la terre qu'il arrosait de ses larmes, et se frappant la poitrine, il commença de prier, et répéta long-temps dans l'amertume de son cœur, ces paroles de David : *Je suis demeuré étendu sur le pavé ; ô mon Dieu ! rendez-moi la vie selon vos promesses*. Cependant le peuple fondait en larmes, et priait avec son pieux empereur. Plus attendri que personne, l'évêque crut pouvoir dans cette conjoncture se relâcher des règles ordinaires, qui n'accordaient qu'à la mort la grâce de la réconciliation pour le crime d'homicide. L'illustre pénitent n'en eut qu'une douleur plus vive de sa faute tout le reste de sa vie.

Après un pareil trait d'édification, saint Ambroise, appuyé de l'autorité ainsi que de l'exemple du souverain, fit refleurir avec un nouvel éclat la discipline et l'innocence dans son église. Il s'appliquait lui-même avec assiduité à l'administration de la pénitence, non-seulement pour les péchés scandaleux, en sa qualité de ministre de la pénitence publique, dont il n'y avait point encore en Occident d'autre administrateur d'office que l'évêque : mais quoiqu'il eût, dans ses prêtres, de dignes coadjuteurs pour l'administration de la pénitence secrète, ou de la confession, il ne laissait pas de s'en occuper avec une constance infatigable, à

l'égard de toutes sortes de pénitens. Toutes les fois, dit le diacre Paulin (1), que quelque pécheur lui avait confessé ses fautes pour en recevoir la pénitence, il répandait une telle abondance de larmes, que le pénitent ne pouvait s'empêcher d'y mêler les siennes, et d'entrer dans les sentimens d'un père qui compatit au malheur de ses enfans. Il est évident, par les réflexions de cet historien, qu'il s'agit de la confession auriculaire des fautes secrètes, ou des crimes dont le ministre sacré ne pouvait, comme s'exprime Paulin, parler qu'à Dieu seul. Les évêques, au moins ceux de la vertu de saint Ambroise, étaient encore en Occident les administrateurs les plus ordinaires de ce sacrement.

En Orient, la discipline présente ici quelque différence. Les évêques avaient établi dans chaque église un prêtre pénitencier sur lequel ils se déchargeaient au moins de l'examen des pénitens. Sa fonction était d'entendre les confessions de ceux qui pouvaient avoir besoin de son ministère particulier. A cet effet, on le choisissait d'une discrétion et d'une prudence distinguée entre tous les autres ministres de la réconciliation. Il écoutait tous ceux qui venaient s'accuser; et selon la griéveté et la nature de leur faute, ou il les soumettait à la pénitence publique, ou il leur prescrivait ce qu'ils devaient pratiquer en particulier avant de participer à l'eucharistie. Quelquefois ces pénitens s'accusaient en public d'une faute secrète, afin de s'exciter davantage à l'humilité et à la conponction (2).

Il arriva dans l'église de C. P. qu'une femme de qualité, qui s'était oubliée jusqu'à commettre un péché honteux avec un diacre, vint faire une confession générale de tous ses désordres : par une ferveur indiscrète, que le pénitencier n'eut pas la sagesse d'arrêter, ou elle déclara publiquement et formellement cette faute scandaleuse, ou elle la donna pour le moins à connaître, par la nature

(1) *Ambr. Vit. n.* 39. (2) Soz. VII, 16.

même des pénitences et des satisfactions qu'elle accomplissait en public. Le scandale fut enorme, et l'opprobre en réjaillit sur tout le clergé. Peu versé dans les matières canoniques, et plus embarrassé qu'un autre dans ce cas vraiment épineux, l'évêque Nectaire prit conseil d'un certain Eudémon, qu'on soupçonne d'avoir été dans les sentimens des novatiens, ennemis des pratiques de la pénitence.

Pour l'historien Socrate, qui ne laisse pas d'applaudir à cette conduite, il paraît injuste, au moins sur ce fondement, de l'accuser de novatianisme (2). Il ne prétend blâmer que ces confessions imprudentes et publiques des fautes secrètes ; de même à peu près que Sozomène, qui s'en explique plus clairement. Il est croyable, dit celui-ci, que les prélats ont jugé dès le commencement, que c'était une chose odieuse de publier ses crimes en présence de toute l'église, et comme sur un théâtre. Il pose pour principe que Dieu a ordonné d'accorder le pardon à ceux qui se repentiraient, quelques fréquentes qu'eussent été leurs chutes. Et confondant si long-temps d'avance les prétentions des sacramentaires, au sujet de cet événement, il ajoute que *la confession est nécessaire, afin d'obtenir le pardon de ses fautes* (2).

Pour en revenir à Nectaire, il supprima, sur l'avis d'Eudémon ; l'office du prêtre pénitencier ; et il laissa, dit Socrate, à la liberté d'un chacun de participer aux mystères divins, selon le mouvement de sa conscience : ce qui s'entend naturellement de la confession publique de quelques péchés secrets, et que ce pénitencier était en droit de prescrire. La plupart des églises d'Orient suivirent l'exemple de la ville impériale ; c'est-à-dire qu'elles en revinrent à l'ancien usage conservé par les Occidentaux, et que l'évêque prit par lui-même l'inspection du grand objet de la pénitence en elle-

(1) Socr. v, 19. (2) *Lib.* VII, *c.* 16.

même, il est constant par toute la suite de l'histoire, aussi-bien que par le témoignage de Sozomène, que la suppression du prêtre pénitencier n'a donné atteinte, ni à la confession secrète, usitée dès la naissance de l'église, ni même à la pénitence publique, pratiquée si long-temps encore depuis cet événement dans l'église même de Constantinople. Rien ne fait mieux sentir que ces chicanes, la témérité des réformateurs hérétiques qui n'épargnent point, entre les institutions divines, la plus capable de servir de digue au débordement des passions.

Saint Grégoire de Nazianze prenait toujours un intérêt particulier à l'église où Nectaire lui avait succédé. Oubliant sans peine les désagremens qui lui avaient rendu la liberté, il ne pensait à son successeur, que pour l'aider encore de ses conseils et de ses lumières. Du fond de sa retraite, il lui écrivit pour ranimer sa vigilance et son zèle contre les sectaires, spécialement contre les apollinaristes qui tenaient fort librement leurs assemblées. Il le pressa de faire sentir à la cour, que toute la bienveillance impériale envers l'église, et que le discrédit des autres erreurs deviendraient inutiles, si celle-ci pouvait se flatter de prévaloir. On croit avec raison que ces démarches influèrent dans l'ordonnance que fit Théodose, de chasser des villes les hérétiques en général, et nommément les sectateurs d'Apollinaire; comme aussi de prendre les autres mesures les plus efficaces pour les empêcher de se multiplier.

Ce fut là un des derniers fruits du zèle épiscopal de Grégoire, alors concentré, sans chagrin comme sans ambition, dans sa solitude d'Arianze, en son pays natal. Un jardin, une fontaine, des arbres plantés par ses pères, lui causaient des plaisirs plus doux et plus purs, que tous ceux qu'il aurait pu goûter dans les palais de la capitale. Il n'avait de peines que celles qu'il éprouvait, malgré son grand âge, en des combats encore très-rudes et très-fré-

quens de la chair contre l'esprit. Il en gémit quelquefois dans les poésies pieuses qui diversifiaient ses loisirs, et son humilité lui fait souvent répéter, qu'encore qu'il soit vierge de corps, il tremble de ne l'être pas quant à l'esprit. Ses maladies continuelles, son extrême vieillesse ne lui paraissaient pas un préservatif suffisant. La prière assidue, la confiance en Dieu et la défiance de soi-même, tous les exercices de la plus austère mortification, il les employait avec la même ferveur que dans le feu de l'âge, et en répandant des larmes en abondance. Son lit n'était qu'une natte, sa couverture un gros sac, son vêtement une simple tunique dans toutes les saisons. Il ne faisait jamais de feu, allait toujours nus pieds, n'avait de conversation qu'avec les habitans des cieux. Sur-tout, il évitait, avec une extrême circonspection, la société et la vue même des personnes du sexe. Un de ses parens, nommé Valentinien, étant venu s'habituer avec des dames vis-à-vis de lui; ce voisinage lui fit abandonner une terre, où l'attachait depuis long-temps l'innocent plaisir de la cultiver de ses mains. La poésie sacrée fit son occupation la plus ordinaire, durant sa dernière retraite. Outre l'exercice de pénitence qu'il trouvait dans la composition pénible des vers, il se proposait de substituer ses pieuses productions, tant aux vers de l'hérétique Apollinaire, qu'à ceux des poëtes licencieux du paganisme, et de ne pas laisser imaginer que le vice offrait aux muses un champ plus favorable que la vertu (1). C'est ainsi que cet illustre docteur termina doucement sa carrière, à l'âge de plus de quatre-vingt-dix ans, en 391. Son crédit auprès du Seigneur fut si bien connu, même avant sa mort, que dès-lors on réclamait son secours avec succès dans les maladies, et qu'il chassa souvent les démons, à la première invocation du nom de Jesus. Pour ses talens, ils vivent encore dans ses œuvres, si cons-

(1) Greg. Naz. *Carm.* 59, *etc.*

tamment et si universellement vantées, pour la sublimité des pensées, la noblesse du style, la force du raisonnement, la profondeur et l'exactitude incomparable de la doctrine.

Dans la même année, l'empereur Théodose revint à C. P. après avoir passé trois ans en Italie, où il laissa Valentinien, qu'il venait de rétablir et d'affermir sur son trône. Théodose avait ordonné aux moines, par une loi formelle, de se retirer dans les lieux champêtres, et de ne point s'habituer, ni même séjourner dans les villes. Ils y venaient importuner les juges, pour empêcher qu'on ne fît justice des malfaiteurs; souvent pour abattre tumultuairement les idoles, et faire une guerre indiscrète aux païens. Ces imprudences arrivaient sur-tout en Orient, les solitaires et les cénobites se trouvant prodigieusement multipliés en Egypte et en Syrie. Quand l'empereur fut à portée de voir les choses par lui-même, et de veiller plus immédiatement à la manutention du bon ordre, il modifia une défense qui semblait imprimer quelque sorte de flétrissure à l'état religieux, et il rendit à ceux qui le professaient, l'entrée libre des villes. Mais on n'en fut que plus attentif au discernement des sujets dignes ou indignes parmi eux; sur-tout à contenir ces vagabonds intrigans, qui abusaient de la plus sainte des professions pour leurs vues particulières et souvent criminelles.

Sous le nom de moines, alors si révéré, se cachaient les hérétiques, appelés massaliens en syriaque, en grec euchites, c'est-à-dire prians, parce qu'ils faisaient consister toute la religion dans la seule prière. Il y en avait de deux sortes : les uns étaient de vrais païens, et n'avaient rien de commun avec les fidèles, que peu d'usages extérieurs de l'église qu'ils s'appropriaient. Ils reconnaissaient même plusieurs dieux, quoiqu'ils n'en adorassent proprement qu'un seul, qu'ils nommaient le Dieu suprême ou Très-haut : on croit que ce sont les mêmes sectaires que les upsistaires ou adorateurs du

du Très-haut. On les appela aussi euphémites, d'un mot qui signifie louange, à cause de certains cantiques en l'honneur de Dieu, qu'ils chantaient perpétuellement dans leurs assemblées. Quelques-uns d'eux furent nommés sataniens, du culte affreux que la peur des démons leur fit rendre à ces puissances malfaisantes.

L'origine des massaliens, qui se disaient chrétiens, est fort incertaine. Saint Epiphane (1) attribue leur erreur à la grossière simplicité de quelques gens du commun, qui prenaient trop à la lettre le précepte de tout abandonner pour suivre Jesus-Christ. Ils quittaient tout en effet, et menaient ensuite une vie oisive et vagabonde, demandaient l'aumône, et vivaient pêle-mêle hommes et femmes ensemble, jusqu'à coucher ainsi dans les rues pendant l'été. Ils rejetaient le travail des mains, comme mauvais, abusant de ces paroles du Sauveur : *Travaillez, non pour la nourriture qui périt, mais pour celle qui demeure éternellement.* Il est à propos de remarquer que saint Epiphane, qui à cette occasion s'élève contre la mendicité, ne blâme que celle qui demeure oisive, et rien de ce qui ressemble aux ordres mendians qui ont été approuvés par l'église. Les massaliens prenaient aussi le précepte de la prière continuelle dans toute la rigueur de la lettre, et ils en poussaient l'observation prétendue à des excès ridicules. Ils donnaient en mille autres extravagances, jusqu'à se vanter de voir la sainte Trinité des yeux du corps. Ils dormaient la meilleure partie du jour, puis donnaient leurs rêves pour autant de révélations ou de prophéties. L'eucharistie, la pénitence, tous les sacremens, les institutions les plus sacrées et les plus divines n'étaient pour eux que des choses indifférentes. La seule oraison faisait toute leur religion ; et dans leurs prières, ils s'agitaient, ils tremblaient, ils

(1) *Hær.* 80, *n.* 1.

s'élançaient ou s'emportaient çà et là, ils s'abandonnaient aux mouvemens convulsifs les plus messéans. Les détails que la pudeur nous fait éviter seraient incroyables, si depuis le témoignage du saint évêque de Salamine, l'on n'avait vu en des nations et en des temps qui se croient bien plus éclairés, le renouvellement des mêmes excès, sous le masque de la réforme et du rigorisme. Ces hérétiques furent condamnés en concile, d'abord à Antioche par les soins de l'évêque Flavien, et plus solennellement à Icône, d'où le saint évêque Amphiloque en fit le rapport à ce patriarche.

Le schisme néanmoins durait toujours à Antioche, ou pour parler plus proprement, le partage des fidèles en deux troupeaux, chacun avec son pasteur, et soumis également les uns et les autres, tant à la vraie foi qu'à l'autorité du chef universel de l'église, dont ils n'étaient point retranchés par l'excommunication. C'est ce qui paraît évidemment par le concile général de C. P., où nous avons vu des pères de ces deux partis communiquer ensemble sans aucune difficulté. L'évêque Paulin étant venu à mourir, les fidèles de son parti ne voulurent pas reconnaître Flavien; et alors seulement, s'il en faut croire Socrate et Sozomène, plutôt que Théodoret accusé de prévention par Baronius, ils se firent donner un nouveau pasteur dans la personne d'Evagre, ami de saint Jérôme et d'une famille très-illustre en Syrie. Les partisans de Flavien crièrent à l'infraction des lois de l'union et de la concorde; mais ceux d'Evagre répondirent que son compétiteur n'avait pas même craint de violer le serment fait avant son élection, à ce qu'ils prétendaient, de ne point donner de successeur à Mélèce du vivant de Paulin. Quoique Flavien eût eu en sa faveur un concile, reçu dans la suite comme œcuménique; de part et d'autre néanmoins chacun s'appuya sur les défauts vrais ou prétendus de l'ordination de son concurrent, beaucoup plus que sur la régularité de

la sienne propre (1). Théodoret dit encore que les Occidentaux, auxquels il joint les Egyptiens, reconnurent Evagre par provision; mais Socrate et Sozomène ne parlent encore ici, ni de ceux d'Egypte, ni de ceux d'Occident; et saint Ambroise atteste en termes formels la neutralité des Egyptiens. On voit en effet que les uns et les autres ne tendaient qu'à la paix, à quoi cette partialité aurait mis les plus grands obstacles.

L'an 391, on convoqua un concile à Capoue, où Flavien fut cité, et trouva moyen de ne pas se rendre, sous des prétextes qui ne satisfirent point. Toutefois les pères du concile, craignant sur toute chose d'occasioner un schisme et d'en ajouter la réalité à l'apparence, ils résolurent de ne refuser la communion à aucun des Orientaux qui professaient la foi catholique; quoique les uns tinssent pour Flavien, et les autres pour Evagre (2). Mais pour ne rien négliger de ce qui pouvait mettre fin à ces dissentions, ils en commirent la connaissance à Théophile, successeur de Timothée dans le siége d'Alexandrie, soit à cause de la dignité de son église, soit à raison de son impartialité, qui le rendait un des plus propres à ce grand arbitrage. Il s'agissait de juger avec ses suffragans de telle sorte néanmoins que ce jugement devait encore être confirmé par le pontife du siége apostolique : dispositions qui furent agréées unanimement; tant le respect de ce siége était encore fortement imprimé dans l'esprit des premiers prélats de l'Orient, comme de ceux de l'Occident. Mais Flavien évita le jugement de Théophile, aussi-bien que celui du concile de Capoue : ce qui scandalisa quelques-uns des plus saints et des plus savans évêques, en indisposa un très-grand nombre, et mécontenta vivement l'empereur.

Saint Ambroise s'en exprima dans les termes les plus forts, en écrivant au patriarche d'Alexandrie.

---

(1) Ambr. *Epist.* 56, *n.* 6. (2) Ambr. *Epist.* 56, *n.* 2.

Il accusa Flavien d'une témérité sans exemple, d'anéantir pour lui seul la vertu des lois et de l'unité sacerdotale. Il fait sentir dans la même lettre toute la part qu'eut le pape Sirice au concile de Capoue. Voici la traduction littérale de ce passage du saint archevêque, assez mal rendu par quelques-uns de nos écrivains célèbres : Nous croyons sans doute qu'il faut référer votre jugement à notre saint frère l'évêque de l'église romaine ; parce que nous présumons que les dispositions en seront telles, qu'elles ne pourront lui déplaire. C'est ainsi que vous pourvoirez à ce que votre sentence ait un heureux effet ; c'est ainsi que vous assurerez le repos et la paix, en portant un décret qui n'occasione point de trouble dans notre communion. Pour nous, quand nous aurons reçu les actes de votre jugement, et qu'il sera parvenu à notre connaissance que l'église romaine a surement approuvé ce qui s'est fait, nous recueillerons avec joie les fruits de vos travaux. Telles sont les paroles de saint Ambroise, que l'on croit avoir présidé au concile de Capoue, et qui fut des mieux instruits de toute cette affaire. Mais sans recourir à ce témoignage, à quel titre un concile particulier tenu en Occident, et que n'eût point autorisé le chef de l'église, aurait-il connu des causes les plus importantes, dont les parties lui étaient étrangères ? De quel droit aurait-il commis d'autres juges, tels sur-tout que le patriarche d'Alexandrie.

Le pape jugea de Flavien comme saint Ambroise ; il écrivit de la manière la plus pressante à l'empereur Théodose, pour l'engager à rendre plus docile cet évêque son sujet, dont Théophile se plaignait à son tour. L'on en était à ce point de négociation, quand la mort d'Evagre fournit ou prépara le dénouement de cette grande affaire. Les fidèles de son parti ne reconnurent pas encore Flavien ; mais celui-ci fit en sorte qu'on ne leur donnât point un nouvel évêque.

Cependant le patriarche d'Alexandrie porta toute son application à détruire l'idolâtrie dans l'Egypte, qui en était le dernier retranchement, après en avoir été le berceau. Il venait d'obtenir du fisc un vieux temple de Bacchus, afin d'augmenter le nombre des églises à mesure que la multitude des fidèles augmentait. En fouillant ces souterrains prétendus sacrés, où les seuls initiés avaient droit d'entrer, on trouva des figures infames et grotesques, que le patriarche fit promener par toute la ville, puis exposer en public, pour faire honte aux païens et décrier le paganisme. Les philosophes en furent plus irrités que confondus; le peuple idolâtre devint furieux; toute la ville en un moment fut en armes et en combustion. Après avoir fait main-basse sur les fidèles, les païens se retirèrent dans le temple de Sérapis, comme dans leur boulevart. De là faisant des sorties imprévues, et enlevant ceux des chrétiens qu'ils pouvaient surprendre, ils forçaient les lâches à sacrifier, crucifiaient les autres, leur brisaient les jambes, les jetaient demi-morts dans les égoûts destinés à recevoir les immondices et le sang des victimes.

Ce temple de Sérapis, l'un des plus vantés du paganisme, était construit sur une terrasse fort spacieuse, de forme carrée, dont l'on ne gagnait la plate-forme qu'en montant plus de cent marches. La terrasse, toute voûtée, était distribuée en différens offices ou appartemens qui prenaient jour par en haut. Sur le plain pied, quatre galeries, d'une longueur à perte de vue, formaient une cour aussi carrée, au milieu de laquelle s'élevait jusqu'aux nues ce temple immense, bâti tout entier du plus beau marbre, et soutenu de superbes colonnes de jaspe et de porphyre. L'intérieur était revêtu de haut en bas de lames de cuivre doré, sous lesquelles, disait-on, il y en avait d'argent, et sous celles-ci d'autres encore d'or massif : richesse par conséquent inutile, pour le présent, à la décoration de l'édifice; mais dont on rendait bien des raisons

mystérieuses, pour un avenir où il ne parvint pas (1).

La figure du dieu Sérapis était celle d'un homme vénérable, avec une grande barbe et de longs cheveux, et d'une stature si gigantesque, que de ses deux mains il touchait les deux murailles collatérales. On voyait près de lui une autre figure monstrueuse, qui avait trois têtes : celle du milieu, la plus grosse des trois, était une tête de lion ; celle du côté droit, la tête d'un chien flatteur, et du côté gauche, celle d'un loup ravissant. Un énorme dragon enveloppant de ses replis tortueux le tronc commun de ces trois animaux, reposait sa tête dans la main de l'idole, qui sur sa propre tête avait un boisseau : ce qui a fait croire qu'elle figurait le patriarche Joseph, à qui les Egyptiens superstitieux ont rendu après sa mort les honneurs divins, à cause de l'abondance qu'il leur avait procurée au milieu de la stérilité. Des pièces de bois de toute espèce, couvertes de métaux et de pierreries aussi de toute espèce, entraient dans la composition de la statue ; et l'on trouvait encore bien du mystère dans cet assemblage. Elle était peinte d'un bleu, que le temps avait rembruni. Il y avait près d'elle une très-petite fenêtre, disposée de telle manière que les rayons du soleil doraient sa bouche, au jour et au moment précis qu'on avait coutume d'apporter l'idole de cet astre, pour visiter celle de Sérapis : en sorte que le dieu du jour paraissait, à la vue de tout le peuple, saluer par un baiser celui de l'abondance. Une seconde merveille qu'on n'admirait pas moins, à la voûte du temple, c'était un petit char du soleil, porté dans les airs comme par ses chevaux ; mais le char étant de fer, l'aimant qui garnissait la voûte faisait tout le prodige.

Comme les idolâtres, après les premiers emportemens de la sédition, s'étaient retirés dans ce temple, le préfet d'Egypte le tint bloqué avec toutes

(1) Ruf. *Hist.* 11, 23.

ses avenues; et cependant il envoya vers l'empereur, afin de recevoir ses ordres. Théodose ordonna d'abattre l'idole et le temple, et d'épargner le sang des séditieux. Il regardait comme autant de martyrs les chrétiens massacrés en cette occasion, et que l'église honore en effet comme tels; c'est pourquoi il ne voulut pas qu'on punît les auteurs de leur mort, qu'il espérait d'ailleurs attirer au christianisme par sa clémence.

C'était une persuasion enracinée dans l'esprit des païens, que si la main d'un mortel touchait à l'idole du grand Sérapis, le ciel et la terre se confondraient à l'instant, et que le monde rentrerait dans l'ancien chaos. Cette prévention communiquée à une infinité d'esprits faibles parmi les chrétiens mêmes, tenait la multitude en suspens, lorsqu'un intrépide et pieux soldat prit une coignée, et l'enfonça de toute sa force dans la mâchoire du dieu redouté. Tout le peuple jeta un cri d'alarme; mais le ciel et tous les élémens demeurèrent tranquilles. Le soldat porta un second coup sur le genou de l'idole, qui se trouva d'un bois à moitié pourri. Elle tomba, et fut mise en mille pièces. Il sortit de sa tête une quantité de rats, qui firent aussitôt succéder au respect de ses plus timides adorateurs, le mépris, l'indignation, et une honte extrême de leur longue crédulité.

Après l'idole, on s'attacha au temple : en le démolissant, on trouva des croix gravées sur plusieurs pierres. Cette figure hiéroglyphique signifiait la vie future chez les Egyptiens, qui se convertirent en foule, quand ils l'aperçurent. Comme c'était encore parmi eux une tradition, que leur religion prendrait fin lorsque cette figure de la croix paraîtrait; les mieux instruits, tels que leurs sacrificateurs et leurs devins, se montrèrent, dit-on, les plus empressés à demander le baptême. L'instrument mystérieux dont on se servait pour la mesure des crues du Nil, qu'ils attribuaient à Sérapis, fut transféré dans une église. Cependant les idolâtres témoignèrent

de nouvelles alarmes, et publièreut qu'il n'y aurait plus de ces heureuses inondations qui fécondaient la terre d'Egypte. Mais Théodose, à qui le bruit en parvint dans la suite, répondit qu'il fallait préférer la religion aux dons du Nil; et que ce fleuve, ajouta-t-il, cesse d'apporter l'abondance, si pour la procurer il faut des enchantemens et des crimes! Mais avant cela, et peu après la destruction du temple de Sérapis, ayant appris que de mémoire d'homme l'inondation n'avait été aussi heureuse que cette année, il s'écria dans les transports de sa piété, en levant les mains au ciel : Soyez à jamais béni, Dieu tout-puissant, de ce qu'une pareille erreur se trouve abolie sans que cette grande ville soit renversée (1)!

Sur les ruines du temple de Sérapis, tant il était spacieux, on éleva deux magnifiques églises, dont l'une fut dédiée à saint Jean-Baptiste. Ce fut là qu'enfin on remit en honneur les reliques du saint précurseur, qui durant la persécution de Julien, avaient été cachées dans un mur par saint Athanase, pour servir, dit-il alors par un esprit prophétique, à ceux qui viendront après nous.

L'exemple de la capitale fut suivi par toute la province d'Egypte, jusque dans les bourgs et les campagnes. En ces diverses occasions, l'on découvrit toute la cruauté des mystères idolâtriques. On trouva dans les secrets réduits, appelés *adytes*, des têtes d'enfans coupées, avec les lèvres dorées, comme à des stupides victimes, et mille autres vestiges de meurtres atroces et sacriléges. On reconnut pareillement les ruses des sacrificateurs pour tromper les peuples. Il y avait des idoles creuses, faites artificieusement d'une taille gigantesque, et dans l'intérieur desquelles étaient pratiqués de secrets passages. Les prêtres s'y coulaient par des souterrains, et les faisaient parler comme ils voulaient.

C'est ainsi qu'un fameux prêtre de Saturne,

(1) Ruf. 11, 30.

nommé Tyran, abusa de plusieurs femmes de distinction. Par l'organe du Dieu qu'il régissait à son gré, il commandait à la première qui allumait sa convoitise, de se trouver seule dans le temple. On l'y renfermait à la vue du public, et Tyran disparaissait, après en avoir livré les clefs. Mais il entrait dans l'idole par le souterrain ignoré; et bientôt, à la faveur de l'obscurité et de la voix du Dieu qu'il s'appropriait, il trouvait moyen d'assouvir sa passion. Après qu'il eut ainsi corrompu bien des dupes; une entr'autres, moins facile, ou moins encline à l'être, reconnut dans l'idole la voix de Tyran, s'enfuit épouvantée, et révéla la fraude à son mari. Le suborneur fut mis à la question, avoua tout, et la religion païenne, couverte d'opprobres, tomba dans le dernier discrédit. Les idolâtres surpris et indignés se convertirent en foule. Pour leur édification, l'empereur écrivit à Théophile de distribuer aux pauvres tout l'or et l'argent des idoles abattues, et de montrer ainsi, que le désintéressement n'entre pas moins que la pureté dans le caractère de notre religion (1).

Suivit une loi portant défense à toute personne, non-seulement de sacrifier aux idoles, mais de fréquenter les temples qui pouvaient rester, ni de rendre aucune sorte de culte aux faux dieux. On en publia une seconde contre les apostats qui profaneraient leur baptême en passant au paganisme, et on les déclarait infames, privés de toute dignité, incapables de donner ou de recevoir, quoique ce fût par testament. Les hommes en place étaient encore plus sévèrement traités que l'ordre du peuple, l'idolâtrie en plusieurs endroits commençant d'avoir pour eux quelque chose de flétrissant. Les noms les plus illustres de l'empire, les Pauls, les Gracques, les Aniciens, les Marcelles se tenaient sur-tout honorés du titre de chrétiens. Le préfet Symmaque avait été contraint de se désister de ses

(1) *Ibid. c.* 25.

poursuites opiniâtres pour le rétablissement du fameux autel de la victoire. Dès sa première tentative, un grand nombre de sénateurs déclarèrent qu'ils ne paraîtraient plus au sénat, si ces pratiques idolâtres y recommencaient. Le préfet ayant osé revenir à la charge, et s'étant mis cette seconde fois à la tête d'une députation, l'empereur Théodose, alors en Italie, le chassa honteusement de sa présence, et le fit mettre aussitôt après dans un char, pour le transporter jusqu'à cent milles de Rome (1).

Des exemples de cette énergie en tout genre avaient remis le jeune Valentinien dans la bonne voie. Après la mort de sa mère Justine, toutes les impressions mauvaises qu'il en avait reçues ne tardèrent point à s'effacer. Il montra aussitôt qu'il savait se vaincre lui-même, tout jeune qu'il était. Apprenant qu'on l'accusait de trop aimer les jeux du cirque et les combats des animaux, il ne fit plus célébrer ces jeux, et fit tuer tous ces animaux à la fois. Une célèbre actrice, dont la beauté infatuait tous les jeunes seigneurs, s'étant présentée à la cour, il la renvoya, sans avoir voulu, ni en public, ni en particulier, la voir une seule fois. Cependant, outre les inductions perverses, la licence irréligieuse de son éducation, et le feu de son âge, il n'était pas encore marié. Jamais on n'eût imaginé, du vivant de Justine, qu'il dût faire ainsi la consolation de la religion et les délices de l'empire; mais on était encore plus éloigné de penser qu'il leur dût sitôt causer les plus amers comme les plus justes regrets (2).

Depuis quelque temps, il ne pouvait plus supporter le joug du comte Arbogaste, grand capitaine, franc de nation, d'une audace et d'une arrogance outrée, que lui inspiraient sur-tout la grande part qu'il avait eue à la défaite de Maxime, et son

(1) Symm. 11, *Epist.* 13.

(2) Ambr. *de obit. Valent.* n. 15, 16, *etc.*

ascendant sur tous les chefs des armées. Le jeune empereur en écrivait perpétuellement à Théodose, en le conjurant de venir une seconde fois l'affranchir; mais ce jour désiré ne devait point arriver. L'infortuné prince n'eut pas même la consolation de revoir saint Ambroise qu'il regardait comme son père, et par la main duquel il souhaitait ardemment de recevoir le baptême. De Vienne dans les Gaules où il se trouvait, il lui envoya un officier de sa chambre, pour le presser de venir en diligence. Il n'eut pas un moment de repos, depuis le départ de ce commissionnaire affidé. Il n'y avait que trois jours que celui-ci était parti pour Milan, et déjà le jeune empereur demandait s'il était revenu. Ce jour-là même, comme il était seul à se distraire, ou plutôt à se livrer à ses ennuis après dîner, sur les bords du Rhône, dans l'enceinte de son palais, Arbogaste le fit étrangler par quelques-uns de ses gardes, qui le pendirent ensuite avec son mouchoir, pour faire penser qu'il s'était lui-même donné la mort. Ainsi finit ce prince, du meilleur naturel et de la plus haute espérance, le samedi, quinze de Mai, veille de la Pentecôte, l'an 392. Il n'avait guère que vingt ans, et en avait régné dix-sept.

On ne fit aucune recherche sur sa mort; mais personne n'eut le premier soupçon que ce vertueux empereur fût homicide de lui-même. Arbogaste jouant toujours son rôle perfide, lui fit rendre de grands honneurs funèbres, et renvoya son corps à Milan. Saint Ambroise qui allait passer les Alpes, fut excessivement affligé de cet événement qu'il ne craignait que trop, mais qu'il s'était flatté de prévenir. La religion seule put le consoler. On l'assura que le prince, la veille de sa mort, impatient de voir arriver son saint pasteur et d'en recevoir le baptême, répétait sans cesse ces paroles : Ne verrai-je pas mon père ? Aurai-je le malheur, ô mon père, de ne plus vous revoir ? Non, Seigneur, s'écria le saint archevêque, à ce récit qui le fit

fondre en larmes, non, vous ne refuserez point à un prince selon votre cœur, la grâce qu'il a si ardemment désirée. Il plaça ses chères et tristes dépouilles dans un magnifique tombeau de porphyre, à côté de son frère Gratien, fit son oraison funèbre, que ses sanglots interrompirent souvent, et où il ne se consola que par la ferme espérance qu'il avait du salut d'une ame enlevée en de si heureuses dispositions. Donnez-moi les saints mystères, dit-il, à la fin de son discours (1); faisons, pleins d'espoir et de ferveur, nos oblations pour un mort si cher. Il promit ensuite d'offrir toute sa vie le saint sacrifice pour les deux augustes frères, Gratien et Valentinien. Des torrens de larmes coulèrent dans tout l'auditoire, et le pieux orateur, d'autant plus attendri, s'écria : Tout pleure, tout gémit, les Barbares autant que les Romains; ceux même qui ne l'ont jamais vu; ceux qui craignent qu'on ne leur fasse un crime de leur sensibilité vertueuse. La désolation est générale, comme irrésistible : ses propres ennemis se sentent forcés de rendre au moins cet hommage à sa mémoire. Par où l'on voit que personne n'était la dupe des fourberies parricides d'Arbogaste, ou de sa faction.

Outre l'impératrice Galla, que Théodose avait épousée en secondes noces, Valentinien laissait deux autres sœurs qui demeurèrent vierges. La plaie que fit à leur cœur la mort tragique d'un si digne frère, ne se ferma jamais; jamais sur-tout elles ne purent oublier cette dernière parole qu'il proféra en expirant : Eh ! mes pauvres sœurs ! Après deux mois passés à pleurer nuit et jour sur sa tombe, elles quittèrent un monde qui n'avait plus rien que d'affligeant pour elles, et se consacrèrent au Seigneur d'une manière irrévocable.

Cependant l'assassin d'un maître si regretté n'osa occuper sa place : il eût confirmé des soupçons trop véhémens, et mis ses propres jours dans un

(1) *Epist.* 53, *n.* 56.

péril manifeste ; mais il fit un empereur qui n'en avait que le nom, et qui lui en laissait toute l'autorité. Eugène, qui portait pour toute décoration sur le trône l'étrange relief d'un professeur de belles lettres, et un peu d'éloquence pour tout mérite, fut le fantôme qu'il couronna.

Déjà Théodose savait la révolution de l'Occident, quand il reçut une ambassade de ce nouveau souverain, qui prétendait traiter avec lui d'égal à égal, comme avec son collègue. Tous les motifs réunis portaient l'indignation de l'empereur à son comble. Mais instruit que les rebelles avaient de très-bonnes troupes, il jugea nécessaire de dissimuler, donna de belles paroles, renvoya même les ambassadeurs avec des présens; mais aussitôt après qu'ils furent partis, il se prépara sérieusement à la guerre. Il ne pouvait prendre aucune confiance en des traîtres, et il sentait vivement le déshonneur de laisser impunie la mort de son beau-frère. Entre les préparatifs de cette expédition, sa piété compta principalement sur ce qui pouvait lui rendre le ciel propice. Les exercices de religion, l'humiliation de l'idolâtrie et de l'hérésie, l'exaltation de l'église, tous les genres de bonnes œuvres furent redoublés. Il s'efforça d'attirer à sa cour saint Jean d'Egypte, qu'il avait si heureusement intéressé au succès de la guerre contre Maxime. Mais le saint anachorète tenait trop à son humble solitude. Il répondit, qu'indépendamment de sa présence, le dieu des batailles prendrait encore la défense du vengeur de la vertu ; que Théodose triompherait une seconde fois de la tyrannie; mais qu'il y aurait plus de sang répandu qu'à la première rebellion; que l'empereur verrait périr le tyran, et que peu après sa victoire il mourrait lui-même, laissant un empire à son second fils, sans rien prendre sur l'Orient destiné à l'aîné.

La proximité de la mort annoncée à Théodose ne le déconcerta point; mais il prit la précaution de déclarer auguste, son fils Honorius, ainsi qu'il

avait déjà fait Arcade, et il les fit tous deux rester à C. P. pour y attendre l'issue de la guerre. Au lieu d'imposer de nouveaux tributs en une conjoncture où tout autre prince les eût jugés indispensables, il supprima ceux que le préfet du prétoire avait ordonnés deux années auparavant; il rendit même tous les biens confisqués, soit aux citoyens dépouillés, soit à leurs proches. Pour empêcher le brigandage du soldat, et garantir de toute violence les provinces où l'armée devait passer, il envoya de sages rescrits aux différens chefs de la milice: en un mot, il n'oublia rien de tout ce qui pouvait attirer les bénédictions du Dieu qui dispose de la valeur ainsi que des hasards (1). La patience même et l'humilité chrétienne, que la politique croit si peu convenables à un souverain, il les étendit jusqu'aux murmurateurs audacieux qui avaient parlé avec insolence de sa personne et de son gouvernement. Si c'est par légèreté, disait-il, il faut les mépriser; si c'est par un fol emportement, il faut en avoir pitié: et quand ce serait par une vraie méchanceté, un prince, tenu comme un autre fidèle à la loi du pardon, fait souvent mieux par la clémence que par la justice. C'est pourquoi nous voulons que ces sortes de causes nous soient toujours renvoyées en leur entier, afin de juger quel sera le plus expédient, de la rigueur, ou de l'indulgence (2).

Eugène se préparait à la guerre d'une manière bien différente. Il faisait à la vérité profession du christianisme; mais Arbogaste était païen, avec les principaux chefs du parti. On fit ruisseler à Rome le sang des victimes en l'honneur des dieux; on chercha d'heureux présages dans leurs entrailles et dans les autres exercices de la divination: d'où Flavien, qui ne rougissait pas dans sa place de préfet du prétoire de se donner pour habile en cette vile science, et qui s'était déclaré avec zèle pour

(1) Philost. 11, 33. (2) *Cod. Th. lib.* 7.

l'usurpateur, lui fit les promesses les plus magnifiques. Les rebelles s'étant emparés du passage des Alpes-Juliennes, par où il fallait arriver d'Illyrie, on y érigea des idoles à Jupiter; et celle d'Hercule décora le principal étendard de la faction. Le fameux autel de la victoire, tant de fois attaqué et défendu, comme l'arc-boutant de l'idolâtrie romaine, et que le dernier empereur avait si expressément empêché de rétablir; le rétablissement en fut ordonné, avec la restitution du revenu des temples.

Quand le saint archevêque de Milan apprit cette scandaleuse nouvelle, il crut ne pouvoir se dispenser d'en écrire à Eugène; et il usa de cette fermeté sage, qui honorant la grandeur, est incapable de la flatter, dans le péril même de la vie. La lettre ne fut pas mal acueillie; mais elle n'opéra rien. Eugène s'en excusa sur les obligations qu'il avait à Arbogaste et à Flavien. Mais comme il venait à Milan, l'archevêque en sortit en diligence pour aller à Boulogne, sous prétexte d'une translation des saints martyrs Vital et Agricole, à laquelle il était invité. Il assista en effet à la translation, et il emporta quelque partie des reliques, c'est-à-dire, des cloux et de la croix où les martyrs avaient été attachés: car pour les corps saints, il n'était pas encore d'usage de les partager. Il arrivait même rarement qu'on les transférât: comme il est constant par une loi de l'année 386, où Théodose fait défense de transporter un corps humain d'un lieu à un autre; de vendre ou d'acheter le corps d'un martyr, en permettant néanmoins de faire tel édifice qu'on voudra pour en honorer la sépulture. De Boulogne, saint Ambroise alla jusqu'à Florence, où il plaça les reliques de saint Vital, sous l'autel d'une église dont il fit la dédicace, et qu'on nomma la basilique Ambroisienne.

A Florence, il logea chez un citoyen distingué par son rang et sa religion, nommé Décence, dont le fils Pansophius, encore enfant, était tourmenté

par le malin esprit. Le saint évêque le guérit, en priant et en lui imposant les mains; mais l'enfant mourut quelques jours après. Le Seigneur ne permettait cette épreuve que pour donner lieu, par un redoublement de foi, à un bienfait plus merveilleux. La mère, qui avait une grande piété, porta le corps de son fils dans l'appartement qu'occupait le saint, et le coucha sur son lit pendant qu'il était dehors. Touché à son retour de la foi de la mère, le saint évêque se sentit inspiré de lui en obtenir la récompense. Il s'étendit, comme fit Elisée, sur le mort, et lui rendit de même la chaleur et la vie : puis le présenta à sa mère (1). Il composa par la suite un petit livre adressé à cet enfant, afin de lui faire prendre dans l'âge viril les sentimens convenables à un homme qui n'y était parvenu que par un miracle. Saint Ambroise revint à Milan quand il sut qu'Eugène en était parti pour marcher contre Théodose.

Pendant l'absence du zélé pasteur, le tyran, dans la vue de se ménager avec tout le monde, avait voulu assister au saint sacrifice et y présenter son offrande. Mais l'esprit d'Ambroise restait dans son église. Ses dignes ecclésiastiques, non contens de refuser les offrandes teintes du sang de leur souverain, ne voulurent pas même admettre à la prière l'intrus décoré de ses dépouilles. Arbogaste et Flavien en parurent furieux; mais ce n'était pas le moment de se venger. Ils ne firent que menacer, et protester qu'en revenant victorieux, ils obligeraient le clergé qui n'avait pas voulu prier avec Eugène de porter les armes sous ses drapeaux, et qu'ils feraient une écurie de la basilique (2).

Cependant Théodose approchait des montagnes avec son armée. Sa plus grande inquiétude concernait les passages que le préfet Flavien occupait avec des troupes nombreuses d'idolâtres. Mais ce commandant fut d'abord forcé; et s'étant fait tuer de

(1) Paul. *Vit. Ambr.* c. 26, n. 28. (2) *Ibid. n.* 31.

désespoir,

désespoir, les rebelles abandonnèrent sans résistance tous les défilés. Toutefois à la descente des montagnes, quand les officiers de Théodose virent des plaines immenses couvertes des gens d'Eugène, dont le nombre prodigieux surpassait encore de beaucoup leur attente, quelques-uns proposèrent de rentrer en Illyrie pour y rassembler de plus grandes forces, et se mettre en état de combattre avec moins d'inégalité. Mais l'empereur montrant de la main les croix peintes sur ses étendards ; à Dieu ne plaise, s'écria-t-il, que nous accusions de faiblesse ce signe vainqueur de l'enfer, et que nous le fassions honteusement reculer devant l'image d'Hercule (1) !

A ces mots, le combat s'engagea par les troupes auxiliaires, Ibères, Alains et Goths, qu'il avait dans son armée. Le prince des Ibères fut tué, et les Goths ne purent soutenir la valeur d'Arbogaste, qui en coucha plus de dix mille sur le champ de bataille. Alors Théodose redoublant sa foi, se jette à genoux, et dit à voix haute : Dieu puissant et juste ! vous connaissez le fond de mon ame ; je crois avoir entrepris cette guerre en votre nom, à qui seul appartient la louange et l'honneur. Si la vanité me faisait illusion, que votre bras ne s'appesantisse que sur moi seul, et ne permettez pas que les gentils demandent en blasphémant où est notre Dieu. La nuit survint à propos, et l'empereur en passa la meilleure partie en prières. Il s'endormit enfin, accablé de fatigue et d'inquiétude. Il lui apparut en songe deux hommes vêtus de blanc, qui se dirent Jean l'évangéliste et l'apôtre Philippe, et qui lui promirent la victoire pour le lendemain. Cette vision n'aurait peut-être pas produit grand effet, si un soldat qui l'eut absolument de la même manière, ne l'avait aussitôt racontée aux officiers de sa troupe d'où la nouvelle en revint à l'empereur, et se répandit en peu de momens

(2) Theod. v, 14.

dans toute l'armée. Ce concours de circonstances peu naturelles ranima par-tout le courage ; et Théodose redonna, dès la pointe du jour, le signal du combat. Sa foi fut cependant mise à une nouvelle épreuve.

Il s'aperçut, au jour naissant, que les ennemis avaient fait couler un gros corps de troupes le long des montagnes, pour charger en queue au fort de la mêlée. Il recommençait sa prière avec une foi toujours plus vive, lorsque le comte Arbitrior qui commandait ce détachement nombreux, et qui s'était saisi de ce poste par ordre d'Eugène, se rangea du parti de Théodose, qu'il fortifia ainsi considérablement. L'usurpateur restait encore le plus fort, et les deux armées avançaient l'une contre l'autre, sans qu'on observât nulle part la moindre diminution d'espoir ni de courage. Alors Théodose met pied à terre, et marchant seul à la tête de ses troupes, il commence à crier : *Où est le Dieu de Théodose ?* Ce religieux cri de guerre enflamme tous les soldats, qui répètent de rang en rang : *Où est le Dieu de Théodose ?* Loin de rien craindre de cette impétuosité et d'une méthode si nouvelle, Eugène crut au contraire que Théodose ne cherchait qu'à mourir, et il commanda insolemment qu'on le lui amenât enchaîné. Quand on vint à la portée du trait, il s'éleva un vent orageux qui donnait dans les yeux des rebelles, et qui les aveuglant par des tourbillons de poussière, rompait leurs rangs, et leur faisait tomber les armes des mains. Il était au contraire du plus grand avantage pour les guerriers fidèles qui l'avaient au dos, et qu'il poussait sur leurs ennemis, en doublant la force de leurs flèches et de leurs javelots. L'incident parut si merveilleux, que les plus judicieux écrivains le raportent comme un miracle, sur la foi d'une infinité de témoins oculaires, et le poëte Claudien, tout païen qu'il était, avoue que le ciel combattit pour Théodose. Les ennemis découragés, ou prirent la fuite, ou mirent bas les armes, en demandant grâce au vainqueur : il l'accorda volon-

tiers ; mais en commandant à son tour qu'on lui livrât son rival.

Eugène voyant accourir ses gens vers lui, demanda s'ils amenaient Théodose. C'est son indigne concurrent, répondirent-ils, que nous voulons traiter comme il le mérite. En même temps, ils s'emparent de sa personne, lui arrachent les signes de la dignité impériale, et l'enlèvent, les mains liées derrière le dos. Théodose lui reprocha surtout la mort de Valentinien et le rétablissement de l'idolâtrie. Le vaincu prosterné implorait lâchement pour la conservation de sa vie, lorsqu'un soldat indigné lui abattit la tête. Arbogaste espérant encore moins de pardon, se sauva dans les montagnes, où deux jours après se voyant près d'être pris, il se passa son épée au travers du corps. Saint Jean d'Egypte, qui avait prédit cette victoire, eut révélation de l'accomplissement de la prophétie, arrivée le 6 Septembre 394. Comme il se trouvait au milieu d'une troupe de solitaires, il leur apprit qu'au moment où il parlait, les nouvelles de la défaite du tyran arrivaient à Alexandrie : ce qui fut ponctuellement vérifié.

Saint Ambroise se pressa d'écrire à l'empereur, afin d'obtenir la grâce des enfans d'Eugène et de ses principaux adhérens qui s'étaient réfugiés dans les églises. Peu de temps après, ce tendre médiateur n'osant se reposer sur la muette éloquence d'une lettre, il vint en personne trouver le prince dans la ville d'Aquilée. Théodose, pénétré d'une gratitude religieuse pour des succès qui attribuait avec tant de raison au bras du Tout-puissant et à ses vertueux intercesseurs, donna le spectacle de l'édification la plus touchante. A l'aspect d'Ambroise, on eût eu peine à discerner qui de l'empereur ou de l'évêque faisait le personnage de suppliant. Théodose prosterné aux pieds du saint, publia qu'il avait triomphé par sa vertu et ses prières. Non content de faire grâce aux enfans des conjurés, il les revêtit de charges considérables ; et profitant

des circonstances pour les élever dans la religion chrétienne, il leur procura un avantage infiniment plus précieux que n'eussent fait tous les succès de leurs pères. En un mot, il n'y eut de coupables immolés que sur le champ de bataille, et l'on ne vit aucune exécution après la victoire. L'esprit de foi et de piété porta l'empereur encore plus loin. Il n'ignorait pas combien il y avait eu de sang versé dans cette guerre funeste, quoique juste et légitime, et nonobstant toutes les précautions de sa sage clémence : il savait aussi combien il est difficile que dans le tumulte des armes il n'échappe quelque chose, sinon de criminel, au moins d'opposé à l'esprit de charité et de douceur du Sauveur des hommes. C'est pourquoi il s'abstint pendant quelque temps de l'adorable eucharistie, qui est un mystère de paix et un sacrifice non sanglant, et il se regarda comme indigne d'en approcher, jusqu'à ce qu'il eût purifié ses mains sanglantes dans les eaux de la pénitence. Saint Ambroise ajoute, qu'avant de participer aux divins mystères, ce Josué de la loi nouvelle, sous laquelle il retraça toute la foi des patriarches, voulut encore recevoir un gage nouveau de la faveur divine, dans l'arrivée de son fils Honorius qu'il avait mandé de C. P. (1).

Comme il lui restait peu de temps à vivre, suivant la même prédiction qui lui avait si surement annoncé la victoire, il se pressa de mettre ordre aux affaires de l'empire, et de le partager entre les deux princes ses fils. Arcade resta pour l'Orient, avec Ruffin qui devait l'aider à gouverner. Il donna l'Occident à Honorius, c'est-à-dire, l'Italie, l'Espagne, les Gaules, les îles Britanniques, l'Afrique et l'Illyrie occidentale, ou ce qu'avaient possédé Gratien et Valentinien. Pour régent de cette partie de l'empire durant le bas âge du nouvel empereur, il choisit Stilicon qu'il honorait de sa confiance et de son amitié, au point de lui avoir donné sa nièce Sérène en mariage.

(1) *De ob. Theod. n.* 34.

Pendant que Théodose vivait encore en Italie, Ruffin, préposé au gouvernement de l'Orient, fit construire une grande église près de Calcédoine, dans un bourg nommé le Chêne, le même où nous verrons bientôt saint Jean Chrysostome condamné par les intrigues de Théophile. Ruffin se fit baptiser à la cérémonie de la dédicace qui fut magnifique, et d'où nous apprenons que les adultes, à leur baptême, avaient des parrains aussi-bien que les enfans. Cet illustre néophyte fut levé des fonts par un évêque.

Il s'était rassemblé, de diverses provinces, un très-grand nombre de prélats, pour faire honneur au préfet en assistant à la consécration de son église; et par occasion, ils formèrent un concile pour juger le différent de deux d'entr'eux, qui se disputaient le siége de Bostre, métropole de l'Arabie. Bagade en avait été déposé, au profit d'Agape, par deux évêques seulement, et même en son absence. Le concile fit un décret de règlement, suivant lequel le nombre d'évêques suffisant pour la validité de l'ordination, ne l'est pas pour la déposition; mais il faut pour cela un concile des évêques de la province, l'accusé présent. Théophile d'Alexandrie ouvrit le premier cet avis, qui fut trouvé conforme aux canons apostoliques et approuvé de tous les pères. Nectaire présidait, quoiqu'en présence des autres patriarches; la séance se tenant à C. P. même, dont ce concile porte communément le nom du Chêne. On ne voit dans les actes que le nom de dix-neuf évêques; mais il est dit qu'il y en avait plusieurs autres: ces dix-neuf sont en effet tous ou presque tous métropolitains. On trouve encore parmi eux saint Amphiloque d'Icône, et saint Grégoire de Nysse, simple évêque, mais le plus estimé de la province du Pont. On nomme aussi Théodore de Mopsueste, qui par conséquent passait encore pour catholique. Car on avait eu égard à la loi de Théodose du 30 Juillet 381, qui marquait expressément les prélats avec

qui l'on devait communiquer, pour être réputé orthodoxe.

Quoique saint Amphiloque ne soit pas moins vanté pour la beauté et la fécondité de son génie que pour ses vertus, nous n'avons plus rien de ses ouvrages. Entre ceux de saint Grégoire de Nysse, dont après ce concile il n'est plus parlé, non plus que de saint Amphiloque, on lit une épître canonique, où les règles de la pénitence sont encore plus rigoureuses que dans celles de son frère saint Basile, bien qu'appuyées pareillement sur la tradition des anciens : tant il est vrai que de tout temps la pratique n'a point été parfaitement conforme sur cet objet, même dans les églises voisines les unes des autres. Ainsi la discipline, par rapport aux cas réservés, varie-t-elle encore dans nos différens diocèses.

Saint Cyrille de Jérusalem était mort quelques années auparavant, fort tranquille en son siége sous le règne chrétien de Théodose, après y avoir été si souvent inquiété, et si souvent rétabli. Il nous reste de lui vingt-trois catéchèses ou instructions, dont dix-huit pour expliquer le symbole aux catéchumènes, et cinq pour instruire le nouveau baptisé sur les trois sacremens qu'il venait de recevoir. Entre mille traits précieux de la tradition qu'elles nous ont transmis, rien de plus fort et de plus concluant contre l'hérésie des sacramentaires ou les ennemis de la transubstantiation, que ce qu'on lit en ces termes dans l'instruction quatrième : Le Seigneur changea par sa seule volonté l'eau en vin, aux noces de Cana ; et l'on refusera de croire qu'il a changé le vin en son sang, après qu'il a dit lui-même, *ceci est mon corps, ceci est mon sang?* Recevons-le donc avec une entière certitude, comme le corps et le sang de Jesus-Christ : car sous la figure du pain, le corps vous est donné, et le sang sous la figure du vin ; afin que participant au corps et au sang du Seigneur, vous deveniez un même corps et un même sang avec lui.

En Italie, Théodose avait employé le reste de

l'année depuis sa victoire, à consolider son ouvrage, par rapport au bien de l'état et de la religion. Il comptait, au commencement de l'année suivante 395, se retrouver bientôt à C. P. lorsqu'il fut attaqué d'une hydropisie, causée par les fatigues de la dernière guerre. Aussitôt il se souvint de la prophétie de saint Jean d'Egypte; et persuadé qu'il ne releverait pas de cette maladie, il prit les dernières mesures pour le règlement des affaires. Afin d'intéresser de plus en plus Stilicon au bien de l'empire, il résolut le mariage de la fille de ce ministre avec le jeune empereur Honorius; il régla les limites de la domination respective des deux augustes, comme s'ils eussent été présens l'un et l'autre; et il fit ce testament si rempli de sentimens d'édification, où il rappelle ce qu'il leur avait constamment inculqué : que la solide grandeur et la vraie noblesse étaient plus dans le cœur que dans le sang, plus dans la vertu que dans l'autorité ou l'éclat de la puissance; qu'il serait déraisonnable de tenir tout le monde sous ses lois, si l'on n'était pas maître de soi-même, et que pour gouverner les hommes, il fallait savoir obéir à Dieu; qu'ils devaient attendre la prospérité de leur règne, moins de la prudence de leur conseil ou de la force de leurs armes, que de la religion qui fait le plus solide appui des empires. Nous tenons cette belle exhortation de saint Ambroise, qui l'avait entendu prononcer (1). Il ajoute qu'ensuite l'auguste malade se tourna de son côté, et lui dit : Telles sont les vérités que vous m'avez apprises, et que l'expérience m'a fait conserver précieusement : je vous charge d'instruire les fils, comme vous avez instruit le père. Seigneur, repartit le saint archevêque, j'espère que Dieu leur donnera, comme à vous, un esprit droit et un cœur docile : à ces conditions, je reçois volontiers la charge que vous m'imposez, et je vous réponds, non-seulement de l'instruction de ces enfans chéris, mais de leur salut.

(1) *Orat. de obit. Theod.*

Après sa famille, Théodose songea aux intérêts de ses sujets, confirma le pardon à ceux qui avaient porté les armes contre lui, et dont les lettres de grâce n'étaient pas encore expédiées; puis il donna des ordres sûrs pour la diminution des impôts, telle qu'il l'avait promise. Il mourut enfin dans les plus tendres sentimens de piété, à Milan, le dix-septième jour de Janvier de l'année 395, après avoir régné seize ans, et âgé seulement de cinquante. Saint Ambroise exprima tout ce qu'il pensait de cet excellent prince, dans l'oraison funèbre qu'il en fit, en célébrant un service solennel pour le repos de son ame, le quarantième jour après son décès. Il nous apprend à cette occasion, que c'était la coutume d'observer dès-lors, pour ces pieuses cérémonies, ou le septième et le quarantième jour, ou le troisième et le trentième. Le touchant orateur relève principalement les effets récens de la clémence de l'illustre défunt, et sa pénitence à jamais mémorable (1).

Tous les auteurs, païens comme chrétiens, s'exercèrent à l'envi dans ce beau champ des éloges du grand Théodose. Zozime fut le seul aveuglé par sa religion, au point de lui trouver des vices flétrissans; comme d'avoir été mou, voluptueux, homme de bonne chère; d'avoir aimé l'argent, et laissé trop de pouvoir à ses eunuques. Quant à ce dernier chef, la fortune excessive de l'eunuque Eutrope, qui eut beaucoup plus de pouvoir encore sous le règne suivant, peut donner quelque sorte de couleur à l'accusation. Mais pour l'attachement à l'argent, Symmaque, mieux instruit que Zozime, en qualité de contemporain, et païen non moins ardent que lui, ayant de plus tant de sujets personnels de mécontentement contre Théodose, loue tout particulièrement son désintéressement dans une épître familière écrite à un autre païen, et conséquemment peu suspecte (2). Pour le reproche de mollesse, et d'attache à la

(1) *Ibid.* n. 3.

(2) Symm. 11, *Epist.* 13.

table ou aux vains amusemens ; il se détruit assez lui-même, vu la suite de la vie héroïque et laborieuse de cet empereur. Aussi le satirique Zozime est-il réduit à feindre dans ce grand homme, je ne sais quelle contrariété de mœurs qu'il sent lui-même approcher d'une contradiction absolue, ou du moins très-paradoxe. Je suis le premier étonné, dit-il (1), de ce contraste ; car dès qu'il s'agissait de quelque affaire importante, de quelque danger pour l'état, il retrouvait aussitôt sa valeur et son activité, s'arrachait aux délices, affrontait les hasards et les fatigues, et les supportait constamment.

Le sophiste Themistius élève au contraire Théodose par-dessus les plus grands personnages de toute l'antiquité (2). Aurelius-Victor, en le comparant à Trajan, l'idole et la merveille des Romains, ajoute qu'il en eut toutes les bonnes qualités, sans en avoir les défauts ; qu'il était, comme lui, grand et bien fait, les mêmes traits de visage, le même air de majesté, les yeux tout à la fois doux et vifs, l'humeur gaie, l'esprit affable et populaire, plein de bonté pour tout le monde ; et accueillant particulièrement les savans, pourvu qu'ils ne fussent point satiriques ; enfin, d'une valeur invincible, d'une ardeur infatigable et d'une vigilance à l'abri de toute surprise. Mais il eut en aversion les vices de Trajan, poursuit le même auteur, spécialement l'amour du vin et des choses honteuses (3). Il porta la pudeur, jusqu'à exclure des festins, par une loi formelle, les personnes immodestes, ou seulement trop parées. Il étendit la tempérance jusqu'aux passions subtiles de l'esprit, telles que la vaine gloire et l'ambition : ne faisant la guerre, tout habile qu'il était, que quand il s'y trouvait forcé ; affectant de blâmer en chaque rencontre Sylla, Marius, et tous ces génies audacieux, si généralement exaltés, auxquels il voulait s'imposer par-là une sorte de nécessité de ne jamais ressem-

(1) *Lib.* IV, *p.* 773.

(2) Themist. *Or.* 15 *et* 29.

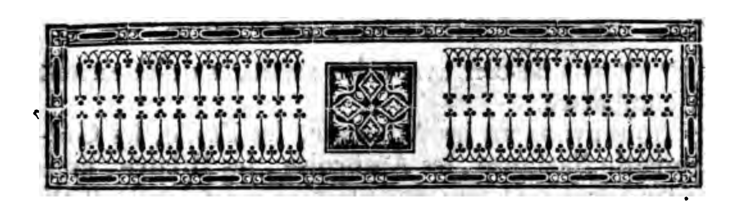
(3) Aurel. Vict. *Epitom. in fin.*

bler. Il détestait encore davantage les traîtres et les ingrats, comme tous ses procédés à l'égard de Valentinien l'ont si bien fait voir.

On ne peut nier qu'il ne se soit mis facilement en colère. Mais si l'on eut jamais raison de dire que la vivacité du tempérament en fait aussi la sensibilité et la bonté, ce fut sur-tout pour ce prince, qui ne commit, pour ainsi dire, que des fautes heureuses, et dans qui les promptitudes de quelque instant faisaient infailliblement place aux traits les plus signalés de clémence, à la bienfaisance, au repentir héroïque. Ce qu'on peut ajouter à tous les éloges des anciens écrivains, et ce qui caractérise peut-être uniquement Théodose entre les bons princes; c'est qu'il devint presque toujours meilleur, à mesure que le temps et les succès accrurent sa puissance.

Dans l'intérieur de sa cour et de sa famille, où les plus grands princes sont quelquefois des hommes très-médiocres, il se montrait toujours égal à lui-même, aimant ses enfans avec tendresse et avec décence, ses amis avec autant de cordialité que de dignité, et sa femme avec des égards nobles et une intimité qui ne dégénéra jamais en familiarité. Tel fut cet empereur, que nul de ses prédécesseurs, sans excepter Constantin, ne surpassa, n'égala peut-être, et qu'on proposera éternellement pour modèle à ceux qui voudront réunir dans leur personne les vertus politiques, militaires et religieuses. Il posséda, le dernier, toute l'étendue de la domination romaine sur l'Orient et sur l'Occident, qui depuis son règne ne se virent plus soumis aux lois d'un seul maître.

Nota. *Le Discours sur le premier âge de l'église, qui sert à développer tout ce qui a été dit touchant cet âge, se trouve à la fin de ce volume.*



HISTOIRE DE L'ÉGLISE.

LIVRE ONZIÈME.

Depuis la mort du grand Théodose en 395, jusqu'à la fin de saint Jean Chrysostome en 407.

L'ÉGLISE, comme le plus bel ouvrage du Tout-puissant, devait prendre, dès son premier âge, une force et une perfection capables d'influer sur tous les siècles suivans. Après avoir triomphé des persécuteurs, après avoir changé ses tyrans en disciples dociles et en défenseurs zélés, il lui fallut encore donner à la doctrine du salut le degré de notoriété et de précision où elle la porta dans le premier concile œcuménique. Ce n'est pas qu'elle n'ait toujours professé la même foi, et transmis sans interruption le même enseignement; qu'elle n'ait, même dans ses plus anciens docteurs, des témoignages positifs et très-suffisans de sa croyance invariable; mais on ne saurait disconvenir que depuis ses premiers monumens, la tradition de la vérité n'ait pris, à quelques égards, un aspect plus avantageux, et qu'à l'exemple des pères de Nicée, leurs successeurs, tant dans le quatrième que dans le cinquième siècle, n'aient usé d'une précision et de précautions dont on

n'avait pas besoin avant les sectaires qu'ils eurent à combattre.

Nous avons vu les Athanase, les Basile, les Grégoire de Nazianze, les Ambroise, les Hilaire, conférer à la confession de la divinité du Verbe et du Saint-Esprit, tout le jour dont ces profonds mystères étaient susceptibles, descendre et s'arrêter au point convenable de ces terribles profondeurs, réprimer la témérité des novateurs profanes qui voulaient franchir ces bornes sacrées, réprouver leur intempérante et fausse sagesse, anathématiser jusqu'à la nouveauté de leurs expressions, établir des notions et consacrer des termes qui, sans analyser la nature incompréhensible de l'Etre divin, ni sa manière incomparable de subsister en trois personnes, en constataient la réalité et l'existence. Nous allons voir les Jérôme, les Augustin, les Fulgence, confondre par la même méthode les ennemis du règne de Jesus-Christ dans les ames, c'est-à-dire de la grâce, qui est le prix de son sang, le fruit de son incarnation et de sa rédemption, l'esprit vivifiant de son corps mystique, ou de son église. Les Célestin, les Cyrille, les Léon nous apprendront ensuite, combien de formes différentes peut emprunter la même erreur : malgré toute la subtilité de Nestorius et d'Eutychès, dans les inventions de ces faux sages, dans leurs expressions peu importantes en apparence, ils nous feront reconnaître et abhorrer toute l'impiété d'Arius, l'anéantissement de nos plus augustes mystères et le renversement de toute l'économie du christianisme.

Mais en nous instruisant en de matières si relevées et si épineuses, ces grands hommes, ces beaux génies, sans en excepter saint Grégoire pape, qui vécut dans un siècle déjà barbare, ne laisseront pas de plaire à tout esprit juste, à tout estimateur du vrai beau, comme du solide et de l'utile. Si nous ne trouvons pas dans leurs écrits cette manière compassée qui s'attache à l'ordre

idéal des choses, souvent peu intéressantes, nous y découvrirons ces procédés judicieux et délicats qui s'accommodent aux dispositions de ceux à qui l'on parle, et qui sont la vraie marche de l'éloquence. Si leur élocution se ressent des défauts de leur siècle, toujours ils intéresseront par le choix de la matière, par la chaleur du sentiment, par la beauté des images : au moins paraîtront-ils incomparablement plus sensés et plus agréables que tous les écrivains profanes du même temps. C'est ce qu'on remarquera jusque dans les troubles de l'Occident, et dans les pères auxquels ils causèrent le plus d'embarras et laissèrent le moins de loisir.

Entre tous ces illustres docteurs, aucun ne fut plus distrait qu'Augustin, par l'importance et la diversité des affaires, et aucun n'écrivit davantage, ni avec plus de succès, pour l'instruction des fidèles et la défense de l'église. Dès la retraite où il passa trois ans à son retour d'Italie, il avait commencé à remplir sa haute destination ; et sans se borner aux œuvres de pénitence et aux méditations utiles à lui seul, il avait cru devoir servir l'église par ses écrits. Ce fut alors qu'il composa, contre les manichéens, ses deux livres sur la Genèse, dans un style plus simple que tout ce qu'il avait encore écrit ; l'esprit de Dieu commençant à le remplir tout entier, et réglant jusqu'à son style, la dernière chose peut-être et la plus difficile à épurer de toute vanité. Le livre intitulé *du Maître*, fut composé dans la même retraite. Le saint docteur, dans le temps de ses égaremens, avait eu un fils naturel qu'il nommait Adéodat, et qu'à l'exemple de David il continuait d'aimer tendrement, en pleurant le crime qui lui avait donné naissance. Le livre du Maître, est un dialogue entre Augustin et son fils ; et il tend à prouver qu'il n'y a point d'autre maître qui nous enseigne efficacement, que la Vérité éternelle. Adéodat, qui n'avait que seize ans, donne dans cet entretien des

marques prodigieuses d'esprit; et le saint docteur affirme dans ses Confessions (1) que toutes les pensées qu'il attribue à cet enfant, sont effectivement de lui. Adéodat mourut peu de temps après. Augustin fit encore dans cette première retraite son traité de la Religion, où il montre qu'elle ne se trouve que dans l'église catholique : il y traite des moyens affectueux de s'élever à Dieu, avec une force, une sublimité et une pureté de style qui font regarder cet ouvrage comme une de ses meilleures productions.

Tandis qu'il employait ainsi son loisir près de Tagaste, un de ses amis, déjà chrétien, dans le désir d'une vie plus parfaite, l'attira à Hippone, ville maritime du voisinage. Peu de temps après, comme il assistait aux saintes instructions, au milieu de la multitude, l'évêque Valère représenta la nécessité où il se trouvait d'ordonner un prêtre pour son église. Aussitôt les assistans, comme par une convention préméditée, se saisirent d'Augustin, le présentèrent pour être ordonné sur le champ, et il le fut en effet, malgré les larmes qu'il répandit en abondance, et l'air pénétré dont il s'efforça de prouver son peu de mérite : sa vertu et sa capacité étaient trop éclatantes, pour qu'il pût en imposer à personne. Il n'eut pas seulement part au gouvernement du diocèse, selon ce que la coutume en attribuait aux prêtres; mais il fut chargé de prêcher, contre l'usage de l'église d'Afrique, où les seuls évêques exerçaient cette fonction. Quelques prélats blâmèrent d'abord cette innovation ou cette exception; mais les rares qualités du sujet pour qui elle se faisait, ne tardèrent point à la justifier. Cependant Valère opposa à ses censeurs, tant la pratique des orientaux qu'il suivait en ce point, que le plus grand bien de son église, où pour exercer le ministère de la parole, il n'avait pas assez d'usage de la langue latine, étant Grec de naissance.

---

(1) *Conf.* x, 5.

Toutefois Augustin n'osa remplir d'abord les fonctions sacerdotales, pour lesquelles il ne se croyait pas suffisamment préparé; il écrivit même à Valère, pour lui témoigner son regret et ses alarmes. Je vous prie, lui dit-il(1), de considérer avant toutes choses, que s'il n'y a rien de plus flatteur et de plus agréable aujourd'hui que le sacerdoce et l'épiscopat, pour ceux qui n'en observent pas les devoirs, il n'est au contraire rien de plus difficile quand on veut s'en acquitter suivant la loi divine. Vous n'ignorez pas que je ne les ai point étudiés dès ma jeunesse. Sitôt néanmoins que je commence à les apprendre, on me fait violence pour me mettre presque au premier degré. Si je ne vois ce qui me manque que quand je ne pourrai plus l'acquérir; ô vous, mon père, qui en disposez de la sorte, vous voulez donc que je me perde sans ressource! Il demande enfin quelque espace de temps pour se préparer. On l'obligea cependant d'instruire sans délai; et il le fit avec tant de succès, que cet exemple introduisit en plusieurs églises la coutume de confier aux prêtres le ministère de la parole.

Cette nouvelle occupation ne tarit point la fécondité de sa plume : peu après son ordination, il composa son livre de l'utilité de la Foi, afin de retirer du manichéisme son ami Honorat, qu'il avait autrefois engagé dans cette erreur. Il écrivit ensuite le livre des Deux Ames, toujours contre les manichéens, qui prétendaient qu'en chaque homme il y avait en effet deux ames, l'une bonne, l'autre mauvaise, et qui rendaient cette absurde raison du mélange des biens et des maux, ou de l'origine du mal.

Mais de tous les ouvrages composés par saint Augustin contre ces pernicieux sectaires, celui qui mérite de plus d'attention par rapport à quelques points de doctrine encore très-intéressans aujourd'hui, est sans contredit son traité du Libre

(1) *Epist.* 148.

Arbitre en trois livres. Quoiqu'il l'ait fait avant son épiscopat, même en partie avant qu'il fût dans le clergé, il en parle par-tout, et jusque dans ses Rétractations, comme d'un ouvrage dont les principes exacts et solides réfutent d'une manière victorieuse tous les ennemis de la liberté. Pour saper tout d'un coup la base du manichéisme, il distingue, indépendamment du péché originel, deux sortes de maux, celui de la peine et celui de la coulpe, ce qui nous tourmente et ce qui nous corrompt. Dieu, dit-il, est la cause du premier, sans cesser d'être bon; puisque sa bonté lui fait punir ceux qui sont méchans : pour ce qui est du mal proprement dit, et en particulier du péché qui nous est personnel, chacun, ajoute-t-il, en est l'auteur par sa volonté. On peut observer ici, qu'il n'attribue pas cette sorte de mal à la volonté d'Adam. Le désordre, reprend-il, provient à la vérité de la convoitise, ou de l'amour des biens périssables; mais Dieu ne permet pas que ce qui est hors de l'homme, le réduise à se rendre coupable en se soumettant au joug de la convoitise : c'est son libre arbitre qui le détermine à suivre un si mauvais guide, et qui l'écarte ainsi de son vrai bonheur. Mais tous voulant être heureux, d'où vient que tous ne le sont pas? de ce que tous ne veulent pas bien vivre, sans quoi l'on ne peut être heureux.

Mais encore, Dieu ne doit-il pas être regardé comme la cause du péché, puisqu'il nous a donné le libre arbitre, sans lequel nous n'aurions pas péché? A cette objection, saint Augustin répond, dans le second livre, que Dieu avait une juste raison de nous créer libres, afin que nous fissions des œuvres méritoires : ce que nous n'aurions pu faire sans le libre arbitre; comme sans cela le Seigneur n'aurait pas eu lieu de signaler cette sorte de justice, qui consiste à couronner la vertu et à punir le crime.

Le saint docteur distingue des biens de trois ordres différens, qui tous viennent de Dieu; ceux avec lesquels on ne peut que bien vivre, et ce sont les

les vertus; ceux sans lesquels on peut bien vivre, et ce sont les biens corporels; ceux enfin qui tiennent le milieu entre les deux premiers, et sans lesquels on ne saurait bien vivre, et ce sont les puissances de l'ame, dont le libre arbitre fait partie. On ne saurait faire un mauvais usage des vertus; parce que l'effet propre de la vertu est d'user dignement des autres biens : mais pour les biens du second et du troisième ordre, on en peut abuser; ce qui n'empêche pas qu'ils ne soient des biens, parce qu'on en peut faire aussi un très-bon usage. Le libre arbitre, quoiqu'un bien moindre que la vertu, est donc encore une production digne du Créateur. Nous pouvons avec ce libre arbitre aidé du secours céleste, ou avec la volonté telle que nous l'avons dans l'état présent, puisqu'il n'était question entre saint Augustin et les manichéens que de l'homme tombé dans le péché, nous pouvons nous porter au bien ou au mal; mais tous les actes de la volonté, ajoute le saint docteur, ne viennent pas également de Dieu. Car si tous nos mouvemens vers l'objet du salut procèdent du Seigneur, ceux qui se portent au mal, en tant qu'ils nous écartent du vrai bien, sont les effets propres de notre néant, ou les opérations défectueuses de notre faiblesse, que le Tout-puissant ne fait que permettre.

Quant au fond de l'impiété manichéenne touchant l'origine du mal, les subtilités et la longueur de cette question ne nous permettent pas d'exposer la manière solide et vraiment philosophique dont elle est encore réfutée dans ce second livre. Ce sont là des moyens qu'on ne peut qu'affaiblir en les abrégeant, et qu'il convient sur-tout d'étudier dans leur source. On y verra d'ailleurs, que nos docteurs sacrés n'ignoraient pas la méthode qui fait tant d'honneur à certains modernes, et qui consiste à descendre des premiers principes aux conséquences les plus éloignées, par un enchaînement continu d'idées analysées avec justesse et avec précision. C'est ainsi que saint Augustin démontre que nous ne saurions

précaution d'écrire en notes ce colloque éclatant qui dura deux jours. Augustin fit relire, le second jour, ce que Fortunat avait dit la veille; et le mettant en contradiction avec lui-même, il le réduisit à confesser enfin qu'il n'avait rien de solide à répondre.

En tournant un si grand avantage, non à sa propre gloire, mais au salut de son antagoniste: Si vous avouez, reprit-il, que vous n'avez plus rien à objecter, et si vous avez le cœur droit, je vais vous expliquer la foi catholique, en cas que les assistans le trouvent bon. En confirmation de mon aveu, repartit Fortunat, je vous promets d'examiner votre doctrine avec mes chefs; et s'ils ne me satisfont pas, je suivrai la lumière que vous m'offrez: car je veux absolument sauver mon ame.

Augustin, qui le croyait sincère, ne se possédait pas de joie, et répéta long-temps avec transport: Dieu soit loué! Ainsi finit la conférence où la défaite d'un sectaire si vanté, fit au moins sentir la faiblesse de la secte qu'il avait si mal soutenue. Il en eut tant de confusion, qu'il abandonna pour toujours le séjour d'Hippone; mais il ne se convertit point (1).

Augustin eut un succès plus consolant, contre un abus qui s'était introduit dans l'église d'Afrique, où les repas de charité, établis avec édification du temps des apôtres, avaient dégénéré en ivrogneries et en débauches. Il se souvint du zèle de saint Ambroise, à supprimer cet usage dans l'église de Milan. Aurelius, ami d'Augustin, et depuis peu élevé sur le siége de Carthage, lui ayant écrit pour lui demander le secours de ses conseils, le saint docteur en prit occasion de l'exhorter à corriger l'abus des Agapes (2). Ainsi, après l'avoir remercié, en son nom et en celui de ses compagnons de retraite, de l'amitié qu'il lui témoignait, il lui fit un tableau des désordres qu'il lui conseillait d'ar-

---

(1) Possid. *c.* 6. (2) *Ep.* 22, *al.* 64.

rêter, et il lui proposa l'exemple, non-seulement de l'Italie, mais de la plupart des églises de deçà la mer. Ce mal lui semblait si considérable, qu'il engagea Aurelius à convoquer un concile nombreux pour y remédier.

A cette occasion, en effet, il y eut à Hippone un concile général de toute l'Afrique, dont les canons même servirent de modèle aux conciles suivans (1). On ne manqua point de faire défense aux évêques et aux clercs, aussi-bien qu'au peuple, de faire des repas dans l'église, et d'y manger autrement qu'en passant et par nécessité. On publia aussi un décret, touchant la réunion des donatistes. Dans les conciles précédens, dit-on, il a été ordonné qu'on ne reçût les clercs donatistes qu'au nombre des laïques. Cependant, à cause du besoin de sujets, qui est si grand dans l'Afrique, que quelques endroits sont absolument abandonnés, on exceptera de cette règle ceux qui n'ont pas rebaptisé, et ceux qui passeront, avec leur peuple, à la communion catholique. Mais cette résolution ne sera mise en pratique qu'après avoir été confirmée par l'église d'outre-mer, c'est-à-dire l'église romaine.

Les donatistes s'étaient si prodigieusement multipliés en Afrique, qu'on leur comptait plus de quatre cents évêques : c'était un vaste champ pour le zèle d'Augustin, qui commença dès-lors à écrire contre eux (2). Son premier ouvrage à ce sujet est un cantique en vers acrostiches, et en style très-simple ; parce qu'il était pour le peuple, dont la plupart entendaient le latin, quoique la langue punique fut encore en usage dans cette partie de l'Afrique. Ces schismatiques prouvèrent d'une manière bien frappante, que l'esprit de schisme une fois établi, n'a plus ni règle ni retenue. Après s'être divisés du corps des fidèles, ils se divisèrent entr'eux presque à l'infini. Claudianistes, urbanis-

(1) *T.* 2 *Conc. p.* 1180. (2) 1 *Retract. c.* 20.

tes, rogatistes, ce furent autant de partis considérables, non moins en butte que les catholiques au gros de la secte, sans compter les factions obscures dont on n'a point conservé les noms. Mais la division principale fut celle des maximianistes, qui sous la conduite du diacre Maximien, se soulevèrent contre leur évêque Primien, successeur de Parmenien et arrière-successeur de Donat. Ils s'assemblèrent en concile dans la province Bizacène, au nombre de plus de cent évêques; condamnèrent Primien, convaincu de plusieurs crimes, et mirent Maximien en sa place, comme évêque de Carthage. Primien ne se tint pas pour condamné : mais tournant ses vues du côté des provinces que son rival avait négligé de prémunir, principalement vers la Mauritanie et la Numidie, il forma à Bagaye en Numidie un concile de trois cent dix évêques; car son parti fut toujours le plus nombreux. Maximien fut condamné à son tour, et sans aucun espoir d'indulgence, mais seulement avec les douze évêques qui lui avaient imposé les mains. Quant aux autres, on leur accorda un délai de huit mois pour venir à résipiscence; après quoi, ils ne seraient plus recevables, et demeuraient condamnés sans retour.

Augustin, pour faire tête à tant d'adversaires, chercha à se lier d'amitié avec tous les docteurs de son temps les plus ennemis des nouveautés profanes. Alypius, cet ancien ami qui avait embrassé avec lui le parti de la vertu, étant allé en Palestine, il y fit connaissance avec l'illustre prêtre Jérôme, lui parla d'Augustin, et commença ainsi la liaison qui fut depuis entre ces deux grands hommes. Jérôme venait de faire son catalogue des auteurs ecclésiastiques, pour montrer combien la religion chrétienne comptait de saints et savans défenseurs depuis saint Pierre. Il vient jusqu'à ses propres ouvrages, dont les derniers qu'il marque, sont les livres contre Jovinien, avec leur apologie adressée à Pammaque. Cet ami l'avait

averti, qu'à force d'exalter la virginité, il avait donné lieu de croire qu'il regardait le mariage comme un mal, au moins comme une chose moins permise que tolérée. C'est pourquoi le saint docteur explique dans cette apologie tous les endroits où il avait semblé déprimer le mariage ; et il fait remarquer qu'il avait non-seulement censuré les marcionites, les manichéens et tous les hérétiques qui le condamnaient ; mais qu'il l'avait formellement reconnu sans tache et digne d'honneur, suivant les divines écritures, quoiqu'il l'eût mis au dessous de la continence ; qu'il avait même observé, que si les évêques, les prêtres et les diacres jugeaient le commerce des femmes incompatible avec le service de l'autel, l'usage de Rome, pour les fidèles mariés, était qu'ils communiassent chaque jour, qu'ils prissent même le corps de Jesus-Christ dans leurs maisons, quand ils ne se croyaient pas en état d'entrer dans l'église.

Peu de temps après, par l'entremise du même Alypius, qui venait d'être fait évêque de Tagaste sa patrie, saint Augustin fit amitié avec saint Paulin, qui fut depuis évêque de Nole. S. Alypius, car l'église le reconnaît aussi pour saint, avait connu autrefois Paulin à Milan. Quand il eut appris son renoncement au monde, il lui envoya quelques ouvrages de son ami Augustin, si généralement estimés de tous les vrais fidèles. A sa réponse en remercîment, Paulin joignit, pour Augustin même, une lettre où il témoignait le goût qu'il prenait à ses écrits, et se recommandait à ses prières. Il n'en fallut pas davantage pour lier deux cœurs si semblables l'un à l'autre, et qui n'avaient besoin que de se connaître pour s'unir inséparablement.

Tout grand qu'était Paulin selon le monde, cet avantage faisait la moindre partie de sa grandeur : son ame, beaucoup plus élevée que son rang et que sa fortune, sut faire un pauvre de Jesus-Christ de l'un des plus puissans patriciens de Rome.

maison était une des premières de cette capitale du monde, quoiqu'il fût né en Aquitaine, où il avait des biens immenses ; les nobles Romains possédant de grandes terres dans les provinces, et y faisant quelquefois leur séjour. Son mérite personnel égalait sa fortune. Ses dispositions pour les belles lettres ayant été cultivées par le poëte Ausone, il était devenu l'un des plus polis écrivains de son siècle, tant en prose qu'en vers. Saint Jérôme trouvait son panégyrique de Théodose écrit d'une manière judicieuse, agréable, et dans toutes les règles de l'art (1). Paulin parvint aux plus grandes charges et jusqu'au consulat. Thérèse ou Thérase sa femme, douée de son côté de tous les avantages de la fortune aussi bien que des dons extérieurs de la nature, ajoutait encore au bonheur de son époux, par la sincérité de son attachement pour lui, et par l'excellence de son caractère. Il ne manquait à leur prospérité temporelle, que des enfans qui en pussent hériter : leurs vœux parurent encore exaucés de ce côté-là ; et il leur naquit un fils, comme ils étaient en Espagne. Mais Dieu ne fit que le leur montrer, et l'enleva au bout de huit jours, pour leur apprendre où ils devaient porter leur cœur et toute leur affection. Ils renoncèrent au monde, après y avoir mûrement pensé, et ils se donnèrent l'un et l'autre totalement à Dieu. L'épouse de Paulin, loin de marquer de la faiblesse, encouragea son mari. Dès-lors il ne la regarda plus que comme sa sœur, et ils pratiquèrent de compagnie, avec une sainte émulation, tous les exercices de la vie religieuse.

Un jour de Noël que Paulin assistait à l'office dans l'église de Barcelone, le peuple, dans un transport d'admiration et de zèle, se saisit tout à coup de lui, et le présentant à l'évêque, le pressa de le faire prêtre. Paulin résista de tout son pouvoir, ne songeant qu'à s'ensevelir dans l'obscurité

(1) *Ep.* 13, *c.* 3.

de la vie solitaire. Son plan de retraite était déjà formé, et depuis long-temps il avait pris la résolution de passer le reste de ses jours à Nole en Italie, auprès du tombeau de saint Félix. Les miracles de ce saint martyr étaient vantés de toute part, et Paulin en avait une connaissance particulière, à cause des terres qu'il possédait dans le voisinage de Nole. Il ne consentit donc à son ordination, qu'à condition qu'il ne serait point attaché à l'église de Barcelone, mais seulement au sacerdoce en général. Il refusa même d'être compté parmi les prêtres de Milan, comme saint Ambroise le lui proposa par estime, quand il le vit en Italie. C'est un des premiers prêtres ordonnés sans engagement à aucune église : il paraît aussi qu'il reçut l'ordination sacerdotale sans avoir passé par les ordres inférieurs. On attribue même à cette raison le peu d'accueil que lui firent le pape et le clergé romain, lorsqu'il vint à Rome. La violence de son ordination l'excusait assez; mais pour mieux épurer la vertu de ses saints, Dieu permet quelquefois qu'elle soit flétrie dans l'opinion des personnes les plus respectables aux yeux des saints mêmes.

Paulin ne put néanmoins retenir ses plaintes, et il se retira aussitôt à Nole. Là, dans une situation agréable, à cinq cents pas de la ville, il se fit une petite habitation pour lui et pour son épouse, près de l'église où reposaient les reliques du saint martyr Félix. Tout y respirait l'humilité et une sainte pauvreté; mais le calme des passions et l'oubli du monde, la joie de la bonne conscience, la douceur des contemplations célestes leur rendirent cette manière de vivre infiniment préférable à leur premier état. Ils n'en conservaient qu'un petit héritage pour leurs besoins les plus indispensables; car ils n'avaient pas seulement distribué leurs trésors et tous leurs meubles; mais ils avaient vendu leurs vastes domaines, afin de pouvoir fournir à toutes les œuvres de la charité, principalement à la rédemption de captifs. Dans leur retraite,

ils se regardaient comme les concierges de l'église; et tinrent à honneur de s'occuper à y entretenir la propreté. Paulin employa aussi sa plume à la gloire du saint martyr, et il prit la coutume de composer un poëme chaque année sur ce sujet. Il ne nous en reste néanmoins que dix, quoiqu'il ait demeuré trente cinq ans en cet endroit.

Ce ne fut pas un moindre sujet d'édification pour l'Orient et l'Occident, que la retraite d'Arsène, qui, du sein des plaisirs et des grandeurs; alla s'ensevelir tout vivant dans les déserts de la Thébaïde. Il était né à Rome, d'où le souverain pontife l'envoya au grand Théodose, qui demandait un homme capable de partager avec lui les devoirs de père à l'égard des princes ses fils. Arsène, diacre savant et déjà très-vertueux, se rendit si agréable, qu'aux titres de précepteur et de gouverneur que les Romains craignaient de diviser, on ajouta celui de parrain de ses augustes élèves. Théodose le mit encore au rang des sénateurs, afin de lui attirer plus de considération de la part des jeunes princes. Un jour même qu'il était venu assister à leur leçon, voyant qu'Arsène leur parlait debout, tandis qu'ils étaient assis, il le trouva si mauvais, qu'il leur ôta les marques de leur dignité, et fit placer leur précepteur, comme leur juge, dans une espèce de tribunal.

Arcade, l'aîné des deux princes, ne fit aucun progrès sous un si bon maître. Faible de complexion et laid de figure, l'œil éteint et le regard désagréable, il n'était pas moins disgracié d'esprit que de corps; et si son naturel lâche et paresseux avait peu de pente au vice, il n'avait pas plus de disposition à la vertu, et aucune des qualités convenables au trône. Quoiqu'assez bon et fort doux, ou fort apathique habituellement, un jour qu'il reçut une correction humiliante, il s'abandonna à un dépit si violent, qu'il résolut la mort de son précepteur; mais Arsène ne tarda point à en être instruit. Peu touché des honneurs, il n'aspirait

qu'au moment de s'y dérober : il se persuada volontiers que l'heure en était venue. S'étant mis en prière, pour s'assurer encore davantage de la volonté de Dieu, il crut entendre une voix qui lui disait : Arsène, fuis le faste et le tumulte du monde; tu trouveras la route du salut (1). Il s'embarqua aussitôt fort secrètement pour Alexandrie, et passa de là au désert de Scété, où il embrassa la vie monastique.

On ne sut le lieu de sa retraite qu'après la mort de Théodose. Alors Arcade lui écrivit une lettre touchante, pour lui demander pardon du mauvais dessein qu'il avait conçu contre lui. En même temps il se recommanda instamment à ses prières, comme à un ami de Dieu, et lui offrit la disposition de tous les tributs de l'Egypte, pour les distribuer aux monastères et aux pauvres. Arsène qui ne voulait entretenir aucune relation avec le siècle, ne récrivit point à l'empereur; mais il lui fit dire : Je prie le Seigneur de nous pardonner nos péchés à l'un et à l'autre; quant à la distribution de vos largesses et à toutes les affaires temporelles, je suis déjà mort et ne puis m'en acquitter. Il soutint ce détachement en toutes choses, jusqu'à l'âge de quatre-vingt-quinze ans qu'il atteignit, c'est-à-dire pendant cinquante-cinq ans, puisqu'il n'en avait que quarante en quittant la cour. Quand il l'habitait, personne n'y figurait avec plus de dignité que lui, et personne ne fut vêtu plus pauvrement dans le monastère. Il se réduisit à un tel point d'indigence, qu'ayant besoin de quelque linge dans une maladie, on lui donna par charité de quoi en acheter. Il dit alors avec action de grâce : Soyez béni, Dieu fait pauvre pour nous, de m'avoir admis à la participation de votre glorieuse pauvreté. Peu après, ayant reçu le testament d'un de ses parens qui était sénateur, et qui lui laissait une très-riche succession, il n'en voulut pas recevoir la moindre

(1) Cotel. *Mon. Gr. t.* 1, *p.* 353.

chose. il s'occupait, comme le dernier des frères, à faires des nattes de palmier, et il ne quittait le travail des mains, qui durait réglément jusqu'à midi, que pour donner le reste de son temps à la prière; si toutefois sa vie n'était pas tout entière une fervente oraison : car même en travaillant, il était obligé d'avoir un mouchoir dans son sein, pour étancher les larmes de componction qui coulaient si continuellement de ses yeux, qu'elles lui firent tomber tout le poil des paupières Il ne changeait qu'une fois par an l'eau où trempaient les feuilles de palmier qu'il mettait en œuvre, afin de se punir, par cette mauvaise odeur, de la sensualité qu'il avait eue, disait-il, à faire dans le monde usage des parfums. Il priait durant la nuit avec tant d'ardeur et d'assiduité, qu'il accordait à peine quelques momens au sommeil, vers le matin, en gémissant beaucoup de cette infirmité de la nature. Souvent il passait les nuits entières sans sommeiller un instant. Tous les samedis au moins, il se mettait en prière sur le soir, le dos tourné au soleil; et il demeurait dans la même posture, les mains élevées vers le ciel, jusqu'à ce que le soleil levant vînt interrompre sa contemplation, en lui donnant sur le visage. Il tenait pour principe, que c'était assez pour un solitaire de dormir une heure. Pour sa nourriture, il ne consumait par an, même avec les personnes qui le venaient voir, que la petite mesure de blé que les Egyptiens nommaient *thallis*.

Mais toujours attentif à la voix qui l'avait appelé dans la solitude, et qui lui semblait retentir continellement à ses oreilles, il se signala principalement par l'amour de la retraite. Sa cellule, d'où il ne sortait qu'à regret, était éloignée de plus de dix lieues de toutes les autres. Quand il était à l'église, il se tenait assis derrière un pilier; afin que personne ne le vît au visage, et qu'il ne vît personne. Le patriarche d'Alexandrie vint un jour, avec un des principaux magistrats, le prier de l'admettre à ses pieux entretiens. Observerez-vous, repartit Arsène,

ce que je vous dirai? Ils le promirent, et il leur dit: Hé bien, oubliez à jamais l'habitation du pécheur Arsène. Une autre fois néanmoins le patriarche voulut encore lui parler; mais il lui envoya demander auparavant s'il ouvrirait sa porte. Il lui fit faire cette réponse: Je vous ouvrirai, si vous venez; mais si je vous ouvre, j'ouvrirai à tout le monde, après quoi j'abandonnerai ce séjour. Le prélat aima mieux ne le point voir que de le mettre en fuite. Quelques solitaires vénérables par leur âge lui ayant demandé la raison d'une retraite si rigoureuse, il leur répondit: Tandis qu'une fille se tient renfermée dans la maison paternelle, tous en parlent avec estime et la recherchent avec empressement; mais quand elle est répandue dans le monde, chacun la juge à sa manière, et il est rare qu'elle n'y perde beaucoup de sa considération. Ainsi le solitaire qui se communique, loin d'édifier les gens du monde, se perd souvent avec eux.

Avec un grand fond de science, beaucoup de talent pour la parole, un extérieur imposant par la grandeur de sa taille, ses cheveux tout blancs et sa barbe qui lui descendait jusqu'à la ceinture, il avait toute la réserve et la modestie des plus jeunes solitaires. Il ne voulait jamais traiter des grandes questions de l'écriture. A quoi me sert, disait-il, toute ma science mondaine? ces bons Egyptiens ont acquis les plus hautes vertus dans leurs exercices rustiques. Comme il consultait un vieillard vertueux, mais simple, un des frères lui dit: Père Arsène, comment recourez-vous à un pareil guide, vous qui possédez toutes les sciences des Grecs et des Romains? Il répliqua: J'ai sans doute beaucoup étudié les sciences de Rome et d'Athènes; mais je ne sais pas encore l'alphabet de ce bon vieillard.

Dans une maladie considérable dont il fut attaqué, le prêtre chargé d'administrer les secours spirituels, le vint visiter, et suivant la pieuse coutume le fit transporter à l'église, où l'on avait préparé un lit de toison et un oreiller. Un des frères

qui le vit en cet état parut scandalisé de ce qu'il regardait comme une mollesse, et dit témérairement : Est-ce donc là cet abbé Arsène dont on célèbre tant la vertu ? On donnait communément le nom d'abbé à des solitaires vénérables par leur âge et leur sainteté. Le prêtre prit à part ce léger solitaire, et lui dit : Quelle profession exerciez-vous avant d'être solitaire ? J'étais berger, répondit-il ingénument. Et comment passiez-vous votre vie ? J'avais beaucoup de peine à la gagner. Et maintenant, poursuivit le prêtre, comment vous trouvez-vous dans votre cellule ? J'ai, dit-il, moins de peine, et beaucoup plus de repos. Alors le prêtre ajouta d'un ton ferme et plus élevé : Jugez à présent de l'abbé Arsène. Dans le siècle, il était révéré des empereurs, comme leur père ; il avait à son service une multitude de gens vêtus de soie, ornés de ceintures et de bracelets d'or ; il couchait sur le duvet et sous la pourpre. Autant votre état présent surpasse en douceur votre état passé ; autant la mollesse que vous lui reprochez, est au dessous des délices qu'il goûtait à la cour : vous êtes passé de la peine au repos ; et lui, de la volupté aux souffrances. Le censeur confus et touché se prosterna en disant : Pardonnez-moi, mon père ; j'ai péché, en jugeant en insensé celui qui marche dans les sentiers de l'humilité et de la justice.

Arsène conservait encore, sans s'en apercevoir, quelques manières, qui aux regards délicats de tant d'ascètes consommés dans la perfection, parurent se ressentir de la vanité du siècle. Il avait coutume, étant assis, de croiser les jambes, et de mettre un pied sur le genou. Par la considération dont on l'honorait avec tant de justice, on avait peine à lui donner un avis direct. Le saint abbé Pastor se servit de l'expédient suivant : il convint avec un autre des anciens pères, de se mettre lui-même en cette posture, quand la communauté serait assemblée, et de donner ainsi lieu à cet ancien de le reprendre. Cette scène innocente s'exécuta,

comme on en était convenu ; et Arsène, qui ne manqua point de pénétrer le dessein des acteurs, en profita avec une humilité édifiante.

C'était à qui se corrigerait le plus soigneusement des moindres défauts, dans ces écoles de perfection, si nombreuses et si justement vantées, sur-tout en Egypte. Voici quel était le régime et la manière de vivre parmi ce peuple de saints, dont les mœurs retracées avec exactitude ne peuvent manquer de plaire en édifiant. Le pain et l'eau faisaient leur nourriture ordinaire. Après de longues expériences, ils l'avaient préférée à celle des légumes et des fruits, qu'on mangeait auparavant sans pain. Le leur était du biscuit ; et la quantité par jour, une livre romaine, c'est-à-dire, douze onces, en deux petits pains égaux, dont ils mangeaient l'un à none, ou à trois heures, et l'autre le soir. Les jours où il n'était pas jeûne, comme les dimanches et le temps pascal, le premier repas se prenait à midi ; mais on n'excédait jamais la mesure de pain prescrite pour chaque jour. En certaines solennités, ou à la réception des hôtes, on ajoutait au pain ce qu'ils appelaient des douceurs. Mais voici en quoi elles consistaient, au rapport de l'abbé Cassien, qui avait parcouru toutes ces lices évangéliques, avant d'en établir, à leur imitation, dans les Gaules. Il raconte, que se trouvant à la laure des Celles, entre Nitrie et Scété, l'abbé Sérène, vanté pour sa pureté angélique, le traita un dimanche avec les frères, et leur donna une sauce avec un peu d'huile et de sel frit, trois olives à chacun, cinq pois chiches, deux prunes et une figue. Il observe cependant qu'on ne prescrivait pas les mêmes austérités à tout le monde ; mais qu'on avait sagement égard à l'âge, au sexe, à la force d'un chacun. On désapprouvait même l'abstinence de toute nourriture durant deux ou trois jours (1).

(1) Hier. *in reg. S. Pach.*; Cassian. *passim*.

Ils n'approuvaient pas non plus parmi eux l'usage du cilice, parce qu'il était extraordinaire, et qu'ils évitaient soigneusement tout ce qui ressentait la singularité et l'affectation. Leur vêtement ordinaire consistait en une tunique de lin, avec un petit capuchon qui ne descendait que jusqu'aux épaules, et qu'ils ne quittaient ni jour ni nuit. La tunique n'allait qu'un peu au dessous des genoux, et les manches n'en passaient pas les coudes, afin de laisser plus de facilité pour le travail. Elle était large; et pour l'arrêter, outre la ceinture, ils usaient d'une écharpe ou cordon de laine, qui partant du cou, passait de part et d'autre sous les aisselles, serrait en se croisant les deux côtés, et laissait toute liberté aux bras. Hors des heures de travail, ils portaient sur la tunique un manteau aussi de lin, qui couvrait le cou et les épaules; et par-dessus le manteau, la peau de mouton, qu'on appelait melote. Quoiqu'ils allassent habituellement nus pieds, ils se chaussaient quelquefois d'une espèce de brodequin, pour se garantir, soit des sables brûlans au milieu des jours d'été, soit des froids piquans dans les matinées d'hiver, et ils marchaient, un bâton à la main.

Ils marquaient la même simplicité dans leur office ou prière commune qu'ils faisaient deux fois, la première sur le soir, et la seconde pendant la nuit, récitant douze pseaumes à chacune : observance qu'ils revéraient, comme la tenant d'un ange qui, suivant la tradition de leurs pères, vint chanter ce nombre de pseaumes au milieu d'eux, avec une oraison après chacun des onze premiers, et l'alleluia à la fin du douzième. Ils y ajoutèrent deux leçons, pour ceux qui voulaient apprendre l'écriture, l'une de l'ancien et l'autre du nouveau Testament; excepté le samedi, le dimanche et le temps pascal, où elles étaient toutes les deux du nouveau Testament, la première des Epîtres ou des Actes des Apôtres, et la seconde de l'Evangile. Après chaque pseaume, ils méditaient quelques momens, debout

et

et les mains étendues, de peur de s'endormir ; ils se prosternaient et se relevaient aussitôt, en suivant les mouvemens de celui qui présidait à la prière. On n'y entendait que la seule voix du chantre qui prononçait le pseaume, ou du prêtre qui faisait l'oraison. Celui qui chantait était debout, et tous les autres assis, à cause de leurs jeûnes et de leurs travaux continuels. On partageait les pseaumes, quand ils étaient longs ; parce qu'on ne cherchait pas à en dire beaucoup, mais à les bien dire. Ils n'avaient ni cloches, ni horloges ; mais celui qui était chargé d'éveiller les autres pour l'office de la nuit, observait l'heure aux étoiles, qui sont toujours visibles dans le ciel pur de l'Egypte, puis il annonçait la prière avec une corne en forme de trompe.

Tous les meubles de leurs cellules consistaient en une natte pour se coucher, et un paquet de grosses feuilles, qui formait leur chevet pour la nuit et leur siége pendant le jour, à l'église comme dans la cellule. Ils n'avaient point de prière commune pendant le cours de la journée, sinon le samedi et le dimanche, à cause de la communion qui se faisait à l'heure de tierce, c'est-à-dire à neuf heures du matin. Les autres jours, ils restaient chacun chez eux à prier et à travailler assidument, même la nuit quand ils étaient éveillés. Ils avaient reconnu, ces grands maîtres de la vie intérieure, que loin de nous distraire, rien n'est plus propre que le travail à fixer nos pensées ; mais ils choisissaient des ouvrages sédentaires et faciles, tels que le tissu des nattes et des paniers. Par ce moyen, ils ne pourvoyaient pas seulement à leur subsistance, sans être à charge à personne ; mais ils se mettaient en état d'exercer l'hospitalité, de répandre même des aumônes abondantes dans les villages et dans les meilleures villes. On ne permettait pas que les frères reçussent rien de personne pour leur entretien ; et si nous trouvons des exemples de libéralités faites en leur faveur, on ne doit les rapporter qu'aux cas de nécessité, qui dispensaient de la règle générale.

Il y avait un nombre presque infini de cénobites et d'anachorètes dans les différentes parties de l'Egypte; mais sur-tout dans la Basse-Thébaïde, vers les extrémités septentrionales de la mer Rouge, du côté de la Palestine. Sur la rive orientale du Nil, près la ville d'Hermopole, où l'on croyait que Jesus enfant était arrivé en se dérobant à la fureur d'Hérode, on comptait environ cinq cents solitaires, dans le seul lieu nommé Matarée. Ceux-ci tenaient toujours leurs habits fort blancs; ils observaient une grande propreté, et pratiquaient la communion quotidienne. De l'autre côté du fleuve, le saint abbé Posthume en gouvernait jusqu'à cinq mille, tous héritiers et religieux observateurs des institutions de saint Antoine. Mais la grande merveille de la vie ascétique, dans la Basse-Thébaïde, c'était la ville d'Oxyrinque, où il y avait plus d'espace occupé par les monastères que par les autres maisons, et beaucoup plus de moines que d'autres citoyens. Jour et nuit on entendait retentir de toute part les louanges de Dieu, dans cette ville qui était fort grande. Elle avait vingt mille vierges et dix mille moines. Elle n'eut pendant fort long-temps aucun habitant hérétique ou païen; mais tous étaient chrétiens catholiques et dignes de leur croyance. Il y avait, par autorité publique, des sentinelles aux portes, pour découvrir les pauvres et les hôtes : on disputait ensuite, à qui les logerait le premier, les retiendrait le plus long-temps, et exercerait à leur égard la charité la plus libérale (1).

Dans la Haute-Thébaïde, les disciples de saint Pacôme s'étaient tellement multipliés depuis sa mort, qu'ils se trouvaient jusqu'à cinquante mille ensemble, selon le témoignage de saint Jérôme, pour célébrer la Pâque (2). Ils se réunissaient une seconde fois l'année, au mois d'Août, pour élire les supérieurs et les officiers des différentes maisons, réconcilier les frères, pardonner les fautes : c'est

(1) *Vit. Patr.* 11, 5. (2) Hier. *Præf.*

le premier exemple que nous trouvions de plusieurs monastères unis en congrégation sous une même règle. Le monastère de la sœur du saint fondateur, séparé de Tabenne par le Nil, contenait quatre cents filles. Près d'Antinoüs, il y avait douze autres monastères de femmes. En un mot, le nombre des solitaires d'Egypte montait à plus de soixante-seize mille, et celui des religieuses à plus de vingt mille. Nous ne décrirons pas les vertus encore plus étonnantes qu'ils pratiquaient. Ces détails, peu accommodés aux oreilles de notre siècle, n'entrent pas d'ailleurs dans notre dessein, pour lequel il suffit de remarquer l'état florissant où était encore la vie solitaire en Orient, à la fin du quatrième siècle. Elle y persévéra, jusqu'à ce que les nouveautés hérétiques du cinquième, et sur-tout d'Eutychès, y portassent le trouble et le renversement de la discipline.

En Occident, saint Augustin n'édifiait pas moins l'église par ses travaux et ses doctes écrits. Ces productions inépuisables, loin de s'affaiblir en se multipliant, prenaient de jour en jour un nouveau degré de perfection et d'autorité. A peine étaient-elles écloses, qu'elles se répandaient en tout lieu, souvent sans qu'il eût dessein de les publier. Ses réponses aux questions qu'on lui proposait de toutes les régions, ses explications de la sainte écriture, et ses instructions les plus familières étaient recueillies avec avidité. Les hérétiques, aussi-bien que les orthodoxes, accouraient pour l'entendre; on amenait des écrivains en notes, pour copier tout ce qui sortait de sa bouche; le bruit de son nom retentissait de tous côtés, et jusqu'au delà des mers (1). Valère son évêque en avait la plus grande inquiétude. A tout moment, il tremblait qu'on ne vînt le lui enlever pour quelqu'autre église; et le soin qu'il prenait de le faire cacher, ne le rassurait qu'imparfaitement. Il prit donc occasion de sa

(1) Possid. *Vit. c.* 7.

vieillesse et de ses infirmités, et il écrivit secrètement à l'évêque de Carthage, pour obtenir qu'Augustin fût ordonné comme son coadjuteur. Ensuite il pria Mégale, évêque de Calame et primat de Numidie, de venir visiter l'église d'Hippone. Quand il fut arrivé, il lui déclara ses vues sur Augustin, ainsi qu'à d'autres prélats qui se trouvaient présens, à son clergé et à tout son peuple. Tous applaudirent par de vives acclamations, excepté néanmoins Mégale, si étonnamment prévenu contre Augustin, qu'il l'accusa d'avoir donné un philtre à une femme pour s'en faire aimer : tant il est vrai que les plus grands saints ne sont point à l'abri des imputations les plus flétrissantes. Mais la griéveté de celle-ci ne servit qu'à la rendre plus incroyable. Mégale, pressé par les autres évêques de la prouver, et ne le pouvant faire, il fut obligé de demander pardon : il reconnut enfin si manifestement l'innocence du docteur calomnié, qu'il fit lui-même l'imposition des mains (1). Augustin résista inutilement à une résolution prise avec tant de circonspection et de solennité. Il prétendit démontrer qu'il était contre l'usage de l'église d'ordonner un évêque du vivant de son propre évêque; mais on lui cita quantité d'exemples tirés des églises même de l'Afrique. Enfin il fut obligé de se désister d'un refus que l'on commençait à qualifier d'opiniâtreté scandaleuse, et il reçut l'ordination dans le mois de Décembre de l'année 395, la quarante-deuxième de son âge. Il reconnut depuis, qu'il aurait eu raison de persévérer dans sa résistance, et que le concile de Nicée défendait de donner un évêque à une église qui en avait un vivant : disposition qui n'est énoncée qu'en passant, à la fin du canon huitième, et qu'on pouvait avoir lue plusieurs fois sans y faire attention.

Le Seigneur disposant ainsi des évènemens, parut vouloir réparer d'avance, par l'épiscopat

(1) *Lib.* IV, *c. Cresc. c.* 64.

d'Augustin, la perte que l'église était sur le point de faire, par la mort du grand archevêque de Milan. Ambroise n'avait que cinquante-sept ans; mais vingt-deux années d'un ministère aussi laborieux que le sien l'avaient épuisé. Au reste, cette grande lumière ne brilla jamais davantage qu'en touchant à la fin de sa course. Alors il assura aux églises le droit d'asile, qui ne pouvait être abusif sous un si sage prélat. Il fut encore plus jaloux de les maintenir dans le privilége de garder inviolablement les dépôts. Mais la prééminence qu'il leur conservait avec le plus de soin, c'était la gloire de la bienfaisance envers tous les membres de la république, et l'exemple du désintéressement.

Un évêque, nommé Marcel, avait donné une terre à sa sœur qui était veuve, avec obligation, quand elle mourrait, de la laisser à l'église. La donation fut contestée par Letus leur frère, et l'on plaida avec beaucoup de frais et d'animosité de part et d'autre. Enfin l'affaire fut renvoyée par-devant l'évêque Ambroise, à la demande des parties : il consentit à prononcer, mais seulement en qualité d'arbitre. Il les fit convenir que Letus aurait la terre en propriété, à la charge d'une pension viagère pour sa sœur, et qu'après la mort de la sœur, ni l'évêque ni l'église ne pourraient rien répéter à Létus. Chaque partie plaignante trouvait son avantage dans cette décision; Létus, en ce qu'il gagnait le fonds de la terre; sa sœur, en ce qu'elle avait par l'usufruit tout ce qui convenait à son état; Marcel même, en ce qu'il contentait, selon ses désirs, son frère aussi-bien que sa sœur. Il n'y avait que l'église qui perdait; mais Ambroise jugea qu'elle gagnait assez, par l'honneur que lui faisaient sa générosité et la paix qu'elle apprenait à mettre dans les familles (1).

Tels étaient les intérêts de l'église qu'il se piquait d'avoir infiniment à cœur. Il ne croyait pas, qu'en

(1) *Epist.* 83.

aucun genre d'édification et de vertu ecclésiastique, les moindres apparences fussent indifférentes. Un air d'immodestie, un geste peu réglé, une démarche ou quelques manières hautaines étaient autant de raisons décisives pour être exclus des places cléricales (1). Il en refusa une que sollicitait un sujet qu'il aimait d'ailleurs, par la seule raison de son extérieur peu composé. A un autre qu'il avait trouvé dans le clergé, et qui mérita une interdiction de quelque temps, il lui défendit, en le rétablissant, de jamais l'accompagner, parce qu'il avait quelque chose de choquant dans la démarche. L'événement fit voir que les saints les plus charitables ont souvent le coup d'œil meilleur que les mondains les plus soupçonneux. Le premier de ces deux sujets abandonna la foi dans la persécution des ariens; l'autre renonça de même à la profession de la saine doctrine, pour une affaire d'intérêt.

Il y avait à Vérone une vierge nommée Indicie, que l'évêque avait consacrée à Dieu, après les plus mûres épreuves. Elle avait demeuré avec sainte Marcelline, sœur du saint archevêque, et elle jouissait d'une grande réputation de vertu. Elle fut néanmoins accusée, non-seulement d'avoir profané sa consécration, mais d'avoir fait périr le fruit de son incontinence. L'évêque Syagrius, successeur de Zénon, fut dupe de la calomnie; et contre toutes les règles de la pudeur et de l'équité, sans aucune procédure légale, il ordonna qu'Indicie serait visitée par les matrones. Elle porta ses plaintes à l'archevêque, qui demanda des témoins et un accusateur en forme. Personne ne se crut assez bien fondé pour remplir ces personnages. En effet, il ne se trouva que des bruits vagues, sans aucun témoignage fondé et bien articulé. Une foule de gens de bien au contraire ne parlaient qu'avec honneur de la conduite d'Indicie. Elle fut

(1) 1 *Offic.* c. 18.

justifiée avec éclat, les perturbateurs privés de la communion jusqu'à ce qu'ils eussent satisfait, et l'évêque Syagrius fortement réprimandé, pour avoir ordonné légèrement des visites, qui avaient été, dit-on, un tourment pour la pudeur, et qui sont presque toujours une preuve aussi incertaine que honteuse du crime (1).

L'ordination de saint Honorat pour le siége de Verceil fut une des dernières actions de saint Ambroise, à qui rien ne sembla jamais plus important que d'établir de bons évêques. Il avait imposé les mains à saint Gaudence de Bresse, et à saint Félix de Côme. Ses diacres Vénérius et Félix, formés de ses mains à l'épiscopat où ils parvinrent, sont aussi comptés entre les saints. Théodule, son secrétaire, fut un des dignes évêques de Modène. Quant à l'élection d'Honorat, elle souffrit de grandes difficultés, et le siége de Verceil demeura long-temps vacant par la division qui se mit dans cette église. Les lettres du saint archevêque à cette occasion ne produisirent point d'effet. Pour réunir les esprits, il lui fallut aller à Verceil, peu de mois avant sa mort.

Ce fut vers le même temps qu'une reine des Marcomans, nommée Fritigille, embrassa le christianisme, sur le récit qu'elle avait entendu faire du saint archevêque, par un homme venu d'Italie. Elle envoya des ambassadeurs, avec des présens magnifiques pour l'église de Milan, et fit prier ce prélat de l'instruire par écrit. Encore plus touchée par ses lettres, elle vint elle-même à Milan; mais elle ne trouva plus le saint en vie (2). Quelque temps auparavant, deux seigneurs de Perse, des plus qualifiés et des plus éclairés de la nation, étaient aussi venus à Milan, sur la renommée de la sagesse d'Ambroise, afin de conférer avec lui. Ils lui proposèrent, à la façon des Orientaux, des questions allégoriques et mystérieuses, auxquelles

(1) Ambr. *Ep.* 5.

(2) Paul. *Vit. n.* 36.

il satisfit depuis six heures du matin jusqu'à neuf heures du soir. Ils se retirèrent enfin, ravis d'admiration; et pour ne laisser aucune ambiguité sur la cause de leur voyage, ils repartirent dès le lendemain qu'ils en eurent ainsi rempli l'objet (1).

Le saint était affable, et ne négligeait, ni les usages de la politesse, ni les bienséances de la grandeur. Quelquefois même il donnait à manger aux préfets, aux consuls, aux plus grands seigneurs de l'empire, qui tous s'en tenaient extrêmement honorés. On raconte du comte Arbogaste, qu'étant à table avec quelques princes Barbares, ils lui demandèrent s'il connaissait l'évêque Ambroise. Assurément, répondit Arbogaste, je suis fort lié avec lui, et souvent je mange à sa table. Ce n'est pas sans cause, reprit un de ces princes, que vous êtes si heureux dans les combats. Faut-il s'étonner de vos grands succès, puisque vous avez pour ami un homme qui d'une parole arrête le soleil dans sa course? (2) La vie ordinaire d'Ambroise était cependant un jeûne perpétuel. Il ne dînait que le samedi et le dimanche; car à Milan, on ne jeûnait pas le samedi, même en carême. Mais quand il se trouvait en quelque autre église, il se conformait à la coutume des lieux. Quoiqu'il donnât à manger, il n'acceptait de repas chez personne, à moins qu'il ne fût en voyage. Il tenait encore pour maxime, de ne point s'ingérer dans la distribution des charges de la cour, et de ne se mêler d'aucun mariage.

Il tomba enfin dans la maladie dont il mourut, mais qui lui fit garder le lit assez long-temps. Le comte Stilicon ne vit pas plutôt le danger, qu'il le regarda comme un grand malheur pour l'empire. Il fit rassembler tout ce qu'il connaissait des meilleurs amis du saint, les obligea de l'aller trouver et de l'engager à obtenir du Seigneur la prolongation de ses jours. Rien n'était plus conforme à leurs propres vœux, qu'ils exprimèrent au saint évêque,

(1) *Ibid. n.* 25. (2) *Ibid. n.* 39.

beaucoup plus par leurs larmes que par leurs paroles. Je ne désire pas de vivre, leur répondit-il; je ne crains pas de mourir; ma vie et ma mort sont entre les mains du Seigneur. Que ce bon maître en ordonne selon sa miséricorde.

Comme on le voyait sensiblement décliner, ses diacres, à l'autre extrémité de la pièce où était le lit du malade, conféraient déjà touchant le successeur qu'on pourrait lui donner; mais il parlaient si bas, qu'ils avaient besoin de la plus grande attention pour s'entendre entr'eux. Cependant, comme ils nommaient Simplicien, le saint, tout éloigné qu'il était, prit la parole, comme s'il eût été de leur conseil, et dit à voix haute, en approuvant leur choix : Il est vieux, mais il est bon. Ils furent si confus, qu'ils s'enfuirent précipitamment. Simplicien lui succéda en effet (1). Saint Ambroise vit ensuite Jesus-Christ venir à lui, avec un visage riant, et il en avertit Bassien, évêque de Lodi, qui priait avec lui. Il mourut peu de jours après. Le jour même qu'il expira, il demeura en prière depuis cinq heures du soir jusqu'à son dernier moment, les mains étendues en forme de croix, et remuant les lèvres, sans qu'on pût entendre ce qu'il disait. L'évêque de Verceil était allé prendre quelque repos, n'imaginant pas ce moment si prochain. Il entendit une voix qui l'appela par trois fois, et qui lui dit : Lève-toi promptement; il va partir. Il accourut, et lui donna encore le corps du Seigneur, que le saint n'eut pas plutôt consommé, qu'il rendit l'esprit, la nuit du vendredi au samedi saint, le 4 d'Avril de l'an 397.

Le même jour, il apparut en Orient à quelques saints personnages; comme on le sut peu de temps après, par une lettre datée du jour de sa mort, et que son successeur garda précieusement. A l'heure même qu'il expira, long-temps avant le lever du soleil, on porta son corps à la grande

---

(1) Possid. *Vit. Aug.* c. 27.

église. Il y demeura le samedi et la nuit suivante, où l'on administrait le baptême solennel (1). Plusieurs enfans qui venaient de recouvrer l'innocence primitive, s'écrièrent au sortir des fonts, qu'ils voyaient le saint évêque. Ils le montraient du doigt, tantôt au milieu de l'église, tantôt dans la chaire épiscopale; et ils s'efforçaient, mais en vain, de le faire apercevoir à leurs parens (2). Le dimanche de Pâques, quand le jour parut, on célébra les saints mystères; puis on transporta le corps du saint à la basilique Ambroisienne, où il fut enterré. Dieu n'y signala pas avec moins d'éclat la gloire de son serviteur. Il y eut à ses funérailles une multitude innombrable, non-seulement de chrétiens, mais de juifs et de païens de tout sexe, de tout âge et de toute condition. De toute part, on jetait des mouchoirs pour les faire toucher au corps : mais par-tout les nouveaux baptisés reçurent les marques les plus éclatantes de son crédit dans le ciel.

Le pape saint Sirice mourut une année après le saint archevêque de Milan, c'est-à-dire, en 398, le 26 novembre, après un pontificat de près de quatorze ans. Depuis peu, il s'était laissé surprendre par Ruffin, revenu avec sainte Mélanie, de Palestine à Rome, où il publia une traduction, tant de l'ouvrage d'Origène, intitulé *des Principes*, que de l'Apologie de ce docteur attribuée au martyr saint Pamphile. Sirice qui n'avait pas lieu de soupçonner un auteur vanté par les plus grands personnages de son temps, lui accorda des lettres de communion : mais le venin de ces ouvrages s'étant fait connaître, Ruffin fut condamné par le pape Anastase, qu'on élut immédiatement après saint Sirice.

Cette même année, l'église fut consolée de tant de pertes affligeantes, par l'élévation de saint Jean Chrysostome sur le siége de la ville impériale

---

(1) *Martyr. R. Pagi. an.* 397, *n.* 49. (2) *Ibid. n.* 48.

d'Orient. Sa réputation, avant la mort du patriarche Nectaire, était répandue par tout l'empire; et l'eunuque Eutrope, tout-puissant sous l'empereur Arcade, avait pris une connaissance particulière du mérite de ce prêtre célèbre, dans un voyage qu'il avait fait en Orient. Chrysostome fut proposé pour le siége vacant, et aussitôt élu aux acclamations générales du peuple et du clergé. Des ecclésiastiques ambitieux, mendiant indignement les suffrages, n'avaient pu que traîner l'élection en longueur par toutes leurs intrigues; mais au seul nom de Jean d'Antioche, tous les suffrages se réunirent en faveur de cet humble et docte prêtre, qui craignait encore plus l'épiscopat que les autres ne le convoitaient. On ne délibéra point sur la manière d'obtenir son consentement, parce qu'on était bien résolu à lui faire violence; mais la difficulté consistait à l'enlever d'Antioche, où, dans son ministère de prêtre d'office, il ravissait depuis douze ans tous les cœurs, par les charmes de son éloquence et par l'éclat de ses vertus. On craignait le soulèvement de ce peuple innombrable, d'ailleurs si facile à s'émouvoir, et prodigieusement attaché à l'ange tutélaire, qui, dans l'accident si mémorable du renversement des statues, avait préservé ses concitoyens du désespoir, et la ville entière de sa ruine. Eutrope manda au comte d'Orient de le lui livrer adroitement, et le comte pria Chrysostome, sous prétexte de quelque affaire, de venir le trouver dans une église, près la porte Romaine. Là, il le prit dans sa voiture, et le transporta en grande diligence jusqu'à un lieu convenu, où il le remit entre les mains des officiers envoyés de la cour.

Afin de rendre l'ordination plus solennelle, l'empereur avait fait appeler l'évêque d'Alexandrie, comme le premier prélat de l'empire d'Orient. C'était Théophile, qui avait de tout autres vues, et qui redouta Chrysostome, quand il l'eut pratiqué. Comme il était pénétrant et fort habile à juger du

tour d'esprit et du caractère des hommes, il remarqua dans celui-ci un sang-froid, une fermeté, une droiture inflexible, avec une ame sensible et généreuse, également propre à se faire des amis et des admirateurs, et il ne vit plus qu'un rival dans ce nouvel évêque de la cour. Mais ces remontrances et toutes les oppositions de sa jalouse politique furent inutiles. Eutrope menaça, et donna à ses menaces un motif canonique. Théophile était trop habile homme, pour mettre tout à la fois contre lui le gouvernement et les canons; il feignit de revenir par persuasion à la manière générale de penser, et il voulut même se donner le mérite de faire l'ordination. Ainsi le nouveau patriarche fut installé le 26 Février de l'an 398, avec l'unanimité la plus parfaite.

La dignité était brillante, mais pleine de désagrémens et de périls; tout le zèle du dernier empereur n'ayant su purger le pays des hérétiques qui l'infestaient. Le troupeau était fidèle; mais les loups environnaient de tous côtés le troupeau, comme l'observa le nouveau pasteur dans le premier discours qu'il fit peu après son ordination. En effet, quoique les ariens n'osassent s'assembler dans Constantinople, le voisinage en était tout rempli; sans compter les autres sectaires, tels que les marcionites, les manichéens et les valentiniens. Toutefois le saint rend témoignage à la ferveur de son peuple. Qui n'admirerait, leur dit-il (1), votre zèle, votre foi, votre charité sincère! Je ne vous ai parlé qu'une fois, et j'éprouve déjà les mêmes sentimens que si j'avais été nourri parmi vous. Non, je ne puis me défendre de vous chérir autant que l'église où je suis né et où j'ai été élevé. Elle est sœur de la vôtre; vous le montrez par la conformité de vos œuvres: vous disputez avec elle d'affection pour ceux qui vous instruisent. Si elle est plus ancienne, celle-ci est plus à l'épreuve du souffle et de la flamme de l'hérésie.

(1) *Hom. c. Anom. t.* 6.

La multitude des lois portées alors contre les hérétiques, fait concevoir combien saint Chrysostome avait de raisons de parler ainsi. La plus grande sévérité tomba sur les apollinaristes et les eunomiens. On chassa leurs clercs de toutes les villes, et on leur défendit de s'assembler même à la campagne, sous peine de confiscation de la maison où l'on s'assemblerait, et du dernier supplice contre celui qui l'aurait fournie. On ordonna aussi de brûler leurs livres, sous peine de mort. Ces ordonnances sont du quatrième jour de Mars, et on les attribue à l'eunuque Eutrope, qui s'y proposait d'établir solidement l'autorité de saint Chrysostome, dès le commencement de son épiscopat.

En Occident, Stilicon, par les lois données sous le nom d'Honorius, s'appliqua sur-tout à réprimer les violences des sectaires contre le clergé et les lieux saints. Il veut que le coupable soit dénoncé aux puissances par les lettres des magistrats et des stationnaires ; c'est-à-dire, par la partie publique, et que le gouverneur de la province punisse de peine capitale ceux qui seront convaincus, sans attendre la plainte de l'évêque, à qui la sainteté de son ministère, ce sont les termes de la loi, ne laisse que la gloire de pardonner. Que si la multitude rebelle entreprenait de se défendre, les gouverneurs particuliers devaient demander du secours au comte qui avait le commandement général des troupes (1). Cette ordonnance fut faite particulièrement pour l'Afrique, qui s'y trouve nommée, et directement contre les violences des donatistes, qui furent portées à l'excès durant les troubles de la guerre de Gildon.

C'était le fils de l'un des rois de Mauritanie, qui pour son ancien attachement aux Romains avait été élevé, quoique païen, à la dignité de comte par l'empereur Théodose, et qui se révolta sous Honorius. Son frère Mascezel, qui était chrétien,

(1) *Cod. Theod. de Episc. l.* 32.

demeura fidèle à l'empereur, et s'éloigna précipitamment de Gildon, laissant en Afrique ses deux fils, que leur oncle barbare fit mourir. On renvoya Mascezel, pour faire la guerre à ce frère dénaturé; mais il n'avait que cinq mille hommes, et Gildon en avait soixante-dix mille. Suivant la méthode du grand Théodose, sous qui il avait souvent fait la guerre, Mascezel plein lui-même de foi et de religion, eut recours à la prière et aux bonnes œuvres, pour suppléer à la faiblesse de ses armes. Toutefois la frayeur le saisit la veille du combat, et il voulait décamper pour se réfugier dans les montagnes; mais la nuit, saint Ambroise lui apparut; et frappant trois fois la terre de sa crosse, lui dit : Ici, ici (1). Il comprit que le saint lui promettait la victoire, s'il combattait où il se trouvait campé, il marcha sur le champ à l'ennemi. Il ne doutait plus de la victoire; mais il voulut épargner le sang de sa nation, et il proposa la paix aux rangs avancés qui lui faisaient face. Cependant il aperçut un porte-enseigne qui pressait les rebelles de combattre. Mascezel s'élance, et lui porte au bras un coup d'épée qui lui fait baisser son drapeau. Les corps éloignés, et toujours attachés à leur ancien général, se persuadèrent que les premiers bataillons se rendaient à lui, et vinrent à l'envi faire leurs soumissions. Il restait avec Gildon une multitude de barbares et d'idolâtres, qui abandonnés des troupes réglées se dispersèrent par une prompte fuite. Gildon gagna la mer avec eux; et déjà il s'était embarqué, quand il fut repris et ramené en Afrique, où il s'étrangla de ses propres mains.

Les donatistes tenaient pour les ennemis de l'empire, à la manière accoutumée des ennemis de l'église. Optat, leur évêque à Thamagude, dans la province de Carthage, était si connu pour dévoué à Gildon, qu'on ne le nommait pas autrement que

---

(1) Paul. *Vit. n.* 51.

le Gildonien. Il avait d'ailleurs le génie beaucoup plus militaire qu'épiscopal, marchant toujours à la tête d'une troupe de gens armés. Par son moyen, les désordres de la rebellion durèrent long-temps après la mort de leur auteur. Pendant dix ans, Optat fit la guerre en forme aux catholiques, qu'il poursuivit à toute outrance sur terre et sur mer, et contre lesquels il commit une infinité de crimes et d'horreurs. Arrêté enfin comme complice de Gildon, il mourut dans les fers; après quoi ses partisans fanatiques lui donnèrent le titre de martyr.

Ces excès allumèrent le zèle de saint Augustin pour la réunion. Il usa de l'autorité que lui conférait le caractère épiscopal, non-seulement pour le bien d'Hippone, mais pour l'édification des meilleures villes, où on le priait souvent de prêcher. Les donatistes se trouvaient à ses discours en aussi grand nombre que les catholiques, et ils semblaient même le leur disputer en assiduité et en attention. Ils faisaient un rapport exact de sa doctrine à leurs évêques, et lui rendaient compte ensuite des réponses de ces faux docteurs. Augustin écoutait tout, et satisfaisait à tout avec une douceur inaltérable, quoique souvent ils s'échappassent en de grossières injures. Il les recherchait même, il leur écrivait dans les termes les plus honnêtes et les plus engageans, soit pour leur présenter la vérité avec tous ses attraits, soit pour les inviter à des conférences, où l'on approfondirait les difficultés sans amertume et sans prévention. La crainte qu'avaient les chefs du parti de se commettre avec un si savant homme, le leur fit long-temps éviter. Mais que peuvent craindre d'un apprenti tel que moi, dit l'humble docteur, ceux qui exercent l'épiscopat depuis tant d'années? S'ils appréhendent le faible avantage que nous donnent les lettres humaines, qu'ont-elles de commun avec le fond de notre différent? Mais nous avons des prélats catholiques qui ne les ont point étudiées. J'en prierai quelqu'un, s'ils le souhaitent,

de prendre ma place. Le Seigneur n'a pas besoin de la sagesse humaine pour faire triompher la vérité du salut. Enfin les conférences s'engagèrent par occasion avec quelques chefs des donatistes ; mais elles produisirent peu de fruits. Ils prétendirent que le concile de Sardique avait communiqué avec des évêques de leur parti, et ils produisirent, pour le prouver, un exemplaire de ce concile. Augustin prit le livre, et parcourant les décrets avec attention, il trouva que le saint pape Jule et saint Athanase y étaient condamnés : après quoi il démontra sans peine que c'était un exemplaire de quelque concile arien, probablement de celui de Philippopolis, qui s'était arrogé en effet le nom de concile de Sardique. Cette découverte n'opéra rien, sinon que les schismatiques en devinrent plus défians et plus dissimulés : ils refusèrent de confier l'exemplaire à Augustin qui voulait l'examiner à fond. Ce fut avec aussi peu de fruit qu'il prouva invinciblement que le premier évêque de Carthage, dont les donatistes s'étaient séparés, avait persévéré dans la communion de l'église romaine, dans laquelle, dit-il, a toujours été la primauté de la chaire apostolique.

Ces conférences ne laissèrent pas d'être avantageuses à l'église d'Afrique, en y donnant lieu à deux conciles qui se célébrèrent en deux années consécutives, et qui dressèrent une multitude de règlemens de discipline, dont la sagesse les a fait conserver précieusement jusqu'à nous. Celui de 397, composé de quarante-quatre évêques, défend à tous les clercs d'entrer dans les hôtelleries pour boire et pour manger, sinon par nécessité en voyageant. Il leur défend aussi d'avoir chez eux aucune femme étrangère, mais seulement leur mère, leur aïeule, leur tante, leur nièce, les femmes de leurs enfans mariés, ou de leurs esclaves, ou enfin celles de leur famille qui y demeuraient avant leur ordination. Tout trafic sordide est interdit aux évêques, aux prêtres et aux autres clercs ; et l'on statue que ceux

ceux qui n'ayant rien au temps de leur ordination, acquerront ensuite des héritages, seront réputés usurpateurs des biens sacrés, s'ils ne les donnent à l'église, à moins qu'il ne leur soit venu du bien par succession, ou par donation. L'âge de la consécration des vierges doit être au moins de vingt-cinq ans. On voit dans ce statut, qu'il y avait des vierges de deux sortes, les unes vivant en communauté, les autres dans les maisons particulières; puisqu'il est dit, que celles qui auront perdu leurs parens, seront mises par les soins de l'évêque dans un monastère de vierges, ou dans la compagnie de quelques femmes vertueuses. Le sixième canon réprime un abus fort singulier, qui consistait à donner l'eucharistie aux corps morts. La plupart des autres concernent les ordinations, qui ne se faisaient pas toujours sur les lieux, puisque l'évêque de Carthage, pour faire sentir la difficulté d'avoir, selon l'usage ordinaire de l'Afrique, douze évêques à cette cérémonie, dit qu'il avait des ordinations à faire presque tous les dimanches. Ce concile réforme aussi les titres pompeux qu'on donnait à l'évêque du plus grand siége de sa contrée, tels que ceux de souverain prêtre, ou de prince des prêtres : il veut qu'on l'appelle simplement évêque du premier siége. De là le titre de primat, que prenaient en Afrique les premiers évêques de chaque province.

Quand tous les troubles cessèrent, par la défaite de Gildon, il se tint à Carthage un concile national, beaucoup plus nombreux que le précédent. On y compta deux cent quatorze évêques, et l'on y fit cent quatre canons, dont la plupart concernent aussi l'ordination et les devoirs du clergé. L'examen qu'ordonne le premier canon avant de consacrer un évêque, est semblable à ce qu'on trouve encore dans le commencement du cérémonial de nos ordinations. Le sixième porte que les époux, après avoir reçu la bénédiction du prêtre, doivent par respect garder la continence la première nuit. Le

quatre-vingtième frappe d'excommunication le fidèle, qui aux jours de solennité fréquente les spectacles, au lieu d'assister aux offices de l'église. Par le cinquante-unième, on ordonne aux clercs de travailler pour gagner de quoi se nourrir et se vêtir.

Les ouvrages des mains recommandés aux clercs par ce concile étaient pour les moines d'une obligation beaucoup plus stricte. Saint Augustin trouva cette matière assez importante, pour en faire un traité exprès. Il y reconnaît que les ministres de l'autel ont droit d'être nourris par le peuple; mais pour les moines, outre qu'ils n'étaient pas du corps de ces ministres, il y avait beaucoup de danger que leur profession, sans le travail, ne dégénérât en une vie oiseuse et dépravée. Il observe sagement, que la plupart étant nés dans les dernières classes des citoyens, artisans, paysans, quelquefois esclaves, ils avaient mené dans le monde une vie pauvre et laborieuse, et que la retraite sans le travail deviendrait un écueil, puisqu'on ne pouvait exclure des monastères ces conditions basses qui souvent y produisaient de grands saints. On ne saurait disconvenir que le changement survenu depuis ce temps-là dans la condition des moines, n'en ait pu raisonnablement introduire dans leur manière de vivre.

Il y eut un troisième concile de Carthage sous le pontificat d'Aurélius : on le compte ordinairement pour le cinquième de cette église. Entr'autres choses, on y défendit d'appeler les clercs en justice, pour y rendre témoignage. Tel était le point auquel on prétendait alors que devait aller dans le clergé l'esprit de mansuétude. On prononça aussi que les clercs condamnés canoniquement, de quelque rang qu'ils fussent, ne doivent être soutenus par personne; et l'on résolut de demander aux empereurs une loi qui empêchât efficacement de s'opposer aux dépositions des évêques, même faites en concile : cette loi fut en effet demandée

et obtenue. On veut encore que l'intercesseur ou visiteur d'une église, c'est-à-dire, celui qui en prenait soin quand elle était vacante, la pourvoie d'un nouveau titulaire dans l'année de la vacance; sinon, qu'au bout de l'an on institue un autre intercesseur : ce qui peut avoir fondé la disposition du droit qui prive de la collation d'un bénéfice tout patron qui néglige de le remplir. Le sixième canon mérite encore attention, en ce qu'il prescrit de baptiser sans scrupule les enfans dont le baptême n'est pas prouvé d'une manière certaine : ce qui montre en quel discrédit l'erreur des rebaptisans était tombée parmi les catholiques.

Il se tint dans le même temps un concile à Tolède; et c'est le premier de cette église. Il excommunie le fidèle qui, avec une épouse légitime, a une concubine. Mais si la concubine, ajoute-t-on, est la seule femme qu'il ait, il ne sera point exclu de la communion. C'est qu'il y avait des concubines légitimes, approuvées par l'église. Suivant les lois romaines, il fallait de la proportion pour les alliances entre les conditions. Un sénateur ne pouvait épouser une affranchie; un citoyen ne pouvait épouser une esclave; et les conjonctions des esclaves entr'eux, quoique légitimes, n'étaient pas nommées mariages. Mais la femme qui n'avait pas le rang d'épouse, pouvait être tenue comme concubine; les lois le permettant, pourvu qu'on n'en eût qu'une, qu'on se la fût attachée par le lien conjugal, et que d'ailleurs on ne fût pas marié. Les enfans qui en provenaient n'étaient, ni légitimes, ni bâtards, mais enfans naturels, susceptibles de donations. L'église n'entrait pas dans ces distinctions : elle s'en tenait simplement au droit naturel, et approuvait en général l'union des deux sexes, pourvu qu'on y observât l'unité et la stabilité. En ceci les deux puissances n'empiétaient pas l'une sur l'autre : l'église ne touchait point aux droits civils; les empereurs respectaient les droits du sacrement, et tout demeurait en paix. C'est dans ce concile de Tolède

qu'on trouve pour la première fois le chef de l'église nommé pape, et par excellence.

Cependant Arcade, ou plutôt Eutrope, fit contre les asiles une loi qui affligea sensiblement le clergé. Il est vrai qu'il y avait de l'abus dans l'empressement des clercs et des moines à protéger les personnes chargées de crimes ou de dettes. Mais l'impérieux eunuque, non content de réformer les abus, dépouilla les églises du droit même, défendit de s'y refugier à l'avenir, et força d'en chasser ceux qui s'y étaient retirés. La possession du privilége qu'avaient eu plusieurs temples, avant les églises chrétiennes, était trop longue et trop étendue, pour qu'une suppression si soudaine ne fût pas regardée comme une flétrissure injuste; d'autant plus qu'il n'y avait pas lieu de crier à l'impunité, ni à la subversion des mœurs. Les peines que l'église infligeait alors à ses pénitens, étaient d'une rigueur extrême; et si elle conservait la vie aux criminels, elle avait soin d'opposer des digues d'autant plus fortes au crime.

Eutrope, tiré de la poussière, et monté rapidement au faîte de la grandeur, ne pouvait plus soutenir le poids de sa fortune. Il avait été esclave; il s'était ensuite insinué parmi les eunuques du palais, où par l'adulation et l'intrigue il avait trouvé moyen de gagner la confiance de l'empereur. Ruffin, qui avait tenu long-temps Arcade en tutelle, venant de se précipiter en s'élevant sans mesure, Eutrope avait succédé sans effroi à son crédit et à toute sa hauteur. Il était protégé par l'impératrice Eudoxe, avec une chaleur proportionnée au service qu'il lui avait rendu, en ménageant par ses manœuvres son mariage et son couronnement, quoiqu'elle fût d'origine barbare. Par la faveur de cette princesse, il obtint la charge de grand chambellan, la dignité de patrice; et par un exemple qu'on n'avait point encore vu, et qu'on ne vit plus dans la suite, il fut, quoique eunuque, élevé au consulat. Il n'imaginait pas que bientôt les autels qu'il dé-

pouillait de leurs prérogatives, seraient son unique asile. Il avait fait publier cette loi injurieuse, de peur que les grands qu'il faisait proscrire n'échappassent aux emportemens de sa vengeance; mais il se vit contraint de chercher sa propre sureté dans la transgression de sa loi. Les grands, les généraux, l'impératrice même que l'audacieux, dit-on, avait menacée de chasser du palais, tous s'unirent contre lui auprès de l'empereur, et firent résoudre sa perte.

En cette extrémité, Eutrope, quoique païen, chercha son salut dans l'église, et saint Chrysostome s'opposa généreusement à ceux qui voulurent l'en arracher. L'éloquent patriarche profita d'une conjoncture si capable de faire impression, et du concours prodigieux qu'attirait la singularité du spectacle, pour faire sentir la vanité des grandeurs humaines. Où sont à présent, dit-il à Eutrope (1), vos adulateurs et vos esclaves, ces troupes qui s'empressaient devant vous, pour faire retirer ou prosterner les citoyens à votre passage, comme devant une divinité ? Ils se tiennent cachés; ils abjurent une amitié dangereuse ou stérile; ils fondent leur fortune sur les débris de la vôtre. Nous n'en usons pas ainsi : l'église à qui vous faisiez la guerre, ouvre son sein pour vous recevoir; et le théâtre que vous protégiez, qui vous a tant coûté, que vous prétendiez nous faire révérer à nous-mêmes, vous trahit par son indifférence et son impuissance. Je ne le dis pas pour insulter à votre malheur, à Dieu ne plaise ! mais pour instruire cette multitude qui croit à peine la révolution dont elle est témoin. Vous le savez tous comme moi, mes frères, et vous l'avez vu de vos propres yeux, quand on vint du palais pour l'enlever d'ici; comment il courut aux vases sacrés, tremblant de tous ses membres, ayant le visage d'un mort plutôt que d'un vivant, et suppliant les ministres saints, d'une

(1) *Or. in Eutr. t. 4, al.* 8.

voix mal articulée que sa crainte entrecoupait! Non, l'autel n'a jamais paru si majestueux, que depuis qu'il tient ce lion enchaîné. L'orateur porte ensuite ses auditeurs à la compassion la plus généreuse, à sauver ce malheureux, à obtenir sa vie de l'empereur, afin qu'il ait le loisir de réparer ses fautes, et de parvenir à la grâce du baptême. Le saint réussit pour un temps, et non sans peine ni sans péril. On vint à l'église en armes; on menaça le charitable pasteur, et on le traîna au palais. Rien ne l'ébranla; il ne livra point le réfugié, et l'on n'osa violer le lieu saint. Eutrope fut pris néanmoins; mais par sa faute, et hors de l'enceinte de l'église. On le relégua dans l'île de Chypre; on le dépouilla de tous ses biens, de tous ses titres, et l'on effaça son nom des fastes où l'on inscrivait les consuls. Ses ennemis ne furent pas encore satisfaits; on le fit revenir de Chypre à Calcédoine, où il eut la tête tranchée.

On ne laissa pas de censurer les discours de Chrysostome, et l'on prétendit qu'il ne s'était opposé à la fureur générale que pour insulter plus long-temps au malheureux qui en était l'objet. Déjà le zèle actif et sans respect humain du patriarche, comparé aux lenteurs et à la facilité de son prédécesseur, lui avait fait beaucoup d'ennemis dans son clergé, où l'on voyait avec alarme l'autorité que le concours de tous les talens et de toutes les vertus lui acquérait contre le relâchement. On était sur-tout choqué qu'il eût osé attaquer un abus d'autant plus dangereux néanmoins, que la passion déguisée lui donnait un air de vertu. Plusieurs ecclésiastiques, sous prétexte de charité, vivaient avec des vierges qu'ils appelaient sœurs adoptives, mais à qui le public donnait le nom équivoque de sous-introduites. Le prétexte ne laissait pas d'être spécieux; puisqu'il s'agissait d'assister un âge et un sexe faible, des orphelines sans appui et sans expérience, qui ne pouvaient par elles-mêmes prendre soin de leurs affaires tempo-

relles, sur-tout dans un pays où la sévérité des bienséances ne permettait presque point aux filles de paraître en public. Les prêtres de leur côté y trouvaient l'avantage de se décharger sur elles des soins domestiques et minutieux, auxquels les femmes sont beaucoup plus propres que les hommes. On ne manquait pas d'exalter encore le motif imposant d'être plus libre pour les fonctions du saint ministère. Le patriarche prétendit au contraire, que rien ne pouvait balancer la raison du scandale et du danger réel de ces associations. Non content de tonner dans ses discours; il composa deux traités, l'un contre les ecclésiastiques engagés dans ces sociétés, l'autre contre leurs compagnes; et il ruina tous les fondemens artificieux de ces alliances, qu'il n'appela pas seulement équivoques, mais révoltantes et monstrueuses; puisqu'elles ne sont, pousuivit-il, ni parenté, ni mariage, ni charnelles, ni spirituelles; mais un mélange bizarre des périls et des inconvéniens de l'un et de l'autre.

L'attachement que plusieurs clercs témoignèrent pour ces sortes de sœurs, le convainquit qu'il n'était pas aussi innocent qu'ils le disaient, et il chassa de l'église les réfractaires. Il attaqua aussi les ecclésiastiques trop assidus dans les maisons des riches, où ils se rendaient tout à la fois leurs flatteurs et leurs parasites. Ensuite il examina l'administration des biens de l'église, trouva de la profusion jusque dans la dépense domestique de l'évêque, appliqua ce superflu au soulagement des pauvres et à la construction de quelques hôpitaux. Rien n'échappait à sa vigilance : il fit comparaître devant lui toutes les veuves consacrées au service de la religion, examina soigneusement leur conduite; et celles en qui il trouva de la mondanité et de la pente à la sensualité, il les pressa de se marier, plutôt que de faire servir l'indépendance où elles étaient d'un époux, à vivre dans l'oisiveté, les intrigues, le babil perpétuel et la vaine curiosité.

Cependant, loin de négliger le commun des fidèles, nous voyons par ses discours, qu'il les portait à la plus sublime perfection (1). Il exhorta les citoyens de Constantinople à ériger chacun dans sa maison une espèce d'hôpital domestique, c'est-à-dire un lieu d'hospice pour le soulagement des pauvres. Il alla jusqu'à proposer à plusieurs le rétablissement de la communauté des biens et du détachement absolu des premiers fidèles. Quoique les offices de la nuit ne fussent plus guère suivis que des solitaires ou des cénobites, il pressa la partie du peuple la plus occupée, c'est-à-dire, les hommes qui pendant le jour n'en avaient pas le loisir, de s'y rendre assidus le plus qu'il leur était possible. Car pour les femmes, sa prudence les empêcha de fréquenter ces exercices nocturnes. Il obtint tout ce qu'il voulut par son éloquence toute-puissante. La ville de Constantinople fit des progrès étonnans dans la piété, et reprit une face toute nouvelle. On abandonna le cirque et le théâtre, pour accourir aux temples, dans la ville la plus passionnée pour les spectacles : c'est ce que nous apprenons, par l'explication qu'il fit à ce sujet des épîtres aux Ephésiens, aux Colossiens et aux Hébreux, ainsi que des Actes des apôtres. Trois fois la semaine réglément, il rassemblait ses ouailles; quelquefois les sept jours de suite : et tout infatigable qu'il se montrait à instruire, ses auditeurs se lassaient encore moins de l'entendre. La foule, soit des fidèles, soit des hérétiques et des païens, était si nombreuse, qu'il fut obligé de quitter la place ordinaire, pour parler dans un lieu plus vaste. Quelques-uns venaient par curiosité et par goût pour son éloquence; mais la grâce triomphant de ces dispositions imparfaites et de tous les obstacles, on voyait de jour en jour des conversions éclatantes.

Un homme de la secte des macédoniens, ayant

(1) Pallad. *Vit.* et Chrys. *Homil. passim.*

abjuré, voulut aussi convertir sa femme. Elle lui promit ce qu'il désirait, et vint à l'église où elle reçut l'eucharistie; mais au lieu de la consommer, elle la cacha en baissant la tête comme pour prier, et mit en sa place du pain ordinaire que lui donna adroitement une domestique affidée. Mais en portant ce pain à sa bouche, il changea de nature; et en voulant le manger, au lieu de pain, elle sentit une pierre sous ses dents. Elle courut sur le champ à l'évêque, lui confessa son crime avec des sentimens sincères de conversion, et lui montra la pierre où la marque de ses dents restait imprimée. Sozomène qui vivait presque dans le même temps, rapporte ce fait (1), et dit que l'on voyait cette pierre dans le trésor de l'église de Constantinople, où elle avait été déposée. Le saint patriarche ne borna point son zèle à cette église; il l'étendit, avec la réforme, aux six provinces ecclésiastiques de la Thrace, aux onze de l'Asie, et au nombre pareil des églises du Pont, c'est-à-dire, à toutes les dépendances de son patriarcat. De là s'intéressant à tout ce qui touchait l'ordre et le bonheur du corps de l'église, il entreprit de réunir les évêques de l'Orient avec ceux de l'Egypte et de l'Occident, toujours divisés depuis le schisme de Paulin. Il pria Théophile même d'Alexandrie de le seconder, et tous deux de concert agirent si bien à Rome par leurs envoyés, qu'ils firent rentrer Flavien d'Antioche dans la communion des Occidentaux. L'ame sensible de Chrysostome, au plus haut point de son élévation, lui faisait regarder ce patriarche comme son maître, et jamais il ne cessa de le chérir et de le révérer comme son père.

Il porta les attentions de son zèle jusque chez les Barbares les plus sauvages. Ayant appris qu'il y avait de ces Scythes vagabonds qu'on appelait nomades ou pasteurs, campés près du Danube, et qu'ils

---

(1) *Lib.* VIII, c. 5.

désiraient de s'instruire dans la religion, il leur envoya des hommes apostoliques, qui eurent de grands succès. Le christianisme avait déjà pénétré dans cette nation; mais comme elle avait de fréquens rapports avec les autres Barbares, infectés la plupart de l'arianisme, plusieurs de ceux-ci avaient aussi donné dans l'erreur; il en trouva de séduits jusque dans la ville impériale : pour les désabuser, il leur donna des catéchistes et des prêtres de leur langue, leur assigna une église particulière, où il allait quelquefois lui-même les instruire par le moyen d'un interprète. Sachant qu'il y avait encore des marcionites dans le territoire de Cyr, il prit, du côté de l'évêque diocésain et de la cour, des mesures efficaces pour en délivrer le pays (1).

Saint Porphyre, qui avait été tiré malgré lui de la solitude, pour être mis sur le siége épiscopal de Gaze, gémissait de voir son diocèse rempli d'idolâtres non moins furieux contre son troupeau que contre lui-même. Il restait jusqu'à huit temples des faux dieux dans cette ville; mais la seule idole de Marnas suffisait pour y perpétuer l'idolâtrie. Porphyre vint solliciter la ruine de la superstition auprès de l'empereur, et il s'adressa d'abord au patriarche qui, outre son crédit, l'appuya de celui de l'eunuque Amance, grand serviteur de Dieu, et fort puissant auprès de l'impératrice. A sa recommandation, la princesse reçut favorablement l'évêde Gaze, et lui promit de parler à l'empereur. Alors Porphyre se rappelant une prédiction qu'il avait ouï faire à un saint anachorète en passant par l'île de Rhode, il dit à l'impératrice, qui était grosse, et qui désirait passionnément d'avoir un fils : Travaillez pour la cause de Jesus-Christ, et vous aurez un fils qui portera la pourpre. Quelque temps après, la prédiction fut vérifiée. Eudoxe accoucha d'un fils qu'on nomma Théodose,

(1) Theod. v, 1.

comme son aïeul, et à qui l'on donna la pourpre dès qu'il fut né, avec la qualité de césar. La mère, au comble de sa joie, n'oublia point le saint évêque de Gaze. Elle l'envoya chercher sept jours après ses couches; et à son approche, se levant de son siége avec empressement, elle vint le recevoir à la porte de son appartement, avec le petit prince qu'elle tenait entre ses bras. Mon père, lui dit-elle, bénissez-moi, avec l'enfant que m'ont obtenu vos prières. L'évêque invoqua le Seigneur, et leur donna sa bénédiction. Il dressa ensuite une requête, épia le moment où l'on portait le jeune césar au palais, et la lui présenta. Celui qui tenait l'enfant, et qui connaissait la disposition de la mère, reçut la supplique en souriant; puis faisant un peu incliner la tête au petit prince, il dit tout haut : Qu'il soit fait comme il est requis. L'impératrice conta la chose à l'empereur. Tout était en joie dans le palais; la plaisanterie fut goûtée : l'affaire est néanmoins de grande importance, dit Arcade; mais comment résister au premier acte d'autorité de notre fils? L'ordre fut aussitôt donné d'abattre les temples de Gaze, et nommément celui de Marnas. L'impératrice fit construire de leurs débris une église magnifique, et un hôpital pour les étrangers (1).

Cependant, selon le bruit d'un faux oracle, que les gentils répandaient par tout l'empire, l'idolâtrie devait en ce temps-là recouvrer son premier lustre, et se rétablir sur les ruines du christianisme. Mais on vit au contraire, jusqu'aux extrémités de l'Occident, toutes les idoles brisées par un édit exprès de l'empereur Honorius; tous les monumens de la superstition abattus, ou réservés à l'ornement profane des villes; tous les temples des faux dieux consacrés au culte chrétien.

Ce fut alors qu'Aurélius, évêque de Carthage, établissant le siége de sa primatie dans le fameux

(1) Theod. v, 29; S. Porph. *ap. Sur.* 26 *Fev.*

temple de Junon, appelé Céleste, la Vérité incréée fit entendre ses oracles, au même lieu où le père du mensonge avait fait retentir les siens durant tant de siècles. Mais de tous ces dragons et de ces monstres horribles, qui, suivant la menace des païens, devaient défendre la mère de leurs dieux, aucun ne parut. Les oracles des Sibylles qu'on trouva dans Rome, où ils avaient été en si grande vénération, devinrent aussi impunément la proie des flammes auxquelles Stilicon les condamna.

Dans le fond des Gaules, des zélés pasteurs ne s'employèrent pas avec moins de succès, pour la ruine de l'idolâtrie. Le grand saint Martin y travailla fort long-temps avec la plus infatigable persévérance, et il en purgea presque totalement son diocèse. Mais tant de travaux l'avaient consumé, et il touchait au moment d'en recevoir la digne récompense. Il avait plus de quatre-vingts ans, savait que sa mort était proche, et lui-même en avait averti ses disciples. Ayant cependant appris qu'il y avait quelque division dans le bourg de Cande, près du confluent de la Loire et de la Vienne, à l'extrémité de son diocèse, il s'y transporta, pour y rétablir la concorde et la charité que son seul aspect inspirait. En effet, il n'eut besoin que de se montrer; et déjà il songeait à retourner dans son monastère, quand ses forces lui manquant subitement, on avertit ses clercs, dont le respect et la tendresse lui formaient une suite nombreuse par-tout où il allait. Quand ils virent l'état de faiblesse et d'accablement où il était: O mon père! s'écrièrent-ils tout d'une voix, en pleurant, vous voilà donc prêt à nous quitter; mais ne voyez-vous pas combien vous nous êtes encore nécessaire? Les loups ravissans vont se jeter sur votre troupeau, dès qu'il ne vous aura plus pour défenseur: vous volez à la félicité suprême; mais les calamités et les périls où vous nous laissez, ne vous intéressent-ils plus (1)?

(1) Sulp. *Epist.* 3.

Le saint fut attendri, et mêlant ses larmes aux leurs : Seigneur, dit-il, si je suis encore utile à votre peuple, je ne refuse pas le travail : faites, sans égard pour mon goût, ce qui doit procurer leur avantage et votre plus grande gloire. Le mal empira. Le saint, brûlé d'une fièvre violente, était couché sur la cendre et le cilice. Ses disciples le prièrent de permettre au moins qu'on mît de la paille sous lui ; mais regardant ce traiment comme trop délicat : Mes enfans, leur dit-il, il sied mal à un chrétien de mourir dans la mollesse. Il priait sans interruption, les yeux et les mains levés au ciel. On lui proposa de changer cette attitude pénible. Laissez-moi, répondit-il, contempler le ciel plutôt que la terre ; c'est le chemin par où mon ame doit aller vers le Seigneur. Puis témoignant sa juste confiance, et le mépris qu'il faisait des dernières attaques de l'ennemi du salut : Qu'attends-tu, lui dit-il, monstre cruel ? Tu ne trouveras rien en moi qui seconde tes desseins funestes ; je m'éleverai au-dessus de tes piéges, jusqu'au sein d'Abraham. En proférant ces mots, il rendit le dernier soupir, le 8 de Novembre, la vingt-septième année de son épiscopat, et selon l'opinion la plus vraisemblable, la 397.e de Jesus-Christ. Aussitôt après sa mort, son visage parut tout rayonnant de la gloire céleste.

Les habitans de Poitiers se croyaient autorisés à enlever son corps, à cause du séjour qu'il avait fait chez eux, dans son premier monastère de Ligugei ; mais ses diocésains lui étaient trop attachés, et se trouvaient à Cande en trop grand nombre, pour ne pas défendre leurs justes prétentions. On le rapporta à Tours, où il y eut un concours prodigieux, non-seulement de la ville, qui vint tout entière au-devant des saintes reliques ; mais des peuples de la campagne et de plusieurs villes voisines. Les personnes les plus retirées par état se crurent dispensées de la règle, dans une rencontre si sainte : on vit accourir des troupes innom-

brables de vierges, avec environ deux mille moines. Tout le monde fondait en larmes, moins occupé d'abord de la couronne éternelle que le saint obtenait, que de la perte irréparable qu'on venait de faire : on chanta des hymnes en l'accompagnant jusqu'au lieu de sa sépulture. On y bâtit par la suite une grande église, et le célèbre monastère qui porte encore le nom de saint Martin (1).

Ce fut vers le même temps que les démêlés de saint Jérôme avec Ruffin d'Aquilée firent le plus de bruit. Sainte Marcelle et d'autres amis de distinction que le saint docteur avait à Rome, s'étaient élevés avec chaleur contre les écrits de Ruffin. Outre leur zèle pour la foi, qui souffrait de voir semer dans l'Occident les nouveautés d'Origène, ils s'indignaient de l'artifice avec lequel le traducteur rendait le saint prêtre Jérôme complice de ces erreurs pernicieuses. Ils en écrivirent à cet illustre ami, qui, en se justifiant sur les louanges qu'il avait données à Origène, répondit qu'il estimait son esprit et son érudition, mais sans approuver sa doctrine; qu'il s'en était servi comme des écrits de Tertullien, d'Eusèbe de Césarée et d'Apollinaire, sous lequel il avait même étudié, ainsi que sous la direction d'un juif; que la doctrine d'Origène est répréhensible, quoique ses mœurs ayent été pures et ses travaux immenses; que s'il est excusable dans ses intentions, ses dogmes n'en sont pas moins empoisonnés, qu'ils font violence à l'écriture, et qu'il est scandaleux de le louer, comme un apôtre qui ne s'est trompé en rien (2). Quant à l'apologie d'Origène, attribuée par Ruffin à saint Pamphile, Jérôme soutient qu'elle n'est pas de ce saint martyr, mais d'Eusèbe. Comme il se croyait toujours ami de Ruffin, dont il l'avait été constamment durant son long séjour en Palestine, il lui écrivit à lui-même, se plaignit doucement de ce qu'en lui donnant des louanges appa-

(1) Sulp. XIV, *n*. 25. (2) *Epist.* 65.

rentes, il le rendait en effet suspect d'origénisme, et il le pria de n'en plus user de la sorte. Mais ce qui aliéna tout-à-fait Ruffin, c'est que, pour arrêter le scandale de sa traduction, Jérôme traduisit lui-même les livres des Principes. Il voyait une affection très-suspecte de la part de Ruffin, en ce qu'il avait corrigé dans son Origène les erreurs contre la Trinité, qui eussent fait trop d'éclat en Occident, et qu'il y avait laissé les traits dangereux dont le venin était plus imperceptible; telles que l'étrange doctrine concernant les anges, les ames humaines, la résurrection future, la multitude des mondes et le rétablissement final de toutes choses. Saint Jérôme crut devoir faire une traduction plus fidèle, où toutes les impiétés parussent également, et donnassent de l'auteur l'éloignement convenable. Ruffin en fut si outré, qu'on ne jugea pas à propos de lui communiquer la lettre de son ancien ami, et il composa aussitôt contre lui trois livres, qui ne servirent qu'à rendre encore plus équivoque la foi de leur auteur. Le pape Anastase jugea ne pouvoir se dispenser de censurer, et censura effectivement ces nouveaux écrits (1).

Ainsi Origène fut-il flétri, avec son traducteur, et l'origénisme condamné, non-seulement à Rome, mais par Venerius de Milan, disciple et successeur de saint Ambroise; par Chromace d'Aquilée, évêque naturel de Ruffin; en un mot, par tout l'Occident, indigné avec justice d'un si grand scandale.

En effet, quelque soin qu'on ait pris de disculper Origène, il est impossible de justifier ses ouvrages, et même de rejeter sur ces disciples toutes les erreurs qu'ils contiennent. On doit néanmoins convenir qu'ils y ont inséré les plus grossières, et d'ailleurs, qu'il serait injuste de prendre à la lettre certaines expressions de cet écrivain extraordinairement partisan du sens allégorique. C'est

(1) Hier. *Epist.* 70.

l'injustice qu'on a reprochée à Théophile d'Alexandrie, et qui paraît dans les lettres pascales qu'il adressait à toutes les églises, pour les avertir du jour de la Pâque, à l'exemple de ses prédécesseurs qui en avaient été chargés par le concile de Nicée. Il profita de ces relations, pour donner aux fidèles les idées qu'il avait lui-même de l'origénisme. Voici à quoi la première et la plus équitable de ces lettres en réduit les erreurs.

Premièrement, à insinuer que le règne de Jesus-Christ doit finir. On ne trouve cette impiété, d'une manière expresse, en aucun ouvrage d'Origène; mais elle suit naturellement de ses principes. Car si tous les corps doivent être détruits à la fin des siècles, comme n'étant faits que pour la punition des esprits, il s'ensuit que Jesus-Christ n'aura plus de corps, et ne sera plus véritablement un homme, ni par conséquent notre roi, du moins sous ce rapport. La seconde erreur est que les démons seront sauvés, après avoir été purifiés par de très-longs supplices: ce qu'Origène imaginait, sur le principe que Jesus-Christ devait être le sauveur de toutes les créatures raisonnables. La troisième est que les corps ne ressusciteront pas entièrement incorruptibles; mais qu'il conserveront le germe de la corruption, ou le principe de la destruction qu'ils doivent éprouver à la fin des siècles; ce qui est encore une conséquence de la singularité d'Origène, à imaginer les corps comme uniquement destinés à punir les esprits qu'ils tiennent renfermés. Ils seront dont inutiles, quand les esprits se trouveront purifiés entièrement.

Malgré la pénétration de Théophile dans le mystère de l'origénisme, il fut long-temps à prendre le parti de le censurer. Saint Jérôme et saint Epiphane lui avaient écrit sans aucun succès, qu'il espérait en vain corriger les hérétiques par la douceur, et qu'une multitude de saints personnages n'approuvaient pas les lenteurs dont il usait; mais plusieurs moines égyptiens, dans les fougues d'un zèle

zèle indiscret, l'accusant lui-même d'origénisme, il ne trouva point de moyen plus propre à les calmer que de condamner enfin ces erreurs. Ce n'est pas que l'accusation fût fondée; mais comme parmi ces moines il y en avait beaucoup de simples et d'ignorans qui se formaient des images sensibles des choses les plus intellectuelles, ils se persuadèrent, sur certaines expressions des saintes écritures, que Dieu avait un corps comme les hommes; ce qui les rendit antropomorphites. Or, nul interprète de l'écriture n'étant plus éloigné qu'Origène de cette explication grossière, ils traitaient d'origénistes tous ceux qui les contredisaient.

L'évêque Théophile enseignait publiquement, avec l'église catholique, que Dieu est incorporel; il réfuta même fort au long l'erreur contraire, dans l'une de ses lettres pascales, qui fut portée aux monastères, selon la coutume : ces bons solitaires en furent étrangement scandalisés ; il semblait qu'on leur eût enlevé leur Dieu avec le fantôme qu'ils s'en formaient. L'un d'entr'eux, nommé *Serapion*, vieillard d'une grande vertu, mais fort simple, après même qu'on l'eut tiré de ses préventions, en lui faisant concevoir qu'elles n'étaient pas moins contraires à l'écriture qu'à la foi de toutes les églises et de tous les siècles ; Serapion ayant voulu rendre grâce avec ceux qui venaient de le détromper, se mit à pleurer, en s'écriant : Hélas! on a fait disparaître mon Dieu, et je ne sais plus ce que j'adore (1).

La multitude des moines se montra bien plus indocile. Ils quittèrent leurs solitudes, vinrent par troupes à Alexandrie, traitèrent l'évêque d'impie devant le peuple, portèrent l'insolence et les menaces jusqu'au palais patriarcal. Alors Théophile se déclara contre les livres d'Origène, et il promit de les condamner. Il congédia doucement les so-

(2) Cass. *coll.* 2, *c.* 3.

litaires, puis tint un concile, où il fut ordonné que quiconque approuverait les œuvres d'Origène, serait chassé de l'église.

C'étaient les moines de Scété qui s'étaient principalement soulevés contre le patriarche. Entre ceux de Nitrie au contraire, il y en avait plusieurs fort soupçonnés d'origénisme. Il paraît qu'ils étaient moins attachés aux erreurs d'Origène qu'à ses livres, qu'ils prétendaient avoir été altérés par des mains étrangères, et de façon qu'on en pouvait aisément distraire le poison, sans réprouver pour cela les leçons de vertu qu'ils fournissaient en abondance. D'ailleurs l'église n'avait pas encore décidé, ou ses décisions n'étaient pas assez authentiques, pour ôter toute excuse aux contradicteurs. Théophile n'en eut pas plus de condescendance; comme tous les zélateurs dont les vues ne sont pas parfaitement pures, il avait d'abord procédé avec trop de lenteur, et il procéda depuis avec trop de chaleur et de précipitation.

Outre son animosité contre les moines en général, il était particulièrement mécontent du saint prêtre Isidore, qui gouvernait l'hôpital d'Alexandrie, mais qui avait été solitaire à Nitrie, d'où saint Athanase l'avait fait passer dans son clergé. Une veuve de qualité avait remis une somme considérable entre les mains de ce vénérable prêtre, après l'avoir obligé de s'engager par serment à en acheter des habits pour les femmes les plus indigentes de la ville, sans en donner connaissance au patriarche, de peur que celui-ci n'employât cette somme en des bâtimens, pour lesquels il était passionné. Isidore reçut l'argent et l'employa selon l'intention de la donatrice. Le patriarche avait des espions qui l'eurent bientôt instruit: il fut piqué jusqu'au vif; mais il dissimula. Deux mois après, ayant assemblé son clergé, il produisit un mémoire, qu'il disait avoir reçu contre Isidore dix-huit ans auparavant. Cette accusation surannée eut un air d'humeur, et devint très-suspecte. Il fallut d'autres

manœuvres, qui ne servirent qu'à mieux dévoiler la malignité et la fourberie. Théophile suborna un jeune homme, en lui faisant donner de l'argent pour qu'il accusât Isidore. L'accusateur porta la somme à sa mère, qui, craignant qu'Isidore ne la poursuivît en justice, alla trouver le gouverneur, et lui montra l'argent, qu'elle déclara avoir été reçu par les mains de la sœur du patriarche : ce qui n'empêcha point Théophile de chasser Isidore de l'église, mais à petit bruit, sous prétexte d'un crime infame que la bienséance ne permettait pas d'articuler. Saint Isidore eut même à craindre pour ses jours, et il alla se cacher au Mont-de-Nitrie, où il avait passé sa jeunesse (1).

Ce fut un crime irrémissible pour les moines de lui avoir donné retraite. Le violent patriarche ordonna de chasser de la montagne et du fond du désert, les solitaires les plus renommés qui passaient pour gouverner les autres. Ils vinrent à Alexandrie, pour savoir le sujet de leur condamnation; il y en avait quatre sur-tout d'une haute considération, et qu'on appelait communément les *grands Frères*, parce qu'ils étaient en effet d'une taille extraordinaire et de la même famille. Ils se nommaient Dioscore, Ammone, Eusèbe et Euthyme. Dioscore avait été fait évêque d'Hermopole. Aussitôt qu'ils parurent devant Théophile, il apostropha injurieusement Ammone, qui était un vieillard vénérable; et lançant sur lui des regards furieux, que le plus scandaleux emportement suivit de près, il lui jeta son pallium à la tête, le souffleta jusqu'à le faire saigner du nez, et cria insensément : Scélérat, hérétique, hypocrite, anathématise Origène.

Les grands frères n'eurent d'autre parti à prendre que de se retirer; ils retournèrent paisiblement à leurs solitudes, où ils continuèrent leurs exercices accoutumés, en se rassurant sur le témoi-

(1) Soz. VIII, 12.

gnage de leur conscience. En effet, il n'y a point de preuve qu'ils soutinssent les erreurs d'Origène ; on trouve au contraire des témoignages très-forts en faveur de la pureté de leur foi. Le patriarche ne laissa pas d'assembler un concile des évêques voisins ; et sans y faire comparaître les solitaires, ni leur donner aucun autre moyen de se défendre, il en excommunia trois des principaux, entre lesquels on nomme Ammone et Dioscore : il n'osa cependant prononcer contre la multitude. Ensuite il fit venir du même désert cinq moines étrangers de naissance, et pleins de cet esprit d'émulation qui dégénère facilement en jalousie entre les reclus de nation différente ; il en ordonna un évêque, le second prêtre, les trois autres diacres, et il leur commanda de présenter contre les trois solitaires excommuniés, des requêtes que ces faux-frères ne firent que souscrire, et que lui-même avait composées. Ayant reçu ces requêtes dans l'église, avec un appareil affecté, il se transporta chez le préfet d'Egypte, et lui présenta une nouvelle supplique en son propre nom, y joignit celle des moines accusateurs, et conclut à ce que les accusés fussent chassés de toute l'Egypte. Il obtint un ordre, avec des soldats ; et plus semblable au chef d'une expédition militaire qu'à un évêque, il alla de nuit surprendre les monastères.

Dioscore, évêque de la montagne, fut d'abord chassé, après avoir été violemment tiré de son siége par une escouade d'Ethiopiens. Ensuite on pilla les cellules, et l'on abandonna le petit ameublement des pauvres de Jesus-Christ à un tas de valets et de populace. On chercha long-temps les trois autres frères, Euthime, Eusèbe et Ammone. Mais ils s'étaient fait descendre dans un puits, sur lequel on avait mis une natte qui empêcha de les découvrir. De dépit et de fureur, Théophile fit brûler leurs cellules particulières, où furent en même temps consumés les divines écritures, les saints mystères, et un jeune homme qui n'eut pas le

temps de s'échapper. Quand les persécuteurs se furent retirés, les trois grands frères s'enfuirent à Jérusalem, suivis des prêtres et des diacres de la montagne, et d'environ trois cents moines. Le reste se dispersa en divers endroits. Le ressentiment du patriarche ne fut pas calmé par ce bannissement volontaire ; mais il poursuivit les fugitifs en Palestine, par des lettres qui ne respiraient que la vengeance. Il fit un crime aux évêques de cette province, de leur pitié envers les malheureux ; et il ne la leur pardonna qu'à condition qu'ils ne leur donneraient plus d'asile à l'avenir, même dans les églises. Ainsi les solitaires furent obligés de fuir de retraite en retraite, et d'aller enfin demander justice à Constantinople.

Saint Jean Chrysostome y était au plus haut point de vénération que peut procurer le concours des talens brillans et des solides vertus. Mais si tout le monde était forcé de l'admirer, il n'était chéri que du peuple et de la partie la plus saine du clergé ; un grand nombre d'ecclésiastiques et de grands le regardaient comme un zélateur incommode ; et pour mettre leurs vices à couvert, ils s'efforçaient de le rendre odieux. Depuis les disgraces de Rufin et d'Eutrope, Gaïnas, arien comme la plupart des Goths, s'était rendu tout-puissant ; il se mit en tête de faire donner aux hérétiques de sa communion une église dans la ville impériale, et il en fit la demande à l'empereur. Ce faible prince, quoique bien intentionné, et sans accorder absolument ce qu'on demandait, répondit qu'il en voulait parler à Chrysostome, évêque du lieu, et ministre des choses saintes ; il le fit appeler, lui représenta le pouvoir, la fierté de Gaïnas, et tout ce qu'on avait à craindre de ce suppliant rebuté, qui aspirait peut-être à l'empire (1).

Le magnanime prélat répondit, que la terreur

(1) Theodor. v, 32.

n'était pas une raison de livrer les choses saintes aux immondes ; que pour lui, on ne le verrait jamais chasser les vrais fidèles des temples où ils célébraient les louanges du fils de Dieu, pour y introduire les impies qui niaient sa divinité et blasphémaient son saint nom ; et montrant tout le courage d'un empereur, tandis qu'Arcade s'abandonnait à la peur, moins étrangère à un prêtre : Seigneur, lui dit-il d'un ton d'assurance capable de lui en inspirer, ne craignez pas ce barbare, c'est moi qui le veux mettre à la raison : faites-nous aboucher ensemble, je lui ferai reconnaître l'injustice de sa demande. L'empereur saisit avec joie cette ouverture, et les fit comparaître tous deux en sa présence, dès le lendemain. L'arien superbe commença par sommer l'empereur de sa promesse prétendue. Le saint patriarche, accompagné de tous les prélats qui se rencontraient à C. P. prit la parole et dit, qu'un empereur chrétien était le protecteur de la religion, et non pas son oppresseur ; qu'il n'avait ni promis, ni pu promettre une chose qui n'était point à sa disposition, tout absolu que fût son pouvoir pour les affaires de ce monde ; qu'il était d'ailleurs déraisonnable de faire servir à la division des fidèles, les églises instituées pour les réunir ; que toutes celles de C. P. étaient ouvertes à tout chrétien, et qu'il pouvait y venir faire ses prières. Mais ne fût-ce que pour les importans services que j'ai rendus à l'empire, répliqua Gaïnas, je mérite bien d'avoir un lieu particulier d'oraison. Quels sont les services, reprit le patriarche, qui exigent pour salaire la profanation des temples et le mépris des lois ? Elles défendent les assemblées des hérétiques dans les villes ; et vous avez fait serment de les maintenir ces lois saintes et sages. Mais avez-vous attendu jusqu'ici à recevoir la récompense de vos services ? Et lui rappelant de quel grade on l'avait tiré, car il avait été simple soldat ; considérez, pousuivit-il, ce que vous étiez autrefois et ce que vous êtes à présent ;

quel était l'état de votre fortune, ou plutôt de votre indigence jusques dans vos vêtemens avant de passer le Danube, et dites-nous si le titre de duc, si la qualité de consul est au-dessous de votre ambition. Puis se tournant vers l'empereur, il lui fit envisager toutes les suites de sa molle condescendance à l'égard des hérétiques, que la sureté de la religion faisait celle de l'empire; mais que si par impossible on pouvait séparer ces deux choses, il vaudrait mieux livrer des provinces que la maison de Dieu, et perdre la couronne de l'univers, que la religion (1).

Gaïnas ne put résister à l'énergique et vive éloquence de Chrysostome, ou plutôt à l'esprit de Dieu, qui parlait en lui. Il digéra même ce refus avec assez de modération. Quelque temps après, il se révolta ouvertement; mais les gens de bien remarquèrent avec consolation que le dépit de cet affront n'influa point dans sa révolte : il parut même depuis redoubler de respect pour le saint patriarche. Comme le Goth rebelle ravageait la Thrace, et que personne n'osait ni s'opposer aux efforts de la révolte, ni interposer sa médiation pour la faire cesser, le généreux pasteur se chargea de la députation. Gaïnas l'ayant su, alla au-devant du saint avec ses enfans, et lui donna toutes les marques possibles de respect et de bienveillance. Il persista néanmoins dans sa rebellion; mais il fut défait par un général des Huns, ami des Romains, qui envoya sa tête à Constantinople (2).

Pendant cette guerre, c'est-à-dire dans le cours de l'année 400, on dénonça au patriarche le métropolitain d'Ephèse, nommé Antonin, sur différens chefs d'accusation, notamment pour avoir eu des enfans de sa femme depuis qu'il était évêque, et parce qu'il faisait un trafic réglé des choses saintes, en vendant les ordinations épiscopales, à raison du revenu des évêchés. La dénonciation fut faite par

(1) Soz. VIII, 4. (2) Theod. V, 33.

Eusèbe de Cilbiane, l'un des suffragans d'Ephèse, dans un concile formé des évêques asiatiques qui se trouvaient à la cour, et de trois métropolitains, dont le plus remarquable était celui de Scythie, en tout vingt-deux évêques; cet archevêque des Scythes, ou de Tomi, se nommait Théotime, et avait succédé aux vertus comme au siége de saint Vétranion. Nourri dans la vie monastique, et peu content d'en retenir l'habit et les cheveux longs qu'il ne quitta jamais, il en avait conservé soigneusement l'austérité, l'esprit de modestie et de pénitence; en un mot, toutes les vertus qui le rendirent vénérable aux plus sauvages des Barbares, et que le ciel honora plusieurs fois par des miracles (1).

L'évêque de Cilbiane présenta son libelle devant cette assemblée respectable. Le prudent patriarche eût bien voulu assoupir une affaire dont l'avantage présumé n'en pouvait compenser l'inévitable scandale. Il employa Paul d'Héraclée, ami d'Antonin, et qui n'était pas mal avec Eusèbe, afin de les réconcilier l'un avec l'autre; mais celui-ci était trop animé, pour rien entendre. Au pied de l'autel, au moment où l'on allait offrir le saint sacrifice, il produisit un second exemplaire des mêmes accusations, en présence de tout le peuple aussi-bien que du clergé, et il se plaignit avec arrogance qu'on refusait de faire justice. A ce propos injurieux, le patriarche, tout modéré qu'il était, ne put s'empêcher de donner quelques marques d'émotion, qui suffirent à la délicatesse de sa conscience pour refuser d'offrir les divins mystères, quoique ce fût un dimanche, et il pria un autre évêque de célébrer en sa place. Après que le peuple se fut retiré, il fit appeler Eusèbe, et lui dit devant les prélats : Je vous prie encore d'y penser; souvent le premier feu nous fait avancer des choses difficiles à prouver. Si vous êtes en état de soutenir votre accusation, nous ne la rejetons pas; si vous y trouvez des inconvéniens,

(1) Soz. VII, 26.

nous ne vous obligeons point à y persister. Prenez votre parti avant la lecture du libelle. Quand il aura été lu publiquement, et qu'on en aura pris acte, il ne sera plus permis, étant évêque, de vous désister. Rien ne fit peur à Eusèbe, et on lut son libelle.

On commença par examiner le dernier chef d'accusation, comme le plus pernicieux dans ses suites. On interrogea l'évêque Antonin, et ceux qu'on lui reprochait d'avoir ordonnés à prix d'argent. Les témoins cités se trouvant absens, on n'en put venir à la conviction, et l'affaire commença de languir; mais le premier éclat étant fait, Chrysostome, pour abréger le scandale, marqua autant d'ardeur pour la consommation, qu'il avait eu de répugnance à l'entreprise. Ainsi, pour agir plus efficacement et plus promptement, il résolut de se transporter sur les lieux. Mais Antonin, qui craignait la preuve avec raison, agit si bien à la cour, qu'il y fit regarder l'absence du patriarche comme peu expédiente, dans un temps où la révolte de Gaïnas tenait encore tout le monde en alarme. L'adroit simoniaque gagna même par argent son accusateur, dont le zèle était trop amer pour être bien pur; et il en tira promesse, sous serment, d'abandonner ses poursuites.

Ce fut donc en vain que saint Chrysostome nomma trois évêques commissaires pour aller en sa place entendre les témoins et instruire le procès dans le diocèse même d'Ephèse. L'un des trois, savoir Hésychius de Parium, ami d'Antonin, feignit d'être malade. On fatigua les deux autres par des lenteurs affectées. Eusèbe lui-même, qui depuis son marché n'avait garde de comparaître, fit le malade à son tour. Enfin, l'on traîna tellement en longueur, qu'Antonin mourut avant qu'on eût rien prouvé.

Alors le clergé d'Ephèse et les évêques voisins écrivirent à saint Chrysostome, en le conjurant de de la manière la plus pressante de venir au secours

de cette église, non moins affligée par les mauvais catholiques que par les ariens, et sur-tout de prévenir les intrigues de ceux qui s'efforçaient par argent d'envahir le siége. Rien ne put contre-balancer dans l'esprit du saint, la force d'un pareil motif. Le mauvais état de sa santé, la rigueur de l'hiver, tout fut oublié : il partit sans retardement, laissant les soins de sa propre église à Sévérien de Gabales, doué de quelque éloquence, qu'il était venu produire dans la capitale, du reste aussi peu digne de la confiance du saint patriarche, qu'il avait plus employé d'artifices pour la gagner. Chrysostome emmena trois évêques; et quand ils furent arrivés à Ephèse, ceux de la Lydie, de l'Achaïe et de la Phrygie, aussi-bien que de l'Asie proprement dite, se rassemblèrent au nombre de soixante-dix, tous extrêmement empressés à voir, et plus encore à entendre le grand Chrysostome. Le lâche accusateur d'Antonin, Eusèbe, vint comme les autres. Il avait reçu son salaire, et celui qui le lui avait donné étant mort, il ne craignait plus d'être convaincu de parjure. Il reprit son accusation, qui fut prouvée par de bons témoignages, et confirmée par l'aveu même des coupables. Six évêques ordonnés à prix d'argent par Antonin, furent déposés, la mémoire du défunt infamée, et ses héritiers condamnés à restituer le prix de ses ordinations simoniaques; enfin, l'on substitua de bons sujets aux coupables, et l'on eut un soin particulier, dit un auteur du temps, de s'assurer qu'ils avaient toujours gardé la continence.

Tandis que le patriarche était sur les lieux, il s'informa des besoins des autres églises de l'Asie. Celle de Nicomédie avait pour évêque un aventurier nommé Géronce, diacre de Milan sous le pontificat de saint Ambroise (1). Il s'était alors vanté d'avoir pris pendant la nuit un onoscélide, c'est-à-dire un spectre monstrueux dont la féconde

(1) Pallad. *Dial. pag.* 133.

imagination des Grecs faisait toute l'existence. Soit que cette fable fût un mensonge réfléchi, soit qu'elle fût une pure illusion, saint Ambroise la trouva indigne d'un ministre des autels, et voulut que Géronce en fit un désaveu effectif par la pénitence. Le diacre indocile abandonna saint Ambroise, vint à Constantinople, sous le patriarche Nectaire, et trouva des protections qui lui procurèrent l'évêché de Nicomédie. Son archevêque se plaignit, et le patriarche voulait faire droit sur la plainte; mais le charlatan avait gagné son nouveau peuple par toutes sortes de souplesses. Il pansait leurs plaies, il guérissait ou paraissait guérir leurs maladies, il était de l'abord le plus facile. Nectaire ne put venir à bout de le déposséder, quelque envie qu'il en eût. Ce trait d'autorité était réservé à son successeur, qui mit dans ce siége Pansophius, homme d'une grande douceur de mœurs, d'une piété exemplaire, et qui avait été l'instituteur de l'impératrice: avec tant de bonnes qualités, il ne put gagner l'affection de ce peuple prévenu, et ce changement d'évêque attira au patriarche même une nouvelle foule d'ennemis (1).

Il y avait trois mois passés qu'il était parti pour l'Asie, et il était temps qu'il revînt à son église. Sévère à qui il l'avait confiée, la troublait par ses intrigues, et cabalait contre le saint patriarche. Les choses avaient été poussées si loin, que le saint, à son retour, crut que le ménagement devait céder à la prudence, et qu'il fallait indispensablement expulser de C. P. cet ingrat et perfide cabaleur. Mais Sévère s'était insinué par ses flatteries jusques dans l'esprit de l'impératrice. Elle le fit revenir de Calcédoine, où déjà il s'était retiré, et elle ne fut pas contente qu'elle ne lui eût fait recouvrer les bonnes grâces du patriarche, qui, avec une profonde connaissance du cœur humain et des mœurs, avait cette candeur et cette simplicité naturelle qui est si sou-

(1) Soz. VIII, 6.

vent la dupe du génie subalterne de l'intrigue et de la basse politique.

Tandis qu'uniquement pénétré de la grandeur de Dieu et des choses éternelles, il ne faisait attention, ni aux intérêts, ni aux supercheries du siècle, l'orage se forma de toute part contre lui. Tous les ennemis de la discipline, des bonnes mœurs, de la foi, devinrent les siens. Les ariens habitaient en grand nombre dans la capitale; ils ne pouvaient tenir leurs assemblées que hors de la ville; mais pour y aller, ils s'attroupaient au dedans, sortaient processionnellement et comme en triomphe tous ensemble, et chantaient à deux chœurs des cantiques remplis de leurs impiétés. L'audace alla jusqu'à y insérer des dérisions de la doctrine catholique. Le peuple orthodoxe fit de son côté des chants satiriques. Entre ces deux partis également fiers, l'un de sa faveur présente, l'autre de son crédit passé, la rivalité se porta bientôt à des saillies très-critiques. Du chant et des propos, l'on passa aux coups, et il y eut de part et d'autre du sang répandu. Un eunuque de l'impératrice fut même blessé d'un coup de pierre : ce qui fit renouveler la défense qui avait été faite aux ariens sous le pontificat précédent, de chanter des litanies dans la ville, c'est-à-dire des prières communes, de nuit ou de jour. Cette nouvelle humiliation des sectaires, attribuée au saint patriarche, lui fit encore de nouveaux ennemis.

Les choses en étaient là, quand les grands frères et leur suite arrivèrent à Constantinople. Ils se présentèrent au pieux et tendre Chrysostome, qui voyant à ses pieds cinquante vieillards, dans l'extérieur desquels la mortification et tous les vestiges de la sainteté étaient empreints, en fut touché jusqu'aux larmes, et leur demanda qui les réduisait à la fuite. Ils lui racontèrent ce qui s'était passé à Nitrie, et le prièrent de leur épargner la triste nécessité de porter leurs plaintes au tribunal séculier; ajoutant qu'ils ne demandaient point d'autre

satisfaction ni d'autre grâce, que de rentrer dans leurs solitudes, et d'y consommer le sacrifice de leur personne qu'ils avaient commencé de faire au Seigneur. Il se persuada qu'il serait aisé d'adoucir Théophile, et leur promit sa médiation, en leur recommandant la discrétion et la retenue. En même temps, et par des clercs d'Alexandrie envoyés pour les intérêts de Théophile, il s'assura que les plaintes des moines n'étaient que trop fondées. Il écrivit donc à ce patriarche, mais avec tous les ménagemens possibles, et en le suppliant comme un fils respectueux eût parlé à son père, de rendre ses bonnes grâces aux pieux solitaires qui faisaient un des plus beaux ornemens de son église. Mais l'impérieux et vindicatif Egyptien répondit avec une hauteur insultante, que l'évêque de l'église impériale devrait au moins savoir les canons de Nicée; que s'il les ignorait, on lui ferait voir que selon ces décrets, nul évêque ne doit s'ingérer dans les affaires qui ne sont pas de son ressort; que si l'évêque d'Alexandrie doit être jugé, c'est par les Egyptiens, non à soixante et quinze journées de distance. Après une lettre si dure, Chrysostome ne voulut plus se mêler de ces différens, que pour amortir, autant qu'il le pourrait, la plus grande effervescence des esprits.

Cependant Théophile prévint par ses lettres saint Epiphane, dont il avait autrefois raillé l'ardeur extrême contre l'origénisme, et qu'il avait traité hautement d'antropomorphite. Mais dans ces nouvelles conjonctures, il sentait combien un partisan du caractère d'Epiphane lui serait utile. Avec une réputation bien établie de sainteté et de capacité, l'évêque de Salamine avait, dans un âge avancé, un génie encore très-vif, et un grand ascendant sur une foule de docteurs plus jeunes que lui, et non moins célèbres. Il envoya la lettre de Théophile au prêtre Jérôme, et y en joignit une de sa part, où il triomphait de ce qu'Amalec était détruit jusqu'à la racine; ce sont ses termes, pour exprimer la

condamnation d'Origène par l'évêque d'Alexandrie. Il fit plus : il se rendit à Constantinople, malgré son extrême vieillesse.

Chrysostôme feignit d'ignorer le but de ce voyage, envoya par honneur son clergé au-devant de lui, et le fit inviter à prendre un logement dans le palais épiscopal. Mais Epiphane, prévenu contre le patriarche, ne répondit qu'avec dureté à ses politesses, et il refusa toute communication avec sa personne, à moins qu'il ne condamnât Origène, et ne chassât les grands frères. Chrysostome représenta avec douceur qu'il ne fallait rien précipiter; sur cette réponse, on fit prendre à Epiphane une résolution extrême, et dont l'exécution eût fait de ce prélat vénérable la fable et la risée de tout l'empire. On l'excita à se présenter au milieu de l'église, devant tout le peuple assemblé, afin d'y condamner à voix haute les livres d'Origène, les moines venus d'Egypte, comme origénistes, et le patriarche de C. P. comme leur fauteur. Le saint vieillard commençait à donner dans le piége, quand quelques personnes, plus sensées ou plus politiques, lui en firent craindre les suites. L'évêque Jean, lui dit-on, est adoré du peuple; il pourra s'élever une sédition, et vous serez le premier en péril, comme la première cause du soulèvement. Cette remontrance l'arrêta.

On ne laissait pas de rendre justice à la droiture de ses intentions, et tout le monde révérait ses vertus. Le jeune prince, fils d'Arcade et d'Eudoxe, étant tombé malade, la mère demanda à Epiphane le secours de ses prières. Il promit que l'enfant guérirait, si l'impératrice fuyait les grands frères, comme tous les autres hérétiques. Eudoxe, qui les protégeait, parut scandalisée, et fit cette réponse : Si Dieu veut prendre mon fils, il en est le maître; pour vous, je me garderai bien d'imaginer désormais que vous soyez un homme à miracles. Elle conseilla néanmoins aux solitaires de Nitrie d'aller s'expliquer avec cet homme extraor-

dinaire, et ils obéirent. Qui êtes-vous, pour oser vous présenter ici, leur demanda-t-il brusquement? Mon père, répondit respectueusement Ammone qui était à la tête, nous sommes ces grands frères qu'on vous a peints de si noires couleurs; mais je désirerais savoir si jamais vous avez entendu nos disciples ou vu nos écrits. Il répondit franchement que non, et Ammone reprit: Comment donc nous jugez-vous hérétiques, sans aucune preuve de nos sentimens? Tout le monde m'a dit que vous l'étiez, répondit l'évêque. Le solitaire répliqua : Nous en avons usé bien autrement à votre égard; car nous avons souvent lu vos écrits, entr'autres votre Ancorat; et comme plusieurs personnes le censuraient et l'accusaient d'hérésie, nous avons pris votre défense. Vous ne devriez donc pas sur des rumeurs vagues et incertaines, condamner ceux qui ne disent que du bien de vous (1).

Cette entrevue adoucit beaucoup S. Epiphane, qui n'avait pas moins de droiture dans l'ame que de vivacité dans le tempérament. Peu de temps après, il partit pour son île; soit qu'il se repentît d'être allé trop vîte en cette affaire; soit qu'il eût eu révélation de sa mort prochaine, comme on l'a cru, sur ce qu'il dit au moment de s'embarquer. Plusieurs évêques le reconduisant jusqu'à la mer; je vous laisse, leur dit-il, la ville, le palais, et tout ce grand théâtre : pour moi, je m'en vais; car je suis très-pressé. Il mourut en effet sur mer, avant que d'arriver en Chypre. Il y avait trente-six ans qu'il gouvernait l'église de Salamine ou Constance, capitale de cette île. Il était d'une grande érudition; mais sa critique n'est pas fort exacte. Sa droiture naturelle le rendit crédule, et l'ardeur de son zèle l'exposa aux préventions. Il faut néanmoins reconnaître que Théophile, qui surprit sa confiance, avait une habileté et mille autres qualités extrêmement imposantes.

(1) Soz. VIII, 15.

Les solitaires de Nitrie se voyant protégés de l'impératrice, présentèrent requête, afin que les accusations intentées contre eux fussent examinées devant les préfets, et Théophile tenu de comparaître, pour être jugé par saint Chrysostome. La demande fut accordée dans ses deux chefs. Les préfets examinèrent l'accusation formée par les faux-frères qu'avait subornés Théophile; et lui-même fut contraint de venir à Constantinople, d'où l'empereur envoya un de ses officiers pour l'amener. Les accusateurs qu'on examina en premier lieu, ne purent rien prouver, et rejetèrent toute la trame sur l'évêque d'Alexandrie, en déclarant qu'il les avait trompés, et qu'il leur avait dicté leur requête. On les emprisonna jusqu'à son arrivée, le cas étant grave et digne de mort, suivant la lettre des lois romaines contre les calomniateurs. Quelques-uns moururent en prison avant l'arrivée de Théophile. Les autres, moyennant l'argent qu'il fournit, en furent quittes pour le bannissement.

Le patriarche d'Alexandrie avait été mandé seul, et il arriva comme en triomphe, avec un cortége de trente-six évêques. Saint Jean Chrysostome, qui avait préparé des logemens pour ces prélats, les invita de la manière la plus cordiale à descendre chez lui; mais ils le refusèrent sèchement. Théophile ne voulut ni le voir, ni lui parler, ni lui donner aucune marque de communion. Il avait dès-lors son plan tout dressé, tant la faiblesse du gouvernement lui était connue. Loin de se défendre des prévarications qu'on lui reprochait, il se proposa d'attaquer Chrysostome sur son propre siége; persuadé que s'il le pouvait chasser de la capitale, il n'aurait plus de peine à écraser les solitaires. Pendant trois semaines qu'il resta à Constantinople, il n'approcha point de l'église, quoique saint Chrysostome le fît continuellement presser de lui dire au moins le sujet d'une guerre si inattendue, et dont le public était si scandalisé. Mais

Théophile

Théophile ne daigna jamais lui répondre. Le saint évêque ne laissa point de lui donner l'exemple de la modération et de la douceur. Cependant l'empereur, sollicité par les moines, le pressa de leur rendre justice, lui commanda formellement d'aller au logis de Théophile, et d'informer juridiquement contre lui : car on l'accusait de violences, de meurtres et de plusieurs autres crimes. Mais le saint refusa constamment d'en prendre connaissance, tant par considération pour un accusé de ce rang, que par respect pour les canons, qui défendaient de juger les causes ecclésiastiques hors de leur province.

Théophile, au contraire, travaillait jour et nuit contre Chrysostome, de concert avec toutes les personnes qu'il trouva indisposées contre le saint patriarche. Ce fut alors principalement que l'évêque de Gabales fit voir le peu de fond qu'on doit faire sur la réconciliation d'un ennemi jaloux. Acace de Bérée, mécontent du patriarche, précisément pour un accueil peu honorable dont il croyait avoir sujet de se plaindre ; d'un autre côté Antiochus de Ptolémaïde, et un abbé de Syrie nommé Isaac, tous deux vagabonds d'habitude et d'humeur tracassière, accoutumés à courir de diocèse en diocèse pour en tourmenter et calomnier successivement les évêques, entrèrent dans le complot de Sévérien, et s'en firent sous sa direction les agens principaux ; ils envoyèrent d'abord à Antioche, pour rechercher la jeunesse de Chrysostome ; mais n'y ayant rien trouvé qu'à son avantage, ils se retournèrent du côté de la ville impériale, qui fournit seule à bien des attaques contre son zélé prélat.

Il avait d'abord pour ennemis, dans son clergé, tous ceux qui ne pouvaient souffrir les lois qu'il y voulait rétablir, et en particulier deux prêtres, cinq diacres et trois veuves du premier rang, dont deux avaient eu pour époux des consuls, et qui étant vieilles, ne pardonnaient point au patriarche les avis mortifians que leur attirait le mélange

ridicule de l'afféterie du premier âge, avec les rides et les cheveux blancs. Outre cette partie gangrénée du clergé, quelques-unes de ces personnes de cour, toujours prêtes aux cabales et aux révolutions, prêtèrent la main à Théophile. On prétend aussi que l'impératrice était déjà irritée contre Chrysostome, pour un discours où emporté par l'ardeur de son éloquence, il avait parlé des femmes en général, avec une véhémence et sous des images que le peuple appliquait à la princesse. Les évêques d'Asie qui avaient été déposés, ne manquèrent pas non plus de signaler leur ressentiment.

Théophile profita de tout. Opulent et naturellement magnifique, il répandait l'or avec profusion, tenait une grande table, se rendait affable et caressant, malgré sa fierté naturelle qu'il savait plier à l'intérêt, écoutait tout le monde, plaignait les mécontens, flattait les clercs ambitieux, et leur faisait espérer de les avancer (1). Entre tous les ecclésiastiques, il n'y en avait point de plus animés contre leur évêque, que deux diacres, dignes de mort selon les lois civiles, et qu'il avait chassés de l'église, l'un pour cause de meurtre, l'autre pour crime d'adultère. Tels furent les premiers boutefeux qu'employa Théophile, encore fut-il obligé de leur promettre qu'il les rétablirait dans le clergé; ce qu'il exécuta, suivant la méthode qu'il savait si bien; il les engagea à lui présenter des requêtes, les dicta lui-même, et les remplit de faussetés.

Il fallait avoir l'autorité pour soi, au défaut de l'équité. La fourbe et l'intrigue opérèrent encore ce nouveau prestige: Arcade, qui venait de marquer de la vigueur contre les premières tentatives de la cabale, reçut au moment décisif toutes les impressions qu'elle lui voulut donner. Les richesses de Théophile, jointes aux ressentimens de l'impératrice, levèrent tous les obstacles. On sema l'ar-

---

(1) Pallad. *Dial. p.* 5.

gent à la cour avec tant de fruit, qu'au moment où Théophile semblait ne pouvoir échapper à une condamnation canonique, on vit éclore l'étrange résolution de traduire Chrysostome lui-même au jugement d'un concile.

On choisit pour le lieu du conciliabule, le bourg du Chêne, près de Calcédoine, tant parce que Cyrin, évêque de ce petit endroit, était ennemi déclaré de saint Chrysostome, que parce qu'on appréhendait l'affection que le peuple de Constantinople portait à son évêque. Ce bourg était d'ailleurs commode pour l'effet qu'on se proposait, depuis que Rufin y avait fait bâtir un palais, avec une église et un monastère. On cita le saint, qui refusa de comparaître. Quarante évêques qui se trouvaient avec lui, ne pouvaient revenir de la surprise où les jetaient l'adresse, l'audace et l'iniquité de Théophile. Ils députèrent trois d'entr'eux, avec deux prêtres, et les chargèrent de répondre à l'évêque d'Alexandrie, qu'on avait encore la lettre où il déclarait que nul évêque ne doit s'ériger en juge hors de ses limites; que s'ils n'avaient eu plus d'égard que lui aux canons de Nicée, ils l'auraient jugé le premier; que leur concile était plus nombreux et d'un tout autre poids que le sien, puisqu'il n'avait que trente-six évêques d'une seule province, et qu'eux se trouvaient au nombre de quarante de diverses provinces, entre lesquels on comptait sept métropolitains; qu'ils avaient contre lui des mémoires et des preuves de soixante-dix articles de crimes manifestes.

Saint Chrysostome répondit de son côté, que nonobstant l'irrégularité de la procédure, et quoiqu'il dût incontestablement être jugé dans Constantinople, en cas qu'il fût coupable, il ne disputerait pourtant pas sur le lieu du jugement, pourvu qu'on exclût quelques-uns des juges qu'il nomma, et qui étaient récusables par toutes les raisons de droit. Il fit la même réponse à un notaire de l'empereur, chargé d'un ordre de ce prince, pour le

contraindre à se présenter. Quelque respect qu'il eût pout les puissances établies de Dieu, il jugea que dans cette affaire, purement ecclésiastique, sa soumission serait moins édifiante pour les fidèles, que préjudiciable à l'église. Des évêques attachés au saint patriarche s'étant fait les porteurs de sa réponse, les partisans de Théophile les arrêtèrent ignominieusement, se portèrent contre eux aux plus grandes violences, battirent l'un fort rudement, déchirèrent les habits d'un autre, en chargèrent un troisième des fers qui avaient été préparés pour saint Chrysostome même, et comme si c'eût été lui, ils jetèrent cet ami fidèle dans une barque, et le transportèrent en un lieu inconnu.

Du reste, on procéda comme dans les cas de contumace; on tint pour prouvés tous les chefs d'accusation auxquels l'accusé n'était pas venu répondre. Il y en avait jusqu'à vingt-neuf; l'oppression et la calomnie cherchant d'ordinaire dans la multitude des imputations, ce qui manque à leur solidité et à leur vérité. La plus spécieuse était qu'il exerçait peu l'hospitalité, jusque-là fort en recommandation parmi les évêques, mais qui commençait à faire divertir le patrimoine des pauvres au profit ou à l'amusement des riches, sur-tout dans une capitale où il y avait une affluence prodigieuse. A cette sainte épargne et à l'esprit de retraite, de recueillement et de pénitence qui engageait le saint évêque à manger seul habituellement, on donnait les qualifications les plus injurieuses : on l'appelait sauvage, cyclope, et du nom de tous ces monstres fabuleux que la haine de la société et de l'humanité tenait renfermés dans leurs cavernes. On voulait aussi faire entendre qu'il en usait de la sorte, pour faire bonne chère avec plus de liberté. Mais outre l'austérité notoire de sa vie, tout le monde savait quelles précautions et quel régime lui imposait sa faible santé; il n'osait boire de vin, à cause des chaleurs de tête qui le tourmentaient, et son estomac était dans un état, où tout ce qu'on pouvait

lui préparer n'excitait que son dégoût. Les autres accusations n'étaient que des présomptions imaginaires, de vagues imputations, dénuées de circonstances et de vraisemblance, alléguées même de manière à laisser voir que personne ne faisait fond là-dessus. On lui reprochait, entr'autres choses, de ne donner connaissance à personne de l'emploi qu'il faisait des revenus ecclésiastiques, et d'avoir vendu des choses consacrées à Dieu, telles que le marbre préparé par son prédécesseur pour l'ornement d'une église. Ses immenses charités justifiaient assez cette conduite. Le crime qu'on lui fit vaguement d'avoir injurié les clercs, et composé un livre contre eux, n'avait trait qu'à son zèle contre l'abus des femmes sous-introduites, et faisait au fond l'éloge de sa vigilance pour la pureté cléricale. On l'accusait aussi d'avoir procuré le bannissement de Porphyre, prêtre d'une conduite plus qu'équivoque; d'avoir décelé le comte Jean, coupable de sédition; de s'habiller et se déshabiller au milieu de l'église, dans le trône pontifical : articles que nous rapportons, uniquement pour montrer que dès-lors on changeait de vêtement pour le ministère de l'autel, et qu'on reprenait en rigueur les défauts contraires à ce qu'on appelle mansuétude ecclésiastique. Enfin on osa l'accuser, non-seulement d'avoir admis des personnes du sexe dans sa chambre, après avoir congédié tout le monde, mais d'entretenir un commerce habituel avec une femme mariée : calomnie atroce et manifeste, qui tomba d'elle-même, par la connaissance de l'état où l'avaient réduit les austérités de sa jeunesse, et l'incommodité qui lui était survenue dès-lors, en s'exposant avec une ferveur indiscrète aux froids rigoureux de l'hiver.

Mais comme il ne comparut pas, bien que cité à quatre reprises différentes, il ne fut pas seulement question de prouver, et on le condamna simplement par contumace. La lettre qu'on en écrivit à l'empereur était conçue en ces termes :

Comme Jean, accusé de plusieurs crimes, n'a pas voulu se présenter, parce qu'il se sentait coupable, il a été déposé suivant les lois; mais parce que les libelles contiennent aussi une accusation de lèse-majesté, nous laissons à votre piété le soin de le punir pour ce délit particulier : car ce n'est pas à nous d'en prendre connaissance.

Dans ce procédé des ennemis les plus acharnés, on doit remarquer la retenue des évêques, par rapport au jugement des crimes capitaux. Ce prétendu crime de lèse-majesté, consistait à s'être échappé de paroles contre l'impératrice; parce qu'on appliquait à cette princesse différentes expressions qui avaient paru singulières, dans les sermons que fit saint Chrysostome pendant le concile même du Chêne. Vous savez, mes frères, avait-il dit, en se livrant trop peut-être au feu de son éloquence, vous savez pourquoi l'on m'en veut : c'est que je ne suis point vêtu de soie, et que la race de l'aspic domine aujourd'hui : on appliquait ces mots figurés à la nation des Francs, dont l'impératrice était issue. On releva plusieurs autres expressions, plus dures encore ou plus claires, et vraiment inexcusables; mais indépendamment de la réputation de sagesse et de modération si bien assurée à saint Jean Chrysostome, on a mille autres raisons de douter qu'elles ayent été fidèlement rendues.

Il n'en fallait pas tant, pour que de jaloux et sanguinaires flatteurs en tirassent parti. Aussi le bruit courut-il que le patriarche devait avoir la tête tranchée. Je suis près d'être immolé, dit-il aux évêques de son parti : je reconnais la conjuration de satan; il ne peut plus souffrir la guerre que lui font les discours de celui que vous nommez Chrysostome. Souvenez-vous de lui dans vos prières, et que la peur ne fasse abandonner à personne les intérêts de l'église. A ces mots, tout le monde fondit en larmes; les uns se jetèrent à son cou et l'embrassèrent tendrement; les autres sortirent de l'assemblée, parce qu'ils ne pouvaient plus soutenir

l'accablement de leur douleur ; il les pria de rentrer, et leur dit : Asseyez-vous, mes frères, sans pleurer sur mon solide avantage. Jesus-Christ est ma vie, et la mort m'est un gain. Valons-nous mieux que les prophètes et que les apôtres, pour être moins en butte aux traits de l'envie, et demeurer plus long-temps en ce monde? N'avons-nous pas sujet de pleurer, dit un des assistans, au moment de rester orphelins, de voir l'église veuve, ses lois méprisées, les pauvres abandonnés, le peuple fidèle dépourvu d'alimens et de lumières? Saint Chrysostome frappant de sa main gauche dans la droite, par un mouvement qui lui était ordinaire dans les grandes émotions, répondit en ces mots : C'est assez, mon frère, n'en dites pas davantage: la lumière de l'évangile n'a pas commencé par moi, et ne s'éteindra point avec moi (1).

Toutefois il ne fut condamné qu'au bannissement, que le faible empereur accorda au concile, ou plutôt à Théophile, content dans sa jalousie d'éloigner l'illustre rival qui lui faisait ombrage dans l'église et dans la ville de Constantinople. On procéda sur le champ à l'exécution, nonobstant l'appel du saint à un jugement plus régulier. Il fut mis hors de l'église par un comte et des soldats. Tout le peuple le suivit en versant des larmes ; les moines et les vierges poussèrent des cris lamentables ; de tous côtés on entendit retentir ces regrets : Hélas! il vaudrait mieux ravir au soleil l'éclat de sa lumière, que de condamner au silence la bouche de Jean. On le jeta dans un vaisseau qui le passa de nuit en Asie ; mais ce bannissement ne dura qu'un jour.

Dès la nuit suivante il survint un affreux tremblement de terre, qui menaça de renverser le palais, et sur-tout l'appartement de l'empereur. L'impératrice se montra la plus empressée pour le rappel du saint patriarche : elle lui écrivit sur le champ, dans les termes les plus affectueux et les plus

(1) Pallad. *p.* 67 *et* 68.

satisfaisans, attribuant à des hommes perfides et corrompus tout ce qui s'était fait contre lui. On envoya courrier sur courrier pour le supplier de venir sans délai rendre à la ville désolée la joie et la vie. Avec la cour, tous les esprits rentrèrent dans les dispositions les plus avantageuses à son égard. Ceux qui lui avaient été les plus opposés, publièrent à haute voix, qu'on l'avait colomnié indignement. Sévérien de Gabales, prêchant dans ces conjonctures, et ayant encore eu l'imprudence de déclamer contre lui, ne fit qu'émouvoir le peuple, qui courut en troupes vers le palais, en demandant à grands cris que l'évêque Jean lui fût rendu au plutôt. On envoya l'eunuque Brison en diligence à Prénète, où était le saint, et tous les citoyens coururent en foule au-devant de lui. La mer en un moment disparut sous les navires et les barques, où se jetèrent avec précipitation les hommes de tout âge et de tout état, les femmes mêmes tenant leurs enfans entre leurs bras. C'est ainsi que le saint patriarche rentra, comme en triomphe, accompagné d'une multitude de grands, entre lesquels on compta plus de trente évêques (1).

Il ne voulait pas reprendre ses fonctions, qu'il n'y eût été rétabli par un concile plus nombreux que celui qui les lui avait fait quitter; mais le peuple n'eut point d'égard à cette délicatesse, qui gênait son empressement. Ils se rangèrent autour de lui avec des cierges allumés, et chantant des cantiques composés dans un enthousiasme soudain, ils l'emmenèrent dans l'église, le contraignirent de monter dans sa chaire, et de reprendre le cours de ces divines instructions, dont l'éloquence parut encore avoir pour eux des charmes tout nouveaux: il leur parla en effet avec plus de sublimité que jamais, se surpassa en quelque sorte lui-même, dans une occasion si propre à élever le sentiment; et ce discours excita des applaudissemens si vifs et

(1) Theod, v, 34.

si continuels, que l'orateur ne put l'achever (1). Il persista néanmoins à demander un concile nombreux, où il pût se justifier. A sa prière, l'empereur écrivit de toutes parts pour rassembler des évêques; mais ils se cachèrent, et se dispersèrent avec empressement. Ceux du parti de Théophile s'enfuirent secrètement de Constantinople, dans la crainte du peuple, et ils se retirèrent chacun dans son église. L'audacieux Théophile trembla lui-même; on menaçait de le jeter dans la mer : il s'embarqua précipitamment durant la nuit, malgré les rigueurs de l'hiver, afin de repasser bien vîte en Egypte. Déjà cependant il s'était réconcilié avec Eusèbe et Euthyme, les deux grands frères qui seuls restassent en vie, car Ammone et l'évêque Dioscore étaient morts quelque temps auparavant, avec la réputation de saints à miracles. Le zèle de Théophile contre les écrits d'Origène se dissipa avec sa cabale. Quand on lui en marqua de la surprise, ces livres, dit-il, sont une prairie où je cueille les fleurs, sans m'arrêter aux épines. Saint Chrysostome demeura tranquille pour lors, parut plus cher au peuple, et reprit plus d'autorité qu'avant cette disgrace.

On raconte de Théophile, qu'en arrivant en Egypte il aborda par hasard à la petite ville de Gérès. L'évêque était mort, et les habitans avaient jeté les yeux sur le solitaire Nilammon, pour le mettre sur ce siége. Il demeurait hors de la ville, dans une cellule, dont il avait muré les portes pour vivre plus retiré. Comme il refusait l'épiscopat, Théophile vint plusieurs fois pour l'engager à l'accepter; il répondit enfin : Demain, mon père, vous ferez ce qu'il vous plaira; permettez-moi aujourd'hui de régler mes affaires. Théophile revint le lendemain, et lui dit d'ouvrir, en lui rappelant sa promesse. Prions auparavant, dit Nilammon; prions, dit de son côté Théophile, qui se mit

(1) Chrys. *tom.* 8, *p.* 262.

aussitôt en prières. Un long espace de temps s'écoula de la sorte. Enfin Théophile et ceux qui étaient avec lui, se lassant d'attendre hors de la cellule, on appela Nilammon à haute voix ; il ne répondit point. On démolit la muraille qui bouchait sa porte, et on le trouva mort. Il fut enterré avec beaucoup de pompe ; on bâtit une église sur son tombeau, et tous les ans on y venait célébrer sa mémoire avec de grandes solennités. L'église en fait encore la fête le six de Janvier (1).

La manière glorieuse dont saint Jean Chrysostome avait été rétabli, semblait lui annoncer une paix inaltérable ; mais à peine dura-t-elle l'espace de deux mois, au bout desquels on erigea une statue en l'honneur de l'impératrice, sur une place publique, entre le palais et l'église de Sainte-Sophie. On fit pour l'inauguration de grandes réjouissances, avec les cérémonies accoutumées, encore mêlées de superstition ; ce qui ne fut corrigé que sous le règne suivant. Le préfet de la ville, qui était manichéen et demi-païen, enchérit sur les pratiques ordinaires, donna des danses et des farces d'une licence scandaleuse, dont le tumulte et les cris troublèrent indignement le service divin. Chrysostome qui voyait ce désordre de ses propres yeux, ne put souffrir l'injure faite à l'église, et prêcha hautement contre cette espèce d'idolâtrie. On prétend que son discours commençait par ces paroles : Hérodiade furieuse demande encore la tête de Jean ; quoique d'autres auteurs révoquent en doute cette circonstance ; et même toute l'invective contre les femmes, qui commence par ces mots, passe, au jugement des meilleurs critiques, pour n'être pas du saint docteur dont elle porte le nom.

On n'en fut pas moins ardent à conspirer de nouveau contre lui, et Théophile fut invité à revenir ; mais il se souvenait encore de la manière dont il avait été contraint de se sauver : il envoya trois

(1) Soz. VIII, 19.

évêques, qui rassemblèrent les acteurs de la première scène. Il ne fut plus question des accusations, dont le saint offrait hardiment de se laver : ainsi l'affaire n'ayant plus de fond, on s'étudia à l'embarrasser par les formes.

On lui opposa quelques canons sans authenticité, qui semblaient ôter toute espérance de rétablissement à un évêque rentré dans le ministère, après avoir été déposé par un concile. Une multitude de pieux et savans prélats répondirent pour le patriarche, qu'il n'avait pas été déposé juridiquement, mais chassé par violence; que loin cependant de s'ingérer lui-même dans le ministère, toutes les puissances l'avaient forcé à en reprendre les fonctions; que d'ailleurs les canons allégués étaient l'ouvrage d'un concile hérétique d'Antioche, nommé de la dédicace, et qu'ils n'avaient par conséquent nul caractère d'autorité. La cabale, sans répliquer à cette justification solide, obtint une audience secrète de l'empereur, et fit entendre à ce prince, aussi faible que borné, que Jean se tenait pour convaincu, et qu'il fallait l'éloigner avant la fête de Pâques qu'on allait bientôt célébrer.

On envoya du palais des gens qui le mirent hors de l'église, avec ordre à lui de rester dans la maison épiscopale. Par un mélange de foi et d'impiété tout-à-fait étranger à nos mœurs, on voulait sonder en quelque sorte la toute-puissance divine, afin que si elle se déclarait une seconde fois en faveur du saint persécuté, on pût le rétablir sur le champ, et arrêter par-là les fléaux du ciel aussitôt qu'ils éclateraient. La veille de Pâques arriva cependant. Plus de quarante évêques, au milieu du lieu saint, se présentèrent à l'empereur et à l'impératrice, en les conjurant avec larmes d'épargner à l'église la douleur d'être privée de son pasteur dans une si grande fête; mais on n'écouta rien. Ceux des prêtres qui lui demeuraient fidèles, assemblèrent les catéchu-

mènes dans le bain public, où la foule du peuple les suivit (1).

Antiochus, Acace et Sévere, les trois évêques les plus animés contre le patriarche, conseillaient d'empêcher cette assemblée. Le maître des offices leur dit : Il est minuit, la multitude est innombrable, il pourrait arriver du désordre. Acace reprit, en se trahissant lui-même : Les églises sont désertes; l'empereur, à son arrivée, n'y trouvant personne, remarquera l'affection du peuple pour Jean, et nous regardera comme des imposteurs, nous qui l'avons assuré que personne ne pouvait souffrir cet homme insociable (2). Tout ce qu'il put obtenir, ce fut qu'un officier, nommé Lucius, chef d'une compagnie de gens de guerre, irait inviter doucement les citoyens à venir dans l'église. Ce Lucius était païen, ou de mœurs tout-à-fait païennes, sans probité comme sans foi, uniquement sensible à l'appât de l'or et de l'intérêt.

Acace et les autres suborneurs l'engagèrent à dissiper la multitude, s'il ne pouvait la ramener. Il prit, sans délibérer, le parti de la violence. Quatre cents Thraciens, nouvellement enrôlés, accompagnaient cet officier. Ces hommes naturellement féroces, fondirent tout à coup sur les catéchumènes, en se faisant jour l'épée à la main. Lucius s'enfonça jusque dans les eaux sacrées, pour empêcher qu'on n'administrât le baptême, et il poussa les diacres si brutalement, que le saint chrême fut répandu. Il déchargea de grands coups de bâton sur la tête des prêtres, sans respect pour les plus avancés en âge, et les fonts sacrés furent teints de sang. Les femmes préparées pour le baptême s'enfuirent confusément avec les hommes, sans trouver le moment de se revêtir, la crainte d'un plus grand opprobre, ou de la mort, leur faisant oublier les soins ordinaires de la bienséance; plusieurs furent en effet blessées. Leurs cris aigus, confondus avec

(1) Socr. VI, 18. (2) Pall. *p.* 84.

ceux des enfans, portèrent au loin les alarmes et la consternation. On vit les prêtres et les diacres fuir par les rues en habits ecclésiastiques ; l'autel et les vases sacrés abandonnés au pillage ; les armes et les vêtemens des soldats teints du sang de l'Agneau sans tache (1). Le lendemain, l'empereur étant sorti de la ville, aperçut dans la campagne une multitude de personnes vêtues de blanc. Il en demanda la raison avec étonnement. Ses gardes lui donnèrent pour des hérétiques ces ouailles fidèles qui aimaient mieux s'assembler en pleine campagne que de s'unir avec les ennemis de leur pasteur. Il y en avait environ trois mille de nouveaux baptisés, qui portaient l'habit blanc, suivant la coutume.

Ces ennemis cruels, abusant de la crédulité du prince, firent détacher les plus impies de ses gardes contre cette multitude nombreuse. Elle eût pu se défendre avec avantage, et accabler cette poignée de furieux ; mais elle était trop fidèle aux leçons de saint Chrysostome, pour s'éloigner ainsi de l'esprit de l'évangile. Il y eut quelques clercs arrêtés, avec beaucoup de fervens laïques de l'un et de l'autre sexe. On arracha brutalement à plusieurs femmes de distinction, leurs voiles, leurs coiffures, leurs pendans d'oreilles, et à quelques-unes les oreilles mêmes. L'une des plus remarquables par son rang et sa beauté, fut obligée de fuir à perte d'haleine, et de se travestir en esclave, pour sauver son honneur : il y eut même des magistrats qui se laissèrent emprisonner pour le saint évêque, et plus ses adversaires firent d'efforts contre lui, plus les assemblées des vrais fidèles devinrent nombreuses. Elles ne se tenaient plus à la vérité dans les églises, où l'on n'entendait que le bruit du fouet et des chaînes, des menaces, de l'imprécation, du blasphème ; mais les lieux écartés, les antres, les prisons même retentissaient du chant des hymnes, et l'on y offrait les sacrés mystères avec une ferveur d'autant plus

(1) Chrys. *Epist. ad Innoc.* ; Soz. VIII, 21.

ardente, qu'elle avait plus d'obstacles à surmonter.

Cette oppression dura depuis Pâques jusqu'à près de la Pentecôte; et pendant cet intervalle, on attenta plusieurs fois à la vie du saint : on surprit d'abord un homme qui avait déjà le poignard à la main pour le tuer, et qui tenta de cacher son crime, en contrefaisant l'énergumène; mais le peuple ne le voulut croire que possédé du démon de l'homicide ou de l'avarice, et le traîna au tribunal du préfet, où on l'accusa d'avoir reçu de l'argent pour commettre ce forfait.

Le saint patriarche, sans perdre de temps, envoya des évêques, pour empêcher qu'on lui fît aucun mal. Quelque temps après, un domestique du prêtre Elpide, grand ennemi du patriarche, ayant reçu cinquante sous d'or pour le massacrer, courut armé de trois poignards vers la maison épiscopale. Un homme qui le reconnut le voulut arrêter, mais il fut poignardé sur le champ. Un autre cria d'horreur, à la vue de ce crime, et fut aussi poignardé; ensuite un troisième et un quatrième, ainsi jusqu'à sept, dont quatre moururent sur la place. Le peuple ayant enfin pris ce furieux, le préfet se le fit remettre en promettant justice, et laissa tout impuni. Depuis ce temps-là les citoyens firent la garde jour et nuit devant la maison patriarcale (1).

Alors, par l'instigation des méchans évêques, le pusillanime empereur, contre son naturel et sa propre conscience, fit déclarer au saint qu'il eût à sortir de Constantinople. Toute la terre est au Seigneur, répondit-il; je le trouverai en tout lieu, et je ne crains pas le bannissement. Il était peu sensible à ses propres peines; mais la désolation de son peuple faisait une vive impression sur la tendresse extrême de son cœur. Il plaignait sur-tout les personnes faibles et sans appui, telles que les vierges et les veuves consacrées au service divin.

---

(1) Pallad. *p.* 197; Soz. VIII, 22.

Avec la diaconesse Olympiade, veuve du préfet ou gouverneur de la ville impériale, il y avait plusieurs autres personnes également intéressantes par la beauté de leurs sentimens, et par le religieux sacrifice qu'elles avaient fait de leur jeunesse, de leur fortune, de toutes les joies et les espérances du siècle. Au milieu de tant de sujets d'attendrissement, le saint pasteur s'efforça de cacher sa propre sensibilité, et même de tromper celle de son troupeau. La ville était si agitée, qu'il y avait à craindre que les citoyens n'en vinssent aux mains avec les soldats, s'ils le voyaient en leur pouvoir. C'est pourquoi il fit tenir son cheval tout prêt devant le grand portail de l'église, à l'Occident; et tandis que la multitude l'y attendait, il sortit à la dérobée du côté de l'Orient, et s'embarqua aussitôt pour passer en Bythinie. Sa mère qui vivait encore, l'avait elle-même exhorté à sacrifier les intérêts de Jean aux devoirs de l'évêque (1).

On mit en sa place le prêtre Arsace, frère de Nectaire : il était très-vieux et assez bon homme; mais ses partisans abusèrent de son pouvoir, ou plutôt de sa faiblesse, pour exercer mille violences. On fit même deux martyrs en cette occasion, le prêtre Tigrius et le diacre Eusèbe, qui endurèrent toutes sortes de tortures plutôt que de renoncer aux intérêts de leur pasteur légitime; ce qui leur a mérité le culte public de l'église. Les plus dignes fidèles, malgré les persécutions, continuèrent à tenir leur assemblées à part.

Le saint patriarche fut conduit en exil à Cucuse, petite ville de l'Arménie, sur les confins de la Cilicie, c'est-à-dire, dans une contrée alarmée sans cesse par les courses des Isaures : barbares d'une férocité effroyable, et qui des détroits du Mont-Taurus, où ils étaient cantonnés, s'échappaient au moment qu'on s'y attendait le moins, et portaient au loin dans le plat pays la ruine et la mort. Mais

(1) Chrys. *Epist.* 137.

-tout désagréable qu'était le terme du bannissement, la route en fut encore plus fâcheuse. Le saint, qui se portait assez bien en partant, fut attaqué de la fièvre, dans cette route pénible, et l'on eut la cruauté de le faire marcher jour et nuit en des lieux dépourvus de tout, et par des chaleurs excessives. Le respect des provinces le dédommagea en quelque sorte de cette barbarie : sa renommée volait devant lui ; et par-tout où il passait, le peuple accourait pour le voir, se prosternait en versant des larmes, célébrait ses louanges, et maudissait ses ennemis.

A Césarée de Cappadoce, où il arriva dans la plus grande ardeur de sa fièvre, le clergé aussi-bien que le peuple, les moines, les religieuses, tout le monde s'empressa pour le soulager et le servir. L'évêque Pharétrius, qui avait souscrit à sa condamnation, et qui voulut d'abord dissimuler, conçut enfin une jalousie dont il ne fut plus le maître. Il lui fit toutes sortes de mauvais traitemens, et n'eut point de repos qu'il ne l'eût contraint de partir, dans le péril imminent de tomber entre les mains d'une troupe d'Isaures, qui courait le territoire de Césarée, et qui venait d'y brûler un gros bourg. Le saint monta en litière, en plein midi, dans un accès de fièvre, en présence du peuple rassemblé qui gémissait et murmurait hautement contre son impitoyable évêque. Séleucie, veuve du fameux Ruffin, avait une maison à cinq milles de Césarée : elle la fit offrir à Chrysostome, qui fut contraint de s'y arrêter. Mais Pharétrius ne le put encore souffrir en cet endroit. On le fit déloger précipitamment par une nuit très-obscure. D'abord on alluma des flambeaux ; mais la crainte des barbares, peu éloignés, les fit éteindre. Comme le chemin était raboteux et dans une pente difficile, un des mulets s'abattit sous la litière, et la renversa : le malade fut réduit à marcher ou à se traîner comme il pût, en prenant le bras de quelqu'un de la compagnie, dans

le

le tremblement de la fièvre et des rencontres alarmantes qui se renouvelaient à chaque moment.

Enfin il arriva à Cucuse, après deux mois de marche, dont plus de moitié dans une maladie sérieuse. Il se trouva cependant assez bien à son arrivée. Dans ce lieu barbare et sauvage, on lui fit un accueil qu'il n'avait point éprouvé depuis long-temps. Le peuple, les gens de distinction, l'évêque, tout s'empressa de lui donner des marques touchantes de vénération et d'une sincère affection. Plusieurs grands, des dames de la première qualité, de tous les quartiers de l'empire, ou le visitèrent, ou le firent visiter, afin de fournir à ses besoins; en sorte que ce désert lui devint agréable, et qu'il écrivit à sainte Olympiade de surseoir aux mouvemens qu'elle se donnait pour changer ce lieu d'exil (1). Il y demeura une année, durant laquelle il s'occupa, en philosophe chrétien, à écrire, tant pour sa consolation que pour celle de ses ouailles. C'est là qu'il fit son traité contre le scandale qu'on prenait de cette persécution, ainsi que le discours où il prouve d'une manière si admirable, que notre bonheur ou notre malheur, après Dieu, ne dépend que de nous-mêmes. Toutes les lettres qui nous restent de ce père, sont aussi le fruit de cet exil. Celles qui sont adressées à Olympiade, au nombre de dix-sept, montrent bien que les cœurs des saints, pour être tout à Dieu, n'en sont pas moins sensibles aux pures ardeurs de l'amitié. On ne voit rien dans les liaisons mondaines, non-seulement de si vrai et de si constant, mais de si cordial.

Cependant le zèle de cet homme vraiment apostolique ne put être oisif dans ces lieux sauvages. Comme il était sur la frontière des Perses, il s'occupa utilement aux progrès de l'évangile parmi ces infidèles. Rendez tous les services possibles à l'évêque Maruthas, écrivit-il à Olympiade (2), car j'ai

(1) *Epist.* 12, *al.* 31. (2) *Epist.* 13.

grand besoin de lui, pour les affaires de la religion en Perse. Je désirerais fort de le voir à son passage, pour apprendre le détail des fruits de salut qu'il a opérés. Mais sachez au moins s'il a reçu mes deux lettres ; je lui écrirai de nouveau, s'il daigne me répondre : s'il ne juge pas à propos de le faire, intruisez-vous par son moyen, et instruisez-moi de l'état de l'église dans ces régions. Apprenez-moi en même temps s'il espère encore d'y évangéliser. Cet évêque Maruthas était un homme d'un grand mérite, d'une grande piété, et l'église l'honore entre les saints martyrs. Il avait assisté au concile du Chêne, mal instruit et prévenu, ainsi que bien d'autres bons évêques, contre saint Jean Chrysostome, qui oublia ses préjugés, et les restes de froideur qui en étaient la suite. L'évêque de Constantinople n'était plus un homme, et foulait aux pieds tout intérêt personnel, quand il était question de ceux de l'église.

Maruthas avait été envoyé en ambassade au roi de Perse Isdegerde, et par l'éminence de ses talens et de ses vertus, il s'était rendu respectable à ce prince infidèle, au point d'alarmer la jalousie des mages, et de leur faire craindre la conversion du roi. Il l'avait guéri d'un mal où tous leurs remèdes et les secrets de leur magie avaient échoué. Ils résolurent sa perte, et pour en venir à leurs fins, ils s'avisèrent de cet artifice : Dans le temple où l'on conservait le feu perpétuel qu'adoraient les Perses, ils firent cacher un homme sous terre ; et quand le roi vint prier, une voix souterraine cria qu'il fallait chasser Isdegerde, comme un profane qui favorisait le prêtre des chrétiens. Le prince voulut aussitôt renvoyer Maruthas, malgré l'estime qu'il avait pour lui ; mais l'évêque éventant la supercherie, dit au roi de faire creuser à l'endroit d'où la voix était sortie, et qu'il se convaincrait de l'imposture. Isdegerde suivit ce conseil, et découvrit en effet l'imposteur. Son indignation fut terrible : on décima tous les mages ; on permit à Maruthas

de bâtir des églises par-tout où il voudrait; et par une aventure qui devait anéantir le christianisme dans la Perse, y il devint très-florissant. De nouvelles fourberies de la part des mages ne servirent qu'à les confondre de nouveau, et à faire honorer de plus en plus l'évangile. Peu s'en fallut que le roi ne l'embrassât enfin, à l'occasion d'un second miracle qui opéra la guérison du prince son fils, et qui fut accordé aux prières, tant de Maruthas, que d'un autre évêque nommé Ablaat ou Abda (1).

Les affaires de la religion chez les Goths occupaient également saint Jean Chrysostome. Il leur avait donné un excellent évêque, dans la personne d'Oulinas, qui mourut après avoir fait beaucoup de bien parmi eux. Le roi des Goths écrivit aussitôt pour avoir un nouvel évêque de la même main: les choses en étaient là, quand le saint fut chassé précipitamment de son siége. Il craignit que dans le tumulte où restait l'église de Constantinople, on n'ordonnât un sujet peu convenable, pour une mission où il ne fallait pas moins qu'un apôtre. Il prit donc le parti de garder le secret, et de laisser traîner l'affaire en longueur, jusqu'à ce qu'on vît jour à mieux faire. En attendant, il écrivit à quelques moines goths, et à d'autres personnes bien intentionnées, de pourvoir aux besoins les plus pressans de l'église de Gothie.

Il prit le même soin des églises naissantes de la Phénicie, où les païens en fureur avaient tout nouvellement massacré plusieurs ouvriers évangéliques. Pour en avoir de nouveaux, il écrivit de toute part, et il pressa particulièrement le prêtre Ruffin, homme d'une telle vertu et d'un tel mérite, que sa seule présence était capable, à ce que lui écrivait le saint docteur, de remédier à tous les maux de ces églises désolées. Il le pria de lui donner continuellement de ses nouvelles, même

(1) Socr. VII, 8.

en route ; et il lui promit, de son côté, tous les secours possibles. Hâtez-vous, ajouta-t-il, d'achever avant l'hiver les églises qui ne sont pas encore couvertes. Quant aux reliques des saints martyrs, n'en soyez point en peine : je viens de m'adresser à l'évêque d'Arabisse, qui en a quantité de très-authentiques ; je les enverrai dans peu en Phénicie (1). Ces reliques devaient servir, suivant la coutume, à la consécration des autels.

Cet évêque, dont saint Chrysostome fait l'éloge, était Otrée, qui eut occasion de signaler son humanité envers le saint, quand il se réfugia dans la forteresse d'Arabisse, après une irruption des plus alarmantes de la part des Isaures. Dans cette petite ville, plus septentrionale que Cucuse, Chrysostome, né sous le ciel pur et tempéré d'Antioche, avait beaucoup à souffrir de la rigueur de l'hiver, qui toujours rude en Arménie, le fut extraordinairement cette année-là. Rien n'était plus contraire à son tempérament et à l'état de faiblesse où l'avait réduit l'opiniâtreté de la fièvre, que ces frimats continuels. Mais la férocité des Isaures était encore plus terrible que la maladie. Quelque part qu'on aille, dit-il dans plusieurs de ses lettres, on ne voit que maisons abattues, que champs jonchés de cadavres, que ruisseaux convertis en fleuves de sang, que débris et que ruines. La forteresse où nous nous trouvons est plus sûre que les autres ; mais nous n'en sommes guère plus tranquilles ; car ces audacieux barbares insultent les meilleures places ; et le moindre inconvénient de leurs attaques, c'est de nous tenir enfermés comme dans une triste prison. Nous avons perpétuellement la mort à nos portes ; tout est moissonné par le fer ou par le feu, et nous avons tout à craindre de la famine, à cause de la multitude, qui ne cesse pas de se réfugier dans un lieu si étroit ; car l'effroi chasse tout le monde des grandes villes : les cités ne sont plus

(1) *Epist.* 146.

que de tristes amas de maisons vides et taciturnes ; les forêts et les cavernes sont devenues les habitations des citoyens, et les Arméniens, réduits à la condition des bêtes sauvages, ne trouvent leur sureté que dans les déserts. Ici, l'on change tous les jours de demeure à la façon des Scythes et des Nomades ; mais plus mous que ceux de ces peuples, les petits enfans emportés de nuit avec précipitation, restent souvent sans vie et roides de froid, au milieu des neiges.

Cependant le Seigneur se déclara de nouveau pour son serviteur si cruellement persécuté. Il arriva plusieurs accidens, qu'on regarda comme des punitions divines de la persécution. C'est ainsi qu'on jugea d'un orage affreux, où la grêle tomba, grosse comme des noix, à Constantinople et aux environs. Peu de jours après, mourut l'impératrice Eudoxe, en mettant au monde un enfant pareillement mort. L'évêque de Calcédoine, qui ne cessait d'invectiver contre saint Chrysostome, mourut d'un accident tout particulier, et le plus léger en apparence. Au conciliabule du Chêne, saint Maruthas lui avait marché par mégarde sur le pied ; la blessure s'envenima, la gangrène suivit de près, il fallut enfin couper le pied et la jambe à plusieurs reprises ; le mal gagna l'autre jambe, puis tout le corps, et devint incurable. Entre les autres acteurs de cette cabale, plusieurs furent affligés d'horribles maladies, plusieurs moururent d'une manière étrange. L'un tomba d'un escalier, et resta sur la place ; l'autre mourut inopinément, en exhalant une odeur insupportable. Un troisième eut les entrailles brûlées, le ventre ulcéré, et tout le corps rongé de vers, avec une horrible infection. Un autre encore eut la langue si enflée, qu'elle lui boucha la respiration et le suffoqua ; mais avant d'expirer, il fit par écrit sa confession publique. Le ciel parut ne vouloir épargner aucun des coupables. Tel eut la goutte, précisément au doigt dont il avait souscrit l'inique proscription. Tel qui

avait donné carrière à sa langue effrénée, perdit tout à coup la parole, et resta huit mois sur un lit, sans pouvoir porter la main à sa bouche. Tel se rompit la jambe en tombant de cheval, et mourut sur le champ. Plusieurs enfin eurent des accès de frénésie, où croyant voir des bêtes féroces, des Barbares armés, des gouffres embrasés ouverts sous leurs pieds, ils poussaient le jour et la nuit des cris effroyables (1).

Saint Nil, un des plus illustres solitaires de son temps, donna tous ces fléaux pour autant de châtimens de la persécution exercée contre le saint patriarche. Il en écrivit par deux fois à l'empereur. Comment prétendez-vous, lui dit-il (2), voir Constantinople délivrée des maux qui l'affligent, après qu'on en a chassé la colonne de l'église, la lumière de la vérité, le plus digne organe du Verbe de Dieu, je veux dire le bienheureux évêque Jean? Vous me dites d'interposer le secours de l'oraison; mais comment prierais-je pour une ville en butte à la juste indignation du Tout-puissant, moi qui suis consumé de tristesse, moi qui ai l'esprit comme aliéné par les énormes excès que l'on continue d'y commettre? Prince, commencez par faire pénitence d'avoir privé cette église des instructions de son incomparable pasteur, et d'avoir cru légèrement sur son compte, je ne dirai point quelques évêques, mais quelques hommes revêtus de l'épiscopat qu'ils profanaient par la fougue de leur passion insensée. Ce ton de prophète ou d'apôtre convenait à saint Nil, après les preuves qu'il donnait depuis longtemps de son détachement des vanités du siècle et d'une sainteté consommée. Issu de la plus haute noblesse de Constantinople, il avait été préfet de cette ville, et avait joui de la plus brillante fortune.

Déjà père de deux fils, il fut extraordinairement touché de Dieu, se sépara d'une digne et tendre

(1) Socr. VI, 10; Soz. VIII, 27. (2) *Lib.* II, *Ep.* 265.

épouse, dont il n'obtint le consentement qu'avec peine. Il lui laissa le plus jeune de ces deux enfans, et prit l'aîné avec lui dans sa solitude. Il se retira jusqu'au mont Sinaï, où il passa un long espace de temps, avec des solitaires d'une éminente perfection. Ils y habitaient, en des grottes ou en des cellules non moins pauvres, qu'ils bâtissaient eux-mêmes, à quelque distance les unes des autres. Mais ils s'assemblaient le dimanche, pour recevoir la communion, et pour conférer ensemble des choses spirituelles. La plupart ne mangeaient point de pain, et ne vivaient que d'herbes crues ou de quelques fruits sauvages, en très-petite quantité : quelques-uns ne prenaient de nourriture qu'une seule fois la semaine (1).

Tous les grands serviteurs de Dieu, à l'exemple de saint Nil, épousèrent, dans tous les états, l'intérêt de saint Chrysostome. Quatre évêques eurent le zèle de se transporter à Rome, et de remettre en main propre au pape, trois lettres, l'une du saint, l'autre de son clergé, la troisième de quarante prélats qui lui étaient des plus attachés; et mirent ainsi l'indignité de l'oppression dans la plus sensible évidence (2).

C'était saint Innocent qui occupait alors la chaire de saint Pierre; le pape Anastase, dont saint Jérôme relève extrêmement les vertus, étant mort en 402, vers la fin du mois d'Avril. Innocent est le second pape dont il nous reste des décrétales authentiques et bien assurées. Entre ces décrétales ou lettres pontificales, qui ont force de loi, et que toutes les églises, au moins dans l'Occident, se sont toujours fait un devoir d'observer, comme les anciennes règles de la discipline du siége apostolique, on remarque celle qui est adressée à saint Victrice, évêque de Rouen, l'un des plus dignes prélats des Gaules, et qui, formé à l'école du grand saint Martin, joignit les sollicitudes générales de l'apostolat

(1) *Nili Narr.* 2, *p.* 13; Bolland. 14 *Jan.* (2) Pall. *p.* 10.

au gouvernement d'une église particulière. Il porta la lumière de l'évangile aux peuples de la Belgique, sur les côtes de l'Océan, et il établit de nombreuses églises dans le pays de Tournai et de Térouanne, où le christianisme avait fait jusqu'alors peu de progrès. Il n'en cultivait pas avec moins d'ardeur le champ confié spécialement à ses soins. L'église de Rouen devint, sous ce pasteur, une des plus florissantes des Gaules, non-seulement par le règlement des mœurs et la majesté du culte divin, mais par la beauté et le nombre des édifices sacrés; en sorte que cette ville, dit saint Paulin dans une lettre de félicitation à ce saint évêque (1), autrefois peu connue même des provinces voisines, est aujourd'hui renommée dans tout le monde chrétien pour la magnificence de ses templess

Victrice avait un zèle égal pour toutes les parties de la discipline, et c'est à sa demande qu'Innocent premier lui envoya quatorze articles de règlement, assez semblables à ceux de la décrétale du pape Sirice à Himérius, et comme eux, concernant pour la plupart les ordinations et la continence des clercs. Ce qu'il y a de plus particulier dans cette seconde décrétale, datée du quinzième de Février 404, c'est qu'une femme, qui du vivant de son mari en a épousé un autre, n'est reçue à pénitence qu'après la mort de l'un des deux. De même, et par assimilation au châtiment de ce genre d'adultère, les vierges chrétiennes, qui après avoir reçu le voile de l'évêque, viendront à se marier, même secrètement, ne sont point admises à la pénitence, que celui qu'elles ont épousé ne soit mort : c'est-à-dire que ces cas étaient de ceux où l'église, sans désespérer du salut des pécheurs, et en leur accordant le viatique nécessaire ou l'absolution secrète, leur refusait la réconciliation publique, afin d'intimider leurs semblables.

L'année suivante, saint Exupère de Toulouse

(1) *Epist*, 27.

consulta aussi le saint siége, et reçut des réponses claires et précises sur les sept questions qu'il avait proposées. Dans la première, concernant la continence des prêtres et des diacres, il ne s'agit pas de l'obligation qu'ils avaient de la garder. Le pape venait de répondre à saint Victrice, généralement pour toutes les églises comme pour celle de Rouen, qu'on devait avoir soin que les prêtres et les lévites de la loi nouvelle n'eussent point de commerce avec leurs femmes. Il était question du traitement qu'on ferait aux infracteurs de la règle. Innocent prononce qu'il faut les éloigner du ministère, et les priver, suivant la décision de son prédécesseur Sirice, de tout honneur ecclésiastique; que s'ils n'ont pas eu connaissance de cette décision, il faut user de quelque indulgence, et leur laisser l'exercice des ordres qu'ils ont reçus, mais sans espérance de monter aux ordres supérieurs, et cela même sous la condition de garder religieusement la continence à l'avenir. Il n'est pas décidé moins clairement dans cette décrétale, qu'après le divorce fait, pour quelque raison que ce soit, on ne peut, sans adultère, se remarier du vivant de la personne dont on est séparé.

La seconde question d'Exupère, et qui peut répandre un nouveau jour sur la décrétale précédente, concerne les pécheurs qui demandent à la mort la grâce de la réconciliation, après avoir passé tout le cours de leur vie, depuis le baptême, dans les désordres de l'incontinence. Le pape répond, qu'on avait coutume autrefois de leur accorder la pénitence, et de leur refuser la communion. Les auteurs ne s'accordent pas sur ce qu'il faut entendre ici par le mot de communion. Les uns l'interprètent de l'absolution sacramentelle, et les autres de l'absolution donnée solennellement pour la réconciliation publique. La crainte de ne paraître pas plus savant que le vulgaire, empêche souvent de découvrir la vérité; si par le mot de communion l'on entendait ici, avec le simple peuple,

la participation de l'eucharistie, il ne resterait plus de difficulté. On voit par cette réponse du pape saint Innocent, que l'église peut avoir de bonnes raisons de changer sa discipline, selon les circonstances. Ce qu'elle présente de plus étonnant, c'est la sévérité, plus grande durant les persécutions que dans les temps calmes et tranquilles : mais la décrétale même donne la raison de cette conduite, en nous apprenant que quand les épreuves, et par conséquent les occasions de chute, étaient plus fréquentes, on craignait que la facilité du pardon n'entraînât la subversion des lois et des mœurs.

Saint Exupère, à qui cette décrétale s'adresse, fut, aussi-bien que saint Victrice, un des plus illustres évêques des Gaules. Il avait été prêtre de l'église de Bordeaux, d'où la réputation de sa sainteté le porta sur le siége de Toulouse. Entre toutes ses vertus, il signala principalement sa charité et sa libéralité, qu'il étendit au delà des mers. Ayant appris que les solitaires de la Palestine et de l'Egypte avaient beaucoup à souffrir d'une famine qui affligeait ces provinces, il leur envoya d'abondantes aumônes. Les monastères de saint Jérôme ne furent pas oubliés dans ces largesses, auxquels le saint bienfaiteur joignit une lettre pleine de témoignages d'affection et d'estime. Jérôme était alors occupé à rédiger ses commentaires sur les petits prophètes; et pour marquer sa reconnaissance à Exupère, il lui dédia le commentaire de la prophétie de Zacharie.

Les Gaules avaient beaucoup d'autres grands évêques; saint Paulin en nomme plusieurs qui faisaient l'honneur de l'épiscopat, entr'autres, Simplice de Vienne, Amand de Bordeaux, Diogénien d'Alby, Dynamius d'Angoulême, Vénérand d'Auvergne ou de Clermont, successeur de saint Artème, Alithius de Cahors, successeur de saint Florent, et Pégasius de Périgueux. Tous ceux-ci étaient de la Narbonnaise ou de l'Aquitaine, et ils

avaient des rapports particuliers avec Paulin, en qualité de voisins ou de compatriotes. Il en est d'autres, dont les vertus ne méritaient pas moins d'éloges, tels que saint Séverin de Cologne, saint Evre de Toul, saint Marcel de Paris, et saint Agnan d'Orléans, à qui l'on présume que le général Agrippin accorda le privilége dont jouirent jusqu'à notre temps ses successeurs dans l'épiscopat, c'est-à-dire, de délivrer les prisonniers à leur installation. Félix de Trèves, quoiqu'ordonné par les Ithaciens, mérita aussi d'être compté parmi les saints. Il quitta son siége, par esprit de pénitence, et finit ses jours dans un monastère qu'il avait bâti quelques années auparavant.

Cependant les Gaules éprouvèrent un scandale domestique, qui se communiqua même aux régions voisines. Les erreurs de Vigilance se répandirent dans l'Espagne, de la ville de Convènes où il était né, c'est-à-dire, de Comminge, alors appelée Convènes, du mot latin qui signifie des gens assemblés de divers endroits; parce que Pompée, son fondateur, l'avait peuplée de brigands et de pirates qu'il venait de subjuguer. Vigilance commença par tenir cabaret en Espagne, puis devint prêtre de Barcelone, où il eut l'adresse de se lier d'amitié avec saint Paulin. Il en obtint même des lettres de recommandation pour saint Jérôme, dans le dessein où il était d'entreprendre le voyage de la Palestine. Mais il se joignit, bientôt après son arrivée, aux ennemis du saint docteur, pour aider à le diffamer. Jérôme eût dissimulé les injures faites à sa personne, si le détracteur n'avait en même temps fait injure aux livres saints, par quelques interprétations impies.

Il lui écrivit donc avec ce genre d'énergie qu'il savait si bien employer contre la témérité orgueilleuse des sectaires. Si ce n'est pas perdre le temps, lui dit-il (1), de faire des leçons à un homme qui

(1) *Epist.* 75.

n'a point appris l'art de parler et qui n'a pas la prudence de se taire, je vous avertis de ne faire étalage que des sciences nourricières où vous vous êtes exercé, de peur qu'en écrivant, vous n'apprêtiez à rire à ceux qui en ont le moins d'envie. Ce que vous entreprenez aujourd'hui, n'est pas ce que vous avez appris dans votre jeunesse ; vous y fûtes appliqué à d'autres études, et ce n'est certainement pas le même talent, de goûter les vins et d'entendre les divines écritures. Si vous prétendez vous livrer aux travaux de l'esprit, étudiez d'abord les élémens de la grammaire, les préceptes de la rhétorique, la dialectique et la philosophie ; et quand vous saurez toutes ces choses, apprenez encore à garder le silence.

Vigilance ne suivit pas ce conseil, et se déshonora, par la corruption grossière de sa doctrine. Elle combattait la virginité, l'état monastique, la continence des clercs. Ce fut vraisemblablement pour s'autoriser davantage contre ces erreurs, que saint Victrice et S. Exupère, quoiqu'instruits des bonnes règles, firent constater les saints usages, et renouveler les décrets du saint siége. Vigilance, dans presque toutes ces idées sur le culte public, préludant aux sectes qui sont venues long-temps après lui, traitait encore de superstition, même d'idolâtrie, le culte des saintes reliques, et sur-tout la coutume d'allumer des cierges en plein jour, pour les honorer. Du milieu de l'Espagne, où ces dogmes impies avaient déjà porté l'alarme, on pria saint Jérôme, regardé comme l'oracle de l'église universelle, au moins pour ce qui était du sens des écritures, et on le fit presser par le porteur des aumônes de saint Exupère, de lire et de réfuter les écrits pervers qu'il était chargé de lui présenter. Le départ précipité du commissionnaire ne laissa qu'une nuit pour cette réfutation, d'une éloquence d'autant plus vive et plus naturelle, que l'art et l'étude y eurent moins de part.

On a vu, dit-il à la louange des Gaules, dont

il observe que Vigilance fut le premier hérésiarque; on a vu plusieurs monstres dans les autres contrées soumises à l'église. Les Gaules étaient les seules qui n'en eussent point enfanté. Jusqu'ici elles n'ont été fécondes qu'en hautes vertus, en grands capitaines et en orateurs excellens. Mais Vigilance, qu'on appellerait plus convenablement Dormitance, en se réveillant tout à coup, en quittant la poudre et la fumée de sa cuisine, leur en ravit en un moment cette prérogative. Ce cabaretier parvenu, mêle encore l'eau avec le vin, et par un artifice de sa première profession, il tâche d'altérer la pureté de la foi catholique, et d'y insinuer la lie contagieuse de l'hérésie. Il déclame contre le jeûne au milieu des banquets; et c'est en philosophant parmi les plats et les bouteilles, qu'il dénigre la virginité, et tourne en dérision la pudeur. Tu crains sans doute, ô prudent Vigilance, que si la continence, amie du jeûne et de la sobriété, restait en vigueur dans les Gaules, on ne fréquentât plus les hôtelleries (1). Saint Jérôme nous apprend toutefois qu'il y avait quelques évêques engagés dans les erreurs de Vigilance, si cependant, reprend-il, on peut appeler évêques ceux qui n'ordonnent que des diacres mariés, et qui, malgré l'autorité et la pratique des églises de l'Orient, de l'Egypte et du siége apostolique, qui ne reçoivent que des clercs vierges ou continens, ne laissent pas de croire qu'on ne doit point garder dans cet ordre l'intégrité du célibat (2).

Le saint docteur ne pouvait nous laisser un témoignage plus expressif de l'antiquité de la discipline ecclésiastique, touchant la continence des ministres sacrés. Il ne justifie pas moins fortement l'invocation des saints, la vénération des reliques, ainsi que la coutume d'allumer des cierges en plein jour dans les églises; usage qui, à la vérité, commençait en Occident, mais qui se trouvait universellement établi chez les Orientaux. Quant aux

(1) Hier. *in Vigil.* (2) *Ibid. c. 2.*

calomnies de Vigilance contre l'église, et ses absurdes imputations de superstition et d'idolâtrie, Jérôme répondit que nul fidèle n'avait jamais adoré les saints, ni érigé les hommes en divinités. Mais l'hérétique, ajouta-t-il, traite de sacrilége le soin que nous prenons de couvrir leurs reliques d'étoffes précieuses. Nous sommes donc sacriléges, quand nous marquons notre respect dans les basiliques des apôtres. L'empereur Constance fut donc sacrilége, quand il fit apporter à Constantinople ces restes vénérables d'André, de Luc, de Timothée, devant lesquels les démons rugissent. Il faut encore aujourd'hui nommer sacrilége l'empereur Arcade, qui vient de transférer, avec tant de pompe, de Judée et de Thrace, les os du bienheureux Samuel. Tous les évêques, les peuples de toutes les provinces, qui accouraient sur toute l'étendue de la route, et qui faisaient au saint prophète un cortége sans interruption, depuis la Palestine jusqu'à Calcédoine, étaient non-seulement des sacriléges, mais des insensés, de vénérer à l'envi de froides et viles cendres (1).

Le saint veut parler de la translation des reliques de Samuel, que l'empereur Arcade fit en effet, avec le plus pompeux appareil, sous le pontificat d'Atticus.

Il avait succédé à Arsace, qui était mort âgé de quatre-vingt-un ans, seize mois après l'expulsion de saint Jean Chrysostome. Cet événement n'avait rien changé au sort du saint patriarche, ni à celui de ses vertueux partisans. L'oppression continuait toujours, malgré l'intérêt que tous les gens de bien et les plus dignes prélats prenaient à cette grande affaire, qui émut toute l'église. Le souverain pontife, par une sage économie, employa tous les ménagemens de la charité et de la condescendance, et il demeura d'abord en communion avec les deux partis, c'est-à-dire, celui de Chrysostome, et celui

(1) *Cap.* 2.

de son antagoniste Théophile; il blâma néanmoins très-hautement ce violent adversaire d'avoir procédé d'une manière si dure, et sur-tout l'accusé n'ayant point été présent. Comme Théophile s'appuyait sur les canons d'Antioche, le pape lui manda expressément, que l'église romaine n'en connaissait point d'autres, relativement à cette affaire, que ceux de Nicée. Ceux que les hérétiques ont composés, ajoute-t-il, doivent rester sans effet, suivant le concile de Sardique, quand d'ailleurs ils seraient équitables. Pour le saint évêque, il lui écrivit une lettre affectueuse, afin de l'encourager, en attendant que l'on put ajouter une justification éclatante à celle qu'il avait déjà dans le témoignage secret de sa conscience.

Il arrivait journellement à Rome de nouvelles lumières sur l'iniquité de la trame, qu'on y avait d'abord entrevue sans la pénétrer. Outre les évêques déjà venus d'Orient en grand nombre, il vint à Rome un prêtre de Constantinople, nommé Théotane, avec les lettres synodiques d'un concile d'environ vingt-cinq évêques en faveur du saint exilé: il y vint aussi des solitaires et des vierges qu'on avait traités cruellement, pour leur attachement à leur pasteur légitime, et qui portaient encore les empreintes des coups endurés pour une si belle cause. On apprit que la persécution avait été poussée jusqu'à prononcer la peine de déposition et la confiscation des biens, contre les évêques qui refuseraient de communiquer avec Théophile et d'approuver sa conduite. Les laïques constitués en quelques dignités avaient été condamnés à les perdre; les officiers et les gens de guerre, à être cassés; la bourgeois et les gens de métier, à une grosse amende et au bannissement. Mais l'attachement héroïque de ce bon peuple pour son saint pasteur faisait affronter tous les périls, et sacrifier ce qu'on avait de plus cher.

Le souverain pontife écrivit à l'empereur Honorius, touchant une affaire qui bouleversait la moitié

de l'église. On délibéra mûrement, au conseil de ce prince religieux, et parmi ses prélats. En conséquence, on députa vers Arcade cinq évêques, avec deux prêtres et un diacre, chargés des lettres les plus pressantes d'Honorius, du pape et des évêques d'Occident. Les Orientaux qui avaient porté leurs plaintes à Rome, s'en retournèrent pleins de confiance, avec ces députés; mais l'issue de la négociation fut bien contraire à leurs espérances. Les députés étaient encore en chemin sur la côte d'Athènes, qu'ils furent arrêtés par un tribun militaire, tirés de leur navire, et rembarqués en deux vaisseaux différens, où ils essuyèrent une horrible tempête, sans avoir presque rien à manger pendant l'espace de trois jours. Arrivés à Constantinople, à l'entrée de la nuit, les gardes les arrêtèrent à leur tour, et les reconduisirent brusquement sur leurs pas, sans leur dire par quel ordre ils en agissaient ainsi; puis ils les enfermèrent dans une forteresse, au bord de la mer, où on les traita avec la dernière insolence. On mit les Romains dans une chambre, les Grecs dans plusieurs autres, sans leur laisser un seul domestique pour les servir.

Le point capital qu'on se proposait, après avoir écarté les Romains de l'audience de l'empereur, c'était d'intercepter les dépêches qu'ils avaient à lui remettre. A la demande qu'on leur fit de les livrer, ils représentèrent le respect dû à la qualité, tant des personnes qui les envoyaient, que de celles à qui elles étaient adressées. Mais on n'avait pas fait une première démarche de cette nature, pour reculer. Un tribun, nommé Valérien, arracha ces lettres à l'évêque qui en était chargé, avec tant de violence, qu'il lui cassa le pouce. Le lendemain on vint pour les corrompre, l'argent à la main; et on les sollicita long-temps de communiquer avec Atticus. Ils résistèrent avec courage; mais désespérant de mettre fin aux troubles de l'Orient, ils demandèrent qu'il leur fût au moins permis de retourner en paix à leurs églises. Valérien vint enfin

les

les tirer du château où ils étaient, et les fit embarquer sur un bâtiment ruineux, avec vingt soldats féroces, tirés de différentes compagnies. On disait même que les mesures étaient prises pour les faire périr. Mais ils changèrent de vaisseau à peu de distance, dans le péril manifeste du naufrage, et ils gagnèrent, vingt jours après, la côte d'Italie.

Ils ignoraient cependant ce qu'étaient devenus les évêques de Grèce partis avec eux. Le bruit courut d'abord, qu'on les avait jetés dans la mer. On sut depuis, qu'ils avaient été bannis aux extrémités les plus barbares de l'empire; l'un sur la frontière de Perse, l'autre bien avant dans l'Arabie, près des Sarrasins; un troisième jusqu'au voisinage des Ethiopiens; les uns et les autres dépouillés de tout, et mis sous la garde des esclaves publics. Ils ne furent pas les seules victimes de l'esprit de schisme et de vengeance. Sérapion, l'un des plus fidèles disciples de saint Chrysostome qui l'avait ordonné évêque d'Héraclée, fut chargé de mille imputations calomnieuses, fouetté publiquement, condamné par une cruauté bizarre à avoir les dents arrachées, et enfin relégué dans son pays, qui était l'Egypte. Un saint vieillard, nommé Hilaire, qui depuis dix-huit ans vivait dans une austérité où il ne se permettait pas même l'usage du pain, fut battu cruellement; non par ordre du juge laïque, plus équitable envers l'homme de Dieu, mais par l'emportement de la partie rebelle du clergé. Plusieurs autres personnages distingués, soit par leurs dignités, soit par leurs qualités personnelles, pour se cacher et pouvoir subsister, se virent réduits, durant des années entières, ou à labourer la terre, ou à vivre des plus vils métiers, et enfin à se bannir eux-mêmes, de peur d'un traitement plus cruel.

Les lâches ennemis de Chrysostome lui enviaient jusqu'à l'estime qu'on avait de ses vertus, et la gloire des conversions qu'il faisait parmi les infidèles de son voisinage. C'est pourquoi ils sollicitèrent et obtinrent un nouvel ordre de la cour, pour le faire

transférer à Pytionte, lieu désert, sur les bords septentrionaux du Pont-Euxin. Ce nouveau voyage dura trois mois, quoique le saint fût extraordinairement pressé dans la marche, par deux soldats prétoriens qu'il avait pour conducteurs. L'un des deux ne put s'empêcher de lui en faire quelque sorte d'excuse, dans l'état d'affaiblissement où il le voyait; et il lui révéla que tel était l'ordre précis de la cour. L'autre s'irritait des ménagemens de son compagnon, pressait le saint de marcher la nuit comme le jour, se faisait un spectacle amusant, et raillait avec insolence, tantôt d'un évêque ou d'un grand tout trempé de pluie, tantôt de sa tête chauve et brûlée des ardeurs du soleil. Il ne souffrait pas qu'on s'arrêtât un moment dans les villes, ni dans les bourgs qui fournissaient quelques soulagemens et quelques commodités. Enfin l'on arriva près de Comane, terme marqué par le ciel aux travaux et à la vie du grand Chrysostome. On ne le laissa point loger dans la ville, mais à cinq ou six milles de distance, dans un réduit dépendant d'une église dédiée à saint Basilisque, ancien évêque de ce lieu, et martyrisé autrefois avec saint Lucien d'Antioche. Pendant la nuit, le saint martyr apparut à Chrysostome, et lui dit : Courage, mon frère Jean, nous serons demain ensemble. Jean se tenait si assuré de la révélation, qu'il pria le lendemain son impitoyable conducteur de retarder un peu le départ. Il ne put l'obtenir; mais à peine avait-on marché trente stades, ou une lieue et demie, que le patriarche se trouva si mal, qu'il fallut revenir à l'église d'où l'on était parti. Là il commença par quitter ses vêtemens ordinaires, pour se revêtir tout de blanc; il distribua aux pauvres le peu qui lui restait, puis reçut, étant encore à jeûn, la communion des sacrés symboles de Notre-Seigneur, dit la Chronique d'Alexandrie, c'est-à-dire l'Eucharistie; il fit sa prière devant tout le monde, la finit par ces mots qu'il disait souvent : Dieu soit loué de tout; puis il expira le 14 Septembre de

l'année 407. On l'enterra avec honneur auprès de saint Basilisque, et ses funérailles, disent les auteurs du temps, eurent tout l'éclat du premier jour de fête d'un martyr. Il y eut un concours prodigieux de gens de tout pays et de toute condition. On y vit avec le peuple, des moines et des vierges, non-seulement des lieux voisins, mais de la Syrie, de la Cilicie, du Pont et de l'Arménie : il semblait qu'ils se fussent donné le mot pour s'y trouver tous ensemble (1).

Le saint évêque était âgé d'environ soixante ans, et il avait gouverné l'église de Constantinople neuf ans et huit mois, en comptant son exil de plus de trois ans et demi. Sa mort n'ôta rien au zèle de ses défenseurs ; et tant que les Orientaux ne voulurent pas rétablir sa mémoire, l'église romaine, avec tout l'Occident, leur refusa sa communion, principalement à Théophile d'Alexandrie, le premier artisan de cette iniquité.

Comme sa cause fut celle de toute l'église, tous les souverains pontifes de son siècle et tous les docteurs le plus renommés ont fait à l'envi son éloge et celui de ses ouvrages : monumens trop universellement estimés, pour appréhender que personne nous reproche de sortir de notre plan en finissant ce livre par une notion de quelque étendue sur les écrits du plus éloquent des pères de l'église. Le pape saint Célestin, en exhortant le clergé de C. P. à juger des impiétés de Nestorius, par la pure et sublime doctrine qu'il avait reçue du grand Chrysostome : Que ne vous a point appris, dit-il, ce docteur de sainte mémoire, cet évêque si plein de lumière, dont les discours répandus dans toute la terre habitée, mettent en si grande recommandation la vérité catholique ? Sa voix n'a pu se faire entendre qu'en peu de lieux ; mais il n'y en a point qu'il n'instruise encore par ses écrits : la mort, loin de lui fermer la bouche, en a fait le prédicateur

(1) Soz. VIII, *c. ult.*

de tout l'univers, qui lit ses œuvres sublimes avec autant de fruit que d'admiration. Saint Léon loue dans ce père ces fleuves d'une doctrine spirituelle et vivifiante, qui sortant encore plus de son cœur que de sa bouche, portent dans toutes les ames l'onction, la force et la vie. Tous les Orientaux en concile le mirent après sa mort au rang des docteurs de l'église, le proposèrent non-seulement comme l'honneur de l'épiscopat dans la ville impériale, et comme l'une des plus grandes lumières de l'Orient; mais comme un flambeau capable de dissiper les ombres de chaque province et du monde entier. Saint Ephrem ne se contente pas de lui donner simplement le nom de Bouche d'or, qu'on attribuait à plusieurs autres docteurs; mais il l'appelle la bouche de toute l'église. Il s'est reposé, dit Cassien, sur le sein de Jesus, comme l'apôtre dont il porte le nom; et comme lui, il y a puisé ces traits de flamme qui embrasent les cœurs du divin amour. Formez-vous sur sa doctrine : si l'on ne peut l'égaler, il est au moins glorieux de l'imiter. Le grand évêque d'Hippone, avec l'autorité que donne la même étendue de génie, parlant de ce père grec, qu'on peut, à quelques égards, nommer l'Augustin de l'Orient, relève spécialement la pureté de sa foi, l'élévation de son esprit, la fécondité de sa science, et la juste célébrité de sa réputation.

Saint Isidore de Peluse examinant enfin, avec toute la précision de la critique, tous les caractères de l'éloquence de saint Jean Chrysostome, et le jugeant sur les règles sévères de Plutarque, il conclut à le mettre au-dessus de tous les autres orateurs sans exception. Il excelle en effet dans tout ce qui est de l'éloquence noble et naturelle, dans la composition, dans la méthode, dans les pensées et les expressions : à quoi il faut ajouter ce qu'on ne peut s'empêcher de sentir, avec Sozomène, en lisant plusieurs de ses discours, que ses expressions, comme ses pensées, ont souvent quelque

chose de divin qui surpasse la capacité de l'homme. Son style est toujours clair, simple, dépouillé de ces vains ornemens dont les déclamateurs avaient surchargé la beauté naïve de l'antique atticisme. Il conserve, jusques dans les termes, toute la pureté de ces anciens attiques. Toujours il plaît et toujours il persuade, parce qu'il a un air de vérité et un ton de sentiment qui pénètrent l'ame toute entière. On trouve par-tout des raisonnemens forts, mais simples, et mis à la portée de tous ses auditeurs, des comparaisons justes, des tours vifs et frappans, de grandes et lumineuses images, toutes les figures qui ornent et qui font sortir la vérité, au lieu de l'affaiblir. Mais entre toutes les propriétés de sa plume, celle qui la caractérise d'une manière unique, c'est l'art inimitable de toucher et d'attacher, en donnant du corps et des couleurs aux objets les plus sublimes, et quelquefois les plus subtils; de tirer des instructions aussi intéressantes que solides, du fonds le plus aride et le plus stérile en apparence. Il avait encore l'art, si familier aux anciens, de discerner et de manier les vrais ressorts de l'éloquence; de saisir le temps et les rencontres; de s'aider de tous les accessoires qui, pour les effets, l'emportent souvent sur le fond des choses, comme il le pratiqua, avec tant de succès, dans la consternation qui suivit la sédition d'Antioche.

On trouve cependant le style de saint Chrysostome un peu asiatique, ou trop diffus; mais en même temps, et jusque dans ses longueurs, on trouve tant d'esprit, tant d'agrémens, et sur-tout tant de traits d'une imagination vive et brillante, qu'entraîné dans la lecture par un charme inexplicable, on ne peut se résoudre à en rien omettre. C'est là ce qu'on éprouve, au moins dans les ouvrages de ses belles années. Car on sent une différence considérable entre ceux qui furent publiés à Antioche, et ceux qu'il composa depuis sur le siége épiscopal de la nouvelle Rome, où la multiplicité

de ses occupations et de ses travaux ne lui permettait plus de leur donner le même degré de perfection.

Ce fut même avant d'être chargé de l'instruction publique, avant d'être engagé dans le sacerdoce, qu'il écrivit ses traités et tous ses longs ouvrages, entre lesquels on admire sur-tout ses livres du Sacerdoce même, chef-d'œuvre en ce genre, et l'une des plus pures sources où l'église ait puisé les règles cléricales. Sa liturgie, pour le fond des choses, prouve combien il était versé dans tout ce qui concerne ces divins objets. On compte encore parmi ses meilleurs traités, ceux qui sont contre les gentils, ses avis aux veuves, son apologie de la vie monastique, son exhortation au moine Théodore tombé dans l'apostasie, et le sublime parallèle où il élève le vrai solitaire au-dessus des princes du monde. Le traité de la Componction remplit si parfaitement son objet, en excitant à la contrition du cœur par la confiance en la grandeur infinie de la divine miséricorde, qu'on en appela le pathétique et sage auteur, la langue de la miséricorde et l'œil de la pénitence. C'était là, avec l'aumône et avec le danger des faux biens de ce monde, le champ le plus ordinaire de son éloquence.

Il composa presque toutes ses belles homélies, après qu'il eut été fait, à l'âge de trente-huit ans, prêtre d'Antioche, ville nommée l'œil de l'Orient, autant pour l'éclat des talens et des arts, que pour celui de la magnificence, et où il fut toujours si goûté, que toute sa modestie ne put faire cesser les applaudissemens qu'on lui donnait au milieu de ses discours publics. Souvent il en était interrompu; et contraint de s'arrêter, il protestait, mais toujours en vain, qu'il ne se tenait pas honoré quand on battait des mains; mais quand on suivait la vérité.

Entre toutes les pièces de saint Chrysostome, ses homélies au peuple d'Antioche, qui tiennent

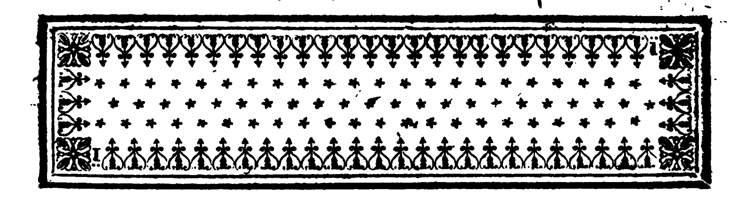
sans doute un des premiers rangs pour leur éloquence, produisirent encore plus d'effet, par l'habileté de l'orateur à préparer les ressorts qui opèrent les grands mouvemens, et qu'il ne sera pas hors de propos de développer ici, pour ceux qui suivent la même carrière. Pour corriger ses concitoyens de leurs habitudes invétérées, il ne manque pas l'occasion que lui présentent les alarmes où ils gémissaient depuis leur révolte, dans l'attente du dernier châtiment ; mais, contre sa coutume, il laisse passer sept jours entiers sans leur parler en public. Il les rassemble ensuite fréquemment, se montre plus inquiet et plus affligé que personne du malheur commun, partage la douleur de chacun, les plaint, les rassure, leur présente tous les motifs de la consolation et de l'espérance, ne les entretient de presque rien autre chose dans ses trois premiers discours. Après quoi, jugeant par leur empressement à courir en foule au lieu saint, que la foi s'était ranimée dans leurs cœurs, il leur peignit vivement la vanité du siècle, la folie des spectacles pour lesquels ils étaient passionnés, l'horreur de l'intempérance, des emportemens, de la profanation du nom de Dieu, de tous leurs vices dominans; et à l'occasion d'un crime qui devait ruiner la ville, il l'orna de toutes les vertus, et lui fit reprendre une face toute nouvelle.

Parmi les productions les plus dignes du grand Chrysostome, on compte encore la suite des homélies sur l'évangile de saint Matthieu, les premières homélies sur les épîtres de saint Paul, avec un grand nombre de panégyriques et de sermons détachés, que nous nous garderons bien de disséquer par morceaux. Il faut lire dans toute leur étendue chacun de ces chef-d'œuvres, admirables, sans contredit, par mille traits enlevans, mais beaucoup plus encore par les beautés d'ordre, par la disposition oratoire et par la force victorieuse de l'ensemble. A ce sujet même, nous avertirons

en passant, que l'extrait des œuvres de ce père, fait par un ancien auteur, en trente-un sermons qu'on donne pour le recueil des plus beaux endroits de l'original, est tout au contraire exécuté sans exactitude et sans goût.

On vante encore, avec justice, plusieurs lettres écrites par ce saint orateur, du lieu de son exil, où la continuité du péril et des souffrances, l'acharnement de ses persécuteurs, le dévouement plus grand encore de ses amis, et le concours de mille circonstances attendrissantes, rendirent à son style le feu et les grâces de son plus bel âge.

Quant à l'interprétation des divines écritures, c'est tout dire d'un mot, que saint Jean Chrysostome occupe entre les pères grecs, le même rang que saint Jérôme entre les latins. Mais quand il expose la sublimité de la doctrine, au moins de la morale et des maximes de perfection de l'apôtre saint Paul, on doit avouer, qu'entre tous les interprètes de tous les temps et de toutes les langues, seul et incontestablement il occupe la première place. Il semble souvent que l'esprit de Paul s'exprime par la bouche de Chrysostome, dont l'admiration pour cet apôtre allait jusqu'au transport et à un saint enthousiasme. On assure qu'en écrivant il en avait toujours le portrait sous les yeux; qu'en le regardant fixement, et en l'interrogeant de l'œil, il montait son génie sur celui de son modèle, et s'élevait, pour ainsi dire, avec lui jusqu'au troisième ciel. C'est ainsi que le plus éloquent des apôtres a formé le plus éloquent des pères de l'église.



HISTOIRE
DE L'ÉGLISE.

LIVRE DOUZIÈME.

Depuis la mort de saint Jean Chrysostome en 407, jusqu'à la condamnation du pélagianisme en 418.

LA mort de l'empereur Arcade suivit de près celle de saint Jean Chrysostome, qui avait été si indignement avancée par ses persécutions. Dès le premier jour de Mai de l'année suivante 408, ce prince religieux et faible, doux et inconstant, timide et borné, à la fleur de son âge, n'ayant que trente-un ans, alla rendre compte du mal qu'il avait fait, ou plutôt qu'il avait laissé faire, avec de bonnes vues, pendant un règne de treize ans, abandonné à la conduite de sa femme et de ses eunuques. Heureux s'il a pu trouver son excuse dans la faiblesse de son courage ou dans les bornes de ses lumières! L'impératrice Eudoxe, qui fut la première cause de la persécution, n'en vit pas la fin, étant morte dès le 6 Octobre de l'année précédente.

Théodose, surnommé le Jeune, parce qu'il n'avait que huit ans à la mort de son père Arcade, fut son successeur. Il eut le bonheur de trouver dans Anthémius, ancien ami de saint Chrysostome et

de saint Aphraate, un guide aussi habile que vertueux, qui fit tout l'honneur de ce nouveau règne, jusqu'à ce que la princesse Pulquérie prît connaissance des affaires de l'empire. Elle n'avait que deux ans plus que l'empereur son frère, sur qui la nature parut avoir pris tout ce qu'elle accorda si libéralement à la sœur. Cette ame, élevée au-dessus de son âge et de son sexe, tant par son énergie naturelle que par sa vertu prématurée, se trouva dès-lors en état de prendre soin de l'éducation de Théodose, aussi-bien que de ses deux jeunes sœurs, Arcadie et Macrine. Elles gardèrent toutes trois ensemble la virginité, et firent admirer au milieu de la cour la piété ainsi que la pureté des plus ferventes religieuses.

Par les soins et la prudence de Pulquérie, l'empire fut préservé en Orient des fléaux qui désolaient les provinces occidentales sous le gouvernement d'Honorius, trop éloigné, pour son malheur, d'une nièce si digne. Il s'était défait de Stilicon. On avait été persuadé, que peu content de son pouvoir, tout énorme qu'il était, ce régent ambitieux n'aspirait à rien de moins qu'à détrôner l'empereur son gendre, à mettre son propre fils en sa place, et que pour y réussir plus aisément à la faveur des troubles et de la confusion, il avait attiré les Barbares dans l'empire. Il y eut en effet des irruptions effroyables de tous les peuples de la Germanie, qui portèrent la mort et le ravage dans toute l'étendue des Gaules. Tout fut ruiné, dit saint Jérôme (1), à la réserve de peu de villes : Les provinces les plus fertiles et les plus opulentes n'en furent que plus long-temps le théâtre de la cruauté et des dernières horreurs; les femmes de la première qualité, et les vierges consacrées à Dieu, devinrent le jouet de la brutalité du soldat; les évêques furent traînés en captivité, les prêtres et les moines égorgés, les reliques déterrées et fou-

(1) *Ad Heliodor.*

lées aux pieds, les églises renversées ou changées en écuries, et les chevaux attachés aux autels. J'ai vu de mes propres yeux, dit un autre auteur du même temps (1), les corps de l'un et de l'autre sexe honteusement dépouillés au milieu des villes, déchirés par les chiens, ou tombant en lambeaux et en pourriture, infecter les vivans. Comme ces Barbares étaient d'une superstition stupide et inhumaine, il firent beaucoup de martyrs, dont les plus célèbres sont saint Nicaise, archevêque de Reims, et la vierge Eutropie sa sœur, saint Didier, évêque de Langres, et saint Fraterne d'Auxerre, martyrisé le jour même de son sacre.

Les Goths, sans être païens, ne se rendirent guère moins odieux par leur séditieuse intelligence avec Stilicon, et depuis sa mort, on les maltraita sans ménagement dans les provinces romaines. En plusieurs endroits on pilla leurs biens, et dans quelques villes on fit mourir leurs femmes et leurs enfans. Irrités de cette lâche vengeance, ils se réunirent sous Alaric, le plus accrédité de leurs chefs, guerrier valeureux, et qui avait servi utilement le grand Théodose dans la guerre d'Eugène. Après quelque tentative, au moins apparente, pour concilier les partis, il marcha vers Rome. On dit qu'un saint solitaire qu'il rencontra, l'en voulut détourner, en lui faisant la peinture des maux dont il allait être cause. Je n'y vais point de moi-même, répondit Alaric; mais je sens quelqu'un qui me presse et me tourmente chaque jour, en me disant : Va châtier la superbe Rome. Il serra la ville si étroitement, même du côté de la mer, que la famine et bientôt la peste y jetèrent la consternation. On chercha les moyens d'appaiser ce terrible Goth; on négocia avec lui; et moyennant cinq mille livres d'or, trente mille livres d'argent, et une quantité aussi excessive d'autres choses précieuses, les Romains délivrèrent leur ville de ce premier péril.

---

(1) Salv. *de Gub. l.* 6.

Mais le prince barbare revint ensuite jusqu'à deux fois, parce que les conférences qu'Honorius fit sagement commencer, furent rompues par l'imprudente sécurité des négociateurs, ou plutôt parce que cette nouvelle Babylone, enivrée du sang des saints, devait à l'édification de l'univers une expiation éclatante de sa cruauté, et de l'attachement invincible à l'idolâtrie, de la part de ses grands et d'une bonne partie de son sénat. Durant le siége même, et sous les coups de la divine justice, on eut l'impiété de recourir aux devins et aux aruspices, de faire couler le sang des victimes impures dans le capitole et les autres temples. Rome succomba aux attaques réitérées, et devint la proie des Barbares, l'an 1164 de sa fondation, c'est-à-dire, l'an de Jesus-Christ 410, le vingt-quatrième d'Août. Alaric l'abandonna toute entière au pillage, excepté l'église du Vatican, qu'il érigea même en asile, par respect pour l'apôtre saint Pierre : ce qui préserva la ville d'une ruine totale (1). Cette église, y compris les bâtimens de sa dépendance, occupant un très-vaste espace, il s'y réfugia un peuple assez nombreux pour empêcher la dépopulation de Rome; mais elle souffrit prodigieusement. Après les vols, les assassinats, les outrages de toute espèce, non-seulement les palais particuliers, mais les plus beaux édifices publics furent réduits en cendre.

Les fidèles, à la vérité, se trouvaient exposés aux mêmes calamités que les païens; mais tout tourne à bien pour les adorateurs sincères du vrai Dieu. Les occasions de chute les plus dangereuses ne servirent qu'à rehausser le prix de leurs mérites et la splendeur de leurs couronnes. Une femme catholique, d'une beauté extraordinaire, tomba entre les mains d'un jeune Goth arien, qui tira son épée pour l'épouvanter et la faire condescendre à ses désirs; il lui effleura même la peau, et lui mit le cou tout en sang. Elle présenta hardi-

---

(1) Prosp. *Chron.* 411, *ad fin.*

ment sa tête; mais le Barbare, changé tout à coup, la prit sous sa protection, pourvut à sa subsistance, et fit chercher son mari pour la lui remettre. (1). Un autre Goth, des principaux de l'armée, trouva dans une église une vierge avancée en âge et préposée à l'ornement des lieux saints. Il lui demanda assez doucement, ce qu'elle pouvait avoir de richesses. Aussitôt, et avec une confiance que l'événement fit croire inspirée, elle le mena dans un endroit où il fut étonné de la multitude des vases d'or et d'argent qu'il y vit. Ce sont, lui dit-elle, les vases de l'apôtre saint Pierre : comme je ne puis les défendre, c'est à vous d'en répondre. L'officier fit avertir Alaric, qui ordonna sur le champ de reporter ces richesses à la basilique du saint apôtre, d'y escorter en même temps la vierge qui les avait gardées et tous les chrétiens qui se joindraient à elle (2). Ainsi la désolation publique devint le triomphe de la religion. Les vases étaient portés respectueusement et à découvert, entre des soldats qui marchaient l'épée à la main; les spectateurs Romains et Barbares se piquant d'émulation à les révérer, en chantant des hymnes à la louange de Dieu. Les fidèles se rangeaient en foule autour de cette sauvegarde sacrée; et à la gloire de la religion protégée si merveilleusement, beaup de païens firent semblant d'être chrétiens; les Goths, dans l'accès de leur ferveur n'en faisant point le discernement. La multitude obstinée dans l'idolâtrie, en se bannissant elle-même, en pugea la ville de Rome: les Barbares laissaient aller tous ceux qui voulaient, leur donnaient même escorte, et les aidaient à emporter leurs biens, moyennant une modique contribution.

On regarda néanmoins comme un bonheur pour le souverain pontife, qu'il ne se fût pas trouvé dans la ville au moment de ce pillage. Il en était sorti peu auparavant, pour aller en députation, à l'occa-

(1) Soz. IX, 10. (2) Oros. VII, 39.

sion même de ces troubles, vers l'empereur qui résidait encore à Ravenne. L'illustre sainte Marcelle n'eut pas le même sort (1). Les Barbares entrèrent chez elle, lui demandant son or et les autres richesses qu'ils y supposaient cachées. Elle eut beau dire qu'elle était pauvre, et produire en preuve l'humble simplicité de ses vêtemens : ils les prirent pour un déguisement artificieux, et s'emportèrent jusqu'à la frapper, ne pouvant concevoir qu'une personne de cette qualité se fût ainsi dépouillée pour Jesus-Christ. Bientôt ils reconnurent le langage de la vérité et de la vertu ; et la vénération succédant à la férocité, ils conduisirent la sainte à l'église de saint Paul, qui servit d'asile, aussi-bien que celle de saint Pierre. Mais ce qui intéressait cette mère chrétienne beaucoup plus que sa propre personne, elle obtint qu'on ne la séparerait pas de sa fille Principie, pour qui elle redoutait les insultes dont son âge avancé la garantissait elle-même. Peu de jours après, elle mourut dans les bras de cette vertueuse fille, bénissant le Seigneur d'en avoir conservé l'innocence, et de l'avoir préservée elle-même de la perte infructueuse de ses biens, en acceptant le sacrifice qu'il lui avait inspiré d'en faire long-temps avant le pillage.

Il ne dura que trois jours; et le sixième jour après qu'Alaric y fut entré, il en sortit sans même y laisser de garnison. Il passa dans la Campanie, où ses troupes pillèrent encore la ville de Nole. Saint Paulin en était devenu évêque, quoique l'épiscopat lui parût un fardeau bien plus redoutable encore que la prêtrise, qu'il n'avait reçue que malgré lui. Mais la réputation de ses vertus croissant de jour en jour, et le siége de Nole étant venu à vaquer, on le pressa avec tant d'instance, qu'il ne put se refuser à l'unanimité des vœux et des suffrages qui se réunirent en sa faveur. Tout étranger qu'il était au siècle depuis fort long-temps, il continuait à

(1). Hier *Epist.* 16.

jouir de la plus grande célébrité, plus encore pour la beauté de son esprit et de ses écrits, que pour les dignités qu'il avait occupées autrefois.

A peine y avait-il une personne distinguée par les talens comme par la piété, qui ne fût de ses amis. Il avait reçu chez lui sainte Mélanie, à son retour de la Palestine ; et quoiqu'il n'eût dans sa maison qu'une salle dans un étage supérieur, avec une galerie qui communiquait aux cellules destinées à l'hospitalité, il trouva moyen de loger toute la suite de la sainte, qui était nombreuse : car pour sa personne et son équipage, on ne pouvait rien voir de plus humble. Elle était vêtue pauvrement, montait un cheval de la taille d'un âne, et qui ne valait pas mieux ; mais plus elle avait le faste en horreur, plus il semblait que le ciel se plût à honorer sa servante. Ses illustres enfans et petits-enfans, qui tenaient les premières places dans l'empire, étaient venus au-devant d'elle jusqu'à Nole, avec un cortége convenable à leur rang. Tout avait logé chez Paulin ; la providence consacrant cette cérémonie toute entière à faire honorer la pauvreté évangélique et le mépris de la gloire terrestre.

Ce fut sous son épiscopat que les Goths vinrent piller la ville de Nole. On arrêta l'évêque, on fouilla sa maison ; mais on respecta sa personne. Il avait fait à Dieu cette prière : Seigneur, ne permettez pas que Paulin soit tourmenté pour les biens périssables de ce monde ; vous savez où sont tous mes trésors (1). Quoiqu'il n'eût plus ni or ni argent, il trouva moyen de soulager une infinité de misérables, et de racheter beaucoup de captifs. On dit même que ses ressources étant épuisées, et ne pouvant pas racheter le fils d'une pauvre veuve que les Barbares emmenaient en esclavage, il se livra pour le rendre libre. (2). Il y a des difficultés pour les circonstances de cet événement, et même des contra-

---

(1) Aug. *de Cur. mort. c.* 16. Id. *de Civ. Dei*, 1, 10.

(2) Greg. *Dial. l.* 3, *c.* 1.

dictions de chronologie, pour le maître qu'on donne communément à Paulin dans cet esclavage. Mais la persuasion universelle où l'on a long-temps été touchant le fait même, si elle n'en rend pas la vérité incontestable, constate au moins l'idée qu'on avait de la charité de ce digne disciple du bon Pasteur.

Entre les Romains qui se sauvèrent de leur ville saccagée, plusieurs se retirèrent dans les îles voisines, et jusqu'en Afrique ; d'autres en Orient, et particulièrement en Palestine. Saint Jérôme en reçut plusieurs à Bethléem ; et le chagrin que lui causa ce touchant spectacle, retarda l'interprétation des grands prophètes, dont il était alors occupé. En voyant tant d'illustres fugitifs de l'un et de l'autre sexe réduits à la mendicité, demi-nus, blessés en grand nombre, et trop heureux, après avoir perdu d'immenses richesses, de trouver la vie et le couvert, il fondait en larmes, et s'empressait en toute manière à leur rendre leur infortune moins insupportable ; adorons cependant le bras de Dieu dans ces coups terribles, ainsi que l'efficacité des oracles et des menaces prophétiques (1).

Quoique l'empire d'Orient fût moins exposé que l'Occident aux incursions des Barbares, il y en eut aussi qui firent beaucoup de ravages en Syrie, en Egypte et en Arabie. Ces Sarrasins vagabonds, qui ne vivent que de brigandage, se jetant dans le désert de Sina, tout peuplé de fervens solitaires, leur ravirent les choses les plus nécessaires à la vie, et firent une multitude de martyrs. Ceux qui échappèrent s'enfuirent comme ils purent loin des saintes retraites où leur affection demeurait toute entière. Saint Nil fut du nombre de ceux-ci ; mais la vie qu'il se conservait lui devint presque insupportable, parce que son fils était resté entre les mains des Barbares. Comme il était dans la plus cruelle perplexité à son sujet, il fut rejoint dans sa fuite par un nouveau

(1) *Ep.* 17 *et* 151.

fugitif

fugitif qui avait eu le bonheur de s'évader, à ce qu'il lui raconta sans le connaître, comme il allait être immolé, avec le fils de Nil, à l'astre de Vénus qu'adorent les Arabes : il ajouta que cet infortuné compagnon était resté à la merci de leur superstition sanguinaire. Nil ne douta plus de la mort de son fils. Quelque temps après néanmoins on lui assura qu'il était vivant et captif à Eluse. Il partit aussitôt pour cette ville, et il apprit en chemin que son fils y était devenu clerc; l'évêque l'ayant racheté, puis ordonné sur la bonne opinion qu'il en avait conçue, comme par inspiration, au premier aspect. Nil reconnut le premier son sang; et il fut si saisi, qu'il tomba en défaillance. Le fils le serre entre ses bras, le fait revenir de son évanouissement, puis lui raconte en ces termes l'histoire consolante de sa délivrance :

Quand mon compagnon d'esclavage se sauva, tout était prêt pour nous immoler, l'autel, l'encens, les libations et le glaive dont on se proposait de faire usage le lendemain dès le point du jour. J'étais prosterné sur la terre, et je priais avec toute l'ardeur qu'inspirent de tels périls. Seigneur, disais-je, ne permettez pas que mon sang soit offert aux démons, et que mon corps devienne la victime des esprits ténébreux. Rendez-moi à mon père votre serviteur, qui m'a instruit à espérer en vous. Je priais encore, quand les Barbares s'éveillèrent, tout étonnés de voir le temps du sacrifice passé; car l'étoile de Vénus avait disparu, et le soleil dorait déjà tout l'horison. Ils me demandèrent ce qu'était devenu l'autre captif. Au témoignage que je leur rendis de l'ignorance où j'en étais, ils demeurèrent en repos, sans me donner aucun signe de mécontentement. L'espoir commença de renaître dans mon cœur. Quelques momens après, ils me présentèrent des viandes immolées, et m'invitèrent à prendre part à leurs divertissemens licencieux avec des femmes : j'invoquai de nouveau le Seigneur, et il me donna la force de leur résister. A la première

bourgade où ils arrivèrent, ils me mirent en vente; mais comme on leur offrait une somme trop modique, après m'avoir exposé plusieurs fois, ils m'attachèrent enfin tout nu à l'entrée du bourg, une épée pendue au cou pour donner à entendre que si l'on ne m'achetait, ils allaient me trancher la tête. Je tendais les mains à tous ceux qui se présentaient; je les conjurais de compter à mes ravisseurs le prix dont ils ne voulaient rien relâcher; je promettais non-seulement de leur rendre cette somme, mais de rester encore à leur service après l'avoir rendue. Enfin je fis pitié, et vous savez comment j'obtins ensuite beaucoup au delà de ce que j'espérais.

L'évêque d'Eluse traita le père et le fils avec beaucoup de générosité, les retint quelque temps pour les remettre de leurs fatigues, et quand ils partirent, il pourvut aux frais de leur voyage. On ne sait pas le reste de la vie de saint Nil, qui avait alors cinquante ans, et qui en vécut encore quarante, à ce que l'on croit. Il nous reste de lui plusieurs traités de piété, et plus de mille lettres, la plupart courtes, mais d'un style vif et rempli de sens. C'est lui-même qui raconte l'histoire de la captivité de son fils, comme nous venons de la rapporter (1). C'est aussi dans ses œuvres que nous lisons (2), que saint Jean Chrysostome voyait souvent les anges dans le lieu saint, sur-tout pendant le sacrifice adorable du corps et du sang de Jesus-Christ; que du moment où le prêtre commençait l'oblation, ils entouraient l'autel, jusqu'à la consommation des sacrés mystères. Rien au reste de plus formel, que ses expressions touchant la présence réelle du Sauveur dans l'eucharistie. Après les invocations, dit-il (3), et la descente de l'esprit sanctificateur, ce qui est sur la sainte table, n'est plus du simple pain, ni du vin commun, mais le corps et le sang précieux de Jesus-Christ notre Dieu, qui purifie de toute tache ceux qui le prennent avec un saint tremblement et une sainte confiance.

(1) *Narr.* 2. (2) *Lib.* 11, *Epist.* 294. (3) *Lib.* 1, *Ep.* 44.

Les mouvemens des Barbares et les troubles de l'empire en occasionèrent beaucoup à la religion. Alaric, afin de diviser les forces ennemies, avait donné un rival à Honorius, dans la personne d'Attale, préfet de Rome, où il le fit reconnaître empereur. Ce nouveau parti voulut d'abord s'emparer de l'Afrique, de tout temps aussi enviée par les différentes factions, qu'elle leur était nécessaire pour se soutenir. Le comte Héraclien qui y commandait, défendit avec zèle et avec succès les intérêts du maître légitime. Mais avant qu'on les y mît à couvert, on fut contraint de se relâcher beaucoup à l'égard des donatistes, qu'on regardait avec raison comme toujours prêts à seconder les ennemis de l'état et de la tranquillité publique. Ce fut pour lors, à ce qu'on croit, que ces schismatiques obtinrent une loi, qui leur accordait le libre exercice de leur religion.

Auparavant, les évêques orthodoxes étaient parvenus à les faire déclarer hérétiques; ce qui les soumettait aux peines portées par les lois civiles contre l'hérésie. Dans l'exécution néanmoins, on ne prétendait pas les exposer tous indistinctement à cette sévérité, mais simplement ceux qui seraient dénoncés pour cause de violence. Encore n'avait-on pris ce parti qu'après bien des années de patience, et après de mûres délibérations en plusieurs conciles, dont quelques-uns convoqués de toutes les provinces de l'Afrique. Dans celui de l'an 403, on voit nettement la manière de procéder dans ces conciles nationaux. L'évêque de Carthage faisait tenir ses lettres de convocation à tous les primats, c'est-à-dire, à ceux de la Mauritanie Césarienne et de la Mauritanie de Sitifi, et à celui de la Numidie. Chaque primat envoyait ses lettres pour assembler le concile de sa province, et dans ce concile on choisissait des députés en nombre proportionné à l'étendue de la province. Les absens devaient justifier leur absence, et l'évêque de Carthage leur faisait parvenir les décrets

du concile, pour qu'ils les confirmassent par leurs consentemens. Il faut ici remarquer une singularité assez étonnante : c'est qu'en Afrique la dignité de primat, qui ne paraît guère différente de celle d'archevêque, si ce n'est pour le siége de Carthage, se réglait communément sur l'ancienneté de l'ordination, et non sur la qualité du lieu, qui n'était quelquefois qu'une bourgade.

Dans ces conciles, il fut statué que les évêques catholiques proposeraient des conférences aux évêques schismatiques, dans l'espérance où l'on était de gagner leurs peuples. Car des donatistes sans caractère avaient souvent fait ces propositions; et quand les pasteurs catholiques les pressaient de se convertir. Traitez, leur répondaient-ils, avec nos docteurs; et plaise à Dieu que par cette voie on parvienne enfin à la connaissance de la vérité! Mais quand on s'adressait à leurs évêques, ils éludaient l'offre avec artifice, et souvent avec une arrogance injurieuse.

Crispin, évêque donatiste de Calame, invité par Possidius, évêque catholique de la même ville, à conférer ensemble, remit d'abord la chose à un concile, où il pourrait concerter ses réponses avec ses confrères. Quelque temps après, il répondit d'une manière encore plus mal-adroite, et d'autant plus déshonorante pour la secte, que ce vieillard y était plus révéré pour son expérience et pour sa réputation de doctrine et d'habileté; au lieu que Possidius était un jeune évêque, sorti depuis peu du monastère ou séminaire de saint Augustin. Au défaut de la doctrine, on eut à l'ordinaire recours à la violence, et l'on mit des gens armés en embuscade, pour surprendre Possidius, comme il visitait son diocèse (1). Le prêtre Crispin, de même nom et de même famille que l'évêque donatiste de Calame, était à leur tête. Possidius évita l'embuscade dont il avait été averti assez à propos,

---

(1) Aug. c. *Cresc. l.* III, *c.* 47.

au moins pour sauver sa vie ; mais il perdit ses chevaux, après avoir été fort maltraité. La nouvelle de cet attentat étant parvenue à la Calame, l'évêque Crispin fut sommé juridiquement de désavouer cette indigne manœuvre d'une manière effective, en faisant justice de son prêtre. Il le refusa, et toute la secte recommença ses courses et ses mouvemens séditieux, au point d'empêcher la liberté des chemins.

Alors les catholiques invoquèrent la protection des lois, en protestant qu'ils souffriraient tout sans se plaindre, s'il n'était question que de leurs intérêts temporels. Mais ce même Crispin ayant pris une terre à bail emphytéotique, il en intimida tellement les serfs catholiques, qu'il les contraignit de se faire rebaptiser, au nombre d'environ quatre-vingts, nonobstant la rigueur des rescrits qui le défendaient. Tant d'audace à la fois le fit poursuivre par le défenseur de l'église, qui obtint contre lui la condamnation à l'amende de dix livres d'or, décernée par Théodose contre les hérétiques. Il prétendit n'être pas dans les termes de la loi, et il appela au proconsul, qui ne laissa point de confirmer la sentence : mais à la sollicitation de son antagoniste même, il fut dispensé de payer l'amende. Peu touché d'une charité si généreuse, il osa encore appeler aux empereurs. Alors intervint le rescrit qui soumit les donatistes à cette amende, aussi-bien que les hérétiques. On infligea la même peine au juge de Calame, pour n'avoir pas fait payer réellement Crispin. Mais les évêques orthodoxes en obtinrent encore la décharge : conduite vraiment pastorale, qui toucha les cœurs les plus mal disposés, et servit plus que les meilleurs raisonnemens, à la réunion des esprits : conduite d'autant plus honorable à saint Augustin en particulier, que personne n'était plus en butte que lui à leurs insultes et à leurs attentats (1).

(1) Aug. *Ibid.*

Ces furieux circoncellions, dont a déjà vu tant d'horreurs, outrés de dépit à cause du grand nombre de schismatiques que ce saint docteur ramenait journellement à l'église, lui dressaient souvent des embûches à lui-même, quand il allait visiter ou instruire les paroisses catholiques. Un jour entr'autres il ne fut manqué que par la méprise de son guide, qui s'écarta sans y penser du droit chemin, où les donatistes l'attendaient. Il reconnut dans cet événement, si fortuit en apparence, le bienfait d'une providence toute particulière.

Tous ces embarras et ces distractions n'ôtèrent rien à sa plume de sa merveilleuse fécondité. Les deux livres à Simplicien, où il satisfait aux questions que cet évêque de Milan lui avoit proposées sur l'écriture; le livre du Combat chrétien, sur la manière de vaincre le démon en vainquant nos passions, contre les principes des manichéens; le livre qui attaque directement la fameuse épître du Fondement, c'est-à-dire toute la quintessence de la doctrine de Manès; le livre du Travail manuel des moines; le traité de la Foi des choses qu'on ne voit point; celui du Catéchisme, ou de l'instruction des catéchumènes; ses Confessions; ses trente-trois livres contre l'évêque manichéen Fauste; les quatre livres de la Conformité des évangélistes, qui forment une excellente controverse contre les païens; les questions sur les évangiles de saint Matthieu et de saint Luc, et les annotations sur Job; le livre du Bien conjugal: ce n'est là qu'une partie des ouvrages qu'il mit au jour dans ses trois ou quatre premières années d'épiscopat.

Il est impossible dans notre plan, et dans toute histoire, de rendre compte d'un si grand nombre d'ouvrages. Mais nous ne pouvons nous dispenser d'exposer la doctrine des livres à Simplicien, si propres à faire prendre le vrai sens de plusieurs autres écrits du docteur de la grâce, et dont l'omission pourrait nous attirer les blâmes qu'elle a fait essuyer à d'autres historiens. Saint Augustin

s'est proposé dans ces deux livres d'établir la liberté de la volonté humaine, en conservant à la grâce divine la préséance qui lui est due. Telle est l'idée qu'il donne de cet ouvrage, tant dans son livre des Rétractations, que dans ceux de la Prédestination des saints et du Don de la persévérance. Il y renvoie même, pour justifier sa doctrine contre les semi-pélagiens. En un mot, cet ouvrage est d'une autorité et d'un caractère à ne devoir pas être passé sous silence.

Le premier livre comprend deux questions tirées de l'épître de S. Paul aux Romains. Il s'agit, dans la première, de l'homme sous la loi, en parallèle avec l'homme sous la grâce. Sur quoi le saint docteur dit que la loi n'est pas vicieuse par elle-même; mais qu'elle devient nuisible à celui qui en abuse, ou qui ne se soumet pas à Dieu avec un pieuse humilité, afin de la pouvoir accomplir par la grâce. Il est vrai, ajoute-t-il, que la loi ne donne pas la force de faire ce qu'elle ordonne ; mais elle nous fait sentir notre besoin, et nous avertit de demander la grâce qui confère cette force. En même temps que le Seigneur fournit le secours extérieur de la loi, il agit intérieurement dans l'ame, et donne la grâce de la prière, avec laquelle on obtient la grâce d'accomplir ce que la loi prescrit.

Il s'agit dans la seconde question, de la gratuité de la vocation à la foi ; mais avant d'y entrer, il faut bien saisir ce que l'auteur observe d'abord, comme nécessaire pour l'intelligence de saint Paul à ce sujet ; savoir, que l'apôtre avait en vue d'abattre l'orgueil des Juifs, qui s'imaginaient que par l'observation servile de la loi, ils avaient mérité d'être appelés à l'évangile. De même pour entendre ici notre saint docteur, il faut rapporter sa doctrine à la gratuité de la grâce. Il pose pour principe, que la foi n'est pas due aux œuvres précédentes, et qu'elle est la première grâce ; non que le don de la foi précède nécessairement et sans exception toute autre sorte de grâce, ou qu'il n'y ait point de grâce

dans l'état d'infidélité, ou hors de l'église; mais parce que la grâce de la foi n'est pas la récompense des mérites précédens, soit effectifs, soit prévus.

Saint Augustin cite, d'après saint Paul, l'exemple de Jacob et d'Esaü, pour montrer la gratuité de la première grâce, en ce que Jacob avait été préféré à Esaü, avant que l'un et l'autre fussent nés, et par conséquent avant qu'ils eussent rien fait pour déterminer le choix du Seigneur. Toutes les opérations de la grâce, et tous les actes de la volonté qui lui correspond, sont compris ici par le saint docteur sous le nom de justification, laquelle ne peut être que l'effet de la divine miséricorde : ce qui n'empêche pourtant pas qu'il n'y ait une couronne de justice, puisqu'elle est fondée sur la coopération de la volonté. Si dans le grand nombre de ceux qui sont appelés il y a peu d'élus, c'est qu'il en est peu qui suivent la voix qui les appelle. La vocation, dit l'apôtre, ne vient pas de celui qui veut, ni de celui qui court : mais il n'en est pas moins nécessaire de vouloir et de courir; et par la vocation, l'un et l'autre est en notre pouvoir, au moyen de l'inspiration et de l'impulsion qu'elle renferme. Si donc tous ceux qui sont appelés ne suivent pas, c'est parce qu'on ne suit pas sans le vouloir, et que tous ne le veulent pas. Esaü, ajoute le saint docteur en des termes que nous avons cru devoir traduire scrupuleusement et à la lettre, Esaü n'a pas voulu et n'a pas couru; mais s'il avait voulu et s'il avait couru, il serait parvenu par le secours de Dieu, qui en l'appelant lui donnerait aussi de vouloir et de courir, si par le mépris de la vocation il n'encourait la réprobation. Ainsi la bonne volonté est tout à la fois de Dieu et de nous; de Dieu par la vocation, de nous par la coopération.

Or, il y a différentes manières d'appeler, et différentes manières de se conduire par rapport à la vocation, en conséquence desquelles elle a ou elle n'a pas son effet. Dans le grand nombre de ceux qui sont appelés, ceux-là sont choisis qui ont été appelés

de telle manière qu'ils suivissent la voix qui les appelait : mais ceux qui n'obéissaient pas à la vocation ne sont pas élus, parce qu'ils n'ont pas suivi, quoiqu'ils fussent appelés; et quoique le Seigneur appelle la multitude, il ne comble cependant de ses miséricordes que ceux qu'il appelle en la manière qu'il leur convient d'être appelés, pour qu'ils suivent. Mais pourquoi, reprend le saint docteur, Esaü n'a-t-il pas été appelé d'une manière qui fût suivie du consentement? C'est que le Seigneur est maître de ses dons, et qu'on ne peut lui demander compte de ses œuvres. Du reste il ne force point à pécher celui à qui il ne donne point ces grâces de choix; c'est-à-dire, selon ce qu'on a lu plus haut, que par la soustraction de ces sortes de grâces, Dieu ne le met pas dans la nécessité de pécher. Donc Esaü, et ceux qu'il représente, ont les grâces absolument requises pour ne pas pécher nécessairement; puisque le saint docteur dit sans exception, que Dieu ne contraint pas l'homme à pécher, ou qu'il ne le nécessite pas; car contraindre ne signifie que nécessiter, et tout le monde convient que les pélagiens mêmes, quelle que fût leur subtilité, n'ont jamais fait une distinction si chimérique par rapport aux actes de la volonté. Il implique en effet contradiction, que ce qui est volontaire soit contraint, ou ce qui revient au même, comme le dit saint Augustin en plusieurs autres endroits, qu'on veuille et qu'on ne veuille pas une même chose.

Il n'emploie pas d'autres raisons pour la condamnation de l'homme pécheur, ni pour la justification de la divine équité; nulle part il n'a recours au péché de notre origine, pour en inférer la nécessité de pécher actuellement. Il se contente de faire voir que l'homme privé de la vocation qu'il nomme congrue, et que nous venons d'exposer, peut, malgré cette privation et par le secours des grâces ordinaires, éviter le péché.

Le second livre à Simplicien roule sur des questions tirées des livres des Rois, et beaucoup moins épi-

neuses que celles du premier. Il suffira d'y observer, premièrement, que la crainte de Dieu, louée dans l'ancien Testament, quoique appelée servile, est de même louée par saint Paul; secondement, pourquoi l'esprit malin qui saisit Saül, est nommé esprit du Seigneur; et en quel sens il est dit que l'esprit de mensonge fut envoyé pour tromper Achab. Ces expressions fortes et familières aux anciennes écritures, dit saint Augustin, ne signifient qu'une simple permission, et non pas un ordre positif de la part du Dieu de toute sainteté. Ainsi le saint docteur confirmait-il ce qu'il venait d'avancer dans le livre précédent, qu'encore que Dieu ne donne pas la grâce de la justification à tous les pécheurs, et qu'on dise pour cela qu'il en endurcit quelques-uns, il ne les réduit cependant point à la nécessité de pécher.

Outre ces ouvrages importans, il écrivit encore une infinité de lettres, dont un très-grand nombre sont autant de traités dogmatiques et pleins d'érudition. Les deux lettres à Janvier sont sur-tout remarquables, parce qu'elles rapportent de la diversité des usages dans les différentes églises. En quelques-unes, on ne jeûnait pas les jeudis de carême; en d'autres, on offrait deux fois le sacrifice le jeudi saint, le matin, et le soir après souper: hors ce seul cas, la coutume de recevoir l'eucharistie à jeun était dès-lors universelle. A l'occasion de cette variété d'observances, le saint docteur donne pour règle, de regarder comme ordonné par les apôtres ou par les conciles généraux, ce qui s'observe par toute la terre. Telle est, dit-il, la célébration annuelle de la passion de Jesus-Christ, de Pâques, de l'Ascension et de la Pentecôte. Il en est autrement de ce qui varie selon les lieux, comme de jeûner ou de ne pas jeûner le samedi; de communier tous les jours de la semaine, ou à certains jours seulement; d'offrir tous les jours le sacrifice, ou seulement le samedi et le dimanche: on est libre sur ces points, comme sur tout ce qui n'est, ni

contre la saine foi, ni contre les bonnes mœurs, et il n'y a point de meilleure règle, que de se conformer aux pratiques de l'église où l'on se trouve.

Augustin travaillait dans le même temps au traité de la Doctrine chrétienne, c'est-à-dire de la manière d'expliquer les saintes écritures, ainsi qu'à son grand ouvrage de la Trinité. Mais ils ne furent achevés l'un et l'autre que long-temps après. Il eut auparavant avec saint Jérôme un différent, ou une explication, qui aurait pu altérer la charité même entre des personnes vertueuses, si Augustin n'eût encore eu plus de modestie et de douceur que de piété, et s'il n'eût regardé le langage d'un vieux docteur qui était l'oracle de son temps, comme le ton d'un père avec son fils, ou tout au plus comme le procédé d'un savant austère qui avait quelque raison de se croire offensé (1).

Cette contestation avait deux objets. Premièrement Augustin n'approuvait pas qu'on entreprît de traduire l'écriture en latin, d'après le texte hébreu, plutôt que d'après le texte grec de ses premiers interprètes, sur lesquels il lui paraissait qu'on ne devait pas se flatter d'enchérir; et il prit la liberté d'en écrire à l'illustre Jérôme, au nom de toutes les églises d'Afrique. La remontrance était délicate, vis-à-vis d'un homme qui sentait ses forces, et qui démentit en effet avec avantage les préventions que l'on avait contre son entreprise (2). Mais ce ne fut pas là ce qui piqua le plus le docte interprète.

Sur le passage de l'épître aux Galates, où saint Paul dit qu'il a résisté en face à Céphas, Jérôme s'était exprimé d'une manière à autoriser, contre son intention, la dissimulation et les mensonges officieux. Il fut relevé par Augustin, qui à la vérité ne porta d'abord ses plaintes qu'à l'auteur même. Mais par une multiplicité singulière de contre-temps, de quatre lettres écrites à ce sujet

(1) Hier. *Epist.* 92. (2) *Epist.* 28.

par Augustin, il y en eut trois qui furent égarées, et qui ne parvinrent qu'après des années entières entre les mains de Jérôme. Dans ce long intervalle, le contenu de ces lettres transpira, et toute l'Italie en était informée, que Jérôme n'en savait rien en Palestine. Ce qui n'était que l'effet de la contrariété des circonstances, eut tout l'air d'un mauvais procédé, dont Augustin se disculpa par lettre, avec toute la modestie et l'honnêteté imaginables. Il y parle à saint Jérôme de son différent avec Ruffin; il témoigne que cet exemple lui fait peur, et qu'il aimerait beaucoup mieux abandonner toutes les disputes littéraires, que de s'exposer au péril de blesser la charité.

Alors les mécontentemens se dissipèrent. Jérôme écrivit de son côté, pour donner des marques de considération à Augustin, et comme pour excuser la dureté de ses expressions précédentes. Il soutint encore quelque temps son interprétation qu'il voyait appuyée d'Origène et de quelques autres docteurs renommés dans la Grèce. Mais la modération triomphant enfin où la force des raisonnemens n'avait pu le faire, Jérôme parut revenir tout à fait à l'avis d'Augustin, qu'il appela son très-cher fils quant à l'âge, mais son père en dignité, et qui de sa part reconnut l'utilité de la traduction des divines écritures faite sur le texte hébraïque (1).

Cependant les donatistes persévéraient dans leur obstination. Quelque multitude qu'en convertît journellement Augustin, il lui en restait encore davantage à confondre, pour empêcher les progrès de la séduction. Ils étaient prodigieusement multipliés en Afrique, lieu de leur origine, où ils comptaient leurs évêques par centaines, et parmi eux beaucoup de docteurs enorgueillis de leur science. Parménien, l'un des successeurs de Donat, et que saint Optat combattit de son vivant, avait laissé un écrit qui faisait encore tant d'impression

(1) Hier. *Epist.* 96.

après sa mort, que les catholiques prièrent unanimement saint Augustin d'y répondre.

Ce fut un ouvrage de trois livres, qu'il lui fallut d'abord composer, et qui entraîna aussitôt après les sept livres du Baptême. Dans les livres contre Parménien, saisissant l'état général de la question du donatiste, il examine si les bons sont souillés par les méchans en demeurant dans la même église. Il explique tous les passages dont les donatistes se prévalaient, et il montre que ce n'est pas participer au péché, que de vivre avec les pécheurs, et même d'en recevoir la parole de Dieu ou les sacremens, mais seulement de consentir à leur péché; qu'à la vérité les sacremens nuisent aux ministres indignes, mais qu'ils sont salutaires aux fidèles qui les reçoivent dignement; que dans le sacrifice et les sacremens où le ministère n'a d'autre vertu que celle de Jesus-Christ, ce pontife éternel est le ministre principal; que c'est Dieu qui confère la grâce qu'il lui a plu d'attacher, et qu'il pouvait n'attacher pas à ces signes sensibles. On trouve ici tous les principes de la doctrine catholique contre Viclef et contre tous les novateurs qui ne composent l'église que des seuls justes ou des seuls élus.

On y trouve aussi les règles suivantes d'un sage régime par rapport à la séparation des méchans : Il est des péchés dignes d'anathème, et l'église peut sans doute retrancher de son sein ceux de ses membres qui s'en rendent coupables; mais il n'est à propos d'exercer ce droit, qu'au cas qu'il n'y ait aucun péril de schisme; que les coupables soient sans appui, et que la multitude reste unie avec le pasteur. Car quand la contagion a gagné le grand nombre, les gens de bien ne doivent qu'en gémir, [illegible] d'arracher le bon grain avec l'ivraie, et [illegible]iser les faibles sans corriger les méchans. [illegible]e raison, il n'est jamais permis de se [illegible] société générale des fidèles, sous quel[illegible]que ce soit. Aussi voyons-nous que [illegible]s, ni les apôtres, ni Jesus-Christ

même, ne se sont séparés de la société des pécheurs qu'ils reprenaient.

Le saint docteur ayant établi ces principes généraux contre Paménien, il les applique au baptême, dans ses livres sur ce sacrement. Comme c'est l'église, dit-il, qui engendre des enfans par le sacrement de la régénération, fonds inaliénable de l'épouse de Jesus-Christ, ou plutôt de ce Dieu Sauveur qui baptise, par quelque ministre que ce soit; la sainteté n'en saurait être profanée par les hommes, et la vertu de Dieu y est essentiellement et invariablement inhérente. On trouve ensuite la solution de bien de difficultés, qui n'en sont plus pour nous depuis l'éclaircissement de ces matières, et qui n'en font pas moins connaître la pénétration et la justesse d'esprit de cet illustre père. Si une personne qui n'est pas baptisée pouvait donner le baptême, c'était encore une question sur laquelle il attendait la décision d'un concile; mais on voit, dans son traité sur ce sacrement (1), qu'il inclinait fort à soutenir la validité de cette administration, qu'on a décidée depuis.

Comme la doctrine de saint Cyprien formait un puissant préjugé en faveur des donatistes; ce n'est pas mon sentiment particulier, leur dit Augustin, que je préfère à celui de Cyprien; mais la doctrine de toute l'église, qu'il aurait embrassée, s'il l'avait connue clairement. J'use de la liberté qu'il a laissée à chacun d'embrasser une autre opinion que la sienne. Il reconnaissait lui-même que l'ancienne coutume lui était contraire; qu'on n'avait commencé à rebaptiser les hérétiques que depuis Agrippin; et il n'a jamais rompu avec ceux qui soutenaient contre lui le premier usage. Au contraire, il a toujours maintenu soigneusement l'union, et il a condamné le schisme de Donat, en montrant que la diversité des opinions n'autorise point à se séparer, quand l'autorité suprême de

(1) *De Bapt. l.* 7, c. 5.

l'église n'a pas encore prononcé. Enfin il ne parle de saint Cyprien qu'avec un extrême respect, comme d'un martyr couronné dans le ciel et digne d'une vénération religieuse : mais prévenant les conséquences qu'on pouvait tirer de son inflexible constance, il la disculpe (1), tant par l'obscurité où était la question des rebaptisans du temps de ce père, que par la liberté où elle le laissait de tenir à son sentiment, avec tant d'autres prélats, avant que cette question eût été décidée par le consentement universel de l'église.

Outre le travail immense de ces écrits polémiques, Augustin trouvait encore du temps pour conférer avec les hérétiques ; il s'employait même très-volontiers à ces sortes de conférences, ordinairement si infructueuses. Mais Dieu donnait à la méthode du saint docteur une bénédiction toute particulière ; et ses vertus, plus encore que ses talens, lui procuraient les plus grands succès. Son honnêteté, son humilité, sa douceur à toute épreuve, les témoignages engageans qu'il donnait à ses adversaires de la pureté de son zèle, uniquement occupé de leur salut, non de la gloire d'un vain triomphe, gagnaient les plus arrogans d'entr'eux : sur toute chose, et avec un art inimitable, il leur faisait sentir qu'ils pouvaient céder sans honte, puisqu'ils ne cédaient qu'à la vérité et à la raison.

Le manichéen Félix, du nombre de ceux que la secte appelait élus, et l'un de ses principaux docteurs, était venu à Hippone pour y répandre sa doctrine. Peu versé dans les lettres humaines, il y suppléait par des ruses qui le rendaient beaucoup plus dangereux que Fortunat, avec qui Augustin avait conféré quelques années auparavant. Après un colloque particulier, qui n'avait fait qu'accroître la présomption du sectaire, on en vint à une conférence publique qui se tint dans l'église d'Hippone, et que des notaires écrivirent. Les affaires

(1) *De Bapt. c.* l. VI. c. 1, *etc.*

n'avancèrent pas beaucoup le premier jour où il fallut suivre l'hérétique dans tous les détours de son abstruse doctrine : exercice fastidieux que le saint docteur soutint avec une patience et une douceur inaltérables, sans jamais rien dire qui marquât le moindre dédain à l'extravagant discoureur ; mais en le ramenant au contraire, avec autant de ménagement que de justesse et de persévérance, au point de la question et à l'article précis que l'on avait entamé. Ni l'épître du Fondement, ni aucun écrit de Manès ne pouvait soutenir une épreuve si méthodique. Pour y faire diversion, Félix s'avisa de marquer pour le rang épiscopal une crainte révérentielle, qui était encore moins dans le génie de sa secte que dans celui de toutes les autres. Mais comment pouvez-vous craindre notre autorité, lui repartit le saint évêque, d'un ton bien capable de le rassurer en effet ? Vous voyez avec quelle tranquillité nous disputons. Ce peuple, loin de donner aucun signe d'emportement, écoute avec la plus paisible attention ; et comme son pasteur, il ne veut tirer parti que de la bonté de sa cause.

Félix demanda trois jours de délai pour se mettre en état de répondre, et on les lui accorda. On revint dans l'église au temps marqué ; mais il dit qu'il n'avait pu se préparer, parce qu'on ne lui avait pas remis ses livres. Vous fallait-il trois jours, dit Augustin, pour trouver cette chicane ? Vous a-t-on refusé vos livres, et les avez-vous seulement demandés ? Je les demande aujourd'hui, dit-il ; qu'on me les remette, et je viens au combat dans deux jours. Félix, lui dit le saint évêque, tout le monde voit que vous n'avez rien à répondre. Mais enfin vous demandez vos livres, qui sont gardés sous le sceau public : lesquels souhaitez-vous qu'on retire ? on va vous les apporter ; nous aurons la patience d'attendre, et nous ne lâcherons prise qu'après avoir vidé la question. Il demanda l'épître du Fondement. Saint Augustin lui en rappela de mémoire toute

toute la substance. Félix fit ses objections, rebattit vingt fois la même difficulté, faisant pitié à tous les assistans, s'embarrassant et se confondant lui-même, jusqu'à ce qu'un trait victorieux de la grâce perçant le bandeau qui lui couvrait les yeux, il s'écria converti : Que voulez-vous que je fasse ? Que vous anathématisiez l'auteur de ces blasphèmes, répondit Augustin : mais ne le faites que de bon cœur ; car personne n'use ici de contrainte. Condamnez-le donc le premier, reprit Félix, et je le condamnerai ensuite.

A cela ne tienne, dit le saint docteur ; je vais même en faire la condamnation par écrit, afin que vous en usiez de la même manière. Prenant à l'instant du papier, il écrivit ces mots : Moi, Augustin, évêque de l'église catholique, j'ai anathématisé Manès, sa doctrine et l'esprit qui a proféré par son organe de si exécrables blasphèmes. Il passa le papier à Félix, qui s'efforça d'enchérir sur ces expressions (1). Aussitôt après, saint Augustin composa son traité de la Nature du bien, contre le fond du manichéisme, et en conséquence, sa réponse à Secondin, ouvrage concis et pressant, qu'il mettait sans hésiter, nonobstant sa brièveté, au-dessus de tout ce qu'il avait écrit contre cette hérésie.

Mais il importait encore davantage de réprimer les donatistes, beaucoup plus puissans en Afrique que les sectateurs de Manès. Leurs prétentions et leur audace n'avaient plus de bornes, depuis que les malheurs de l'état leur avaient fait accorder le libre exercice de leur religion. Ils pillèrent les campagnes et les fermes, répandirent les vins et les fruits qu'ils ne pouvaient consumer, mirent le feu aux bâtimens. Pour les ecclésiastiques, peu contens de les dépouiller, ils exercèrent sur eux des raffinemens inouis de cruauté, jusqu'à leur couler dans les yeux du vinaigre et de la chaux vive. Dans le territoire d'Hippone, un de leurs prêtres, nommé

(1) Possid. *Vit. c.* 21.

Restitut, s'étant fait catholique de sa pleine volonté, sans aucune sollicitation, les circoncellions, de concert avec leurs clercs, l'enlevèrent de sa maison, le battirent cruellement, le roulèrent dans une mare bourbeuse, le revêtirent d'une natte de jonc; et après l'avoir fait ainsi servir de jouet à leur fureur durant plusieurs jours consécutifs, ils le massacrèrent (1). Ils coupèrent un doigt et arrachèrent un œil à un autre prêtre, nommé Innocent.

Pour remédier à ces désordres, les évêques rassemblés députèrent vers l'empereur, afin d'obtenir la révocation de l'édit de liberté extorqué par les schismatiques, et dont l'abus se manifestait d'une manière si criante (2). Les circonstances étaient devenues plus favorables par la soumission des rebelles : Honorius donna une loi, en date du 25 Août 410, pour abroger celle que les donatistes avaient obtenue par subreption, et pour leur défendre de s'assembler publiquement, sous peine de la vie. Ce traitement était terrible, et hors des règles ordinaires; mais l'audace séditieuse des sectaires et l'ordre public paraissaient l'exiger de la puissance séculière. Pour les évêques, ils se montrèrent bien plus enclins à les convertir qu'à les opprimer. Saint Augustin en particulier proposa de nouveau la voie des conférences. On obtint un second rescrit, qui obligeait les évêques donatistes de s'assembler à Carthage dans quatre mois, afin que les prélats choisis de part et d'autre pussent conférer ensemble. Que si les évêques ne s'y trouvaient pas après avoir été trois fois appelés, il était enjoint de les déposséder de leurs églises. Toutes les personnes zélées commencèrent à bien espérer de ces mesures efficaces, et mieux encore des pieuses dispositions du ministre à qui l'on en commettait l'exécution. C'était le tribun Marcellin, revêtu de la charge de notaire impérial ou secré-

(1) Aug. *Epist.* 133. (2) *Cod. Afr. n.* 107.

taire d'état, seigneur dont la religion et toutes les bonnes qualités sont devenues fameuses, par ses liaisons et son commerce de lettres avec le docte Jérôme et le grand évêque d'Hippone.

Marcellin se rendit à Carthage, et fit incontinent avertir tous les évêques d'Afrique, tant catholiques que donatistes, qu'ils eussent à s'y rassembler en concile dans quatre mois, c'est-à-dire, pour le seizième jour de Mai 411, l'ordonnance était du 16 Février précédent, et au plus tard, pour le premier jour de Juin. Il déclarait en même temps, qu'on rendrait aux donatistes dociles les églises qu'on leur avait ôtées en exécution du dernier édit, et il leur permettait de choisir un second juge, pour être avec lui l'arbitre ou le modérateur de cette discussion. Enfin il leur protestait avec serment qu'ils n'avaient rien à craindre, même en vertu des lois précédentes, et qu'ils retourneraient chacun chez eux en pleine liberté.

Soit confiance dans la probité reconnue de Marcellin de la part des schismatiques mêmes, soit ostentation et envie de montrer qu'on avait tort de leur opposer la multitude comme aux hérétiques, les évêques donatistes vinrent en aussi grand nombre qu'il leur fut possible. Les lettres de convocation envoyées par les différens primats à leurs suffragans, selon la coutume, portaient que toute affaire cessant, ils se rendissent à Carthage en diligence, pour ne pas priver la bonne cause de l'avantage de paraître avec tant d'éclat. En effet, tous y vinrent, excepté ceux que la maladie ou un âge décrépit en empêcha; ils se trouvèrent environ deux cent soixante-dix, qui entrèrent à Carthage le dix-huitième de Mai, en procession, et comme en triomphe, étalant leur multitude avec complaisance(1). Les évêques catholiques s'y trouvèrent encore en plus grand nombre; car il y en avait deux cent quatre-vingt-

(1) Aug. *post. Coll.* c. 24 *et* 25.

six ; mais ils entrèrent sans pompe et sans bruit.

Quand tous furent arrivés, Marcellin publia son ordonnance de règlement, où l'on peut voir le plan et toute la méthode de ces assemblées (1). Les évêques sont avertis d'en choisir sept de chaque côté, pour conférer, et pareil nombre pour servir de conseil aux premiers, en cas de besoin ; à la charge cependant de garder le silence tandis que ces premiers parleraient. On indiquait jusqu'au lieu des conférences, savoir les termes Gargiliènes, qui se trouvaient au milieu de la ville, avec une salle spacieuse, bien éclairée, et disposée de manière à n'y pas souffrir de la chaleur. Aucune personne du peuple, portent encore les lettres de convocation, ni aucun évêque étranger ne viendra, de peur du tumulte. Avant le jour de la conférence, tous les évêques des partis intéressés promettront par écrit de ratifier ce que feront leurs représentans. Jusqu'à la consommation de l'affaire, ils seront d'une attention extrême à tenir dans la modération leurs partisans respectifs parmi le peuple. Je publierai ma sentence, dit toujours Marcellin, et je l'exposerai au jugement public : je publierai même tous les actes de la conférence, après avoir signé ce que j'aurai avancé, et après que les commissaires auront de même constaté par leurs souscriptions ce qu'ils auront dit, afin que personne ne puisse revenir contre son propre aveu. Pour rédiger les actes, il y aura de chaque côté quatre notaires ecclésiastiques, qui se releveront successivement ; et pour plus grande sureté, on choisira dans chaque parti quatre évêques, chargés d'observer les écrivains et les notaires. Les évêques me déclareront de part et d'autre, avant le jour du concile, qu'ils consentent à cet ordre : il suffira que ces lettres soient souscrites par leurs primats. Ainsi il ne devait y avoir en tout que trente-six évêques à la conférence ; dix-huit de chaque côté,

(2) *Coll.* 1, c. 10.

dont sept pour conférer, sept pour donner conseil, quatre pour la sureté des actes.

Les évêques donatistes voulaient tous être admis à la conférence, sous prétexte de convaincre leurs ennemis de fausseté, par rapport au nombre; et les catholiques craignirent que ce ne fût pour exciter du trouble. Ils ne s'opposèrent néanmoins que faiblement à cette prétention des schismatiques, pour les mettre dans tout leur tort, et montrer la confiance qu'ils avaient dans la bonté de leur propre cause. Ils consentirent même à les y laisser assister tous sans exception, et que de leur part il n'y eût que le nombre déterminé par Marcellin, à moins que les donatistes eux-mêmes ne le souhaitassent autrement. La générosité fut poussée beaucoup plus loin: si nos adversaires, déclarèrent-ils de vive voix et par écrit (1) ont l'avantage dans la conférence, nous leur céderons nos siéges: si les arbitres au contraire nous adjugent cet avantage, nous consentons que nos frères séparés, en se réunissant avec nous, conservent l'honneur de l'épiscopat; et afin de convaincre que nous ne haïssons en eux que leurs erreurs, dans les siéges qui se trouveront ainsi pourvus de deux prélats, ou bien chacun d'eux présidera à son tour, ayant son collègue auprès de lui comme un évêque étranger; ou tous les deux présideront à la fois dans deux églises différentes du même siége, jusqu'à ce que l'un ou l'autre venant à mourir, il n'y en ait plus qu'un, selon le droit commun et la coutume. L'exception n'est pas sans exemple, et l'on en a usé dès le commencement en faveur des schismatiques réunis. Que si les peuples ne veulent pas avoir deux évêques ensemble, contre la pratique ordinaire, nous céderons la place quant à nous autres catholiques. Il suffit, pour ce qui est de nos personnes, de vivre en simples et fervens chrétiens; c'est pour le peuple que nous sommes ins-

(1) *Ap. Aug. Ep.* 128.

titués : usons donc de l'épiscopat, selon qu'il est expédient pour la paix et l'édification de l'église(1). On remarque avec admiration, que parmi près de trois cents prélats que les catholiques avaient au concile, cette résolution magnanime ne déplut qu'à deux; encore revinrent-ils bientôt au sentiment généreux des autres.

Il ne s'agissait plus que de choisir et d'autoriser les députés : ce qui se fit le trentième de Mai, tous les évêques catholiques s'étant assemblés entr'eux, et ayant commis leur cause, par procuration, au nombre des docteurs qu'avait fixé Marcellin. On observe, à la gloire du grand Augustin, qu'entre les sept prélats nommés pour les conférences, il y avait avec lui deux de ses amis et de ses plus affidés disciples, Alipius et Possidius. Les donatistes avaient donné leurs procurations à leurs députés, dès le vingt-cinq de Mai.

Après tous ces préliminaires, on s'assembla au jour indiqué, c'est-à-dire le premier de Juin 411; mais cette journée se passa toute entière en chicanes de la part des schismatiques, et à vérifier les signatures des procurations qui instituaient les dix-huit députés catholiques. Il fallut faire paraître, l'un après l'autre, tous les évêques qui avaient signé; les donatistes affectant de ne pas croire qu'il en fût venu à Carthage un si grand nombre, et ne se le persuadant peut-être pas en effet, parce que ces pieux prélats n'étaient pas entrés avec le bruit et l'ostentation de leurs rivaux. Quand ils en vinrent à leur tour à la vérification des souscriptions donatistes, ils découvrirent mille traits odieux de supercherie. Mais ils voulaient convaincre leurs adversaires, et non les confondre : ils ne tirèrent d'autre avantage de la droiture particulière à leur procédé, que d'en faire un préjugé de plus en faveur de l'unité. Ainsi ménageait-on, avec la circonspection la plus charitable, des esprits poin-

(1) Aug. *de gest. cum Emer. n.* 6.

tilleux et de mauvaise foi, qui ne cherchaient qu'un prétexte à une rupture entière. Ils n'avaient pas rougi de se récrier, comme sur une fin de non recevoir, contre les quinze jours que Marcellin avait ajoutés par indulgence au terme de quatre mois spécifié dans le rescrit impérial; d'où ils inférèrent avec arrogance, que la conférence ne pouvait plus avoir lieu, parce que le jour de l'ouverture en était passé. Heureusement l'empereur avait donné pouvoir au tribun d'accorder deux mois de plus, en cas de besoin. Quant à la dispute qui s'éleva pour le nombre des souscriptions de l'un et de l'autre parti, elle a produit un avantage à l'église, en faisant présumer de la multitude des évêques répandus avec la même proportion dans le reste de la chrétienté. On voit que les catholiques avaient alors en Afrique quatre cent soixante-dix chaires épiscopales, sans y comprendre celles qui étaient occupées par les seuls donatistes (1).

Le second jour de la conférence fut le troisième de Juin : on s'assembla au même lieu et dans le même nombre que la première fois; c'est-à-dire le commissaire Marcellin avec ses adjoints ou officiers, et les députés des deux partis. Les principales chicanes avaient été levées dans la première séance; mais elles n'étaient pas toutes épuisées. Le commissaire ayant prié les évêques de s'asseoir, comptant enfin opérer sérieusement, les catholiques s'assirent sans difficulté; mais les donatistes, soutenant toujours leur injurieuse sévérité, dirent que les divines écritures leur défendaient de s'asseoir dans la société des méchans. Marcellin eut la déférence de rester debout : les catholiques insultés se levèrent aussitôt de leurs siéges; ce qui donna lieu à plusieurs autres demandes qui ne tendaient qu'à traîner en longueur. On accorda tout ce qu'on put, et cette journée se passa encore toute en préambules.

(1) Aug. *Brevic.* n. 213.

Enfin le troisième et dernier jour de la conférence, qui fut le huitième de Juin, on en vint, non sans peine, au fond de l'affaire; tant l'esprit de chicane est inépuisable. Il arriva, à deux reprises, que les donatistes se trahirent eux-mêmes, en se plaignant qu'insensiblement on les engageait dans le fond de la question; comme s'il eût jamais dû s'agir d'autre chose. Mais la patience l'emporta sur la duplicité et l'obstination. Les schismatiques sentaient tout l'intérêt qu'ils avaient à multiplier les préliminaires, et à bien défendre, si l'on peut s'exprimer ainsi, les approches d'une place dont ils connaissaient la faiblesse, et qui allait essuyer de si rudes assauts. En effet, ils furent presque aussitôt vaincus qu'attaqués. On commença par la question de droit : Saint Augustin montra que dans l'église catholique, répandue par toute la terre, les méchans tolérés par esprit de paix, ou parce qu'ils sont méconnus, ne nuisent point aux bons qui les souffrent sans les approuver (1). Pour concilier les passages de l'écriture allégués de part et d'autre, il distingua les deux états de l'église, celui de l'église militante, c'est-à-dire la vie présente où elle est mêlée de bons et de méchans, et celui de l'église triomphante, où ses enfans ne seront plus sujets au péché ni à la mort. Après la question de droit, on traita, comme moyen de surérogation, la question de fait, c'est-à-dire qu'on examina la cause particulière et primordiale du schisme de Donat; et il fut prouvé d'une manière incontestable, en particulier par l'ancienne relation du proconsul Annulin à l'empereur Constantin, que Cécilien n'avait pas été ordonné par un traditeur; que Félix d'Aptonge avait été lavé parfaitement de cette imputation calomnieuse; que Second tout au contraire, et plusieurs des schismatiques soulevés contre Cécilien, étaient autant de traditeurs. On lut ensuite le jugement de Constantin, ren-

(1) *Brevic. Coll.* 3, *c.* 9 *et seq.*

fermé dans sa lettre au vicaire d'Afrique, par laquelle il déclarait Cécilien innocent, et les donatistes calomniateurs.

Alors Marcellin dit aux docteurs du parti qu'ils pouvaient répondre. Ils demandèrent, avec toute la sécurité de la présomption, qu'on eût à écouter la lecture qu'ils allaient faire d'un passage triomphant de saint Optat. Ils lurent aussitôt le passage, qui d'abord n'exprimait rien que de vague et d'obscur. Ils voulurent poursuivre, et lurent toute la page; et l'on trouva que l'auteur disait précisément le contraire de ce qu'ils prétendaient, c'est-à-dire que Cécilien avait été déclaré innocent : ce qui fit rire les assistans, qui n'avaient d'abord su que penser du ton confiant des sectaires à demander cette lecture. Les schismatiques firent encore lire d'autres pièces, qui ne leur réussirent pas mieux que les écrits des pères, et dont quelques-unes fournirent de nouvelles armes contre eux. Sur ce qu'on leur démontra que plusieurs de leurs coryphées étaient véritablement entachés de ce qu'ils imputaient faussement à leurs contradicteurs, ils répondirent, pressés par la force de la vérité, qu'une affaire, ou une personne ne formait pas un préjugé raisonnable contre une autre personne. C'était repasser de la question de fait à celle de droit, et précisément ce que les catholiques avaient coutume de leur répondre, pour montrer que le crime de Cécilien, quand il serait avéré, ne tirerait point à conséquence contre d'autres évêques, bien moins encore contre l'église universelle.

Comme ils commençaient à se répandre en vaines déclamations, le commissaire Marcellin leur dit : Si vous n'avez plus de raisons particulières à faire valoir, il est temps de vous retirer et d'écrire la sentence. On se retira des deux parts, et la sentence fut dressée : après quoi Marcellin fit rentrer les uns et les autres pour leur en faire la lecture. Il était nuit, quoiqu'on fût aux plus grands jours de l'année, et cette séance qui avait

commencé au point du jour; ne put finir qu'aux beaux. Il ne nous reste qu'une partie des actes, qui étaient fort longs; mais saint Augustin nous en a conservé la substance (1). La sentence portait, que personne ne devant être condamné pour la faute d'autrui, les crimes de Cécilien, quand ils seraient prouvés, ne pourraient causer aucun préjudice à l'église universelle; que Donat avait été convaincu d'être l'auteur du schisme; que l'évêque Cécilien, et Félix d'Aptonge qui l'avait ordonné, avaient été pleinement justifiés. Après ce dispositif, il est ordonné que les magistrats, les propriétaires et locataires des terres empêcheront les assemblées des donatistes en tout lieu; que ceux-ci remettront aux catholiques les églises que Marcellin leur avait accordées durant sa commission; que les donatistes qui ne voudront pas se réunir à l'église, demeureront sujets aux peines portées dans les lois; qu'à cet effet, leurs évêques obstinés se retireront incessamment chacun chez eux; enfin, que les terres où l'on donne retraite à des troupes de circoncellions, seront confisquées. On rendit publics les actes de la conférence, et l'on prit la méthode de les lire chaque année dans les églises de Carthage, de Tagaste, d'Hippone et de plusieurs autres siéges.

Cependant les prélats schismatiques appelèrent de la sentence de Marcellin. Ils ne manquèrent pas de prétextes; et les mensonges, comme on peut se l'imaginer, les murmures et les calomnies ne furent pas épargnés. Saint Augustin répondit par un traité, qu'il adressa aux donatistes laïques, sur qui il fondait beaucoup plus d'espérance que sur des docteurs entêtés et de mauvaise foi, en qui la honte n'opère d'ordinaire que le dépit et l'endurcissement. En conséquence du rapport de Marcellin à l'empereur, et de l'injurieux appel des schismatiques opiniâtres, il intervint une loi du

(1) *Post. Coll. c.* 12.

trentième de Janvier 412, qu'on peut regarder comme l'époque de la ruine de cette secte intraitable. L'empereur casse tous les rescrits que les sectaires pourraient avoir obtenus, et confirme toutes les lois faites antérieurement contre eux ; les condamne à de grosses amendes, suivant leur condition, depuis les personnes les plus qualifiées jusqu'au simple peuple, et les esclaves à des punitions corporelles ; ordonne que leurs clercs soient bannis d'Afrique, et toutes les églises rendues aux catholiques. Tel fut le coup mortel du donatisme. Quelque temps après la publication, les évêques mêmes rentrèrent de toute part dans le sein de l'unité, avec leurs églises tout entières. Il y en eut quelques-uns qui persévérèrent dans l'obstination ; mais ce ne fut plus qu'un parti désespéré, qui ne se donna pas la peine de sauver les apparences, pas même de se conserver le retranchement de l'hypocrisie, qui est la dernière de toutes les ressources des sectaires. Ils publiaient sans pudeur qu'ils ne se rendraient pas, quand même on leur ferait connaître la vérité de la doctrine catholique et la fausseté de la leur (1). En peu de temps, le zèle sage et paternel des évêques, principalement de saint Augustin, ne fit plus de tous les chrétiens d'Afrique qu'un seul troupeau, soumis à ses chefs immédiats, et subordonné au premier pasteur.

Mais il est du bien de l'église, qu'elle ait sans cesse à combattre. Au moins le Seigneur ne permet-il pas qu'elle jouisse d'une paix trop longue ou trop profonde, qui l'endormant dans la sécurité, ferait perdre à ses enfans, avec la gloire et les fruits de la victoire, l'usage même des armes nécessaires à la plus indispensable défense. Les donatistes ne furent pas plutôt réduits, ou hors d'état de former des attaques redoutables, qu'il s'éleva une secte moins violente, mais beaucoup plus dangereuse. Pélage en fut l'auteur. Né dans la Grande-

(1) Aug. *Epist.* 139.

Bretagne, d'une famille obscure qui n'avait pu lui donner une éducation distinguée ni le faire instruire dans les lettres, son esprit au-dessus de l'ordre commun, sa dissimulation, sa souplesse suppléèrent à tout. Il embrassa la profession monastique, où il ne fut que frère lai. Mais étant venu à Rome, il acquit une grande réputation de vertu; et durant le long séjour qu'il y fit, il profita de la facilité des relations, pour gagner de toute part l'estime des gens de bien qui avaient de la célébrité, entr'autres, de saint Paulin et de saint Augustin. Il se fit même un nom par sa doctrine, et il composa quelques ouvrages utiles.

Ayant fait connaissance avec un Syrien nommé Rufin, il donna dans les erreurs les plus impies sur le chapitre de la grâce; car ces dogmes pervers venaient d'Orient, et tiraient leur source, à ce qu'on prétendit, des principes d'Origène (1). Rufin les avait apportés à Rome vers l'an 400; mais il n'osa jamais les publier lui-même, et il crut découvrir dans le moine Pélage un instrument propre à ses vues. Ce n'est pas que Pélage fût plus d'humeur que lui à s'aventurer; mais avec un talent infini pour dissimuler et s'insinuer pied à pied, il s'avançait ou il reculait, se montrait lui-même ou sondait le terrain par des émissaires affidés, qu'il approuvait et désavouait selon les conjonctures (2).

Célestius servit sur-tout à son dessein (3), non-seulement par la prépondérance que lui donnait la noblesse de son extraction, mais parce qu'à un génie très-semblable à celui de Pélage, à la subtilité et à l'amour de la nouveauté, il joignait un caractère plus hardi et plus entreprenant. Ils sortirent l'un et l'autre de Rome, peu avant l'invasion des Goths, et ils se transportèrent en Afrique. Pélage passa par Hippone avant de se démasquer; saint Augustin le vit ensuite à Carthage. Il avait

(1) Mercat. *Comm. in lib. sub not. p.* 30.

(2) Gennad. *c.* 44.

(3) *Ibid.*

déjà entendu parler de ses erreurs ; mais il était alors absorbé par les soins où l'engageait sa conférence avec les donatistes. Pélage passa de Carthage en Palestine, où il demeura long-temps.

Pour Célestius, il était resté à Carthage, où il prétendait se faire ordonner prêtre. Cependant, comme ce novateur emporté dogmatisait sans ménagement, il fut dénoncé à l'évêque Aurélius par Paulin, diacre de Milan, ancien secrétaire et auteur de la vie de saint Ambroise. Ce diacre avait été envoyé de son église à celle de Carthage, qui manquant de sujets, en avait demandé à l'Italie, beaucoup mieux pourvue. Formé à l'école d'Ambroise, il y avait puisé l'horreur des nouveautés profanes et le courage de les déceler. Dans la dénonciation qu'il fit de Célestius à un concile qu'on assembla pour ce sujet, il en réduisit les erreurs à leurs chefs principaux (1) : il montra que le dogmatiseur ne niait pas seulement le péché originel, avec ce qui le présuppose et ce qui en est la suite, tel que l'heureux état où Adam fut créé, et auquel le genre humain était destiné avant le péché ; mais encore la nécessité de la rédemption, l'insuffisance de la loi pour le salut, et son imperfection par comparaison avec l'évangile. Célestius avait avancé que ce n'étaient là que des opinions problématiques qu'on pouvait soutenir ou combattre indifféremment, et qu'il connaissait plusieurs ecclésiastiques qui rejetaient le péché originel. Il confessait d'un autre côté, que les enfans avaient besoin de rédemption, et qu'on devait les baptiser, pour qu'ils eussent part au royaume des cieux. Mais entre le royaume des cieux et la vie éternelle, qu'il ne faisait pas difficulté d'accorder aux enfans morts sans baptême, il mettait une distinction toute nouvelle ; il usait de mille autres subtilités, qui adoucissaient en apparence, ou obscurcissaient ce qu'il avait avancé de mal sonnant et de scandaleux. Les prélats l'entreprirent

(1) Merc. *Comm. ad Imp. c.* 1.

enfin méthodiquement, l'interrogèrent de suite à plusieurs reprises, et le pénétrèrent assez pour le convaincre d'errer avec opiniâtreté en matière de foi. En conséquence, il fut expressément condamné par ce concile de Carthage, et privé de la communion ecclésiastique. La sentence intimida ses partisans, et les rendit beaucoup plus exacts ou plus politiques. Saint Augustin n'avait pas assisté au concile, et il ne s'éleva pas d'abord nommément contre les chefs de la nouvelle secte, toujours en réputation de vertu et en liaison avec les personnes pieuses, auxquelles ils avaient grand soin de tout déguiser. Il se contenta d'instruire son peuple, de l'exhorter à demeurer ferme dans l'ancienne doctrine, sans trop désigner ceux qui l'attaquaient, de peur de les aigrir et de les porter aux derniers excès. Toutefois il écrivit contre eux ou contre leurs principes, cette année-là même 412.

Le tribun Marcellin qui voyait renaître les troubles dans l'église d'Afrique, n'eut rien de plus pressé que de consulter l'oracle de cette province et de tout le monde chrétien, sur ces disputes alarmantes, principalement sur le baptême des enfans. Augustin lui envoya pour réponse ses livres de la Rémission des péchés, les premiers qu'il ait composés contre les pélagiens. Pour saper cette hérésie par les fondemens, il y prouve d'abord que l'homme est sujet à la mort, non par la première institution du Créateur, mais par le démérite du péché; que le crime d'Adam a souillé toute sa postérité, et que c'est pour obtenir la rémission de ce péché d'origine qu'on baptise les enfans. Il soutint constamment que cette tache originelle est assez odieuse aux yeux du Seigneur, pour lui faire exclure ceux qui la conservent, tant de la vie éternelle, que du royaume des cieux, contre la vaine distinction des novateurs. Il avança même dans la suite, spécialement dans un sermon plein de véhémence prêché à Carthage, que les enfans morts sans baptême, sont véritablement condamnés aux peines de l'enfer et aux feux éter-

nels. Plusieurs écrivains ecclésiastiques, sur-tout parmi les Orientaux, ont trouvé cette doctrine trop rigoureuse. Saint Augustin lui-même, en répondant depuis à Julien d'Eclane, l'a beaucoup adoucie dans le cinquième de ses livres contre ce dangereux sectaire, ouvrage des plus réfléchis et des mieux travaillés entre tous ceux du saint docteur. Voici ses propres expressions : Non, je ne dis pas que les enfans morts sans baptême doivent subir une si grande peine, qu'il leur eût été plus avantageux de n'être point nés; je n'oserais dire qu'il leur fût plus expédient de n'être point du tout, que d'être là où ils sont. Il ne les condamnait donc plus aux flammes éternelles, comme les adultes réprouvés, pour qui le Sauveur, à cause de cet affreux châtiment, dit qu'il serait plus avantageux de n'avoir jamais existé. Il faut encore observer que la sévérité extraordinaire de saint Augustin, du moins pendant quelque temps, au sujet des enfans coupables de la seule faute de leur origine, provenait de son penchant vers une opinion abandonnée depuis, savoir que nos ames et nos corps viennent également de ceux du premier homme.

Quelques modernes ont été au contraire jusqu'à imaginer un troisième lieu, où non-seulement les enfans morts sans baptême ne souffrent aucune peine du corps, mais jouissent d'une félicité naturelle, tout privés qu'ils sont de la vision de Dieu. Le pieux et savant Bellarmin, avec tous les docteurs les plus respectables, trouvent ce sentiment contraire à la foi, sans croire néanmoins que ces enfans endurent la peine du feu. Abstenons-nous, selon nos maximes, dc ces sortes de discussions : croyons simplement, avec le torrent des pères et des docteurs, que ces héritiers infortunés du crime de leur premier père sont dans un état véritable de damnation, et positivement malheureux, sinon par le feu et les autres tourmens corporels, sinon encore par le ver rongeur ou les remords de la conscience, qu'ils ne sauraient éprouver pour une faute qui n'a pas dépendu de leur

volonté, au moins par la peine du dam, ou la privation d'un Dieu qui était leur fin dernière et la source unique de leur souverain bonheur. Osons néanmoins présumer de ce Dieu clément par lui-même, et que nos iniquités seules forcent d'être sévère, qu'il ne découvre point à ces enfans la grandeur de leur perte, d'une manière à leur faire souffrir une peine égale à celle que sa juste vengeance inflige aux pécheurs condamnés pour l'abus qu'ils ont fait de leur liberté.

Du faux principe que la nature n'avait pas été infectée dans sa souche, les pélagiens concluaient que les hommes retrouvaient en eux-mêmes, et le pouvoir, et la facilité d'accomplir tous les commandemens divins, s'ils les voulaient accomplir; qu'il dépendait d'eux de passer toute leur vie sans péché, et que plusieurs, tant sous la loi ancienne que sous l'évangile, avaient été effectivement nets de toutes taches, même les plus légères. En convenant que l'homme pendant cette vie peut être sans péché, par la grâce de Dieu et la coopération du libre arbitre, Augustin affirme que personne n'est réellement en cet état, parce que personne ne le veut autant qu'il faut; qu'excepté Jesus-Christ, aucun homme n'a été et ne sera ainsi sans tache. Quant à la mère de Dieu, il s'explique assez dans un autre endroit, pour qu'on ne puisse rien conclure de celui-ci, contre l'un de ses plus glorieux priviléges, comme nous le verrons bientôt.

Marcellin ayant reçu ces réponses du saint docteur, lui récrivit avec étonnement, sur ce qu'il disait que l'homme peut être sans péché, et que nul homme n'y a été et n'y sera jamais. Comment, lui dit-il, assurez-vous possible une chose dont vous prétendez qu'il n'y a et n'y aura point d'exemple? Pour résoudre cette difficulté, Augustin écrivit son livre de l'Esprit et de la Lettre, qui n'est qu'une explication du passage de l'apôtre, où il est dit que *la lettre tue* et que *l'esprit donne la vie*. Il y fait voir, par une longue induction, qu'il y a beaucoup de

de choses possibles qui n'ont jamais existé. Comme on pouvait lui répliquer, que la plupart des comparaisons qu'il citait en preuves, ne roulaient que sur des œuvres toutes divines ; il prévient l'objection, et dit que la fuite du péché dans l'homme est la plus divine de toutes les œuvres. Car pour l'éviter, il ne suffit pas à l'homme de la liberté, qu'il tient de son Créateur ; il ne lui suffit pas des documens extérieurs, quoique surnaturels, qui lui apprennent ce qu'il faut faire pour bien vivre ; mais avec les forces de la nature et le secours de la révélation, il est encore nécessaire que le Saint-Esprit, par les inspirations et les impulsions qu'il produit intérieurement dans nos ames, nous porte à la pratique du bien déjà connu : autrement, l'instruction n'est que la lettre qui tue ; puisque la grâce intérieure surajoutée à la nature en vertu de la rédemption, est l'esprit qui vivifie. La loi qui nous instruit est donc insuffisante, quoiqu'elle soit bonne et sainte. Nous nous rendrions au contraire plus coupables, si elle se trouvait seule, puisqu'alors nous connaîtrions nos devoirs sans pouvoir les remplir.

Quand bien même, ajoute-t-il, on exécute ce qui est commandé, si on le fait par une crainte servile, qui en renonçant au mal, regrette de ne pouvoir le commettre impunément, cette obéissance n'est pas digne d'en porter le nom, et mérite des châtimens au lieu de récompenses. Car il n'est point de bon fruit qui ne provienne de la racine de la charité. On a trop abusé de ces expressions de saint Augustin, pour qu'un écrivain qui rend le moindre compte de la doctrine de ce père, puisse se dispenser d'en expliquer le vrai sens. Observons donc que le saint docteur ne réprouve pas la crainte en général. Elle ne surmonte pas, à la vérité, la concupiscence sans le secours de l'espérance : mais elle ne la favorise pas non plus; et quoiqu'imparfaite, elle n'est pas mauvaise, à moins qu'elle ne soit jointe à l'affection actuelle et libre du péché,

c'est-à-dire, à moins qu'elle ne nous fasse abstenir seulement de l'acte extérieur du péché, et non de la volonté de pécher. Par la charité, le saint docteur, suivant l'explication qu'en a donnée le clergé de France en 1720, n'entend pas seulement la charité habituelle et l'amour dominant; mais tout amour actuel de Dieu, toute bonne volonté, tout amour du vrai bien, en quelque degré qu'il puisse être.

C'est dans ce sens qu'expliquant ces mots de saint Paul aux Romains : *les gentils qui n'ont pas la loi, font naturellement des choses qui sont de la loi*, Saint Augustin dit que les infidèles font certaines actions conformes aux règles de la justice. Il est vrai qu'il ajoute aussitôt, que si l'on examine attentivement à quelle fin sont dirigées ces œuvres, à peine s'en trouve-t-il qui méritent le nom d'œuvres de justice. Mais toujours est-il certain par-là, que le saint docteur reconnaît que quelques-unes de ces actions, loin d'être des péchés, sont des actes de vertu. Lors donc qu'il dit, que ce qu'il y a de bon dans ces infidèles ne servira qu'à diminuer leur supplice, il ne prétend pas qu'ils seront punis, au moins légèrement, pour le bien qu'ils auront fait; mais que la justice divine trouvera moins de péchés à punir en eux, que s'ils n'avaient fait aucune de ces actions moralement bonnes. C'est par-là que s'explique aussi ce qu'il ajoute, que le libre arbitre ne peut que pécher, si la route de la vérité est inconnue; et quand même elle commence à être connue, si la charité ou la grâce intérieure du Saint-Esprit ne nous la rend encore aimable. Il ne veut rien dire autre chose, sinon que dans l'ordre du salut dont il s'agit uniquement en cet endroit, le libre arbitre, loin de le procurer, ne peut qu'y mettre obstacle, en péchant le plus souvent.

Le trente-troisième chapitre de ce traité mérite une attention toute particulière, pour la manière dont il établit tout à la fois, non-seulement la volonté sincère qu'a le Seigneur de sauver tous les

hommes, et par conséquent la grâce suffisante, puisque tous ne se sauvent pas; mais encore la puissance de Dieu, et l'accord de la liberté avec cette puissance ou avec la grâce. Saint Augustin avait déjà dit plus haut que le Seigneur, en donnant le pouvoir de bien faire, n'en impose pas la nécessité. Il ajoute ici, que le libre arbitre est cette force intermédiaire qui peut être déterminée pour le parti de la foi, ou pour celui de l'infidélité; sans qu'on en puisse inférer que l'homme a la volonté de croire, à moins qu'il ne l'ait reçue de Dieu surnaturellement : car quoiqu'elle procède du libre arbitre que nous tenons naturellement du Créateur, il faut que ce libre arbitre soit excité par une vocation surnaturelle, ou par la grâce. Le Seigneur qui veut sans contredit que tous les hommes soient sauvés, ne leur ôte pas pour cela le libre arbitre, sur l'usage duquel ils seront très-justement jugés. Mais quand ils en font un mauvais usage, ils agissent contre sa volonté, sans toutefois la vaincre; puisqu'ils éprouveront dans les supplices la puissance de celui dont ils ont méprisé la miséricorde ou les dons. Ainsi la volonté de Dieu, conclut-il, n'est jamais vaincue. Elle ne pourrait l'être, que s'il ne trouvait pas moyen de punir ceux qui la méprisent. Ainsi encore maintenons-nous tout à la fois, et le libre arbitre, et tous les sujets qu'a notre ame de bénir le Seigneur, en reconnaissance de ses dons.

Ces derniers traits sont si concluans, que ceux dont ils combattent la doctrine n'ont point trouvé d'autre ressource pour y répondre, que de les donner pour une objection faite aux pélagiens par le saint docteur; tandis que c'est sa réponse même à leur objection. S'il ajoute que cette réponse ne satisfera peut-être qu'imparfaitement, il en rejette la cause sur l'obscurité du mystère de la prédestination, ou sur la question suivante qui demeure toujours impénétrable : Pourquòi Dieu, voulant le salut de tous les hommes, ne les appelle-t-il

pas d'une vocation à laquelle ils consentent ?

Le défenseur de la grâce avertit enfin, de ne point attribuer à Dieu le péché, comme on lui attribue la volonté de croire et de bien faire ; quoique l'un et l'autre tirent leur existence du libre arbitre qu'il nous a donné en nous créant. Si l'on rapporte à Dieu la bonne volonté, ce n'est pas seulement à cause du libre arbitre qui est un apanage naturel de notre création ; mais parce que le Seigneur nous fait vouloir par des secours, tant intérieurs qu'extérieurs, qu'il n'est pas en notre pouvoir de nous procurer; quoiqu'il dépende de nous d'y acquiescer ou d'y résister : ou pour rendre encore plus littéralement les expressions originales, parce qu'il n'est au pouvoir de personne de se procurer ce qui lui vient de salutaire à l'esprit ; mais qu'il n'en dépend pas moins de la propre volonté, de donner ou de refuser son consentement. C'est ainsi que le docteur de la grâce en soutient partout les droits, sans jamais préjudicier à ceux du libre arbitre.

Etant allé à Carthage, l'évêque Aurèle, suivant la coutume observée entre les évêques à l'égard des prélats étrangers, pria cet hôte respectable de faire l'office et l'instruction. Il le prévint sans doute, que les ennemis de la grâce, quoique plus réservés depuis le dernier concile, continuaient à tromper les simples, par le moyen de leurs perfides équivoques (1). Le saint docteur parla avec une éloquence extraordinaire, et prouva le péché originel par les principes mêmes des pélagiens, qui refusaient le royaume des cieux aux enfans morts sans baptême. Cette privation, disait-il, de quelque manière qu'ils l'expliquent, est toujours une peine : or, comment une personne en qui il ne se trouverait aucun péché, pourrait-elle subir justement une peine quelle qu'elle fût. L'orateur poussa vivement cette difficulté, il fut très-véhément

(1) *Serm.* 294.

dans toute la suite de son discours, et les hérétiques pressentirent tout ce qu'ils avaient à craindre de lui. Pélage appréciait assez bien ses forces et celles de ses ennemis. En cédant à Augustin la prééminence de la doctrine, il sentait toute l'étendue de son propre talent pour l'insinuation et la séduction. Il conçut le dessein de gagner l'adversaire qu'il désespérait de vaincre. D'abord il tenta de le prévenir favorablement par le moyen de la flatterie et des louanges. Il lui écrivit d'un style à éblouir tout homme qui eût eu moins d'humilité que de science. Le modeste et profond docteur lui répondit froidement, quoiqu'avec beaucoup d'honnêteté, qu'il était reconnaissant des marques gratuites de son estime ; mais qu'il le conjurait de prier qu'il devînt, par la grâce divine, tel qu'il le peignait, plutôt que de continuer à le peindre tout autre qu'il n'était.

L'hérésiarque, qui ne se déclarait pas ouvertement, continuait de passer pour orthodoxe dans l'esprit de la multitude abusée par ses expressions artificieuses, et plus encore par sa manière de proposer l'erreur en forme de question : stratagème concerté entre lui et ses disciples, et principalement avec son fidèle Célestius. C'est ainsi qu'il avait déjà procédé dans ses commentaires sur les épîtres de saint Paul. Bientôt la providence fournit une occasion éclatante de dévoiler l'imposture.

Démétriade, de l'illustre maison des Aniciens, s'étant retirée en Afrique avec ses proches, pour se dérober à la fureur des Goths qui ravageaient l'Italie, fut si touchée de ce qu'elle avait entendu dire à saint Augustin sur la virginité chrétienne, qu'elle résolut de l'embrasser. Elle tint cependant sa résolution fort secrète. Dans le faste et les délices, au milieu des troupes d'eunuques et d'esclaves de l'un et de l'autre sexe qui la servaient, elle s'habitua à pratiquer les jeûnes et les abstinences monastiques, à porter des habits rudes et grossiers, le cilice même, et à coucher sur la terre;

avec le moins d'éclat cependant qu'il lui fut possible, et n'ayant pour confidentes que quelques vierges entre ses vertueuses domestiques. Son plus grand embarras, c'était de faire agréer son dessein à sa mère Julienne, et à Proba son aïeule paternelle. Elle était bien éloignée de penser que les vœux de ces illustres Romaines, encore plus distinguées par leur religion que par leur naissance, fussent d'accord avec les siens, et les apparences étaient en effet toutes contraires. Cette mère et cette aïeule respectables ne semblaient rien avoir plus à cœur que le mariage de Démétriade; mais elles n'agissaient ainsi, que pour mettre à couvert les mœurs d'une jeune personne, dont elles n'osaient exiger une plus haute perfection. Cependant l'ignorance mutuelle de ce qui se passait dans ces ames généreuses, toutes également zélées pour la chasteté parfaite, amena le mariage presqu'au moment de sa célébration. Déjà le jour était pris, déjà l'on préparait la chambre nuptiale, et la timide Démétriade se trouvait dans la plus étrange inquiétude. Elle prit son parti durant la nuit, animée par le souvenir d'une infinité de vierges courageuses. Le matin, rejetant toutes ses pierreries et ses parures ordinaires, couverte d'une vile tunique et d'un gros manteau, elle alla se jeter aux pieds de son aïeule, à qui elle ne s'expliqua que par ses larmes. Proba, et Julienne qui survint, concevaient à peine ce qu'elles voyaient, et ne savaient à quel motif l'attribuer, ni à quoi se résoudre. Mais quand elles se furent assurées de la pureté des intentions de Démétriade et de la maturité de sa résolution, elles applaudirent à sa piété en l'embrassant avec tendresse, et en mêlant leurs larmes aux siennes. Toute cette auguste maison prit part à la joie d'une nouvelle si digne d'intéresser des ames romaines, dont l'héroïsme s'était tourné tout entier du côté de la religion (1).

(1) Hier. *Epist.* 8, *ad Demetr.*

Plusieurs domestiques et plusieurs amies de Démétriade suivirent son exemple. Toutes les églises d'Afrique s'en tinrent honorées ; celles d'Italie furent consolées dans la triste situation où elles se trouvaient, et la renommée en passa jusqu'en Orient. Proba et Julienne ne diminuèrent rien de la dot de leur fille, et donnèrent à son époux céleste, dans ses membres qui sont les pauvres, tout ce qu'elles avaient destiné pour le mariage. Enfin elle reçut le voile des mains de l'évêque, avec de grandes solennités (1).

Le saint pape Innocent et tous les personnages les plus distingués par leur piété et leur éloquence, consacrèrent dans leurs écrits le souvenir d'un événement si glorieux à la religion. Le saint prêtre Jérôme, à la prière qu'on lui en fit, recueillit dans une grande lettre adressée à Démétriade, les différens devoirs d'une vierge chrétienne, et il interrompit pour cela son commentaire sur le prophète Ezéchiel, qu'il était près d'achever. Il ne manqua point de la prémunir contre les périls en matière de foi ; bien instruit de tout ce que les personnes de ce rang et de cette ferveur, sur-tout parmi les femmes, ont à craindre des assiduités et du zèle intéressé des novateurs. La règle capitale qu'il lui prescrit dans cette occasion, et à laquelle il subordonne toutes les autres, c'est de professer invariablement la foi du saint pontife Innocent.

Pélage qui était alors en Palestine, et plus jaloux que jamais de figurer entre les hommes renommés pour la doctrine et la piété, écrivit de son côté à Démétriade une très-longue lettre, ou plutôt un livre, que la mère de la sainte, à ce qu'il prétendit, l'avait engagé à composer (2). Ce fut un des premiers ouvrages où il fit éclater son hérésie de manière à ne pouvoir plus se justifier, quoiqu'il y eût prodigué, avec les fleurs de l'élocution, tous

(1) *Ibid. c.* 4. (2) *Ap. Aug. Ep.* 17 ; Hier. *Ep.* 1.

les raffinemens de la subtilité, de l'équivoque, et tout le fard de l'imposture.

Après un exorde des plus insinuans et des plus flatteurs, voici comment il entre en matière : Toutes les fois que j'ai à traiter des mœurs et de la perfection chrétienne, je commence par présenter l'état des forces de la nature, afin d'encourager mon auditeur à la pratique du bien. Comment en effet nous engagerions-nous dans la carrière des vertus, si nous n'avions l'espérance de parvenir au terme ? Cette méthode est d'autant plus convenable, qu'il s'agit de former une personne plus parfaite. Posons donc pour premier fondement de la vie spirituelle, le fond même sur lequel il faut travailler, et les forces dont on ne fait usage que quand on s'en croit pourvu. La meilleure façon d'encourager le cœur humain, c'est de lui apprendre qu'il peut ce qu'il désire. Pour faire accomplir tout le bien qui est au pouvoir de la nature, il faut lui montrer qu'il est effectivement en son pouvoir. Sur le champ de bataille, la harangue la plus efficace, c'est de représenter aux combattans leurs forces et les succès de leur valeur.

Cette morale était trop contraire à tous les principes des pères de la vie spirituelle et chrétienne, qui ne portent que sur la défiance de soi-même et le recours à la grâce divine, pour ne point exciter le trouble et le scandale. Depuis que Pélage eut ainsi levé le masque, la perversité de ses desseins ne fut plus un problème. Dans la suite de son livre, il donnait pour preuve du pouvoir de la nature et du libre arbitre, tant l'exemple des philosophes païens qui sans connaître Dieu, disait-il, ont fait mille choses très-agréables à Dieu, que celui des patriarches qui, avec le secours de la loi seule, ou comme Job, dépourvus de ce secours, n'ont pas laissé de faire admirer les richesses cachées de la nature, et qui ont montré dans l'héroïsme de leurs vertus ce que nous pouvons tous. Mais ce qui exprime encore mieux la doctrine superbe de Pélage,

c'est ce qu'il dit à Démétriade, après une multitude d'excellentes maximes pour la conduite d'une vierge : Voilà de quoi vous faire justement préférer à vos semblables. Votre noblesse et votre grandeur temporelle proviennent de votre famille, et non de votre personne ; mais il n'y a que vous personnellement qui puissiez vous donner les richesses spirituelles. C'est donc en ce point que vous êtes uniquement et incomparablement estimable, savoir en ce qui ne peut être que de vous et qui fait partie de vous. C'était là comme l'abrégé et la quintessence de toute la doctrine pélagienne, qui dans son principe ne différait pas de la philosphie des stoïciens, et qui anéantissait pareillement toute la vertu de la rédemption. Ainsi le plus éloquent des philosophes avait-il dit, au milieu de Rome idolâtre, que personne ne rendait grâce aux dieux de ce qu'il était homme de bien ; qu'on les remerciait des richesses, des honneurs, de la santé, et non pas de ce qu'on était juste, sage, tempérant. Pélage usait néanmoins du mot de grâce en quelques endroits de sa lettre ; mais c'était dans son langage un terme générique, qui ne signifiait que des secours extérieurs pour la pratique plus facile de la vertu, et tels que la loi ancienne, les instructions évangéliques, les exemples et les leçons du Sauveur.

Saint Augustin, avec toute sa modération, ne put enfin se taire sur des procédés si révoltans de la part des novateurs. Ils vont trop loin, dit-il en prêchant quelque temps après (1) ; il n'est plus possible de les tolérer ; ils poussent à bout la patience de l'église. On doit supporter ceux qui se trompent en des questions qui ne sont pas encore éclaircies ; mais non ceux qui veulent ébranler les fondemens mêmes du christianisme. Ne leur ôtons pas cependant tous les moyens de se rapprocher ; tâchons qu'ils ne nous appellent point

(2) *Serm.* 294.

hérétiques, et ne leur donnons pas encore ce nom, quoiqu'ils le méritent.

Pélage n'en sema ses erreurs qu'avec plus de témérité. La portion la plus précieuse du troupeau de Jesus-Christ, les personnes qui se consacraient à une plus haute perfection, c'étaient celles à qui s'attachait principalement cet habile imposteur. Après ses vaines tentatives à l'égard de Démétriade, il réussit mieux d'abord auprès de deux jeunes hommes d'une piété exemplaire, nommés Jacque et Timase. Il gagna leur confiance, leur fit quitter le monde pour la vie monastique, et leur donna du goût pour ses subtilités impies. Leur simplicité et leur jeunesse ne voyaient rien moins qu'un corrupteur dans le zélateur apparent de leur perfection. Mais le Seigneur eut pitié de leur inexpérience, et leur ménagea, dans les lumières d'Augustin, un secours proportionné à la grandeur du danger qu'ils couraient. Ils furent si touchés de ses enseignemens, et conçurent tant d'horreur des opinions dont on avait commencé à les infecter, qu'ils lui remirent un livre de Pélage, intitulé de la Nature, et qui, sous ombre de défendre l'ouvrage du Créateur, anéantissait la grâce du Rédempteur.

Quoique l'hérésiarque excellât sur tout ce qu'il y eut jamais de plus habile à exprimer l'erreur par des façons de parler orthodoxes en apparence, la sagacité d'Augustin découvrit l'hérésie à travers tous les voiles dont on avait pris soin de l'envelopper; mais prévoyant que le vulgaire n'aurait pas la même pénétration, il jugea qu'il était absolument nécessaire de la démasquer : dans cette vue, il composa son livre de la Nature et de la Grâce, et l'adressa aux deux jeunes hommes, dont il se proposait directement l'instruction. Il y traite à fond de la corruption de la nature par le premier péché, et du besoin d'une grâce médicinale pour sa guérison. Autrement, dit-il, Jesus-Christ serait mort en vain, ce qui est un horrible blasphème :

ainsi, la nature n'est pas dans un état d'intégrité ou de santé parfaite; elle ne peut, par ses propres forces, accomplir la loi, bien moins encore la perfection de la justice, ni conséquemment s'établir dans l'état d'impeccabilité et d'affranchissement des passions, que les philosophes stoïciens nommaient *apathie*, et que l'orgueil pélagien, peu différent du leur, soutient avec impudence. C'est dans cet ouvrage que le saint docteur dit expressément que, quand il s'agit du péché, il ne veut point qu'on mette en question, si la Vierge-mère en a été exempte (1). Après avoir examiné, sous le règne des trois lois divines, savoir, la loi non écrite, la loi de Moyse et la loi de grâce, s'il y a eu des hommes qui aient vécu sans tache, il conclut pour la négative; et dans tout le genre humain, il n'excepte pour l'honneur du Rédempteur, que sa sainte mère. Le motif qu'il en donne et les termes qu'il emploie, enchérissent beaucoup sur l'assertion même. Ce docteur si réservé, qui ne trouve de titre à aucune créature pour prétendre aux faveurs célestes, assure, dans un ouvrage dogmatique où il ne s'agissait pas de faire l'éloge de Marie, que par la plénitude de la grâce qui lui a fait mériter de concevoir et d'enfanter celui qui est indubitablement sans tache, elle a triomphé de la tyrannie du péché, sans nulle exception.

Quoique déjà Pélage méritât si peu d'être ménagé, son charitable adversaire ne le nomma point encore dans cette réfutation. Il évita en toute manière de lui aigrir l'esprit, et s'autorisa, pour travailler à sa correction, du nom d'ami qu'il lui avait donné; lui témoigna que sa personne lui était toujours chère, et qu'il était ravi de pouvoir encore épargner son honneur, quand l'intérêt de l'église ne lui permettait plus d'épargner sa doctrine. Mais l'événement convainquit le saint qu'on ne gagne pas les orgueilleux en leur épargnant l'humiliation. La

(1) *Cap.* 36.

modestie d'Augustin augmenta la présomption de Pélage, qui prit les ménagemens de la charité pour des effets de la crainte. En lisant néanmoins l'ouvrage où il était réfuté, il ne se sentit pas en état d'y répliquer; et comme on ne le nommait pas, il se contenta de répondre, qu'entre les ouvrages que l'on censurait, les uns n'étaient pas de lui, les autres lui avaient été enlevés et publiés sans son aveu, avant qu'il en eût fait la correction.

Saint Jérôme, en Orient, usa de la même réserve que l'évêque d'Hippone. Dans sa lettre à Ctésiphon, qui l'avait consulté sur ces nouveautés déjà fort accréditées parmi les Orientaux, Jérôme les réfute avec sa force et son érudition ordinaires; mais sans nommer les chefs de la secte, il en attribue la première origine aux philosophes pythagoriciens et stoïciens, qui s'arrogeaient l'orgueilleux pouvoir, non-seulement de réprimer, mais d'éteindre absolument les passions. Il accuse les sectaires d'avoir réchauffé cette erreur, d'après les origénistes et les disciples de Jovinien; et en remontant plus haut, d'après les manichéens, qui exemptaient de tout péché ceux qu'ils appelaient leurs élus ou leurs parfaits. Pour satisfaire aux instantes prières des fidèles zélés, il composa quelque temps après un dialogue entre un catholique et un pélagien, où il nous apprend en passant, que les ecclésiastiques portaient des habits blancs dans la célébration du saint sacrifice; et comme il l'avait promis, il y réfute plus au long qu'auparavant les erreurs de Pélage, touchant l'impeccabilité et les forces du libre arbitre (1). Il emploie les mêmes moyens que saint Augustin, qu'il cite avec une estime et une simplicité bien capables de faire sentir qu'alors au moins il n'avait rien dans l'ame de l'aigreur ou de la hauteur apparente avec laquelle il avait semblé le traiter autrefois. Il l'appelle au contraire un éloquent et un saint évêque qui a épuisé la matière;

(1) *Lib. 1, ad tit. 73.*

en sorte, ajoute-t-il, que je me sens peu de goût pour un travail où l'on ne peut faire que des répétitions inutiles. Que si je voulais donner du nouveau, je ne dirais que des choses faibles; parce que cet excellent esprit a saisi les meilleures. Le docte et saint solitaire avait alors quatre-vingt-sept ans, et il approchait du terme où les saints mêmes s'observent plus scrupuleusement que jamais. Il s'en faut bien qu'il ne parle aussi honorablement du concile qui se tint à Diospolis en Palestine, sur la fin de cette année 415. Toutefois les pères de ce concile n'étaient pas infectés de la doctrine des novateurs, qui y fut sincèrement rejetée; mais Pélage y fut absous et maintenu dans la communion ecclésiastique, parce qu'il y condamna de bouche ses maximes. Outre la difficulté générale de saisir le vrai sens de ses perpétuelles équivoques, les pères de Diospolis, tous Grecs ou Syriens, n'entendaient qu'imparfaitement l'extrait latin de ses œuvres produit par ses accusateurs; et ceux-ci se trouvant absens, il donna sans gêne les explications qui lui étaient favorables (1).

C'étaient deux évêques de Gaule, Eros d'Arles, et Lazare d'Aix, l'un et l'autre chassés de leurs siéges. Le pape Zozime en parle fort mal; mais saint Augustin les donne par-tout pour de grands hommes de bien. Saint Prosper, en nous apprenant qu'Eros avait été disciple de saint Martin, le qualifie même d'homme vénérable par sa sainteté.

Des jugemens si différens rendent ce point de fait fort difficile à pénétrer. Il paraît néanmoins qu'on peut les concilier, par la diversité des temps et des affaires où ces deux évêques se trouvèrent impliqués. Eros, à ce qu'on assure, avait usurpé le siége d'Arles par la protection du tyran Constantin, révolté contre l'empereur Honorius. Lazare condamné comme calomniateur dans un concile tenu à Turin, ne fut ordonné pour le siége d'Aix,

(1) Aug. *De gest. Pel.*

que par la faiblesse de Procule de Marseille, qui n'osa vraisemblablement s'opposer aux volontés du même tyran. Des hommes parvenus de la sorte à l'épiscopat, ne pouvaient guère mériter l'affection ni la confiance du premier pasteur, qui a la sollicitude de toutes les églises : ce qui n'empêche pas que celui qui sait tirer le bien du mal, ne les ait employés utilement contre les nouveautés hérétiques. Quand sortis des Gaules où ils étaient étrangers, et que réfugiés ensemble dans la Palestine, ils eurent fait oublier leurs premières fautes par leur zèle contre le pélagianisme, saint Prosper et saint Augustin prévenus en faveur de tous ceux qui le combattaient, purent prendre et donner une idée plus avantageuse de ces deux évêques.

Quoi qu'il en soit du fond de leurs cœurs et de la droiture des intentions, qu'il convient sur-tout ici de laisser au jugement de Dieu, ils ne purent se rendre au concile pour le jour indiqué, parce l'un d'eux fut atteint d'une maladie dangereuse. L'hérésiarque n'eut garde d'y manquer, et l'on pense que l'évêque Jean de Jérusalem, soupçonné d'être son fauteur, en précipita l'ouverture. Toute la suite des affaires prit un cours d'autant plus rapide, que le président de l'assemblée se trouvait déjà saisi du libelle, c'est-à-dire de la dénonciation par écrit, où l'on avait recueilli les erreurs parsemées dans les livres de Pélage et de quelques-uns de ses disciples, avec les articles particuliers sur lesquels Célestius avait été condamné au concile de Carthage. Il paraît que tout l'objet des pères de Diospolis, qu'au moins leur objet principal, fut l'examen de l'accusation intentée par Eros et Lazare. Les évêques s'assemblèrent au nombre de quatorze, des siéges circonvoisins. On remarque principalement Jean de Jérusalem, avec Euloge qui présida, et que l'on croit avoir été métropolitain de la Palestine ou évêque de Césarée.

Pélage voulant d'abord prévenir les esprits en sa faveur, se glorifia d'être lié d'amitié avec les

plus dignes prélats, en produisit les lettres, quelques-unes même de saint Augustin, qui en effet lui avait témoigné de l'estime et de la bienveillance, dans le temps qu'il espérait le gagner (1). Après la lecture des accusations, comme les juges n'entendaient pas la langue latine, ils se les firent expliquer bien ou mal par un interprète. Pour Pélage, très-versé dans les deux langues, il s'expliqua lui-même en grec.

La première chose qu'on examina, ce fut sa manière de s'exprimer touchant l'impeccabilité et la science de la loi. Sans nier formellement ce dont on l'aurait trop aisément convaincu, il convint de l'avoir avancé; mais non comme ses accusateurs l'entendaient. Je n'ai jamais prétendu, dit il, que celui qui a la science de la loi ne puisse pas pécher; mais qu'il est aidé par la science de la loi à ne pécher pas, suivant qu'il est écrit dans Isaïe : *Il leur a donné le secours de la loi.* Le concile déclara là-dessus que ce qu'avait dit Pélage n'était pas contraire à la doctrine de l'église, et il fit passer à un autre article. On lut ce que l'hérésiarque avait écrit dans le même temps, que tous les hommes, dans l'observation de la loi, sont conduits par leur propre volonté. Je me suis exprimé de la sorte, reprit-il, à cause du libre arbitre. Dieu aide à choisir le bien; et l'homme qui pèche est en faute, parce qu'il a le libre arbitre. On ne trouva encore ici rien de contraire à la doctrine catholique, et l'on poursuivit la lecture. Ce qu'il avait avancé, qu'au jour du jugement Dieu ne pardonnerait point aux pécheurs, était grièvement répréhensible dans le sens du sectaire qui parlait de tous les pécheurs en général, sans excepter ceux qui auraient effacé leurs péchés par la vertu des mérites du Rédempteur : ainsi réduisait-il presque à rien le bienfait de la rédemption. Mais comme il n'y avait encore personne pour le presser et lui

(1) Aug. *ibid.* c. 25; *Epist.* 146.

faire dévoiler sa pensée, il en fut quitte pour citer le passage de l'évangile, où il est dit, *que les pecheurs iront aux supplices éternels :* sur quoi les évêques se persuadèrent qu'il procédait avec simplicité. Pour mieux les convaincre qu'il prétendait uniquement par-là soutenir l'éternité des peines de l'enfer ; à l'exemple de tous les chefs de parti, il ne manqua point d'accuser ses contradicteurs de l'hérésie contraire à la sienne, et il les traita injurieusement d'origénistes. Sur une autre proposition, où sous prétexte de promettre le royaume des cieux aux fidèles de l'ancien Testament, il égalait le mérite de l'ancienne loi à celui de la nouvelle, il accusa ses adversaires de manichéisme. Pour moi, dit-il, je ne méprise pas le premier Testament, et je ne rougis point d'avoir dit, dans le sens du prophète Daniel, que les saints seront admis au royaume du Très-haut.

Touchant sa fameuse assertion, que l'homme, s'il voulait, pouvait être sans péché, et sur plusieurs autres propositions aussi propres à saper tous les fondemens de l'humilité et de la piété chrétienne : J'ai dit, répliqua-t-il, que l'homme peut être sans péché, et garder, s'il veut, les commandemens ; parce que Dieu lui a donné ce pouvoir. Non que je soutienne qu'aucune personne, depuis l'enfance jusqu'à la vieillesse, n'ait jamais péché ; mais j'entends seulement, qu'après la conversion nous pouvons demeurer sans péché, par nos efforts propres et par la grâce du Seigneur, sans être pour cela immuables dans le bien. Cc que mes ennemis me prêtent de plus, ne se lit pas dans mes écrits ; ces impiétés ne sont que les productions monstrueuses de la malignité et de la calomnie. Puisque vous niez que vous les ayez écrites, reprirent les pères, anathématisez-vous ceux qui les soutiennent ? Je les anathématise, dit-il, sans hésiter, et je les regarde autant comme des insensés que comme des hérétiques. Les pères se tinrent pour satisfaits, par rapport à ses ouvrages, et on ne lui objecta plus que

que des propositions tirées de la doctrine de Celestius son disciple.

Ce que nous venons de rapporter des répliques frauduleuses de cet hérésiarque, suffisant pour faire connaître le génie d'une des sectes les plus artificieuses, nous n'entrerons pas dans le détail des questions auxquelles il prétendit n'être pas obligé de satisfaire lui-même. Après l'énumération qu'on lui fit de ces erreurs : Ces propositions, dit-il, ne sont pas de moi, suivant le propre témoignage de mes ennemis, et je n'en suis pas responsable. Je justifie ce que j'ai avoué, et rejette le reste, de concert avec la sainte église catholique, en disant anathème à quiconque contredira la sainte doctrine. Ainsi Pélage trompa-t-il les pères de Diospolis, à force de subtilités, de réticences et de mensonges. Après quoi, faisant retomber sur ses adversaires le mépris et l'aversion qu'il méritait à tant de titres, il les diffama comme des calomniateurs.

Sa fierté et sa confiance s'accrurent étonnamment après ce concile, dont il fit extrêmement valoir l'absolution. Toutefois il n'osait en montrer les actes, où l'on aurait vu qu'il avait été obligé de désavouer ses vrais sentimens. Il éloigna au contraire, tant qu'il put, la publication de ces actes; content d'annoncer par-tout, qu'une assemblée de quatorze évêques avait approuvé ce qu'il soutenait, savoir que l'homme peut être sans péché, et garder, s'il le veut, les commandemens du Seigneur. Il ne disait pas que dans le concile il avait ajouté, *avec la grâce de Dieu*. Il ajoutait le mot, *facilement*, qu'il y avait toujours supprimé, et supprimait au contraire ce qu'il y avait confessé, *que pour l'observation des préceptes, il fallait faire de grands efforts, et rendre des combats pénibles*. Enfin il eut le front de fabriquer une apologie sur le fondement de ce jugement ecclésiastique; il se vanta d'avoir confondu ses accusateurs, d'avoir été pleinement justifié, et il envoya cette apologie à saint Augustin. Le docteur soupçonna toute la super-

cherie, et jugea que le novateur n'avait pu se faire absoudre qu'en contrefaisant le catholique; mais il garda le silence jusqu'à ce qu'il eût de quoi le convaincre. Dans le même temps, Pélage écrivit contre saint Jérôme les quatre livres du Libre Arbitre, où il prend un ton triomphant qui va jusqu'à l'insolence. Mais peu satisfait de sa justification personnelle s'il ne faisait aussi triompher son impiété, il en découvrit clairement le venin dans le troisième livre, et prétendit tout justifier par l'approbation du concile de Diospolis.

Heureusement un prêtre espagnol, nommé Paul Orose, qui s'était trouvé en Palestine pendant la célébration de ce concile, et qui avait signalé son zèle contre les nouvelles hérésies, repassa par l'Afrique, comme saint Augustin l'en avait prié. C'était même le saint évêque qui l'avait engagé à faire le voyage de la Terre sainte, non pour les affaires du pélagianisme qui n'étaient pas encore engagées, mais pour consulter saint Jérôme sur différentes questions, dont l'éclaircissement attirait Orose des extrémités de l'Hespérie (1). Avec un esprit vif et du talent pour la parole, ce pieux voyageur cherchait à s'instruire, afin de revenir ensuite combattre avec succès les erreurs des priscilliens et des origénistes qui infectaient son pays. Il connaissait à peine les pélagiens, et ce fut pour la confusion du nouvel hérésiarque que la providence ménagea le voyage de l'Espagnol en Orient, ainsi que son retour par l'Afrique.

Les évêques de la province Proconsulaire, présidés au nombre de soixante-huit par Aurèle de Carthage, tenaient leur concile suivant la coutume (2). Orose était chargé des lettres des évêques Eros et Lazare, qu'il présenta aux Africains assemblés, et il ne manqua pas de les mettre au fait de tout ce qui s'était passé à Diospolis. Ce fut un motif de plus pour eux, de flétrir des fourbes qui ne prétendaient pas

(1) Oros. *Apol.*

(2) Aug. *Epist.* 175.

moins justifier leur doctrine que leurs personnes. On relut les actes du concile de Carthage, où Celestius avait été condamné environ cinq ans auparavant; après quoi l'on prononça l'anathème contre lui et contre son maître Pélage, conditionnellement néanmoins et supposé qu'eux-mêmes ne voulussent pas anathématiser clairement leurs erreurs. On fit part de ce jugement au pape Innocent, afin d'y joindre l'autorité du siége apostolique. Outre que tel était l'usage, la précaution parut d'autant plus convenable, que Pélage ayant vécu long-temps à Rome, y conservait beaucoup de partisans, quelques-uns attachés à sa superbe doctrine, d'autres en plus grand nombre ne la croyant pas telle qu'on la disait, principalement à cause du concile de Diospolis, dont on ne savait encore au juste que penser. La lettre synodale des Africains spécifiait les principales erreurs de Pélage, et disait généralement anathème à quiconque enseignerait que les forces de la nature humaine suffisent, soit pour éviter le péché, soit pour accomplir les commandemens, et à quiconque nierait que par le baptême les enfans fussent délivrés du péché originel.

Vers le même temps, c'est-à-dire l'an 416, il se tint à Milève un concile des évêques de Numidie, au nombre de soixante-un, entre lesquels se trouva saint Augustin, avec ses deux amis Alype et Possidius. A l'exemple du concile de Carthage, ils écrivirent au souverain pontife, pour demander la condamnation de l'hérésie qui ôtait, ce sont leurs expressions, le secours de la prière aux adultes, et aux enfans la grâce de la régénération (1).

Outre ces lettres synodales, saint Augustin en écrivit une particulière au pape, tant en son nom qu'en celui de ses amis Alype et Possidius, de l'évêque Evode, et d'Aurèle de Carthage (2). Il y expliqua plus au long l'affaire de Pélage, supplia Innocent, ou de faire venir le dogmatiseur à Rome, ou

(1) Aug. *Epist.* 178. (2) *Epist.* 177.

de le contraindre par ses lettres pontificales à déclarer avec précision quelle espèce de grâce il admettait. Il envoya en même temps le livre composé autrefois par Pélage à dessein de séduire Jacque et Timase, ces deux jeunes hommes qui, regagnés par l'évêque d'Hippone, lui avaient livré cet ouvrage de ténèbres. Comme le poison y était habilement caché, le saint docteur avait porté la prévoyance jusqu'à noter les passages qui n'indiquaient d'autre grâce que les secours de la nature, ou nos facultés naturelles. Si Pélage désavoue ce livre ou ces passages, ajoutait la lettre d'Augustin, qu'il les anathématise. Quand ses amis verront l'ouvrage anathématisé, non-seulement par l'autorité des évêques et sur-tout de votre sainteté, mais par lui-même, nous n'imaginons pas qu'ils s'élèvent davantage contre la grâce de Dieu. Les prélats expérimentés savaient que l'unique moyen d'empêcher la perversion, était la condamnation pure et simple des livres suspects en eux-mêmes, quelque sens spécieux que leurs partisans s'efforçassent leur donner.

Augustin écrivit encore en Palestine à l'évêque de Jérusalem, dont il avait appris la scandaleuse affection pour Pélage; et il lui envoya, comme au pape, le livre de l'hérétique avec sa réfutation. Pour vous convaincre par vous-même, lui dit-il, de la solidité de nos observations, faites expliquer l'auteur sur la nécessité de la prière, et sur le péché originel (1). Il demanda en même temps à cet évêque, les actes par lesquels on disait que Pélage avait été justifié.

Le souverain pontife écrivit de son côté à ce prélat suspect (2), et s'en prit à lui, des violences exercées alors en Palestine, par une troupe de pélagiens, furieux contre saint Jérôme, ce docteur si redoutable à leurs chefs. Ils avaient assailli tout à coup sa retraite, et ce ne fut qu'avec peine, et

(1) *Epist.* 179. (2) Inn. *Ep.* 22, *tom.* 2 *Conc.*

à travers les plus grands périls, qu'il put se retirer dans une tour fortifiée. Tout ce qui lui était attaché, fut en butte à la même fureur. Il y eut des personnes tuées, entr'autres un diacre; on pilla et l'on brûla les monastères; les vierges pieuses, dont le docte et zélé solitaire prenait soin, telles que les saintes Eustochie et Paule sa nièce, furent long-temps poursuivies, et se crurent heureuses d'échapper aux derniers outrages; on massacra leurs gens à leur vue. C'est sur ces désordres que le chef de l'église écrivit à Jean de Jérusalem, et qu'en vertu de l'autorité pontificale, il l'avertit de prévenir au moins par la suite le mal qu'il n'avait pas empêché, s'il ne voulait en répondre lui-même, suivant les lois de l'église. Dans la lettre de consolation que le même pontife écrivit à saint Jérôme, il lui dit, que si l'on porte au siége apostolique une accusation en forme, il donnera des juges, ou qu'il y pourvoira par quelque remède encore plus prompt (1). On croit que ces lettres, en arrivant à Jérusalem, n'en trouvèrent plus l'évêque en vie.

Le pape Innocent écrivit la même année à l'évêque de Carthage, et lui enjoignit de faire lire sa lettre dans toutes les églises de l'Afrique. Il s'y plaignait qu'on élevât tout d'un coup au sacerdoce des hommes à peine tirés du chaos des affaires séculières, et dont les mœurs étaient aussi mondaines que les occupations; que les évêques même fussent si mal choisis, que le peuple et les gens en place en murmuraient hautement (2). Les lettres du pape étaient appuyées par celles des préfets, c'est-à-dire, dans notre style, qu'elles avaient l'attache du magistrat.

Mais la décrétale la plus fameuse de ce pontife est celle qui s'adresse à Décentius, évêque d'Eugube dans l'Ombrie. En s'y plaignant de la négligence de plusieurs églises, par rapport aux traditions

(1) Innoc. *Ep.* 33. (2) Innoc. *Ep.* 1.

que le siége apostolique tient de saint Pierre, Innocent dit, comme un fait constant et manifeste, que dans l'Italie, les Gaules, l'Espagne, l'Afrique, la Sicile et les îles adjacentes, il n'y a point d'églises qui n'aient été instituées par les ouvriers évangéliques que l'apôtre saint Pierre ou ses successeurs avaient établis évêques. On voit dans la suite de cette décrétale, comment par le spectacle des cérémonies et par les instructions de vive voix, on apprenait ce qui concerne l'administration des sacremens, qu'on tenait encore fort secrète; d'où l'on doit peu s'étonner des omissions qu'on remarque à ce sujet dans les anciens monumens. Vous êtes venu bien de fois à Rome, dit le pape à l'évêque d'Eugube; vous avez assisté aux assemblées de notre église, et vous avez vu quel usage elle observe, soit dans la consécration des saints mystères, soit dans les autres ministères secrets : cela devrait suffire pour votre instruction.

On trouve encore dans cette lettre du pape Innocent (1), que les sacremens de la confirmation et de l'extrême-onction sont établis sur la tradition et l'écriture. Après avoir dit qu'il est du ministère épiscopal d'imprimer aux enfans le sceau sacré qui les rend parfaits chrétiens : C'est ce que nous apprenons, ajoute-t-il, tant par la coutume uniforme des églises que par l'écriture sainte, spécialement par ce qui est dit de saint Pierre et de saint Jean, dans les Actes des apôtres. Les prêtres peuvent faire aux baptisés l'onction du chrême, pourvu qu'il soit consacré par l'évêque; mais ils n'en sauraient marquer leur front; cela n'est permis qu'aux évêques, quand ils donnent le Saint-Esprit. Pour l'onction des malades, elle peut encore se faire par les prêtres, suivant l'épître de l'apôtre saint Jacques; mais l'huile de cette onction doit toujours être consacrée par les évêques. Du reste, on ne la donne point aux pénitens, parce que c'est un

(1) *Ibid.* c. 2.

sacrement (1). Quant aux paroles dont il faut se servir, je ne les confie pas au papier, de peur de trahir les sacrés mystères. Quand vous viendrez ici, on vous dira ce qu'on ne saurait écrire. Nous apprenons par la même décrétale, que dans l'église romaine c'était déjà l'usage de jeûner le vendredi et le samedi de chaque semaine, et qu'on ne célébrait pas le saint sacrifice pendant ces deux jours de pénitence et de componction. Il y avait des églises qui, de tous les samedis de l'année, ne jeûnaient que le samedi saint. Il nous reste de ce pape plusieurs autres décrétales intéressantes, où l'on remarque sur-tout différens chefs d'irrégularité, tels dès-lors qu'ils sont encore aujourd'hui. Innocent I passe avec justice pour un des grands papes de ces temps antiques, tant pour la sainteté de sa vie, que pour ses lumières, son zèle à maintenir la discipline, sa sage fermeté à soutenir la dignité de son siége, et sur-tout pour sa vigilance pontificale, et le soin qu'il prenait du bon ordre dans toutes les églises : qualité qu'il a particulièrement fait paraître dans les affaires de saint Jean Chrysostome.

Dans ses réponses aux évêques d'Afrique, ce pape les loue d'abord de ce qu'ils l'ont consulté, suivant l'ancienne tradition qui est fondée sur le droit divin, et qu'ils savent, aussi-bien que lui, avoir été invariablement observée dans tout l'univers : règle qui s'étend aux provinces les plus éloignées, et suivant laquelle ils n'ont pas cru devoir terminer ces grandes affaires sans en donner connaissance au siége apostolique, afin qu'il confirmât le jugement par son autorité ; parce qu'on doit rapporter à Pierre tout ce qui est d'un intérêt général pour le salut du monde chrétien, et sur-tout quand il s'agit de la foi (2). Après ce préliminaire, il établit sommairement la doctrine catholique touchant la grâce, condamne Pélage, Célestius et leurs sectateurs, les déclare séparés de la commu-

(1) *Cap.* 3. (2) Inn. 1 *Epist.* 24 *et* 25, *ap. Lab.*

nion de l'église, à la charge néanmoins de les y recevoir s'ils renoncent à leurs erreurs. Au sujet des actes de Diospolis, il ne les tient pas pour authentiques, parce qu'ils ne lui ont pas été envoyés de la part du concile, et qu'il n'a reçu aucune lettre de ces évêques assemblés. Dans ces actes mêmes, ajoute-t-il, Pélage ne s'est pas justifié nettement; et l'on voit qu'il n'a cherché qu'à s'échapper, à la faveur des brouilleries et de la confusion. C'est pourquoi nous ne pouvons, ni blâmer, ni approuver ce jugement. Sur le livre que vous nous avez envoyé, comme étant de Pélage, écoutez quelle est notre façon de penser : En le lisant avec beaucoup d'attention, nous y avons trouvé quantité d'erreurs, des blasphèmes, rien qui nous plût, presque rien qui nous ait déplu et qui ne doive déplaire à tout vrai fidèle.

Pélage et Celestius se voyant condamnés par deux jugemens aussi respectables que ceux du souverain pontife et des évêques de l'une des trois parties du monde, n'en furent pas plus soumis. Le maître ou chef de la secte écrivit encore au pape une grande lettre d'apologie. Le disciple vint lui-même à Rome, sous prétexte de poursuivre l'appel qu'il avait interjeté cinq ans auparavant. Depuis ce temps-là, il avait parcouru les églises de la Grèce et de l'Asie-Mineure, en y semant ses erreurs avec adresse, tandis qu'elles n'occasionaient pas trop d'éclat; et quand elles commençaient à faire du bruit dans un endroit, il les portait dans un autre. A Ephèse, il joua si bien son rôle, qu'il trouva moyen de s'y faire ordonner prêtre. Quand il arriva à Rome, Innocent venait de mourir, le 12 Mars de l'année 417, après avoir tenu le saint siége environ quinze ans. Le novateur présenta sa profession de foi au nouveau pape, grec de nation, nommé Zozime. C'est le chef-d'œuvre de l'artifice et de la fourberie, que cette confession de foi de Celestius (1). Il n'y semble respirer que la piété et

(1) Aug. *de Pecc. Orig. c.* 23.

l'aversion des anciennes hérésies. Tandis qu'il expose avec prolixité sa croyance par rapport aux dogmes où l'on ne lui reprochait rien; sur les points critiques au contraire, il ne s'énonce qu'en général, mais avec la plus grande apparence de soumission et de modestie. S'il s'est ému, dit-il, quelques questions sur des objets indécis, je n'ai pas prétendu prononcer, ni me faire auteur d'un dogme nouveau. Je vous présente et je soumets à votre examen ce que j'ai puisé à la source des prophètes et des apôtres, afin que vous rectifiiez ce qui aurait pu s'y glisser de moins conforme aux règles de la vraie science et de la sagesse. Il reconnaît ensuite l'obligation de baptiser les enfans, pour la rémission des péchés, qui proviennent de volonté, ajoute-t-il, et non de la nature; puisqu'il serait indigne de la sainteté et de la justice du Créateur, qu'ils fussent transmis des pères aux enfans. C'est ainsi que Celestius étendant au premier péché ce que les prophètes ont dit des fautes où le châtiment suppose le consentement de la volonté, il se ménageait une issue, pour sauver l'erreur capitale de la secte qui traitait de chimère le péché originel.

Le pape Zozime usa de diligence, pour ne pas inquiéter plus long-temps les prélats africains qui savaient Celestius à Rome. On examina ce qui s'était fait précédemment dans sa cause. On l'interrogea, on lut sa profession de foi, que plusieurs membres du clergé trouvèrent suffisante. Le pape ne poussa pas plus loin; non qu'il en approuvât la doctrine, mais parce que l'imposteur se déclarait soumis d'avance au jugement du saint siége. Voyant un homme de génie et d'un caractère tout de feu, qui pouvait devenir, ou très-utile, ou très-nuisible à l'église, selon la route où on l'engagerait, Zozime craignit de le pousser dans le précipice par trop de rigueur. Il ne se contenta point cependant de sa confession par écrit; mais il lui fit beaucoup de questions pour éprouver sa sincérité. Celestius ré-

pondit à tout, avec ces démonstrations d'ingénuité et de droiture dont la fourberie sait beaucoup mieux se parer que la simplicité des ames vertueuses. Le pontife lui demanda s'il condamnait toutes les erreurs qui avaient été publiées sous son nom. Il répondit qu'il les condamnait, selon le jugement du saint pape Innocent, et il promit de rejeter tout ce que le saint siége désapprouverait (1). Comme ensuite on lui proposa de condamner ce que Paulin lui reprochait, il éluda habilement cette instance, en se récriant, avec une douleur affectée, contre l'injustice prétendue de ces reproches injurieux. Au sujet des évêques Eros et Lazare, il dit qu'il n'avait vu celui-ci qu'en passant, et qu'Eros lui avait fait satisfaction d'avoir eu mauvaise opinion de lui.

Zozime ne jugea pourtant pas à propos de l'absoudre encore de l'excommunication. Il prit un délai de deux mois, tant pour écrire aux évêques d'Afrique, les mieux instruits de cette cause, que pour donner à l'accusé le temps de revenir entièrement à la raison. Il alla plus vîte par rapport à Eros et à Lazare, les déposa de l'épiscopat, tout absens qu'ils étaient, et les priva de la communion. En écrivant aux Africains pour leur faire part de ce jugement, il leur reprocha d'avoir ajouté foi trop légèrement aux lettres de ces deux évêques, qu'il traduisit comme des brouillons et des calomniateurs d'habitude.

Dans ces circonstances, il reçut une lettre de Prayle, successeur de Jean de Jérusalem, et qui dans les vues de son prédécesseur lui recommandait avec le même intérêt la cause de Pélage. Le sectaire écrivit lui-même, et fit une profession de foi adressée au pape Innocent, qu'il croyait encore en vie. Cette confession, concertée apparemment entre le maître et les disciples, était tout-à-fait dans le goût de celle de Celestius, c'est-à-dire très-circonstanciée et très-étendue sur tous les

(1) Aug. *c. duas Ep. l.* II, *c.* 3.

points de foi dont il n'était pas question; vague, sèche, équivoque sur les points délicats, et hasardant quelques propositions ou quelques termes dont on pût faire usage par la suite pour la défense du système. Mais dans ce moment de crise, l'hérésiarque s'étudia plus que jamais à écarter tous les soupçons. Affectant sur-tout une extrême docilité : Telle est, bienheureux pape, dit-il en finissant, la foi que nous avons cru devoir conserver précieusement. Si elle contient quelque chose qui ne soit pas expliqué avec assez de profondeur ou d'exactitude, c'est par vous, héritier du siége et de la foi de Pierre, que nous devons et que nous voulons être dirigés (1).

Ces pièces ayant été lues publiquement à Rome, tous les assistans et le pape même en eurent tant de joie, qu'ils auraient pensé faire outrage à l'innocence, en conservant la moindre impression désavantageuse aux deux sectaires. On était principalement touché, d'entendre Pélage tenir en Palestine le même langage que Celestius à Rome. A peine ces Romains crédules retenaient-ils leur larmes. Eros, Lazare, le diacre Paulin ne leur parurent plus que de turbulens et jaloux calomniateurs. Dans cette prévention publique, le souverain pontife écrivit aux Africains une seconde lettre, où il se montre pleinement convaincu de la sincérité de Pélage, et leur fait quelque sorte de reproche sur leurs procédés à son égard; sans dire néanmoins un seul mot qui favorise ses erreurs. Saint Augustin nous assure même (2), que Pélage ne surprit l'église romaine que pour un temps, et qu'elle ne persévéra point dans une illusion presque inévitable d'abord par l'habileté des imposteurs.

Mais Zozime n'était pas moins prévenu en faveur de Patrocle, qu'au désavantage d'Eros qu'il remplaçait dans le siége d'Arles. Il nous reste une lettre de ce pape, où il lui confère les droits de métro-

(1) *Libel. Pelag. tom. 2 Conc. p.* 1563. (2) *Facund.* VII, 3.

pole les plus extraordinaires, et lui soumet, outre la province Viennoise, la première et la seconde Narbonnaise, tant pour les ordinations épiscopales, que pour la juridiction contentieuse; si ce n'est, dit-il (1), que l'importance des causes demande que nous en prenions connaissance : exemple remarquable des causes majeures réservées au pape. Il fonde les prérogatives de l'église d'Arles sur la dignité de saint Trophime, que le saint siége y envoya pour premier évêque, et qui a été la source de la foi dans les Gaules. Les évêques qui avaient des prétentions contraires, ne se soumirent point à ces dispositions en faveur du siége d'Arles, peu soutenues, comme on le verra, par les papes suivans.

Les évêques d'Afrique ayant reçu la lettre du souverain pontife sur les affaires des pélagiens, s'aperçurent d'abord qu'il était trompé par ces habiles fourbes. Ce qui se trouva par hasard de prélats à Carthage, et ceux que le primat y put assembler promptement, récrivirent incontinent à Rome, et supplièrent qu'on laissât les choses dans l'état où elles se trouvaient, jusqu'à ce qu'on pût envoyer des instructions plus satisfaisantes. On s'empressa en même temps de célébrer en Afrique le plus nombreux concile qu'il était possible; et dans le cours de la même année 417, au mois de Novembre, les évêques se rassemblèrent à Carthage, au nombre de deux cent quatorze. On dressa des canons dogmatiques, moins développés cependant que ceux qu'on rédigea peu après, et dont ceux-ci furent la base. On les fit aussitôt passer à Rome, avec une seconde lettre conçue en ces termes : Nous avons statué que la sentence rendue par Innocent contre Celestius et Pélage ait son effet, jusqu'à ce qu'ils confessent nettement que la grâce de Jesus-Christ doit nous aider, non-seulement pour connaître, mais pour suivre les règles de la justice en chaque

(1) Zos. *Ep.*

action; en sorte que sans ce secours nous ne pouvons rien avoir, penser, dire ou faire qui appartienne à la vraie piété. Il ne suffit pas que Celestius se soit vaguement soumis aux lettres d'Innocent : pour lever tout scandale et détromper jusqu'aux simples, on doit lui faire anathématiser, sans la moindre ambiguité, ce qu'il y a de suspect dans son écrit; de peur que plusieurs n'imaginent, non que le sectaire a quitté ses erreurs, mais que le siége apostolique les a confirmées. Les Africains rappelaient en même temps au pape Zozime le jugement du saint pape Innocent sur le concile de Diospolis, lui expliquaient tout ce qui s'était passé chez eux en cette affaire, découvraient le venin caché de la formule de foi envoyée à Rome par Pélage, confondaient, en un mot, ou éventaient toutes les fourberies des hérétiques. Ils répondaient enfin au reproche que leur faisait le pontife, d'avoir cru légèrement les accusateurs de Celestius, et ils insinuaient au contraire, qu'il s'était précipité lui-même dans la confiance qu'il accordait à cet imposteur (1).

Ces représentations firent leur effet. Zozime examina tout avec attention, le fond des choses, les procédés et le jugement des Africains. Plusieurs même d'entre les Romains contribuèrent à lui faire connaître les étranges opinions de Pélage, qui, par le séjour qu'il avait fait chez eux, leur était mieux connu qu'au pontife, grec de naissance. Ils savaient que le système et les intérêts de Celestius et de Pélage ne faisaient qu'un, malgré l'indifférence réciproque qu'on leur voyait souvent affecter. Pélage avait donné des commentaires sur saint Paul, où le poison de la nouvelle hérésie était sensible : des zélés fidèles trouvèrent moyen de les mettre sous les yeux du pape, qui voulut, en examinant de nouveau Celestius, tirer de sa bouche une réponse de nature à ne plus laisser douter, ou qu'il

(1) Merc. *Common. p.* 709.

eût renoncé à ses erreurs, ou que sa duplicité et son imposture fussent à leur comble. Mais Celestius n'osa courir les risques d'un pareil examen, et il s'enfuit secrètement de Rome. Zozime alors convaincu donna sa sentence, qui confirma les décrets de Carthage, et conformément au jugement d'Innocent son prédécesseur, condamna Pélage et Celestius. Il en écrivit aux évêques d'Afrique, et généralement à tous les évêques du monde (1).

Les erreurs dont Celestius avait été accusé par Paulin, sont amplement exposées dans cette lettre circulaire qui est fort longue, et qui les fait aussi remarquer dans les commentaires de Pélage sur saint Paul. Elle établit solidement le dogme du péché originel, condamne les novateurs, de ce qu'ils accordent un véritable bonheur aux enfans morts sans baptême, et pose pour principe, qu'il n'y a aucun temps où nous n'ayons besoin du secours de Dieu; qu'en toutes nos actions, nos pensées, nos mouvemens, nous devons tout attendre de son assistance, et non des forces de la nature.

Comme les évêques d'Afrique, après leur assemblée du mois de Novembre, se réunirent dès le commencement du mois de Mai suivant, ces deux conciles, qui furent également nombreux et qui eurent le même objet, n'ont été regardés que comme un seul par différens écrivains. C'est à l'un comme à l'autre que convient la dénomination de *concile plènier*, que donne saint Augustin à l'assemblée, qui enfin procura la condamnation décisive du pélagianisme (2). Ce second concile, ou cette seconde session du concile général d'Afrique, de Numidie, de Mauritanie, où il y avait même des évêques d'Espagne, donna tout l'ordre convenable aux décisions de l'année précédente, et dressa contre les pélagiens huit articles de doctrine, dont voici la substance : Quiconque soutient que le premier homme a dû mourir, soit qu'il péchât ou ne pé-

(1) Aug. *Epist.* 205 *ad Valentin. n.* 2. (2) *Tom.* 2 *Conc.*

châtˆ point, qu'il soit anathème. Quiconque prétend encore que les enfans ne tirent d'Adam aucun péché originel qui doive être effacé par le baptême, qu'il soit aussi anathème. Quelques exemplaires portent ce qui suit pour troisième article : Quiconque enseignera que, suivant l'écriture, il y a un lieu mitoyen dans le royaume des cieux, ou quelque autre endroit où vivent heureux les enfans qui meurent sans avoir été baptisés, qu'il soit anathème. Les exemplaires qui contiennent cet article, en comptent neuf. Les autres mettent pour troisième, celui qui suit : Quiconque dira que la grâce de Dieu qui nous justifie par Jesus-Christ, ne sert que pour la rémission des péchés déjà commis, et non pour nous aider à n'en plus commettre, qu'il soit anathème.

Le concile dit encore anathème à celui qui conviendra que la grâce de Dieu par Jesus-Christ nous aide véritablement à ne point pécher ; mais seulement en ce qu'elle nous donne l'intelligence des commandemens, afin que nous sachions ce que nous devons faire et ce que nous devons éviter, non en nous donnant encore d'aimer et de pouvoir ce que nous connaissons devoir faire. Il anathématise de même ceux qui tiennent que la grâce de la justification nous est communiquée, afin que nous puissions plus facilement exécuter par la grâce ce qu'il nous est ordonné de faire par le libre arbitre ; comme si nous pouvions sans la grâce accomplir les commandemens de Dieu, quoique difficilement. Le reste des décisions et des anathèmes tombe sur le système de l'impeccabilité, et sur les différens moyens qu'on employait, soit pour le justifier, soit pour le déguiser.

Ce même concile fit plusieurs autres canons, au sujet des donatistes qui se convertissaient en foule. En réglant à quelles cathédrales appartiendraient les églises particulières qui reviendraient à l'unité, il ordonne qu'on ne pourra plus redemander une église après trois ans de profession : ce qui nous

fournit le premier exemple peut-être du privilége de la possession triennale (1). Dans les troubles inséparables des nouveautés en matière de foi, on crut devoir user d'une vigilance particulière contre ceux qui voudraient éluder les jugemens ecclésiastiques, et l'on fit quelques règlemens pour empêcher l'abus des appels, même aux tribunaux d'outre-mer, c'est-à-dire au siége de Rome. On fit encore un décret, par lequel il est permis de voiler les vierges, en certains cas, au-dessous de l'âge ordinaire de vingt-cinq ans.

Mais c'étaient les affaires des pélagiens qui faisaient presque tout l'objet de ce concile, dont saint Augustin fut l'ame. On croit que les canons dressés contre eux furent l'ouvrage de ce saint, nommé à si juste titre le docteur de la grâce. Ces décisions font connaître toute l'économie du système de Pélage, qui se réduit à trois points. Le premier, pris des stoïciens, et qui précipita l'auteur dans toutes ses autres erreurs, ce fut le dogme de l'impeccabilité, ou, suivant les expressions de saint Augustin, la prétention d'acquérir la perfection de la justice, et d'assujettir si absolument les passions à la raison, qu'elles ne se soulèvent jamais malgré l'homme. Voilà pourquoi on avait d'abord condamné en Afrique cette proposition pélagienne : L'homme peut être sans péché, et garder aisément les préceptes, s'il le veut. Le second et le principal article du système, c'est de nier avec un orgueil insupportable que l'homme ait besoin, pour la pratique de la vertu, d'une grâce actuelle, surnaturelle et intérieure, qui aide et qui prévienne la volonté. Ce fut en effet vers ce but que saint Augustin dirigea toutes ses poursuites contre l'hérésiarque. Il dit expressément, que toutes les disputes touchant la grâce tomberont aussitôt que Pélage avouera que l'homme a tellement besoin du secours céleste pour vouloir et pour agir,

(1) *Conc. Afric.* c. 86.

que

que sans ce secours il ne saurait rien faire, ni vouloir de bien, et que tel est l'hommage qu'on doit à la grâce de Dieu donnée par Jesus-Christ. Saint Augustin a suivi si constamment ce point de vue, que dans ses derniers écrits contre le pélagianisme, notamment dans celui que la mort ne lui donna pas le temps de finir, et qu'on appelle pour cela son ouvrage imparfait, il continue à faire consister le venin de cette hérésie, en ce que ses sectateurs nient orgueilleusement que nous ayons besoin d'une grâce de volonté, ou d'un secours intérieur et gratuit de la part de Dieu, pour que notre volonté se porte au bien. Il s'agissait donc capitalement entre le saint évêque d'Hippone et les pélagiens, de la nécessité d'une grâce intérieure, actuelle et prévenante, pour toute œuvre relative au salut. Il n'était pas question de subtilités d'école, de ces opinions arbitraires et contentieuses, sans lesquelles la foi peut aussi-bien subsister que la charité; puisqu'Augustin ne pressait les pélagiens avec tant de zèle, que pour leur faire confesser la grâce, sans laquelle on est tellement ennemi de la foi, suivant ses expressions, qu'on ne mérite pas même le nom de chrétien. Il était encore moins question de ces nouveautés rejetées du corps de l'église enseignante, l'interprète sûre du docteur de la grâce et la source du haut degré d'autorité qu'ont obtenu ses écrits, et qu'elle ne leur a conféré qu'après y avoir reconnu sa propre doctrine.

Aussitôt après les décisions des pasteurs, l'empereur Honorius donna son rescrit pour les mettre à exécution. Il ordonna que Celestius et Pélage seraient chassés de Rome, ou plutôt qu'ils n'y seraient, ni admis, ni soufferts; car Pélage était encore en Palestine: ensuite, que quiconque connaîtrait leurs sectateurs, serait tenu de les dénoncer aux magistrats, afin que ces hérétiques subissent la peine de l'exil. En conséquence de cet édit, donné à Ravenne le 30 Avril 418, les préfets du prétoire, aussi-

bien en Orient qu'en Occident, publièrent leur ordonnance, qui bannissait à perpétuité, avec confiscation de biens, tous ceux qui seraient convaincus de cette erreur.

Sixte, prêtre de l'église romaine, et qui devint pape quatorze ans après, fut un de ceux qui invoquèrent la puissance impériale contre ces sectaires (1). Toutefois ils s'étaient impudemment réclamés de sa bienveillance, suivant l'artifice des sectes naissantes, qui toujours prétendent avoir quelque fauteur dans l'église romaine, et qui n'ayant pour elle qu'une aversion propre à les décrier, s'efforcent de la cacher sous ces perfides hommages. Mais Sixte n'eut rien de plus pressé que de prononcer anathème contre eux, et de détromper tous les gens simples, que les pélagiens avaient voulu persuader de son penchant vers les nouveautés hérétiques.

Saint Augustin prit tant de part à cette heureuse nouvelle, qu'il lui écrivit aussitôt, pour le féliciter de l'éclat de son zèle, et le confirmer dans son aversion pour ces artificieux sectaires. Cette épître, qui est la cent cinquième du saint docteur, et qu'on peut regarder, ainsi que beaucoup d'autres, comme un savant traité, instruit à fond touchant les matières de la grâce, et répond à toutes les chicanes des pélagiens avec tant de force et de clarté, qu'elle seule pourrait suffire contre tous les fauteurs du pélagianisme découvert ou déguisé. Mais, comme les vérités qu'elle contient se retrouvent dans beaucoup d'autres ouvrages de saint Augustin, que nous aurons bientôt lieu d'exposer, nous y renvoyons nos lecteurs avec d'autant plus de raison, qu'il convient de rapprocher ces différens écrits, pour expliquer les uns par les autres, et pour prendre le sens des expressions fortes que l'obstination de l'hérésiarque avait obligé d'employer dans cette lettre.

Les lumières d'Augustin et le procédé de Sixte produisirent de grands fruits. Beaucoup de fidèles

---

(1) Aug. *Epist.* 191 *et* 194, *ad Sixt.*

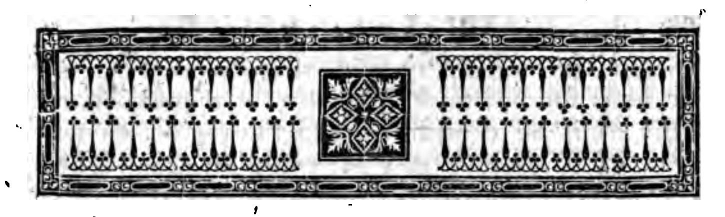
surpris renoncèrent à l'erreur ; quelques évêques vinrent se soumettre au saint siége, et rentrèrent dans leurs églises. Ceux qui refusèrent de souscrire à la condamnation de la secte, furent canoniquement déposés, puis chassés d'Italie, en vertu des lois impériales. Il y eut jusqu'à dix-huit de ces prélats obstinés, dont le plus fameux fut Julien, évêque d'Éclane en Campanie, ville à présent ruinée. Il était d'une famille distinguée de la Pouille, fils de Memor, devenu évêque, et de Julienne, l'un et l'autre d'une grande piété. Memor était uni d'amitié avec saint Augustin et avec saint Paulin de Nole. Il avait même quelque liaison de parenté avec ce dernier, qui fit l'épithalame de Julien, passé, comme son père, du mariage à l'épiscopat : jeune prélat, plein d'ardeur et de talent, la plus flatteuse et la plus funeste des conquêtes de l'hérésiarque qui l'avait séduit lui-même, apparemment pendant le long séjour qu'il fit à Rome avant d'être démasqué.

On interpella Julien avec ses consors, de s'unir à toute l'église dans la condamnation de Celestius et de Pélage, et de souscrire au décret du pape Zozime. Ils refusèrent, en prétextant que ceux qu'on accusait encore des erreurs proscrites, les avaient désavouées par écrit ; et que pour eux, on ne devait pas s'offenser de leur répugnance à flétrir des absens qu'on ne pouvait entendre. Depuis ils déclarèrent que si, sans les convaincre, on voulait exciter du scandale à leur sujet, ils en appelaient à un concile universel. Zozime, sans balancer et sans nul égard à ces vains subterfuges, prononça contre Julien et contre ses complices. Pour l'appel, il ne fut regardé par toute l'église que comme un trait de mauvaise foi sur-ajouté à l'obstination. Saint Augustin en fit voir l'illusion, et que la cause était finie dès-lors qu'elle avait été clairement décidée par les conciles d'Afrique et par les lettres confirmatives du pontife romain. Rome a parlé, disait ce docteur si charitable et si modéré, dont les der-

nières expressions sont ici remarquables (1) : voilà sur la même affaire deux conciles qui ont eté envoyés au siége apostolique, et les rescrits nous en sont parvenus : *la cause est finie* (telle est l'expression du saint docteur, et non pas, *la cause est jugée*, comme il a plu à certains auteurs de traduire); l'hérésie est suffisamment condamnée ; il ne s'agit plus de l'examiner, mais de la réprimer. Ce ne sont pas des pasteurs, ce sont des loups déguisés qui s'obstinent à donner l'erreur pour la doctrine de l'église. Par-tout où on les découvrira, il faut les poursuivre, et ne point leur donner de relâche, qu'on ne les ait mis hors d'état de nuire. Il réduisit ces paroles en pratique ; c'est-à-dire, qu'il fit une guerre irréconciliable au scandale, mais avec la charité qu'on doit à la personne même des scandaleux, et avec la sage douceur qui faisait le fond de son caractère.

---

(1) *Serm.* 131 *de Verb. Apost.* 111 *in Jul. c.* 2.



HISTOIRE DE L'ÉGLISE.

LIVRE TREIZIÈME.

Depuis la condamnation du pélagianisme en 418, jusqu'à la décadence de l'empire d'Occident en 423.

CE fut principalement après la condamnation du pélagianisme par le saint siége, que saint Augustin défendant la cause que lui avaient confiée les conciles d'Afrique, on vit sortir de sa plume cette foule d'excellens ouvrages, où nous étudions encore la véritable doctrine de l'église touchant la grâce du Rédempteur. Mais plus il s'est signalé dans ce combat, par sa profondeur dans les écritures et en particulier dans la doctrine de saint Paul, plus les corrupteurs de la foi ont fait d'efforts dans tous les temps pour ranger de leur côté le docteur ainsi que l'apôtre de la grâce. Il est en effet dans le docteur, comme saint Pierre le disait de l'apôtre, des choses assez difficiles à entendre, pour que de faux savans en puissent abuser.

C'est ce qui doit nous tenir en garde contre les interprétations nouvelles et singulières, et nous faire chercher, dans le corps des pasteurs et des docteurs, l'intelligence de la vraie tradition. Pour bien saisir les points de la doctrine catholique

expliqués par saint Augustin, suivons donc la règle que nous fournit saint Augustin lui-même, quand il dit qu'il ne croirait point à l'évangile, c'est-à-dire, qu'il n'admettrait pas ce qu'on donne pour des vérités évangéliques, si elles n'avaient pour garant l'autorité de l'église.

C'est ici principalement qu'il est très-dangereux de juger de la doctrine des pères sur des extraits. On n'en doit adopter pour analyse assurée, que les points fixes et précis que l'église a confirmés par ses décisions, ou qu'elle admet comme faisant partie de cette chaîne immense de tradition, qui s'étend depuis les apôtres jusqu'aux pasteurs qui tiennent aujourd'hui leur place. Avec cette règle de foi, qu'on recoure encore aux sources, sans se borner à des morceaux détachés : en saisissant alors tout l'ensemble de la doctrine, on expliquera les diverses parties les unes par les autres ; on ramenera à leur sens naturel et véritable quelques principes qui paraissent trop poussés, quelques propositions qui semblent ambiguës, quelques expressions dures en apparence.

Qui ne sera d'abord étonné en lisant par exemple, dans certains extraits de saint Augustin, ces propositions isolées : Tout ce qui se fait sans la charité, est un acte vicieux, c'est-à-dire un péché : tout fruit qui ne provient pas de la racine de la charité, n'est pas un bon fruit, et par conséquent c'est encore un péché, ou un fruit mauvais ? Qu'on lise ensuite ces mêmes propositions dans le traité de la Grâce et du Libre arbitre, et dans celui de l'Esprit et de la Lettre, où elles se rencontrent en effet ; mais qu'on observe ce qui les suit et ce qui les précède, on verra avec une douce consolation que le saint auteur de ces traités s'expliquant lui-même, n'entend dans ces passages, par le terme de charité, que la bonne volonté ou l'amour du bien en général.

Il en sera de même des extraits entiers comparés à l'original, et dont quelques-uns, tels que celui de

la lettre à Sixte, exposent toujours avec prolixité ce qui paraît dur, ce qui a un faux air de favoriser des interprétations proscrites, et qui suppriment ou abrégent à l'excès ce qui fait évanouir ces difficultés.

Quoi qu'il en soit des motifs d'une pareille méthode, sur quoi il n'appartient qu'au Scrutateur des cœurs de porter son jugement, nous avons cru devoir en suivre une autre, et rappeler ici particulièrement nos lecteurs à ce que nous avons déjà dit en général, des inconvéniens de la faible érudition que l'on peut puiser dans les extraits.

Bornés invariablement à remplir notre objet, nous nous contenterons de tirer de saint Augustin, comme des autres pères, l'histoire de la tradition; et, après les citations qui établissent les points capitaux de la doctrine catholique, nous renverrons à l'original ceux de nos lecteurs qui peuvent joindre la science des pères à celle de l'histoire. Qu'ils sachent d'abord, que rien n'est plus propre que les lettres de ces grands hommes, non-seulement à faire prendre le vrai sens de ces lettres, qui sont souvent très-importantes par elles-mêmes; mais encore à mettre au fait du dessein général des auteurs, des circonstances locales et personnelles où ils écrivaient leurs traités en règle, et à faire entrer dans les vues qu'ils s'y proposaient.

Nous avons déjà parlé de la lettre importante qu'écrivit le saint évêque d'Hippone à Sixte, prêtre de l'église romaine, et qui est la cent cinquième de ce saint docteur. Dans la suivante ou la cent sixième, adressée à saint Paulin de Nole, qui avait aimé et estimé l'artificieux Pélage comme un grand homme de bien, il établit invinciblement le dogme du péché originel, la gratuité des dons surnaturels, et sur-tout du bienfait de la prédestination.

Comme après le dernier concile de Carthage, Augustin était resté en cette ville, afin d'expédier avec d'autres commissaires ce qui n'avait pas paru devoir retenir tous les pères assemblés, il y reçut

une lettre de la part de Pinien, d'Albine sa belle-mère, et de sa femme Mélanie la jeune, cette illustre famille de patriciens romains, plus respectables encore par leur piété que par leur rang et leur extraction. Ils avaient fui de Rome pour se dérober à la fureur des Barbares, et s'étaient d'abord retirés en Afrique, où Pinien qui vivait avec sa femme comme avec sa sœur, avait presque été forcé par le peuple d'Hippone à recevoir l'ordre de la prêtrise. Ayant passé de là en Palestine où se trouvait Pélage, le séducteur n'avait rien omis pour surprendre, par toutes les apparences de la vertu, des personnages qui pouvaient donner tant de crédit et de considération à la secte naissante. Dieu ne permit pas qu'un hypocrite infectât des vertus si pures et si éclatantes. Il leur inspira de recourir au docteur que sa providence avait principalement suscité pour la défense de la foi contre ce genre de péril. Ils lui écrivirent en commun; et il leur fit réponse, de Carthage, malgré la surcharge toute nouvelle de ses occupations et l'étendue des instructions qu'il convenait de leur communiquer. Car la réponse forma deux livres, l'un de la grâce de Jesus-Christ, et l'autre du péché originel. Quoique Pélage ne se fût pas déclaré aussi clairement que Celestius contre ces dogmes capitaux, il s'en était assez expliqué pour un lecteur aussi pénétrant qu'Augustin. Le saint communiqua les fruits de sa sagacité aux illustres fidèles qui le consultaient, et leur fit voir que ces questions n'étaient nullement dans la classe des opinions libres qui n'intéressent pas la foi; comme les deux novateurs ne cessaient de l'insinuer, selon le génie de toutes les sectes encore peu nombreuses.

Dans le livre de la Grâce, il s'attache sur-tout à montrer que Pélage ne la reconnaissait que de nom; que par la puissance de faire le bien qu'il rapportait au Créateur, il n'entendait que nos facultés naturelles; et que le secours divin qu'il y ajoutait, ne signifiait dans sa bouche que la loi, la révéla-

tion, l'instruction et l'exemple; en un mot, les différens moyens que le Seigneur peut employer extérieurement : quant à la grâce intérieure, qu'il ne la jugeait qu'utile, et non de nécessité absolue pour faire le bien. Encore prétend-il, ajoute le saint docteur, qu'elle ne nous aide qu'après que de nous-mêmes, et sans aucun secours, nous nous sommes attachés à Dieu. Tel est en effet le point fondamental de l'erreur, qu'on tint encore dans la secte, après avoir abandonné tous les autres. Il y constitua la doctrine propre des semi-pélagiens, qui anéantissant le mystère de la prédestination, attribuèrent le commencement du salut aux forces de la nature.

La profonde doctrine et la célébrité d'Augustin n'effrayèrent pas le jeune évêque d'Eclane. Julien, avec du mérite, mais infiniment plus de témérité et de présomption, se jugea capable de faire tête lui seul à cet illustre athlète. Les plus grands motifs animaient son ardeur. Il se représentait la guerre comme terminée, et le plus glorieux triomphe assuré, tant à son parti qu'à sa personne, s'il vainquait l'évêque d'Hippone; et, s'il était vaincu, il se consolait par la considération des éminentes qualités du vainqueur.

Mais la bonne opinion qu'il avait de lui-même, ne lui permettait guère de douter de l'heureuse issue du combat. Déjà il donnait à son antagoniste le nom de Goliath; et il s'appelait un nouveau David qui, en le terrassant, allait faire triompher la vraie religion des blasphémateurs du maître de la nature et de ses plus dignes ouvrages. Toutes les productions de Julien portaient cette empreinte d'orgueil et d'arrogance. Sa plume ne se lassait pas de distiller le fiel et le venin, non-seulement sur la personne du saint docteur, mais sur toute l'église, qu'il accusait d'ignorance, de précipitation et d'iniquité dans la condamnation des dogmes et des chefs du parti de Pélage. Toujours il se plaignait qu'on les eût proscrits, sans convoquer un

71

od
nt
nes
la
ta-
nc-
des
la
recs
dis-
nses,
ar-là,
bou-
sieurs
, mais

livres,
ouvrages
nportant,
nt intéres-
par l'amé-
ode avec les-
aux plaintes
nt toutes les
tés de la ruine
uvrage dut son
ers siècles, que
lieu, et qu'ils
tes persécutions.
efois de paraître
aient-ils, sont en-
s maux que nous
n qu'ils adorent à
t qu'ils font si puis-
s que nous. Ils ont
bares, réduits au plus
s et leurs filles ont
ôtres. Depuis
t offensées de
n place

concile œcuménique; sa vanité lui faisant ambitionner de voir l'église en corps s'occuper de lui, et de l'agiter, s'il ne pouvait la renverser. Il n'était pas moins flatté par les espérances qu'il fondait sur une longue indécision, sur les délais nécessaires pour la célébration d'un concile, sur la fermentation des esprits et les désordres inévitables pendant l'absence des pasteurs.

Malgré la supériorité si marquée du mérite aussi-bien que de l'âge et de la renommée, Augustin répondit avec une modestie exemplaire, qu'il était bien éloigné de s'arroger, entre les catholiques, la gloire que Julien s'attribuait parmi les pélagiens, en se faisant fort de vider seul un différent de si grande conséquence; que pour lui-même il se regardait à peine comme un faible combattant parmi une infinité de héros opposés aux nouveautés profanes; et qu'il n'avait pas la présomption d'imaginer que sa défaite ou sa victoire personnelle eussent rien de décisif, soit en faveur, soit au préjudice de la foi. Il entreprit néanmoins dès-lors cette solide et vigoureuse réfutation qui anéantit toutes les défenses de la secte; mais, comme il n'avait pas encore pu se procurer l'ouvrage du présomptueux sectaire, il ne mit pas la dernière main à sa réponse, qui demeura encore assez long-temps imparfaite.

Depuis quelques années, son grand ouvrage en quinze livres, touchant la Trinité, était resté dans le même état. Il l'avait entrepris, pour suppléer à ce qui manquait aux écrits des Latins sur cette sublime et profonde matière, et pour l'utilité des personnes qui ne pouvaient pas lire les auteurs grecs. Il avait ensuite abandonné ce travail, parce qu'on lui en déroba les premiers livres presque aussitôt qu'ils furent composés. Il profita du relâche qu'il était obligé d'accorder lui-même à Julien, pour achever et perfectionner ce traité de la Trinité, autant que les circonstances le lui permettaient, et sans trop faire de changemens à ce qui en avait été publié sans son aveu.

Cet écrit passe toutefois, au moins quant au fond des choses, pour un des plus estimables de saint Augustin. Les derniers livres sont sur-tout dignes d'attention : ils renferment ce qu'il y a tout à la fois de plus élevé et de plus solide dans la métaphysique, particulièrement touchant la distinction de l'ame et du corps, et sur la nature des êtres spirituels. L'auteur décide nettement la question des hypostases, si célèbre entre les Grecs et les Latins, et qui n'était au fond qu'une dispute de mots. Mais en admettant trois hypostases, il a grand soin d'observer ce qu'on entend par-là, c'est-à-dire, que le terme d'hypostase, dans la bouche des Latins, comme dans celle de plusieurs Grecs, ne signifie pas nature ou substance, mais subsistance ou personne.

Le traité de la Cité de Dieu en vingt-deux livres, et par conséquent le plus long de tous les ouvrages de S. Augustin, est encore beaucoup plus important, soit par le choix des matières singulièrement intéressantes pour le temps où il parut, soit par l'aménité, l'éloquence, l'ordre et la méthode avec lesquels elles sont présentées. Ce fut aux plaintes insensées des païens, qui rapportaient toutes les calamités de l'empire aux dieux irrités de la ruine de l'idolâtrie, que cet excellent ouvrage dut son existence. On a vu, dès les premiers siècles, que ces murmures avaient souvent lieu, et qu'ils étaient la cause des plus violentes persécutions. Les infidèles affectaient quelquefois de paraître scandalisés. Les chrétiens, disaient-ils, sont enveloppés comme nous dans les maux que nous attire leur irréligion. Le Dieu qu'ils adorent à l'exclusion de tous les autres, et qu'ils font si puissant, ne les a pas favorisés plus que nous. Ils ont été pillés, massacrés par les Barbares, réduits au plus horrible esclavage ; leurs femmes et leurs filles ont enduré les mêmes outrages que les nôtres. Depuis long-temps, les oreilles pieuses étaient offensées de ces blasphèmes, et le zèle des personnes en place

et solidement chrétiennes gémissait de voir retarder par-là les progrès du christianisme. Le tribun Marcellin, qui s'était employé avec tant de sagesse et de succès à la réunion des donatistes, écrivit à S. Augustin(1), pour l'engager à mettre une bonne fois en poudre des reproches aussi insensés qu'opiniâtres. Le saint docteur lui envoya d'abord sa grande lettre, intitulée, *de la Politique*, et qui roule toute entière sur l'extravagance de ces impiétés. Concevant ensuite qu'un champ si vaste demandait quelque chose de plus, il commença son ouvrage de la Cité de Dieu, qui par mille embarras et mille occupations successives, ne put être achevé que plus de douze ans après, vers l'an 426.

Dès la première année qu'il y travailla, il se vit obligé de faire son traité de la Foi et des Œuvres, pour réfuter ceux qui prétendaient que la foi avec le baptême suffisait pour le salut, sans le secours des bonnes œuvres. On y voit clairement que la doctrine de l'église sur cet article fut de tout temps la même qu'aujourd'hui, et que dès-lors l'interprétation arbitraire des divines écritures, en particulier des écrits de saint Paul, donnait lieu aux mêmes erreurs qu'en ces derniers siècles.

Pour en revenir à *la Cité de Dieu*, le dessein de l'ouvrage, qui en a fourni le titre, est de défendre la société des enfans de Dieu contre celle des enfans du siècle, c'est-à-dire l'église contre le paganisme. A cet effet, on combat les préjugés des païens dans les dix premiers livres qui font comme la première partie de tout l'ouvrage, et dont les douze suivans établissent la vérité de la religion chrétienne. Quoique nous ne nous soyons pas engagés à faire une analyse suivie des ouvrages des pères, nous en devons au moins tirer les traits importans de la tradition, et sur-tout les points de doctrine, dont l'omission pourrait paraître suspecte.

---

(1) *Ap. Aug. Ep.* 136.

Nous recueillerons d'abord le beau témoignage que rend notre saint docteur, tant au culte des saints qu'au sacrifice adorable de nos autels. Jamais aucun fidèle, dit-il (1), a-t-il entendu le prêtre, même à un autel érigé à l'honneur de Dieu sur le corps d'un martyr, dire dans les prières : Pierre, Paul, ou Cyprien, je vous offre ce sacrifice; au lieu d'offrir à Dieu seul ce grand, ce véritable, cet unique sacrifice des chrétiens, auquel tous les vains sacrifices ont cédé : expressions si propres et si réfléchies de la part de ce père, que dans les instructions dogmatiques qu'il envoya au tribun Marcellin, il appelle encore la messe notre unique et très-véritable sacrifice. Il atteste même l'antiquité de quelques observances de notre liturgie, telles que les préfaces avant la célébration des saints mystères.

Il n'importe pas moins de relever le témoignage frappant que le traité de la Cité de Dieu rend à la liberté de l'homme pécheur, et à l'indifférence active de sa volonté. Après avoir proposé l'hypothèse de deux hommes parfaitement semblables en tout genre de dispositions, et tentés également par attraits de la volupté, dont l'un néanmoins succombe à la tentation et l'autre y résiste, Augustin demande la raison de ces déterminations différentes. Que peut-on répondre de raisonnable, dit-il (2), si ce n'est que l'un a voulu et que l'autre n'a pas voulu violer les lois de la chasteté ? Il est évident qu'il ne s'agit point ici de l'état d'innocence, dans lequel il n'était pas question des révoltes de la chair. C'est ce que le saint docteur confirme indirectement, un peu plus bas, en disant que les bons anges ont été discernés des mauvais, parce qu'ils ont persévéré dans la bonne volonté, tandis que ceux-ci se sont pervertis, en abandonnant par une volonté perverse le souverain bien, dont ils ne se seraient pas écartés, s'ils avaient voulu. Voilà, dans ces

(1) *Lib.* 8, *c.* 2. (2) *Cap.* 6.

divers états, une détermination vraiment et prochainement libre de la volonté, tant au péché qu'à la persévérance dans le bien. Telle est aussi l'explication de la nécessité que le saint docteur dit n'être pas contraire à notre liberté, c'est-à-dire, la nécessité de vouloir, supposé que nous voulions, et que les théologiens appellent nécessité conséquente; ainsi que de la nécessité qu'une faute prévue par le Seigneur se commette, quoiqu'en laissant agir les causes secondes il ne fasse que permettre le mal formel du péché.

Pour ce qui est du fond du traité de la Cité de Dieu, plan magnifique qui embrasse et développe toute l'économie de la société des vrais adorateurs du Très-haut, on y admire sur-tout la sagacité, l'érudition, la dextérité et la justesse avec lesquelles Augustin, encore plus admirable ici que dans ses autres ouvrages, saisit, combine, présente, manie en maître les événemens et les révolutions de tous les âges. En parcourant l'histoire profane depuis les temps les plus obscurs de la guerre de Troye, il fait voir que les dieux n'ont, ni préservé, ni délivré leurs adorateurs des calamités inséparables de la condition et des passions humaines. Il insiste particulièrement sur les révolutions des guerres puniques, sur les guerres civiles de Marius et de Sylla. Puis montrant que ces fléaux avaient été beaucoup plus affreux que les invasions des Goths, il conclut qu'injustement on voudrait attacher au culte des dieux la prospérité de l'empire ou ses malheurs à l'établissement du christianisme.

Affermissant de plus en plus ce principe, il y eut, poursuit-il, d'autres grands états qui furent long-temps en butte aux revers, et qui tombèrent enfin dans une entière décadence. Tels sont entr'autres les fameux royaumes des Assyriens, des Perses, des Egyptiens. Donc, ou les dieux n'ont pas eu de part à leur sort, ou la protection de ces divinités est impuissante. D'un autre côté, les Juifs

qui n'adoraient qu'un seul Dieu, ont eu leur temps de gloire et de prospérité. Toutefois la grandeur des empires n'est pas l'effet du hasard, ni d'un destin également aveugle et impuissant. C'est donc l'ouvrage de la providence, ou de l'Etre suprême, qui en disposant des plus grandes choses, suffit par son immensité au soin des plus petites. Il a voulu récompenser, par les prospérités temporelles, les vertus humaines des anciens Romains, leur frugalité, leur modération, leur désintéressement personnel, leur zèle pour le bien public, la générosité de leur courage ; quoique ces qualités éblouissantes fussent presque toujours l'ouvrage de l'amour propre, qui réprimait les autres vices, mais des vices plus criminels que la vanité. Ainsi le Rémunérateur tout-puissant et magnifique qui honore jusqu'aux moindres traces de la vertu, et qui la couronne de la fange même dont elle est défigurée, a donné aux Romains la puissance et la domination, à quoi ils attachaient le bonheur; mais de peur qu'on ne crût le culte des dieux nécessaire pour régner, le Dieu des dieux a accordé un heureux et long règne au grand Constantin, leur ennemi : par une conduite contraire, quoiqu'également sage et sainte, afin que les empereurs ne fussent pas chrétiens, précisément pour jouir des biens temporels, il a enlevé le religieux Jovinien, plus vîte encore que Julien l'apostat; et maître absolu des causes ainsi que des effets, il a fait triompher les armes du pieux Théodose, et il a permis que la vertu de Gratien fût la victime d'un tyran.

On doit remarquer en passant, que les maux temporels ne sont pas toujours en cette vie des peines du péché, et que cette erreur est aussi contraire aux principes de saint Augustin, qu'au sentiment de l'église qui l'a condamnée. Ce père dit expressément, que les adversités furent pour Job l'épreuve de sa vertu. Indépendamment des fautes que commettent les hommes les plus justes, et des

peines temporelles qu'ils méritent par-là ; le Seigneur, ajoute-t-il, a voulu que les biens et les maux de cette vie fussent communs aux bons et aux méchans ; parce qu'il a préparé pour l'avenir des biens et des maux qui feront séparément le bonheur et le malheur des uns et des autres : économie sage qui nous instruit en même temps du mépris que Dieu fait et qu'on doit faire des biens de cette vie, par l'indignité de ceux à qui il les abandonne. C'est ainsi qu'il n'a pas voulu donner lieu aux hommes de se précipiter dans un malheur sans mesure et sans fin par la crainte de ce qu'ils appellent des maux, et qu'il départit ordinairement à ses amis, comme ses plus précieuses faveurs. S'il ne punissait ici-bas aucun péché d'une manière sensible, on pourrait imaginer qu'il n'y a point de providence ; et si tout péché y était puni, on se persuaderait que rien n'est réservé au dernier jugement. Il en est de même des biens apparens de cette vie : si Dieu n'en faisait part à aucun de ses serviteurs, il semblerait que ces biens ne dépendissent pas de lui ; et s'il les donnait à tous ses adorateurs fidèles, nous croirions ne le devoir servir que pour ces sortes de récompenses. Ainsi la piété n'aurait plus d'autre aiguillon que la cupidité ; ou du moins l'esprit bas et charnel de la loi de servitude reprendrait la place de la loi de l'esprit et de l'amour des biens invisibles.

Saint Augustin nous apprend ainsi (1) à n'employer que sobrement les menaces et les récompenses temporelles, pour exciter, tant à la fuite du vice qu'à la pratique de la vertu. On doit prendre garde en effet de relever, avec plus de zèle que de lumière, les revers des ennemis de l'église, comme autant de punitions divines ; et les succès de ses défenseurs, comme des preuves incontestables de la vérité. Ces promesses et ces menaces peuvent en imposer quelque temps aux simples ; mais quand

(1) *Lib.* 1, c. 8.

ils

ils les voient sans effet, comme il arrive le plus souvent dans la conduite presque toujours impénétrable de la providence; alors ce qui devait faire l'appui de la foi, en devient le scandale. Avec la piété la plus ingénieuse, on est réduit à recourir en mille occasions à la profondeur des divins jugemens. Or, quand les preuves d'induction ne sont pas toujours concluantes, elles ne le sont jamais.

Vers la fin du traité, principalement dans le vingt-unième livre, le saint docteur insiste beaucoup sur la résurrection de Jesus-Christ, comme sur le témoignage le plus convaincant de sa divinité et de la vérité de notre religion : il tire les preuves de cette résurrection, de ce que le monde entier la croit sur la prédication des apôtres. Voici, dit-il, trois choses inconcevables; savoir, que Jesus-Christ est ressuscité; que le monde a cru une chose si incroyable, et qu'un petit nombre d'hommes grossiers et ignorans l'ont persuadée aux savans mêmes. Nos adversaires ne veulent pas croire la première; ils voient et croient la seconde; et ils ne sauraient dire comment elle est arrivée, si ce n'est par la troisième. En effet, ces hommes méprisables qui disaient avoir vu Jesus-Christ monter au ciel, ne l'affirmaient pas seulement, mais le confirmaient par les plus grands miracles; et cela dans le siècle le plus éclairé, le moins accessible au manége de la feinte et de la supercherie. Pourquoi donc, dira-t-on, ne se fait-il plus de pareils miracles? Parce qu'ils ne sont plus de la même nécessité, depuis que la loi du monde entier lui fournit un miracle toujours subsistant. Il s'en fait cependant encore, quoiqu'ils n'aient plus la même célébrité, et qu'ils soient peu connus hors des lieux où ils s'opèrent. Là-dessus, il raconte jusqu'à vingt-deux miracles, qu'il assure pour les avoir vus lui-même, ou pour les avoir appris de témoins oculaires de sa connaissance; ajoutant qu'il en omet un nombre incomparablement plus grand.

Pour donner encore plus de poids à un ouvrage

dont le succès importait si fort à la religion, il engagea Orose à composer son histoire, qui fournit en effet un nouvel appui à la Cité de Dieu. L'historien espagnol était repassé en Afrique, au retour de la Palestine, selon sa promesse, avec les lettres d'Eros et de Lazare contre Pélage. Comme l'Espagne se trouvait en proie à d'innombrables et cruels essaims de Barbares, Orose ne put rentrer dans sa patrie aussitôt qu'il le désirait. Dans cet intervalle, il entreprit, à ce qu'on croit, son histoire, qui parcourt sommairement les différens âges du monde, depuis le déluge jusqu'à son temps. Mais parce qu'il avait principalement en vue l'édification des Romains, il s'étend beaucoup plus sur l'histoire romaine que sur les autres : il en recueille tous les événemens propres à faire voir aux païens qu'en tous les temps et sous tous les cultes, le genre humain avait été affligé des mêmes fléaux que ceux qu'on essuyait alors.

Orose s'était chargé, pour l'Espagne, de quelques reliques de saint Etienne, les premières du prince des martyrs qui soient parvenues en Occident. Ces précieuses dépouilles avaient été découvertes peu d'années auparavant, au moyen de la révélation qui en fut faite, à trois reprises différentes, à un saint prêtre nommé Lucien, et attaché à l'église de Jérusalem, tandis même que l'évêque Jean était au concile de Diospolis (1). Après la troisième apparition de Gamaliel qui avait été enterré avec son fils Abibas et son ami Nicodême au même lieu que saint Etienne, près du bourg de Caphargamala, c'est-à-dire bourg du Gamaliel, Lucien craignant de résister à l'ordre de Dieu, alla tout raconter à son évêque, qui versant des larmes de joie, et louant Dieu, lui indiqua un tas de pierres dans un champ particulier, où il lui ordonna de fouiller : l'évêque avait une connaissance de quelque tradition, concernant l'endroit où ces corps saints

(1) Marcel. *Chron. an.*; *Epist. Luc.*; *Phot. c.* 17.

reposaient. Lucien revint en diligence informer tous les habitans du bourg, de quel trésor leur territoire était dépositaire, et il les invita à venir creuser avec lui dès le lendemain. Mais pendant la nuit, le moine Migèce, homme d'une vie également pure et simple, fut instruit en songe que ce tas de pierres n'était qu'un monument de deuil usité parmi les juifs, et que les saintes reliques reposaient plus à l'Orient, dans un vieux tombeau qui tombait en ruine. Il avertit Lucien et ceux qui faisaient des recherches inutiles : on ouvrit le tombeau, et l'on y trouva trois coffres ou cercueils, avec une pierre où étaient gravés en caractère syriaque les noms d'Etienne, de Nicodême, de Gamaliel et d'Abibas.

Aussitôt l'on porta cette heureuse nouvelle à l'évêque Jean, qui partit de Diospolis, accompagné de deux autres évêques, afin de lever les reliques avec la solennité convenable. A l'ouverture du cercueil de saint Etienne, une sainte horreur saisit ceux qui en étaient proche, un tremblement de terre se rendit sensible fort au loin, et il s'exhala une odeur si agréable et si extraordinaire, qu'on la crut surnaturelle et miraculeuse. Le corps du martyr était réduit en cendres, excepté les os qui se trouvaient parfaitement conservés et dans leur situation naturelle. Mais cette cendre sacrée avait une vertu toute-puissante.

Dans la multitude prodigieuse des assistans et des malades attirés par la curiosité ou par la religion, il y eut soixante et treize personnes guéries subitement à la première ouverture du cercueil ; les unes, de fièvres, de maux de tête, de douleurs d'entrailles ; les autres de pertes de sang, de fistules invétérées, d'humeurs froides et d'épilepsie. On baisa respectueusement les saintes reliques, puis on les referma ; et en chantant des hymnes et des pseaumes, on transporta celles de saint Etienne à l'église de Sion, où il avait été ordonné diacre ; mais on en laissa quelque partie au bourg de

Caphargamala, si long-temps honoré de leur présence. Cette translation se fit le vingt-sixième de Décembre, jour où l'église a toujours honoré depuis le saint martyr; quoiqu'on fasse la mémoire de cette translation le troisième d'Août, sans qu'on en sache la raison. Pendant la cérémonie, il tomba une pluie abondante qui prévint la disette, dont une longue sécheresse menaçait tout le pays.

Le prêtre Lucien fit part des reliques qu'il avait gardées; c'est-à-dire, de quelques ossemens et de quelque partie des chairs réduites en poudre, à un prêtre espagnol nommé Avitus, qui se trouvait depuis quelque temps en Palestine, et Avitus les envoya en Espagne, par Orose, avec une relation de la manière dont on les avait trouvées. L'esprit de foi fit penser que ce serait là, pour le clergé et les peuples de la Lusitanie, une puissante consolation dans les incursions et les persécutions des Barbares; et que rien ne serait plus propre à soutenir le courage des fidèles, que d'avoir sous leurs yeux les instrumens du premier triomphe remporté sur les ennemis de la foi.

Après quelque séjour en Afrique, Orose voulut enfin rentrer en Espagne; mais il ne put ou n'osa aborder dans le continent, à cause des Barbares qui l'infestaient. Il prit terre à l'île de Minorque, et fit quelque séjour dans la ville de Magone, aujourd'hui Mahon, dès-lors célèbre par son excellent port. Les reliques dont il était chargé, furent déposées dans une église proche de la ville. Il sembla que l'esprit du saint martyr, qui avait confondu avec tant de force l'impiété judaïque, fût passé dans tous les fidèles qui venaient par troupes rendre à ses reliques leurs hommages religieux. Par toute la ville, où les juifs étaient en grand nombre, on se mit à disputer contre eux sur la religion; et de ces disputes particulières, on en vint à une conférence publique et réglée. Les juifs s'y préparèrent, en se munissant moins d'argumens et de doctrine, que de pierres, de bâtons et de toutes

sortes d'instrumens offensifs, dont ils remplirent leurs synagogues. Ils comptaient beaucoup sur le pouvoir et les richesses de leur chef qu'ils nommaient patriarche. Ils mandèrent aussi un certain Théodore, qui avait une autorité extraordinaire parmi eux, et qui était allé dans l'île de Majorque.

L'évêque Sévère, qui était pareillement absent de Minorque, revint à la hâte avec une grande multitude de fidèles, encouragés par des visions que l'événement vérifia (1). Le juif Théodore en eut de son côté, qui facilitèrent beaucoup sa conversion. Cependant l'évêque fit avertir les juifs de son arrivée, et ils se rendirent à la maison où il logeait. Mes frères, leur dit-il avec douceur, pourquoi dans une ville soumise aux lois romaines, avez-vous fait provision d'armes et de bâtons, comme si vous aviez à faire à des troupes de brigands et de barbares? Que vous êtes injustes! vous voulez notre mort, et nous ne voulons que votre salut. Les juifs qui croyaient leur trame fort secrète, nièrent tout avec serment. A quoi bon vous parjurer, reprit l'évêque, quand la seule inspection des lieux peut vous confondre? Allons à la synagogue. Tous y allèrent, en chantant un pseaume en commun, tant juifs que chrétiens. Mais dans la route, des femmes juives jetèrent du haut des maisons de grosses pierres, qui pourtant ne blessèrent personne. Les fidèles, quoi que pût dire l'évêque pour les contenir, chargèrent aussi les juifs; mais personne ne fut encore blessé. Cependant les chrétiens se rendirent maîtres de la synagogue devenue comme un arsenal; la brûlèrent, après en avoir retiré les livres saints, de peur de la profanation, et remirent l'argenterie aux juifs, pour les convaincre de leur parfait désintéressement. De là ils revinrent à l'église avec une tranquillité et une modération qui jeta dans une espèce de ravisse-

(1) *Epist. Sever. de mir. S. Stephan. n. 2.*

ment ceux dont ils souhaitaient et demandaient au Seigneur la conversion.

Ces vœux, et plus encore ceux du saint martyr, opérèrent efficacement. Le juif Ruben, intimement lié avec Théodore, abjura le judaïsme sur le champ, et avec tant d'éclat, qu'il reprocha publiquement aux autres leur indocilité. Trois jours après, Théodore vint, accompagné d'une troupe nombreuse, à la synagogue incendiée, dont les murs subsistaient encore. Il n'avait jamais eu plus de zèle pour la loi judaïque, et il la défendit avec toute l'ardeur et la fermeté que peut inspirer la présomption. Tout à coup le peuple chrétien se mit à crier d'une voix unanime : Théodore, crois en Jesus-Christ. Les juifs entendirent que déjà Théodore croyait en Jesus-Christ. Consternés de se voir abandonnés par leur chef, ils se dispersèrent de tous côtés. Les femmes couraient, les cheveux épars, en pleurant et en répétant : Qu'as-tu fait, Théodore, qu'as-tu fait ? En un moment Théodore se vit le seul des juifs sur la place, interdit et confus d'être ainsi délaissé de tous ses frères. Ruben, qui était déjà converti, lui dit en s'approchant : Que craignez-vous, Théodore ? Pour vivre en paix, tant en ce monde qu'en l'autre, le plus sûr moyen c'est de croire en Jesus-Christ.

A ce moment, Théodore se rappela le songe mystérieux qu'il avait eu; et remarquant autour de lui des moines qui chantaient, comme ils lui avaient été montrés dans cette vision, il demeura quelques instans recueilli en lui-même; puis il dit à l'évêque et aux chrétiens : Je ferai ce que vous désirez, je vous le promets; mais afin que ma conversion soit plus utile, donnez-moi le loisir de parler à mon peuple. Tous les fidèles témoignèrent leur joie de la manière la plus expressive. Les plus distingués se jetaient sur lui pour l'embrasser; d'autres s'empressaient à l'entendre; tous se précipitaient pour le voir et lui applaudir. Il retourna à son logis, et les chrétiens allèrent à l'église offrir

en action de grâces les saints mystères. Comme ils sortaient, ils trouvèrent une troupe nombreuse de juifs qui venaient demander à l'évêque d'être inscrits au nombre des serviteurs de Jesus-Christ. On retourna à l'église; on rendit au Seigneur de nouvelles actions de grâces, et l'évêque les mit tous au nombre des catéchumènes.

Un autre jour, on ne put commencer le saint sacrifice qu'à une heure après midi, tant l'évêque fut occupé par les juifs qui se présentaient pour être instruits. Cependant on attendait avec impatience que Théodore exécutât sa promesse. Il dit qu'il voulait auparavant gagner sa femme, qu'il avait laissée dans l'île de Majorque. Les chrétiens trouvèrent sa conduite raisonnable; mais la ferveur des juifs convertis s'offensa du délai. Théodore satisfit donc leur empressement; et la multitude suivit son exemple, entr'autres, un vieillard de cent deux ans. Les rabins même se rendirent sans disputer. Quelques juifs étrangers, quoique pressés de s'embarquer, aimèrent mieux en manquer l'occasion, que de manquer à la grâce. Il y eut seulement quelques femmes qui s'obstinèrent pour un temps. Au bout de huit jours, une d'entr'elles qui avait pris le parti de s'enfuir par mer, ayant été ramenée dans l'île, vint se jeter aux genoux de l'évêque, en le conjurant avec larmes de la réconcilier. Mais pourquoi, lui dit-il, aviez-vous pris le parti de la fuite? Quoique le prophète Jonas, répondit-elle, eût tenté de se dérober au Seigneur, il n'en a pas moins accompli sa volonté sainte. Enfin, il y eut cinq cent quarante personnes juives converties en huit jours, à compter depuis le second de Février de cette année 418. Ces Israélites, devenus chrétiens, détruisirent eux-mêmes ce qui restait de leurs synagogues; après quoi ils bâtirent une belle église, à laquelle les plus qualifiés même d'entr'eux travaillèrent de leurs propres mains.

L'évêque Sévère fit le rapport de cet heureux

événement, dans une lettre qu'il adressa au clergé et aux fidèles de tout l'univers, et qui s'est conservée jusqu'à nous. Elle fut portée à Uzale en Afrique, à l'évêque Evode, ancien ami de saint Augustin, et on la lut publiquement dans l'église, un jour qu'on y reçut aussi des reliques du martyr à qui elle était si honorable. Car des moines d'Uzale, sur ce qu'ils avaient ouï dire à Orose des merveilles arrivées en Orient, avaient trouvé moyen de s'y procurer une fiole qui contenait du sang de saint Etienne, avec quelques petits fragmens de ses os. L'évêque Evode étant allé processionnellement hors de la ville, pour les recevoir avec une pompe et des solennités conformes à la joie publique, cette première cérémonie fut honorée d'un miracle. Par la seule invocation du saint, un barbier nommé Concordius, qui d'une chute s'était rompu le pied, fut soudainement guéri, vint sur le champ rendre grâce auprès du saint dépôt, y alluma des cierges, comme on le pratiquait dès-lors, et laissa en témoignage le bâton, sans lequel il ne pouvait auparavant marcher (1). Après que l'évêque eut célébré les divins mystères dans une église voisine, le clergé partit, accompagné d'une multitude infinie de peuple qui marchait en ordre et en plusieurs chœurs, portant des flambeaux, chantant des pseaumes, et répétant en refrain ces paroles de l'écriture : *Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur.* L'évêque était assis dans un char paré, tenant les reliques sur ses genoux. On les transporta ainsi, avec une lenteur majestueuse, jusqu'à la ville où l'on n'arriva que le soir ; et on les déposa, couvertes d'une voile blanc, dans le sanctuaire de la principale église, sur le trône de l'évêque. Le même jour, une boulangère fort connue, et qui était aveugle, accourut avec ce degré de foi qui opère les prodiges : elle se fit conduire près des reliques, prit à tâtons l'extrémité du voile

(1) Sev. *l.* 1, *c.* 4.

qui les couvrait, et l'appliqua sur ses yeux; puis se retira chez elle. Pendant la nuit elle fut si parfaitement guérie, qu'elle vint toute seule à l'église le lendemain matin pour remercier le Seigneur.

Les reliques furent ensuite mises dans un lieu fermé, où l'on avait cependant laissé une petite fenêtre ouverte, par où l'on faisait toucher des linges pour le soulagement des malades. On y venait en foule et de fort loin : il s'y opéra une infinité de miracles, et l'on y consacra une multitude d'offrandes figuratives qui les constataient. On doit remarquer celle qui se fit d'un voile où était peint saint Étienne, chassant avec la croix un dragon de la ville : cette image fut exposée dans l'église, en face des reliques.

Pour conserver la mémoire des miracles d'Uzale, l'évêque en fit écrire l'histoire par un de ses clercs, qui ne pouvait suffire, dit-il, à leur multitude immense, se borna aux plus éclatans (1). On lisait publiquement cette relation, à la fête du saint martyr : après la lecture de chaque fait particulier, on cherchait dans l'assemblée la personne sur qui s'était opérée la merveille ; on la faisait marcher au milieu des fidèles, puis monter en un endroit du sanctuaire, où elle demeurait quelque temps debout, afin d'être connue de tout le monde. Ainsi vit-on d'abord la boulangère qui avait été aveugle, ensuite le paralytique parfaitement sain, puis tous les autres successivement. Il est aisé de se figurer les grands effets que produisait ce spectacle bien différent d'un simple récit : on croyait voir l'opération même du prodige ; le peuple transporté faisait de vives acclamations, en versant des larmes de joie ; souvent saint Etienne apparaissait sur cette auguste scène, ordinairement sous la figure d'un jeune homme et en habit de diacre. C'est cette foule de merveilles attestées par les hommes du premier ordre de ces temps-là, qui a

(1) *Præf.* 11, c. *ult.*

rendu si célèbre la translation ou l'invention du premier martyr.

S. Augustin ne rapporte pas seulement comme indubitable la guérison d'un grand nombre de malades de toute espèce, à Calame et aux Eaux de Tibile en Numidie, où il y avait des reliques du saint aussi-bien qu'à Uzale; mais il fait mention de plusieurs morts ressuscités, avec les circonstances tout à la fois les plus frappantes et les plus persuasives (1). Un des principaux citoyens de Calame, nommé Martial, déjà avancé en âge, tomba dangereusement malade. Comme il était païen, sa fille qui avait le bonheur d'être chrétienne, et son gendre qui s'était fait baptiser cette année-là même, conjuraient leur père avec larmes de s'assurer un bonheur éternel, en embrassant la vraie religion. Mais l'aversion qu'il avait du christianisme lui fit rejeter avec dureté les vœux de ce qu'il avait de plus cher. Le gendre affligé alla répandre son ame devant le Seigneur, près des reliques de saint Etienne, et il pria le saint martyr, avec une ferveur extraordinaire, pour la conversion de Martial. Par un de ces mouvemens indélibérés qui sont les pronostics des faveurs célestes, il prit en se retirant des fleurs qui étaient sur l'autel. Arrivé chez son beau-père, il les mit secrètement près de la tête de cet infidèle obstiné. Il était déjà nuit, et chacun alla prendre quelque repos. Avant qu'il fût jour, Martial demanda l'évêque avec empressement; mais il était à Hippone chez saint Augustin. A son défaut, le malade voulut qu'on fît venir les prêtres. Dès qu'il les aperçut, il confesa la vérité de la foi avec tant d'édification et de témoignages de repentir sur son aveuglement passé, qu'on ne tarda point à lui donner le baptême. Depuis ce moment jusqu'à sa mort, qui arriva peu après, il proférait sans cesse ces dernières paroles de saint Etienne expirant : *Seigneur Jesus, recevez mon*

(1) *Serm.* 23 *et* 24.

esprit. Mais il les prononçait sans qu'on les lui eût apprises, sans savoir même qui les avait dites avant lui. Saint Augustin rapporte encore la résurrection de deux morts et la guérison de plusieurs maladies naturellement incurables, entre les miracles de saint Etienne, dont il prit un soin tout particulier de s'instruire (1).

La mémoire de saint Jean Chrysostome devenait aussi l'objet de la vénération générale de l'église. Le patriarche d'Alexandrie, saint Cyrille, qui par trop de considération et d'estime pour son oncle Théophile, avait cru jusque-là devoir regarder le saint évêque de Constantinople comme légitimement condamné, céda enfin aux conseils que ne cessait de lui donner saint Isidore de Péluse, de ne pas faire imaginer plus long-temps qu'il eût hérité de la passion de son oncle, et de ne pas entretenir, sous prétexte de piété, une éternelle division dans l'église. Il ne s'agissait plus de rétablir la mémoire du saint que dans l'église d'Alexandrie. Son nom avait déjà été inscrit dans les dyptiques d'Antioche, par deux patriarches consécutifs, saint Alexandre et Théodote. Celui-ci y fut comme forcé par son peuple, qui conservait un souvenir précieux de la divine éloquence et de toutes les vertus de cet illustre concitoyen; car Théodote craignit long-temps que cette démarche ne le brouillât avec Atticus, patriarche de Constantinople, et il lui envoya un prêtre, chargé d'une lettre, pour le consulter. L'envoyé ayant publié le contenu de sa lettre, tout le peuple de la capitale fut bientôt informé de ce qui touchait un ancien pasteur, qu'il avait toujours regardé comme un père, et qu'il commençait à révérer comme un saint. Les rumeurs et les mouvemens furent tels par toute la ville, qu'Atticus incertain et fort alarmé alla trouver l'empereur, pour travailler de concert à faire cesser le trouble, sans irriter le

(1) *De Civit. Dei*, XXII, 5.

peuple. Mais Théodose ne vit pas qu'il y eût à balancer sur un moyen aussi juste, que d'honorer la mémoire d'un digne évêque, persécuté jusqu'après sa mort. Ainsi le nom du grand Chrysostome fut aussitôt inscrit dans les tables ecclésiastiques.

On ne sait pas au juste le temps où l'église d'Alexandrie rendit la même justice à ce saint; mais il est constant qu'elle était dans une parfaite union avec celle de Rome dès l'an 419, et par conséquent qu'alors au plus tard son évêque avait suivi l'exemple des autres prélats; puisque le souverain pontife, qui employait si fortement son autorité pour la défense de S. Jean Chrysostome, ne communiquait qu'avec ceux qui avaient consenti à lui rendre enfin justice (1).

Le pape Zozime était mort le 26 Décembre de l'année précédente, après avoir occupé le saint siége un an et neuf mois. Il ordonna que les diacres porteraient à l'autel, sur le bras gauche, des espèces de serviettes qui ont donné l'origine à l'usage du manipule. Il statua aussi que les clercs n'entreraient point dans les lieux publics pour y boire, qu'ils ne le feraient que dans les maisons des fidèles, et autant qu'il se pourrait dans celles des autres clercs : ce qui marque l'antiquité du zèle ecclésiastique à éloigner les clercs des occasions de dissolution et d'intempérance, en leur interdisant la fréquentation des auberges (2). Comme le pape Zozime, avant que de mourir, fut long-temps en danger, et que le bruit se répandit à diverses reprises qu'il était mort, l'archidiacre Eulalius, qui conçut le dessein ambitieux de lui succéder, eut le loisir et toutes les facilités de se former une faction. Il s'empara de l'église de Latran, les funérailles de Zozime n'étant pas encore faites, et il en fit boucher les avenues, attendant là, durant deux jours, que le dimanche arrivât pour la solennité

(1) Innoc. *Epist.* 10. (2) Prosp. *Chron. an.* 417.

de l'ordination : les diacres, quelques prêtres, et une assez grande multitude soutenue par le préfet Symmaque, s'étaient déclarés pour lui.

Toutefois la plus grande partie du peuple ainsi que du clergé s'étant rassemblée dans l'église de saint Marcel, on élut, le 29 Décembre, un ancien prêtre nommé Boniface, aussi versé dans les sciences ecclésiastiques qu'exercé dans toutes les vertus, et d'autant plus digne de la chaire pontificale, qu'il marquait plus de répugnance à y monter. Il fut ordonné avec toutes les solennités requises, par neuf évêques de différentes provinces, et l'acte de l'ordination fut souscrit par environ soixante-dix prêtres. On le conduisit, aussitôt après la cérémonie, à la basilique de saint Pierre. Eulalius de son côté fut ordonné par l'évêque d'Ostie, que les factieux avaient fait venir, malgré son extrême vieillesse et une maladie sérieuse dont il se trouvait attaqué. Mais comme c'était l'ancienne coutume qu'il ordonnât le pape, on voulait absolument qu'il fît une cérémonie dont on espérait un grand avantage pour la faction. Le jour même de l'élection de Boniface, le préfet de Rome écrivit ce qui s'était passé à l'empereur Honorius qui résidait à Ravenne, donna les couleurs aux choses selon qu'il était affecté, et envoya des actes dressés de la manière la plus favorable à la cause de l'antipape.

L'empereur ainsi prévenu se déclara pour le factieux pontife, fit enjoindre à Boniface de sortir de Rome, avec ordre aux Romains de l'éloigner de force s'il résistait. Cependant ceux qui l'avaient élu trouvèrent moyen de faire parvenir la vérité à la cour. Ils proposèrent en même temps à Honorius de mander les deux chefs avec leurs principaux patrons, et de faire chasser de Rome quiconque n'obéirait pas. En conséquence de cette requête, l'ordre fut donné au préfet de surseoir à l'exécution du premier rescrit, et de signifier à Eulalius, ainsi qu'à Boniface, qu'ils eussent à se trouver à Ravenne le huitième de Février, avec les auteurs des deux ordi-

nations, sous peine à celui qui y manquerait, de voir déclarer ses prétentions nulles. Afin de rendre ce jugement d'une manière canonique, on manda des évêques de diverses provinces, d'où ils vinrent sans délai, et s'assemblèrent en concile. Mais les sentimens se trouvant trop partagés, l'empereur remit la décision au premier jour de Mars, puis au 13 de Juin. Il convoqua dans l'intervalle un plus grand nombre de prélats, et il écrivit en particulier à saint Paulin de Nole, dont les lumières et les vertus étaient également respectées. On n'écrivit qu'en général aux évêques des Gaules et à ceux de l'Afrique, excepté Aurèle de Carthage, par honneur pour son siége, saint Augustin, son ami Alipius, et un petit nombre d'autres, par considération pour leur mérite. Toutes ces précautions devinrent heureusement inutiles.

De l'avis des évêques assemblés en premier lieu, et du consentement des parties, l'empereur avait ordonné provisionnellement, comme on approchait de Pâque, qui, cette année 419 tombait le 30 de Mars, que Boniface et Eulalius ne resteraient ni l'un ni l'autre à Rome, dans la crainte du tumulte, et que les saints mystères y seraient célébrés par Achille, évêque de Spolette, qui n'était d'aucun parti. Eulalius revint cependant dès le dix-huit de Mars, et rentra dans la ville à l'insçu du préfet Symmaque, qui affectait de ne plus le favoriser depuis qu'Honorius avait été instruit, et qui voulait passer pour neutre. Le même jour l'évêque de Spolette écrivit au préfet, qu'il était chargé par l'empereur de célébrer à Rome la fête de Pâque, et trois jours après on le vit paraître. Il y eut quelque émeute à son arrivée, entre le peuple des deux partis, et celui d'Eulalius fut le plus mal mené. On était au moment de voir de plus grands excès, les citoyens se menaçant de part et d'autre d'en venir aux mains d'une manière décisive, pour chasser de la basilique de Latran la faction qu'ils traitaient réciproquement de schismatique : ce qui engagea

le préfet à demander sans délai une déclaration impériale, sur ce qu'il y avait à faire avant les fêtes. L'ordre fut porté par le chancelier ou secrétaire Vitulus : car ce titre, si honorable depuis, ne signifiait alors qu'un simple secrétaire. Il était dit premièrement, qu'en confirmation de la défense faite aux deux concurrens d'entrer à Rome, Eulalius devait absolument en sortir, pour ôter tout sujet de sédition, et cela sous peine de perdre, non-seulement sa dignité, mais sa liberté ; en second lieu, que l'église de Latran ne serait ouverte qu'à l'évêque de Spolette, chargé de faire l'office pendant les saints jours de Pâque. Les officiers du préfet étaient chargés de l'exécution, sous peine de grosses amendes et de la vie même.

On signifia le rescrit à Eulalius, qui fut d'une opiniâtreté inflexible. Dès le lendemain, il rassembla sa faction et s'empara de la basilique de Latran, où il administra le baptême et fit les autres solennités. Il fallut employer des troupes, et à main armée le chasser de l'église, où on laissa des gardes, afin qu'Achile de Spolette pût célébrer tranquillement. Eulalius fut même banni de Rome et conduit en exil. L'empereur approuva tout, déclara par un rescrit donné à Ravenne le 3 d'Avril, et reçu à Rome le huitième, qu'Eulalius en avait été légitimement expulsé, et que Boniface y devait rentrer pour prendre le gouvernement de l'église. Ce fut un sujet de joie publique pour le peuple et pour le sénat. Deux jours après, le pontife légitime rentra effectivement dans la ville avec un concours prodigieux et parmi les plus vives acclamations. Son rival eut, quelque temps après, l'évêché de Népi. Par cet arrangement, le concile indiqué pour le 13 Juin devenant inutile, les évêques, tant d'Afrique que d'ailleurs, furent contremandés. C'est ainsi que l'irrégularité de la conduite d'Eulalius ayant rendu son intrusion manifeste aux évêques et à ses partisans mêmes, aussi bien qu'à l'empereur, tous applaudirent au jugement de ce prince, et le schisme fut efficacement et légitimement terminé.

Les Africains demeurés libres chez eux, par l'heureux pli que prirent les affaires, et qui rendit le concile d'outre-mer inutile, en célébrèrent un national le vingt-cinquième jour de Mai de cette année 419. Le pape Zozime, peu avant sa mort, avait envoyé des légats en Afrique, sur la plainte d'Apiarius, prêtre de l'église de Sicque en Mauritanie, excommunié par son évêque. Ces légats, restés en Afrique jusqu'au temps du concile, y assistèrent, selon la dignité de leur ordination. Il fut célébré à Carthage, dont il est réputé le sixième. Aurèle y présida avec Valentin, primat de Numidie. Ensuite était assis le légat Faustin, évêque de Potentine, puis les évêques des différentes provinces de l'Afrique, en tout 217 (1). Ce nombre, pour un concile tenu par députés, a paru peu vraisemblable à quelques écrivains qui l'ont entendu des souscriptions envoyées par les absens : conjecture non-seulement imaginaire, mais d'une conséquence dangereuse contre les conciles. Pour la faire évanouir, il ne fallait que suivre avec un peu plus d'attention l'histoire de ce concile, qu'on aurait vu commencer, à la vérité, par vingt-deux députés, mais continué par les évêques convoqués à l'ordinaire de toute l'Afrique. Après tous ces évêques, étaient assis les deux autres légats du pape, Philippe et Asella, simples prêtres, et n'ayant par leur légation, ni rang, ni caractère dans cette assemblée nationale.

Faustin demanda, dès l'ouverture, qu'on lût l'instruction qu'il avait apportée de Rome. Elle contenait deux points de règlement encore fort délicats pour l'Afrique, savoir, les appellations des évêques au pape, et le recours des prêtres ou des diacres excommuniés par leur propre évêque vers les évêques voisins. Quoique ces décrets fussent l'ouvrage du concile de Sardique, Zozime les avait donnés à ses légats comme des canons de Nicée,

(1) *Tom.* 1 *Conc. p.* 1589.

non

non par un artifice, qu'on ne saurait soupçonner dans un saint pape, vu sur-tout qu'on n'en trouve pas le plus faible indice, et qu'une subtilité de cette nature, facile à confondre, était plus propre à ruiner qu'à établir les prétentions du pontife. Mais le concile de Sardique n'étant qu'une sorte de supplément à celui de Nicée, on les citait indifféremment l'un pour l'autre, comme nous l'apprenons par la lettre du pape Innocent au concile de Tolède. Le pape Sirice nous apprend même, que depuis lui jusqu'à Gélase, on nommait canon de Nicée dans l'église romaine tous les canons qui y étaient reçus (1). Si d'ailleurs les Africains eussent été bien au fait de leur propre histoire, ils n'auraient point élevé cette difficulté, puisqu'ils avaient eu trente de leurs évêques, outre leur primat, au concile de Sardique, dont on ne voit pas que ceux-ci ayent révoqué en doute l'œcuménicité. Mais depuis ce temps-là les donatistes avaient trouvé moyen de substituer en Afrique, aux actes du vrai concile de Sardique ceux du conciliabule tenu en même temps à Philippopolis par les ariens; parce que celui-ci faisait une mention honorable de leur chef Donat, et qu'il leur transmettait quelque sorte de témoignage de leur communion avec les Orientaux. La vérité des faits sur ce point avait été tellement obscurcie par les schismatiques, que dans les actes qu'ils donnaient pour ceux de Sardique, saint Augustin dit dans sa cent-soixante-troisième lettre, que Jule, évêque de Rome, et Athanase, évêque d'Alexandrie y étaient condamnés : ce qui convient parfaitement au concile arien de Philippopolis.

Sur la citation des canons de Nicée faite par les légats, on eut recours aux copies de ce concile, que le primat Cécilien en avait anciennement rapportées à Carthage. On n'y trouva point ce qu'on cherchait; on ne put chercher dans les canons de Sardique, que l'artifice des schismatiques et le

(1) *Epist.* 3.

malheur extrême des temps avaient empêché de parvenir à la connaissance des prélats même les plus éclairés. Ainsi la résolution fut prise, pour connaître au juste et dans toute leur étendue les canons allégués, d'envoyer aux grands siéges de l'église d'Orient. Par provision, et jusqu'à ce qu'on eût vu le contraire dans les actes originaux, on se soumit aux appellations et aux autres règlemens prescrits, comme on l'avait déjà fait du vivant de Zozime. Ce qu'on sembla craindre extrêmement, au moins par rapport à quelques points particuliers, c'est que dans l'exercice d'un droit bien que légitime, on ne traitât l'Afrique différemment des autres églises, et qu'on ne la soumît à des lois dont l'Italie était exempte, Car si ces dispositions, dirent peu de temps après les pères de Carthage en écrivant au pape Boniface (1), sont contenues dans le concile de Nicée et observées chez vous en Italie, nous ne prétendons plus réclamer, ni nous défendre de les subir. Pour ce qui s'est fait d'ailleurs en notre concile, nos frères l'évêque Faustin et les prêtres Philippe et Aselle vous l'apprendront par les actes qu'ils sont chargés de vous présenter. Ces légats, envoyés par Zozime et continués par Boniface dans leur commission, lui portèrent cette réponse aussitôt après la conclusion de ce concile, qui est le dernier d'Afrique dont il nous reste des actes. Comme il y eut une seconde séance le 30 Mai, on le partage souvent en deux, sous le nom de sixième et de septième conciles de Carthage. On lui attribue trente-trois canons, qui ne font que renouveler les conciles précédens. Il était assez ordinaire de donner le nom d'un concile aux canons dressés dans un autre; c'est ainsi que les canons de Milève et d'Hippone sont attribués aux conciles de Carthage, comme ceux de Sardique au concile de Nicée.

Du nombre des députés envoyés aux églises de

(1) *Vers. Græca, p.* 403.

l'Orient par celles de l'Afrique, était le prêtre Innocent, qui eut la charge de consulter l'église d'Alexandrie. Il passa par la Palestine, et, après les lieux saints, il ne jugea rien de plus digne de sa visite que le saint et savant prêtre Jérôme qui y résidait. Jérôme profita de cette occasion, et chargea Innocent d'une lettre pour saint Augustin et saint Alipius (1). Je prends Dieu à témoin leur manda-t-il, des transports de joie que me cause le triomphe que vous avez remporté sur l'hérésie de Celestius. Eh ! qui me donnera des ailes, comme à la colombe, pour aller vous embrasser et me réjouir avec vous ? Vous désirez de savoir si de ma part j'ai répondu aux livres d'Annien. Mais depuis le temps qu'ils sont parvenus entre mes mains, je me suis vu si accablé, et de mes infirmités, et de la mort de notre sainte fille Eustochie, que j'avais presque résolu de les oublier. J'y répondrai néanmoins, si Dieu m'en donne les forces. Mais vous le feriez beaucoup mieux et avec plus de bienséance que moi, qui paraîtrai louer mes propres ouvrages en défendant la vérité qu'ils contiennent. Nos saints enfans, Albine, Pinien et Mélanie vous saluent avec une grande effusion de cœur, aussi-bien que la jeune Paule, qui vous prie instamment de vous souvenir d'elle devant le Seigneur.

On a vu les rapports qu'Albine, Pinien et la jeune Mélanie son épouse avaient eus avec saint Augustin, à Hippone même, où ils s'étaient retirés après la prise de Rome par les Barbares. Sainte Eustochie était la troisième fille de sainte Paule. Demeurée vierge, elle s'était attachée inséparablement à sa sainte mère dans sa retraite. Elle avait à Bethléem un monastère de cinquante vierges. Elle y mourut en 419, vraisemblablement le 28 Septembre, jour où l'église honore sa mémoire. La jeune Paule était la nièce de sainte Eustochie. Cette lettre est la dernière de saint Jérôme, qui

(1) *Epist.* 7.

mourut le 30 Septembre suivant, âgé d'environ quatre-vingt-dix ans.

C'est de tous les pères latins, et peut-être de tous ceux de l'église, le plus versé dans la science des écritures. Il savait parfaitement les langues grecque et hébraïque. Par une persévérance analogue à son caractère, il avait appris cette dernière à un point de perfection peu commun, afin de faire une version latine de la Bible sur l'hébreu : ce qu'il exécuta avec tant de succès, que l'église l'a depuis adoptée et déclarée authentique, sous le nom de *Vulgate*. On voit combien il était versé dans la science des saintes écritures, par ses commentaires sur plusieurs livres de l'ancien et du nouveau Testament, les plus utiles que nous ayons, en ce que négligeant les allusions et sur-tout les allégories forcées, il s'attache presque uniquement au sens littéral. Outre son érudition, la force de son raisonnement et son éloquence éclatent dans ses traités polémiques contre les hérétiques de son temps, dans son catalogue des écrivains ecclésiastiques, dans sa continuation de la chronique d'Eusèbe, et dans quelques vies des saints. Ses lettres, aussi estimables par le style que par le fond des choses, et qui tiennent un des premiers rangs entre ses œuvres, renferment, avec d'intéressantes discussions sur la Bible, des éloges et des instructions généralement goûtées des personnes qui savent allier la piété avec la culture de l'esprit et des lettres.

On a reproché à ce saint d'avoir, en certaines rencontres, marqué de la dureté dans le génie et les expressions ; tache apparente, que le zèle dont il était animé, et la sévérité de la morale qu'il pratiquait lui-même, ou font entièrement disparaître, ou ne laissent imputer qu'à l'acharnement des ennemis qui le poursuivaient jusque dans la profonde solitude où il était livré à l'âpreté des sèches études: défaut du tempérament tout au plus, et du nombre de ces imperfections naturelles que Dieu, pour

tenir ses élus dans l'humilité, ne détruit souvent en eux qu'après les plus longs efforts. On admira dans Jérôme, devenu vieux, autant d'affection que d'estime, et une véritable tendresse pour Augustin, avec qui autrefois il avait eu de vifs démêlés.

Pour le saint évêque d'Hippone, quoiqu'il eût déjà soixante-cinq ans, il ne se trouvait pas moins infatigable que dans ses plus belles années. On le consultait de toute part et des lieux les plus éloignés, sur toutes sortes de sujets. L'an 418, il y eut une éclipse extraordinaire de soleil; on vit les étoiles étinceler à deux heures après midi, et il parut au ciel un météore prodigieux, en forme de cône, que quelques-uns, par ignorance, prirent pour une comète : il ne se dissipa point avec l'éclipse, qui commença et finit le 19 Juillet; mais on continua de le voir jusqu'à la fin de l'automne. Ce phénomène fut suivi d'une sécheresse désolante et d'une grande mortalité d'hommes et d'animaux. En 419, il y eut en Palestine un tremblement de terre qui abattit quelques villes et un grand nombre de villages. Jesus-Christ apparut sur le mont des Olives au milieu d'un nuage; quantité de païens virent sur leurs vêtemens des croix lumineuses, et le prodige fut si frappant, que plusieurs des différentes nations se firent chrétiens. La terreur fut encore plus générale que les signes qui la causaient : par-tout on imagina que le monde allait finir (1). L'évêque de Solone en Dalmatie, nommé Hésychius, qui était dans cette persuasion, en écrivit à saint Augustin.

Je me garderai bien, répondit le saint docteur (2), de fixer le moment du dernier avénement de Jesus-Christ; je m'en tiens religieusement à ce qu'a dit le Seigneur : *Personne ne peut connaître les temps que le Père a mis en sa puissance.* Il est certain, poursuit-il, par les paroles du Sauveur,

(1) Marcel. *Chron. an.* 419. (2) *Epist.* 197.

qu'avant la fin du monde l'évangile sera prêché par toute la terre; et combien de peuples auxquels il n'a pas encore été prêché? Sans parler des plus éloignés, il y a dans l'Afrique une infinité de Barbares, à qui la foi n'est point encore parvenue, comme nous l'apprenons de nos esclaves. Si quelques-uns plus voisins des provinces romaines se sont convertis depuis peu d'années, c'est incomparablement le plus petit nombre. Quoique nous soyons spectateurs de la plupart des prodiges que le Christ a prédits, nous ne saurions juger si ce sont là les signes décisifs, puisqu'il en peut arriver de plus étonnans encore. Le monde est à sa dernière heure, selon la manière de parler de l'évangéliste saint Jean; mais cette dernière heure signifie plusieurs siècles. Voilà tout ce que je puis vous répondre. Je souhaiterais pouvoir remplir votre attente; mais j'aime mieux avouer mon ignorance, que de faire l'étalage d'une fausse science. Tout ce qui nous importe, c'est que le dernier jour de notre vie nous trouve prêts à recevoir le Seigneur, puisqu'il nous doit juger à la fin des siècles, sur l'état où ce dernier jour nous trouvera. En fixant le jour de son avénement, il est à craindre, si l'on s'y méprend, qu'après cela les simples n'imaginent qu'il ne viendra point du tout, et que les infidèles n'insultent à notre croyance.

Un certain Pollentius ayant fait par écrit au saint docteur différentes questions par rapport à l'adultère, Augustin composa deux livres des Mariages adultérins. Pollentius voulait que l'épouse séparée de son époux pour cause de l'adultère que celui-ci aurait commis, eût la liberté d'en reprendre un autre. Ce que dit saint Paul, touchant l'indissolubilité du lien conjugal, il l'appliquait à tous les cas, hormis d'adultère. Saint Augustin soutenait, comme le fait l'église, que cette défense ne souffrait aucune exception. D'un autre côté, Pollentius assurait que le mariage contracté entre une partie fidèle ou chrétienne et une infidèle, est indissoluble.

Quelques interprètes de saint Augustin avancent qu'il fut d'un avis contraire, et que, selon ce saint docteur, l'apôtre permet la dissolution de ces mariages, quoiqu'il ne la conseille pas. C'est là rendre avec peu d'exactitude le sentiment de ce père, qui juge au moins ces séparations illicites, à raison du scandale qu'elles peuvent occasioner, et qui ne les déclare pas même valides d'une manière incontestable : tempérament qu'on peut accorder avec la décision rendue par le pape Innocent III dans les décrétales, savoir, qu'un infidèle converti ne doit pas quitter sa femme qui persiste dans l'infidélité, à moins qu'elle ne refuse d'habiter avec lui, ou qu'elle n'y demeure pour le porter à l'impiété; que si sa femme, après s'être retirée, vient à se convertir elle-même, et qu'elle retourne à son mari avant qu'il en ait pris une autre, il sera obligé de la recevoir.

Cependant les hérétiques commencèrent à donner de nouvelles inquiétudes au docteur de la grâce comme à tous les orthodoxes zélés. Les pélagiens d'Italie se plaignirent à Honorius d'avoir été condamnés par subreption, et ils lui demandèrent des juges ecclésiastiques pour la révision de leur jugement. Mais l'empereur, dit le saint docteur (1), refusa ce nouvel examen, qui eût donné un air arbitraire d'opinion aux décisions catholiques. Il eut raison, ajoute-t-il, de contenir les novateurs par la sévérité des lois, au lieu de leur permettre de nouvelles disputes. L'affaire étant regardée universellement comme consommée, depuis le jugement du saint siége, rendu à la demande d'une église nombreuse, et accepté par un consentement au moins tacite des autres églises; Honorius fit chasser d'Italie les évêques pélagiens que Zozime avait déposés. On méprisa les clameurs qu'ils faisaient retentir de tous côtés, en se plaignant séditieusement qu'on leur refusât un concile universel, et

(1) Aug. *de Nupt.* 1, *c.* 2; *Op. imp.* 2, 10.

en se prévalant de ce refus avec une présomption insensée, comme si on leur eût par-là donné gain de cause.

Dans ces conjonctures, le comte Valère servit utilement l'église par ses qualités personnelles et par le crédit qu'il avait auprès de l'empereur ; il était catholique et chrétien fervent, aimait beaucoup la lecture des bons livres, en particulier des ouvrages du saint évêque d'Hippone. Le temps que ses grandes occupations ne lui permettaient pas d'y employer pendant le jour, il savait le prendre sur son sommeil. Pour enlever un pareil protecteur à l'ancienne foi, les novateurs n'épargnèrent ni soins, ni travaux, ni artifices. Ils lui envoyèrent un écrit, où ils avançaient que l'évêque d'Hippone, en soutenant le péché originel, donnait dans le manichéisme et condamnait le mariage. Valère à qui l'on ne donnait pas facilement le change, et qui connaissait parfaitement le génie de l'hérésie, ne conçut que du mépris pour les calomniateurs. Il en écrivit aussitôt à saint Augustin : ce fut en réponse qu'il en reçut le premier livre des Noces et de la Concupiscence.

Le saint y fit voir au comte la sainteté et l'utilité du mariage, et en même temps le désordre de la concupiscence qui n'y est survenu que par le péché du premier homme : effet naturel de la révolte de la chair contre l'esprit, qui demeure en nous, même après que nous avons été baptisés, et qui nous rend encore enclins au péché, sans nous rendre proprement coupables. En lui expliquant ensuite comment la sainteté du sacrement fait tirer le bien de ce genre de mal, il lui donne d'excellentes règles sur l'usage chrétien du mariage.

Ce livre étant parvenu à la connaissance du jeune et vain évêque d'Eclane, qui ne cherchait que des occasions de paraître, il fit un assez long ouvrage pour y répondre. Peu après, il répandit dans la capitale du monde une lettre qui travestissait en manichéens les ennemis de ses propres erreurs,

afin de surprendre une multitude de personnes, plus frappées de l'énormité de la calomnie, qu'attentives au motif intéressé du calomniateur. Dans le même temps, lui et les autres évêques pélagiens, au nombre de dix-huit, écrivirent à Rufus de Thessalonique, pour tâcher d'attirer dans leur parti l'évêque de ce grand siége. Quelques orthodoxes, d'un zèle fort actif, réussirent à se procurer un exemplaire de ces deux lettres, qu'ils remirent au souverain pontife. Alipius, évêque de la ville de Tagaste, voisine d'Hippone, vint alors à Rome, au retour d'un voyage qu'il avait fait à la cour, c'est-à-dire, à Ravenne. Ce prélat, célèbre par lui-même, et plus encore par ses étroites liaisons avec Augustin, fut reçu du pape Boniface avec toutes les démonstrations possibles de considération et de bienveillance. Le pape le fit loger au palais pontifical durant son séjour à Rome, qu'il trouva trop court, et il fit ses délices de s'entretenir souvent avec lui du grand Augustin. Il lui remit les deux lettres des pélagiens, où le saint docteur n'était pas épargné, afin que l'éloquence de ce grand homme imprimât à ses calomniateurs toute la honte qu'ils méritaient.

Le comte Valère fit aussi parvenir à Rome, entre les mains d'Alipius, quelques extraits de l'ouvrage de Julien contre le livre des Noces et de la Concupiscence, dans le même dessein d'engager Augustin à les réfuter au plutôt. Augustin eût beaucoup mieux aimé ne répondre qu'après avoir lu l'ouvage en entier. Mais le zèle de Valère souffrait impatiemment les délais; et dès-lors il obtint un second livre, sous le même titre des Noces et de la Concupiscence. Comme les reproches de Julien roulaient presque tout entiers sur la prétendue ressemblance du manichéisme avec le dogme du péché originel, saint Augustin s'étudia dans cet ouvrage à en saisir et à en faire sentir les différences.

Pour les deux lettres des pélagiens que le pape Boniface lui avait envoyées, il y répondit par quatre

livres adressés au même pontife. Votre humilité, lui dit-il d'abord en reconnaissance des témoignages d'affection qu'il en avait reçus par Alipius, votre admirable modestie fait qu'encore que vous occupiez une place si relevée, vous ne dédaignez pas l'amitié de vos inférieurs. Vous semblez craindre au contraire qu'ils n'en fassent plus que vous. Après ce début, il entre, sur les pas des pélagiens, dans l'amas absurde de leurs calomnies contre les docteurs et les dogmes catholiques, et il en fait toucher au doigt la fausseté. Il justifie ensuite l'église de Rome et son chef Zozime, prédécesseur de Boniface, contre les accusations que les novateurs leur faisaient d'avoir pensé comme eux, et de varier dans la foi. Le saint docteur atteste formellement, dans le second livre, que jamais la doctrine de Pélage, ni de Celestius n'a été approuvée à Rome, quoique Zozime ait pendant quelque temps usé d'indulgence avec ce dernier.

Le quatrième livre marque le but de ces hérétiques dans les éloges affectés qu'ils faisaient, tant des créatures corporelles et du mariage, que de la loi ancienne du libre abitre et de la pureté absolue de la vie des saints. Pour induire à croire que la grâce se donnait à l'homme selon son mérite, les pélagiens exaltaient sans cesse la loi et le libre arbitre, et ils relevaient avec emphase l'éminence de la vertu des saints, pour accréditer leur système de l'impeccabilité parfaite. L'église catholique tenant le milieu entre les manichéens et les pélagiens, dit à ce sujet le docteur de la grâce, enseigne que toutes les créatures sont bonnes, et à plus forte raison la nature humaine, qui est un des plus dignes ouvrages du Créateur; mais qu'en conséquence du péché originel qui l'a infectée dans sa source, elle a besoin d'être réparée par la grâce du Rédempteur. Elle enseigne de même, poursuit-il, que le mariage est bon; mais que la concupiscence, enfantée par le péché et surajoutée à l'union conjugale, est mauvaise; que la loi est utile,

mais insuffisante, puisqu'elle fait connaître le péché sans donner la force de l'éviter; que le libre arbitre fait partie de l'état naturel de l'homme, mais que dans l'état de sa dégradation présente il est tellement captif, qu'il ne peut rien opérer pour le salut, sans avoir été affranchi par la grâce; enfin, que la justice a été réelle dans les saints, mais non absolument parfaite, tant sous la loi nouvelle que sous l'ancienne : expressions remarquables, et qui servent à expliquer les endroits où saint Augustin semble penser moins avantageusement de la loi mosaïque. C'est ainsi qu'il commença de remplir les espérances qu'avait conçues le pape Boniface en lui envoyant les écrits des pélagiens.

Dans ces conjonctures, des désordres tout différens attirèrent ailleurs l'attention du souverain pontife. Maxime, évêque de Valence dans les Gaules, était inculpé de manichéisme et de plusieurs forfaits crians. On prouvait par des procédures encore subsistantes, qu'il avait été poursuivi pour cause d'homicide, et même appliqué à la question par les juges laïques. Malgré cette diffamation, il ne laissait pas d'affecter le rang épiscopal dans les lieux de refuge où il errait, sans vouloir se soumettre au jugement de ses collègues, quoique les papes l'y eussent renvoyé plusieurs fois. Le clergé de Valence eut recours de nouveau à l'autorité de Boniface; les évêques de Gaule soutinrent en corps cette église désolée, pour qui ils dressèrent et envoyèrent à Rome de pressans mémoires. Le pape répondit, en date du 13 Juin 419, par une lettre adressée nommément à dix évêques les plus distingués par leur siége ou par leur mérite, et généralement aux évêques des sept provinces de la Gaule. Comme il voulait traiter l'affaire d'une manière à n'y plus revenir, il eut l'indulgence de marquer encore un délai au fugitif; mais il ordonna qu'avant le premier de Novembre il serait jugé, présent ou absent, par les évêques ses compatriotes, assemblés en concile; à la charge toutefois de faire con-

firmer le jugement par la chaire apostolique (1). Car quelque chose que vous décidiez là-dessus, leur dit-il expressément, il est nécessaire que la décision soit confirmée comme il convient, par notre autorité, après qu'on nous en aura envoyé la relation. Dans ce procédé des évêques de Gaule, qui recouraient à Rome de leur propre mouvement, on peut remarquer que ce n'était pas le recours au saint siége qui mécontentait les évêques en aucune région, mais les abus qui pouvaient s'y glisser.

Le pape Boniface se souvenait toujours des troubles dont l'église avait souffert à son élévation. Une longue maladie les lui rappela encore plus vivement. Il écrivit à l'empereur, afin de l'engager à prendre des mesures efficaces et promptes, pour que l'église romaine, à l'élection d'un nouveau pontife, ne fût plus exposée au scandale des brigues et des factions. Honorius répondit par un rescrit qui portait, que si, à la mort de Boniface, deux compétiteurs venaient à être ordonnés contre les règles, aucun des deux ne serait reconnu pour évêque de Rome; mais en leur place, celui qui de nouveau serait élu d'un consentement unanime. L'empereur agissait en qualité de protecteur des canons, pour cet article particulier; et pour plusieurs autres dispositions qu'il fit en matière spirituelle vers le même temps, il agit comme avoué de l'église. C'est ainsi qu'il ordonna, cette même année, de déclarer à ceux des Africains qui soutenaient encore les erreurs de Pélage, que s'ils ne souscrivaient à la condamnation de ce novateur, ils ne seraient pas seulement* chassés des villes, mais excommuniés et déposés de l'épiscopat. Les lettres impériales furent envoyées par distinction à saint Augustin personnellement, ainsi qu'à l'évêque de Carthage. Honorius fit, peu de temps après, une loi qui condamnait au bannissement, avec

(1) Bonif. *Epist. ad Episc. Gall.*; *T.* 1 *Conc. Gall.*

confiscation de biens, les ravisseurs des vierges consacrées à Dieu, et qui défendait à tous les ecclésiastiques de loger avec d'autres femmes que leurs mères, leurs filles ou leurs sœurs. On ne les oblige point à se séparer des femmes qu'ils auraient épousées avant leur ordination ; mais il est clair qu'ils ne les regardaient plus que comme leurs sœurs.

Saint Augustin écrivit vers le même temps contre un jeune homme de Mauritanie nommé Victor, quatre livres, intitulés de l'Ame et de son origine. Ce qu'ils ont de plus singulier, c'est la réserve de cet illustre docteur par rapport à la question qui s'était élevée sur le moment de la création de nos ames. Il n'ose décider, à ce qu'il déclare, si toutes les ames viennent de celle du premier homme, ou si chacune d'elles est créée au moment de la formation du corps qu'elle doit animer. Il répond même à tous les passages qu'employait Victor pour établir ce dernier sentiment; plutôt néanmoins pour faire sentir la faiblesse des preuves dont on faisait usage, que pour rejeter cette opinion, qui était déjà celle de saint Jérôme. On voit même que, sans prendre le ton décisif, saint Augustin ne laissait pas de la regarder comme certaine.

On rapporte au même temps son Enchiridion, qui est un excellent abrégé de théologie familière, pour répondre aux difficultés les plus importantes des païens et des hérétiques d'alors. Ce livre fut composé à la sollicitation de Laurent, primicier de la ville de Rome, c'est-à-dire, chef de quelque compagnie d'officiers, qui avait prié le saint de lui faire un livre qu'on pût toujours avoir entre les mains, suivant le mot grec *Enchiridion*. Rien de plus formel que ce qu'on y lit de l'utilité de la prière pour les morts. Voici comment ce père s'en exprime (1) : Quand on offre le sacrifice de l'autel, ou qu'on fait des aumônes pour les défunts bap-

(1) *Cap.* 110.

tisés, ce sont des actions de grâces relativement à ceux qui sont parfaitement bons, et ils ne servent de rien à ceux qui sont tout-à-fait méchans. Mais pour les ames qui n'ont, ni une pureté sans tache, ni des souillures grossières, ils leur servent, soit à obtenir une pleine rémission, soit à rendre leur peine plus supportable.

La même doctrine se trouve d'une manière, non pas plus certaine, mais plus développée, dans l'écrit que le même père adressa à saint Paulin, évêque de Nole, sur le soin qu'on doit avoir des morts. Nous lisons, dit-il, dans le livre des Machabées, qu'il cite comme canonique, qu'on a offert le sacrifice pour les morts; et quand nous ne lirions en aucun endroit des anciennes écritures, ce n'est pas une petite autorité que celle de toute l'église, qui paraît dans cette coutume. On peut soulager les défunts, et par le saint sacrifice, et par les prières, et par les aumônes. Ces secours néanmoins ne servent qu'à ceux qui ont vécu de manière à en percevoir les fruits, et non généralement à tous ceux pour qui on les offre. Mais comme nous ne discernons pas les uns des autres, il faut les offrir pour tous les fidèles; car il vaut mieux qu'ils soient inutiles à ceux qui n'en sauraient profiter, et à qui cependant ils ne peuvent nuire, que s'ils manquaient à ceux qui en attendent et qui en recevraient du soulagement. Du reste, que chacun ait un soin particulier de ses proches, afin qu'il soit traité à son tour comme il aura traité ses frères.

Augustin s'étant enfin procuré en entier l'ouvrage composé contre lui par l'évêque Julien, il ne fut pas content des extraits tronqués et assez défectueux que le comte Valère lui avait envoyés, et sur lesquels le saint docteur avait déjà fait une première réponse. Julien même commençait à triompher, et criait de toute part à l'imposture. Augustin s'étudia donc à faire une ample et solide réfutation en six livres, qu'il témoigne avoir travaillé avec un soin extraor-

dinaire. Dans les deux premiers, il combat les principes de son adversaire en général, par l'autorité des docteurs catholiques; les quatre autres réfutent pied à pied les quatre livres de Julien. Quelque extrait que l'on fît d'un pareil ouvrage, on ne pourrait que l'affaiblir. On en donnera une idée beaucoup plus convenable, quoique générale, en assurant, avec les meilleurs critiques, que c'est le plus beau des nombreux écrits de ce père contre les hérétiques, dont il fut particulièrement le fléau. Comme Julien prétendait ranger les Orientaux de son côté, Augustin démontre la conformité de la doctrine des catholiques avec celle des pères de tous les temps et de tous les climats : puis il lui fait sentir, qu'en accusant ses contradicteurs de manichéisme, il imprime le même déshonneur, tant aux saints Irénée, Cyprien, Hilaire, Ambroise, qu'aux plus fameux docteurs de la Grèce, saint Basile, saint Grégoire de Nazianze et saint Jean Chrysostome. Parmi les autorités célèbres, il lui cite deux écrivains ecclésiastiques dont nous n'avons plus les ouvrages, savoir Rhéticius, évêque d'Autun, et un évêque espagnol, nommé Olympius.

Les Orientaux ne tardèrent point à justifier le témoignage qu'on venait de leur rendre. Les pélagiens leur ayant porté des plaintes sur la prétendue persécution des Occidentaux, particulièrement sur la dureté et l'injustice qu'ils affectaient de trouver dans le refus qu'on leur faisait d'un concile universel, ils n'en eurent pas meilleure composition que de leurs premiers juges. Atticus, patriarche de Constantinople, à qui ils envoyèrent quelques émissaires, leur opposa l'ancienne croyance de l'église, et fit même éloigner de son troupeau ces contagieux solliciteurs (1). Ils ne furent pas mieux reçus à Ephèse, où Célestius avait autrefois séjourné et fait des connaissances. Ces tentatives ne servaient qu'à manifester et à prévenir les desseins

(1) Prosp. *Carm.* c. 2.

pernicieux d'une secte inquiète et remuante. Pélage, déféré personnellement à un concile où présidait Théodote d'Antioche, fut condamné comme hérétique, puis chassé des saints lieux (1); et Prayle, évêque de Jérusalem, en rendit compte au pape, de concert avec le patriarche d'Antioche. Il n'est plus question de Pélage depuis cet événement de l'an 421. Comme il était fort avancé en âge, il y a toute apparence qu'il ne survécut pas long-temps. Julien d'Eclane fut un des émissaires envoyés en Orient. Après avoir parcouru diverses provinces avec ses compagnons, il alla en Cilicie trouver Théodore de Mopsuete, qu'il regardait, avec justice, comme son maître, et qui n'était pas même fort affermi dans les vérités fondamentales du christianisme; comme on le verra dans la suite. Toutefois par une contradiction singulière en soi, mais peu étonnante en des gens qui ne tiennent pas plus aux principes de la probité qu'à ceux de la foi; après que Julien fut sorti de Cilicie, il s'y tint un concile, où Théodore condamna le pélagianisme, et anathématisa nommément Julien.

L'Orient admirait dès-lors les vertus plus qu'humaines de saint Siméon Stylite. Prévenu d'une grâce fort éloignée de l'ordre commun, les premiers pas que fit cet homme de prodiges dans les routes de la vertu, étonnèrent les plus avancés. Au lieu d'un enfant négligé et presque sauvage, d'une rusticité et d'une ignorance extrême jusqu'à l'âge de treize ans où il quitta la garde de ses troupeaux, on vit un saint et sublime ascète, aussi avide de la nourriture spirituelle qu'indifférent à celle du corps. Il ne prenait qu'à regret, une fois en sept jours, ce qu'il ne pouvait se refuser sans être homicide de lui-même. Les macérations accoutumées eussent paru pour lui des exercices de mollesse. Extraordinaire en tout, il fit sa cellule d'un puits infect, son cilice, des replis d'une corde qui l'enveloppait et le serrait

(1) Merc. *Comment. an.* 429.

tellement,

tellement, qu'elle lui entra dans la chair et ne fit de la plus grande partie de son corps qu'une horrible plaie. Encore ne fut-ce là que le prélude de sa longue et miraculeuse pénitence, plus admirable sans doute qu'imitable, et dont le Tout-puissant donna le spectacle au monde, pour en confondre la lâcheté, et montrer à quel point la force de la grâce peut élever la faiblesse humaine.

Pendant quarante-huit ans, c'est-à-dire jusqu'à la décrépitude et à la mort, il n'eut d'autre habitation que le haut d'une colonne, où il se tenait sans cesse exposé, soit au soleil brûlant de la Syrie, soit au froid pénétrant de ses nuits humides, aux pluies, aux vents, aux frimats très-piquans dans ces contrées, en certaines saisons. Il lui vint un ulcère à la cuisse, d'où le pus et les vers se répandaient sur sa colonne. Rien ne put ébranler sa résolution. Tandis qu'il rendait la santé à la multitude innombrable des malades qu'on lui amenait de toute part, loin de demander à Dieu sa propre guérison, il s'estimait si heureux de souffrir sans relâche, qu'il remettait lui-même dans sa plaie les insectes qui le dévoraient tout vivant. Il vécut néanmoins jusqu'à l'âge de soixante-neuf ans : prodige incroyable, comme tous ceux de sa vie, si elle ne se fût passée sous les yeux de tout le monde, pour ainsi dire, dans un temps et des lieux connus, près d'un monastère nombreux, à quinze lieues tout au plus d'Antioche. Le spectacle parut si étrange et dura si long-temps, qu'on y vint des lieux les plus éloignés, pour éprouver, avec son humilité, l'esprit qui le guidait par des voies si étranges. Les pères du désert lui firent commander de quitter sa colonne, et il se mit sur le champ en devoir d'en descendre. Les empereurs l'ont visité eux-mêmes avec admiration, et l'ont fait consulter sur les objets les plus importans pour l'état et pour l'église (1). Outre l'attestation des fidèles, les Sarrasins et les autres

(1) Evagr. 11, *Hist. c.* 10 *et* 13.

infidèles qui accouraient journellement à sa colonne, et qui lui voyaient opérer sur eux-mêmes un nombre infini de guérisons miraculeuses, ont donné à ces prodiges une célébrité qui s'est transmise d'âge en âge jusqu'aux derniers siècles. Théodoret qui l'avait vu et entretenu plusieurs fois pendant la longue durée de sa vie merveilleuse, et qui en écrivit alors l'abrégé, prend à témoin, sur ce qu'il en rapporte, toutes les personnes de son temps (1). Il prévoyait cependant la peine qu'aurait la postérité à croire ces faits bien plus vrais que vraisemblables. Ce qui se passe, dit-il à cet effet, est si fort au-dessus de l'humanité, que mon récit attesté, pour ainsi dire, par tous les hommes vivans, aura dans la suite l'air d'une fable, aux yeux de ceux qui, ne connaissant pas les choses divines, mesurent tout ce qu'ils entendent, par les forces de la nature.

L'histoire de sainte Marie d'Egypte n'est ni moins merveilleuse ni moins certaine que celle de saint Siméon (2). Après que cette pécheresse prédestinée se fut abandonnée pendant dix-sept ans aux passions de la jeunesse, avec un emportement peu commun jusque dans les personnes les plus décriées, le bras miséricordieux du Seigneur la retira, comme malgré elle, de l'abyme d'iniquités où elle se plaisait à s'enfoncer davantage de jour en jour. Elle alla, de la ville d'Alexandrie, théâtre ordinaire de ses honteuses débauches, à la ville sainte de Jérusalem, dans le dessein d'y tendre des piéges à la piété même des pélerins, et d'y satisfaire toute la fougue de ses passions, parmi les étrangers sans nombre qu'attirait la solennité prochaine de l'Exaltation de la Croix. Le jour de la fête, comme elle voyait tout le monde accourir au lieu saint, elle voulut suivre la multitude. Elle se sentit repoussée invisiblement, dès qu'elle fut sur la place, à la vue de l'église : cependant elle avança jusqu'à la porte avec une peine et des efforts

(1) Theod. *Philoth. p.* 883. (2) Boll. 2 *Apr. p.* 67.

prodigieux; mais alors ne pouvant plus faire un pas en avant, quelque mouvement qu'elle se donnât, elle se retira dans un coin du peristile, tandis que tout le monde entrait librement.

Demeurée seule et confuse hors du lieu saint, elle conçut que c'était la corruption de sa vie et l'indignation du Seigneur qui lui en fermaient l'entrée. Fondant aussitôt en larmes et poussant des soupirs amers, elle déteste tant ses crimes passés que l'impureté de ses derniers desseins, et promet qu'aussitôt après qu'elle aura eu la consolation d'adorer le bois sacré où l'Agneau sans tache a répandu son sang pour nous laver de nos souillures, elle renoncera à toutes les voluptés et les délices du siècle, et qu'à l'heure même elle ira s'ensevelir dans quelque désert affreux qu'il plaise au ciel de lui assigner pour retraite. Marie, après cette prière, ne trouva plus d'obstacle; elle entra dans l'église, elle adora la croix; puis tenant sa promesse, elle se retira dans les déserts qui sont à l'orient du Jourdain, où elle n'emporta que trois pains pour toute provision. Il y avait quarante-sept ans qu'elle y était, quand un solitaire de Palestine, nommé Zozime, consommé dans la vertu et favorisé des dons les plus signalés d'en-haut, fut conduit vers elle pour se guérir d'une tentation de vanité. Comme l'enflure de son imagination, ou le malin esprit lui représentait que personne ne le surpassait, ni dans la science ni dans la pratique des choses du salut, il se présenta un homme qui lui dit d'aller dans un monastère situé au bord du Jourdain. Zozime obéit, quitta la communauté où élevé dès l'enfance il avait déjà passé cinquante-trois ans, et se rendit au lieu qu'on lui indiquait. Ce n'était pas précisément dans ce monastère qu'il devait trouver l'objet si capable de l'humilier; mais la coutume y étant établie de passer le Jourdain et de se retirer dans le désert pendant le carême, afin de se préparer à la célébration de la Pâque par le plus profond recueillement, Zozime

suivit cette sainte pratique. Il s'enfonça même dans ces vastes solitudes beaucoup plus que les frères, toujours occupé de la pensée de rencontrer quelque solitaire plus parfait. Après avoir marché durant vingt jours, comme il s'arrêtait sur le midi pour faire la prière de sexte, il aperçut à quelque distance, sur la droite, une figure humaine si noire et si décharnée, qu'elle n'en paraissait que l'ombre. Il fut d'abord saisi d'effroi, imaginant que c'était une illusion du démon; mais s'étant armé du signe de la croix, il acheva tranquillement sa prière; puis tournant les yeux vers l'objet de son appréhension, il vit une personne qui lui semblait nue et qui marchait très-vîte du côté de l'Occident. C'était la pénitente égyptienne dont l'ardeur du soleil avait rendu le corps tout noir, excepté les cheveux d'une blancheur extrême, et semblables à une touffe de coton qui lui eût enveloppé la tête. Zozime plein de joie courut du côté de la sainte, qu'il prit pour un homme; mais elle s'enfuit avec une vîtesse extrême vers le fond du désert.

Zozime ne la pouvant joindre, se mit à crier en pleurant et en se lamentant : serviteur de Dieu, pourquoi fuyez-vous un pauvre vieillard qui ne veut que s'édifier et recevoir votre bénédiction? Abbé Zozime, répondit-elle, je suis femme, et dans une nudité où la bienséance ne me permet pas de paraître à vos yeux. Jetez-moi votre manteau, si vous voulez que je m'arrête. Zozime épouvanté de s'entendre appeler par son nom, lui jeta son manteau. Ils étaient parvenus, en courant l'un et l'autre, jusqu'à un ravin profond, où Marie descendit encore; mais étant montée de l'autre côté, elle s'y assit, couverte du manteau. Zozime s'arrêta sur le bord où il se trouvait, et la supplia de lui apprendre qui elle était, d'où elle venait, depuis quel temps et pour quel sujet elle menait une vie si extraordinaire. Enfin, lui dit-il, ne me cachez rien de toutes les merveilles qui vous concernent,

et qui doivent tourner à la gloire du Tout-puissant. Ne tenez pas plus long-temps la lumière sous le boisseau, et que la crainte de la vanité ne vous fasse pas ensevelir tant de sujets d'édification dans un silence infructueux. Je prends à témoin le Dieu pour qui nous vivons l'un et l'autre, que dans l'état de vieillesse et d'infirmité où je suis, je ne saurais avoir été conduit si avant dans ces déserts, que par le dessein qu'il a eu de manifester ce que vous avez fait pour sa gloire.

Que je suis éloignée du péril de l'orgueil et de l'ostentation, reprit la pénitente en soupirant, et que j'ai bien plus lieu de craindre que je ne vous fasse horreur en me faisant connaître à vous ! Non, vos oreilles ne pourront entendre les excès affreux que j'ai à me reprocher; et si j'expose à vos yeux le tableau effrayant de mes iniquités, vous allez fuir à ma voix, comme au souffle mortel d'un monstre venimeux. Je vous dirai tout néanmoins, avec autant de candeur que de confusion; mais intéressez-vous au sort éternel de cette misérable pécheresse, et ne cessez jamais de prier le Seigneur qu'il me juge dans sa miséricorde.

Là-dessus, elle lui raconta, avec les signes les plus attendrissans d'humilité et de repentir, dans quels excès de libertinage elle avait passé ses premières années, et comment elle s'était convertie dans le voyage de Jérusalem, qu'elle avait entrepris avec un dessein bien différent. Mais la divine bonté, reprit-elle, conduisait par la main cette aveugle pécheresse, et la reine des vierges, que j'avais si mal imitée, daigna me servir de caution auprès de son fils. Ce fut par son inspiration que je passai le Jourdain, après m'être munie auparavant du viatique salutaire du corps et du sang de Jesus-Christ dans l'église de saint Jean-Baptiste, au bord du fleuve. Je m'enfonçai aussitôt après dans des lieux si abandonnés, que, depuis tant d'années que j'y suis, je n'ai vu aucun être vivant, pas même une brute. De quelle nourriture avez-vous

donc vécu, demanda Zozime ? Trois pains que j'avais apportés me suffirent pour plusieurs années ; après quoi je me suis nourrie des herbes que j'ai trouvées dans ces déserts. Zozime lui demanda encore s'il ne lui en avait pas coûté beaucoup d'efforts pour persévérer, et si elle n'avait pas éprouvé de rudes tentations. Ah ! Zozime, s'écria-t-elle, ce que vous touchez là me fait encore frissonner d'horreur. Mes passions, comme autant des bêtes féroces, m'ont tourmentée autant d'années que j'en avais passé à les satisfaire. Pendant dix-sept ans entiers, j'ai senti mon sein dévoré par toute l'ardeur des flammes impures. J'avais encore eu la passion du vin ; et bien souvent je me suis trouvée sans une goutte d'eau, dans les plus grandes extrémités de la soif. Mes habits étant tombés par lambeaux, j'eus alternativement beaucoup à souffrir du froid et de la chaleur : souvent je tombais évanouie, et demeurais comme morte, sans aucun mouvement. Les démons joignant leurs fureurs à tant d'autres attaques, m'environnaient comme des lions qui respirent le sang et la mort ; et aussitôt je me sentais horriblement tentée. Alors je me frappais la poitrine, en me prosternant contre terre, je l'arrosais d'un fleuve de larmes, j'invoquais la plus pure des vierges, ma protectrice et ma caution, et toujours elle m'a rendue triomphante de tant d'ennemis.

Zozime lui entendant citer des passages de l'écriture, lui demanda si elle avait étudié. Non, répondit-elle en souriant, je n'ai jamais rien appris d'aucune créature : mais c'est Dieu qui enseigne les hommes, et qui n'a pas besoin pour cela d'organes extérieurs. Au reste, ne me questionnez pas davantage ; et de tout ce que je viens de dire, je vous conjure, par la croix de notre Rédempteur, de n'en rien révéler à personne, avant que Dieu m'ait retirée de ce monde. L'année prochaine, n'entreprenez pas de passer le Jourdain dans le même temps que les autres solitaires du monastère où

vous habitez ; mais quand vous le voudriez passer, il ne serait pas en votre pouvoir de le faire avant le jour de la cène du Seigneur. Pour lors apportez-moi le corps et le sang de Jesus-Christ que je désire ardemment de recevoir, et attendez-moi sur le bord du fleuve, du côté de la terre habitée. Après ces paroles, elle se recommanda de nouveau à ses prières, et prit tout à coup la fuite vers les réduits les plus sauvages du désert. Zozime se mit à genoux, baisa la terre qu'elle avait touchée de ses pieds; puis reprit, en louant Dieu, le chemin du monastère, où il arriva, comme ses frères, pour le jour des Rameaux.

Il garda un religieux silence sur tout ce qu'il avait appris, et il attendit avec impatience que l'année s'écoulât. Mais dès le premier dimanche du carême, quand les autres solitaires sortaient pour passer le Jourdain, il fut attaqué de la fièvre. Il se souvint de ce que la sainte lui avait prédit, qu'il ne pourrait sortir du monastère quand il le voudrait. Il guérit au bout de quelques jours, et le jeudi saint, prenant avec lui les sacrés mystères, il partit en diligence, gagna le bord du Jourdain, et s'assit sur la rive que la sainte pénitente lui avait indiquée l'année précédente. Bientôt les momens lui parurent extrêmement longs. Il craignit d'avoir manqué le temps convenu, et que la sainte étant arrivée la première sans l'avoir trouvé, n'eût repris la route du désert. Il porta ses regards de tous côtés sur les rives du fleuve; et n'apercevant aucune barque, il appréhenda qu'elle n'eût été dans l'impossibilité de le passer. Comme ce souci l'agitait, elle parut tout à coup; et après avoir fait le signe de la croix sur les eaux, elle marcha sur leur surface. Saisi d'un religieux effroi, Zozime s'inclina devant elle; mais elle lui cria : Que faites-vous, prêtre du Seigneur, dispensateur du plus sacré de ses dons ? Elle le pria de réciter le symbole et l'oraison dominicale; et après avoir communié, elle lui fit promettre qu'il reviendrait l'année sui-

vante, jusqu'au torrent où il l'avait trouvée la première fois. Zozime lui baisa les pieds, les arrosa de ses larmes, l'engagea à prier pour l'église, pour l'empire, pour lui-même, et il ne pouvait se résoudre à la laisser aller; mais il ne put la retenir longtemps : elle fit une seconde fois le signe de la croix sur le fleuve, et retourna comme elle était venue, en marchant sur les eaux.

L'année suivante, Zozime exécuta avec empressement la promesse qu'il avait faite à la sainte; mais étant arrivé près du ravin, il la trouva morte, le visage tourné vers l'Orient, et les mains croisées. Il répandit sur ses pieds un torrent de larmes, sans oser porter la main sur ce saint corps. Comme ensuite il chantait les pseaumes et récitait les prières de l'église, il lut ces paroles écrites sur le sable : Mon père Zozime, rendez à la terre ce qui vient de la terre, et priez pour la pécheresse Marie, morte la nuit même de la passion du Seigneur, après avoir participé aux saints mystères que vous lui aviez apportés. Il eut beaucoup de consolation d'apprendre le nom de cette sainte, qu'il avait oublié de lui demander : mais il ne savait comment s'y prendre pour creuser la fosse à laquelle il avait été bien éloigné de penser. Il fit de vains efforts, avec quelques morceaux de bois; il était si affaibli par les austérités et la terre si durcie par la sécheresse, qu'il perdait toute espérance, quand il vit approcher un énorme lion, qui vint lécher les pieds de la sainte. Roi des animaux, lui dit-il, puisque notre Créateur t'envoie, afin que le corps de sa servante ne demeure pas sans sépulture, remplis ta commission, et donne-moi lieu de consommer la mienne. Le lion eut bientôt creusé une fosse suffisante; et Zozime y mit le corps de la sainte, enveloppé du manteau qu'il lui avait laissé. De retour au monastère, il raconta tout ce qu'il avait vu et entendu, vécut avec un redoublement sensible, tant d'humilité que de piété, et ne mourut qu'à l'âge d'environ cent ans. L'église l'honore, ainsi

que sainte Marie d'Egypte; celle-ci le second jour d'Avril, et Zozime le quatrième. Cette histoire fut écrite par un auteur contemporain, sur la relation des moines qui la tenaient de ce saint abbé.

Non loin des lieux où se donna ce grand exemple, un évêque de Perse, nommé Abdas, abattit un temple consacré à l'adoration du feu. Les mages s'en plaignirent au roi Isdegerde, qui se contenta d'ordonner à l'évêque de rétablir le temple à ses dépens. Il eût mieux valu sans doute contenir un zèle indiscret, que de se mettre dans l'alternative embarrassante, ou de bâtir un temple aux faux dieux, ou d'attirer au christianisme une cruelle persécution. Mais enfin l'évêque, après une faute d'imprudence, eut horreur d'un scandale sacrilége et fort ressemblant à l'apostasie. Le roi le fit mourir, et ruina par représailles les églises des chrétiens. Tel fut le commencement d'une horrible persécution qui dura trente ans, sous trois règnes consécutifs.

On ne saurait peindre tous les raffinemens de cruauté qu'on y exerça sur les fidèles. On écorcha les mains à quelques-uns, à d'autres le visage depuis le front jusqu'au menton, ou le dos tout entier; on leur enfonça des pointes de roseaux sous les ongles, ou par une invention aussi infame qu'inhumaine, en des parties du corps plus sensibles; on les jeta pieds et bras liés en de grandes fosses, où l'on mettait en même temps des milliers de gros rats qui les rongeaient tout vivans; on leur coupait les membres l'un après l'autre, et pièce à pièce à chaque jointure, en sorte qu'on ne laissait que la tête avec le tronc, jusqu'à ce que la violence de la douleur ou la défaillance les fit expirer. Le nombre des martyrs fut presque infini. Les plus connus sont Hormisdas, homme de la première qualité, Suénès, Jacque et Benjamin.

Mais cette persécution, toute violente qu'elle était, servit à étendre plus loin que jamais la doctrine salutaire qu'on voulait étouffer. Les Sarrasins, pour la plupart sujets du roi de Perse, habitaient

les frontières du royaume du côté des Romains. Par le conseil des mages, Isdegerde leur fit enjoindre de garder les passages, pour empêcher les chrétiens de se réfugier sur les terres romaines. Aspebète, l'un des chefs des Sarrasins, fut si touché de compassion, que loin d'arrêter un seul chrétien, il facilita de tout son pouvoir leur évasion; ce qui étant parvenu à la connaissance du roi, par le moyen des mages, le Sarrasin se retira chez les Romains avec son fils Térébon et toute sa famille. Térébon était paralytique de la moitié du corps depuis son enfance. Les rapports qu'il eut avec les chrétiens, lui donnèrent lieu de faire des réflexions salutaires sur l'impuissance de la médecine et de la magie même, qu'on avait employées successivement pour le guérir. Un jour qu'il était tout pénétré de ces sentimens: Grand Dieu, s'écria-t-il, Être créateur, qui avez fait de rien le ciel et la terre, et qui avez manifesté votre gloire aux chrétiens, signalez de même votre puissance bienfaisante en me guérissant, et sur le champ je renoncerai à tout autre culte pour embrasser leur religion. Il s'endormit après cette prière, et vit en songe un solitaire, dont tous les traits lui demeurèrent profondément empreints dans l'esprit: il avait le visage rond, l'œil gai, un air doux et affable, la taille médiocre; et une barbe vénérable qui lui descendait jusqu'à la ceinture. Viens me trouver, dit-il, à Térébon, au lieu ordinaire de ma demeure, et je te guérirai; je suis Euthymius, qui habite dans le désert oriental, à dix milles de Jérusalem.

Saint Euthymius était né à Mélitine en Arménie, d'une famille aussi distinguée par les vertus que par la noblesse (1); mais la merveille même de sa naissance fit encore beaucoup mieux espérer de lui, que tous ces avantages de ses proches. Il fut accordé à leurs vœux, comme ils priaient dans

(1) *Vit. Euthym. in Annal. Gr.*

l'église du martyr saint Polyeucte, dans un temps où ils commençaient à désespérer d'avoir jamais des enfans. Son nom seul fut comme le signe et le garant des faveurs du ciel. Une voix céleste se faisant entendre à son père et à sa mère, proféra par deux fois le mot grec *euthymeite*, qui veut dire ayez bon courage (1). Elle leur enjoignit ensuite de nommer ainsi l'enfant qu'elle leur promettait; parce que sa naissance ferait reprendre courage à l'eglise. En conséquence, il fut appellé Euthymius, voué au Seigneur, et élevé comme un enfant qui appartenait moins à son père qu'à son Dieu. Saint Otrée, évêque de Mélitine, le fit passer par tous les degrés de la cléricature; et l'ayant enfin ordonné prêtre, il lui confia le soin des monastères de son diocèse, parce qu'il avait toujours remarqué en lui un grand attrait pour la solitude. Mais cette occupation parut encore trop dissipante à ce nouveau Jean-Baptiste. Il s'éloigna de toute habitation humaine; et de retraite en retraite plus rigoureuse l'une que l'autre, cherchant par-tout à établir la vie de l'esprit sur la mort des sens et l'oubli du monde, il se fixa dans une caverne, dont l'ouverture donnait sur le bord escarpé et très-élevé d'un torrent, et où l'on ne parvenait qu'en gravissant avec peine. Il s'établit par la suite dans un monastère au-dessous: mais Euthymius en laissa la conduite à son ami Théoctiste, et demeura toujours dans sa caverne. Il vécut ainsi jusqu'à l'âge de quatre-vingt-seize ans, durant lesquels il ne cessa de faire admirer comment, avec l'esprit de Dieu, la plus profonde solitude n'empêche pas de servir l'église. Il lui procura une gloire et des avantages infinis, non-seulement par le grand nombre d'imitateurs qui trouvèrent le salut sur ses traces, mais par le zèle sage et pur avec lequel il employa l'ascendant de ses vertus à faire révérer les décisions des pas-

(1) *Ibid. p.* 7.

teurs légitimes que les novateurs affectaient de méconnaître.

Aspebète voulut conduire lui-même son fils à saint Euthymius : ils furent suivis par une grande multitude d'Arabes, tant de leur escorte, que de ceux que l'attente d'un miracle attirait en bien plus grand nombre. La troupe était si nombreuse, que les moines qui habitaient au bas de la montagne les prirent dans un premier sentiment d'effroi, pour des barbares accoutumés au pillage. Mais Aspebète les eut bientôt rassurés par tous les signes de ses dispositions religieuses : il se fit annoncer au saint, il manifesta le sujet de son voyage et la vision qui lui en faisait espérer le fruit. Euthymius regardant cette première faveur comme un gage de la seconde, et comme un ordre du ciel, il descendit sans difficulté vers Térébon, qui reconnut aussitôt dans ce saint le vieillard mystérieux qu'il avait vu en songe. L'homme de Dieu, par un signe de croix, le guérit sur le champ (1).

Les Sarrasins saisis d'admiration se jetèrent par terre en confessant la puissance de Jesus-Christ, et en demandant à grands cris qu'on leur donnât le baptême; mais Euthymius voulut s'assurer de la sincérité de leur foi. Après avoir fait des espèces de fonts baptismaux dans un coin de sa caverne, il les instruisit des points essentiels de notre croyance, puis il les baptisa; premièrement Aspebète, qu'il nomma Pierre, et Maris frère de la femme d'Aspebète : c'étaient les principaux de la nation, autant par leur sagesse que par leur puissance; ensuite Térébon, et la multitude. Il les retint quarante jours auprès de lui, tant pour achever de les instruire, que pour les affermir dans la doctrine du salut; après quoi, il les congédia. Mais le beau-frère d'Aspebète ne voulut plus sortir du monastère : il donna tous ses biens pour le rebâtir et le faire plus grand qu'il n'était, renonça à toutes

(1) *Pag.* 21.

les choses de la terre pour embrasser lui-même la vie monastique, et s'illustra parmi les plus grands serviteurs de Dieu. Depuis la guérison de Térébon, les malades se faisaient porter en foule vers saint Euthymius, dont le nom devint en peu de temps célèbre par une infinité de prodiges.

Cependant les Perses s'offensèrent de ce que leurs sujets chrétiens cherchaient un asile dans l'empire. Ils en firent des plaintes, puis des menaces également inutiles. On en vint à une guerre ouverte, qui se fit avec beaucoup d'animosité de part et d'autre (1). Elle fut malheureuse pour les Perses, qui, après plusieurs combats désavantageux, perdirent une bataille décisive, dont la nouvelle parvint à Constantinople le 6 Septembre 421. La paix se fit la même année, et mit fin à la persécution, au moins pour quelque temps, à l'occasion que je vais dire.

Les Romains avaient conduit dans la ville d'Amide sept mille prisonniers, qu'on y laissait périr misérablement, faute de subsistance. L'évêque Acace rassembla son clergé, et parla ainsi : Notre Dieu qui s'est fait homme pour nous mettre en liberté, estime beaucoup plus la vie des hommes qu'une multitude de vases d'or et d'argent dont il n'a pas besoin : faisons-les donc servir à délivrer ou à nourrir ces pauvres captifs. On fondit ces vases; on fournit des vivres aux malheureux, et bientôt on les mit en état de retourner libres dans leur pays. Vararane qui régnait depuis la mort de son père Isdegerde, fut touché de cette action, conçut une haute idée de la religion qui l'inspirait, voulut voir l'évêque qu'il combla d'amitiés, et défendit d'inquiéter davantage les chrétiens.

Durant la guerre de Perse, il survint plusieurs événemens extraordinaires qui parurent miraculeux, et qu'on attribua aux brillantes vertus qui florissaient à la cour de Théodose le jeune. La prin-

(1) Socr. VI, 18.

cesse Pulquérie était le premier mobile qui mettait tout en action. Non contente de former l'empereur son frère à la piété et aux vertus chrétiennes, elle s'efforçait encore de vaincre l'indolence naturelle qu'elle remarquait dans ce prince, lui inspirait du goût pour l'application et les affaires, lui apprenait elle-même à paraître en public avec dignité, à prendre sa résolution dans les conseils, et à faire aux ministres des cours étrangères des réponses dignes de la majesté impériale. Elle n'avait pas encore quinze ans, qu'elle voua solennellement sa virginité au Seigneur : la cérémonie s'en fit avec magnificence. En témoignage d'une consécration qu'elle préférait à toute l'élévation du siècle, elle offrit dans l'église de Constantinople une table d'autel, toute d'or, enrichie de pierreries, et marquée d'une inscription qui exprimait tout à la fois l'objet du sacrifice et la générosité de la victime. Elle persuada aussi à ses deux sœurs de se consacrer à Dieu, tant pour leur faire part de l'heureuse liberté du cœur dont elle sentait tout le prix, que pour écarter les ambitieux qui, en les épousant, auraient pu troubler l'état. Le palais ressembla dès-lors à une maison religieuse des plus ferventes. On y célébrait dès le matin les louanges divines ; on y faisait des prières et des pieuses lectures, à des heures réglées ; on n'observait pas seulement les jeûnes de précepte, mais on y ajoutait beaucoup d'abstinences et de bonnes œuvres de surérogation (1). Il y avait une bibliothèque de livres de piété et des meilleures versions des saintes écritures ; mais pour les entendre dans le vrai sens de l'église, et pour se préserver des nouveautés dangereuses, on en conférait souvent avec des bons prêtres, avec de saints solitaires, et sur-tout avec les juges naturels de la saine doctrine, les évêques, à qui l'on faisait gloire de rendre l'hommage et tous les honneurs qui sont dus aux premiers ministres de la religion.

(1) Socr. VII, 22.

En 415, comme la princesse était âgée de seize à dix-sept ans, l'empereur son frère l'associa à l'empire, et la déclara auguste ; ce qui avait été jusque-là sans exemple. Mais on ne pouvait faire une plus sage exception. Pulquérie ayant formé un excellent conseil, dont elle faisait exécuter les résolutions avec vigueur, se chargea d'intimer les ordres elle-même. Personne en effet ne savait parler ni écrire avec plus de grâce, soit en grec, soit en latin. Mais ce qu'il y avait de plus admirable et de plus important au bonheur et à la tranquillité de l'état, c'est que, par une modestie infiniment rare dans une femme de sa capacité et de son génie, elle faisait honneur de tout à l'empereur son frère. Pour assurer mieux encore le repos et l'autorité absolue de l'empire, on crut devoir procéder de la manière la plus rigoureuse contre les restes toujours inquiets du paganisme. On défendit, sous des peines corporelles, tout exercice de l'idolâtrie, sans épargner les honneurs presque divins qu'on rendait aux images des empereurs. Mais Théodose, dont la douceur surpassait toutes ses autres vertus, réduisit à la confiscation des biens et au bannissement la peine de mort ordonnée contre ceux même qui sacrifieraient aux idoles. Il accordait la grâce à tous les criminels qui trouvaient le moyen de la lui faire demander (1); et comme Pulquérie, non moins bonne que son frère, mais plus clair-voyante sur les dangers d'une clémence excessive, les lui représentait quelquefois : Ah, ma sœur, répondit-il, il nous est aisé de faire mourir un homme ; mais il n'y a que le Tout-puissant qui puisse le ressusciter !

Il renouvela les lois de ses prédécesseurs contre les hérétiques, et les étendit nommément aux associations schismatiques des derniers novateurs. Il en fit une autre, pour défendre généralement de donner des spectacles publics, même aux juifs et

(1) *L. ult. c. Th. de pœn.*

aux païens, les jours de Noël, de l'Epiphanie, de Pâques, de la Pentecôte, et tout l'espace du temps qui se trouve entre ces deux dernières fêtes, ainsi que les fêtes des apôtres, et tous les dimanches de l'année, quand même ces jours concourraient avec celui de sa naissance, ou avec toute autre solennité civile qu'on eût coutume de célébrer en son honneur. Que tout le monde sache, dit-il à ce sujet(1), qu'on ne nous plaît jamais davantage qu'en révérant la divine Majesté. Il abolit le patriarcat des juifs, qui était une dignité très-considérable pour les honneurs et le revenu; il leur défendit de bâtir de nouvelles synagogues, d'attirer à leur culte aucun chrétien, et d'en avoir pour esclaves. En même temps il réprima le zèle indiscret des chrétiens, leur défendant d'exercer aucune violence contre les juifs ou contre les païens, ni de leur rien enlever, sous peine de restituer au quadruple (2). Il faut néanmoins reconnaître que Théodose le jeune, doué de tant de vertus qui en eussent fait un excellent citoyen, ne fut qu'un prince faible, un génie timide et borné, facile à prévenir et à se laisser gouverner.

Déjà il avait atteint l'âge de vingt ans, et n'était pas encore marié. Pulquérie lui représenta qu'au faîte de la grandeur où il brillait assez par l'éclat de sa dignité propre, il ne devait chercher dans une épouse que la distinction du mérite personnel, et ces qualités du caractère qui font le bonheur de la société conjugale. Athénaïs, fille d'un philosophe athénien, était venue à Constantinople, pour faire casser le testament de son père qui la déshéritait, sous prétexte que sachant la philosophie elle n'avait besoin de rien autre chose, et que les richesses de l'esprit devaient lui suffire. Elle s'adressa à la princesse Pulquérie, pour lui demander justice contre ses frères, assez durs et assez déraisonnables pour vouloir mettre à exécution ce

(1) *Ibid. de Spect.* (2) *L.* 25, 26, 27, *c. Th. de Jud.*

bizarre

bizarre testament. La nouveauté de l'affaire attira toute l'attention de Pulquérie ; elle s'intéressa vivement au sort d'une personne de son sexe, en qui l'on punissait réellement la science, sous prétexte de l'honorer ; et quand elle eut connu à fond le mérite d'Athénaïs, elle l'aima et l'estima au point de l'adopter et de lui faire épouser l'empereur. Ainsi remplit-elle en quelque sens les dernières volontés ou le pronostic du père de cette fille étonnante, plus vertueuse encore et plus avantagée des dons de la nature qu'elle n'était savante.

Les frères d'Athénaïs se cachèrent quand ils surent son élévation ; mais elle leur fit dire que, loin d'écouter le ressentiment, elle ne pensait qu'à l'obligation qu'elle leur avait, de ce qu'en refusant de la traiter en sœur, ils l'avaient rendue leur souveraine. Elle leur obtint un rang et des dignités convenables à son auguste alliance. Elevée dans les préjugés du paganisme, elle se convertit aussitôt qu'on lui eut présenté le flambeau de la vérité, et avant même d'épouser l'empereur. A son baptême, on substitua le nom d'Eudoxe à son premier nom, qu'on regarda comme profane, parce qu'il venait de celui de Minerve, nommée en grec *Athene*. L'empereur l'aima tendrement, et lui donna le titre d'auguste, deux ans après son mariage ; ce qui était beaucoup faire, dans un temps où la personne qui possédait le cœur du souverain, n'en partageait que rarement les décorations et les titres.

Cependant Théodose, avec de la vertu, marquait trop de faiblesse pour n'être pas obsédé par ces sortes de courtisans qui usent de la piété, comme de tout autre moyen pour des vues profanes et coupables. Plusieurs évêques d'Orient souffraient avec peine l'autorité du pape sur quelque partie que ce fût de l'empire de Constantinople. Malgré la distinction des deux puissances si bien différenciées dans l'évangile, ils ne cessaient de les confondre ou de les assimiler, et ils voulaient en toute

rencontre régler le gouvernement de l'église ; sur la domination temporelle. Telle fut la pierre d'achoppement qui fit tomber enfin les Grecs d'une manière si funeste ; mais où ils ne faisaient encore, pour ainsi dire, que trébucher, sous le règne de Théodose. Ils engagèrent ce jeune prince à donner une déclaration, en date du 14 Juillet de cette année 421, par laquelle on attribua les affaires ecclésiastiques de l'Illyrie à l'assemblée des évêques de cette province, sous la direction de celui de Constantinople, qui jouit, dit-on, pour autoriser cette conduite, des prérogatives de l'ancienne Rome. On cite les anciens canons, c'est-à-dire, sans doute, ceux du premier concile général de Constantinople. Mais ils accordaient simplement à l'évêque de cette capitale le premier rang d'honneur après le souverain pontife, sans nulle sorte de juridiction sur les autres églises. Le concile de Nicée en avait même confirmé les principales dans tous leurs droits, de peur que le nouveau style ne leur portât préjudice. Pour l'Illyrie toute entière, autrefois de l'empire d'Occident, le pape y avait invariablement conservé sa juridiction, non-seulement comme chef de l'église, mais en sa qualité particulière de patriarche d'Occident. La division en Illyrie orientale et occidentale, faite sous l'empire d'Arcade, n'avait rien changé à ce régime ecclésiastique. C'était l'évêque de Thessalonique qui exerçait l'autorité du pape sur ces contrées, en qualité de légat du saint siége.

Boniface, averti qu'on transférait à l'évêque de Constantinople des droits tout nouveaux sur les églises de l'Illyrie orientale, écrivit d'abord à Rufus, évêque de Thessalonique, de ne rien céder de son autorité à ceux qui en innovant voulaient l'envahir (1). Le pape apprit en même temps, que pour cette innovation on devait assembler en concile les évêques des différentes provinces de la Grèce,

(1) *Tom. 4 Conc. p.* 1704.

et même ceux de la Dacie. Il se plaignit vivement d'un pareil complot, en leur demandant quel supérieur parmi eux s'arrogeait le droit de les convoquer. Si vous lisiez, dit-il, les canons, c'était la manière de citer le concile de Nicée (1), vous verriez à quel prélat il appartiendrait d'exercer après moi l'autorité ; vous apprendriez quel est le second et le troisième siége. Ces grandes églises d'Alexandrie et d'Antioche ont été maintenues dans leur prééminence par ces anciens canons. Ont-elles cependant jamais entrepris ce qu'on veut vous faire oser? Ne les vit-on pas tout au contraire recourir à l'église romaine, dans les grandes affaires, telles que celles d'Athanase et de Flavien d'Antioche? Pour entendre ce raisonnement de comparaison, il faut savoir que le différent de l'Illyrie venait de ce que les Illyriens occidentaux ne voulaient pas s'en tenir à ce que le pape avait ordonné touchant l'élection de l'évêque de Corinthe. Cette affaire était de celles que l'on appelle majeures, et dans lesquelles le recours au successeur de Pierre était d'usage, aussi-bien que de droit, non-seulement pour les églises du patriarcat d'Occident, mais pour toutes les autres; parce qu'en sa qualité de premier pasteur, il lui appartient de veiller à l'observation constante et générale des saintes règles, sur-tout dans les cas qui intéressent l'ordre épiscopal, dont il est singulièrement le chef.

Pour conclusion, Boniface défend en propres termes aux évêques d'Illyrie de s'assembler à l'effet de remettre en question ce qui avait été statué par lui, ou par Rufus de Thessalonique, touchant Périgène, évêque de Corinthe. Il leur enjoint au contraire d'obéir en tout à Rufus; il menace les obstinés de les séparer de la communion du saint siége.

Mais afin de maintenir plus surement les priviléges de l'église romaine, il envoya une dépu-

(1) *Ibid.* 1706.

tation à Honorius, oncle du jeune empereur de Constantinople. Ce prince, toujours prêt à servir l'église, éclaira son neveu sur les suites dangereuses de ce qu'on venait d'extorquer de lui. C'est pourquoi Théodose revenant de bonne foi sur ses pas, répondit à son oncle, que sans égard à ce que les Illyriens avaient obtenu par surprise, il maintiendrait les anciens priviléges de l'église romaine suivant les canons, et qu'il chargeait dès ce momens les préfets du prétoire d'y veiller.

Si cette constitution impériale ne se trouve pas dans la compilation de Justinien, ce n'est pas une raison d'infirmer l'autorité de l'exemplaire qui s'en est conservé dans les archives romaines avec tout les caractères de l'authenticité. On a soigneusement inséré dans le code Théodocien, et dans celui de Justinien, la constitution que celle-ci révoquait. Mais comme ces recueils ont été faits dans la nouvelle Rome, rivale très-jalouse alors de l'ancienne, il n'est pas étonnant qu'on n'y ait laissé que ce qui était à l'avantage de cette émule superbe. Quoi qu'il en soit, le saint siége, au temps de Théodose le jeune, retint toute sa juridiction sur l'Illyrie, qu'il administra toute entière encore très-long-temps après. Mais on peut entrevoir dès-lors jusqu'où s'étendaient les vues ambitieuses des Grecs, et à quels excès ils porteraient un jour la jalousie et le schisme.

Dans les Gaules, le même pontife réprima la témérité de Patrocle, métropolitain d'Arles (1), qui s'était ingéré à ordonner, hors de sa province, un évêque pour le siége de Lodève. Le pape écrivit à Hilaire de Narbonne, de se transporter sur les lieux, et de faire ce qu'il conviendrait, tant en sa qualité d'archevêque qu'en vertu de la commission apostolique, et d'en référer ensuite au saint siége. Boniface s'autorise encore ici des dispositions de Nicée, qui conservent religieusement, dit-il, les

(1) Bonif. *Ep.* 3, *in t.* 2 *Conc.*

prérogatives de chaque métropole, et qui ne souffrent pas que deux provinces soient soumises au même prélat; en quoi il est aisé de remarquer, que le concile de Nicée assure tellement à chaque métropolitain sa juridiction propre, qu'il n'ôte rien au souverain pontife des droits de sa primauté sur eux tous. Patrocle périt quelques années après, sous les coups d'un tribun, qu'on croit avoir été l'exécuteur des ordres secrets du préfet de la milice (1).

Le pape Boniface mourut, suivant la meilleure chronologie, le 25 Octobre 422, après avoir tenu le saint siége trois ans et huit mois. Une ancienne épitaphe nous apprend qu'il parvint au pontificat dans un âge très-avancé; mais que dès sa jeunesse il avait servi utilement le siége apostolique, et soulagé la ville de Rome dans une année de stérilité. Son caractère était la clémence, la douceur et la modestie : vertus engageantes, qui servirent beaucoup mieux que n'aurait pu faire la sévérité, à éteindre le schisme qu'occasiona son élection, mais qui ne l'empêchèrent pas de soutenir avec force la dignité de son siége. Neuf jours après sa mort, le trois de Novembre, on élut Célestin, Romain de naissance, qui occupa près de dix ans la chaire de saint Pierre.

L'année suivante, l'empereur Honorius mourut d'hydropisie, à l'âge de trente-neuf ans, dont il en avait régné vingt-huit depuis la mort du grand Théodose son père, de qui, dit-on, il eut toutes les qualités religieuses, et nulle des qualités impériales. Si cependant on fait attention à la longue durée de son règne, sans cesse agité dans ces temps malheureux, soit par les attaques des Barbares innombrables, soit par la révolte des plus dangereux tyrans qu'il réussit à dompter; il faut, ou que sa piété n'en ait pas fait un prince aussi faible qu'on le prétend, ou qu'il ait su discerner et maintenir en place les grands capitaines de son règne, avec une

(1) Prosp. *Chron. an.* 426.

ıstance qui ne ferait un paradoxe guère moins
ic le que le premier. Quoi qu'il en soit des
..tés de sa personne ou de la difficulté des con-
ctur l'empire de l'ancienne Rome, durant
.t le ne de cet empereur, se soutint au moins
ore masse, ou par la solidité de sa cons-
Ce ne fut qu'après Honorius, et par la
rapide des vains fantômes de Césars qui
pe t sa place, que Rome fit la chute dont
ue eleva plus.

Fin du tome second.

DISCOURS

SUR

LE PREMIER AGE DE L'ÉGLISE.(*)

Pour soumettre son esprit au joug de la foi, quand le cœur n'est pas indocile aux impressions de la grâce, il suffit de bien connaître la religion chrétienne, d'en suivre l'histoire ou celle de l'église qui n'en est pas différente; mais il ne sera pas inutile de suggérer les réflexions les plus propres à en faire retirer ce fruit. Parvenus au milieu du premier âge, qui comprend six siècles, et qui remplit une partie si considérable, et la plus importante peut-être de notre carrière; nous nous y arrêterons quelques momens, comme au point de vue le plus commode, soit pour replier nos regards sur ce qui s'est rencontré de plus mémorable dans l'espace que nous avons déjà parcouru, soit pour porter un coup d'œil anticipé sur ce qui nous en reste à parcourir. L'église, dans sa signification générale, comprend la société des fidèles de tous les temps; mais il n'est pas question de reprendre ici les choses de si haut, puisque notre narration se renferme dans les bornes de l'église qui porte en particulier le nom de chrétienne. Il n'est question d'observer, dans les temps antiques, que ce qu'ils présentent de plus propre à manifester la sagesse de l'économie divine par rapport à l'établissement et à la propagation de la foi, qui sont l'objet de nos réflexions.

Qu'on se rappelle, en passant, le renversement de l'ordre primitif causé par le péché; le genre humain, en proie à l'ignorance, devenu le jouet de ses passions, dépouillé de noblesse, de sentiment, et par-là même dégradé, affaibli, indigent et malheureux. Car les liens de la vertu et du sentiment une fois rompus, ceux de la société se rompirent en mille endroits, et se relâchèrent de toute part. Des troupes d'hommes sauvages et presque abrutis

(*) *On doit lire ce Discours immédiatement après le Livre dixième, page 378.*

se craignirent sur-tout les uns les autres ; et parmi eux, il n'y eut plus que la ressemblance naturelle qui maintint quelque reste de confiance, telle ou moindre à plusieurs égards que parmi les animaux, qui, ayant moins de besoins et moins de vues que l'homme, avaient aussi moins de sujets de se fuir et de s'entre-détruire. Tout occupés, en ce triste état, des périls et des besoins du corps, ils devinrent presque incapables des fonctions intellectuelles : les meilleurs naturels s'altérèrent, les idées s'obscurcirent, et si la faculté de la raison subsista, les sens en absorbèrent le principal exercice.

On vit, il est vrai, et même dès la première antiquité, des peuples nombreux, chez qui les droits de l'humanité, ou du moins les lois de la société paraissaient beaucoup mieux maintenues. Mais que furent, par rapport à tout l'univers, ces grands états qui s'arrogèrent tour à tour le titre superbe d'empires universels ? Que furent, sur-tout par rapport aux dogmes et aux mœurs, les lumières des mages de Perse, des prêtres de l'Egypte, de toutes les écoles de la Grèce ? Les plus grandes confédérations ne servirent-elles pas souvent à rassembler d'autant plus de vices et d'extravagances ? Parmi elles, comme dans les hordes barbares, les principes mêmes de la loi naturelle, dégénérèrent en une superstition insensée, en une stupide idolâtrie.

De tout temps, quelques génies supérieurs, soit par la force du raisonnement, soit plutôt par leur application à recueillir les restes peu connus des traditions anciennes, ces amateurs ou admirateurs de la sagesse s'étaient élevés au-dessus de bien des erreurs vulgaires, sur l'article de la religion et des mœurs. Quand toutes les nations policées ne firent plus qu'un peuple, dont Rome était la capitale et le centre, la philosophie rassemblant ces découvertes éparses, et puisant beaucoup plus encore dans les monumens des Juifs, devenus concitoyens des Gentils, elle prit un degré de force et de lumière, qui paraissait devoir enfin dissiper les rêveries du paganisme. Il semblait au moins que les objets accessibles à la raison, en passant par tant d'esprits philosophiques, avaient acquis les qualités convenables pour entrer dans les classes subalternes d'intelligences, et pour pénétrer jusque dans l'ordre populaire.

Cependant ces faux sages, loin d'éclairer les peuples, retinrent lâchement la vérité captive ; et après avoir connu Dieu, ils continuèrent de rendre les honneurs divins, avec le vulgaire abusé, à de vains simulacres d'hommes, d'animaux, de créatures et de chimères de toute espèce. Ainsi, le Créateur demeurait toujours inconnu hors de la Judée, sinon à quelques Gentils qui fréquentèrent les synagogues répandues en différens endroits de l'Europe ainsi que de l'Asie. Quant à la science des mœurs, les principes les

plus incontestables, et presque tous contestés par l'éternelle rivalité des sectes diverses, n'avaient plus qu'un air de problème et de paradoxe, plus propre à servir d'amusement à d'oiseux discoureurs, qu'à influer efficacement dans la conduite. Aussi voyons-nous que les hommes les plus entêtés de leur science s'abandonnaient, suivant les reproches de l'apôtre, aux passions les plus ignominieuses, à des excès qui ne contredisaient pas seulement leur spéculative et stérile sagesse, mais qui dégradaient la nature et rabaissaient l'homme au-dessous de la brute. On peut dire néanmoins, que las et confus de ses erreurs monstrueuses, l'esprit humain, par la profondeur même de ses plaies, se trouvait en quelque sorte disposé à en recevoir le remède.

Mais que de prodiges ne restait-il point à opérer au Réparateur promis et chargé d'enter la grâce sur la nature, tant pour la dégager de la sève infecte qui la viciait jusque dans le fond de sa constitution, que pour lui faire produire des fruits capables de plaire au Dieu de toute sainteté ! C'est la merveille que nous allons considérer dans ce premier âge de l'église, ou dans les six premiers siècles : temps de ferveur et de lumière, les plus propres sans doute à nous donner de notre religion l'idée qu'elle mérite, à prouver sa vérité et sa divinité. Mais afin de rendre cette preuve plus complète et plus efficace ; avant de contempler la merveille de l'établissement et de la propagation de l'église, nous la considérerons elle-même ; nous fixerons quelques momens nos regards sur l'excellence même de la foi chrétienne : puis nous observerons, dans le long cours de son premier âge, le prodige de sa conservation, qui s'y rend déjà si sensible ; quoique ce dernier moyen ait encore plus de force par rapport à la perpétuité de l'œuvre de Dieu, dans les âges suivans.

En premier lieu, rien de plus frappant que le portrait de l'église dès son premier âge. Quoique les commencemens de toutes les institutions soient très-informes, le christianisme ne se montra pas plutôt dans l'univers, qu'il ravit d'admiration une multitude de spectateurs équitables et judicieux. Souvenez-vous de ce que nous avons raconté de la vie toute céleste des premiers disciples ; de leur détachement des biens de la terre, de cette charité généreuse, qui rendait leurs richesses communes entr'eux, qui leur faisait déposer leurs trésors aux pieds des apôtres, n'en tirant que le simple nécessaire avec leurs frères indigens, et coupant ainsi la racine à la cupidité, à l'orgueil, à la mollesse, à l'injustice, à toute iniquité. Qu'il vous souvienne des règles de morale, tracées d'après ces modèles et consignées dans leurs monumens divins. Tout

corrompu qu'était le monde, avec quelle surprise ne dut-il pas voir un corps de doctrine, simple et sublime, portant sur les maximes les plus sensées et les plus lumineuses, surpassant avec une disproportion infinie ce que les sages de toutes les régions et de tous les siècles avaient enseigné de plus honnête, de plus conforme au cri de la vertu et de la saine raison ? Pour disputer ce genre de gloire à la religion chrétienne, il a fallu changer jusqu'aux notions premières des vertus et de la vérité; faire varier les essences immuables des êtres, plus encore que les intérêts des passions, autant que les parties à jamais divisibles de la matière, d'où ces étranges raisonneurs tirent l'origine et la différence de nos pensées. Mais ce renversement de tout principe et de toute raison, ou du moins l'excès d'impudence qui l'a fait tenter, était réservé à la philosophie de notre siècle. Pour les philosophes les plus révérés de l'antiquité, comme c'eût été une extravagance d'avancer clairement et publiquement que les axiomes, aujourd'hui les plus certains, nous paraîtront peut-être égalemeut faux dans la suite ; ils eussent pareillement rougi de publier, que c'est faiblesse d'esprit de révérer ces premières impressions de vertu, gravées dans la substance même de notre ame par la nature, ou par l'éternelle raison, la même dans toutes les intelligences et dans tous les temps; que la docilité à la voix de la conscience et la crainte des remords est timidité puérile ; la pudeur, un effet méprisable du préjugé, plutôt que la gloire du sexe; le vice enfin et la vertu, des mots vides de sens. Aussi quelle que fût la dépravation des gentils, plusieurs d'entr'eux ne virent qu'avec admiration, dans la doctrine de l'évangile, cet amas unique de lumières par rapport aux devoirs, cet assemblage de toutes les vérités qui règlent et sanctifient les mœurs, sans nul mélange de corruption ni de travers. C'est pourquoi le degré d'indifférence ou d'affection où ils se trouvaient par rapport à la vertu, décidait parmi eux de leurs dispositions à l'égard du christianisme. C'est dans le temps même des persécutions que l'on entendit Tertullien s'exprimer en ces termes : Qui hait notre religion, n'aima jamais sincèrement la vertu. Elle a trouvé son premier persécuteur dans le plus vicieux des tyrans, et l'on peut juger de son excellence par la haine que lui a portée Néron. Rien n'est omis, rien n'est porté à des excès déraisonnables, dans la morale évangélique : tout y conduit à la perfection et au bonheur de l'homme, au bon ordre du monde, à la sureté du commerce et des rapports dans toutes les sociétés. En un mot, que les maximes de l'évangile soient observées, l'homme sera, aux yeux de sa conscience comme aux yeux de l'Eternel, tout ce qu'il doit être.

Les lois humaines se bornent à défendre les crimes grossiers. C'est beaucoup pour vous de proscrire l'inceste et l'adultère, disait saint Grégoire de Nazianze aux gentils de son temps ; et ce raisonnement se trouvera plus pressant encore, si on le fait remonter aux siècles antérieurs : pour le chrétien, c'est un crime de jeter un regard passionné sur une femme. Ce n'est pas même un éloge pour lui de s'abstenir de la débauche comme de tout vice honteux, puisqu'il fait profession d'affliger sa chair, afin d'en prévenir les révoltes. Vous prescrivez, ajoutait ce père, l'amour des parens et de la patrie ; et nous devons avoir pour tous les hommes l'amour que nous sentons pour nous-mêmes, sans en excepter nos plus cruels ennemis. A l'égard du serment, nous formons la seule société où il soit défendu non-seulement de se parjurer, mais de jurer en vain. Quant à l'usage des richesses, si tous nos frères ne les foulent pas aux pieds d'une manière effective, il est enjoint à tous de les posséder comme ne les possédant pas, ou de n'y point attacher leur cœur. Combien sommes-nous éloignés de ravir le bien d'autrui, nous qui devons abandonner la tunique à celui qui nous arrache le manteau ? Nous bénissons ceux qui nous persécutent ; si l'on nous donne un soufflet sur la joue droite, nous suivons l'évangile en présentant la gauche. Est-ce là une disposition à l'emportement et à l'injure, à la calomnie et aux faux témoignages ? Vos législateurs n'ordonnent que des œuvres : nos lois vont à la source du mal, aux pensées et à la sensation ; elles punissent jusqu'au défaut de vigilance. C'est même un sujet de reproche parmi nous, de rester au même point de vertu, sans nous efforcer continuellement de monter à un plus haut degré.

Poussons ce parallèle, et observons avec précision, avec une pleine connaissance de cause, comment les sages les plus vantés pour quelque point particulier de morale, se démentaient et se déshonoraient par mille autres endroits. Parmi ces amateurs de la sagesse, l'un permettait les vols de souplesse, l'autre bravait avec arrogance les hommes peu favorisés de la fortune. D'obscènes épicuriens faisaient consister la perfection ainsi que le bonheur dans les raffinemens de la volupté. Le superbe stoïcien connaissait si mal la vertu, dont il faisait d'interminables éloges, qu'il était égal, à son jugement, de s'emporter contre le plus vil des animaux, ou d'égorger son propre père. Le plus renommé de tous, dans son plan de république, monument à jamais mémorable des écarts de l'esprit humain le plus éclairé, quand il n'a point la révélation pour flambeau, Platon, surnommé divin par des panégyristes idolâtres, bannit la fidélité et la stabilité du mariage ; et s'il ne mérite pas incontestablement tout ce qu'on lui a fait de

reproches par rapport à la communauté des femmes, il voulut au moins donner la sanction des lois à mille usages licencieux qui conduisaient également à l'anéantissement de la pudeur. C'était une coutume légale chez certaines nations, de maudire leurs dieux quand ils paraissaient trop lents à à se rendre propices. D'autres, en égorgeant leurs hôtes, prétendaient faire un sacrifice agréable aux divinités domestiques. On sait ce que cachaient l'enthousiasme, les initiations et tous les mystères orientaux, où les pères immolaient leurs enfans, consacraient le déshonneur de leurs filles, et des excès plus abominables encore. Telles étaient les conséquences pratiques des spéculations et des principes, dans les maîtres les plus vantés comme dans leurs disciples.

Je ne parle point d'une troupe de misanthropes, tristes jouets de leur orgueil, qui, s'efforçant tour à tour d'en varier la forme, donnèrent dans les écarts les plus insensés. Oublions, et ce triste censeur, qui n'excepte que ses vices de ce qui le fait continuellement gémir; et ce moqueur cynique, qui, la lanterne à la main, cherche l'homme en plein midi, et se condamne à n'habiter qu'un tonneau pour le plaisir puéril de l'ostentation; et ce vagabond superbe, qui jette ses biens à la mer pour aller redire de côte en côte, qu'il porte tout avec lui : c'est le crime, et non le ridicule qui fait l'objet de notre censure.

Mais la vie même de Socrate n'est point exempte de tache, et sa mort est déshonorée par ce lâche respect humain, qui lui fit faire alors son bizarre sacrifice à Esculape. L'empereur philosophe, dont le panégyrique coûta trente ans de travail à Pline, s'abandonna aux dernières infamies. Le chef tant vanté de l'école péripatéticienne, n'a pu cacher sa lâche passion pour une femme publique, qui lui fit supplanter son meilleur ami. La mort de plusieurs autres n'est devenue fameuse que par les excès et le désespoir qui la leur procurèrent. On a su les horreurs également impies et cruelles des assemblées nocturnes de Julien et de ses hellénistes. Ils n'étaient pas plus irréprochables dans la recherche des honneurs et des biens de fortune, ces imposteurs qui faisaient de si belles leçons de désintéressement et de modestie. Le cynique méprisant, dont nous avons déjà parlé, foula aux pieds le faste de Platon, mais avec un orgueil plus fastueux encore et plus insupportable. L'instituteur vanté d'Alexandre le grand est compté parmi ses plus lâches adulateurs. Pythagore et Zénon tentèrent d'usurper la souveraine puissance. Enfin Hyppias périt en voulant subjuguer sa patrie. Tels étaient les coryphées des sectes les plus fières de leurs vertus : car je ne parle ni d'Epicure, ni de son école ou de son troupeau,

comme l'appellent d'autres philosophes, qui, par ce mot seul, en donnent une idée juste quant à l'honnêteté ou aux devoirs.

Qu'on rapproche de ce tableau, je ne dirai pas les chefs révérés des premiers chrétiens, mais la multitude indistincte de leurs disciples, assez capables de faire sentir de quel côté se trouve l'avantage de la comparaison. Qu'elle est édifiante et vraie, la peinture que nos premiers docteurs traçaient de ces ames pacifiques, et bienfaisantes à l'égard de leurs plus cruels ennemis ! Malgré vos persécutions, disait Tertullien aux tyrans de son siècle avec cette noble fermeté que donne le témoignage de la conscience, notre candeur et notre fidélité ne vous sont point suspectes. La tête nue, levant au ciel des yeux purs et des mains innocentes, nous offrons des vœux ardens pour l'empire et pour l'empereur ; et nous les offrons avec confiance, parce que nous y joignons, non quelques grains d'encens ou quelques coupes de vin arrachées à l'avarice, non le sang infect d'un taureau languissant qui ne respirait que la mort ; mais le digne tribut d'un corps chaste et d'une ame intègre. Il est vrai que nous ne célébrons pas, comme vous, les fêtes du prince par de honteuses débauches ; nous n'imaginons pas que ce soit les honorer, de faire ces jours-là ce qui profanerait les autres jours. Nous ne crions point avec vous : Que Jupiter retranche sur nos années, pour ajouter à celles de César ! Sans proférer leurs vœux avec cette ostentation imposante, les chrétiens se contentent de les faire entendre à leur Dieu. Mais quels sont les plus sincères ? De quelle religion, dites-nous, étaient les Niger et les Albin ? Ces rebelles, ainsi que les parricides qui se coulent dans le palais, le poignard ou le poison à la main, furent-ils jamais du nombre de nos frères, qui entrent néanmoins dans toutes les charges de l'état ? Vous les reconnaissez vous-mêmes pour vos plus fidèles et vos plus braves guerriers ; et jamais reprochâtes-vous aucune lâcheté à des hommes qui puisent dans leur religion un mépris égal des plaisirs et de la douleur ? Ainsi, dans les tribunaux, est-il aucun de nous qui prononce des sentences d'iniquité, sachant que notre Dieu jugera les justices mêmes ? Nous reproche-t-on davantage, soit la perfidie dans l'amitié, soit la fraude ou l'infidélité dans le commerce ? La république nous est redevable, au contraire, de la vie des indigens, qui périraient la plupart sans nos largesses.

Cet apologiste éloquent, qu'on ne peut se lasser d'entendre, tirant enfin la conséquence de ces principes, et défiant généralement les persécuteurs de trouver aucun vice dans leurs saintes victimes : Quel tort, leur dit-il avec assurance, ne faites-vous point à l'empire en proscrivant ainsi

ses plus vertueux citoyens ? J'en appelle à vos sentences, magistrats préposés pour purger la terre des scélérats qui l'infectent : dans le grand nombre des coupables que vous condamnez, qui sont les larrons, les assassins, les parjures, les ennemis des mœurs ? S'y trouve-t-il un seul chrétien ? S'il y en a dans vos prisons, tout leur crime n'est-il pas d'être chrétiens ? Les jugemens mêmes par où vous prétendez nous flétrir, font notre plus grande gloire. En condamnant à la brutalité d'un impudique, nos vierges, intrépides à la vue des lions rugissans, vous manifestez à jamais que la perte de la pudeur est un plus grand malheur pour le chrétien que la perte de la vie.

Quant à la charité et à l'union admirable des fidèles entre eux, elle fut telle dans les premiers temps de l'église et long-temps après, qu'elle excita l'émulation et la jalousie des idolâtres. On a dû remarquer que Julien l'apostat, après mille efforts pour établir cette concorde et cette cordialité merveilleuse entre ses hellénistes, leur fit d'humilians reproches sur l'inutilité de ses tentatives.

Si la vertu s'affaiblit quand elle est moins exercée ; si la charité se refroidit, et si l'iniquité abonde en sa place ; on voit toujours paraître, comme nous l'avons observé, et comme nous aurons encore mille occasions de le faire, on voit au moins par intervalle des ames d'une élévation et d'une énergie extraordinaires, dont l'exemple et le zèle rendent aux mœurs chrétiennes leur intégrité primitive. Non-seulement dans les premiers siècles, mais dans tous les temps et sous tous les climats, on trouve et l'on ne cessera de trouver des modèles de la vraie justice, malgré le torrent de la perversité. Au moins est-il incontestable que le christianisme a aboli ou absolument flétri les excès les plus déshonorans pour la nature humaine. Cette affreuse débauche, dont les poëtes et les philosophes païens s'entretenaient avec indifférence, et que nous n'osons plus nommer, l'évangile a tellement réformé les idées sur cet article, que depuis son établissement on a regardé ceux qui en sont souillés comme des monstres dignes d'être anéantis par le feu, avec tout ce qui pourrait perpétuer la mémoire de leurs infamies. N'a-t-il pas de même aboli, dans toute l'étendue de sa domination, les immolations impies des victimes humaines ? Oui, la foi seule a pu empêcher, et les adorateurs barbares, soit de Moloc, soit de tant d'autres démons homicides, de les rassasier du sang le plus cher ; et les Romains, de sacrifier leurs semblables à Jupiter Latial ; et les Grecs, de les immoler à leurs morts illustres ainsi qu'à leurs dieux. Elle a introduit une sorte de clémence ou d'humanité jusque dans les horreurs de la guerre. Elle a du moins corrigé l'énorme atrocité des guerres antiques, où l'on méconnaissait le droit le plus sacré des gens ; où l'on égorgeait de sang froid les

combattans les plus signalés par leur valeur; où il s'était établi un usage, presque inconcevable à nos mœurs, d'immoler l'enfant à peine sorti du sein de sa mère, d'égorger les légions vaincues et désarmées, de jeter des peuples entiers dans les fers, d'atteler les rois et les reines au char du triomphateur, de réduire les femmes d'un rang auguste à des indignités mille fois pires que la mort. Enfin, notre religion, amie des hommes et si digne d'en être aimée, comme nous le verrons encore mieux par la suite, cette maîtresse bienfaisante des nations n'a point été satisfaite, qu'elle n'eût affranchi le genre humain, qu'elle n'eût abrogé légalement ou sagement restreint le droit accablant de la servitude. Parlerai-je du mariage, qu'elle a seule ramené, en tant de climats et d'une manière si fixe, à son unité et à sa stabilité primitive? Nous en avons bien assez dit pour convaincre les personnes susceptibles de persuasion, qu'entre toutes les sectes et toutes les écoles, il n'en est aucune qui puisse entrer en parallèle avec l'église chrétienne, sur les enseignemens pratiques et favorables aux mœurs.

Sur les objets purement spéculatifs ou qui n'ont qu'un rapport indirect avec les passions, sur la nature et les perfections de l'Etre suprême, dans quels écarts n'a pas donné toute la science du paganisme? On rougira long-temps de ses fables et de ses rêveries honteuses; des dieux grossiers et vicieux, la division dans leur famille, les emportemens et les injures dans leur commerce, les festins et les folles amours dans le ciel. Mais craignons d'insulter à l'esprit humain, en lui rappelant ses anciennes chimères.

La philosophie s'est enfin désabusée de ces extravagances. Que dis-je? elle n'est sortie d'un précipice que pour se jeter dans un autre. Par quel horrible mélange n'a-t-elle pas défiguré les vérités mêmes qu'elle conserve, et qu'elle doit à l'évangile, tandis qu'elle le blasphème?

En voici une légère portion. Un être indépendant, par conséquent nécessaire et parfait, à qui le vice et la vertu sont égaux, qui ne récompense ni ne punit, dont l'intelligence serait surchargée ou la majesté dégradée par la multiplicité ou la petitesse des objets. Si l'on substitue le hasard à cette divinité, qui ne vaut guère mieux: le bel ordre du monde, le cours invariable des astres, l'enchaînement des saisons, la multiplication ou la reproduction presque infinie et si singulière des animaux et des plantes chacun dans son espèce, cette foule de phénomènes qui depuis si long-temps nous ravissent d'une admiration toujours nouvelle; tout enfin, selon ce ruineux système, ne sera plus que l'ouvrage du hasard; et le hasard, qui n'est rien, sera plus industrieux, plus habile que toutes les intelligences connues.

Rapprochons de ces égaremens les idées que la religion chrétienne nous donne de la grandeur de Dieu et de la puis-

sance qui éclate dans ses œuvres, de son impénétrable sagesse, de son immensité, de son indépendance, de toutes ses perfections infinies. Malgré le joug sous lequel la foi captive notre entendement, toutes les connaissances de la philosophie, en comparaison des lumières du christianisme, ne sont que ténèbres ou de vains éclairs. Un enfant parmi nous, dès la première aurore de la raison ; et à la naissance de l'église, un pêcheur de Galilée, un corroyeur de Tarse, une marchande Lydienne, sont mieux instruits que l'aréopage touchant la nature du Dieu inconnu, parlent plus dignement des attributs divins, des propriétés de notre ame, des solides vertus, que le portique et le lycée, que Socrate et Platon. Le peu d'expressions vraiment sublimes et lumineuses, qui ont tant fait exalter la sagacité de ces philosophes, sont autant de richesses d'emprunt qu'on ne saurait méconnaître en relisant nos livres saints.

Que si notre religion ne lève pas toujours le voile, si la foi dans son essor laisse la philosophie étonnée au-dessous d'elle ; en un mot, si la foi surpasse la raison, elle ne la contredit jamais. Impétueuse dans ses tentatives, celle-ci est d'abord surprise que la vue claire de la vérité lui échappe : mais repliant ensuite ses réflexions sur soi-même, ne doit-elle pas se dire, ou qu'elle serait devenue ce qu'elle n'était pas, c'est-à-dire, d'une capacité infinie, ou que l'Éternel aurait cessé d'être infini comme il l'est nécessairement, si elle le comprenait ? Et nous connaissons-nous nous-mêmes, pour concevoir l'immensité de l'Auteur de toute chose ? Savons-nous ce que c'est que le principe de vie qui nous anime ; par quelle vertu ce qui n'est plus ou n'est pas encore, se présente à notre vue comme ce qui existe ; par quel lien notre ame tient à notre corps, ou si elle n'y est point attachée ; comment elle le meut à son gré ; comment encore, si elle n'était que dans une de ses parties, elle pourrait les mouvoir toutes ; et comment elle n'en aurait pas l'extension, si incompatible avec sa propre nature, si elle était répandue dans le corps entier ?

Il est des questions moins subtiles, et plus capables encore de nous confondre. C'est l'éternelle Sagesse qui nous les fait elle-même dans la personne de Job : et que d'autres philosophes que les disciples de cette suprême Sagesse s'efforcent d'y repondre ! Où étiez-vous, dit-elle, quand je dessinais l'édifice de l'univers ? Qui appliqua sur cette vaste masse la règle et le compas ? Sur quelle base portent ses fondemens, et qui en a posé la première pierre ? Qui est-ce qui a circonscrit à la mer de si justes bornes ? Quelle chaîne, quel invisible frein contient si impérieusement la fougue de ses vagues écumantes ? Quelle région durant la nuit habite la lumière ? et quelle est, pendant le jour, la retraite des ténèbres ? Dans quels magasins sont en réserve

les

les neiges et les frimats ? Par quel canal se répand à propos la mesure de chaleur et d'humidité propre à développer les germes de vie dans le sein du moins actif des élémens ? Comment cette boue, sans variété de couleurs ni de saveurs, produit-elle des fleurs et des fruits de toute espèce ? D'où les plantes, si richement diversifiées, perdant chaque année leurs fruits, leur verdure, et presque leur vie, tirent-elles régulièrement ces avantages pour l'année suivante ? Qu'ici la philosophie superbe ancienne et moderne, donne ses solutions; qu'elle dise rien de plus satisfaisant que ce que Paul, simple artisan, en apprit aux sages les plus instruits de la Grèce, quand il leur montra la cause de toutes ces opérations étonnantes dans la seule volonté de l'Etre créateur, en qui nous et tous les autres êtres vivons, agissons, existons.

Mais si la philosophie ne peut satisfaire à ces questions naturelles, si tout ce qui est sous ses yeux et sous sa main renferme tant d'énigmes; sera-t-il encore étonnant qu'elle ne puisse percer les ténèbres sacrées dont le Dieu de gloire se plaît à s'envelopper ? Rien n'imprime une si haute idée de sa grandeur que les mystères impénétrables à notre faible entendement. Je n'aurais plus tant de respect pour ma religion, si elle tombait toute entière sous mes sens, si elle prétendait soumettre toutes les perceptions à la mesure bornée de mon intelligence présente. Mais lorsque Dieu me révèle de lui-même une manière d'être élevée au-dessus de toutes mes conceptions, une nature sans égale, et trois personnes d'une égalité parfaite; lorsqu'on m'étonne par des prodiges de bonté et de sagesse sans modèles; un Dieu qui se fait homme pour réconcilier, pour allier les hommes avec Dieu; un Dieu qui s'anéantit, et qui ouvre un nouveau chemin à la gloire par les opprobres et l'anéantissement : alors je m'écrie, que des merveilles qui ne trouvaient dans l'homme, ni couleurs pour les peindre, ni paroles pour les exprimer, ne sauraient être des inventions humaines.

Ces hautes vérités sont parfaitement liées l'une à l'autre. Qu'on observe le développement que l'apôtre fait, dans ses Epîtres, des mystères de l'Homme-Dieu, sur-tout en écrivant aux Romains, aux Galates et aux Hébreux : quel ordre, quel enchaînement admirable toute ame droite n'y remarquera-t-elle point ? Les principes posés, tout se suit, tout s'explique de soi-même. Par-tout on aperçoit une justesse d'induction, un genre nécessaire de liaison, aussi visiblement divin que l'immensité de l'objet dont le fond échappe. Examinez tel point de notre foi qu'il vous plaira : si, par exemple, le premier homme a péché; Dieu libre dans ses œuvres peut, après avoir exercé sa justice contre les anges rebelles, jeter sur lui un regard de miséricorde. Mais s'il veut, en signalant sa clémence, réparer, d'une manière pleine et en même temps la plus convenable, l'in-

jure faite à sa majesté ; il faut que le libérateur qu'il envoie réunisse dans sa seule personne, et la nature de l'homme, pour punir l'auteur de l'injure, et la nature du maître offensé, parce qu'étant sans égale, elle ne peut trouver qu'en elle seule une réparation proportionnée à l'offense : c'est-à-dire, que le Messie doit être Dieu et homme tout ensemble ; unir la nature divine et la nature humaine dans une personne d'une dignité infinie. S'il était seulement Dieu, il naurait pu, ni mourir, ni souffrir, ni faire d'œuvres expiatoires et pénibles. S'il n'était qu'un pur homme, quelque saint qu'on le supposât, toutes ses souffrances, tous ses travaux n'eussent eu qu'un prix borné, et par conséquent de nulle proportion avec la grandeur infinie outragée par le péché. Il fallait donc une telle union entre les deux natures, que les œuvres de l'homme pussent véritablement s'attribuer à un Dieu, et que la divinité unie personnellement, mais sans confusion, avec l'humanité, conférât au grand œuvre de la rédemption sa valeur infinie. Le fond du mystère une fois présupposé, quel enchaînement de raison ne trouve-t-on pas dans son développement et ses conséquences ?

Non, aucun de nos dogmes les plus impénétrables ne combat la raison ; ils ne contredisent que nos sens et nos préjugés ; et combien d'autres vérités incontestables, dans la classe la plus ordinaire, les contrarient également ? Le rapport des sens est si trompeur, que c'est une des premières maximes de la sagesse, de se tenir dans la défiance à leur égard. Y prendrons-nous donc une confiance aveugle, quand il sera question de ce qu'il y a de plus impénétrable, de l'unité d'essence, par exemple, de la trinité de subsistances ou de personnes dans l'Être divin ? Mais d'où proviennent les difficultés qu'on trouve à croire ce profond mystère ? De ce que nous voyons, dans les hommes, qu'une nature ne constitue qu'une personne, et que plusieurs personnes font plusieurs natures distinctes. La difficulté vient donc de l'habitude ou du préjugé, et non du jugement ou des lumières de la raison. Pour les contredire, il faudrait affirmer et nier la même chose, assurer qu'il n'y a qu'une nature divine et qu'il y a plus d'une nature divine, qu'il n'y a qu'un Dieu et qu'il y a trois Dieux. Or la foi même nous fait rejeter cette absurdité impie : elle enseigne qu'il n'est qu'une nature en Dieu, et qu'il y a cependant trois personnes. Qui nous induit donc à confondre les termes de personne et de nature ? c'est l'imagination seule, et non pas l'intelligence. Mais pour peu qu'on ait de circonspection, ne doit-on pas se tenir perpétuellement en garde contre l'imagination, ou contre le rapport des sens qui n'en diffère point ? M'en rapporté-je à mes yeux ou à mes sensations, quand elles me disent que le soleil n'a qu'un pied de dia-

mètre, que les couleurs sont quelque chose de sur-ajouté aux corps et à la disposition des parties de leur surface ? La raison, d'un autre côté, ne me dit-elle pas que les propriétés des êtres sont analogues à leur nature ? Elles sont donc nécessaires, dans l'Etre nécessaire ; parfaites dans l'Etre souverainement parfait ; infinies, incompréhensibles, dans l'Etre à qui l'immensité n'est pas moins essentielle que ses autres attributs. C'est donc une prétention insensée, que de vouloir les comprendre : ce serait un travers, que d'entreprendre de les expliquer.

On ne veut pas croire le mystère de la Trinité, parce qu'on ne le comprend pas : et c'est parce qu'on ne conçoit pas dans toute leur étendue, les termes de nature et de personne qui l'énoncent, qu'on répugne sans raison à le croire, quoiqu'on n'y puisse certainement point trouver de contradiction. Nous savons et nous soutenons, contre l'impiété de Sabellius, comme nous l'avons fait remarquer dans l'histoire de sa condamnation, que les dénominations des personnes divines ne sont pas des sons vains et dépourvus de sens, ou qui signifient des propriétés convenables à une même personne aussi-bien qu'à une même nature. Quoique nous n'ayons pas des idées de tout ce que signifient ces termes, nous en avons de suffisantes, pour n'en pas faire cet usage, aussi impie qu'abusif. Mais il faudrait avoir ces idées complètes, si l'on peut s'exprimer de la sorte ; il faudrait savoir à fond ce que c'est que nature et personne, pour décider par les lumières de la raison, s'il se peut ou s'il ne se peut pas, qu'il y ait plusieurs natures dans une seule personne, ou plusieurs personnes dans une seule nature. Jusqu'à ce que nous soyons en état de faire une analyse exacte de ces idées profondes et d'en saisir tous les rapports, nos jugemens naturels, portant sur de simples conjectures, ne seront que des présomptions hasardées et fort sujettes à erreur. Est-ce là le cas de crier à la contradiction, ou même à la pesanteur excessive du joug de la foi ? On pourrait donc rejeter les témoignages, même du plus grand poids, sur tout ce qu'on ne pénétrerait point. Par conséquent, moins on aurait de science et de pénétration, plus on acquerrait de droit de ne point s'en rapporter aux personnes mieux instruites et plus éclairées. Peut-il être une conclusion plus déraisonnable ? et dès-lors fut-il jamais principe plus fautif que celui d'où elle sort si naturellement ?

On ne donne point en de pareils écarts, par rapport aux choses humaines. Combien de faits extraordinaires ne croit-on pas sans difficulté, quoiqu'ils semblent contredire tout ce qu'on a vu, et qu'ils choquent tous les préjugés ? Tant d'exploits des héros de la Grèce et de Rome sont de vrais prodiges, par rapport à l'ordre commun des événemens : on n'en doute pas néanmoins, parce qu'ils sont appuyés sur

des témoignages irréfragables. Il est même de principe, qu'on n'élève point de contestation sur la possibilité des choses de fait, quand elles sont suffisamment attestées. Pour ce qui est de la nature, combien d'impossibilités prétendues, en physique, que des expériences plus modernes ont fait disparaître ? Ces objets sont toutefois du ressort de nos facultés naturelles ; ils sont incomparablement plus à leur portée, que les objets sublimes de la révélation : on rejette ceux-ci, on admet ceux-là ; quelle que soit la cause de cette conduite inégale, elle doit nous être d'autant plus suspecte, que tout l'avantage est du côté de nos mystères. Car, tandis qu'on n'aura point prouvé de contradiction manifeste en cette matière, on n'aura rien du tout prouvé ; et l'on doit avoir au moins pressenti, après ce que nous venons de dire, qu'on n'a pas les notions suffisantes pour démontrer une pareille contradiction, quand par impossible elle existerait.

Ce n'est donc rien faire, que d'élever des difficultés, de donner lieu à des doutes ou à des soupçons : c'est pourtant ce que les incrédules ont fait de plus fort. Les uns en sont convenus avec franchise et en termes exprès ; les autres ont fait et font encore tous les jours le même aveu, d'une manière équivalante, en regardant les miracles de Jesus-Christ, supposé leur verité, comme une preuve sans réplique de la divinité du christianisme. La résurrection de Lazare eût converti Spinosa même, à ce qu'il assure, s'il en avait été témoin : c'est-à-dire, que la vue de ce miracle l'aurait convaincu, que ce qu'il présumait être contraire à la raison n'y était pas réellement contraire, et par conséquent qu'il n'y avait dans nos mystères que des contradictions présumées ou apparentes.

Mais qu'avons-nous besoin de pareils témoignages ? Tant de pères de l'église et de saints docteurs, génies vastes, sublimes, et non moins doués de pénétration et de discernement que de chaleur et d'éloquence, comme tout lecteur équitable en conviendra sur ce qu'il a vu des SS. Cyprien, Basile, Grégoire de Nazianze, Ambroise, Chrysostome, Jérôme, Augustin ; et en remontant plus haut, de Justin, d'Aristide, d'Arnobe, de Clément d'Alexandrie, d'Origène, de Lactance : tous ces hommes, d'une étude et d'une profondeur immenses, d'un esprit si solide et si juste, tant de vrais philosophes, n'auraient-ils point aperçu les contradictions, s'il s'en trouvait dans nos dogmes ? Vous en avez vu plusieurs, dans les premiers siècles, éprouver une peine extrême à se soumettre au joug de la foi. Ils étaient nés dans le paganisme, et par conséquent dans l'incrédulité ; et le préjugé de l'éducation ne leur avait point aplani la carrière. Nous avons été de votre religion, disait encore Tertullien aux gentils du troisième siècle : nous ne sommes

pas nés chrétiens ; il nous a fallu le devenir. Mais ces cœurs droits et vertueux, ces esprits véritablement forts et capables d'attachement pour la vérité, concevaient que les présomptions et les apparences ne lui ôtent rien de sa réalité. Sans tenter de pénétrer des objets impénétrables, il leur suffisait que l'existence en fût solidement établie : l'obscurité même du fond de nos mystères leur persuadait qu'ils n'étaient pas de l'invention des hommes, c'est-à-dire, des premiers prédicateurs de l'évangile. Non, elle n'entrait point dans ces esprits justes et conséquens, cette supposition chimérique, que des imposteurs, assez habiles pour avoir ménagé dans les opinions et les mœurs la plus étonnante des révolutions, eussent eux-mêmes posé pour base d'une religion qu'ils voulaient rendre universelle, l'aveugle docilité, qui en est le plus pénible sacrifice. Mais ils reconnaissaient, qu'autant elle est inaccessible à la raison quant à l'objet de la croyance, autant elle lui est conforme quant aux motifs de croire, et même quant à son élévation au-dessus de notre faible intelligence.

Oui, sans doute, il est très-raisonnable que nous ne puissions concevoir, ni les perfections infinies de l'Être suprême, ni sa manière d'être infiniment parfaite, infiniment supérieure à la nôtre. Il est de la raison, que nous suspendions nos jugemens, ou plutôt que nous surmontions notre aveugle répugnance, dans ce qui ne nous paraît difficile que parce que les notions nous manquent ; parce que la sphère de notre esprit a des bornes, que la vérité incréée peut seule étendre, et qu'une révélation plus circonstanciée eût en effet étendues, jusqu'à faire évanouir toutes nos difficultés. Il est raisonnable que Dieu nous ait proposé des mystères, afin d'humilier notre entendement superbe ; comme il nous a imposé des lois, pour soumettre nos penchans déréglés : il fallait dompter toutes les facultés de notre ame, puisque toutes avaient secoué le joug sacré de l'obéissance. Dans la loi de nature, dont le Législateur éternel se contentait avant l'évangile, ces mystères sublimes, qui sont l'objet de notre foi, étaient ignorés de presque tous les hommes : mais dans quels écarts déplorables ne donna-t-on point alors ? Vous l'avez reconnu, en gémissant sur le délire presque universel du monde idolâtre, sur la fureur des nations les plus éclairées, qui se montrèrent les plus altérées du sang des martyrs. Ainsi, tout obscurs que paraissent nos dogmes, ce sont de vraies sources de lumière, au moins de puissans préservatifs contre les ténèbres de l'erreur, qu'ils préviennent en fixant la légèreté et la dangereuse curiosité de l'esprit humain.

On réunit dans des symboles les points capitaux de notre croyance, afin de fixer notre instabilité naturelle ; on nous avertit et l'on nous fait sentir, à l'exemple des apôtres,

des pères et des premiers conciles, que sans succès et avec les plus grands dangers nous tenterions de pénétrer au delà de ce qui nous fut enseigné d'abord; que la seule innovation des termes, faite arbitrairement en cette matière, est déjà une profanation; que la différence du docteur au simple fidèle n'est rien, par rapport à ces objets sublimes; et que le plus savant, le plus digne d'être écouté, est celui qui s'en tient le plus religieusement au pied de la lettre. C'est ainsi que vous avez déjà vu durant quatre siècles, et que vous verrez dans tous les siècles suivans, les saints dépôts de l'écriture et de la tradition se transmettre, tels qu'ils ont été reçus, sans addition, sans suppression, sans aucune altération, et la doctrine du salut demeurer invariablement la même dans le cours orageux des temps.

Revenons cependant sur un sacrifice d'aussi grand intérêt que le sont nos lumières ou nos lueurs naturelles, et voyons si les procédés de ceux qui le trouvent contraire à la raison, sont en effet les plus raisonnables. Mais pour combattre la seule merveille de l'établissement de l'église, à quoi nous restreint la nature de notre ouvrage, combien de paradoxes, combien d'absurdités révoltantes n'est-on pas contraint d'adopter? Il faut d'abord nier les faits extraordinaires consignés dans toutes les histoires, parce qu'il n'en est aucune dont l'authenticité soit aussi bien établie que celle des écrits évangéliques. Il faut croire aveuglément, sur l'allégation de quelques esprits dépravés par l'orgueil ou par des passions plus honteuses, que tous les prophètes n'ont prétendu lire dans l'avenir qu'en faveur d'une faction sacrilége; que le plus saint des enfans qui eussent été engendrés par les hommes, que Jean, pris pour le Messie à cause de sa sainteté, n'a refusé ce titre incomparable que pour déférer les honneurs divins à un séducteur; que les apôtres, sans excepter Paul, qui fut d'abord animé de tant de fureur contre l'église naissante, que tous les premiers disciples de J. C. ont sacrifié leur fortune ou leurs espérances, leur repos et leur vie, à un imposteur démasqué, juste victime de la mort et de l'infamie, à jamais incapable d'inspirer de l'attachement ou de la crainte; que les ennemis mêmes du christianisme favorisèrent une entreprise chimérique; que le concours des événemens, ou plutôt la providence qui les dirige, facilita la surprise, fomenta l'erreur; que le ciel, par les prodiges, apposa au mensonge le sceau de la vérité; que l'homme, que la société trouve sa tranquillité, sa sureté, son bonheur, dans l'imposture et l'impiété; que les plus fourbes, et par conséquent les plus méchans des hommes, ne respirèrent que la sanctification du genre humain, et sacrifièrent tout pour la procurer; que ce plan a été suivi par une multitude innombrable, qu'il a été exécuté malgré les efforts de toutes les puissances

de la terre ; en un mot, qu'il s'est fait tout à coup une révolution totale dans les mœurs et la conduite ; et qu'au lieu qu'on a toujours vu l'amour propre se servir de l'imposture aux dépens de la justice et de la charité, ici au contraire la supercherie a servi la vertu aux dépens de toutes les cupidités de l'amour propre ; qu'ainsi, le vice et la vertu, le mensonge et la vérité, l'histoire et la fable, ont des droits égaux sur nos jugemens et sur notre attachement. Telle est la moindre partie des contradictions et des absurdités qu'il faut dévorer, en prenant le parti de l'incrédulité. Nos dogmes les plus difficiles à croire présentent-ils des difficultés pareilles ?

Convenons cependant que nos symboles de foi, et plus encore les conséquences pratiques qui en résultaient contre les passions, formaient une forte épreuve, sur-tout pour les peuples auxquels ils furent d'abord enseignés. L'un des premiers ministres de ce sublime évangile, de cette sagesse cachée aux sages du siècle, nous apprend qu'elle fut un scandale pour le juif, et un sujet de risée pour le gentil. Il s'agissait, pour un monde presque tout charnel, de s'élever bien haut au-dessus de la sphère de l'esprit humain; d'adorer un Dieu pauvre et souffrant ; de le préférer à tout ce qui flattait les sens et charmait le cœur ; de donner à ce cœur, si bas et si resserré, une noblesse et une étendue de charité, qui embrassât tous les hommes, qui reconnût en eux les enfans d'un père commun, qui n'envisageât que des frères chéris dans les ennemis les plus envenimés. Il s'agissait d'éteindre ou d'amortir toutes les inclinations corrompues de la nature ; de la plier violemment dans un sens tout contraire à ses penchans impérieux, et presque de la détruire pour la redresser ; de mourir à soi ; de renoncer à soi-même ; de contrarier ses goûts dépravés, sans ménagement, sans interruption, sans mettre jamais de fin à une guerre intestine non moins durable que laborieuse. Cette religion nouvelle contredisait en même temps des opinions généralement reçues, autant ou plus que les affections naturelles. L'orgueilleux philosophe, en l'embrassant, devait assujettir son esprit à des principes qui déconcertaient toute sa pénétration. Il lui fallait rejeter les préjugés et les maximes qu'il tenait de ses pères et de ses maîtres, des savans et des politiques les plus révérés. Le juif, quoique dépositaire de la vérité, n'avait guère moins de préventions à vaincre, que le philosophe et le vulgaire idolâtre. Avec son zèle pour la gloire nationale, dont il faisait toujours une partie de sa religion, le premier pas qu'Israël eût à faire pour parvenir au christianisme, c'était de confesser l'opprobre et la réprobation d'une nation, si fière d'avoir été long-temps le peuple choisi. Enfin l'établissement de l'église n'était pas moins difficile, que la ruine ou l'entière subversion du capitole et de la synagogue.

QUELLE merveille, s'écriait saint Jean Chrysostome longtemps avant nous, quelle merveille de voir des troupes de juifs, avec tant d'autres peuples, adorer un homme qu'ils ont mis judiciairement à mort comme un malfaiteur ! de voir la croix, ce signe autrefois si honteux, plus honoré aujourd'hui que le sceptre et le diadème ! Qui n'a pas horreur, ajoute ce père, des pieux et des ongles de fer, destinés à la torture des criminels ? Or, parmi tous ces instrumens de supplice, la croix était le plus horrible et le plus infame, réservé pour le châtiment des esclaves et des barbares; un objet de malédiction, et d'une telle exécration, que les magistrats se fussent rendus coupables, en y condamnant un citoyen romain. Aujourd'hui cependant nous la voyons révérée par tout l'univers. Chacun en retrace le signe sur son front, chacun l'imprime sur son cœur ; elle brille dans les temples, sur les autels, dans les plus augustes cérémonies, dans les habitations mondaines comme dans les asiles de la religion ; on l'élève en triomphe sur le faîte des palais, sur les portes des villes, sur les monumens publics, et sur les trophées. Tel était dès les premiers siècles le culte de la croix.

Il ne s'agissait pas néanmoins d'un culte favorable aux passions comme le paganisme, ou qui fût du moins indifférent par rapport aux mœurs et à la conduite. Jesus-Christ, au contraire, a fait préférer sa croix aux honneurs et aux plaisirs ; il a fait succéder, sans intervalle et sans ménagement, l'abnégation à la cupidité et à la licence ; il a rendu doux et humbles de cœur, des hommes à peine susceptibles d'humanité ; il a inspiré l'amour des ennemis à des monstres de cruauté et de perfidie, la clémence aux tyrans de l'univers, à ce peuple qui ne régnait sur toutes les nations, que pour en prodiguer le sang et en dévorer les fortunes ; en un mot, il a tiré le genre humain de la voie large, pour le faire marcher avec persévérance par des sentiers semés d'épines. Car ce n'était pas à des êtres d'une autre nature que la nôtre, qu'il imposait son joug ; ce n'était point des hommes qui eussent les passions plus modérées, ou les inclinations meilleures que la multitude perverse des mortels ; c'était à ceux-là même, qui, engourdis dans la mollesse et la dépravation où ils étaient nés, semblaient avoir acquis un droit de prescription pour n'en plus sortir.

Toutefois rien ne fut plus rapide que ce changement. Les apôtres ont à peine annoncé que le fils de Marie est le fils de l'Eternel, qu'on se soumet à ses lois dans la ville même, où, si aveuglément et si injurieusement méconnu, il vient enfin d'être crucifié. Ceux qui l'ont proscrit comme un blasphémateur, l'adorent comme l'égal du Très-haut. Il ne faut à Simon-Pierre, comme vous l'avez vu avec admiration, que peu de paroles pour en convertir des milliers. La grâce

de l'Esprit-Saint n'est pas moins efficace dans les différens cantons de la Judée, où Jacques et Jean portent la parole du salut. Les bornes d'Israël ne sauraient plus contenir ce feu sacré, qui dans peu embrase tous les climats. Ce torrent gêné dans son lit se répand aussi rapidement, et presque aussi loin, que les rayons du soleil. Telle est la révolution, que les faux dieux en gémissent; que leurs prêtres se lamentent; que les temples des idoles devenus déserts, au centre même de la superstition, les sacrificateurs se plaignent que les sacrifices ont cessé faute d'assistans. C'est ainsi, comme il vous en souvient, que Pline, de son gouvernement de Bithynie, en écrivait à l'empereur Trajan.

Nous sommes d'hier, disait de son côté Tertullien, dans des mémoires fameux, faits pour éclairer les sénateurs et les césars; nous sommes d'hier, et déjà nous remplissons vos cités et vos campagnes, vos armées et vos conseils, le palais, le sénat, et le barreau : nous ne vous abandonnons que vos temples. Nous prenons part à votre commerce, à vos traités et à toutes vos assemblées, si ce n'est aux superstitions du capitole, à la licence du cirque, et aux cruautés de l'amphithéatre. L'empire deviendrait un désert, si nous en sortions; le silence et la langueur de la ville vous consterneraient, et vous auriez horreur de votre solitude. Ce changement prodigieux, disent les pères presque contemporains, ne se borne pas à un peuple ni à un empire : ce ne sont pas les Romains seuls; ce sont les Perses et les Indiens, les Arabes et les Scythes, le Midi brûlant et le Septentrion glacé, qui renversent ou purifient leurs temples, qui brisent leurs idoles, qui abolissent leurs sacrifices impurs et leurs fêtes impies, pour y faire succéder de nouvelles et de plus dignes solennités. Du couchant à l'aurore, d'un bout du monde à l'autre, selon la prédiction du prophète, on adore sincèrement le vrai Dieu, et par-tout on lui offre la victime sans tache.

Dès le second siècle, on vit saint Pantène porter la lumière de l'évangile aux nations inconnues de l'Orient, et jusqu'aux rives de l'Inde. Saint Athanase, par le ministère de saint Frumence, la répandit dans la vaste étendue de l'empire des Abyssins. L'esprit d'émulation engagea les ariens mêmes à évangéliser les Homérites, aux extrémités de l'Arabie heureuse, vers l'Océan : semence infecte, d'où le Seigneur ne laissa point de faire éclore la vraie foi, qui se manifesta si bien dans la résistance magnanime que ces néophytes opposèrent à la fureur d'une colonie nombreuse de juifs leurs voisins, et à tous les desseins des ennemis du fils de Dieu. La multitude des martyrs de Perse ne prouve pas moins solidement l'heureuse consistance qu'y avait prise le christianisme. Dès le temps du concile de Nicée, on trouve un évêque de Scythie, nommé Jean, qui signala dans cette

auguste assemblée la fermeté et la pureté de sa foi. Ces peuples, appelés Nomades ou pasteurs errans avec leurs troupeaux et avec les chars qui leur tenaient lieu de maisons, avaient recueilli précieusement le trésor de l'évangile, parmi les dépouilles des provinces romaines de leur voisinage. Les Sarrasins, qui erraient pareillement sur les confins de la Syrie et de la Mésopotamie, apprirent avec la même ardeur la doctrine du salut, des saints anachorètes épars en grand nombre dans ces déserts. Quelquefois une simple femme ou un enfant, emmenés captifs, convertissaient des peuplades nombreuses et des nations entières.

Cependant la profession du christianisme n'était pas l'effet de l'inconsidération, ou d'une crédulité de caprice. Ce n'étaient pas seulement ces hordes sans police et sans lumières, ce n'était pas seulement le vulgaire, inquiet et avide de nouveauté, qui embrassait cette loi, aussi dure que merveilleuse. Dans le second, dans le premier siècle de l'église, une foule des plus beaux génies de Rome et d'Athènes passèrent sous nos étendards, quittèrent pour eux les aigles romaines et toute la pompe imposante de la superstition. Traitera-t-on d'hommes communs, d'esprits crédules et faibles, Denys de l'aréopage, le sénateur Apollone, Justin, ce philosophe profond, Aristide, Méliton, Athénagore, et peu après eux Clément d'Alexandrie, ce prodige d'érudition, Origène, prodigieux en tout genre, Tertullien, si digne de sa renommée tant qu'il demeura fidèle à l'église, Cyprien, Arnobe, Lactance, et leurs disciples sans nombre ? Où trouve-t-on plus de sens et de lumières, plus de force dans le raisonnement, plus de connaissances acquises, plus de pénétration et d'étendue d'esprit, que dans ces premiers défenseurs du christianisme ? Jugeons-en par leurs triomphes sur nos plus redoutables adversaires, tels que Celse et Porphire, et sur tous les sages de la gentilité. Ils ont cru néanmoins avec simplicité, ces puissans génies : et ils ont cru, non sur les préjugés de la naissance et de l'éducation, comme ils l'observaient eux-mêmes ; mais après avoir combattu pour la plupart contre la vérité, jusqu'à ce qu'elle les eût subjugués par son évidence.

Rappelons-nous les motifs auxquels ils ne purent résister. Si les vérités morales, si les règles ou les images de certaines vertus avaient de quoi leur plaire, l'obscurité des dogmes nouveaux, les obstacles des anciennes coutumes et des vices invétérés restaient tout entiers ; et les plus éloquens panégyristes des mœurs étaient souvent plus asservis que leurs admirateurs aux passions d'ignominie. Ils furent donc bien puissans, les motifs qui triomphèrent de leur résistance, qui leur firent prendre une résolution si généreuse et si difficile ; ils surpassèrent toutes les forces de l'esprit humain ; ils portèrent l'empreinte de l'éternelle vérité et le sceau visible du doigt de Dieu.

On fit observer à ces esprits justes et pénétrans l'accomplissement des prophéties dans toute leur étendue, le temps, le lieu de l'avénement du Messie; toutes les circonstances de sa vie et de sa mort, tracées, si long-temps avant sa naissance, dans des monumens d'une authenticité incontestable. On leur fit sur-tout remarquer cette suite d'œuvres miraculeuses, si capables de prouver, indépendamment même de leur prédiction, la dignité, la divinité du culte qu'on leur proposait. On leur montra, au moins dans les premiers temps, les paralytiques, les sourds, les muets, les aveugles de naissance, que Jesus avait guéris; les morts, qu'il avait ressuscités à la vue de toute la Palestine : et l'on ajouta qu'il s'était enfin ressuscité lui-même, qu'il avait apparu dans toute la gloire de sa vie nouvelle à plus de cinq cents témoins à la fois, qu'il était monté au ciel avec la même publicité et le même éclat. Ces témoins oculaires eux-mêmes, quelques-uns de ceux qui avaient été retirés du tombeau ou miraculeusement guéris, rendirent ces témoignages, s'offrirent à les confirmer, les confirmèrent en effet par des prodiges semblables à ceux de leur maître, et communiquèrent à leurs nouveaux disciples le pouvoir d'en opérer à leur tour.

Or, n'était-il pas absolument impossible, je ne dirai pas aux grands et aux sages, mais au vulgaire le plus borné, de se tromper sur des objets de cette nature, sur ces faits précis, frappans, publics, et souvent réitérés? Comment se persuader, s'il n'est vrai, qu'on a vu rendre subitement la vue à des aveugles-nés connus de toute une ville, l'embonpoint et la vigueur à des membres desséchés par une paralysie de trente-huit ans; la vie à des cadavres qui exhalaient déjà l'infection? Mais sur-tout comment, s'il n'est pas vrai, se mettre dans la tête qu'on a le pouvoir de faire des merveilles semblables, et qu'on en a souvent fait? La seule persuasion où furent les premiers témoins de ces miracles en est une preuve irréfragable; et la plus sincère persuasion a pu seule leur faire embrasser une religion, dont tant de dispositions naturelles les éloignaient. Si les premiers chrétiens et les apôtres avec eux, si tous les membres de l'église primitive, cette sainte portion du genre humain uniquement empressée à honorer Dieu et à édifier les hommes, la plus digne d'attention sans contredit dans la science des mœurs; si, dis-je, ils ne croyaient pas fermement ce qu'ils attestaient au péril de leur vie : leur conduite, on ne saurait trop l'inculquer, est le paradoxe le plus contradictoire, le phénomène le plus monstrueux; c'est un renversement de l'ordre moral, infiniment plus incroyable que la docilité de la nature à la voix de son Créateur.

Aussi vous avons-nous fait observer dans les commencemens de cette histoire, et vous le verrez encore souvent

dans la suite, qu'on ne s'avisa point de s'inscrire en faux contre les miracles évangéliques. Les sages du paganisme trouvaient moins plausible de nier les faits, que d'attribuer à la magie la résurrection des morts à demi corrompus, la délivrance des énergumènes, et la guérison des maladies les plus incurables. Les empereurs, frappés de la perpétuité de ces prodiges, que leur mandent les gouverneurs des provinces et qu'ils voient quelquefois de leurs propres yeux, proposent au sénat de mettre le Dieu des chrétiens au nombre des dieux de l'empire. Vous avez entendu saint Justin, saint Méliton, Tertullien, tous nos apologistes, relever avec l'éclat convenable ces faits merveilleux et ces puissans témoignages; citer les pièces authentiques qui en perpétuaient le souvenir; en appeler aux archives romaines où elles étaient déposées; faire de vifs reproches aux idolâtres, sur leur ingratitude à l'égard du Dieu des chrétiens, si indignement méconnu. N'y eût-il eu que les fidèles de persuadés; comment le furent-ils par millions, et au point de tout sacrifier à leur foi? S'ils n'avaient pas vu les miracles qu'ils racontent, ne sent-on pas, avec saint Augustin, que le plus inconcevable de tous les prodiges serait leur conversion, et mieux encore le triomphe d'une religion dépourvue de tout secours humain sur toute la puissance de l'idolâtrie?

Rappelez-vous quels furent les premiers acteurs dans cette grande entreprise. C'étaient douze pauvres ouvriers, sans naissance et sans fortune, sans intrigue et sans lettres, sans aucune des qualités naturelles qui donnent du crédit et de la considération parmi les hommes. Exercés dès l'enfance et absorbés tout entiers dans la plus grossière des professions mécaniques, ils n'avaient dans l'ame, avant la descente du Saint-Esprit, ni élévation, ni pénétration. Souvent ils ne saisissaient que l'écorce des emblèmes les plus intelligibles que le Rédempteur proposait pour leur instruction. Pleins d'imperfections morales et naturelles, ils osent, par une ambition aussi injuste que déplacée, au moment de la plus profonde humiliation de leur divin maître, disputer à qui sera le premier d'entre eux. En un mot, de grossiers artisans, des étrangers sans aveu, des barbares relativement au peuple roi avec qui ils ont à traiter, Pierre et Paul, l'un pêcheur, et l'autre, tout citoyen romain qu'il était, exerçant le métier de corroyeur, entreprennent de changer toutes les idées romaines, d'imposer des lois souveraines à l'empire, de faire tomber aux pieds de Jesus-Christ ce terrible et superbe colosse. Figurez-vous encore, suivant la belle idée de saint Jean Chrysostome, que contemporain de ces deux apôtres, et les rencontrant aux approches de Rome, à la vue de ces tours orgueilleuses et de ces palais qui bravaient les cieux, au milieu des chars de triomphe, des légions, des tribuns, des proconsuls, qui sortent de ses portiques pour

aller porter la loi et la servitude aux nations; imaginez-vous qu'à l'aspect de tant d'objets éblouissans et si capables de déconcerter toute autre philosophie que celle de ces héros de l'évangile, ils vous font part de leur projet effrayant. Y pensez-vous donc, hommes inconcevables, n'eussiez-vous pas manqué de vous écrier? Vous voulez, dites-vous, anéantir la religion et les dieux de Rome, faire adopter vos dogmes étranges au peuple romain, au sénat et aux césars. Isolés et sans suite, dépourvus que vous êtes de tout moyen de contrainte, quelles sont donc vos ressources cachées, vos sourdes trames, vos présens ou vos promesses, la magie de votre éloquence ? Si vous attirez l'attention populaire par la singularité de votre enthousiasme, aurez-vous seulement accès auprès de ces monarques divinisés, qui prétendent partager avec Jupiter le pouvoir suprême, ou du moins tenir de lui l'empire du monde?

Oui, le projet de Pierre et de Paul serait un délire à nos yeux, si le succès ne l'eût justifié. Mais Rome, mais l'univers a été réellement changé par ces faibles mains : ils ont soumis le sceptre des césars à Jesus-Christ ; ils ont banni Jupiter du capitole ; et du champ de Mars, ils ont fait le boulevart de la chaire apostolique. On n'y rend pas seulement les hommages suprêmes au fils de Dieu : mais on y paye le tribut d'honneur qui convient à ses ministres et à ses amis. Nous avons déjà vu, et nous verrons bien plus souvent par la suite, les empereurs accourir au tombeau des saints apôtres, rendre un culte religieux à leur cendres, et baiser leurs chaînes avec un profond respect. Ils s'estimeront heureux qu'on les enterre, non dans le lieu même où sont les corps de Pierre et de Paul, mais seulement à l'entrée et dans leur vestibule ; ils tiendront à honneur, selon les expressions de saint Jean Chrysostome, de devenir les gardes et les portiers du pêcheur.

Le comble du prodige, c'est que la conversion du monde s'est opérée dans le sein des périls et des persécutions. Les premiers fidèles eurent des guerres violentes à soutenir contre les villes et contre les provinces : que dis-je ? contre les nations conjurées, et dans le sein des familles. La diversité de religion séparant l'épouse de l'époux, le père et la mère des enfans, puisque les conversions étaient successives ; les haines et les vexations les plus atroces se renouvelaient de jour en jour. On regardait les sectateurs du nouveau culte, comme de sacriléges déserteurs et des ennemis publics ; c'était un mérite que d'accélérer leur perte. Tous les ordres de l'état, toutes les personnes, étrangers et parens, se déclaraient contre eux, et, ce qui était le plus à craindre, contre ceux qui avaient reçu nouvellement la semence de la foi, et dans qui elle n'avait pas eu le temps de prendre racine : ils se voyaient emprisonnés, relégués dans les déserts,

exclus des charges et des honneurs, notés à jamais d'infamie : on leur faisait subir tous les genres de tortures, tous les raffinemens d'une cruauté animée par la superstition ; les feux lents, les grils embrasés, les huiles bouillantes, des tourmens si affreux, qu'on ne sait de quoi s'étonner davantage, ou que les Romains et les Grecs les ayent inventés, ou que les chrétiens les ayent affrontés avec tant de constance.

Ces ennemis dénaturés semblaient tous avoir conçu un seul et même dessein, qui était de se surpasser les uns les autres en cruauté, et de triompher, à force d'excès, de la patience inaltérable de leurs innocentes victimes. On tirait brutalement par les cheveux, de rue en rue, des personnes d'illustre naissance et de complexion délicate; on les traînait nues et défigurées dans les ronces et les épines; il n'y avait aucun de leurs membres qui n'éprouvât un traitement aussi outrageant qu'inhumain : et combien de fois, à la vue du faible tableau que nous vous en avons tracé, n'avez-vous pas jugé, pleins d'indignation, que ceux-là seuls méritaient ces horreurs, qui avaient la barbarie de les exercer ! On sciait les uns par le milieu du corps, on écorchait les autres tout vivans; après quoi on semait le sel sur tous leurs membres, on les couvrait de miel, et on les exposait en plein midi aux aiguillons et à la lente voracité de tous les insectes ; on les enduisait de bitume allumé, pour éclairer les rues pendant la nuit : images horribles, et qu'on pourrait prendre pour les peintures d'une imagination exaltée, si nous n'en avions pas montré la réalité dans les actes les plus authentiques des martyrs, et dans quelques traits d'histoire écrits par les païens mêmes.

Parmi tant de souffrances, ces généreux athlètes ne perdaient rien de leur courage paisible. Ils semblaient si libres dans les chaînes, si supérieurs à ceux dont ils étaient le jouet apparent, qu'on eût dit, ou qu'ils n'avaient point de corps, ou que ce n'était pas leur corps que l'on tourmentait, mais qu'ils assistaient au supplice d'une personne indifférente. Des vieillards décrépits, de tendres vierges couraient à l'échafaud et aux bûchers. Des enfans qui bégayaient encore, employaient les premières paroles qu'ils articulaient à peine, à confesser Jesus-Christ et à demander le baptême. Les tyrans, ne pouvant rien leur ôter de leur intrépidité, étaient contraints de déroger à des rescrits barbares qui eussent dépeuplé l'empire. Les ministres de la tyrannie changèrent eux-mêmes. Le fer tomba de la main des bourreaux, qui présentèrent leur propre tête et devinrent martyrs à leur tour.

Mais d'où provint un mépris si héroïque et si général de la vie ? D'où vint ce désir unanime de mourir pour un homme mort lui-même en croix, sinon d'une pleine con-

viction touchant la vérité de ses œuvres divines, en sa qualité de fils de Dieu ? On a vu quelques hommes singuliers braver la mort pour des chimères ; mais leur petit nombre, avec mille travers d'esprit et de conduite, les fit toujours regarder comme les productions rares du fanatisme, ou d'un fol héroïsme. Ici, douze millions, selon des calculateurs très-érudits, et incontestablement une multitude prodigieuse de personnes, de tout sexe, de tout âge, de toute condition, les plus éclairées sur les choses divines et sur les devoirs humains, les plus sages et les plus vertueuses dans leur conduite, durant trois siècles consécutifs et dans plusieurs autres, donnent à tous les états et à chaque province ce saint et admirable spectacle.

Le mécréant, qui sent toute la force de ce témoignage, a fait de vains efforts pour l'anéantir, en réduisant presque à rien le nombre de ces témoins généreux. Ses tentatives n'ont servi qu'à faire mieux connaître ces monumens originaux et sincères, dont la pieuse simplicité dans le peu que nous en avons extrait, vous a fait sentir leur antiquité et leur certitude. Quel effet ne produirait donc pas la savante collection qui a mis en poudre les allégations hasardées de l'anglais Dodvel, et qui les eût ensevelis dans un oubli éternel, si elles n'eussent été réchauffées de nos jours et assaisonnées au goût d'une jeunesse dépravée, dans ces écrits cyniques, où le sel de l'ironie, de l'obscénité, du blasphème, et le ton tranchant de l'imposture tiennent lieu de théologie et de toute érudition. Mais il n'est point d'ame honnête et ingénue, qui, en suivant les combats de nos martyrs dans les bornes mêmes où notre plan nous les a fait resserrer, ait pu ne pas se sentir aussi convaincue qu'édifiée.

Le seul caractère de certains persécuteurs, tels que Néron, Domitien, Maximin rend plus que vraisemblable le détail de leurs cruautés sacriléges. Si l'on ne peut refuser la gloire de l'équité, de la clémence, et de plusieurs autres qualités estimables, aux empereurs Trajan, Marc-Aurèle, Sévère et Dèce : d'un autre côté, le génie de la superstition populaire dont ils se faisaient honneur ; l'attachement de quelques-uns d'entr'eux à une philosophie libertine et superbe, ennemie violente d'une religion pure, incompatible avec toute autre, qui ne faisait grâce à aucun vice, à aucune erreur ; la politique enfin, ou le soin mal entendu de la tranquillité publique et du bien de l'état, rendirent ces empereurs, comme nous l'avons fait remarquer, exactement et incomparablement plus terribles à nos pères, qu'Héliogabale et Caligula. Quelquefois encore ces héros de l'idolâtrie avaient la faiblesse de céder, contre leurs propres dispositions, aux cris séditieux de la soldatesque et de la populace. Plus souvent, ils ne pouvaient

arrêter, dans les provinces éloignées, les émeutes soudaines, dont le chrétien, armé de sa seule patience, ne manquait pas d'être la victime. La religion chrétienne, comme étrangère à l'empire, ayant été solennellement proscrite, tant par les édits particuliers de plusieurs empereurs que par l'autorité générale du sénat, comme il est constant par la proscription du sénateur saint Apollone ; personne avant Constantin, ne prit la défense de la foi avec assez de vigueur et d'autorité, pour prévenir des violences, que ces anciens préjugés continuaient à colorer d'une manière spécieuse.

Mais qu'est-il besoin de discussions et d'induction ? Pour dissiper jusqu'à l'ombre du doute, rappelons le lecteur à la seule histoire de la dernière persécution générale. Alors, comme le dit Lactance, ou l'auteur, quel qu'il soit, du traité de la Mort des Persécuteurs, appuyé du torrent des écrivains de son siècle ; alors, trois bêtes féroces, Dioclétien, Maximien-Hercule et Maximien-Galère, exercèrent leur rage impitoyable, durant dix années consécutives, dans la plupart des provinces de l'Orient et de l'Occident. Que d'excès ne commit point ce triumvirat sacrilége ! La religion, qui n'avait pour elle que sa sainteté et sa douceur, pouvait-elle naturellement tenir contre le projet médité et si rigoureusement suivi de l'anéantir ? Ici, les partisans anti-chrétiens du scepticisme, réduits à convenir de la plupart des faits, n'ont plus que des clameurs vagues à former sur les dangers de l'exagération : mais ils ne peuvent révoquer, ni ne révoquent en doute, les faits précis attestés par tant d'écrivains différens : traits frappans de la justice divine, qui, en justifiant l'opinion commune sur le grand nombre des martyrs, ajoute un nouveau degré d'énergie au témoignage éloquent de leur sang si généreusement répandu.

Je pourrais vous rappeler ici le rapport que vous avez dû remarquer dans l'histoire de la dernière persécution, entre le caractère de chaque persécuteur et le genre de sa mort. J'y pourrais ajouter la punition funeste, non de Néron ni de Domitien, également odieux sous bien des aspects : mais la triste fin de Sévère, prince irréprochable, s'il n'eût donné après eux le premier édit contre le christianisme ; mais le malheur où se précipita Dèce, dans un accès de ce vertige dont le Seigneur menace l'impie superbe ; mais le revers à jamais mémorable de Valérien, devenu l'esclave d'un roi barbare, qui en fit son jouet pendant le reste de sa vie, et en prolongea l'opprobre en le faisant écorcher après sa mort. Je n'entreprendrai pas de faire une induction, dont toute l'étendue ne peut ici trouver place, et qui ne pourrait néanmoins passer pour concluante qu'autant qu'elle serait complète. Reprenons des objets qui touchent de plus près à notre matière.

Les qualités personnelles des généreux confesseurs de la foi, leurs vertus, leur noble candeur, leur sagesse toute céleste, ne prouvent pas moins que leur multitude en faveur de l'église. Qui ne conviendra d'abord, qu'ils furent les hommes de leur temps les plus éclairés en matière de culte et de mœurs ; qu'ils soutinrent constamment les solides principes du vrai et de l'honnête, contre le délire et la corruption de l'idolâtrie ? Qu'ils ayent été persécutés pour cette cause honorable, et non pour aucune action flétrissante ; c'est ce que démontre la seule forme des procédures intentées contre eux. Il fut ordonné par les princes idolâtres, comme vous avez entendu Tertullien le leur reprocher, de ne pas rechercher les chrétiens, mais de punir ceux qui seraient dénoncés. Sur quoi cet apologiste éloquent s'exprimait ainsi : O sentence, qui seule décèle et son injustice et notre innocence ! Le chrétien n'est donc pas condamné parce qu'il est coupable, mais parce qu'il est en butte à l'envie et à la malignité des délateurs. Les tortures, destinées par les lois à tirer l'aveu des criminels, sont devenues entre vos mains des instrumens de corruption, pour forcer notre bouche au parjure. Nous confessons ce que nous sommes ; vous voulez que nous vous disions ce que nous ne sommes pas : et quoique vous ne croyiez point les autres accusés lorsqu'ils nient ; par rapport à nous, vous ajouteriez foi jusqu'au mensonge. Il est manifeste par ce procédé, que tout le crime du chrétien, dans l'opinion des païens mêmes, n'était autre que son nom ou sa constance dans la foi, et que par l'apostasie il pouvait se dérober à l'échafaud et à tous les effets de la persécution.

Il persévère néanmoins ; et plus sa foi est éprouvée, plus elle devient pure et ferme. Elle s'accroît dans les tourmens, loin d'y succomber. Pour un fidèle mis à mort, il se convertissait des milliers d'infidèles. Le sang chrétien était une semence si féconde, qu'elle fructifiait dans les terres les plus ingrates. Vous avez vu les publicains et les femmes prostituées, les gladiateurs et les comédiens, devenir tout à coup les apologistes et les imitateurs des martyrs. Un nombre encore plus grand se condamnaient à un bannissement volontaire, et portaient avec eux la lumière du salut aux extrémités les plus ténébreuses du monde idolâtre ; semblables, dit saint Augustin, à de grands flambeaux, qui jettent d'autant plus d'éclat qu'on les agite davantage. Telles furent les causes divines de cette prodigieuse multiplication des adorateurs d'un Dieu crucifié, dès les premiers siècles, non-seulement près des lieux où il avait pris naissance, mais parmi tous les peuples, et selon le témoignage particulier de saint Irénée, en Lybie, en Espagne, dans les Gaules, et dans les réduits sauvages de la Germanie.

Qu'on ne nous objecte point l'établissement des sectes. Qui ne sait les voies honteuses ou violentes par lesquelles ces fantômes de religion se sont établis ? Ne doit-on pas s'étonner au contraire, de ce qu'elles ne se sont pas mieux soutenues, en flattant, comme elles faisaient, les inclinations dépravées de la nature ? Il ne s'agit pas encore de faire sentir le faible du mahométisme : mais on peut déjà le préjuger sur cette règle. Quelle merveille, qu'un enthousiaste hardi, le cimeterre d'une main et l'appât des sales voluptés de l'autre, posant pour base de sa législation la stupide ignorance, prenant de chaque religion ce qui s'y trouvait d'assorti aux penchans comme aux préventions et supprimant tout le reste, immolant tout ce qu'il y avait d'hommes éclairés et capables de s'opposer à ses attentats ; quelle merveille, que ce législateur entraîne à sa suite de grossières et vicieuses peuplades, des humains comme abrutis, qui faisaient consister le bonheur dans le plaisir des sens, l'honneur dans la force et le brigandage ? Est-il plus merveilleux, de voir les premiers hérésiarques, Ebion, Marcion, Basilide, Valentin, tous les gnostiques et les disciples de Manès, former des partis nombreux, en rappelant sous une forme nouvelle les rêveries impures du paganisme, en lâchant la bride aux passions les plus désordonnées, sous le manteau imposant de la philosophie ou de la réforme ? L'indignation publique ensevelit bientôt ces ennemis des mœurs dans un opprobre éternel.

Mais en multipliant les vrais chrétiens, la persécution les détachait de la terre où ils se multipliaient. Ne s'attachant à rien de périssable, ayant perpétuellement leur ame entre leurs mains, ils se regardaient comme étrangers parmi les nations, comme un but exposé à tous les traits de la perversité et de la fureur. L'esprit de détachement, et, par une suite nécessaire, la charité qui vivifie toutes les vertus, étaient si profondément enracinés dans leur sein, qu'au temps de saint Justin, qui l'assure en termes exprès, il se trouvait encore des frères entre qui les biens demeuraient communs ; et si les autres s'en réservaient la propriété, c'était pour se mieux assurer de subvenir aux besoins des indigens.

Ces vertus, à la verité, se ternirent insensiblement. Le calme trop profond qui suivit l'orage, fit succéder une sorte d'engourdissement à la vigilance, et produisit un triste relâchement. Pendant cinquante ans, à compter depuis la mort de l'empereur Sévère, ses successeurs ayant laissé goûter aux fidèles une paix presque sans interruption, on vit dans leur société des fautes et des désordres qu'on aurait peine à croire, si l'on n'en tenait pas le détail d'un témoin oculaire tel que saint Cyprien. Le luxe et la mollesse, tout l'étalage de la mondanité, les vaines parures presqu'aussi affectées dans les hommes que dans les fem-

mes, la frivolité des mœurs, et tous les symptômes d'une pudeur expirante, ce sont les moindres sujets des reproches que le digne instituteur de ces anciens fidèles faisait à plusieurs d'entr'eux. Les emportemens de la jalousie, les haines invétérées, l'infidélité en tout genre de commerce, la fourberie, la calomnie, le parjure, s'introduisaient parmi les enfans des saints; la piété s'affaiblissait dans le sanctuaire même, et quelques-uns oubliaient, jusque dans le saint ministère, les lois de la charité, de la justice distributive, du désintéressement et de l'intégrité. Effets naturels du penchant rapide qui entraîne l'homme au péché, et que la main qui en avait suspendu le cours laissa depuis agir si impérieusement, afin de montrer, par les digues qu'elle y opposa, que la conservation et l'institution de l'église sont également l'ouvrage du ciel.

Les rigueurs de la persécution de Dèce, jointes au zèle des pasteurs, ranimèrent la foi et la piété. La pénitence fit refleurir les mœurs, au sein du trouble et du péril. On réprima les confesseurs mêmes, qui, par des recommandations indiscrètes, voulaient procurer aux pécheurs des indulgences excessives et une réconciliation prématurée. Fermeté sage, dont le succès fit connaître que les promesses du Sauveur étaient stables, et que le mal n'avait pas vicié, si l'on peut s'exprimer ainsi, le fond de la constitution de l'église. Mais à mesure que les péchés se multiplièrent, on crut devoir en faciliter l'expiation.

Pour ménager, tant un refuge à la pénitence qu'un abri à l'innocence, quand un calme plus inaltérable fit courir à la piété chrétienne de plus grands périls, des ames fortes et particulièrement inspirées proposèrent un genre nouveau de martyre, en déclarant une guerre sans relâche à la cupidité, à la volupté, à toutes les passions. Les déserts de l'Egypte et de la Palestine devinrent leurs premiers champs de bataille. Antoine après Paul, Pacôme guidé par un ange dans les terres qu'arrose le Nil, et sur les bords du Jourdain Hilarion perfectionné par Antoine, furent les pères et les maîtres d'une infinité de disciples, qui répandirent ces divines institutions sous tous les climats. Ainsi apprit-on de toute part à mourir pour Jesus-Christ sans le ministère des persécuteurs, et à recueillir une moisson de palmes, proportionnée à la constance que demandait cette longue mort à soi-même; martyrs de la mortification volontaire, honorés par le ciel, à bien des égards, des mêmes prérogatives que les victimes sanglantes de l'impiété, et destinées aux mêmes fins. Le Seigneur se proposant d'ouvrir la route à l'évangile, chez leurs voisins barbares, par ces grands exemples; il se plut à relever ce muet témoignage par l'éclat des miracles. Des troupes

nombreuses d'infidèles accouraient sans cesse à la montagne de saint Antoine, à la cabane, ou plutôt à la cage de saint Hilarion, à la grotte sauvage de saint Aphraate, où la plupart trouvaient la guérison de l'ame avec celle du corps.

Il serait inutile de prouver des faits, consignés dans les monumens publics par les peuples mêmes qui en avaient été les témoins. Ils eurent tant d'éclat, malgré tout le soin de ces humbles anachorètes à les tenir cachés, qu'ils parvinrent à la connaissance des maîtres du monde. Vous n'avez pas oublié en quels termes le grand Constantin écrivit à saint Antoine, pour recommander à ses prières la couronne et la famille impériale. Théodose n'entreprit ses plus grands exploits que sur la parole de saint Jean d'Egypte. Les miracles étaient si familiers à saint Hilarion, qu'ils lui échappaient, pour ainsi dire, malgré lui : les malades et les affligés le poursuivaient en tout lieu ; il fut réduit souvent à changer de demeure, à mener long-temps une vie errante, dans la seule crainte de la gloire qui semblait s'obstiner à le poursuivre. Tous les Sarrasins qui bordaient le désert de Pharan, sur les confins de l'Egypte et de la Palestine, embrassèrent le christianisme, à la vue des miracles ainsi que des vertus de saint Moyse. Mais qu'est-il besoin d'exemples particuliers ? Ignore-t-on que la célébrité de ces humbles thaumaturges faisait leur plus grand chagrin, et que sans cesse ils se plaignaient avec amertume, de se voir ravir les pures délices qu'ils étaient venus chercher dans l'obscurité de la solitude ?

La seule manière de vivre de ces hommes tout célestes n'était-elle pas un miracle assez persuasif et assez efficace ? Quel prodige plus visiblement divin que la constance de saint Siméon et de quelques autres stylites, exposés sur une colonne, la nuit et le jour, pendant une longue suite d'années ! Quoi de plus miraculeux que le triomphe remporté par saint Macaire d'Alexandrie sur les besoins les plus impérieux de la nature, la faim et le sommeil ! Il passa debout tout un carême, sans rien boire, et sans manger autre chose que quelques feuilles insipides, les dimanches seulement. Vous verrez d'autres solitaires, qui, se regardant comme déjà morts, ne proférèrent pas une seule parole depuis leur retraite jusqu'à leur sépulture. Vous en verrez une multitude manquer même d'un lieu de retraite, errer dans les bois et les montagnes surchargés de chaînes, vivre ou plutôt se consumer lentement parmi les animaux sauvages, avec lesquels ils paissaient quand ils ne pouvaient plus soutenir les extrémités de la faim. De là le nom de *paissans*, que la Perse où ils vécurent leur donna, en transmettant aux autres peuples les transports de son admiration. A Constantinople même, et dans plusieurs autres endroits non moins connus de l'empire d'Orient, on verra

fleurir les nombreuses communautés des moines *acémètes* ou *non-dormans*, ainsi appelés, parce que, semblables aux chœurs des esprits célestes inaccessibles au sommeil, ils célébraient les louanges divines sans aucune interruption, ni la nuit, ni le jour.

Du reste, la mortification de l'esprit et du cœur, la solide abnégation de soi-même, le détachement des choses de la terre, n'étaient pas moins en vigueur dans les sociétés chrétiennes que les austérités de la pénitence. Toutes les vertus qui honorent le Seigneur en esprit et en vérité, et qui font l'ame du christianisme, éclataient dans tous les ordres des fidèles, dans les places les plus éminentes comme dans les laures et les monastères. On en trouvera les preuves dans la suite de notre narration. Pour ne point anticiper sur le cours des siècles, nous nous contentons de vous rappeler ici la générosité à jamais mémorable de trois cents évêques, qui dans la seule église d'Afrique, du temps des donatistes, portèrent l'héroïsme jusqu'à céder leurs siéges à ces rivaux schismatiques, en cas qu'ils voulussent rendre la paix à l'église.

Convenons cependant que la conversion et la puissance du grand Constantin, qui sans doute influèrent dans l'estime des Romains et des étrangers mêmes pour la religion chrétienne, contribuèrent beaucoup à ses progrès, ou plutôt à sa tranquillité et à sa splendeur; car il est constant, par tout ce qu'on a vu jusqu'ici, qu'elle était répandue auparavant dans tous les climats. Ainsi, elle ne doit point son établissement à la protection de cet empereur : mais les chrétiens n'étant plus réduits à se tenir cachés sous cet heureux empire, l'univers demeura étonné de se voir comme tout à coup chrétien. L'église même se vit aussitôt désolée par le schisme; et ce fut alors que les Africains rompirent sans ménagement les liens de l'unité, sous la conduite de plus de cent évêques. Le nombre et l'audace des schismatiques ne firent que s'accroître durant tout l'empire de Constantin, jusqu'à ce qu'ayant tout bouleversé dans les églises de la troisième partie du monde, ils dirigèrent leurs attentats contre le siége apostolique, où ils ne trouvèrent que la confusion et le principe de leur ruine.

Au donatisme se joignit la formidable hérésie d'Arius. Le prince religieux qui a terrassé l'idolâtrie, devient en quelque sorte l'appui d'une secte presque aussi impie et non moins dangereuse : il flétrit, il traite en perturbateur et presque en rebelle, le plus digne défenseur de la foi, le grand Athanase. La vraie religion sans doute lui fut toujours chère; et l'horreur extrême des divisions qui en retardaient le progrès, exagérées sans cesse à ses oreilles par les prélats et les docteurs les plus imposans, fut l'unique principe de sa dangereuse condescendance. Quelle

funeste impression néanmoins ne fit pas ce scandale apparent, en particulier sur son fils et son héritier Constance ! Mais auparavant, quoi de plus visible que les dispositions d'un Dieu jaloux de sa propre gloire, dans la survivance qu'il accorde à un prince persécuteur sur ses deux frères, si zélés pour la vraie foi ! Après une longue suite de règnes favorables à la religion, on eût pu se figurer que les puissances de la terre en faisaient le soutien principal : c'est pourquoi durant tout le long règne du fils le plus indigne de Constantin, le Seigneur, suivant la prédiction de l'évangile, laisse à Satan déchaîné le pouvoir d'agiter les fidèles comme le grain dans le van; épreuve beaucoup plus terrible que les violences des Césars, ennemis du nom chrétien que Constance avilissait tandis qu'il s'en faisait honneur.

Tentation d'un nouvel ordre, ou poussée du moins à des excès encore inconnus. Entre tous les sectaires qui s'étaient élevés jusque-là, on n'en avait point encore vu de comparables aux ariens, en science, en talens, en vertus apparentes, en tout ce qui peut accréditer la séduction, mais sur-tout en puissance, en audace, et dans l'art détestable de colorer la violence du zèle de la religion. Perte des biens, des charges, des honneurs, de la liberté, de la vie ; ce furent les moyens les moins dangereux que des chrétiens suborneurs firent employer à un prince chrétien. Mais séduire les prêtres et les évêques, canoniser les hypocrites et les apostats, pervertir les conciles, altérer les sacrés symboles ; tels furent les chef-d'œuvres de la perfide impiété, qui prétendit en vain dépouiller la vérité de ses propriétés les plus inaliénables, de tous ses avantages naturels, afin de s'en revêtir. L'église triompha de l'artifice comme de la violence ; la vérité dissipa tous les nuages dont la séduction couvrait le précipice, tandis que la violence y traînait les faibles ; on convainquit l'univers chrétien, que, sous ombre de piété, il ne s'agissait pas moins que de bannir le fils de l'Eternel du sein de la Divinité, et de le réduire au rang de créature. Constance mourut enfin ; mais la foi avait triomphé avant sa mort.

Elle courut encore, sous le successeur de ce prince, des dangers tout particuliers. L'empereur Julien affecta de prendre une marche absolument différente de celle de Constance, dont il fit d'abord cesser la persécution. Elevé dans le sein du christianisme, l'empereur apostat en connaissait trop bien le génie, pour se promettre de la détruire par la force. Il n'employa d'abord que la flatterie et les caresses perfides. Tous les sujets exilés sous le dernier règne, catholiques aussi-bien qu'hérétiques, furent indistinctement rappelés : il comptait par-là introduire dans le sein de l'église la confusion, la zizanie, et tous les désordres qui en sont les suites naturelles. Espérant ensuite réussir

beaucoup mieux en étouffant la vérité dans les ténèbres de l'ignorance, il fit fermer les écoles aux chrétiens et brûler tous leurs livres : il ne leur fut plus permis d'être savans ni éloquens ; la faculté du raisonnement et le talent de la parole, ces dons de la nature les plus indépendans de l'autorité, devinrent la matière de la tyrannie, qui trouva même des couleurs pour pallier ces lâches excès. Les Galiléens, disait le tyran dans ses blasphèmes ironiques, les adorateurs du crucifié devant croire en lui sans raisonner, l'étude et les sciences leur sont inutiles : il convient de les réserver aux hellénistes ; c'est-à-dire au paganisme, qu'il érigeait en une religion ou en un philosophisme, digne de trouver dans l'apostasie son auteur et ses restaurateurs. Certes l'église devait succomber à ces attaques, si elle n'était inébranlable. Elle triompha des piéges et des dérisions, comme elle avait triomphé du glaive et des échafauds. Le sang ne laissa pas de couler, sous l'empire de Julien, en mille rencontres où sa philosophie lui manqua ; et sous tous les aspects, on doit encore regarder cette partie du quatrième siècle, comme l'âge du martyre.

Tel il paraîtra dans toute son étendue, si l'on en suit les progrès chez les Barbares, particulièrement chez les Perses. On trouvera Sapor, Isdegerde, Cosroès, comparables à Néron, à Domitien, aux deux Maximiens. La pudeur et l'humanité se refusent également au récit détaillé de la persécution de Sapor. On verra un autre persécuteur subjuguer, en Arabie, une ville et tout un peuple chrétien qu'il n'avait pu pervertir, enfreindre tout droit des gens, décapiter le gouverneur et les principaux citoyens, réduire la jeunesse en esclavage, allumer ensuite un immense bûcher, et y précipiter tous les prêtres, les moines et ensuite les vierges consacrées à Dieu, sans que la foi d'une seule personne se démentît. Les Vandales égalèrent, surpassèrent ces atrocités impies, dans la vaste étendue de l'Afrique. Dans toutes les terres enfin où germa la foi chrétienne, elle y fut arrosée de sang et en tira sa principale fécondité.

Mais après qu'elle eut poussé de profondes racines, un nouvel ordre de providence parut commencer pour l'église. Les signes qui sont destinés, selon l'apôtre, à la conversion des infidèles, les miracles si multipliés à la publication de l'évangile, devinrent beaucoup moins fréquens par la suite. Pour les domestiques de la foi, ou pour les fidèles, les prophéties suffisaient, c'est-à-dire le dépôt de la révélation, tant écrite que transmise et interprétée par la tradition, avec les grâces et les dons ordinaires de l'Esprit-Saint. Aussi jamais les interprètes sacrés, jamais les saints pères et les saints docteurs ne brillèrent avec tant d'éclat, que dans le quatrième et le cinquième siècles, comme vous aurez bientôt lieu de vous en convaincre. Mais l'église,

essentiellement militante en ce lieu de passage, doit y trouver des combats à rendre dans toutes ses situations, et des ennemis jaloux de tous ses avantages. A la pureté lumineuse de la doctrine, l'enfer en oppose l'abus et la corruption aussitôt après la défaite de l'idolâtrie.

Déjà cependant le sort de l'arianisme paraissait avoir déconcerté à jamais la perfidie hérétique ; le nom arien était marqué d'opprobre ; tout lui disait anathème : mais l'arianisme est ressuscité ; il se reproduit sous mille formes nouvelles ; il rentre dans l'arêne, plus aguerri qu'auparavant, sous la conduite d'Eunomius, d'Aëtius, de Macédonius, qui semblaient avoir applaudi à sa chute.

Nestorius, assez long-temps après, sans presque le paraître, sans peut-être le prétendre, anéantit à son tour la divinité de Jesus-Christ, en séparant le fils de Dieu du fils de la Vierge-mère. Piége grossier, que vous verrez néanmoins surprendre ou faire chanceler de savans et pieux évêques. Quel docteur, que Théodoret, d'une foi si long-temps suspecte ! Quel pasteur, qu'Alexandre d'Hiéraples, qu'un long exercice des plus étonnantes vertus ne préserva point de l'obstination la plus effrayante ! Aussi quelle impression ne firent pas ces dangereux exemples ! Si Arius l'emporta sur Nestorius par l'étendue et la rapidité de la séduction, celui-ci se fit des sectateurs beaucoup plus obstinés, et acquit à sa secte un crédit et une consistance qui se soutiennent encore aux extrémités de l'église orientale. On la retrouve même dans quelques provinces occidentales, sous des formes et des noms différens, c'est-à-dire, avec les variations qui portent l'empreinte de l'esprit de nouveauté qu'elle eut pour principe.

L'hérésie d'Eutychès, comparable tout à la fois aux deux premières en durée et en étendue, fut encore soutenue de l'autorité d'un concile, convoqué comme œcuménique, et dont plusieurs autres avantages non moins spécieux firent révérer jusqu'à ses prévarications et son brigandage. L'église pouvait-elle essuyer des assauts plus terribles que ceux d'un parti, qui voyait à sa tête l'évêque du second siége, qui portait le nom de l'un de ces solitaires canonisés, pour ainsi dire, tout vivans, et particulièrement renommé par son zèle contre les ennemis de la foi, du plus puissant des archimandrites, qui tenait sous ses lois un peuple de zélateurs austères, les plus attachés aux impressions une fois reçues, et les plus ardens à les répandre ? Oui, la religion courut des dangers plus grands encore de la part de Pélage, ennemi déguisé, et d'autant plus redoutable qu'il le paraissait moins. Acharnées, pour ainsi dire, sur le corps même de l'église, les autres hérésies, par leurs emportemens, avertissaient au moins les fidèles de se tenir en garde contre elles : mais couvert avec avan-

tage, et semblable à un serpent qui se coule sans bruit sous les fleurs, le pélagianisme pénétrait jusqu'à l'ame de la religion, en infectait de son venin subtil les parties les plus nobles et les plus intimes, et ne lui laissait d'elle-même que le squelette et le vain fantôme.

Ce fut contre ces périls que le Seigneur munit la sainte cité de cette abondance de doctrine et de lumières qu'on vit éclater en moins de deux siècles. Quel qu'ait été le nombre des séducteurs, à quelle multitude ne peut-on pas opposer le seul évêque d'Hippone, le grand Augustin? Combien d'autres grands saints et grands docteurs, dans le cours des mêmes siècles? Tels furent, pour nous borner aux plus célèbres, les Léon, les Cyrille de Jérusalem et d'Alexandrie, les Jérôme, les Epiphane, les Grégoire de Nazianze et de Nysse, les Basile, les Amphiloque, les Jean Chrysostome, les Ambroise, les Hilaire, et leur digne modèle, l'incomparable Athanase : multitude surabondante sans doute, quel que fût alors le besoin de l'église; mais le Seigneur mettait comme la dernière main à l'édifice, dont il est l'architecte et le principal ouvrier. Quoiqu'il l'eût établi sur le fondement des prophètes et des apôtres; ces monumens divins pouvant s'envisager et s'envisageant en effet sous tant d'aspects divers, il était de son immuable sagesse de fixer à jamais le sens des points capitaux et déjà discutés par une foule d'interprètes, si pleins de son esprit, si distingués dans l'ordre des talens même, qu'on ne pût opposer, à l'unanimité de leurs suffrages, qu'une espèce de stupidité, ou qu'une témérité révoltante.

En effet, quelle force de raison dans leurs écrits! quelle étendue et quel choix d'érudition! quelles grâces même, et quelle éloquence! Que les pères latins et la plupart des grecs, si l'on veut, s'énoncent moins purement que les orateurs de Rome et d'Athènes; ils n'en paraîtront pas moins éloquens, si l'on sait discerner l'éloquence de l'élocution, qui n'en est que l'écorce. Toujours on leur verra choisir les raisons les plus fortes et les plus frappantes, les présenter avec ordre et dans un beau jour, user de vives images, de tours heureux, de figures grandes et animées, rendre en un mot leur discours touchant et persuasif, et même beaucoup plus agréable que ceux de tous les écrivains de leurs temps. Quelle différence, par exemple, de la manière vaine, affectée, puérile de Libanius, au sens exquis et pressé, à la justesse, à l'énergie, au véritable atticisme de saint Basile, et même à l'abondance un peu asiatique, mais toujours solide et intéressante, de saint Jean Chrysostome! Quelle différence ne remarque-t-on pas, à travers la rouille même de l'Occident, entre le pédantisme de Symmaque et l'aménité naturelle, la simplicité noble et naïve de saint Ambroise!

Mais ce qui nous importe bien autrement, quel concert unanime parmi ce grand nombre de docteurs, dans le fond des choses, sur tous les points capitaux, et sur chaque article de notre foi donné pour tel par l'église ! Ni l'éloignement des lieux qu'ils ont habités dans les trois parties du monde connu ; ni la différence des mœurs et des idées ; comme des idiômes et des goûts ; ni la distance des temps, en remontant même de cette époque jusqu'aux premiers disciples des apôtres : rien ne met la moindre diversité dans l'enseignement public ni dans la croyance ; rien qui ne concoure à former cette chaîne de tradition orale, non moins fixe que le dépôt des révélations de l'écriture, dont elle fait le complément. Dans cette foule d'hommes de génie, on remarque sans doute la riche variété des talens naturels, ainsi que des dons reçus d'en haut : on admirera particulièrement, dans Athanase, la sagacité et la force du raisonnement ; l'onction et la douceur du style d'Ambroise ; la brillante et pathétique éloquence de Chrysostome ; la noble élégance et la précision de Basile ; la sublimité jointe à l'exactitude dans Grégoire, dit pour cela le théologien ; le nerf et l'érudition de Jérôme ; enfin tout ce que la plupart de ces qualités ont de plus utile à l'église, employé tour à tour par Augustin. Mais en même temps on trouvera une invariable conformité de doctrine entre eux tous, la plus parfaite uniformité dans tous les points définis par l'église. Avec toute la fécondité du génie et la chaleur même de la verve, malgré l'attrait de la matière et la démangeaison si naturelle à l'homme d'enchérir, de controuver, de travailler d'imagination sur le fonds inépuisable du dogme et de la morale ; bien différens des rhéteurs et des philosophes profanes, nos saints instituteurs n'aspirent nulle part au mérite de l'invention : ils la regardent, au contraire, comme la flétrissure la plus honteuse pour leurs écrits et pour leur personne ; ils font consister toute leur gloire doctorale à recueillir fidèlement les vérités les plus connues, puis à les transmettre sans aucune ombre d'altération. Le plus grand avantage qu'ils prétendent sur leurs émules hérétiques, c'est de convaincre l'univers que ces vains et faux docteurs n'en ont point usé de la sorte.

La règle des conciles généraux eux-mêmes, ces organes infaillibles de la vérité incréée, c'est, ou le sens donné aux écritures par le torrent des pères, ou l'uniformité et la perpétuité de la croyance et de l'enseignement dans les docteurs et les pasteurs des diverses églises. Ainsi procéda-t-on, à l'exemple du premier concile œcuménique, dans ceux de Constantinople, d'Ephèse et de Calcédoine ; tous quatre comparables aux évangiles, dans les droits qu'ils ont à notre soumission ; tous quatre célébrés dans les cent

vingt-six années qu'on peut regarder, dans ce premier âge, comme le temps de l'adolescence de l'église, et auquel ce vaste corps, si l'on peut s'exprimer ainsi, devait naturellement éprouver la plus grande fermentation. Aussi tous les chocs d'humeurs, de passions, d'opinions s'y faisant sentir, tous les principes qui les devaient calmer et régler, tous les points fondamentaux de la doctrine du salut, y furent discutés, éclaircis, à jamais constatés.

Assez peu de temps après néanmoins, on vit les relâchemens les plus étranges et les plus tristes scandales. Rien de plus hideux que le tableau des mœurs africaines, que nous verrons bientôt dans les écrits véhémens du prêtre Salvien. Saint Jérôme et saint Chrysostome ne parlent guère moins fortement des abus qu'ils avaient sous les yeux. Jérôme, si respectueux à l'égard de l'église romaine, dit toutefois que la contagion avait pénétré jusque dans cet auguste sanctuaire; qu'il s'y trouvait des ecclésiastiques aussi adonnés qu'on en voit de nos jours à cette afféterie, qui marque toujours la frivolité des mœurs, si elle n'en démontre pas la corruption; que différens clercs briguaient les offices qui les éloignaient le moins de la fréquentation des femmes; que d'autres, plus avares que voluptueux, se faisaient les complaisans des dames âgées et opulentes, afin d'avoir part à leurs libéralités testamentaires. Dans les avertissemens de l'éloquent patriarche de Constantinople aux clercs de son église, on voit que les Grecs ne différaient des Latins, que par plus d'adresse à pallier et à légitimer en quelque sorte leurs liaisons suspectes avec des personnes de sexe différent. Quel orage n'excita point, contre ce vigilant pasteur, l'opprobre dont il flétrit l'association des clercs avec ces personnes qu'ils appelaient sœurs adoptives, mais que le public nomma femmes sous-introduites? Qu'on juge de la grandeur du mal, par les excès où s'emportèrent les coupables, qui procurèrent au saint évêque le bannissement cruel, où sa vie succomba enfin à la continuité des mauvais traitemens. Mais qu'on remarque aussi le courage épiscopal, qui soutint les mœurs et la discipline au milieu de tant de calamités.

Si l'on vit encore l'ambition briguer l'épiscopat, on vit aussi rappeler la pureté sévère des anciens canons. Il commençait à passer, cet heureux temps où il fallait, tantôt arracher de force un humble solitaire à sa grotte pour le faire monter sur la chaire pastorale, tantôt donner des gardes à un laïque vertueux de peur qu'il ne s'y dérobât par la fuite. Mais l'église invoqua, contre cette licence profane, les puissances chargées de sa protection extérieure; et l'on remit en vigueur les canons, qui déclaraient indigne de l'épiscopat quiconque n'y était pas élevé malgré lui.

Le relâchement et les abus gagnèrent jusqu'à cette classe

privilégiée de fidèles, qui avaient fait si long-temps l'édification et la plus douce consolation de l'église. L'esprit d'erreur et de faction mit tout en trouble parmi les solitaires, presque innombrables dans l'empire d'Orient. Ils puisèrent dans les principes d'Eutychès le goût de l'indépendance, de la sédition, et de la rebellion déclarée. Les attentats des hérétiques excitèrent quelquefois l'enthousiasme et la rivalité parmi les orthodoxes. Ainsi verra-t-on une troupe de cinq cents moines, faire, du mont de Nitrie, une irruption dans la capitale d'Egypte, et porter une main violente sur le gouverneur de cette province, parce qu'il se montrait contraire aux défenseurs de la saine doctrine. On verra dans les troubles de l'origénisme, les partisans hérétiques de Théodore de Césarée et de Domitien d'Ancyre, former une armée des moines leurs anciens confrères, assiéger en règle les laures catholiques, livrer des assauts et des batailles, donner tous les spectacles de la guerre, en inonder la scène d'un fleuve de sang.

Quelle épreuve sur-tout, de voir les trois grands siéges de l'Orient occupés tous ensemble par les eutychiens; l'église impériale abandonnée à la perfidie d'Acace; celle d'Alexandrie successivement en proie à Timothée Elure et à Pierre Monge; un autre Pierre quitter le maillet de foulon pour le bâton pastoral, et porter sur l'auguste siége d'Antioche des sentimens indignes même de la plus vile profession! L'église courut un péril plus grand encore sous le tyran Basilisque, qui fit condamner les saints décrets de Calcédoine par cinq cents évêques; et l'égalité que l'empereur Zénon établit, par son Hénotique, entre l'hérésie et la vérité, fut peut-être un piége plus dangereux encore que le scandale de cet attentat.

En Occident, au premier aspect des nouveaux dangers que va courir l'église, abandonnée, avec les débris de l'empire, à la férocité de vingt peuples barbares: qui ne la croirait encore plus chancelante qu'au milieu des sectes orientales? Mais la suite des événemens ne servira qu'à faire mieux entrer dans les vues de l'éternel Conservateur de l'édifice de son Christ. Tel que la pierre angulaire sur laquelle il s'élève, il brise tout ce qui vient y heurter; ou comme un navire invincible, il précipite et submerge sous sa masse les frêles esquifs qui gênent son passage. L'église devait être abattue, bouleversée, anéantie par les violentes irruptions qui avaient renversé le trône des Césars: elle triomphe au contraire des vainqueurs, qui ont triomphé des maîtres du monde.

Elle n'imprime pas seulement le respect, par ses humbles ministres, au terrible Attila, si justement surnommé le fléau de Dieu; à Odoacre, le contempteur et le destructeur de la dignité impériale; mais elle impose son joug

au plus grand de ces nouveaux potentats. Abaisse ton front, fier Sicambre, dit-elle au fondateur de celle de ces puissances qui tient encore le premier rang entr'elles; adore ce que tu blasphémais, et brûle ce que tu as adoré. Les Anglais-Saxons mettent le comble à l'infortune de la Grande-Bretagne, qui les avait appelés à son secours. Des essaims d'oppresseurs, au lieu de libérateurs, abordent sans cesse à cette belle conquête; et ils y établissent jusqu'à sept tyrans. Mais quand ils en auront subjugué les peuples et les princes, vous leur verrez embrasser le culte saint et les lois des vaincus; faire, du théâtre de leur brigandage, la terre des saints et le plus sûr asile de la religion.

Si les Barbares infectés de l'hérésie se montrent encore plus ennemis de la vraie foi que les idolâtres; la protection du Seigneur sur son église en paraîtra aussi plus sensible, dans les hommages sincères qu'ils lui rendront à leur tour. Admirons d'abord l'économie de la providence, qui ne leur permit de franchir les barrières où elle les tenait resserrés, qu'après que l'arianisme, détruit ou du moins diffamé dans l'empire, n'eut plus rien de séduisant; et qu'au lieu d'apostats, ses féroces et grossiers sectateurs ne pouvaient plus faire que des martyrs. Alors ceux des Barbares qui avaient marqué le plus d'attachement aux impiétés d'Arius, les Suèves, à l'exemple de leur roi Théodmir, les Visigoths, sur les traces du pieux Récarède, signalent leur catholicité entre toutes les nations anciennes et modernes, en tirent le titre le plus flatteur pour leur monarque, et le plus révéré des peuples.

Si le Vandale endurci s'obstine irrémédiablement dans l'erreur, la divine justice brise le sceptre dans la main que la clémence n'a point fléchie, et tire l'avantage le plus précieux pour les fidèles, de la dureté des persécuteurs. Défigurée avant ces épreuves par les taches les plus flétrissantes, l'église d'Afrique perd l'aliment de ces vices, qui se consument dans le creuset des persécutions; et sa vertu, aussi-bien que sa foi, en sort si pure et si vigoureuse, qu'on ne la verra plus se démentir. Pour ruiner le christianisme en Afrique, les sectateurs de l'alcoran seront réduits à exterminer les Africains mêmes, et à partager avec les lions et les tigres leur domination destructive. En un mot, la foi chrétienne triomphera si parfaitement de l'idolâtrie et de l'hérésie barbare, qu'avant la fin du sixième siècle, tous ces nouveaux maîtres, Hérules, Ostrogoths et Lombards en Italie; Visigoths, Alains et Suèves en Espagne; Francs et Bourguignons dans les Gaules; ou perdront leur couronne et leur nom, ou, abjurant l'impiété, rendront leurs hommages au fils de Dieu et à son église.

Il est vrai que la plupart de ces premiers princes que l'épouse de Jesus-Christ avait enfantés avec tant de douleur,

lui firent éprouver bien d'autres amertumes ; ils affligèrent sur-tout cette mère si tendre, par la négligence de leur intérêt capital, de l'affaire uniquement nécessaire du salut. Mais en faisant des plaies mortelles à leurs propres ames, ils poursuivaient au moins les vices étrangers, et applaudissaient aux vertus qui ne choquaient pas de front leurs penchans. Souvent même, avec une droiture conforme à leurs mœurs dures mais intègres, ils prononçaient contre eux-mêmes, et se portaient à des pénitences que la sagesse des pasteurs était obligée de modérer. Leur ferveur, impétueuse et passagère, si l'on veut, ignorait au moins ces lenteurs da la circonspection et de la politique, qui font manquer toutes les œuvres d'édification, ou qui leur enlèvent presque tout ce qu'elles ont d'édifiant. On en verra quelques-uns, tels que Sigismond, roi de Bourgogne, après un crime à peine commis, en marquer une douleur que toutes les œuvres d'expiation ne pouvaient calmer, et prier efficacement la divine justice de le laver elle-même dans leur sang. Vous verrez Childebert, après qu'il eut trempé ses mains dans le sang de ses neveux, s'arrêter dans l'exécution même de ce forfait, et s'appliquer tout le reste de sa vie à consoler l'église de cet énorme scandale. La plupart de ces princes, tandis même qu'ils s'abandonnaient à leurs passions, marquaient du zèle pour tous les genres de bonnes œuvres qui ne contraignaient point leurs penchans, et qui ne laissaient pas de contribuer à l'avancement du service divin. De là tant de monastères, assez richement fondés pour servir d'asiles à la piété d'une infinité de fidèles ; tant d'églises bâties et ornées avec magnificence ; tant de dons et d'institutions de toutes les sortes, pour le bon ordre et la majesté du culte public.

Ces princes vicieux, mais qui aimaient ou estimaient la vertu, révéraient les pasteurs, prenaient souvent leurs conseils : libres, dans leur ignorance, de nos savans paradoxes et de nos raffinemens pernicieux, ils concevaient au moins l'étroite connexion des intérêts de la religion avec ceux de leurs couronnes et avec la soumission des peuples ; ils maintenaient les mœurs, la discipline et l'obéissance due à ses dépositaires naturels, à tant d'évêques si vénérables d'ailleurs, dont le Seigneur pourvut alors les régions conquises plus abondamment peut-être qu'à nulle autre époque. Bornons aux provinces de la Gaule une énumération qui ne finirait point : quels plus dignes pasteurs que saint Avit de Vienne, saint Médard de Noyon, saint Gildard ou Godard de Rouen, les saints Germains d'Auxerre et de Paris, saint Loup de Troyes, saint Grégoire de Tours, saint Paul de Léon, saint Lo de Coutances, saint Sulpice de Bourges, saint Gal de Clermont, saint Césaire d'Arles, et une infinité d'autres, presque tous contemporains ! Si

la société des Barbares, devenus citoyens, avait occasioné des relâchemens et des désordres presque inévitables; avec quelle vigilance, quelle sagesse, quelle persévérance infatigable, soit dans leurs diocèses particuliers, soit dans leurs fréquens conciles, ils étudiaient les momens, ils choisissaient les moyens les mieux assortis aux temps et aux personnes, pour empêcher les progrès des abus, pour sauver du naufrage les restes précieux des anciennes règles, pour se rapprocher insensiblement de l'ordre primitif! S'ils usaient d'indulgence envers des vainqueurs nouvellement passés de la barbarie à la loi sublime du Christ, leurs compensations très-sages n'étaient pas moins justes: sans se relâcher sur les obligations indispensables; entre les voies différentes qui conduisaient au même terme, ils leur indiquaient au contraire les plus propres à les y faire enfin parvenir.

Le dommage le plus considérable que les Barbares causèrent à l'église, fut sans contredit la décadence des sciences et des études, si incompatibles avec leurs mœurs vagabondes, avec leurs courses perpétuelles et leurs expéditions tumultueuses. Ce qui faisait le principal soutien de la foi et des mœurs depuis la fin des persécutions générales, les fruits des savans travaux des pères et des saints docteurs furent au moins négligés des nations nouvelles, s'ils n'encoururent point le mépris général qu'elles avaient conçu pour la culture des arts libéraux: occupation exclusive des vaincus, c'est-à-dire, des anciens habitans, et qui, participant au discrédit de ceux qui la remplissaient, ne passa plus dans l'esprit des vainqueurs que pour un exercice de lâcheté ou de mollesse. Mais il n'en est pas des sciences comme des empires, dont une bataille perdue peut consommer la catastrophe. Il fallut des siècles entiers pour faire tomber les études et les arts; ce qui ne s'effectua que dans le second âge de l'église. Mais pour le premier âge, il fut presque toujours également lumineux dans toute l'étendue de son cours. A l'époque même de l'invasion des Barbares, le ciel prodigua la doctrine et les lumières, avec une profusion capable de refluer jusque sur les jours ténébreux que tant d'orages devaient naturellement amener.

Combien de traits éclatans de vertu, aussi-bien que de doctrine, n'illustrèrent-ils pas encore le sixième siècle? En Orient même, où l'esprit de foi et d'unité menaçait déjà d'un triste déclin, où les empereurs Anastase et Justinien trouvèrent en si grand nombre des clercs, des abbés, des évêques, faciles à seconder leurs profanes entreprises; on voit néanmoins de saints prélats et d'illustres cénobites, incapables de trahir pour César la cause de Dieu. Tels vous admirerez, entre les solitaires, saint

Sabas et saint Théodose, qui, de l'intégrité de la foi, firent la base de la discipline et de la perfection régulière dont ils furent les restaurateurs. Si les patriarches d'Antioche et de Jérusalem, Flavien et Elie, oublient jusqu'à la vénération due à un concile œcuménique; si Macédonius a la faiblesse ou la simplicité de souscrire à l'Hénotique de Zénon : vous verrez ces mêmes évêques réparer leur faute avec avantage, et perdre leurs siéges plutôt que d'abandonner la foi; vous verrez Justinien lui-même, si mal éclairé sur tant d'autres intérêts de l'église, la protéger par ses lois, l'honorer par son zèle pour la réduction d'une foule d'hérétiques et de schismatiques, travailler avec empressement à l'étendre chez les nations infidèles.

Mais c'est en Occident, que l'âge de ferveur mérita toute la gloire de ce titre jusqu'à son dernier période. Vous y verrez saint Benoît, en Italie, cet illustre patriarche de nos cénobites, dont les vertus et les miracles eurent des rois pour témoins et pour admirateurs; S. Colomban, dans l'île des Saints, puis dans les royaumes divers de la Gaule; saint Martin de Dume, en Espagne; saint Fulgence, en Afrique et sur les côtes sauvages de la Sardaigne, dans les repaires écartés de la piraterie et du brigandage; vous les verrez faire fleurir la piété, la régularité, le détachement, la concorde, toute la sublimité des vertus admirées dans la société des premiers fidèles. Je ne parle point de leurs disciples innombrables, et presque aussi admirables que les maîtres; bien moins encore de la multitude infinie des chrétiens parfaits, qui brillèrent dans toutes les conditions, et sur-tout dans l'épiscopat. Saint Grégoire, à qui sa vertu, sa sagesse et sa doctrine acquirent avec tant de justice le surnom de Grand, eût suffi lui seul pour illustrer à jamais son siècle.

Après tant de prodiges de vertu, est-il besoin de relever les miracles, qui, moins fréquens à la vérité qu'au temps de l'établissement de l'église, y éclataient encore pour faciliter ses progrès, et qui n'y cesseront dans aucun âge, puisque Dieu est à jamais admirable dans ses saints ? Sans parcourir au loin tant de lieux consacrés par les cendres des amis de Dieu qui y reposaient, et où la profusion des dons merveilleux d'en haut attirait sans cesse des milliers de pélerins ; n'avons-nous pas, au centre de notre patrie, de quoi convaincre tous ceux qui n'ont pas pris une résolution fixe et préméditée de se refuser à la persuasion ? Qui peut, sans un scepticisme absolu, ravir, après une possession de tant de siècles, le titre de thaumaturge à saint Martin de Tours ? Or, est-il mieux attesté, que les merveilles sans nombre qui le lui acquirent ? N'est-il pas consigné dans les mêmes monumens que

la

la conversion, que la religion de nos premiers rois, qui érigèrent tant de temples et d'oratoires à ce puissant patron, qui lui firent hommage de tant de victoires et lui en consacrèrent de si magnifiques trophées, à qui les sermens faits par son nom parurent si terribles et si inviolables, qui célébraient ses fêtes avec une solennité et une allégresse dont nous retrouvons encore des vestiges après quatorze siècles ?

Qu'on objecte, à la persuasion de l'univers, des lieux communs, des déclamations de rhéteur, sur la simplicité et la crédulité des temps antiques; au jugement des personnes tant soit peu versées dans la connaissance de l'antiquité, ce ne sont là que les vagues défaites de la mauvaise foi, ou d'une ignorance méprisable. Nous aurons soin de faire observer la religieuse, la scrupuleuse circonspection des prélats, dans l'examen et la publication des miracles. Dès les premiers siècles, on chassa de l'église les imposteurs abusés par un faux zèle pour la gloire des apôtres et des martyrs, à qui ils attribuaient des écrits ou des œuvres merveilleuses de leur propre invention. Dans le cinquième siècle, vous verrez saint Augustin présider lui-même aux relations des miracles opérés par les reliques de saint Etienne, et à la rédaction des monumens qui en devaient perpétuer le souvenir. Avec quelle sagesse ne procéda-t-il point, soit à la vérification, soit à la confirmation des moindres circonstances de ces merveilles, quoiqu'elles eussent eu pour témoins les villes entières d'Uzale et de Calame ? Dans la lecture de ces récits, qu'on fit publiquement à la fête du saint martyr pendant une longue suite d'années, on s'arrêtait à chaque miracle, et l'on faisait paraître la personne sur laquelle il s'était opéré, afin que tout le monde en reconnût la réalité et la durée, afin que l'imposture n'eût pas plus de part à l'édification qu'à l'institution de l'église. Telle fut, depuis son origine, la vigilance des pasteurs sur tout ce qui peut contribuer à la sureté du sacré dépôt; telle sera, comme vous le verrez dans toute la suite de cet ouvrage, la fidélité de celui qui a promis d'être avec elle jusqu'à la consommation des siècles.

Il ne faut que suivre sans préoccupation l'histoire des périls et des triomphes de l'église, pour se convaincre de la vérité et de la divinité de la religion qu'elle nous enseigne; comme il suffit d'observer la marche de l'impiété, pour en sentir la faiblesse et l'inconséquence. Les bornes d'un discours ne nous permettent pas de vous développer cette seconde partie d'un parallèle qui donnerait tant de relief à ce que nous avons dit jusqu'ici, mais qui ne s'y rapporte que d'une manière indirecte. C'est assez;

pour remplir nos vues capitales, de vous faire observer en finissant, que le sophiste incrédule ne tient pour l'ordinaire à ses opinions, qu'autant qu'il tient à ses vices : il ne peut se défendre contre les preuves de nos vérités, sans se dire intérieurement qu'il croirait en toute autre matière, s'il avait les mêmes motifs; que si la foi se trouvait aussi favorable aux passions qu'elle leur est contraire, il l'embrasserait sans répugnance : il ne douta point tant qu'il eut des mœurs; ce n'est que depuis ses débordemens que ses incertitudes sont nées.

D'abord il a frémi de ce qu'il excusa insensiblement comme une simple faiblesse : il en a fait gloire dans la suite. Cependant le ver rongeur de la conscience lui faisait passer de cruels momens, il entreprit de l'étouffer. Pour cela, il fallut étouffer aussi tout pressentiment d'un avenir funeste : il imagina donc qu'à une majesté infiniment bienfaisante, infiniment heureuse, il ne convenait pas de s'occuper de vils atômes tels que nous, encore moins de les punir. Mais un être fait à raisonner ne pouvait, pour ainsi dire, prendre pied sur un fonds si mouvant, ni s'arrêter sur une pente si rapide : il a donc prononcé que l'ame mourrait avec le corps, ainsi qu'elle était née : et de là ce grossier matérialisme, cet horrible système d'un tout purement sensible, qui, fixant le bonheur de l'homme aux plaisirs des sens, borne son devoir comme ses vœux à les satisfaire. Principes contradictoires et ruineux, établis dans le désordre, et rétractés dans la pénitence. Dans la force de l'âge, dans une santé qui promettait une vie longue, on blasphémait sans retenue : au déclin de la vie ou des forces, on croit, on prie, on ne s'abandonne que trop souvent à la crainte servile et lâche des Antiochus, au funeste désespoir du disciple perfide. Si quelques-uns soutiennent mieux le personnage de l'orgueil, qu'en conclure ? sinon que d'aveugles victimes sacrifient leur éternité même au même fantôme à qui elles ont sacrifié toute leur vie.

Quelle conviction, quelle évidence ne faudrait-il pas avoir, pour prendre une détermination qui décide d'un si grand intérêt ? Mais loin d'avoir l'évidence de leur côté, les plus durs mécréans conviennent qu'ils n'ont jamais pu avancer au delà du doute. Attachés à un coin du monde, et ne sachant dans leurs principes d'où ils viennent ni où ils vont, si nous en croyons un sage, aussi habile à sonder les profondeurs du cœur humain qu'à mesurer l'immensité de l'espace; ne voyant qu'infinités et qu'abymes prêts à les engloutir de toute part; mortels, comme ils n'en sauraient douter, et ayant fourni pour la plupart une grande partie de leur carrière mortelle : tout ce qu'ils savent indubitablement, c'est qu'au sortir de

cette vie, ils tomberont dans le néant ou dans l'enfer; et de leur incertitude sur cette alternative effroyable, ils concluent à passer le reste de leurs jours dans l'indécision et dans une stupide inertie, ou même à irriter de nouveau le Dieu terrible qui le jugera, suivant la persuasion de tous les hommes plus réglés, et, par une conséquence au moins très-vraisemblable, plus éclairés qu'eux. Si c'est là ce qu'on appelle esprit fort, la force de l'esprit consiste donc à courir aveuglément des hasards aussi évitables que formidables, à quitter la marche de la prudence et de la conduite que l'on suit en toute autre affaire, à braver le plus hardiment la raison et la conscience en faveur des passions.

Qu'aurait-elle donc gagné, cette bravoure étrange, quand nous nous tromperions avec les apôtres, avec les martyrs, avec tous les saints instituteurs d'une religion qui devrait faire l'objet de tous les vœux, si elle n'était pas encore établie? Serait-ce un bonheur, comme l'incrédule se plaît à l'imaginer, d'être anéanti à la mort? C'est au contraire le délire d'un criminel, qui attente à ses jours dans son cachot, afin d'échapper au supplice. La vie est si peu de chose: que risquerait l'ennemi de la foi, quand par impossible ses parodoxes seraient autant de démonstrations? de passer quelques années dans la paix et la considération que procure la vertu, d'être juste et honoré, sociable et chéri, réglé dans ses mœurs, bon époux bon père, bon citoyen. Voilà ce que produit la soumission sincère au joug de la foi: vérité si constante et si généralement reconnue, que ceux qui n'ont pas le courage de le porter, souhaitent au moins cet avantage à leurs enfans, à leurs épouses, à toutes les personnes qui ont avec eux des rapports ou des affaires d'une véritable importance.

En effet, quel fond peut-on faire sur un homme, qui, selon ses maximes, doit mépriser toutes les lois dont l'infraction peut demeurer inconnue, et qui ne s'astreint que par inconséquence à leur observation? Car s'il n'est point de Législateur éternel, de suprême Rénumérateur, les lois dépouillées de leur sanction n'ont plus rien de respectable, toutes les règles de nos sentimens et de nos actions ne sont que des inventions arbitraires ou de vains préjugés, et la soumission qu'on aurait ne serait que l'effet de la dissimulation ou de l'imbécillité. Dès-là il n'est plus d'ordre public fondé en raison; chaque citoyen doit tout rapporter à son bien privé; l'autorité du prince ou des magistrats n'est que tyrannie; l'esprit de subordination, que lâcheté; et l'indépendance la plus audacieuse sera la magnanimité la plus digne d'éloges. Suites désastreuses et si nécessaires de l'impiété, qu'un impie fut une espèce de monstre dans tous les siècles, et pour tous les peuples: il

n'a point encore cessé d'être un objet d'effroi et d'exécration pour la multitude ; lui-même ne peut façonner son oreille à son propre nom, dont il se tient offensé, comme d'une sanglante injure.

Mais elle ne convient pas seulement à l'apostasie déclarée, cette qualification si odieuse et si révoltante : apprenons-le à ces ames téméraires et faibles qui n'ont ni l'humble réserve de la foi, ni l'audace impudente de l'athéisme ; qui doutent et qui croient, suivant leur caprice ; qui se permettent des questions ironiques, de sophistiques assertions, des blasphèmes couverts et palliés, dont le développement peut-être leur ferait horreur. Non, il n'est point ici de milieu : du moindre point de révélation rejeté ou révoqué seulement en doute, jusqu'à l'entière subversion du dogme et de la morale évangélique, il est une connexion aussi étroite et aussi nécessaire, qu'il est indubitable que la Vérité incréée doit se montrer fidèle dans toutes ses paroles. Si tout ce qu'elle nous a révélé, si tout ce que l'église nous oblige de croire, n'est pas certain dans toute son étendue ; il n'en reste rien du tout qui, sous ce rapport et en vertu de la foi, mérite la moindre croyance, le respect le moins sérieux, le plus faible ménagement. Il faut donc révérer et croire généralement tout ce que la foi nous enseigne, ou fouler tout aux pieds, sans exception et sans réserve, sans nulle considération politique ou sociale, sans craindre des suites, qui, ne pouvant plus être qu'un mal infiniment moindre que la tyrannie de l'erreur, ne sauraient plus tenir en balance que les fourbes et les lâches : résultat horrible, mais nécessaire, des premières licences en matière d'impiété.

Qu'on rapproche à présent de l'histoire de l'église considérée sur-tout dans son premier âge, c'est-à-dire de la merveille de son établissement et de sa propagation, la légère esquisse que nous venons de tracer des égaremens de l'incrédulité ; et qu'on prononce sur la prépondérance, suivant les notions les plus communes de la raison et du jugement : c'est ce que nous abandonnons aux réflexions de nos lecteurs.

Fin du Discours.

TABLE CHRONOLOGIQUE ET CRITIQUE,

Depuis l'an 337, jusqu'à l'an 423.

TOME SECOND.

PAPES.

ANTIPAPES.

EMPEREURS.

EMPEREURS D'ORIENT.

EMPEREURS D'OCCIDENT.

SECTAIRES.

PERSÉCUTIONS.

ECRIVAINS ECCLÉSIASTIQUES.

sieurs fois, telles que les persécutions de l'impératrice Justine, et la mort imprévue du jeune Valentinien. La douceur de ses expressions lui a fait donner le surnom latin de *doctor Mellifluus* : à quoi peut avoir contribué ce que son historien rapporte, qu'un essaim d'abeilles vint se reposer sur la bouche d'Ambroise au berceau.

Évagre du Pont, archidiacre de Constantinople, 399. Il a laissé différens ouvrages, dont la plupart sont des instructions sur la vie monastique.

S. Épiphane, 403. Son principal ouvrage est un traité contre les hérésies, intitulé *Panarion*, c'est-à-dire, Antidote universel. Ce père avait beaucoup d'érudition, mais aussi beaucoup de crédulité, et peu d'exactitude dans le récit des faits. On dit que, de tous les pères grecs, c'est celui qui s'est le plus négligé dans la manière d'écrire. Nous lui sommes néanmoins redevables de plusieurs fragmens d'auteurs ecclésiastiques et profanes, dont sans lui nous n'aurions aucune connaissance.

S. Jean Chrysostome, 407. On peut le regarder comme le Cicéron chrétien, non-seulement pour le nombre et pour la beauté de la diction, mais pour les pensées et les mouvemens de l'éloquence. C'est la même facilité, la même clarté, la même abondance, la même noblesse dans les figures, la même force dans les raisonnemens. Le Cicéron chrétien l'emporte même sur le profane, en ce qu'ayant à traiter des objets infiniment plus élevés au-dessus de la sphère ordinaire de nos conceptions, il les manie avec une capacité et une aisance, qui rend sensibles à tout le monde les choses même les plus inaccessibles à nos sens. Ses ouvrages les plus éloquens sont les homélies au peuple d'Antioche, les homélies sur l'évangile de S. Matthieu et sur les premières épîtres de S. Paul, la plupart de ses sermons détachés, et plusieurs de ses lettres. Il n'est pas moins admirable dans ses traités, composés, pour la plupart, à la fleur de son âge, et finis avec une attention que la charge de l'épiscopat lui rendit beaucoup moins praticable dans la suite. Ses commentaires sur une grande partie des saintes écritures, le font regarder comme le meilleur des interprètes grecs, et ses interprétations de S. Paul en particulier, le font préférer à tous les commentateurs de cet apôtre, soit grecs, soit latins.

Rufin, 410. Il a traduit du grec en latin les œuvres de Joseph, l'histoire ecclésiastique d'Eusèbe à laquelle il a ajouté deux livres, et plusieurs ouvrages d'Origène ; ce qui lui attira les censures du saint siége. En comparant ses traductions avec l'original, on voit qu'il s'y donnait une extrê-

me liberté. Il fit encore des commentaires sur quelques prophètes, plusieurs vies des pères du désert où il montre peu de critique, des apologies qui sont éloquentes, et une explication du symbole qui a toujours été estimée.

S. Jérôme, 420. Il fut suscité de Dieu, pour expliquer les divines écritures, qu'il interprète d'une manière littérale et la plus solide. Sa version a été adoptée par l'église, sous le nom de *Vulgate*, excepté les pseaumes, pour lesquels on a retenu, presque en entier, l'ancienne version, la plus respectable par son antiquité, mais non pas la plus claire. Ses traités contre plusieurs hérétiques sont éloquens et d'une grande véhémence. On retrouve l'orateur jusque dans ses lettres, qui font une partie des plus intéressantes de ses œuvres. Son traité de la vie et des écrits des auteurs ecclésiastiques, a été d'un grand secours à tous les bibliographes plus récens. Ce père avait une érudition immense, une grande pénétration, le sens droit et le jugement très-solide. Son style est vif, plein de feu, et souvent de noblesse; mais quelquefois un peu dur, surchargé d'ornemens, et ressentant la déclamation.

Pallade, vers 420. Son histoire, appelée Lausiaque, parce qu'elle fut dédiée à Lause, gouverneur de Cappadoce, est fort estimée. Elle contient la vie de plusieurs solitaires illustres. On lui attribue encore une vie de S. Jean Chrysostome; mais elle est plus vraisemblablement d'un autre Pallade, ami, comme celui-ci, du saint patriarche de C. P.

S. Sulpice-Sévère, 423. On a de cet illustre prêtre un abrégé de l'histoire sacrée, depuis la création du monde jusqu'à l'an 400 de Jesus-Christ; la vie de S. Martin de Tours; un dialogue, et quelques autres opuscules. On trouve dans son histoire quelques sentimens particuliers, tant sur les faits que sur la chronologie; ce qui n'empêche pas de le regarder comme l'abréviateur le plus parfait de l'histoire sainte. Il égale Lactance, et surpasse tous les autres auteurs latins de l'antiquité ecclésiastique, pour ce qui est de la pureté et de l'élégance du style. Pour le nerf et la précision, il s'était proposé d'imiter Salluste; et il y a assez bien réussi, pour mériter le nom de Salluste chrétien.

PRINCIPAUX CONCILES.

Concile de Gangre, célébré vers l'an 340. On y fit vingt canons de discipline.

Concile d'Antioche pour la dédicace, en 341. On y fit de bons règlemens, mais demeurés sans force, comme étant l'ouvrage des ariens

Fin de la Table.

